

TRADITIONS POPULAIRES
COMPARÉES.

TRADITIONS POPULAIRES
COMPARÉES,

PAR DÉSIRÉ MONNIER,
CORRESPONDANT HISTORIQUE
DES MINISTRES DE L'INTÉRIEUR ET DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE,
MEMBRE DE PLUSIEURS SOCIÉTÉS SAVANTES,

AIDÉ DE LA COLLABORATION
DE M. AIMÉ VINGTRINIER.

MYTHOLOGIE.

RÈGNES DE L'AIR ET DE LA TERRE.

PARIS.
J.-B. DUMOULIN, LIBRAIRE
DE LA SOCIÉTÉ DE L'ÉCOLE DES CHARTES ET DE LA SOCIÉTÉ
DES ANTIQUAIRES DE FRANCE,
Quai des Augustins, 13.

1854

LYON. — IMPRIMERIE D'AIMÉ VINGTRINIER, QUAI ST-ANTOINE, 36.

PRÉFACE.

Recueillir des idées qui sont devenues singulières par la comparaison de celles qui règnent plus souverainement aujourd'hui, ce n'est pas se livrer à des soins aussi futiles qu'il semble au premier coup d'œil. A la vérité, ces idées n'appartiennent guère qu'à la classe inférieure, et encore toute la classe inférieure n'en est-elle pas imbue; mais il ne faut pas trop les dédaigner. Par là même qu'elles se perpétuent dans quelques familles que nous appelons volontiers primitives, parce que les institutions des ancêtres y sont en permanence, à la faveur de leur isolement, elles se

ditions populaires que j'avais recueillies, sans y joindre mes observations. On me citait l'exemple des frères Grimm en Allemagne, qui s'étaient contentés de ce rôle passif.

Il est vrai que les frères Grimm avaient assez fait, puisqu'ils avaient ouvert la carrière. Mais, à notre époque, avides d'origines, nous aspirons à pousser plus loin, et je me sentais encouragé, par des exemples tout récents, à profiter de quelques publications éparses, pour établir un fait très-important en pareille matière, à savoir que l'identité des croyances mythologiques du peuple, observée sur plusieurs points de l'ancien monde, prouve quelque chose de plus que les singularités de l'esprit humain : elle prouve, en effet, qu'il a existé entre l'Asie et l'Europe une consanguinité de nations, une transmission d'idées religieuses, aussi bien que des conformités de mœurs, ce qui aidera désormais l'histoire ancienne à recouvrer toutes ses ressources, et à se reconstituer dans la première période.

Il aurait été humiliant pour moi de borner mes recherches à colliger des contes de fées et des historiettes de chaumières, tandis que j'apercevais de tous côtés les liens qui les rattachaient à des points de départ éloignés, bien faits pour piquer la curiosité des lecteurs comme la mienne. Voilà pourquoi j'ai eu le courage de m'affranchir d'un bon conseil, pour céder à une vocation déterminée dont les inspirations se faisaient sentir en moi depuis trente ans. C'est aux hommes

d'étude, c'est aux esprits sérieux qu'il appartient aujourd'hui de décider si je les intéresse moins par mes citations et par mes rapprochements que par de simples exposés de traditions superstitieuses. *Alea jacta est.*

DÉSIRÉ MONNIER.

UN MOT DU COLLABORATEUR.

Pendant ces années de ma jeunesse passées au milieu des montagnes du Bugey, après surtout ces courses vagabondes qui mettent le touriste ou le chasseur en communication plus intime avec l'homme des champs, l'histoire des croyances et des traditions populaires m'avait souvent paru des plus curieuses à étudier, et j'avais parfois pensé que, sous des apparences fantastiques et frivoles, devaient se cacher plus d'une leçon et plus d'une vérité. Un ami, M. Désiré Monnier, en m'initiant à ses travaux est venu me confirmer dans cette opinion et il m'a fait voir qu'avec l'intérêt d'un conte de fées, c'est-à-dire de ce qui frappe le plus vivement l'imagination, cette histoire touchait à toutes les questions. Souvenirs d'un passé lointain, coutumes et religions oubliées, origine des peuples, guerres ou alliances des nations, considérations sérieuses, aperçus philosophiques peuvent se retrouver dans les récits de ces bonnes femmes qui effrayent leurs auditeurs rangés autour du foyer de la ferme et dans les contes de ces bergers assis à l'entrée de la forêt. Tout n'est pas caprice de la *folle du logis* dans ces *dames blanches* qui apparaissent au fond des bois, ces *chasseurs sauvages* qui traversent les airs au sein de la nuit, ces *dragons* qui gardent les trésors, ces *lutins* qui égarent les voyageurs. Il est certain que cette mythologie

fantasmagorique des campagnes a une raison d'être. M. Désiré Monnier a eu la patience de remonter à la source de chacune de ces traditions, et il n'a pas été médiocrement surpris de voir que, passant par le nord ou le midi, chacune d'elles nous ramenait invinciblement à un point de départ commun, les montagnes de l'Asie. Là se retrouvent encore toutes nos traditions; là se rencontre le germe plus ou moins développé de toutes nos croyances. D'accord avec les livres saints, l'auteur en conclut que l'Asie est le berceau du genre humain; une pensée grave vient donc toujours se mêler à ces récits en apparence si futiles. C'est par ce côté philosophique, c'est par des recherches historiques étendues, que M. Monnier plaira aux esprits qui aiment à réfléchir, et on lui saura gré d'avoir su construire avec des matériaux légers une œuvre importante, solide et durable.

Depuis longues années, le plan de cet ouvrage était arrêté; les documents étaient réunis; déjà même, en 1836, l'Académie de Besançon avait encouragé et couronné les premiers essais de ce travail; il n'y avait donc plus guère à faire pour achever ce volume et le rendre ce qu'il est aujourd'hui. Aussi lorsque, pour prix d'une collaboration modeste, de quelques renseignements donnés comme pièces à l'appui, de quelques traditions appartenant aux montagnes du Bugey et du Lyonnais, l'auteur de ce livre a voulu que mon nom fût mis à côté du sien, ai-je trouvé la récompense bien grande pour la peine que j'avais prise; j'ai pensé à l'antique parabole des ouvriers de la dernière heure, et j'ai vu dans le bienveillant désir de l'auteur moins un effet de sa justice qu'une preuve nouvelle de son amitié.

Aimé VINGTRINIER.

TRADITIONS POPULAIRES
COMPARÉES.

TRADITIONS
POPULAIRES.

LIVRE PREMIER.

RÈGNE DE L'AIR.

CHAPITRE PREMIER.

ANGES ET GÉNIES INTERMÉDIAIRES ENTRE L'HOMME ET LA DIVINITÉ.

« Chaque nation, dit Apulée, même chaque famille et chaque homme, a son esprit qui le guide et qui veille sur sa conduite.

« Les anges sont, dans les traditions judaïques, comme les a définis Platon, des êtres qui tiennent le milieu entre Dieu et les hommes; ils portent les prières de ceux-ci au ciel. On les désigne habituellement par le nom de MÉLACIM, envoyés. »

Dans son introduction philosophique à l'histoire générale de la religion, M. Perron, l'un de nos plus honorables et plus chers compatriotes, a tracé d'éloquentes pages sur les esprits qui doivent servir à l'homme d'intermédiaires entre sa faible nature et la toute-puissance divine. Pour aborder ce monde invisible des intelligences, interposées entre

la terre et le ciel, nous sentons le besoin de chercher un appui dans l'opinion d'un écrivain sérieux, qui a professé avec distinction la philosophie dans la capitale d'une province où nous allons trouver une foule de sujets de méditation, parmi les débris épars des traditions populaires. C'est donc à cet ancien professeur que nous emprunterons le moyen de préparation dont nous avons à faire usage ici, pour introduire nos lecteurs à l'Olympe de la Séquanie. L'orthodoxie de la citation, en nous sauvant du reproche de rendre hommage au panthéisme, montrera le point de départ de presque toutes les théogonies; et, sans nous attacher toujours à des démonstrations, nous abandonnerons à la sagacité des curieux le soin de tirer les conséquences.

« Quand l'homme, dit M. Perron, multiplie ses dieux et fait les uns bons, les autres méchants, il n'a pour guides que de fausses analogies, et pour lumières que les lueurs incertaines de sa grossière intelligence; voilà pourquoi il tombe nécessairement dans de révoltantes erreurs; mais en est-il de même, lorsqu'il reconnaît l'existence de génies intermédiaires entre la divinité et lui? Nous n'aurions que l'autorité de la révélation qu'elle serait plus que suffisante pour nous faire affirmer qu'ici l'homme ne s'est pas trompé. Mais les lois de l'induction la plus sévère et la raison la plus épurée viennent encore se joindre à l'autorité de la parole

divine, pour démontrer, sinon que telle ou telle classe particulière de ces Génies existe, du moins qu'en général, des êtres supérieurs à l'homme et créatures de Dieu sont possibles, nous dirions presque nécessaires..... Le plus éclatant caractère de l'univers, dans ce que nous en connaissons, est l'enchaînement et l'harmonie des êtres qui le composent. Depuis l'insecte invisible dont une goutte d'eau renferme des milliers, jusqu'à la gigantesque baleine qui bouleverse les abîmes, depuis la mousse imperceptible jusqu'aux cèdres du Liban, etc., depuis les plus infimes existences jusqu'à l'homme, toutes les classes d'êtres créés se tiennent étroitement unis comme autant d'anneaux d'une seule et même chaîne. Point d'interruption dans cette chaîne immense; point d'intervalle à franchir; les diverses parties de la nature se fondent si doucement ensemble que l'esprit qui les parcourt passe des unes aux autres sans s'en apercevoir. Mais, arrivée à l'homme, la chaîne se brise; toute gradation cesse. Cette série d'organisations progressives et cette harmonieuse continuité par lesquelles toutes les créatures inférieures s'unissent avec le roi de la terre, ne se retrouvent plus au-dessus de lui pour l'unir avec le roi du ciel. De l'espèce humaine pour arriver à Dieu, l'esprit est obligé de franchir, d'un seul bond, la distance incommensurable qui sépare l'être encore très-imparfait et borné de l'être infiniment parfait.

« Aussi, lors même qu'il rejetterait toute autorité religieuse, l'esprit ne saurait être satisfait de cette brusque interruption dans la chaîne des existences. Dominé par les lois de l'analogie, il s'indigne de voir cesser tout à coup la progression qu'il a suivie dans les régions inférieures; il ne peut comprendre comment Dieu, après avoir formé une échelle si douce à monter, depuis l'atome jusqu'à l'homme, n'en ait pas continué les degrés qui doivent conduire de l'homme à lui. La création lui semble alors une œuvre tronquée comme un pont qui manquerait de ses principales arcades. Il ne sait avec quels êtres combler l'intervalle, avec quels anneaux il peut terminer la chaîne; mais il croit qu'il doit y en avoir, et il n'est content qu'après les avoir trouvés.

« Ici, comme dans mille autres circonstances où l'esprit humain se débat sous un besoin impérieux qu'il est impuissant à satisfaire, la révélation vient à son secours. De même que la science lui a montré l'enchaînement progressif des êtres inférieurs, de même la foi déchire le voile étendu sur sa tête, et lui fait contempler, dans les régions supérieures, cette brillante hiérarchie d'intelligences qui s'élèvent graduellement, de perfections en perfections, depuis l'homme jusqu'à celui qui est la perfection suprême. L'échelle mystérieuse de Jacob redescend du firmament sur la terre; des myriades d'anges en remplissent les degrés; les séraphins, les ché-

rubins, les dominations et les trônes font résonner les voûtes du ciel de leurs sublimes cantiques. A la clarté de la foi, les anneaux de la chaîne brisée se retrouvent, l'analogie se continue, l'espace se remplit, et l'esprit humain se repose satisfait, car la religion, qui a aussi horreur du vide, a peuplé pour lui l'immensité.

« On s'est beaucoup moqué de cette croyance aux Génies intermédiaires, sans faire attention qu'on tournait en ridicule, non seulement la religion, mais l'humanité tout entière qui les a reconnus, puis la raison elle-même dont les lois les exigent, et sans pouvoir alléguer, pour nier leur existence, que ce puéril motif : « on ne les voit « pas. » Mais quoi de plus absurde, quoi de plus fatal à la vérité que de nier des faits ou des êtres uniquement parce qu'ils ne tombent pas sous nos moyens de connaître !

« Si, avant l'invention du microscope, quelqu'un se fût avisé d'affirmer qu'au-delà des plus petits êtres perceptibles à l'œil existait une série d'organisations innombrables, admirablement pourvues, étonnamment variées et composant, en quelque sorte, un nouveau monde bien plus peuplé et non moins beau que celui des organisations visibles; que, dans les pores du corps humain, que dans une simple goutte d'eau, vivaient, se mouvaient, se nourrissaient et se reproduisaient des milliers d'êtres semblables; si, avant l'invention du téles-

cope, un homme eût osé dire : par delà les planètes et les étoiles que nos regards peuvent saisir, il y a des myriades d'étoiles dont chacune égale au moins notre soleil; des planètes comme notre terre et peut-être plus étendues encore, sont emportées et réchauffées dans le tourbillon de ces soleils nouveaux dont chacun est aussi le centre d'un monde; et il y a de ces mondes non pas des millions, ni des milliards, mais une quantité qu'aucun nombre ne peut représenter, et que nulle intelligence humaine ne saurait concevoir; si disons-nous, avant qu'on eût inventé ces précieux instruments scientifiques, quelqu'un eût osé tenir un pareil langage, n'aurait-il pas été regardé comme un insensé ? Et cependant, tout ce qu'il eût alors avancé, la science et la philosophie le proclament aujourd'hui hautement. Or, la religion est pour l'homme, lorsqu'il a la vue trop courte, ou qu'il veut plonger ses regards dans des profondeurs inaccessibles, ce que les instruments scientifiques sont pour les organes naturels, quand ils se trouvent trop faibles ; elle lui découvre des vérités que, sans elle, il aurait à jamais ignorées. »

CHAPITRE II.

L'ANGE GARDIEN.

Angelis suis mandavit de te, ut custodiant te in omnibus viis tuis.

Ps. XC. v. 11

Un livre à la main, et portant mes pas sans but à travers la campagne, je me plais souvent à choisir un siége au bord de quelque sentier peu fréquenté. Assis sur la borne solitaire ou sur le tertre de gazon, je médite ou je lis. En ces moments de silence et de recueillement tout embaumés, que j'ai longtemps préférés aux inspirations du cabinet, combien de fois j'ai trouvé de jolis textes à mes rêveries! C'est en pareille occasion que j'ai recueilli avec charme le singulier salut qui va me servir de point de départ pour arriver à ce qu'il y a de plus important dans les croyances traditionnelles de la plupart des peuples.

« Bonjour, Monsieur, *à vous et à votre compagnie!* » (1).

(1) Observation faite dans la vallée de la Seille et sur les bords de la Saône. Ce salut est d'un usage général parmi les populations agricoles de plusieurs départements de l'Est.

Quelle était cette compagnie? j'étais absolument seul, et je ne supposais pas que l'habitant du hameau saluât l'auteur du livre avec lequel je me trouvais en tête-à-tête : l'homme des champs ne s'avise pas, comme l'homme de loisir, de considérer à ce point de vue le génie de l'écrivain, qui est à la vérité une des meilleures sociétés du monde pour ceux qui savent s'y plaire. Saluer l'intelligence qui continue de vivre dans un écrit, et avec laquelle nous continuons d'agréables entretiens, ce serait une pensée bien ingénieuse, trop ingénieuse même pour le simple villageois. — Une idée aussi respectable par son origine que par son antiquité, lui dicte la pieuse révérence qu'il adresse *à la compagnie* d'une personne seule; car il rend cet hommage au bon Génie qu'il suppose à côté d'elle, c'est-à-dire à son bon ange, ou, pour m'exprimer en termes plus catholiques encore, à son Ange Gardien.

Certain personnage brusque et maussade fut salué d'un coup de chapeau respectueux par un habitant de la campagne : « Pourquoi me saluez-vous? lui « dit le misanthrope; moi, je ne vous salue pas. — Ce n'est pas vous que j'ai salué, répond le paysan, c'est votre *bon Ange*. »

« L'opinion que nous sommes accompagnés, dès notre entrée à la vie, dit Chorier, de deux intelligences différentes, dont l'une nous porte au bien et l'autre nous en éloigne, est si ancienne que tous

les siècles l'ont attestée, et si vraisemblable que toutes les religions l'ont persuadée. Les Romains les appelaient *Génies*, parce que ces Esprits s'attachent à nous suivre dès le moment que nous sommes engendrés ; et il n'est pas nécessaire de parler ici de l'entretien de Brutus avec son mauvais *Génie*, avant la bataille où il fut défait. Ils attribuaient presque toutes leurs actions à leur Génie, c'est-à-dire aux fortes pensées qu'il leur inspirait ; et ce que nous appelons *suivre son Génie* est encore une preuve de cette ancienne créance dans une nouvelle et plus pure religion (1). »

Cette pensée d'un bon ange placé à notre droite, et d'un mauvais ange qui se tient à notre gauche, expression du bon et du mauvais principe qui étaient censés gouverner l'univers, nous est venue de l'Orient (2) : elle est partie de la Chaldée pour faire le tour du monde ; elle s'est arrêtée chez les nations occidentales, longtemps avant qu'elles connussent, par les apôtres du Christianisme, les anges qu'avaient honorés les patriarches chaldéens de la race d'Héber.

Ainsi, par exemple, les images que l'antique Étrurie nous a transmises sur ses vases d'argile

(1) *Antiquités de la ville de Vienne* (en Dauphiné). Édition de M. Cochard, p. 454.

(2) Chez les anciens Perses, Arimane était le mauvais principe, la source du mal, le démon noir, le prince des enfers, engendré dans les ténèbres, enfin l'ennemi d'Oromase, principe du bien.

qui font l'admiration des archéologues, et dans ses hypogées de Tarquinium, si curieux à visiter, nous étonnent par les significations mystiques de cette religion primitive. Nous voyons sur les uns le bon Génie, avec ses formes juvéniles et avec ses ailes blanches, s'entretenant avec amour et intimité avec des mortels; et nous y reconnaissons également le mauvais Génie, sous des couleurs sombres et des traits repoussants. Au fond de ces tombeaux souterrains, nous ne sommes pas peu surpris de rencontrer l'âme humaine en voyage, enveloppée d'une draperie, entre son agatho-démon vêtu d'une tunique blanche et pourvue de belles ailes, et son caco-démon, au front cornu, aux traits difformes et au teint noir; comme si les Étrusques du temps de Tarquin l'ancien avaient déjà les idées du Christianisme actuel sur les anges de lumière et les anges de ténèbres!

Nos Galls, suivant saint Augustin (1), reconnaissaient deux Génies qui s'attachaient aux hommes dès l'instant de leur naissance : l'un blanc et favorable, l'autre noir et malfaisant. C'est absolument la même chose que chez les Étrusques. Le saint prélat donne le nom de ***Dusii*** aux démons gaulois et ce nom signifie les noirs. Isidore de Séville les appelle ***Dusii pilosi***, c'est-à-dire les noirs-velus; car il prétend que ces espèces de

(1) S. Aug., liv. xv, chap. 23. *De la cité de Dieu.*

Génies empruntaient sur la terre la forme du bouc et qu'ils ressemblaient aux satyres. Mais retenons pour une autre occasion ce que nous aurions encore à dire ici sur le compte des Duses.

Cette foi au bon et au mauvais principes a été observée chez les Bretons de l'Armorique actuelle. « Les Bretons, dit Latour-d'Auvergne, reconnaissent aussi deux Génies qui accompagnent l'homme dès sa naissance, et qui influent particulièrement sur sa destinée. Ils nommaient anciennement le mauvais Génie *Du oll*, qui veut dire tout noir, et dont quelques érudits prétendent que nous avons fait *Diaoul*, en français le Diable (1). »

Les Finlandais eux-mêmes, nation si éloignée de nous, dans les sévères climats du Nord, prêtaient de pareilles couleurs aux Esprits bons et mauvais, bienveillants ou dangereux, qui, dans une classe inférieure de leurs anciennes divinités, se partagent leurs influences sur la vie humaine.

Une telle conformité d'idées primordiales, exprimées par le blanc et par le noir, c'est-à-dire par la lumière et par la nuit semblent, dans leur personnification, rappeler à l'unité originaire des peuples chez qui nous les retrouvons persévérantes.

Les Grecs se rapprochaient aussi évidemment du dogme primitif des Mages : c'était un point constant de leur religion, que chaque personne

(1) *Mém. de la Soc. roy. des Ant. de Fr.*, t. I, p. 140.

avait un agatho-démon ou bon Génie qui l'accompagnait ainsi du berceau à la tombe. Glissaient-ils dans quelque faute, c'est que l'invisible protecteur s'était éloigné d'eux, à mesure qu'ils avaient mieux écouté les pernicieux conseils du caco-démon.

Telle est encore en partie la croyance populaire en Écosse, où l'on dit communément que chacun de nous a des heures qui ne sont pas gardées; ce sont celles où notre bon ange quitte son poste ou sommeille, et où notre faiblesse, abandonnée à elle-même, néglige la défense de la forteresse, et la laisse en butte aux attaques de l'ennemi.

Il semble que cette aimable idée de l'ange et du sommeil se retrouve dans ces mots tirés de l'office des saints anges à l'*Anthiphona* : « L'Ange qui me parlait intuitivement est de retour; il s'est réveillé comme un homme qui sort du sommeil (1). »

Mais qu'y a-t-il de plus doux et de plus tendrement exprimé que la mission des Anges gardiens du Juste, dans les versets suivants du psaume xc du poète sacré (2)? « Le Seigneur t'a recommandé à ses anges; partout ils veilleront sur toi avec sollicitude; ils te porteront dans leurs bras, de peur que ton pied ne heurte par hasard à quelque pierre ; et tu pourras marcher sans crainte sur

(1) *Reversus est Angelus qui loquebatur in me, et suscitavit quasi virum qui suscitatur a somno suo.*

(2) Versets 11, 12, 13.

le basilic, sur le dragon et sur le lion du désert(1). »

L'archange Raphaël qui, sous la figure d'un honnête jeune homme, servit de guide au fils de Tobie, et qui remplit sa mission céleste sur terre, d'une manière si intéressante pour tous les lecteurs de la Bible, fut à l'enfant du vieil aveugle d'Israël ce que l'ange conducteur est à nous, un ange gardien du type le plus pur. La poésie païenne n'a jamais rien consacré de plus délicieux à mon gré.

(1) « *Angelis suis mandavit de te, ut custodiant te in omnibus viis tuis; in manibus portabunt te, ne unquam offendas ad lapidem pedem tuum*, etc., etc. ».

CHAPITRE III.

LES ANGES PROTECTEURS DE LA TERRE ET DES PEUPLES.

Les Septante, dans le DEUTERONOME, disent que Dieu a fixé les limites des nations selon le nombre des Anges de Dieu. DOM CALMET.

Un essaim de Religieuses, de l'ordre de saint Bernard, sorti de la ruche d'Annecy, se jetait, en 1652, sur le Jura, et s'avançait vers sa destination. La pieuse colonie ayant pour guide et pour soutien, dans cette longue traversée de montagnes, le directeur du couvent, était à cheval, et elle cheminait avec toute la gravité et la décence qui doivent accompagner des vierges que J.-C. a choisies pour épouses. Sous leur robe de laine blanche et sous leur grand voile de lin, elles formaient sans doute une petite caravane de l'aspect le plus poétique et le plus intéressant. S'étant égarées entre Moirans et le défilé du pont de la Pile, elles se trouvèrent bien attardées quand elles arrivèrent sous les murs de la ville d'Orgelet (Jura), petite place encore fumante de son dernier incendie, encore toute poudreuse de ses démolitions, encore toute souffrante

des plaies de la guerre. C'est à cette ville que les chastes colombes venaient demander un nid parmi les ruines ; mais elle était déjà fermée : les voiles de la nuit s'étaient redoublés sur elle ; le silence du sommeil s'en était emparé ; et c'est à peine si quelque lampe veillant au chevet du malade, se laissait distinguer de loin en loin, pour indiquer l'emplacement de l'oisive cité.

Dès que les timides voyageuses aperçurent ces quelques lumières, elles se groupèrent sur le chemin en face de l'ermitage, et elles se prirent à chanter en chœur une hymne en l'honneur des saints Anges, afin de se rendre propices les Anges de la ville qu'elles venaient habiter. Cette circonstance de l'histoire de l'arrivée des sœurs Bernardines à Orgelet, est racontée avec tant de foi et de simplicité dans leurs mémoires manuscrits, elle a quelque chose de si extraordinaire et de si touchant, qu'on peut la considérer comme une particularité déjà curieuse au XVIIe siècle, et plus digne encore de notre attention au XIXe.

Vous trouvez, dans les traditions allemandes recueillies par les frères Grimm, un exemple de bons Anges protecteurs de la ville de Salzwédel. Durant le siége qu'avait mis devant cette place un ennemi formidable et cruel, on avait vu de ces créatures célestes allant et venant sur les remparts, interceptant les coups du catapulte, détournant les projectiles, et dirigeant eux-mêmes la défense. Lassé

de ses vaines tentatives, le général s'écria un jour, en tirant son glaive du fourreau : « Fasse le ciel, « s'il a résolu le salut de cette ville, que mon épée « taille ce rocher comme un pain de beurre ! » Et le rocher fut pourfendu. En 1649, l'entaille miraculeuse fut montrée à Prætorius, sur le chemin de Salzwédel à Tielsen (1).

Ici se faisait l'application d'un passage du XXXIII[e] psaume de David (2) : « L'Ange du Seigneur fera fidèle garde autour du peuple qui respecte sa loi, et il le sauvera des mains de l'ennemi. »

L'ange conducteur du peuple d'Israël est formellement désigné dans l'Exode (3), où Jéhovah dit à Moïse et aux Hébreux : « J'enverrai mon ange pour marcher à votre tête et pour vous protéger dans la traversée ; c'est lui qui vous introduira dans le lieu que je vous destine et que j'ai préparé. Observez-le bien et suivez ses conseils (4). »

On tient que c'est à l'archange Michel qu'était confiée cette mission ; ces paroles de l'office qui lui est consacré dans le Bréviaire romain, semblent en

(1) Grimm., t. I, p. 244, d'une traduction française de M. Dutheil.

(2) *Immittet Angelus Domini in circuitu timentium eum, et eripiet eos.* Office de S. Michel Archange, 29 septembre.

(3) Ch. c., 23.

(4) « *Ecce ego mittam Angelum meum qui præcedat te et custodiat in via, et introducat in locum quem paravi. Observa eum et audi vocem ejus.* »

fournir la preuve (1) : « Archange Michel, venez en aide au peuple de Dieu ! »

Dans Daniel, on cite le prince des Anges de la Perse, et le prince des Anges de la Grèce.

Mais, pour en revenir aux célestes gardiens des villes, qui rentrent plus directement dans le premier objet de ce chapitre, nous ne devons pas omettre de citer l'Ange d'Éphèse, ni ceux des autres églises primitives dont fait mention saint Jean dans son Apocalypse : « Ecris ceci à l'Ange d'Ephèse et des autres églises » (2).

Au reste, ces bons Génies n'appartenaient pas seulement aux Hébreux et aux Chrétiens de la loi nouvelle : le *Genius* des Romains était un demi-dieu qui veillait à la conservation de chaque mortel, et présidait à chaque lieu auquel il était fixé (3).

(1) « *Michaël Archangele, veni in adjutorium populi Dei !* »

On lit dans le Bréviaire romain : *Tollens se Angelus Domini, qui præcedebat castra Israël, abiit post eos* (Antiphona). Et dans la VIII[e] leçon de l'office des SS. Anges, cette oraison : *Tu, Domine, qui misisti Angelum tuum sub Ezechia, rege Juda, et interfecisti de castris Sennacherib centum octoginta quinque millia : Et nunc dominator cœlorum, mitte angelum tuum bonum ante nos, in timore et tremore magnitudinis brachii tui.*

(2) *Angelo Ephesi et reliquarum ecclesiarum scribe hæc.*

(3) La plupart des médailles de l'Empire sont dédiées au génie du peuple romain, *Genio populi romani* ; et le poète Prudence a dit de la foule de ces déités subalternes :

Cum portis, domibus, thermis, stabulis soleatis
Adsignare suos genios, perque omnia membra
Urbis, perque locos, geniorum millia multa
Fingere, ne propria vacet angelus ullus ab umbra.

(*Contra Symm.*, liv. II, p. 445.)

Les Chinois surtout, les Chinois de toutes les époques ont des Esprits chargés par le Dieu du ciel de la garde des royaumes, des villes, des hameaux, des maisons, des étables et des déserts.

Ces croyances presqu'universelles apparaissent donc de toutes parts avec ce caractère uniforme qui révèle un seul point de départ. Nous laisserons à nos lecteurs la satisfaction de le découvrir, mais nous aurons celle de leur procurer encore des données pour qu'ils y parviennent plus sûrement : les chapitres suivants en contiendront de nouvelles dont le concours ne leur sera pas inutile, et nous ne terminerons pas même celui-ci sans leur faire connaître, par une citation biblique tirée du prophète Zacharie, comment, dans l'opinion des Juifs, les saintes intelligences préposées à la surveillance de la terre rendent compte de leur mission au souverain dominateur de l'univers.

« Ceux-ci sont les Anges à qui Jéhovah a ordonné de parcourir la terre. Ils ont répondu à l'Ange du Seigneur qui se tenait entre les myrtes, et ils lui ont dit : Nous venons d'exécuter notre promenade par toute la terre ; toute la terre est couverte d'habitants, toute la terre est tranquille (1). »

Car le mot *ange* signifie envoyé, et ce seul

(1) « *Isti sunt quos misit Dominus ut perambulent terram. Et responderunt Angelo Domini qui stabat inter myrteta, et dixerunt : perambulavimus terram, et ecce terra habitatur et quiescit.* Ex PROP. ZACHARIA PROPHETA. Chap. I, v. 10.

terme explique leurs fonctions : qu'ils soient commis à la garde de notre planète, ou qu'ils remplissent un message, ils en rendent compte à celui qui les envoie. « Celles de ces subtiles créatures qui remplissent les emplois les moins importants, dit une leçon de l'office de saint Michel, sont des Anges proprement dits, et celles qui accomplissent de hautes missions sont des Archanges (1). »

Nous avons touché dans ces deux chapitres aux croyances de la religion ; nous allons nous en éloigner et entrer désormais dans le domaine du fantastique et de la superstition.

(1) *Hi autem qui minima nuntiant, angeli ; qui vero summa annuntiant, Archangeli vocantur.* (*Lectio V*, OFFIC. S. MICHAEL, ARCH.)

CHAPITRE IV.

LES PUISSANCES DE L'AIR.

Gabriel, dont le nom signifie la force de Dieu, est envoyé à Marie ; car il venait annoncer celui qui a daigné s'incarner dans un corps mortel pour combattre sur la terre les Puissances de l'air (1).

(OFFICE DE S. MICHEL, ARCHANGE, VI[e] leçon).

Au choix de l'épigraphe que nous plaçons en tête de ce nouveau chapitre, on reconnaît de plus en plus l'idée que notre religion attache toujours aux ***Puissances de l'air***, dont parlait saint Paul aux Chrétiens de l'église d'Ephèse. Le Christianisme nous signale ces esprits comme des êtres malfaisants, tandis qu'Hésiode, qui a compté trente-six mille démons dans l'air, nous les donne pour des intelligences bienfaisantes, qui veillent incessamment aux besoins des pauvres mortels (2). Hésiode s'est mépris sur le caractère des esprits aériens ; il parlait comme un homme entaché du polythéisme

(1) *Ad Mariam quoque Gabriel mittitur qui Dei fortitudo nominatur. Illum quippe nuntiare veniebat, qui ad debellandas aereas Potestates, humilis apparere dignatus est.*

(2) *L'Incrédulité savante*, p. 368.

des nations profanes, chez lesquelles les Puissances de l'air, ou les anges de ténèbres, étaient devenus des dieux. David le disait déjà : « Tous les dieux des nations étrangères sont des démons; le Seigneur seul a fait les cieux (1). »

« Un tel culte, dit le savant Pelloutier (2), s'était fondé sur la persuasion qu'il résidait dans l'air, dans le feu, dans l'eau, dans la terre et dans tous les corps que nous considérons comme animés, des intelligences que Dieu aurait douées d'assez de supériorité sur notre nature pour mériter un service religieux de notre part. Ainsi que la plupart des payens, les Celtes ne croyaient pas qu'il fût de la dignité de l'Être suprême de descendre à tous les détails que réclament la conservation et la conduite de l'univers; c'est pourquoi ils lui associaient des puissances subalternes qui avaient chacune son département. Il ne faut pas douter (ajoute le judicieux écrivain) que ce ne soit ici l'origine de la plus ancienne idolâtrie. »

L'occasion est trop favorable pour ne pas nous étayer encore d'une de nos plus respectables autorités, le solide et profond Bergier, dans ses *Eléments primitifs des langues* : « L'esprit humain, pense-t-il, ne s'accoutume pas à l'idée d'un être immense, infini, qui suffit à tout; l'imagination, fa-

(1) *Quoniam omnes dii gentium dæmonia, Dominus autem cœlos fecit.* Psal. 95.

(2) *Hist. des Celtes*, t. I, liv. I, ch. 8.

tiguée du poids de sa majesté qu'elle ne comprend point, cherche à se mettre à son aise, veut en partager les attributs et les fonctions. Telle est, sans doute, dit-il, l'origine de l'adoration des anges que les anciens Pères de l'Eglise ont reprochée aux premiers hommes. »

Ainsi, quand on a dit que le Rédempteur est descendu sur la terre pour triompher des Puissances de l'air, ***aereas Potestates***, c'est comme si l'on avait dit que c'était pour détruire le polythéisme, le panthéisme tout entier.

La plupart des Esprits de l'air que nous connaissons pourraient être comparés à des divinités grecques, romaines, égyptiennes, mais nous ne nous proposons pas d'établir des parallèles entre les uns et les autres : le lecteur pénétrant, qui sera frappé de quelques analogies, en déduira facilement les conséquences. C'est à la mythologie celtique, moins généralement connue, que nous porterons le plus d'attention, parce que les croyances religieuses dont nous rassemblons les lambeaux nous sont plutôt venues de la Scythie que des régions méridionales de l'Europe, et qu'elles adhèrent si fortement à l'histoire ancienne de nos pères, qu'elles doivent se présenter de préférence à nos études les plus chères.

Nous aurons tout un Olympe à décrire, et, parmi ses sublimes hôtes, il s'en trouvera d'aussi sauvages que les déserts de la Scythie qui nous les ont

envoyés ; mais tous ne seront pas des Génies malfaisants ou trompeurs ; ils ne descendent pas tous du haut des airs pour nous solliciter au mal ou pour nous nuire ; la tante Arie, ou la tante aérienne est une demi-déesse qui aime et récompense nos petits enfants sages et studieux ; le cavalier de Bonlieu a plus d'une fois obligé le voyageur, en lui faisant rapidement franchir de grandes distances ; de bonnes fées ont nourri de petits bergers égarés dans les bois ; des Esprits servants font prospérer d'honnêtes fermiers qui les traitent avec quelques égards. Il y a dans certaines forêts des Esprits qui méritent notre intérêt par la tristesse de leur sort : celui qui soupire dans un vallon de la montagne bleue ; le Pleurant des Bois de la forêt de Cri-Mont ; la musicienne mystérieuse à laquelle on attribue les harmonieux accords qui remplissent quelquefois la forêt de Cithers, au pied des Vosges ; l'esprit mélodieux qu'on écoute avec ravissement dans les bois des environs de Cuvier, sur le Haut-Jura, ou le sylphe du Bugey, laissant tomber du haut de l'air quelques paroles inarticulées, n'ont rien de terrible : la plupart de ces Esprits familiers ou sauvages sont si faciles à contenter qu'un peu de lait suffit au culte des uns, une simple expression de pitié à la consolation des autres.

Après cela, faisons la part de la vérité, et ne dissimulons pas que la vouivre du comté de Bourgogne, son basilic, son dragon ne soient des êtres

malveillants et irascibles, dont la rencontre est partout redoutée ; ne cachons pas non plus que nos follets, nos lutins se sont fait, comme en tous lieux, une fâcheuse réputation par leurs mauvaises plaisanteries, qui passent quelquefois toute permission; et qu'enfin les Esprits de l'air ne s'emportent chez nous à de fâcheux excès, comme ailleurs.

CHAPITRE V.

LES JOURS DE LA VIEILLE.

De ces vents s'il se peut conjure la colère.
BAILLY.

Les grâces et le vif incarnat du bel âge, ces roses de la vie humaine, n'accompagnent pas toujours les sylphides que rêvent nos imaginations poétiques; ces intelligences apparaissent bien souvent à la pensée avec la figure pâle et ridée, le front hérissé de crins d'argent et le regard profond et scrutateur de la vieille femme. Les sybilles de l'antiquité, dépositaires des secrets de la destinée sur terre, n'étaient pas de jeunes et fraîches péris; c'étaient des femmes qui avaient vu passer devant elles des générations par torrents, et sur lesquelles les siècles avaient laissé par couches l'expérience et le savoir. Il est si naturel à l'homme de transporter aux espaces imaginaires les impressions reçues de la réalité qu'il suppose sans peine à des êtres doués d'une essence immortelle, les signes extérieurs de la décrépitude que nous sommes accoutumés à révérer. De là

peut-être cette locution de ***vieille fée*** qui nous est encore très-familière.

Nous avions autrefois dans les airs de détestables Génies, sortis des steppes déserts de Lop et d'Erigimul (1), pays de la Tartarie asiatique que des voyageurs du XIIe et du XIIIe siècle trouvèrent infestés d'Esprits diaboliques, en allant par terre au Cathay. Comme au pays de leur naissance (où, du haut des airs, ils assaillaient les caravanes), ces Esprits maussades, fronçant le sourcil et poussant des sifflements aigus, faisaient redouter à nos pères leur rapide passage par nos climats. L'inquiet cultivateur, qui ne savait à quoi imputer la perte de ses récoltes, s'en prenait à la pernicieuse influence des Puissances de l'air.

Les peuplades agricoles du joli bassin de la Seille s'entretiennent même encore d'une certaine ***vieille qui court par le temps;*** maudite fée qui, disent-ils, passe chaque année sur leurs têtes, au moment où le soleil printanier commence à réchauffer la terre, mais où la lune rousse amène aussi des retours subits de température. On désigne par ***les jours de la Vieille*** le règne de ce froid génie, durant les trois derniers jours du mois de mars et les

(1) Au duché de Bourgogne, dans le temps où l'on faisait le procès aux sorciers, on donnait à ceux-ci le nom d'*Eriges*. Ce terme a beaucoup de rapport avec celui d'*Erigimul*. Cette ressemblance mérite attention. On ne nommait le pays d'Erigimul que comme un pays d'esprits malins et de sorciers.

trois premiers du mois d'avril, jours néfastes qui, sur l'aile de la bise, apportent souvent la mort, soit aux germes des semences confiées alors aux guérêts, soit aux tendres bourgeons qui déjà promettaient du vin.

CHAPITRE VI.

LES ESPRITS VOYAGEANT DANS UNE TROMBE.

« Lorsque les Bretons aperçoivent un tourbillon de poussière, ils se persuadent, comme le font aussi les Islandais, que ce tourbillon renferme dans son sein un groupe de fées qui changent de demeure.

— En Normandie, « si l'on tire sur la nuée la plus noire, avec une balle bénite, il en tombera infailliblement un sorcier. » (Alfr. de Nore. *Coutumes, mythes et tradit. des provinces de France.*)

Vers l'an 1840, les habitants du village de la Burbanche, entre Tenay et Roussillon (Bugey), furent vivement surpris et même fort effrayés de voir les arbres d'un petit bois qui longe la grande route de Lyon à Belley, s'agiter, se tordre avec accompagnement de bruits affreux, tout à fait inouïs, tandis que les autres grands végétaux de la même vallée restaient calmes, immobiles, silencieux. Les imaginations rustiques, en présence d'un pareil phénomène, étaient dans une étrange perplexité. En vain le propriétaire du petit bois s'efforçait-il d'expliquer cette tourmente locale par un tourbillon qui s'était abattu sur le massif isolé, et peut-être aussi par la présence de quelque grand

oiseau de proie (l'aigle des Alpes qui s'y fait voir quelquefois), l'explication était trop simple pour être acceptée. Les montagnards de la Burbanche, qui sont forts sur le code, et qui se font honneur de la dose de philosophie dont les a gratifiés le XVIII[e] siècle, retournaient malgré eux aux croyances favorites de leurs pères. Ils sont demeurés convaincus qu'une légion d'Esprits aériens était tombée comme une trombe sur le petit bois, et qu'ils avaient attristé le vallon de leurs gémissements et des cris de leurs douleurs. Qu'était-il arrivé parmi les Esprits de l'air? c'est ce qui leur reste encore à savoir.

Une femme des Abrêts (Isère) a été témoin d'un phénomène pareil. Elle nous racontait, en 1843, que, deux ans auparavant, étant allée voler du bois dans la forêt de M. Novel, tous les arbres autour d'elle s'étaient mis à se plier et à se tordre sans qu'il fît du vent. Elle attribuait ce fait tout simplement à des Esprits en voyage.

Ici nous venons de voir à l'œuvre les démons de l'atmosphère; ailleurs nous rencontrerons des créatures humaines initiées aux mystères aériens. Les hommes sont volontiers portés à croire qu'ils peuvent, eux aussi, par la médiation des Génies avec lesquels ils se mettent en rapport, troubler à leur gré l'ordre naturel des choses. Henri Boguet et plusieurs autres penseurs de sa force en étaient, du moins, persuadés. Ce grand juge de la judi-

dicature de Saint-Claude, parlant des pouvoirs surhumains attribués aux sorciers, ne craint pas d'avancer qu'il y a d'autres sabbatisants « qui, après avoir battu l'eau comme les premiers, sont guindés en l'air avec les vapeurs et fumées qui s'élèvent de la même eau ; et, par après, se trouvent couverts de nuées espaisses et obscures, d'où se fait une grêle qui tombe en tel endroit qu'il plaît à tels sorciers, lesquels sont toujours assistés de leurs maîtres démons, en cette moyenne région de l'air (1). »

(1) *Discours des sorciers*, 2e édition, p. 145.

CHAPITRE VII.

CONJURATION DES ESPRITS DE L'AIR.

Car nous n'avons pas seulement à combattre les inspirations de la chair et du sang, mais à lutter contre les Principautés, les Puissances qui gouvernent ce siècle de ténèbres, et autres Esprits de malice répandus dans l'air.

Quoniam non est nobis colluctatio, etc., contra spiritualia nequitiae in celestibus. (EPIST. S. PAULI AD EPHESIOS, ch. VI, 12.)

L'art de les conjurer dans la tempête est comme perdu(1); et je crois en vérité que l'un des derniers pasteurs de la paroisse de Crançot en a emporté dans la tombe le secret druidique; car tout le monde sait par Pomponius Méla, le pouvoir très-extraordinaire dont jouissaient les druidesses de

(1) Le bon curé des Alymes, l'abbé Castin, passait bien auprès de certaines gens du Bas-Bugey pour avoir le don d'écarter les orages de sa paroisse; mais deux de ses confrères, des bords de la rivière d'Ain, eurent pendant quelque temps la réputation contraire. Un jour, aux environs de 1835, nous entendîmes raconter par des vignerons, à la veillée, que les curés de St-M. et de C.-G. avaient été vus se disputant un nuage de grêle. Nous ne savons si, dans le cercle qui écoutait, ce récit a soulevé plus de terreur que de colère, mais on n'avait pas l'air de douter de la véracité du conteur.

l'île de Séna sur les orages et les vents, qu'elles excitaient ou qu'elles apaisaient à leur gré. Dans la Montagne-Noire, chaînon des Pyrénées, on dit « que lorsque la grêle ne tombe point sur une paroisse, c'est que le curé a jeté son chausson en l'air, dans la direction de la nuée (1). » Comment une idée si bizarre a-t-elle pu surgir à la fois dans l'esprit de gens de la campagne au pied des Pyrénées et au pied du Jura ?

Un orage des plus subits me surprend, en 1818, dans le pierreux village de Crançot : je me réfugie sous le premier portail de grange qui s'offre à ma vue. Là, je me trouve en tête-à-tête avec une bonne femme, accourue comme moi à ce port de salut. Les grêlons, au bruit redoublé de la foudre, flagellaient les frêles vergers, les tristes jardins, les maigres champs du territoire, et faisaient passer toutes les lamentations de Jérémie par cet organe de vieille fée, éteint, cassé, mais vénérable. « Voilà ce que c'est ! s'écriait-elle avec un profond soupir ; si pourtant nous possédions notre bon curé P... (le bon Dieu le réjouisse !) tout cela ne serait pas arrivé !

— Comment donc, la bonne mère ? Expliquez-moi, je vous prie, pourquoi cette tempête n'aurait pas eu lieu, si votre ancien curé ne fût pas mort ?

— Oh ! non, Monsieur, tant de désastres n'auraient

(1) Alfred de Nore. *Coutumes, mythes, etc. des provinces de France*, 1846, p. 97.

pas affligé son troupeau : le saint homme y eût mis bon ordre dès le commencement. Durant les quarante années qu'il a passées au milieu de nous, c'est un fait que jamais nuée n'a crevé sur sa paroisse. Tous les anciens vous l'attesteront comme moi.

— Sa présence avait donc bien de la vertu sur le temps ?

— Certainement, monsieur ; un seul mot, un seul geste de lui suffisait ; l'orage s'en allait tomber sur les communes voisines, et tout était dit.

— De sorte que si M. votre pasteur était révéré et chéri dans sa paroisse, il devait être cordialement détesté dans les environs ; car, en vous préservant du fléau, le brave homme le rejetait sur vos pauvres voisins, à qui la direction naturelle du vent ne le destinait pas.

— Qu'il soit ! tant pis pour ceux qui n'avaient pas des curés aussi saints, aussi savants que le nôtre ! réplique la fidèle ouaille du défunt, en me jetant un certain regard narquois et en souriant sous cape. Un jour cependant, poursuit-elle, une tempête épouvantable était près d'éclater sur nos têtes : M. le curé s'occupait à l'église, en aube et en étole ; on se porte à lui dans cet effroi général, et on le supplie de détourner le malheur dont on est menacé. Aussitôt, déférant à nos instantes prières, il s'avance sous le portail, et regardant ces nuages tout noirs d'un air impatient et courroucé :

« Qu'est-ce donc que tout cela? leur cria-t-il. Allons, qu'on se taise, ou l'on verra beau jeu! vous aurez affaire à moi. » En même temps, ayant détaché une de ses chaussures, il la lance en l'air... et elle ne retomba point sur terre, car elle fut emportée.

— Par qui? demandai-je à l'excellente villageoise.

— Par qui? par qui? je n'en sais rien, moi. C'est par ceux qui faisaient tout ce tapage là-haut. Est-ce que l'on m'a dit leurs noms?

— Je serais curieux de savoir ce qu'ils ont pu faire d'un des souliers de M. le curé. S'ils en avaient attrapé une paire entière, à la bonne heure!

— Mais tout leur est bon, monsieur.

— Et la tempête que devint-elle?

— Elle fut apaisée sur le champ.

— Et, à coup sûr, à peu de frais?

L'Allemagne n'est pas étrangère à des idées de cet ordre : Grimm nous en fournirait au besoin la preuve, dans sa tradition relative au gant de Sophie (1). La scène se passait dans la Hesse, au palais de Henri, margrave de Misnie, qu'elle pressait de lui rendre les états de Thuringe. Quand elle se vit définitivement évincée, elle s'écria : « O toi, l'ennemi de toute justice, prince des ténèbres, je t'invoque; tiens, prends mon gant et tous les

(1) *Trad. allem.*, t. II, p. 416. Trad. Dutheil.

conseillers avec. » La princesse jeta ce gant en l'air, et personne ne le revit. On dit de plus que, par la suite, aucun des conseillers de Henri ne mourut de sa bonne mort.

Que l'esprit malin et galant qui se trouvait là fort à propos au-dessus de la tête de Sophie pour entendre son imprécation et pour recueillir son gage, se soit emparé successivement de ces âmes si dignes de l'enfer qui avaient trempé dans l'injustice et l'oppression, je conçois de tels enlèvements ; mais qu'il n'ait pas rendu le gant qu'on lui avait jeté, c'est ce que je trouve au moins fort extraordinaire. Ce champion-là n'avait pas relevé le gant de la belle dame en galant chevalier.

CHAPITRE VIII.

AUTRES MOYENS DE CONJURER LES PUISSANCES DE L'AIR.

« Il s'en est trouvé qui ont estimé que la musique servait pour déchasser les diables, se fondant sur ce qu'il est escrit que le malin esprit laissait Saül, tandis que David touchait la harpe... J'aime à croire que David, jouant de la harpe, entonnait quelques hymnes et chansons à la louange de Dieu, qui causaient la délivrance de Saül pour un temps : car il n'y a rien qui soit plus agréable à Dieu que sa louange, et qui chasse plus tôt les malins esprits et les force de sortir. » (Henri BOGUET. Disc. des sorciers).

Avec des amis qui désiraient entendre l'essai d'un orgue nouveau dans une église du Jura (1), j'assistais à un sermon qui avait pour objet l'inauguration de cet instrument religieux. Quand l'orateur vint à parler de l'effet que produit la musique sacrée sur les exercices du culte, nous ne fûmes pas peu émerveillés d'apprendre qu'elle a aussi le pouvoir d'effrayer et de disperser *les Esprits de l'air* qui s'avisent d'envahir le temple du Seigneur pour troubler les fidèles et les détourner

(1) Saint-Désiré de Lons-le-Saunier.

de leur adoration. Mes compagnons stupéfaits se communiquaient leur surprise par des coups d'œil fort expressifs, et se demandaient s'ils avaient reculé de plusieurs siècles dans les opinions humaines. Nous n'avions jamais, ni eux ni moi, rien lu de semblable ; et pourtant le discours s'appuyait sur des citations qui me paraissaient imposantes et multipliées. Que n'en ai-je au moins retenu quelques-unes !

Infailliblement, le privilége de l'orgue sacré s'y trouvait expliqué par les heureux effets de la harpe de David sur les hallucinations de Saül, attribuées à l'Esprit malin qui l'agitait par intervalles. L'auteur de l'*Histoire des rois d'Israël* dit à cet égard des mots fort remarquables (1) :

« Or, toutes les fois que l'Esprit malin du Seigneur venait à s'emparer de Saül, David saisissait son cinnor et en faisait vibrer les cordes ; alors Saül recouvrait l'usage de la voix, et se trouvait soulagé, car l'Esprit malin s'éloignait de lui (2). »

Cet *Esprit malin du Seigneur* est aussi un de mes étonnements, et doit, ce semble, assumer sur sa tête une foule de commentaires théologiques. Dieu peut-il être l'auteur du mal ? Un mauvais esprit peut-il émaner de la perfection d'un être qui

(1) *Igitur quandocumque spiritus Domini malus arripiebat Saul, David tollebat citharam, et percutiebat manu sua, et refocillabatur Saul et levius habebat, recedebat enim ab eo Spiritus malus.*

(2) Reg. l. 1. ch. 6. v. 23.

est la bonté infinie? Je crois qu'un théologien nous rassurerait sur ce point, en nous disant que l'Esprit malin qui venait troubler le roi de Juda, y était autorisé par le Seigneur, comme Satan, ou le Calomniateur, avait reçu du Très-Haut la permission de tourmenter Job dans sa vertueuse misère.

Mais retournons aux Puissances de l'air, dont nous nous sommes un peu écarté, en voulant constater l'influence de la musique sur elles.

Saint Paul ne devait pas non plus être oublié, parmi les autorités du prédicateur, lui qui disait dans une de ses Epîtres aux Ephésiens : « Nous n'avons pas seulement à combattre les inspirations de la chair et du sang; nous avons de plus à lutter contre les Principautés, les Puissances des ténèbres et contre les Esprits malins qui remplissent les airs. »

Avant d'aller plus loin, disons encore qu'aux XII[e] et XIII[e] siècles, lorsque l'on plaçait à la porte des plus belles églises d'Italie des figures en marbre rouge de lions ou de griffons, en qualité de gardiens de ces temples magnifiques, c'était pour les préserver de l'invasion des Esprits de l'air. Une charte du XIII[e] siècle, qu'a lue M. le chevalier Lopès de ****, porte expressément que les lions de granit de la cathédrale de cette ville avaient été donnés pour honorer la sainte Mère de Dieu, et pour garder ce vaisseau de l'invasion des Esprits. C'est positif.

Sans aller chercher si loin des preuves de la présence des Esprits dans l'air qui nous environne et que nous respirons, je pourrais affirmer qu'une telle croyance est encore à l'état de tradition parmi les classes du peuple. Pendant la nuit de Noël, chez les familles qui conservent soigneusement, avec le dépôt de la foi, les saintes idées des ancêtres, on laisse à la maison quelqu'un pour la surveiller pendant l'office de minuit, afin que les Esprits n'y pénètrent pas avec l'air par les moindres issues, ce qu'ils se permettraient de faire impunément, s'il ne restait personne debout dans l'habitation pour les intimider. J'ai souvent rempli ce ministère de gardien pendant cette nuit si solennelle, et je suis aujourd'hui, par suite d'une longue expérience en pareille matière, dans le cas d'attester que, s'il n'est pas permis au commun des hommes de s'assurer, par leurs propres yeux, de l'empressement avec lequel les Esprits de l'air se présentent aux portes et aux fenêtres pour entrer chez nous, nous sommes du moins les spectateurs importunés des bruyants efforts que ces Esprits invisibles font pour s'introduire avec la bise au sein de ces demeures vides de leurs habitants. Je sais comme ils secouent les croisées et comme ils sifflent aux serrures, dans cette bienheureuse nuit du 24 au 25 décembre, et je le sais pour les avoir attendus de pied ferme chez moi, la plume ou le livre à la main !

CHAPITRE IX.

LE GÉNIE DU MAL SUPPOSÉ TROP PUISSANT.

Sobrii estote et viligate : quia adversarius vester diabolus tanquam leo rugiens, quærens quem devoret.
SAINT-PIERRE, Epît 1er, v. 5.

Dans la mythologie orientale, le prince des Djinns se nomme Eblis. Les anges, dit la tradition musulmane, ayant reçu du Créateur l'ordre de se prosterner devant Adam, y satisfirent tous, à l'exception de l'ange qu'on appela depuis Eblis, à cause de sa désobéissance et parce qu'il n'a plus rien à espérer de la miséricorde divine. D'*Eblis* on a fait probablement *Diabolus*, le *Diable*. Ce chef des Djinns n'est plus si désobéissant aujourd'hui : le trait que nous allons rapporter prouvera, au contraire, son trop grand empressement à obéir à la créature qu'il avait refusé de saluer à sa naissance. Je tiens le fait d'un personnage grave et mystique, qui se disposait à entrer dans une célèbre société, mais qui n'y a pas été admis. Il essayait, en présence de plusieurs personnes, d'établir, par un exemple tout-à-fait saisissant, que non

seulement il est de mauvais ton d'user de l'imprécation : *que le Diable t'emporte !* trop familière aux gens du peuple ; mais encore qu'il est dangereux de la proférer, lors même qu'on n'y ajouterait pas l'intention, attendu que le Diable rôde sans cesse autour de nous, *tanquam leo quærens quem devoret*, et qu'il ne demande pas mieux que de nous prendre au mot, dès qu'il s'agit de faire du mal. Or, nous disait le dogmatiseur, je tiens d'un vénérable chanoine de Saint-Jean de Lyon, homme tout-à-fait digne de foi, l'anecdote suivante qu'il disait être arrivée, de son temps, dans cette ville.

Certain personnage de quelque distinction attendait avec impatience qu'on lui apportât ses bottes. Les bottes étaient encore sur la sellette, et l'on répondait : je vais ; mais on ne venait pas. L'irritation du pétulant monsieur passa bientôt à l'emportement, tant et si bien que, sortant à la fin des bornes, il envoya, en échange de tous ces *je vais* sans exécution, un bel et bon *que le Diable t'emporte !* L'exécrable souhait eut un effet si prodigieux que le maître cessa d'entendre brosser, que le valet de chambre cessa de lui répondre, et que les bottes restèrent à demi-lustrées. Passant alors dans le cabinet de son valet de chambre, le maître étonné n'y trouva personne : le groom avait disparu ; le Démon l'avait emporté.

— Fort bien, Monsieur, dis-je au narrateur ; votre anecdote prouve assurément votre première

proposition, à savoir, qu'il ne faut donner au Diable qui que ce soit ; mais elle prouve quelque chose de plus : que l'on répète souvent des récits qui rendent un faux hommage au souverain Juge de nos pensées et de nos actions. Ici, Monsieur, *l'homme tout-à-fait digne de foi* a supposé que Dieu châtiait l'innocent au lieu de frapper le coupable. L'individu à punir était le maître, et c'est pourtant sur le valet que serait tombé le châtiment !

Au surplus, c'est attribuer gratuitement à l'Esprit du mal plus de pouvoir sur les hommes que le Créateur ne lui en a laissé. S'il ne s'agissait, Monsieur, que de crier à quelqu'un : *le Diable t'emporte!* pour lui administrer une petite correction, il faut convenir que ce serait un moyen trop facile d'expédier son monde.

CHAPITRE X.

LA TANTE ARIE.

Ah ! bonne fée, enseignez-moi
Où vous cachez votre baguette.
BÉRANGER

A travers toutes ces Puissances de l'air qui ont occupé nos premiers loisirs, nous n'avons encore rencontré que des sylphes tapageurs ou méchants. Telle n'est pas la tante *Arie*, ce génie bienfaisant du pays d'Ajoie, si cher à toutes les familles ! Charmante fée au front serein, au cœur aimant, à la main libérale et caressante, elle ne descend de l'empirée, élément où sa divinité fait sa résidence, que pour visiter les cabanes hospitalières et les bonnes maisons où il y a quelque bien à faire. Elle y dispense des présents à la jeunesse docile et studieuse. Ennemie de la paresse, c'est à peine si elle dépose toute son indulgence naturelle, pour mêler malignement la filasse qui reste encore suspendue à la quenouille d'une jeune fille, lorsque le carnaval est arrivé.

Car il faut savoir que la tante Arie, filant comme

toutes les fées, donne l'exemple du travail en même temps qu'elle en dicte le précepte. C'est un être éminemment moral qui exerce une heureuse influence sur la première éducation.

Les enfants la fêtent et ils en sont fêtés à Noël. Une table chargée de joujoux et de mets délicats est préparée dans un appartement. A un certain signal,—c'est d'ordinaire la sonnette de l'âne sur lequel vient d'arriver la tante aérienne,— les portes s'ouvrent. La tante a déjà disparu; mais elle a laissé de précieuses marques de sa munificence, et les joyeux croyants se précipitent dans la chambre enchantée pour y recevoir leur part des bontés de leur invisible protectrice.

La tante Arie est connue des Allemands : sous d'autres noms, elle joue chez eux le même rôle de générosité au jour des étrennes : sous celui de la dame Hollé, Grimm a parlé d'une certaine intelligence divine qui se plaît à récompenser ou à punir les enfants de la Hesse.

En Toscane, pays de Teutches établis en Italie de temps immémorial, les enfants révèrent une fée aérienne qui ressemble trait pour trait à notre bonne tante Arie, mais à laquelle ils donnent le nom de *Befana*, de celui de l'Epiphanie, parce que c'est la veille de cette fête chrétienne, que leur génie tutélaire descend des régions nuageuses, pour venir les récompenser selon leur mérite. Elle arrive par la cheminée et s'en retourne de même, si

fenêtres et portes sont closes. C'est alors que la Béfane, juge équitable des actions de l'enfance, récompense ou punit : elle remplit les petits bas de ses justiciables soit de friandises, soit d'ordures, selon que les bambins ont été bons compagnons ou mauvais garnements. Au surplus, comme la tante Arie du Montbéliard, la Béfane de Florence sert à motiver tous les contes que l'on débite à la jeunesse, et quelquefois à la gouverner (1).

Il n'est pas inutile de faire observer au lecteur ami des origines que, dans notre langue populaire le nom d'Arie est prononcé ***airie***, ce qui le ramène à son point de départ; car il dérive assurément d'***aëria***, l'aérienne. C'était le surnom de l'épouse de Jupiter, présidant à l'air comme lui (2). Ainsi, nous aurions fait de la reine des dieux une simple fée ; ou bien le génie tutélaire des enfants, chez nos pères, aurait été assimilé à Junon, que les Romains plaçaient au rang de leurs déesses-mères.

Si nous nous en rapportons au sentiment de M. Vallot, membre distingué de l'Académie de Dijon, le nom d'***Arie*** serait devenu, dans le duché de Bourgogne, une interjection patoise de surprise ou d'impatience, ***Arié!*** Cette locution explétive est aussi très-familière aux gens de la classe commune en Franche-Comté : ***Ari!*** s'écriera quelque

(1) Notes de M. Moreau de Saint-Méry, sur les divertissements de Florence, par Fabroni.

(2) *Dictionnaire des Mythologies.*

personne étonnée de ce qu'elle entend ; c'est comme si elle s'écriait : *en vérité!* Tels sont, dans les lieux qui ont d'ailleurs perdu tout souvenir de la divinité de l'air ou de Junon *Aëria*, les seuls restes de dulie que je connaisse à sa gloire. C'est dans le même sens, que le nom de Jupiter, en se modifiant dans notre langage, a fourni au peuple de la même province l'interjection d'extrême étonnement, *Jeu* (1) !

O tante Arie, dites-nous donc au juste si vous appartenez à la mythologie celtique ou à la mythologie latine !

(1) Inutile de faire observer que *jeu* est mis pour *Jovis* dans le mot *jeudi* ; le jour de la semaine qui porte ce nom était consacré à *Jupiter* (*Jovis dies*).

CHAPITRE XI.

LES BOIS HARMONIEUX DE CITHERS.

Mes sens étaient frappés d'une douce harmonie.
(Opéra de GULISTAN).

— Furtif et seul, quittant sa tour à la nuit close,
Vers ces bords enchantés, il dirige ses pas.
Rêveuse, aux mêmes lieux, belle comme une rose,
Dans les touffes de nymphéas
Chantait la jeune fille ; on eût dit une lyre
Tant sa voix était tendre. A ces accents si doux
Le chevalier ressent un charme qui l'attire ;
Il vole, il tombe à ses genoux.
DE SAINT-JUAN.

Si le hasard avait placé le berceau de mon enfance au bord des torrents qui tombent des Vosges sur la Franche-Comté, je ne me serais jamais éloigné de ces jardins de délices, et surtout j'aurais, de préférence à tant d'autres, choisi pour but de mes promenades les frais ombrages de Cithers (1). Là, de mystérieuses symphonies vous attirent, d'une force qu'on dit irrésistible, et doivent vous procurer, si vous êtes poète, de divines inspirations. Le souffle des vents, comme dans la reli-

(1) Entre Lure et Luxeuil (Haute-Saône).

gieuse forêt de Dodone, tire des chênes de Cithers des sons vraiment magiques, dont la douceur réalise les merveilles de la harpe éolienne. Tantôt c'est le cor de chasse qui marie ses mâles intonations aux soupirs féminins de la flûte et aux accents presque parlés du haut-bois; tantôt c'est la voix fugitive d'une jeune immortelle qui s'accompagne de la lyre et qui forme des solos ravissants dans ce concert aérien. Pour résister aux séductions de l'invisible sirène, il faudrait, comme le sage Ulysse, se fermer les oreilles, et s'éloigner avec courage; car ceux qui ont cédé à l'attraction de l'insidieuse musique, se sont égarés dans le labyrinthe, jusqu'au retour d'un second soleil. A la place de ces délicieuses symphonies qui les avaient enivrés d'abord, ils avaient fini par n'entendre plus que des cris discordants, des blasphèmes, des ricanements prolongés, à travers ces bocages de plus en plus désenchantés de leur prestige.

Les personnes qui aiment à chercher le motif de l'imposition des noms topiques, dont le sens est perdu, peuvent se persuader que *Cithers*, nom du village voisin de la forêt prestigieuse, dérive du latin *Cythara*, ou de l'allemand *Cithers*, la lyre, la guitare; l'imagination qui a déjà fait les frais de la féerie musicale qu'on vient de signaler, doit s'en tenir à cette création, sans aller plus loin. Il ne serait pas raisonnable de contester une pareille étymologie.

Ailleurs nous redirons encore les charmes mythologiques de ce lieu si gracieusement nommé, et nous y montrerons une ondine chantante qui a inspiré la muse de M. de Saint-Juan. Il est, dit le jeune poète,

Il est au fond d'une vallée,
Dans notre pays de Comté,
Une source à l'onde isolée
Roulant sur un sable argenté.
Étendant leurs rameaux sans nombre,
Une forêt de chênes verts
Semble voiler d'amour et d'ombre
Ce lieu charmant, nommé Cithers.

Le poète a presque dit Cythère; mais il a bien fait de ne pas nommer l'île où Vénus reçut les hommages de l'antiquité : on voit trop nettement ici que le village franc-comtois de Cithers a emprunté son nom du phénomène éolien de sa forêt.

CHAPITRE XII.

LE PLEURANT, LE MUSICIEN, LE CRIEUR DES BOIS.

> Le crieur est un esprit qui imite le cri des animaux sauvages, oiseaux et quadrupèdes, de manière à tromper tout le monde. Il se tient dans les bois, etc.
> On redoute de s'approcher de ces forêts et des lieux circonvoisins. (GRIMM., trad., t. I, p. 455).

> Vox in Rama audita est ploratus et ululatus multus : Rachel plorans filios suos, et noluit consolari, quia non sunt. S. MATTHIEU, ch. II, v. 18.

On avait parlé plus d'une fois au professeur Bourgon (qui a publié en 1841 le premier volume d'une *Nouvelle Histoire de Pontarlier*), d'un Esprit de l'arrondissement de cette ville, bien connu de tous les montagnards sous le nom du ***Pleurant des bois***; mais, en sa qualité de professeur et d'historien sévère, cet écrivain de l'école éclectique ne s'est pas fait scrupule de renvoyer au chat-huant des montagnes boisées du voisinage (1) les accents plaintifs qui viennent à l'oreille du voyageur, et qu'il prend tantôt pour les tristes plaintes d'une créature humaine qui se meurt dans quelque

(1) *Hist. de Pontarlier*, 1re partie, ch. I, p. 2.

précipice, tantôt pour celles d'un esprit infortuné qui promène sa mélancolie dans les plus profondes solitudes. Quelle que soit l'opinion d'un savant sur ce phénomène aérien, nous devons faire une plus large part à l'opinion commune en rapportant ici nos traditions populaires, sans trop nous inquiéter de leur fondement.

Les Juifs avaient aussi, dans l'air de la solitude, aux environs de Jérusalem et d'Éphrata, une voix émouvante et plaintive qui ébranlait les fibres de leurs cœurs; c'était celle de Rachel, cette tendre mère, dont on montre encore le tombeau à une lieue de Bethléem : *Vox audita est in Rama*, Rachel pleurant ses fils, et refusant toute consolation, parce qu'ils ne sont plus. Cette plainte aérienne s'y fait toujours entendre.

Aux Esparons, à vingt minutes de marche du village de Cuvier (1), vous entendez des cris dans l'air, dès les onze heures du matin; et ces cris qui vous glacent d'effroi (dit un instituteur primaire qui nous a garanti le fait) partent d'une poitrine humaine, à n'en pas douter. « Si c'était à onze heures du soir, au lieu de onze heures du matin, il serait permis de les confondre avec les cris funèbres du hibou; mais ma mère les a elle-même entendus; rien par conséquent de moins douteux. »

Une autre fois pourtant, ce seront des coups

(1) Département du Jura.

d'archet sur des cordes sonores, qui se feront écouter avec un doux saisissement, tel que les magiques symphonies des bois de Cithers, au pied des Vosges.

Pour achever de prouver aux incrédules qu'il s'agit bien autant d'un esprit que d'un phénomène, j'ajoute encore, d'après la même autorité, qu'il se passe, dans cette mystérieuse contrée, des choses plus capables de vous épouvanter que de vous réjouir. « Des personnes que j'ai connues (poursuit l'instituteur) étaient allées, près de là, épierrer un champ, dans le cours de la matinée. Tout en se livrant paisiblement à ce travail, elles s'entretenaient ensemble des prodiges dont cette localité était si souvent le théâtre, lorsque au même instant les barres qui entouraient leur héritage furent emportées par un être invisible. Ces témoins sont irrécusables, vous pouvez en toute sûreté vous confier à leur déclaration. »

Quant à moi, je puis attester à mon tour que, me trouvant au bois de Crimont (1), en 1826, j'entendis par derrière moi, à une assez grande distance, comme le cri inarticulé d'un homme qui réclame quelqu'un; que je me retournai, et que, n'apercevant personne, je demandai à ceux qui m'accompagnaient si c'était une voix que j'avais entendue. — On me répondit affirmativement;

(1) Département du Doubs.

mais comme nous continuions la marche, sans attendre celui qui nous appelait, je proposai de nous arrêter, afin de lui donner la possibilité de nous atteindre. « Allons toujours, me dit-on en souriant, il nous rattrapera bien, s'il le veut; c'est l'*Esprit de Crimont.* »

J'ai, depuis, tâché de m'expliquer le phénomène d'acoustique qui se renouvelle si souvent en cette localité du territoire de Malans-sur-la-Loue, privée qu'elle est de rochers qui puissent faire écho; et, sans y parvenir, j'ai du moins remarqué que la dénomination de *Cri-mont*, déjà mentionnée aux anciens titres, est une bonne preuve que le *cri* se fait entendre depuis bien longtemps sur cette montagne (1).

L'Allemagne ne manque pas d'esprits crieurs. Les frères Grimm nous apprennent qu'il y avait un *crieur* dans les bois de Langen-Bronbach, et un autre *crieur* dans ceux de Holl, aux environs d'Ober Kainsbach, en 1753. On redoutait de s'approcher de leur séjour, comme au temps où Tacite écrivait sur les mœurs des Germains.

Les Galls, nos ancêtres, avaient des forêts qu'on regardait encore comme sacrées au temps de Grégoire de Tours. C'est au sein de ces forêts sau-

(1) *Cri*, appel (Bullet, *Dict. Celtiq.* Recueil des mots de la langue primitive).—*Malans*, nom du territoire, viendrait-il du celtique *malaen* : diable ? — On disait autrefois avoir les *malins* pour avoir les mauvais esprits, être possédé.

vages que résidaient leurs terribles divinités, et que s'accomplissaient les mystères du druidisme. La profonde vénération qu'elles inspiraient aux peuples, ne permettait à personne d'y pénétrer, si ce n'est en se traînant, par respect, sur son ventre comme un humble reptile : on ne s'en approchait non plus qu'avec une religieuse terreur (1). Nous pourrions sans témérité avancer ici que les bois signalés aujourd'hui par de telles croyances, ont été jadis des sanctuaires, et qu'ils ne sont pas encore tout à fait déshérités de leur antique vénération.

(1) César, Lucain, Tacite, etc., etc.

CHAPITRE XIII.

LE SOUPIRANT DU VAUX-DE-ROCHE.

Il crie ou chante, pendant la nuit, des paroles lamentables. Les plus credules pensent que, pour n'avoir rien à craindre de l'Esprit errant, il faut avoir sur soi du beurre et du sel, et lorsqu'ils passent de nuit dans le voisinage, ils ont soin d'en porter dans leurs poches

(MASSON. La nouv. Astrée, t. I, p. 224.)

Le vallon de Glais, qui prend sa naissance sous le fort de Blâmont (1) et qui traverse une partie de l'ancien comté de Montbéliard ou du pays d'Ajoie, est un séjour aimé des fées et des esprits, comme les vallées des monts Saphirs de l'Orient (2). Lui aussi se trouve creusé aux flancs d'une montagne de la nuance du saphir, puisque les Allemands traduisent *Blâmont* par *Blaeuberg* ou le mont bleu ; et que *Glais*, nom du joli village qui est

(1) Département du Doubs.

(2) *Saphiri montes*, les montagnes de Kaf, fameuses par leurs Ginns et leurs Péris.

bâti sous le fort de Blâmont, exprime la même couleur (1) ou signifie du verre (2).

C'est sur la riante vallée de Glais que débouche le vallon plus petit et plus resserré qu'on appelle ***le Vaux-de-Roche***, rendu célèbre par M. Masson, dans son roman de la ***Nouvelle Astrée.*** Le val de Roche est un ravin tout peuplé de taillis et tout sauvage, qui n'aurait rien de remarquable pour le curieux, gravissant ses sentiers pénibles, si l'on ignorait qu'un esprit malheureux l'a choisi pour sa retraite.

J'ai descendu un soir son ravin privilégié, sans rien entendre d'extraordinaire qui m'avertît de sa présence. Il est vrai qu'il n'était pas tard et que je n'avais pas peur, deux conditions indispensables pour entendre les soupirs de l'Esprit. Autrement,

(1) Une ballade bretonne le prouve dans le vieux mot *glas* (et quand j'explique *glais* par un terme breton, c'est que j'ai acquis la presque certitude que la partie du Montbéliard qui nous occupe a reçu ses colons des îles Britanniques, depuis l'arrivée de saint Colomban et de saint Déicole). Voici quelques vers de la ballade :

Ar benbereza Geroulas
Nag è deuz eur plijadur braz
Da zoug eur zae satin GLAS,
Pa ra gant autrounez an dans ;

ce qui veut dire : que l'héritière de Kéroulas doit être heureuse d'avoir cette robe de satin *bleu* pour danser avec ces messieurs !

Plus loin, l'héritière de Kéroulas s'écrie :

Me a garse bea goulmic GLAS !

C'est-à-dire, que ne suis-je petit pigeon bleu !

(2) Glass, en allemand.

j'aurais senti passer près de moi cette espèce d'âme en peine qui expie sans doute dans le désert les fautes d'une autre vie ; et son aile eût fait siffler l'air que je respirais, comme l'aile de la hulotte ou de l'orfraie. Le sylphe du Vaux-de-Roche ne parle pas à tout le monde.

On dit qu'en lui jetant un peu de beurre et de sel, on se le rend favorable, s'il est contrariant ou mauvais ; cela nous fait conjecturer qu'il ne vit pas absolument de l'air du temps, et qu'il s'accommode de loin en loin quelque sorte de cuisine, afin de varier son régime alimentaire, qui serait par trop austère pour un pénitent païen ou pour un demi-dieu, si tant est qu'il en est un.

Cependant, il faut l'avouer, c'est également avec du *ghi* (ou beurre fondu) et avec du lait tout simplement que les Hindous se rendent propices leurs Déoutas. Les Védas ou livres sacrés de l'Inde sont remplis de prières et d'incantations pour détourner les maléfices des intelligences de l'air (1).

(1) *De la Philosophie des Hindous*, par Colebroke, 2e partie. Traduction de M. G. Pauthier.

CHAPITRE XIV.

L'ESPRIT DU REVERMONT.

Je suis l'enfant de l'air, un sylphe, moins qu'un rêve.
VICTOR HUGO.

Une personne digne de foi, très-digne de foi, je vous en réponds, m'a rapporté bonnement (je ne dis pas qu'elle me l'a conté) qu'étant un jour en Revermont (1), dans les parages de la pierre des Fées de Simandre, avec un jeune villageois des environs de Chavannes ou de l'ancienne Chartreuse de Séligna, elle ouit à plusieurs reprises, dans l'air, un bruit dont elle lui demanda la cause; mais son compagnon ne répondant rien, elle lui avait dit : « Vous êtes donc sourd? Quoi! vous n'entendez pas?

« — Si, si, fait-il, j'entends parfaitement.

« — Hé bien! d'où partent ces cris? »

Le pauvre garçon, craignant d'être raillé de sa crédulité, ou taxé de superstitieux, n'osait rien ajouter de plus.

(1) Département de l'Ain.

« Dites-moi donc d'où vient cette voix ?

« Hé bien ! Monsieur, vous voulez absolument le savoir, c'est la voix de l'Esprit. »

Le rapporteur de ce colloque me faisait observer à ce sujet que si c'eût été dans la nuit de Noël, il n'aurait pas eu besoin de s'informer de la cause de ce bruit, car personne n'ignore, dans le Revermont et dans le Bas-Bugey, que le roi Hérode voyage alors à travers l'atmosphère, et qu'il y vocifère comme un damné ; mais c'était au mois de juin, en plein jour, en rase campagne, et les montagnes, avec leurs échos, se perdaient azurées et vaporeuses dans l'éloignement.

CHAPITRE XV.

LE PROSCRIT DU BUGEY.

D'une terre cherie
C'est un fils désolé ;
Rendons une patrie
Au pauvre exilé.

BERANGER.

Les pittoresques montagnes du Bugey étaient, sous la domination romaine, un lieu d'exil pour les citoyens de Rome que la loi du plus fort rejetait, du sein de cette capitale, comme des opposants dangereux. On nous donne le château de Réous, dans le Val-Romey, pour avoir servi de prison d'état avant de devenir le séjour d'un seigneur féodal au moyen âge. Cette destination du Bugey a préoccupé le peuple de cette province, qui l'a mêlé à des traditions venues d'autre part.

On parle, mais vaguement, de l'homme du Bugey, et il faut être bien persévérant scrutateur des secrets du passé, pour obtenir sur son compte plus de renseignements que je n'ai pu m'en procurer.

L'homme du Bugey est un malheureux proscrit

que les uns supposent vivant de nos jours, et qui aurait, depuis longtemps, cessé d'exister selon les autres. Je préfère, moi, le croire immortel comme tous les esprits qui ont choisi pour retraite la chaîne du mont Jura. Il n'y a pas, en effet, de raison pour dire qu'il est mort ; il y en aurait au contraire pour assurer qu'il vit, puisque je tiens moi-même, de bonne part, que l'on porte encore des jarres de lait à l'entrée des cavernes qui, tour à tour, lui servent d'asile.

J'ai désiré voir ces cavernes hospitalières où la douce pitié des Bugésiens se porte si religieusement au secours du malheur, et je n'ai pas été assez bien avisé pour m'adresser aux personnes les mieux informées des faits.

Tout ce qu'on a pu m'apprendre de cet infortuné capitaine, c'est qu'il est triste jusqu'à la mort, qu'il se promène la tête baissée et les bras croisés sur sa poitrine, comme l'exilé de Sainte-Hélène ; et qu'il se retire au fond de son antre, pour éviter de s'entretenir avec ses bienfaiteurs. Aussi, respecte-t-on trop sa douleur ou sa misanthropie pour essayer de lui adresser des questions : on pose seulement à sa porte le lait dont il se nourrit, et l'on se retire avec respect.

Le populaire s'apitoie volontiers sur le sort des grands capitaines; et, de sa grâce spéciale, il en fait des immortels, pour leur continuer un culte.

Si nous voulions nous livrer maintenant aux conjectures, nous pourrions supposer que les Bugésiens accordent cette faveur à un chef de guerre de l'armée des Cimbres, Teutobok, arrêté dans leurs montagnes, où il s'était réfugié après la victoire de Marius, et qui, de sa taille colossale, aurait orné le triomphe de son vainqueur au Capitole (1). Son nom reparaîtra un jour dans des traditions semi-historiques : nous devons donc ici nous abstenir de lui accorder une mention plus étendue. Seulement nous pourrions rendre notre supposition plus admissible, en faisant voir en Alsace, au château du Haut-Bar, près de Saverne, un rendez-vous de héros germains, parmi lesquels figure le roi Arioviste. Ils y cachent une existence qui n'a pas cessé depuis tant de siècles, et ils veillent toujours sur les destinées de leurs états. Si leur patrie était un jour menacée de l'invasion d'une nation barbare, ces soucieux capitaines, relevant leur antique bannière et tirant leur glaive rouillé, descendraient soudain la montagne dont les arbres couvrent leur retraite, et ils iraient se remontrer à la tête des Teutons et des Cimbres, pour repousser la tyrannie de l'étranger.

(1) Il a été parlé du géant Teutobok dans mes *Etudes archéologiques du Bugey*.

CHAPITRE XVI.

LE CAVALIER DE CLÉMONT.

Hourra ! les morts vont vite !

Le merveilleux ne fait pas défaut à la montagne du Lômont, petite chaîne qui traverse obliquement la grande chaîne du Jura, parvenue à son extrémité nord-est, de manière à former avec elle une espèce de clé ; ce qui a sans doute fait donner la dénomination de *Clémont* à l'une des terres féodales les plus considérables de la principauté de Montbéliard. On monte aux ruines du château de Clémont par la Combe à la Dame ; c'est un ravin creusé dans le flanc occidental du Mont-Io, nom que l'on a traduit en latin par *Mons-Jovis*, la montagne de Jupiter, mais qui me paraît, à moi, signifier le mont de la clé, car je sais qu'en patois la clé se dit quelquefois la *io* (1).

Si vous vous élevez sur l'éminence cônique et parfaitement isolée qui portait autrefois la forte-

(1) On prononce ce mot en le mouillant, comme les Italiens prononcent *glio*. Il est possible que *Lômont* offre le même sens.

resse du seigneur de cette terre, vous voyez du côté d'Orient, à quelque distance, une zone de rochers très escarpés et taillés à pic par l'effet d'un engloutissement du sol; et cette ceinture naturelle, qui s'arrondit en fer à cheval autour du haut mamelon que vous occupez, est comme le bord extérieur d'un vaste fossé qui vous sépare du plateau de la montagne. Là se laissent apercevoir quelques maisons du village de Montécheroux, auquel on ne monte pas sans échelle du côté de Clémont, circonstance qui paraît lui avoir attiré le nom qu'il porte, corrompu de Mont-Écheloux.

Or, sur le plateau de Montécheroux, lorsque la nuit s'est à demi-voilée d'une gaze de brouillards, et que la lune permet d'entrevoir des formes fantastiques qui se traînent à fleur de terre, on voit quelquefois passer, bride abattue, un cavalier noir qui a le visage ensanglanté et le front couvert d'un bandeau. Il pousse, dit-on, des cris étouffés ou furieux. Rien n'arrête sa course. Une force irrésistible l'attire sur les précipices qui servent de fossés naturels au château, et il y disparaît avec sa monture effarée.

Les interprètes du sens moral de cette tradition, au lieu de la comparer à des traditions analogues qui s'entretiennent sur d'autres localités, aiment mieux croire qu'il s'agit ici de l'âme en peine d'un intendant de la seigneurie de Clémont, qui, en punition de ses excès commis sur les pauvres

sujets de son maître, serait condamné à errer ainsi, la tête cassée, sur les rochers témoins de ses exactions et de ses crimes. Je conviens que ce mode d'appréciation est plus édifiant, et qu'il vaut mieux que la science ; mais, pour rendre plus d'hommage à la vérité, ne devons-nous pas faire remarquer que les apparitions de Bonlieu et du proscrit du Bugey ont bien des traits de ressemblance avec le cavalier blessé de Montécheroux, et qu'il peut bien avoir été calqué sur un type commun que nous avons déjà découvert aux monts Caspiens comme aux monts des Gattes. Nos héros disgraciés seraient des imitations effacées d'anciens tableaux, des ombres de Bellérophon, de Wishnou, du roi Arthus, ou de quelques guerriers célèbres que le peuple aurait divinisés, quoique malheureux.

J'en demande humblement pardon à certains lecteurs qui ne voudraient trouver dans nos recherches que des contes bleus, purement et simplement racontés, sans commentaires. Comment et pourquoi s'informer si ces mêmes contes se répètent ailleurs, en des pays lointains?—Ce serait, je crois, avoir pris un soin parfaitement stérile que d'avoir recueilli de pareils enfantillages de localité ; et ce serait de plus avoir signalé nos provinces comme les plus superstitieuses de toutes, que d'avoir négligé de dire qu'elles ne sont pas les seuls pays de l'univers où cette espèce de monnaie fruste ait cours. Ne leur faisons pas cette injustice : indi-

quons quelquefois, pour servir de point de comparaison, les lieux où nous apercevons des conformités de traditions populaires, sans pour cela prétendre qu'il y ait toujours filiation de peuples et transmission d'idées.

On sait que l'Asie centrale est la région des Esprits par excellence. H'Lassa, la capitale du Thibet, est, comme son nom l'indique, le séjour des Esprits. De H'Lassa à la Chine, le chemin traverse une chaîne de montagnes qui en a pris aussi sa dénomination. *Lha-Ri* est le mont des Génies. Au pied de cette montagne, à l'orient, est la résidence de Lha-Ri, où les missionnaires Huc et Gabet (1), au mois de mars 1846, trouvèrent une pagode en l'honneur d'un fameux général nommé Kouang-Ti. Ce guerrier avait vécu au III[e] siècle ; il avait été mis à mort avec son fils Kouang-Ping, après de nombreuses et brillantes victoires. Les Chinois disaient qu'il n'était pas mort réellement, mais qu'il était monté au ciel, où il avait sa place parmi les dieux (2). Les princes Mandchoux, qui règnent actuellement à la Chine, ont nommé Kouang-Ti esprit tutélaire de leur dynastie, et lui ont élevé un grand

(1) Notre vénérable compatriote Gabet, de Nevy-sur-Seille (Jura), mort, en 1853, à Rio-de-Janeiro, emportant les regrets de toutes les personnes qui ont eu le bonheur de le connaître. Le récit du voyage de M. Huc et de M. Gabet, inséré dans les *Annales de la Propagation de la Foi*, — Novembre 1849, — a intéressé toute la France catholique.

(2) « Achille reçut chez les Grecs cette apothéose. » (Collin de Plancy, *Diction. infernal*).

nombre de pagodes. On le représente ordinairement assis, ayant à sa gauche son fils qui se tient debout, et à sa droite son écuyer. Le temple de Kouang-Ti à Lha-Ri se nomme Kouang-Ti-Miao, c'est-à-dire, temple du Dieu de la guerre.

Qui ne sera frappé de la similitude du sort de ce généralissime chinois avec celui des Wishnou, des Bellérophon, des Aratus et des Artus ? Comment expliquer ces conformités de mythes chez des nations qui se ressemblent d'ailleurs si peu ? — Ce serait facile, mais il faudrait disserter.

CHAPITRE XVII.

LE SYLPHE CAVALIER DE BONLIEU.

« C'est ainsi que (Caliki) les Bramines appellent un cheval blanc, ailé, superbement enharnaché, qu'ils supposent être dans les cieux. Ce cheval est mené par un roi qui tient le sabre levé, et ce roi est sans doute Wishnou. (L'abbé BANNIER.)

Les monts majestueux, hérissés de noirs sapins, qui se mirent dans les lacs de Bonlieu, du Franois, du Mâclu, de Narlay (1), ont aussi leur Esprit aérien. Celui-ci n'est pas l'objet de moins de conjectures de la part du montagnard de ces parages. On a plus tôt fait de dire que c'est l'âme en peine d'un ancien seigneur de l'Aigle, que d'en rechercher la vérité. Si cet esprit voulait se communiquer aux dissertateurs du coin du feu ou du cabaret, certainement il leur apprendrait qu'il est d'une origine plus antique et d'un pays plus éloigné, car je présume qu'il est venu du fond de l'Asie centrale avec les peuples qui ont occupé d'abord la Germanie et

(1) Dans le Jura.

qui, plus tard, ont fait invasion dans la Grande-Bretagne et dans les Gaules.

Quelques yeux doués de plus de clairvoyance que les nôtres ont vu le cavalier de Bonlieu botté, armé, casqué, chevaucher dans les airs sur son blanc palefroi, s'abattre dans la plaine sans la toucher, et repartir aussi prompt que l'éclair. D'autres ont aperçu son roussin seul, attaché par la bride à la roche escarpée, comme à un ratelier. Il était tout en dehors de la roche, en l'air, le crin hérissé, la queue tendue, attendant avec impatience qu'il plût à son maître de venir l'enjamber, afin de recommencer au plus tôt ses courses ossianiques à travers les vapeurs de l'atmosphère.

Des hommes qui comptent aujourd'hui parmi les vieillards, se sont, dans leur jeune temps, livrés avec une ardeur singulière à la recherche d'un certain petit livre où quelque Merlin du pays a déposé le secret d'intéresser le sylphe en sa faveur; car, disent-ils, bon nombre de personnes, pressées d'arriver à leur destination ou intéressées à fuir la poursuite des gens suspects, n'ont pas invoqué en vain son assistance. Mais je crois qu'ils le calomnient quand ils assurent que l'invisible cavalier a maintes fois favorisé la contrebande. Nous le croyons trop honnête homme pour seconder un commerce interlope aux dépens des négociants de l'intérieur. Je croirais toutefois sans peine que son obligeance compatissante se prête quelquefois,

comme on dit, à seconder les cœurs aimants, séparés par trop de distance, et que, dans ce cas, il est assez bon pour recevoir en croupe un jeune amoureux à qui la nuit ne serait pas assez longue pour la passer en voyage et en tête-à-tête avec sa belle. Encore faudrait-il que le bon génie de la montagne fût bien persuadé de la pureté de pareilles amours; car on le dit grave et même triste, ce qui ne permet pas de supposer qu'il s'amuse aux dépens des mœurs et de la tranquillité des familles.

Au reste, tous ces bruits méritent confirmation. Bornons-nous plutôt au fond des choses, sans nous arrêter aux broderies : il s'agit d'un héros, tantôt à cheval et tantôt à pied, mais surtout d'un héros sombre et malheureux.

Aussi supposerai-je avec beaucoup de vraisemblance que c'est le même personnage que l'on rencontre quelquefois dans les sentiers de la forêt de Bonlieu, lorsque les ombres du soir épaississent celles qui règnent déjà sous le dôme des hêtres et des sapins. C'est, assure-t-on, un grand seigneur de la contrée qui aurait fini par une mort bien cruelle. M'étant informé de ce genre de mort, il me fut dit que, passant un soir par les mêmes lieux, le haut baron y fut tout à coup assailli et pris à la gorge par une troupe de chats noirs qui tenaient le sabbat sur un arbre de la forêt, et qu'il succomba sous le nombre, victime de la sorcellerie. Et c'est pour cela qu'on le voit encore tout souillé de son

sang, errer tristement sur le théâtre de sa catastrophe.

Quoi qu'il en soit de la cause de son infortune, l'esprit de ce guerrier n'est pas le seul que l'on connaisse : il en existe de semblables ailleurs, sur lesquels on fabrique des contes aussi merveilleux. Nous citerons, entre autres, le cavalier de Montécheroux, qui fera l'objet d'un nouveau chapitre sur le même sujet, bien que l'on ait fait de lui un mauvais intendant au lieu d'un héros malheureux.

Ce héros malheureux appartient à un type commun que l'on retrouve avec le cheval aérien dans les anciennes mythologies.

Le brave Bellérophon, qui enfourchait si bien Pégase, s'étant brouillé avec l'Olympe, finit par errer à pied dans les déserts, rongé de soucis et évitant la rencontre des mortels. Bellérophon, combattant la Chimère, est peut-être le mémorial d'un célèbre capitaine qui combattit les Cimmériens, peuples riverains de la mer Caspienne et de la mer Noire.

Le cavalier de Bonlieu ressemble singulièrement à celui que les Hindous ont peint dans un de leurs tableaux sacrés (1), pour donner une idée approximative de ce que sera la dixième incarnation de Wishnou, quand ce dieu, qu'on représente souvent à cheval, viendra, monté sur Kaliki, se manifester à

(1) *Cérém., mœurs et cout. rel.*, tom. VI., 309.

toute la nature. « C'est ainsi, dit l'abbé Bannier, que les Bramines appellent un cheval blanc, ailé, superbement enharnaché, qu'ils supposent être dans les cieux. Ce cheval est mené par un roi qui tient le sabre levé, et ce roi est sans doute Wishnou. » Ils ajoutent que ce prince parcourra toute la terre, alors couverte de crimes, afin d'en exterminer les habitants. Ne semble-t-il pas voir, dans l'***Apocalypse*** de saint Jean, ce ***cheval pâle***, monté par un ange qui a nom la Mort, et à qui Dieu a donné pouvoir sur les quatre parties du monde (1)? Nous aurons l'esprit en suspens sur le jour futur de la grande catastrophe de l'univers, aussi longtemps que le cheval Kaliki tiendra lui-même le pied droit suspendu; car, dès qu'il le posera sur la terre, la terre s'abîmera dans le néant. J'ai toujours peur, depuis que je sais cette opinion des Bramines, que le cheval blanc de nos montagnes de l'Aigle et de Bonlieu soit le véritable Kaliki de l'Inde, et qu'il ne vienne, en s'approchant trop de notre sol, à le frapper de son pied redoutable.

Les Brahmanes du Malabar, parlant de Wishnou dans sa huitième transformation, incarnée sous le nom de Parassouarama, débitent que le divin soldat, après avoir fait avec succès la guerre aux rois de la race du soleil, affligé de l'ingratitude des prêtres du pays, se retira sur les monta-

(1) *Apo.*, ch. VI, v. 8.

gnes des Gattes, où il continua de vivre sous la forme humaine : ils le peignent dans leurs tableaux tenant une hache d'une main et des feuilles de palmier de l'autre, attributs qui caractérisent ses inclinations guerrières et son séjour au fond des forêts (1).

Il n'y a rien d'impossible à ce que ce mythe indien n'ait été enseigné sur les bords de la mer Baltique, par les Hindoux qui les ont fréquentés dans les temps antérieurs à l'histoire des Germains; il n'est pas improbable en même temps que le souvenir altéré de Wishnou ne se soit perpétué dans le roi Arthus, héros infortuné qui, après avoir versé avec gloire son sang pour la défense de sa patrie, à la fin, trahi par la fortune, s'est retiré dans le fond des forêts, où il se distrait par l'exercice de la chasse, du souvenir de ses malheurs, en attendant le moment favorable de reparaître avec tout l'éclat d'un prince légitime.

Pour moi, je ne doute pas que le cheval et le cavalier ne soient fort anciens chez nous. C'est à cette pensée que peut se rapporter le choix d'un certain type de nos monnaies gauloises, qui offraient d'un côté un Pégase ou un cheval sans frein (2), et de l'autre une tête à casque ailé. L'on a tourné et retourné mille et mille fois une

(1) L'*Hindoustan*, par P., t. I, p. 98 et suiv.

(2) *Commiss. des Antiq. de la Côte-d'Or*. 1832, 1833, page 216. Rapp. de M. Baudot.

autre médaille d'argent et de petit module, qui, d'un côté, présente un buste ailé comme celui d'un Esprit, avec le mot inintelligible ***Ateula***, et, au revers, un cheval avec le mot ***Ulatos***, que l'on ne comprend pas mieux (1).

Ceci nous reporte au général divinisé des Tartares Mandchoux, dont nous avons déjà parlé par occasion dans nos pages précédentes. S'il s'agit d'Attila, on sait qu'il était venu en Occident avec ses Huns et sans doute avec leurs génies tutélaires. La médaille, en ce cas, n'aurait pas été frappée dans leur pays natal, car elle n'en porte pas le cachet; mais elle aurait été frappée dans l'Europe occidentale, à en juger par les caractères de l'inscription. Elle était fréquente chez les Galls et chez les Bretons, où le mythe du Cheval ailé et du prétendu roi Arthus subsiste toujours. Or, si c'est aux hordes de l'Asie que nous devons l'apparition d'un génie ailé sur ce signe monétaire, rien ne nous empêche de conjecturer qu'il s'agit de l'***Esprit président des montagnes***, qui était déjà honoré chez les Tartares, à cette époque, puisque le général apothéosé de la montagne de Lha-Ri avait déjà vécu au IIe siècle de notre ère (2).

(1) *Sed equus apparet in celticis et britannicis nummis frequens.* (Georg. Eccard sur l'origine de la Germanie, p. 214.) L'auteur s'arrête au sentiment de ceux qui attribuent cette pièce à Attila, roi des Huns : Eh bien! qu'on fasse attention au pays originaire des Huns!

(2) Le P. Kircher (*Chin. illust.*) dit que le dieu de la guerre, suivant les Chinois, était né d'une fleur. On en disait autant de Mars en Europe.

CHAPITRE XVIII.

LES CHASSEURS NOCTURNES.

> Parmi ces traditions répandues à travers l'Allemagne, il en est qui remontent jusqu'à l'Orient, qui se lient de très-près à celles de l'Inde et de la Grèce. XAVIER MARMIER, Souvenirs de voyages.

Un jour que je montais avec le savant helléniste M. Schweighaeuser, de Strasbourg, au mur païen qui couronne la montagne de Sainte-Odile, il m'apprit que, dans l'opinion des paysans alsaciens, la vallée d'Ottrott était la résidence d'un Esprit qu'ils qualifient de *chasseur sauvage.* A quelques jours de là, son émule en réputation, son collaborateur aux antiquités de l'Alsace (1), M. de Golbéry, me conduisant à un autre mur payen sur le Tœnichel, par le frais vallon de Ribauvillé, ajoutait à cette première donnée qu'il

(1) Ces savants ont publié, en 1828, un magnifique vol. in-fol., sur les châteaux, les monastères, les lieux les plus importants de la Basse et de la Haute-Alsace, avec une foule de dessins lithographiés, sortis des presses de M. Engelmann.

n'y avait peut-être pas, en Allemagne, de vallée tant soit peu fameuse, qui n'eût son sylphe chasseur comme la belle vallée des Vosges.

Ces traditions étrangères réveillèrent aussitôt en moi de pareils souvenirs, que j'avais autrefois recueillis dans ma patrie, et dont je dois compte à mes lecteurs. Je leur parlerai donc du chasseur d'Oliferne et de celui de Scey-en-Varais; mais ils me permettront d'abord de leur indiquer, en dehors de mes limites, quelques autres chasseurs aériens formés sur le même type. Une telle excursion est toute dans l'intérêt de la science, pour les personnes sérieuses qui aiment à remonter aux points de départ de toutes choses, même de celles qui paraissent futiles, mais qui ne le sont pas plus que les sujets mythologiques de la Grèce et de Rome.

Dans le Teutcheland, le chasseur sauvage est une des croyances les plus répandues : Grimm cite celui des environs de Saalfeld et de Wirbach, qui se met quelquefois à la poursuite des pauvres petits nains, ramasseurs de mousse dans les sombres forêts de sapins (1); il cite aussi le chasseur impie Hackelberg, qui a demandé à Dieu, au lieu de sa part du paradis, de continuer l'exercice de la chasse au sein des forêts du Sœlling, et qui chassera sans relâche et sans repos jusqu'à la fin du

(1) *Trad. allem*, t. 1, p. 70.

monde ; il mentionne également le chasseur éternel de Munster qui, ayant à son passage devant une fenêtre essuyé une raillerie de la part d'un tailleur de cette ville, le culbuta rudement de son établi, en lui faisant lancer un coup de pied par son cheval.

Le féroce Chasseur est le sujet d'un poème de Bürger. C'est un mythe d'enseignement moral, au sens de M. Xavier Marmier (1), qui voit en lui la punition d'un homme dont l'impiété aurait habituellement profané le saint jour du dimanche, en pourchassant des cerfs sur les champs de la veuve et des malheureux, au lieu d'aller au temple adorer le Seigneur. Condamné à poursuivre éternellement un gibier fantastique sans l'atteindre jamais, il bat les hailliers, les buissons; il se blesse aux ronces, aux rochers, et il ne se reposera plus avant la fin des temps.

La même légende existe dans toutes les contrées du nord (2).

« Dans la Scandinavie, dit M. Guyornaud, Odin révélait souvent sa présence dans les forêts qui lui étaient consacrées par un bruit semblable à celui d'une armée de cavaliers qui volent au combat. On disait alors qu'il chassait à la tête des héros morts, et tous les mortels étaient saisis de frayeur. De

(1) *Souvenirs de Voyages*, p. 220.

(2) Ibid.

cette croyance répandue dans tous les pays teutoniques, est venue la tradition du ***chasseur nocturne***. C'est à minuit qu'il fait ses apparitions au milieu d'un tourbillon de guerriers. Leurs coursiers galoppent sur les nuages, entre le ciel et la terre ; les trompettes sonnent; on distingue la voix du chef faisant entendre à ses soldats fantastiques le cri de ***abbo*** (vieux mot qui signifie ***allons! courage!***); et l'air résonne au loin des cris de la troupe aérienne.

« L'analogie entre le dieu Odin et le chasseur sauvage est évidente, dit M. Guyornaud (1). On appelle, en Allemagne, la troupe d'esprits qui accompagne le chasseur, ***Woden heer*** (l'armée d'Odin); et ***Woden***, en anglo-saxon, veut dire féroce ou furieux (2). »

Le Swétovide des Slaves de l'île de Rugen avait également tous les caractères de l'esprit chasseur et guerrier dont la Séquanie a conservé la tradition. On le représentait jeune, tenant une corne de métal de la main droite, un arc de la gauche, un sabre au côté, dans un fourreau d'argent. Quelque partie du temple qu'on lui avait bâti dans la

(1) Mémoire manuscrit sur les traditions franc-comtoises, ayant obtenu une médaille d'or au concours sur ce sujet, à l'Académie des Arts et Belles-Lettres de Besançon.

(2) « Les chercheurs, dit Collin de Plancy, ont trouvé que *Woden*, dont les races germaniques ont fait *God* (Dieu) en se convertissant au Christianisme, a de l'analogie avec le *Boudha* des Indiens. »
(*Dict. infernal*).

ville d'Akron, avait l'honneur de servir d'écurie à son grand cheval blanc qu'un prêtre seul avait le droit de panser. L'animal sacré faisait aussi des courses nocturnes, et, le lendemain matin, on le retrouvait tout couvert de sueur et de crotte, bien qu'il eût été laissé la veille propre et frais à sa crêche.

Swétovide accompagnait invisiblement les soldats dans leurs expéditions, et ils lui avaient l'obligation de la victoire.

Or, les Slaves et les Ases étaient venus de l'Asie au nord de l'Europe. C'est à l'Asie qu'il faut demander le chasseur nocturne, et Tacite nous montre un Hercule des Parthes, honoré, avec d'autres dieux topiques, sur le mont Sambulos. Ce vaillant chasseur devant le Seigneur comme Nemrod, avertit en songe ses prêtres de lui tenir, près du temple, force chevaux tout prêts pour une chasse. Les coursiers, dès qu'ils se sentent chargés de carquois remplis de flèches, se dispersent dans les forêts; puis reviennent la nuit, les carquois vides, couverts d'écume et hors d'haleine. Ensuite le divin chasseur révèle encore dans un songe quel bois il a battu, et, le lendemain, on y trouve un grand abattis de gibier.

CHAPITRE XIX.

LA CHASSE D'OLIFERNE.

> Quibus si crederis,
> Expectare poteris
> Arturum cum Britonibus.
> (PETR. BLESENSIS. EPIST. 57.)

> Si Britonum ridenda fides et credulus error,
> Arturum expectant, expectabuntque perenne.
> (IOA. ISCANUS, De excidio trojano.)

> En l'année 1598, Henri IV chassait dans la forêt de Fontainebleau; tout à coup il entendit les jappements d'une meute et le son du cor à une distance de demi-lieue... Les bergers du voisinage prétendent que c'est un démon qu'ils appellent le Grand Veneur; mais on croit aussi que ce pouvait bien être la chasse de saint Hubert, prodige qui a lieu dans d'autres provinces.
> (COLLIN DE PLANCY. Dict. infernal.)

La Grande-Bretagne, la Bretagne, la Normandie, le comté de Foix, la Guyenne, et bien d'autres provinces sont des pays de chasse pour le fameux Arthus, roi des Bretons, si souvent nommé dans les romans de la Table ronde. Le *Charroie* ou le *Carré* est le nom que l'on donne en plusieurs lieux de France à la bruyante chasse aérienne du roi Arthus, autrefois réputé grand magicien, d'où est venu, dans le comté de Foix, le mot

d'*énartâ*, enchanter, user de la puissance prestigieuse du roi Artus. Les Bretons des environs de Huelgoat (Finistère) y montrent les rochers énormes dont se composait un château de cet illustre personnage, ruines grandioses, gardées par des animaux aux cris lugubres, et quelquefois visitées par la cour enchantée de ce bon roi.

On assure « qu'il passe encore souvent en l'air, criant après ses lévriers ; mais ce sont des sornettes, dit un auteur sérieux, et erreurs populaires anciennes, qu'il est impossible d'ôter de leur esprit, pour être enracinées de trop longue main. C'est pourquoi l'auteur du roman de la Rose dit fort bien et avec jugement :

> « Mais garde que ne soit si sotte
> Pour riens que clerc ne la lui note ;
> Que jà riens d'enchantement croye,
> Ne sorcerie, ne *charroye*,
> Ne Hélénus ne sa science,
> Ne magique ne nécromance (1). »

Ce n'est pas seulement en Normandie, nous dit l'auteur du *Dictionnaire infernal*, qu'apparaissait autrefois le mystérieux chasseur. En l'année 1598, Henri IV chassait dans la forêt de Fontainebleau ; tout à coup il entendit les jappements d'une meute et le son du cor à une distance de demi-lieue. Presque au même instant, le même bruit retentit à quelques pas de lui. Henri ordonna au comte de

(1) Borel. *Dict. d'Ant.*

Soissons d'aller à la découverte ; le comte obéit en tremblant, ne pouvant s'empêcher de reconnaître qu'il se passait en l'air quelque chose de surnaturel.

Quand il revient auprès de son maître : « sire, lui dit-il, je n'ai rien pu voir; mais j'entends comme vous, la voix des chiens et le son du cor. — Ce n'est donc qu'une illusion, dit le roi. » Mais alors une sombre figure se montra à travers les arbres et cria au Béarnais : « Vous voulez me voir, me voici ! »

On a supposé que ce spectre était un assassin déguisé. « Il ne manque pas de gens, dit Matthieu (historien contemporain, connu personnellement de Henri IV), qui auraient volontiers relégué cette aventure avec les fables de Merlin et d'Urgande, si la vérité n'avait été certifiée par tant de témoins oculaires et auriculaires. Les bergers du voisinage prétendent que c'est un démon qu'ils appellent *le Grand Veneur*, et qui chasse dans cette forêt; mais on croit aussi que ce pouvait bien être la chasse de saint Hubert, prodige qui a lieu dans d'autres provinces. Démon, esprit, ou tout ce que l'on voudra, il fut réellement aperçu par Henri IV, non loin de la ville de Fontainebleau et dans un carrefour de la forêt qui a conservé la désignation de la *Croix du Grand Veneur* (1). »

(1) Collin de Plancy, d'après le *Quaterli Magazine*.

Rendons-nous maintenant à la montagne toute boisée où s'élèvent les ruines solitaires du château d'Oliferne (1), antique dominateur des sombres vallées de l'Ain, de l'Anchéronne et de la Vallouse. Célèbres par leurs enchantements, les flancs de cette verte montagne retentiront toujours du son des cors, des voix humaines et des aboiements prolongés qui composent le concert magique où se plaît encore, dit-on, l'âme de l'ancien seigneur de cette terre, comme on entendra toujours ailleurs les chasses miraculeuses du bon roi Arthus.

Un garde forestier, témoin oculaire de ces prodiges, m'assurait, il y a bien longtemps, tout ému qu'il en était encore, qu'attiré un beau matin par le bruit de la chasse, il était arrivé à une clairière de la forêt; que là il avait trouvé rassemblés, sous les amples rameaux d'un chêne, une foule de grands seigneurs, de belles dames et de piqueurs, les uns mangeant sur le gazon, les autres gardant les chevaux ou distribuant la curée à de nombreux limiers; que la joie la plus vive animait le banquet; que, n'osant aborder une société aussi brillante, il s'était reculé; qu'il avait pris, pour s'échapper, un oblique sentier dans le bois; mais qu'enchanté d'un spectacle si nouveau pour lui, il avait retourné la tête, afin d'en jouir encore... Plus rien, tout avait disparu.

(1) Près d'Arinthod (Jura).

Je doute si je dois profiter de l'occasion, pour dire que, dans de vieilles chartes, le nom de ce château fut quelquefois écrit *Holoferne*, comme celui que portait un général persan des troupes de Nabuchodonosor et qu'a rendu illustre l'acte courageux d'une héroïne d'Israel (1). *Holoferne* signifiait le vaillant capitaine (2); et tout ce que l'on raconte du courage indomptable du seigneur d'Oliferne est si prodigieux, que je serais tenté de croire à un secret rapport entre le chasseur sauvage de cette montagne et la signification du nom qu'elle a porté.

(1) Judith, liv. II.

(2) Suivant les interprètes des noms de la Bible.

CHAPITRE XX.

LA CHASSE DU ROI HÉRODE.

> Alors Hérode voyant que les Mages s'étaient moqués de lui, il en fut fort irrité, et il envoya tuer tout ce qu'il y avait d'enfants dans Bethléem et aux environs, depuis l'âge de deux ans et au-dessous, selon le temps dont il s'était fait exactement informer par les Mages.
>
> Evangile selon Saint MATTHIEU

Une histoire aussi curieuse que celle du chasseur aérien d'Oliferne, c'est celle de l'apparition annuelle du roi Hérode, qu'on est bien plus étonné d'entendre raconter dans la vallée de Condes (1), parce que ce roi des Juifs nous est beaucoup plus étranger.

Le soir de la veille des Rois, l'ex-roi Hérode passe avec une meute nombreuse et bruyante, mais si rapidement qu'on évite avec soin de se trouver sous sa direction, car on y serait renversé et foulé sous les pieds sans miséricorde. Laurent Dalphin, marinier, me racontait, en 1847, que, revenant de Lyon, il y avait environ quinze ans, et près d'arriver à Condes, il avait vu — de ses

(1) Jura et Ain.

propres yeux vu — une meute innombrable qu'il prit d'abord pour celle de M. Reydelet, mais qu'il reconnut ensuite pour celle du roi Hérode. Elle venait de passer à la nage la rivière d'Ain, et se répandait dans les champs, dans les prés, dans les vignes. Il entend même encore ses aboiements, qui diminuaient de force à mesure qu'elle s'avançait au fond de l'horizon.

Ayant raconté la chose à Pierre Richoux, celui-ci l'accueillit d'un air d'incrédulité un peu choquant, ce qui amena un défi pour l'année suivante. Il fut convenu qu'à pareil jour, ils sortiraient ensemble du village, et qu'alors ils seraient témoins tous deux de la vérité de ce phénomène. Le passage du chasseur eut effectivement lieu. Antoine Levrat, leur ami commun, qui les accompagnait, peût l'attester. A peine étaient-ils engagés dans un étroit sentier tracé dans les neiges, qu'ils ont entendu de loin, sur les montagnes du Bugey, le train de cette chasse nocturne. Le bruit grossissant de plus en plus, avec une incroyable vitesse, comme si la meute eût marché de front avec le vent, nos braves champions avaient compris qu'ils n'avaient plus qu'à battre en retraite ; et ils étaient rentrés chez eux tout hors d'haleine, et profondément convaincus du passage du roi-chasseur.

« Il y a bien quatre-vingts ans (me disait-on à la même époque) que le Cafi était pontonnier et le plus intéressant narrateur de Condes. Une nuit qu'il

était couché, il est réveillé par les cris : A la barque, à la barque ! La nuit était froide ; on était à la veille de la Fête des Rois, c'est-à-dire précisément au cœur de l'hiver. Il en coûtait au Cafi de se lever; il aurait volontiers envoyé au diable l'importun voyageur. Un sentiment d'humanité le rappelle bien vite à son devoir ; il s'habille à la hâte, court à la nacelle et traverse la rivière. Là, se trouvait un grand monsieur, couvert d'un grand chapeau, armé d'un grand fusil, suivi d'une grande meute. Le personnage entre dans le bateau, il y est suivi de ses chiens, qui chargent d'un poids énorme le frêle esquif. Ces quadrupèdes l'avaient déjà tout couvert, qu'il en sautait, sautait encore, sautait toujours, tant et si bien qu'ils passaient trois cents.

En mettant pied à terre, le généreux passager, désirant récompenser dignement le zèle et le bon cœur du pontonnier, lui remplit la main de pièces d'or. Mais quand l'honnête Cafi, de retour à sa maisonnette, voulut compter les louis qu'il avait reçus, il ne trouva plus dans son gousset que des feuilles de buis !

Il se souvint alors que c'était la veille des Rois, et vit bien qu'il venait d'avoir affaire à ce réprouvé d'Hérode. »

CHAPITRE XXI.

LA CHASSERESSE DE MOISSEY.

> « On croit dans le Périgord à une chasse volante, composée de chevaux ailes montés par des chasseurs... C'est une dame blanche qui est a la tête de cette chasse. » (AIFR. DE NORE. Cout., myth., etc.)

Le Jura n'a pas seulement des chasseurs mâles et infatigables pour animer l'air, dans ses contrées boisées si riches d'ailleurs de traditions : on y fait aussi les honneurs de la chasse nocturne à une belle dame blanche, qui entretient des sons d'un gentil oliphant les échos de la longue forêt de la Serre, aux environs de Dole.

Cette forêt se recommande aux amateurs du merveilleux par une ancienne résidence druidique, connue sous le nom de l'Ermitage de la Serre. On y voit une grotte multiple qui a un rez-de-chaussée dont les portes et les chambres voûtées sont taillées dans le roc. Au dessus de cet appartement est un étage composé également de plus d'une pièce, et où l'on remarque surtout une paroi percée d'un

œil de bœuf, à l'instar de certains dolmens. Le cachet du druidisme le plus pur est là; et l'aspect de ce monument de la nature et de l'art, sous une forêt de chênes nous semble si pittoresque et si extraordinaire, que nous le croirions digne de figurer parmi les décorations de l'opéra des Bardes.

A ce lieu révéré se rattachent encore les apparitions d'une dame blanche, et nous avons tout lieu de croire que c'est la même dame que la chasseresse nocturne de la forêt, à moins qu'elle ne vienne elle-même révéler sa véritable origine à ceux qui s'informent d'elle, et leur dire : Non, je ne suis pas la Diane de ces parages, mais je suis la druidesse de cet antique sanctuaire.

Il y a, parmi les hommes, des esprits assez mal faits pour se plaire à tout dénaturer : ils se sont avisés d'oter à la dame de Moissey jusqu'à sa jeunesse et à ses grâces : ils en font une naine vieille, ridée, malicieuse, marchant toute courbée sur son bâton blanc de coudrier, comme une sorcière de l'ancien régime. Si le fait est vrai, c'est que les esprits de l'air s'amusent quelquefois à se travestir pour éprouver la foi des mortels.

Quant à la dame aérienne qui conduit la chasse à travers les nuages, au dessus des bois agités par ses expéditions, ne la voit pas qui veut. On sait qu'elle a une robe blanche, mais on n'en sait rien de plus. Seulement, on entend, avec une certaine émotion, ses chevaux, ses levriers, ses piqueurs,

ses compagnons et les sons harmonieux de sa trompe.

« On croit, dans le Périgord, à une chasse volante, qui se compose de chevaux ailés, montés par des chasseurs, et de chiens courants. Les animaux poursuivis sont le cerf, la biche, le lièvre et des oiseaux. Ceux qui prétendent avoir vu cette chasse, disent qu'elle est très-bruyante, et qu'on y distingue parfaitement le hennissement des chevaux, le glapissement des chiens, le claquement des fouets, le son du cor et les cris des chasseurs. C'est une dame blanche qui est à la tête de la chasse ; elle donne elle-même de la trompe, commande à tout le monde, et, armée d'une pique, elle se fait remarquer par la couleur de son cheval qui est blanc aussi. L'apparition de cette chasse est un signe certain que de grands événements doivent avoir lieu. On ne manque pas d'ajouter que cette chasse parut en 1792, avant le règne de la Terreur (1). »

La chasseresse de la Franche-Comté et celle du Périgord ne peuvent se ressembler davantage.

(1) *Coutumes, mythes, etc. des Provinces de France*, par Alfred de Nore.

CHAPITRE XXII.

LE CHASSEUR NOCTURNE DE SCEY-EN-VARAIS.

> C'est là la chasse sauvage qui durera jusqu'au dernier jour et qui souvent la nuit passe devant le tyran. Maint chasseur, s'il ne devait se taire, la saurait raconter.
>
> BURGER.

Un autre chasseur éternel fréquente Scey-en-Varais (1). De son oliphant sonore il fait retentir les échos du bassin de la Loue. Aux sombres nuits de la Toussaint et de Noël, l'air ébranlé par les autans se remplit d'un bruit formidable qui portait jadis l'insomnie et les transes dans la couche des vieillards et des enfants, à travers l'opaque chassis de la cabane et le brillant vitrail du château de Saint-Denis. On croyait alors au chasseur aérien de la vallée, aussi fermement dans les vastes salles du manoir féodal que sous l'âtre enfumé du pauvre paysan.

Rappelez-vous, — c'est bien le cas,— cette char-

(1) Département du Doubs.

mante ballade que le jeune Dovalle avait intitulée *la Chasse invisible.*

« Loys, Loys, mon petit page,
« Ce que j'entends, est-ce l'orage
« Qui gronde en passant sur le bois ?
« — Me semble, dame châtelaine,
« Que j'ouis là-bas dans la plaine,
« Un cor, des limiers et des voix.

« —Un cor, lorsque la nuit est close ?
« Des voix, quand tout dort à l'entour ?
« Des limiers, quand le chien repose,
« En attendant le point du jour ?
« Des voix, des limiers, une trompe,
« Cela ne s'entend à minuit :
« Beau Loys, le sommeil vous trompe.
« Pourtant, quel peut être ce bruit ?

« Dis-moi, dis-moi, mon petit page,
« Ce que j'entends, est-ce l'orage
« Qui gronde en passant sur le bois ?
« — Me semble, dame châtelaine,
« Que j'ouïs là-bas dans la plaine
« Un cor, des limiers et des voix. »

Et tout-à-coup une fanfare,
De longs et rauques aboiements,
Un bruit de meute qui s'égare,
Des ris, des pleurs, des hurlements,
Ainsi qu'une horrible tempête,
Roulèrent au-dessus des cours,
Et firent trembler jusqu'au faîte
Les donjons et les vieilles tours.

Je le répète, ce sont ici des souvenirs toujours présents soit du scandinave Odin chassant à la tête de ses guerriers morts avec gloire, soit du bon roi

Arthus que les Bretons, au rapport de quelques écrivains du moyen-âge cités par Ducange (1), attendent toujours et attendront jusqu'à la consommation des siècles, car ils ne le croient pas mort, et ils l'entendent encore chasser dans leurs forêts.

(1) Aux mots *Arturum expectare*, attendre Arthur ou Arthus.

CHAPITRE XXIII.

LE PÉGASE DE FONCINE.

« Il ne faut pas perdre de vue que les Celtes et les Scythes étaient la même nation. »
(PELLOUTIER, Hist. des Celtes.)

Ce ne sont pas seulement des génies mâles et femelles qui parcourent le champ de l'air sous le ciel de l'ancienne Séquanie. Nous savons par les exemples du chasseur sauvage déjà rapportés, que les chevaux, les chiens, les cerfs y sont admis, comme sur les nuages d'Ossian et sur ceux du sanguinaire Odin. Aujourd'hui, nous paraîtrons un moment quitter les mythes du Nord pour un des mythes du Midi; et cependant, en remontant à l'origine de celui qui va nous occuper, nous retournerons en Orient, car c'est toujours à l'Orient que nous sommes infailliblement ramenés, dès que la curiosité nous fait chercher nos premiers types.

Le Jura qui a un Olympe au château de l'Aigle, a un Parnasse à Foncine. Qui ne prendrait du moins pour le Pégase des Grecs le *cheval blanc* qui va paissant autour de la source sacrée de la Sène, et

qui s'enlève avec une admirable légèreté sur la cîme de la montagne qui couvre le berceau de la chaste Naïade? Combien de bergers n'ont-ils pas eu le plaisir, mêlé d'une émotion indéfinissable, d'apercevoir cet élégant coursier, à l'heure du crépuscule, qui est l'heure favorite de toutes les apparitions merveilleuses! Le docteur Munier, ancien maire de Foncine-le-Haut, qui, à la vérité, ne se flatte pas d'avoir la vue plus perçante que les bergers de sa commune, atteste du moins que le cheval volant est de notoriété publique.

Ce n'est pas sans motif que nous avons, plus haut, qualifié de sacrée l'Hypocrène de Foncine (1); son eau passe en effet pour jouir d'une vertu précieuse, celle de guérir de la fièvre et peut-être d'autres maladies. C'est ici un des derniers vestiges subsistants de la religion celtique.

Peut-être devrions-nous ajouter à ces prémices qu'il se rattache au gouffre de forme singulière d'où sortent les flots de la Sène, une tradition populaire sur une vieille fille qu'on avait vue s'y précipiter pour ne plus reparaître, et qui semble plutôt une nymphe condamnée par le christianisme à ne plus se montrer à ses anciens adorateurs.

Au reste, ce nom de *Sène*, qui est tout gaulois, nous rappelle qu'il était porté par les druidesses

(1) *Foncine* est un nom altéré de *Fonssène*, que les habitants prononcent ainsi, et que l'on traduisait en latin par *Fons senæ*, la fontaine de la Sène.

de l'île de Sena et par tous les druides, considérés comme des personnages vénérables par leur vieillesse et par leur sainteté (1). Puis nous ajouterons que les deux villages de Foncine abondent en traditions et en usages si antiques et si curieux, qu'on ne doit faire aucun effort pour en reporter la naissance à la période gauloise.

Mais, pour en revenir à Pégase, qu'on me permette une excursion aux lieux qui l'ont vu naître. Remonter à la source des grands fleuves de l'Asie, c'est toujours remonter à la source des traditions universelles; et le cheval blanc leur appartient.

C'est là que nous trouvons les mythes de Pégase, de Crysaor, de Bellérophon, de Persée, que les Grecs ont brodés sur un canevas purement géographique. Or, ils ont pris quelques figures peintes qui représentaient les particularités statistiques de ces régions pour des figures sacrées, et comme, — suivant le génie poétique des artistes de l'Asie, — les villes, les provinces, les royaumes étaient personnifiés avec des attributs propres à les caractériser, ils ont pris les choses au pied de la lettre, et ils se sont plu à créer des aventures à ces images.

Désirons-nous savoir, par exemple, ce qui a donné lieu à la fable du cheval ailé, que les poètes et les peintres de tous les temps nous représentent à la cîme d'une montagne? Le voici.

(1) Elie Johanneau.

Rien de plus réputé dans l'histoire que la cavalerie des Parthes, et, dans la géographie moderne, que celle des Tartares; le fait n'est pas contesté. Eh bien ! un usage qui est particulier aux Usbeks du royaume de Karasme (pays des Parthes) explique tout: ces Tartares se servent d'oiseaux de proie pour la chasse aux chevaux sauvages; ils les dressent à saisir l'animal par la tête ou par le cou, et tandis que l'oiseau le fatigue sans que l'adversaire puisse lui faire lâcher prise, les chasseurs ont toute facilité pour s'emparer du coursier des déserts (1). On avait, sans doute, vu dans un tableau de cette chasse curieuse, les ailes déployées sur le garot du cheval; on avait vu le cheval se cabrant et courant pour se débarrasser de son ennemi, et l'on a fini, en reproduisant ce dessin mal compris, par ne garder de l'oiseau que les ailes, et par les attacher immédiatement aux épaules du quadrupède même. Voilà Pégase, voilà la noble monture aérienne dont la poésie a tiré un si grand parti.

Les Scythes, dont nous sommes la postérité, adoraient le dieu des armes sous la figure d'un cheval (2). On a trouvé dans les îles de Sayansk et d'Abaskans, où les Scythes du Caucase ont bien pu les porter, des traces du culte du cheval et d'un dieu cavalier, que l'on a donné pour une divinité des Ostiaks.

(1) Jen Kinson. *Hist. des Turcs et des Mongols.*

(2) *Diction. des Mythologies.*

Les Saks de la Scythie ou les Sacasènes des monts Caspiens ont apporté dans le nord de la Germanie, à la Saxe, le cheval bondissant de ses enseignes militaires (1); et ils avaient déjà le coursier blanc que montait le dieu Jodute, adoré des Saxons. Plus tard, les Saxons ont transporté, par mer, dans les îles Britanniques, le fabuleux ***Whitehorse***, qui a donné son nom de ***Cheval blanc*** à une certaine colline du Berkshire, et sur l'origine duquel les savants anglais ont très-vivement discuté (2).

(1) M. Peignot. *Amusem. philolog.*

(2) M. Depping trouve l'origine du forgeron Véland et du *cheval blanc* dans le fond de l'Inde. *Mém. de la Soc. roy. de France*, t. v, p. 217.

CHAPITRE XXIV.

LA VOUIVRE.

> Le Dragon eut un culte dans l'Orient ; le Christianisme le consacre dans ses légendes, le moyen âge dans ses féeries ; la chevalerie en avait fait l'emblême des actions éclatantes et le sculptait dans son blason ; en un mot, cet être singulier s'est trouvé mêlé à tout, s'est trouvé partout, hors dans la nature.
>
> BESCHERELLE.

Nous abordons le plus célèbre, le plus merveilleux, le plus redouté de nos sujets. La Vouivre paraît être un mythe spécial de la Séquanie ; on ne la rencontre guère ailleurs dans toutes les Gaules, bien que l'on trouve partout l'univers, mais surtout dans l'Orient, les principes constituants de cet animal symbolique.

La Vouivre, dans l'imagination du peuple séquanien, qui lui prête d'ailleurs une figure assez uniforme, est un serpent ailé, dont le corps est souvent de feu, et dont l'œil est une admirable escarboucle dont elle se sert pour se guider dans ses voyages nocturnes à travers l'empirée. Suivant quelques témoignages oculaires, c'est un globe lumineux qui la précède d'une coudée.

Nous dirons ailleurs ses séjours favoris, ses habitudes, ses aventures; ici nous rechercherons son origine.

En remontant à des temps antérieurs à l'idolatrie, c'est-à-dire à des temps où le symbolisme, tout en recourant aux figures afin de mieux parler à l'esprit, n'employait pas le trait pour les représenter aux yeux, et où, par conséquent, il y avait du grandiose dans de pareilles conceptions, on reconnaîtrait à ces principaux caractères l'antique symbole de l'Être-Suprême, à savoir : le serpent qui est la vie; les ailes, c'est-à-dire la sublimité et la protection; le globe, image de la perfection et de l'éternité.

Saint Clément d'Alexandrie a fait observer que la vie et le serpent se rendaient en hébreu par le même mot (1); et nous pouvons ajouter qu'il en était ainsi dans la langue de plusieurs peuples. Chez nous, ***Vouivre*** est la même chose que ***vivre***, mot du vieux langage français, qui voulait dire serpent

(1) *Hevah*, *havah*, ou *hovah*, vie, serpent. Sans parler du serpent d'Airain élevé par Moïse dans le désert, ni des serpents de Cadmus qui avait conduit en Grèce une colonie de Phéniciens, tirée du pays d'*Hévée*, nous pouvons citer l'auteur des *Saturnales* (liv. I, ch. 20) qui, au sujet d'Esculape, nous apprend que le serpent représentait la vie et la santé, *salutis draco*. Le mot *ævum* est employé pour la vie, et celui d'*ave* signifie je vous salue, ou je vous souhaite la santé et la vie. « En français, dit Bergier (*Eléments primitifs des langues*, p. 109), vie, vivre, vivant, âge et âgé, nous retracent toujours *havah* et *hajah*, vivre, être. »

ou vipère. On voit, sans qu'on ait besoin de le dire, que c'est aussi le même mot que l'infinitif ***vivre***, venu du latin ***vivere***, être en vie.

Une des plus belles pensées, une pensée que nous révèlent aujourd'hui quelques restes d'images sacrées du paganisme, a été celle de faire du Créateur l'éternel foyer de la vie, et de rendre cette vérité sensible par un symbole qui se trouve en parfait accord avec le nom de ***Jéhovah***, que le peuple élu, dépositaire des plus saines traditions religieuses, disait ineffable, et avec ces superbes paroles du Dieu vivant : je suis la résurrection et la vie (1).

En effet, on voyait aux temples de Persépolis (2), et de la Haute-Égypte (3), la figure du serpent, accompagnée d'un disque et de deux ailes, admirable hyéroglyphe de la vie éternelle et sublime.

Pelloutier nous a démontré que les Celtes en général et les Galls, en praticulier, honoraient Dieu sous la forme sensible des éléments. En suivant cette idée, ne pourrions-nous pas dire aussi que, pour peindre à l'imagination des peuples la pensée à quatre faces que nous présente la Vouivre, nos mythologues auraient fait en sorte que cet être panthée tînt à l'air par ses ailes, à la terre par sa demeure, au feu par son éclat et à l'eau par sa fréquentation des fontaines ?

(1) *Ego sum resurrectio et vita.* (Evang. de S. Jean, ch. XI, v 25).

(2) *Voyage en Perse,* de Chardin, t. VII, f. 4.

(3) *Description de l'Egypte*, 1 vol. A. pl. 18. Philae.

CHAPITRE XXV.

LE DIAMANT DE LA VOUIVRE.

« Quoique un serpent ait un rubis sur la tête, néanmoins il sera dommageable. »

(PROVERBES DE BARTHOVHERRI, philosophe de l'Hindoustan).

Ce serait une histoire que celle du diamant de la Vouivre, si l'on tâchait d'expliquer cette particularité. Il faudrait d'abord bien s'entendre sur ce qui est pris pour une escarboucle par les uns, et pour un globe lumineux par les autres.

Voici le thême de M. Eusèbe Salverte (1). Elle remonte à une haute antiquité, l'erreur qui, transformant en fait physique une allégorie astronomique, décore d'une pierre brillante la tête des serpents. « Quoiqu'un serpent ait un rubis sur la tête, il sera dommageable » dit un philosophe hindou qui avait recueilli dans ses proverbes les renseignements des siècles les plus reculés (2).

(1) *Des sciences occultes*, tome II, p. 291.

(2) *Proverbes de Barthovherri*, insérés dans l'ouvrage d'Abraham Roger : le *Théâtre de l'Idolâtrie*, ou la *Porte ouverte*. 1760, p. 328.

On supposait une pierre précieuse dans la tête même des dragons : Pline, Isidore de Séville et Solin parlent de cette anomalie d'invention humaine (1). Sainte Marguerite détache de la tête d'un dragon une escarboucle ou un rubis. Dans l'histoire de Dieu-donné de Gozon, figure certaine pierre sortie de la tête du dragon tué à Rhodes par ce héros, et conservée, dit-on, dans sa famille ; elle était de la grosseur d'une olive, et de plusieurs couleurs éclatantes. Gozon est mort en 1353. Eusèbe Salverte arrive après tout à la couronne boréale des constellations (*Margarita*), laquelle est placée dans le ciel des fixes, près de la tête du serpent ; et c'est de ce rapprochement de la tête du reptile et d'une couronne enrichie de diamants, qu'il déduit la raison que l'on eut, dans un temps, d'attribuer à nos serpents mythologiques un diamant qui n'a jamais brillé sur leurs têtes.

Si cette raison n'est pas bonne, considérons comme un globe lumineux l'œil de la Vouivre, le fanal dont elle s'éclaire dans ses courses aériennes, et qu'elle dépose sur le bord de la source, quand elle descend de ses hautes demeures pour se désaltérer ; mais n'oublions pas que ce globe est la chose du monde la plus précieuse.

Il est un objet de convoitise pour tous ceux qui

(1) Pl. *Hist. Nat.* XXXVII, c. 10. — *Isid. hisp. orig.* XVI, c. 13. — Sol. c. XXXIII.

voudraient être les plus opulents habitants de la terre, afin d'aller mettre leur fortune aux pieds de la beauté qu'ils aiment, et d'obtenir sans peine une main que l'avarice leur refuse. Tous les trésors d'Abul-Cassem ne seraient que de la pauvreté auprès d'un pareil diamant.

De hardis villageois ont conçu la généreuse pensée de l'enlever, et leur amour les avait déterminés à courir les hasards d'une conquête aussi périlleuse.

L'un était de Vannoz (1). Il avait vu souvent la Vouivre descendre toute en feu de la montagne triangulaire et druidique de Mont-Rivel à la fontaine de son village, pendant les nuits les plus sombres de l'automne, comme nous voyons, nous, les étoiles filantes, quand elles semblent tomber sur la terre; et, s'imaginant être plus subtil que cet esprit de l'air, il se flattait de s'emparer furtivement de l'œil merveilleux, lorsqu'il le verrait séparé du corps. A cet effet, notre aventurier se blottit sous un cuvier placé près de la source; et il serait venu à bout d'effectuer le larcin médité, s'il était possible de surprendre un œil qui ne se ferme jamais, et qui voit de toutes parts.

L'autre héros en herbe était de Montrond (2). Moins bien avisé ou plus brave, il prit peu de me-

(1) Près de Champagnole (Jura).
(2) Sur Poligny (même départ.).

sures de précaution contre la terrible adversaire qu'il avait à dévaliser. Il ne s'était pourvu que d'une pioche, ayant appris par la voix publique que la Vouivre du château de Monrond se retirait de jour dans un trou pour dormir. Certainement il aurait perdu la vie en combattant, s'il eût combattu, mais par bonheur pour lui, la première idée qui lui vint, dès qu'il la vit s'avancer contre lui, ce fut de se reculer et de fuir à pas précipités. Le jeune Dole (c'était son nom) poursuivi jusqu'au bas de la colline, allait payer bien cher une entreprise aussi téméraire, lorsque, se vouant aussitôt à la sainte Vierge, il fut enfin délivré des attaques de la Vouivre, en tombant évanoui de peur. Revenu bientôt de sa pâmoison, Dole reconnaissant érigea, sur le théâtre de sa délivrance, un oratoire à Notre-Dame, oratoire que j'ai vu de mes propres yeux.

Un cultivateur de Bréry (Jura), qui a vu de près le mystérieux reptile, en ferait une description très-exacte s'il savait rendre sa pensée. Il assure que la Vouivre est sortie de terre à dix pas de lui; qu'elle a de soixante à soixante-dix centimètres de longueur; qu'elle est de couleur jaune pâle, et qu'elle porte sur son front le fameux diamant dont l'éclat n'a rien de pareil, et qui est un objet de concupiscence même pour les possesseurs du régent. Il ajoute que cette bête (c'est ainsi qu'il se permet d'appeler ce qui fut autrefois un des emblêmes de la divinité) s'éleva perpendiculairement

à une hauteur d'environ cent mètres ; qu'elle plana quelque temps, dans les airs, comme un aigle, et qu'elle finit par disparaître à sa vue.

Ce disque resplendissant de la Vouivre n'aurait pas toujours été son œil, si, pour en revenir à notre premier thème, la cosmogonie la plus antique en avait fait un œuf, l'œuf primordial, l'œuf dont est sorti l'univers créé, suivant l'interprétation hiératique des anciens prêtres de la Chaldée et de l'Egypte. Cneph, dieu suprême de cette dernière nation, Cneph, dont le nom hébreu signifie : qui a des ailes (1), était représenté sous la forme du serpent, de la bouche duquel sortait un œuf, pris pour le signe de la fécondité et de la génération. Serait-ce là le vrai type de notre Vouivre?

Suivant M. Champollion le jeune, la divinité, chez les Egyptiens, était symbolisée par le disque ; et l'Eternité, par le serpent, H F E.

Que cette pensée ait subi une décomposition vicieuse, ou qu'elle soit parvenue encore pure dans les Gaules, il est certain qu'on l'y retrouve dans les emblêmes sacrés. Par exemple Tyllinus, dieu des Galls d'Italie à Brescia, portait au bout d'une haste une main qui tenait un œuf, placé aussi dans la bouche d'un serpent (2) ; et les Druides du

(1) Guérin du Rocher. *Hist. véritable des temps fabuleux.* Obs. prél., p. 55, édit. de 1824.

(2) *Dict. des Mythol.*

collége d'Autun ont eu dans leurs armoiries, en champ d'azur, les serpents et les œufs révérés des Celtes (1).

(1) Rosny, *Histoire de la ville d'Autun*. 1802, p. 210.

CHAPITRE XXVI.

LA VOUIVRE DE CONDES.

Alors ils purent voir un serpent ailé aux ailes étincelantes, à la tête lumineuse, tourbillonner au-dessus des flammes qui dévoraient le château.

JOUSSERANDOT.

Il va sans dire que la Vouivre a été connue à Condes (Jura), puisque les hauts châteaux d'Oliferne, de Boutavent et de Mont-Croissant sont près de cette commune, et que l'eau limpide et fraîche dont s'abreuve ce village devait faire envie à cet être mythologique. Mais le reptile au disque précieux et brillant n'est plus. Voici comme il a cessé d'être pour les Condatiens. Nous tenons cette histoire de M. Guyant, leur compatriote, âgé de soixante-dix ans, en 1846, qui la tenait de son père et des anciens du lieu.

Autrefois, une Vouivre venait se désaltérer à la source qui fait jouer le moulin de Condes; elle portait sur son front — cela va sans dire — un globe d'une matière inestimable. Un homme des plus courageux voulut un beau jour s'emparer de ce

diamant, pendant le temps qu'elle mettait à satisfaire sa soif: car personne n'ignore que la Vouivre ne dépose cet œil unique sur le rivage avant de se pencher sur l'eau. A cet effet, notre homme imagina de se blottir sous un cuvier, et de poser ce cuvier sur le diamant miraculeux, lorsque l'animal le quitterait pour aller boire. Le stratagème réussit.

Revenant bientôt, la Vouivre ne le trouve plus : elle se précipite coup sur coup et fort en colère contre l'obstacle. Mais le rusé villageois avait tout prévu : il avait hérissé son cuvier de grands clous dont les pointes se présentaient en dehors; et c'est en s'y blessant, à plusieurs reprises, que l'aveugle serpent succomba.

L'Ulysse de Condes jouit bien peu de temps de sa victoire, il mourut le lendemain. Quant au trésor ainsi conquis, personne dans cette commune ne sait plus aujourd'hui ce qu'il devint. Chose certaine, disent les primitifs du lieu, qui ne sont pas superstitieux du tout, c'est que la Vouivre n'existe plus; qu'elle s'est tuée chez eux, et que ceux qui prétendent l'avoir vue depuis sont d'impudents menteurs.

CHAPITRE XXVII.

RÉSIDENCES DE LA VOUIVRE.

> C'est la Vouivre, protectrice de la montagne, la Vouivre, génie bienfaisant, amie de notre liberté. Elle plane sans cesse sur le pays, depuis le lac de Chalain jusqu'au pont de la Pille, et depuis les cascades des Planches jusqu'à la côte de Cinquetral, qui domine Saint-Claude. JOUSSERANDOT.

A plusieurs des caractères que nous venons de tracer, nous allons maintenant reconnaître les êtres imaginaires, de la même forme, qui s'attachent de préférence aux ruines de nos vieux édifices. On les suppose retirés là, par la seule raison sans doute qu'il y a, dans le vulgaire, un instinct qui lui dit que les opinions surannées trouvent un refuge naturel parmi les monuments détruits. Le prophète Jérémie le savait bien, lui qui disait si poétiquement : « Babylone sera réduite à des monceaux de pierres; elle deviendra la demeure des Dragons. »

Je ne parlerai pourtant pas de toutes les Vouivres connues; ce serait trop entreprendre; j'aurais

plutôt fait l'énumération des lieux qu'elles ne fréquentent pas; autrement, il faudrait citer celle qui, sur la montagne de Dung (1), s'énorgueillit d'avoir survécu au dragon du pays d'Ajoie; celle qui poursuit, autour des ruines celto-romaines de Mandeure (2), les laboureurs effrayés de ses cris aigus; celle qui descend de la Montagne Bleue (3) à la source de la Fûge, pour laver ses brillantes ailes; celle de Cicon (4), installée dans une tour, célèbre par les amours romanesques du comte Etienne de Bourgogne et de Blandine (5); celle de Moutier-Haute-Pierre que l'on voit souvent passer du mont d'Athose au rocher du Moine, et du puits de l'ermite à la chaudière d'enfer.

Il faudrait aussi mentionner celle de Valempoulières (6) à laquelle une association, foudroyée par un prédicateur, tenta mais vainement, en 1818, de ravir son fameux trésor; celles qui défendirent si bien leur œil de diamant contre deux amoureux de Vannoz et de Monrond, dont nous avons parlé au précédent chapitre; celle qui voyage de Miribel à Montmorot (7), antique séjour des comtes de Vienne, qui partageaient avec le Diable le pouvoir

(1 et 2) Villages de l'arrondissement de Montbéliard.
(3) Blâmont (département du Doubs).
(4) Même département.
(5) Mém. manusc. sur les mouvances de la maison de Chalon.
(6) Près de Poligny (Jura).
(7) Arrondissement de Lons-le-Saunier.

d'établir des chemins ferrés dans une seule nuit (1); celle qui, du haut du roc escarpé où le prince d'Orange avait osé, en 1304, bâtir le château de l'Aigle, pour étendre ses ailes protectrices sur la chartreuse de Bonlieu et sur le prieuré de la Motte d'Ilay (2), domine une contrée pittoresque, toute peuplée d'esprits sauvages et familiers.

Il ne serait pas bien d'omettre la Vouivre du Val d'Amour (3), qui visite avec un sentiment de prédilection, près de Dole, le mont Roland, où le plus illustre de nos paladins avait, dit-on, fondé un monastère en l'honneur de la vierge; ni celle de Vadans, qui fréquente au mois de septembre les territoires de Chamblay, de Chissey et de Châtelay, où le docteur D. affirmait, sur son serment le plus sacré, l'avoir déjà vue deux années de suite, à la même époque; ni la Vouivre de Larrey (4) qui eut tant d'émules en malice parmi les nonnes de ce lieu, que le nom de *Vouivres de Larrey* leur fut appliqué sans miséricorde, ce qui amena la suppression de leur couvent (5).

(1) C'est ce que l'on dit du chemin de Jean-de-Vienne, dont on reconnaît encore les vestiges abandonnés dans la côte de Pannessière, arrondissement de Lons-le-Saunier.

(2) Arrondissements de Saint-Claude et de Lons-le-Saunier.

(3) Département du Jura.

(4) Départ. de la Côte-d'Or.

(5) M. Vallot. Dissertation sur le nom de la Combe au serpent, insérée dans les *Mémoires de la commiss. d'Antiq. de la Côte-d'Or*. 1834, p. 35.

Il ne conviendrait pas d'oublier non plus la Vouivre qui partage sa vigilance entre le manoir que Tristan de Chalon érigea sur Orgelet et le vaste château de la Tour du Mai (1), où venait s'égayer un abbé de Saint-Claude, forcé par le calvinisme d'abandonner le siége épiscopal de Genève; ni celle qui a fixé son impérissable résidence dans le donjon quadrangulaire de Dramelay (2), d'où sortirent jadis et connétable de Bourgogne et grand-maître de l'Ordre du Temple; ni celle qui s'ennuie à contempler des forêts interminables de sapins, du haut de Châtel-de-Joux (3); ni celle de la fontaine de la Corbière, à Lonchaumois (4), qui fut assez célèbre dans le temps de la crédulité, même depuis que ces pays sauvages ne sont plus infestés de loups-garoux; ni celle qui garde un trésor dans le communal du Pré du seigneur de Fraroz, au Val-de-Miège (5) encore tout plein des souvenirs du druidisme, et qui n'en sort qu'une fois par an, le jour de la Chandeleur; ni celle enfin que l'on crut voir, il y a peu d'années, planer dans les airs en plein jour, non loin des ruines féodales du Revermont (6); mais qui, n'étant qu'un cerf-volant très-éphémère lancé par des écoliers

(1) Arrondiss. de Lons-le-Saunier.
(2) *Idem.*
(3) et (4) Arrond. de Saint-Claude.
(5) Arrond. de Poligny.
(6) Département de l'Ain.

de Bourg en vacances, ne causa, pour cette fois, qu'une fausse alerte parmi les villageois déjà tout en rumeur; ce qui ne prouve pas que la Vouivre du Revermont ne soit que du papier collé sur un léger chassis.

Nous le répétons sans scrupule, ce nous serait trop forte tâche de rappeler ici tous les lieux connus de la Vouivre, et même ceux auxquels elle a donné son nom, tels que *la Roche à la Vuivra*, *la Combe à la Vuivra*, *la Fontaine à la Vuivre*, dans les montagnes jurassiennes de Neufchâtel en Suisse (1); le *Chemin à la Vouivre* à Mignovillars (2), et tant d'autres qui donnent l'idée de l'étendue de son empire.

(1) *Descrip. des montagnes de Neufchâtel.* 1766, in-12, pag. 34, 37.
(2) Départ. du Jura.

CHAPITRE XXVIII.

LA VOUIVRE AUX ENVIRONS DE LYON.

> Ainsi la Vouivre, comme toutes les croyances superstitieuses, n'est que la personnification du bonheur parfait vers lequel l'homme concentre tous ses efforts sans pouvoir l'atteindre. Son escarboucle après laquelle les paysans courent au milieu des bois, c'est la pierre philosophale qu'a longtemps et toujours en vain poursuivi l'astrologue dans le dédale de son laboratoire. L'esprit humain tourne toujours dans le même cercle
>
> JOUSSERANDOT.

La Vouivre n'habite pas exclusivement la Franche-Comté, et on la rencontre assez volontiers passant, la nuit, à travers les airs dans les provinces voisines. Elle prend alors le nom de ***Dragon-Volant***, et les villageois sont moins effrayés de sa vue, qu'excités par la convoitise à l'aspect du diamant qui resplendit sur sa tête et qui laisse comme une traînée de feu derrière lui. Les paysans du département de l'Ain et du Dauphiné savent parfaitement quelle fortune gagnerait l'heureux ravisseur de ce diamant ; mais ce qui nous a surpris, c'est d'apprendre que le Dragon-Volant ait l'audace de venir, en plein XIXe siècle, jusques dans les

villages des environs de Lyon, au milieu de la population des laitières et des maraîchers de la banlieue, gens assez incrédules pour la plupart. Nous devons ajouter que ceux qui le voient se gardent bien d'aller causer de ces choses-là avec M. le curé de leur endroit, ou avec le bourgeois de la maison de campagne dont ils exploitent la propriété.

On sait combien les négociants de Lyon sont empressés de quitter, le samedi soir, non seulement le comptoir où ils ont passé la semaine, mais encore la ville dont les rues sinueuses et les maisons élevées les ont privé pendant six jours d'air et de soleil. Tous les omnibus sont envahis, toutes les routes sont couvertes de monde; c'est un sauve qui peut général. On arrive avec des amis; la maîtresse de la maison tâche d'amuser ses convives. Le dimanche se passe en jeux, en promenades, en causeries; le soir on fait de la musique; et, si l'on a de la jeunesse, on danse au son du piano; ce sont les plaisirs de la ville portés aux champs. Le lundi, on revient de bonne heure; mais, pendant ce court séjour à la campagne on n'a vu que des personnes de son rang, on n'a pas quitté le décorum des salons, et il n'est venu à la pensée de personne d'aller s'asseoir au foyer du granger, dont la modeste demeure est à quelques pas. De là, des relations d'affaires, mais peu d'intimité entre l'homme des champs des environs de Lyon et le citadin qui n'est sorti de son salon que pour prendre le frais

sous sa salle d'ombrages et se promener dans les allées sablées du jardin. De là, vie côte à côte entre deux familles qui sont presque sous le même toit, mais qui sont profondément séparées par leurs relations, leurs habitudes, leur éducation, et ignorance complète chez le bourgeois de ce qui se passe dans la tête, le cœur et la maison du villageois.

En 1851, par une belle soirée d'automne, un jeune homme descendait de l'omnibus, à Saint-Genis-Laval; il se disposait à prendre le chemin de Vourles, joli village à quelques kilomètres plus loin dans la traverse, lorsqu'il s'aperçut qu'un cultivateur, sorti comme lui de l'omnibus, se mettait en route pour la même destination. Le jeune citadin, curieux, cette fois, d'étudier les mœurs si peu connues des paysans du Lyonnais, adressa la parole à son compagnon de voyage, fit les avances, et, déployant toutes ses séductions, eut bientôt le plaisir — la première glace rompue — de se trouver en pleine conversation campagnarde, piquante, railleuse, mais surtout méfiante. Au moindre signe d'étonnement, le conteur rentrait sa langue comme un escargot eût fait de ses cornes : il fallait une prudence extrême pour manier cette sensitive, et l'empêcher de se clore et de se fermer.

Après avoir politiqué, on en vint à parler de l'Angleterre et de l'Exposition universelle dont le grandiose faisait travailler l'imagination de notre agriculteur.

— Est-il vrai, monsieur, dit-il, qu'on voit à cette exposition un diamant gros comme un œuf, et qui vaut des millions?

— Oui; on l'a surnommé la *Montagne de lumière*. C'est un petit caillou qui vaut une belle fortune.

— J'en ai vu un, il y a un mois, qui valait bien autant, pour ne pas dire plus.

— Où çà?

— Un peu plus loin, à dix minutes d'ici. Je revenais de Lyon, il était dix heures du soir. Tout à coup une grande clarté se fait autour de moi; je regarde.... et j'aperçois un Dragon qui vient du côté de Saint-Genis... Vrai, un instant j'ai eu un peu peur.

—Mais, à Saint-Genis, ce sont des cuirassiers qui sont cantonnés dans ce moment.

— Oh ! ce n'est pas un dragon-soldat que j'ai vu, c'est un Dragon de l'air. Vous ne croyez pas aux Dragons, vous, monsieur?

— Ah ! oui; un Dragon-volant?

— Oh ! des bêtises, j'en conviens, mais, que sait-on?

— En voyez-vous dans ce pays-ci? Je croyais que la Vouivre, qui a un diamant sur la tête, ce que vous appelez un Dragon, ne se faisait voir que dans les montagnes de la Franche-Comté, du Bugey, du Dauphiné... c'est singulier...!

Il y eut un moment de silence;... après quel-

ques pas, le bonhomme reprit : Vous n'en avez jamais vu ?

—Si ; deux fois dans le Bugey, pendant la nuit, j'ai vu des traînées de feu passer assez près de moi, au-dessus de ma tête. Des vignerons avec qui je me trouvais m'ont bien dit que c'était des Dragons-volants ; mais je n'ai pu m'en assurer.

— Beaucoup de gens n'y croient pas. Les bourgeois rient et se moquent, quand on leur parle de cela, et les curés !.. C'est le nôtre qui crierait si on lui disait ce qu'on voit : il dirait qu'on a bu. Ce soir-là, je n'avais rien pris, et j'avais bien faim. Après cela, on se trompe peut-être... N'en parlez pas à monsieur le curé, quand vous le verrez ce soir, je vous prie ; cela ferait toujours des tracasseries... Est-ce méchant, çà ?

— Je l'ignore. Ce que j'ai vu, quoique passant près de moi, ne m'a fait aucun mal.

—Et si on lui prenait son diamant, quand il boit à la fontaine, que ferait-il?

— Que puis-je vous dire ? ce sont des choses qu'on ne peut pas savoir. Il faudrait avoir essayé.

—Quand le mien a passé, je me suis jeté dans le buisson ; puis, quand je n'ai plus eu si peur, j'ai bien regardé pour voir où il allait. Il se dirigeait du côté d'une fontaine que je sais; et je me disais : si tu pouvais arriver à temps ta fortune serait faite. J'ai bien un peu couru, puis je me suis dit : bah ! c'est peut-être mauvais. Je n'arriverai pas à temps.

Mais, si je lui ravis son diamant, qu'en ferai-je? A qui pourrai-je le vendre? Que ferait le Gouvernement? me le laisserait-il? et monsieur le curé? Ces choses-là ça s'entend peut-être avec le malin esprit? A mesure que j'y pensais, je courais un peu moins vîte. Puis enfin j'ai dit: bah! j'ai assez de bien comme çà. On n'est pas très-riche, mais on vit: restons tranquille. Je suis rentré chez moi tout doucement... Eh bien! vous me croirez si vous le voulez, pendant plusieurs jours, j'ai été triste de penser quelle fameuse fortune j'avais peut-être manquée... Vous n'en parlerez pas, hein?

Le bourgeois promit tout; mais il ne tint qu'à moitié sa promesse. Le soir, en faisant la partie d'échecs de M. le curé, il lui dit:

— Vos paroissiens de Vourles ont-ils quelques croyances populaires; croient-ils au follet, au servant? croient-ils à la Vouivre? ce qu'on appelle le dragon-volant, qui a un diamant sur la tête?

— Ah bien oui! ils sont trop près de la ville. Beaucoup ont de la peine à croire en Dieu. Quant aux drôleries dont vous parlez, ils en riraient. Vous aurait-on dit par hasard...

— Non, je vous demande cela... pour mon instruction personnelle.

— Ils n'ont aucune de ces idées superstitieuses. La plupart lisent le journal. Quelques-uns, malheureusement, sont très-avancés, beaucoup plus

que nous ne voudrions, nous autres. —Pourquoi m'avez-vous fait cette question?

Il fallut reprendre bien vite la partie d'échecs pour endormir la susceptibilité éveillée du pasteur, et lui persuader que la demande n'avait aucune portée.

Ce récit nous prouve combien la croyance à la Vouivre est répandue; et combien de superstitions populaires, combien de traditions, souvent poétiques, sont cachées à fleur de terre, échappant à la vue du passant inattentif, et se livrant à la plus petite recherche de l'investigateur curieux.

CHAPITRE XXIX.

LA VOUIVRE DE MILAN.

Le duché de Milan porte d'argent à une guivre d'azur, couronnée d'or issante de gueules.
(ENCYCLOPÉDIE au mot Guivre).

Pline a dit que les Insubres d'Italie sont venus de la Gaule Transalpine, et qu'ils ont fondé ***Mediolanum***, Milan (1). Tite-Live ajoute quelque chose à cette donnée historique, en nous apprenant que les Galls, ayant défait les Tusques sur les bords du Tuin, apprenant que ces bords portaient le nom d'Insubres, comme le canton des Insubres dans la grande cité des Eduens, et jugeant que c'était pour eux de bon augure, y fondèrent une ville qu'ils appelèrent ***Mediolanum*** (2).

Ce ***Mediolanum***, commémoratif de la mère patrie, devint-il le nouveau séjour des guerriers gaulois sortis du ***Mediolanum*** des Ségusiaves? Danville le croit; nous le croyons après lui.

(1) *Hist. nat.*, lib. III, cap. 17.
(2) Lib. V, cap. 34.

Nous venons de trouver, aux environs de Lyon, la croyance à la Vouivre, encore profondément implantée; et, tout naturellement, nous supposons qu'elle était déjà partagée par nos Insubres et par ceux de l'Italie. Probablement la Vouivre figurait sur leurs drapeaux. Elle est du moins l'objet du blason de Milan.

Les armes de cette ville représentent une grande couleuvre ondée, couronnée, avalant un homme. Voici le conte populaire qui a été imaginé pour expliquer son origine à ceux qui ne sont pas difficiles sur les preuves.

« Ubert fut le premier qui remplit, dans le Milanais, les fonctions déléguées aux comtes du Bas-empire et de l'empire de Charlemagne. Il adopta, en conséquence, le surnom de vicomtes qu'il transmit à ses descendants (1). Aux lieux où s'élève, à Milan, la très-ancienne église de saint Denis, était alors une profonde caverne, séjour d'un Dragon toujours affamé, et dont le souffle donnait la mort. Ubert le combattit, le tua, et voulut que son image figurât dans les armoiries des Visconti (2). »

On raconte aussi que le vicomte Othon, combattant sous Godefroy, pendant le siège de Jérusalem, aurait, en champ clos, tué l'amiral sarrazin

(1) C'est la souche des *Visconti*.
(2) Carlo Torc. *Rittrato di Milano*, p. 273.

Volux, et qu'en mémoire d'une pareille prouesse, il aurait pris pour arme le cimier du casque de son adversaire.

On croira ce que l'on voudra de ces deux historiettes, espèces d'amusement pour les hidalgos de la haute aristocratie, qui estimaient par-dessus tout la noblesse dont les commencements se perdaient dans des tissus de fables. Pour nous, les dragons, les Vouivres et autres créations de cette sorte, ne sont que des êtres imaginaires que n'a jamais abattus le bras d'un mortel, et qui ne sont terrassés que dans les poèmes et les contes bleus de la veillée.

Aussi, répétons-nous que la couleuvre homicide des armes de Milan, est simplement la ***Guivre***, née des traditions populaires pour la science héraldique, et transmise aux Visconti par cette ville, si longtemps gouvernée par eux.

Je crois avoir aperçu, à Milan même, la preuve que la Guivre représentait effectivement cette antique cité. Il existe encore, à la Porta Romana, un bas-relief du XII[e] siècle, appliqué contre la maison d'un particulier, celle du sieur Bancarde. Cette sculpture barbare représente l'empereur Frédéric Barberousse, assis, les jambes croisées, ayant sous ses pieds une Vouivre ailée (à deux queues pour faire symétrie), en mémoire du grand événement qui signala son règne en Italie. Milan, qui, déjà en ces temps reculés, ressentait peu de

sympathie pour la domination germanique, s'était révolté contre le monarque allemand, et avait fini par se soumettre. Frédéric, toujours irrité, exigea sans doute que, dans ce mémorial historique, son image fût accompagnée de l'emblême de la victoire; et voilà pourquoi le monstre de la Guivre, représentation de la ville vaincue et écrasée, se montre sous les pieds du redoutable Barberousse.

CHAPITRE XXX.

LE BASILIC.

> « Car, voilà que je vous enverrai des basilics contre lesquels il n'y a pas d'incantations assez puissantes, et ils vous mordront, dit le Seigneur » (1).
>
> (Jérémie, ch. viii, v. 17).

Chez nous, le Basilic est un autre animal fantastique, plus redoutable encore que la Vouivre, avec laquelle on l'a quelquefois confondu. On se le représente d'ailleurs sous la forme d'un serpent, pourvu ou non pourvu d'ailes, ce qui contribue beaucoup à la méprise; mais, comme on le dit sorti d'un œuf de coq couvé par un crapaud, il est arrivé quelquefois qu'on lui a donné la tête, le cou et les pattes du coq. Tel est à peu près le portrait qu'en faisaient les artistes du XIIe siècle, d'après la figure que l'un d'eux a mêlée aux signes du zodiaque représentés en bas-relief à Sainte-Foy

(1) *Quia ecce ego mittam vobis serpentes Regulos, quibus non est incantatio, et mordebunt vos, ait Dominus.*

près de Lyon, bas-relief incrusté aujourd'hui dans la maçonnerie moderne du clocher de cette paroisse, et sous lequel est écrit en lettres onciales le mot ***Basilicus*** (1). Celui-ci n'a pas des ailes emplumées comme son père, mais bien des ailes de sauterelle ou de papillon.

Si le papillon y est, en effet, pour quelque chose la figure panthée n'en sera que plus facile à saisir, comme l'aimable et gracieuse image de l'âme dans Psyché ; et nous dirons que le basilic est la forme combinée d'une intelligence immortelle qui est douée de vigilance et de finesse. Je ne crois pas en cela m'abuser, car le basilic passait dans l'esprit du vulgaire pour jouir d'une plus longue vie que les autres serpents, ce qui a donné lieu aux païens de le proclamer immortel, de le compter au nombre de leurs dieux (2). A ce point de vue, il pourrait être classé parmi les animaux symboliques dont les hommes se faisaient des gardiens, même des gardiens bien terribles, puisqu'ils passaient pour tuer les gens d'un seul de leurs regards.

Toutefois, s'il est si perfide assassin, il ne faut qu'un faible animal, selon Pline, pour le faire mourir ; c'est la belette au long corsage.

(1) *Bulletin monumental* de M. de Caumont, t. VII, n° 8, p. 605., d'après M. Crépet, architecte de la Guillotière.

(2) *Scripturæ sacræ cursus completus*, t. III, p. 760, *vita quoque cæteris longiore frui supponitur ; unde pagani veteres illum immortalem pronuntiarunt, et in Deorum suorum numero recensuerunt.*

Il est fort question du basilic dans les livres saints. Dieu s'adressant au Juste, en lui promettant ses anges conducteurs, lui dit : « A l'abri de leurs ailes tutélaires, tu pourras marcher impunément sur l'aspic, sur le basilic, et fouler sans crainte le lion du désert et le dragon » (1).

Le prophète Jérémie se sert du *regulus*, c'est-à-dire du basilic (car les deux termes signifient également le serpent royal) pour rendre les menaces du Seigneur plus saisissantes, et il crie aux peuples prévaricateurs : « Voilà que je vais vous en-« voyer les serpents royaux, contre lesquels toute « incantation est impuissante, et ils vous mor-« dront » (2).

Isaïe a recours à la même menace contre les Philistins : « De la race de la couleuvre, dit-il, sortiront le basilic et son fruit, qui est un serpent ailé et de feu » (3).

Un commentateur latin de la Bible, de Taylor, pense que le régulus ou basiliscus n'est autre chose que le Naja des Hindous, appelé par les Portugais ***cobra di capello***, la couleuvre à capuchon ; mais il ne sait pas que les enchanteurs de l'Inde ont

(1) *Super aspidem et basilicum ambulabis, et conculcabis leonem et draconem.* Psaumes de David, ch. xc.

(2) *Quia ecce ego mittam vobis serpentes regulos quibus non est incantatio et mordebunt vos, ait Dominus.* Jér. proph., ch. viii, v. 17.

(3) *De radice enim colubri egredietur Regulus et fructus ejus igneus serpens volucris.* Isaï. proph., ch. xiv, v. 29.

le talent de la charmer, aussi bien que les autres couleuvres au son de leurs instruments de musique.

On dit que c'était jadis une coutume des rois de l'Orient de se faire précéder de l'image de ce serpent en signe de leur puissance (1). C'était le type de la royauté qui leur plaisait (2). Peut-être les dragons enflés de vent et quelquefois lumineux que l'on portait à la tête des armées, chez plusieurs nations de l'Asie, n'ont-ils pas eu d'autre origine que ce royal emblême (3); et de là serait venue l'idée qu'ils étaient de feu (4) comme nos vouivres.

Mais, comme la vouivre de nos jours, le basilic serait beaucoup déchu de ses grandeurs : il joue aujourd'hui un rôle mesquin, où on ne le reconnait plus pour le serpent des rois de l'Orient : il se tient dans des trous de mur, et il porte malheur aux maisons dont il habite secrètement les combles. Par exemple, je sais qu'il en existe un dans un

(1) *At regulum, in signum regiæ potestates, cæteris omnibus anteponebant orientales reges.*

(2) *Gratus igitur evasit regum typus.*

(3) Les Indiens, les Perses, les Chaldéens, les Egyptiens adoraient le serpent sous plusieurs modifications de formes.

(4) *Igniti volucres serpentes.*

On dit, à l'occasion du *Séraph* ou du serpent de feu, *ignitus serpens*, que son nom hébraïque signifie brûler, soit qu'on le lui ait donné à cause de la couleur rouge de sa peau, soit qu'on ait voulu faire allusion à la chaleur, à la cuisante douleur que sa morsure fait souffrir.

moulin du vallon de la Seille (1), qui s'oppose éternellement à la prospérité des meuniers. La notoriété publique du moins le signale comme tel.

(1) Département du Jura.

CHAPITRE XXXI.

LE DRAGON GARDIEN.

> On s'est servi du Dragon pour figurer le triomphe du bien sur le mal, de la lumière sur les ténèbres, de la civilisation sur l'ignorance. La Vierge, mère du Rédempteur du monde, écrase du pied la tête du Dragon par qui le mal est venu sur la terre.
>
> BESCHERELLE

Il est très-évident qu'il faut distinguer des êtres de plus d'une sorte sous la forme du Dragon. Tous, à la vérité, furent bien consacrés par les premiers cultes des hommes ; mais l'un s'appliquait à la symbolisation de l'Être suprême, au Père des vivants, comme le dieu Bel ou le Baal des Chaldéens (1), et Fô, né dans les Indes, mille vingt-deux ans avant la venue du Messie dans la Judée, se montre à ses adorateurs sous la figure mystérieuse d'un serpent ailé. Le second était le génie du mal, l'ennemi de la lumière et de l'homme, Satan (2). Le troisième ne fut qu'un vigilant gardien, à la garde duquel on se confiait.

(1) Les prêtres de Baal à Babylone le révéraient sous la forme d'un grand serpent qu'ils nourrissaient dans le temple.

(2) Il est dit de lui dans l'Apocalypse : *Factum est silentium in*

C'est de cette dernière espèce que nous nous entretiendrons ici.

Le dragon joue le rôle de gardien dès la plus haute antiquité. Presque partout, on le suppose préposé à la garde de quelque trésor ou de quelques lieux dont l'abord était interdit aux humains, tels que les dragons qui défendaient la Toison d'or, le Jardin des Hespérides, la caverne où pénétra Cadmus. On dit que son nom vient par méthathèse, du grec ***Darcon*** ou ***Dercon***, je vois. « Le dragon « avait les yeux étincelants. Il réunissait l'agilité « de l'aigle, la forme du lion et la grandeur du « serpent : il ne dormait jamais. » Je crois que le dragon est surtout un symbole de la vigilance : la vue perçante de l'aigle est proverbiale, et la prudence du serpent ne l'est pas moins. Il figure en cette qualité aux portails des plus belles églises de la Lombardie.

La Franche-Comté a des cavernes redoutées du vulgaire, où des trésors sont gardés par d'horribles dragons qui vomissent des flammes.

Et, passant du feu à l'eau sans transition ména-

cœlo dum Draco committeret bellum : et Michaël pugnavit cum eo, *et fecit victoriam.* — Il avait été dit aussi de lui dans la Genèse, après la chute de l'homme : *Inimicitias ponam inter te et mulierem. Ipsa conteret caput tuum*, *et tu insidiaberis calcaneo ejus.* — Enfin, l'Eglise chante aujourd'hui :

Draco magnus parat ictus,
Surgit virgo, cadit victus,
Terra, cœli, plaudite.

gée, n'est-ce pas à des dragons qui lançaient l'eau des toits par leurs gueules béantes, que nos pères avaient l'air de confier la garde de leurs maisons? Cet usage a dû nous venir des mêmes peuples qui, d'un autre côté, l'ont aussi porté en Chine. N'est-il pas fort bizarre de nous rencontrer encore une fois avec ces Tartares de l'extrémité de l'ancien continent, sur un point où le dragon reparaît avec un autre caractère que dans le chapitre précédent? Les Chinois placent dans l'intérieur de leurs habitations et aux angles de leurs toits, des figures de dragons, dirigées contre leurs voisins, pour les surveiller et pour se prémunir contre tous maléfices de leur part. C'est un fait connu de tous les lecteurs.

Le nord de l'Europe a également des dragons gardiens de trésors. Les ballades populaires du Danemarck et de la Suède, où l'Odinisme respire encore, et qui sont des reflets évidents des créations mystiques de l'Asie, sont là pour nous offrir de nouveaux points de rapprochement. Voyez dans la poésie sauvage des Danois le combat de Diétrich (Théodoric) contre un dragon qui l'emporte dans une caverne, et où le héros le force à lui découvrir ses trésors (1).

(1) *Hist. de la Littérature en Danemarck et en Suède*, par M. Xav. Marmier, p. 62.

CHAPITRE XXXII.

LES DRAGONS DE DUNG ET DE SAINT SULPICE.

Draco magnus ...... cadit victus ; terra , cœli , plaudite. (PROSE DE L'OFFICE DE LA VIERGE.)

Un dragon exerçait d'épouvantables ravages dans le pays d'Ajoie (1); mais un Hercule, un Apollon du village de Dung, ayant eu l'audace d'affronter cette hydre, Python de la Séquanie, eut la gloire de le terrasser. Action brillante qui n'est point mise aux rang de nos tissus mythologiques, car on assure très-positivement qu'en récompense de ce service la postérité du héros a toujours joui de l'exemption de toute espèce de tributs (2).

On fait honneur d'un succès pareil à un Raimond de Saint-Sulpice, que Simmer fait vivre au XIIe siècle, dans le Val-Travers (3); et l'on certifie éga-

(1) Arrondiss. de Montbéliard (Doubs).

(2) Notes historiques de M. Duvernoy.

(3) *Voyage dans la Suisse occidentale*, t. I, p. 229. D'autres disent en 1273 ; et d'autres encore à la fin du XVe siècle.

lement que, depuis cette époque, les descendants de ce brave—chez qui du reste il existe, au foyer, une plaque en fonte où sa victoire est représentée—sont exempts de contributions : il n'y a peut-être, dans cette commune, que le percepteur, le maire et les répartiteurs qui n'en soient pas persuadés.

Le souvenir de cette conquête hardie est encore aujourd'hui haletant de terreur; et le conducteur de la diligence de Pontarlier à Neuchâtel, homme public incapable d'en imposer aux étrangers, a de ce monstre une idée si précise qu'il vous dira, comme à moi, que le dragon du défilé de Saint-Sulpice avait une gueule à avaler ses deux chevaux en travers, sans les mâcher.

Businger et Zelger, cités par M. Depping, rapportent des histoires aussi véritables sur Under-Wald (1). M. Raoul-Rochette en répète d'absolument identiques sur le Drachen-Ried, sur le Drachen-Lock, d'autres quartiers de l'Helvétie (2); et les Tite-Live de la contrée n'assurent pas le fait avec moins de conviction que l'ancien Tite-Live n'affirmait la défaite d'un monstre semblable sur les bords du Tibre.

Il y a bien d'autres lieux, même en France, où le dragon s'est laissé prendre. Il traîne encore sa longue queue à Beaucaire et à Tarascon ; il ouvre sa

(1) *La Suisse*, t. III, p. 179.

(2) *Lettres sur la Suisse*, t. III, p. 127 et suiv.

grande gueule à Poitiers; il est bridé par saint Bienheuré à Vendôme, et définitivement enchaîné par une sainte à Rouen, comme la bête de l'Apocalypse est garottée dans l'abîme éternel.

Eusèbe Salverte a composé une dissertation sur les dragons et les serpents-monstres qui figurent dans un grand nombre de récits fabuleux et historiques. Il pense que des reptiles parvenus à une croissance peu ordinaire ont fait naître ou ont accrédité plusieurs de ces narrations. « Nous savons, dit-il, que l'on révérait des dragons sacrés à Babylone (1), à Mélite, en Egypte, en Phrygie, en Italie en Epire (2), en Thessalie (3), et, en Béotie, dans la grotte de Trophonius (4). Ces dragons sont quelquefois des figures du débordement des eaux. L'auteur, à cette occasion, croit en citer plusieurs exemples tirés des légendes de saint Romain, à Rouen; de saint Pol de Léon; de saint Julien, dans le Mans; de saint Clément, à Metz; de Sainte Marthe à Tarascon; de saint Martial, à Bordeaux; de saint Bertrand à Comminges; de saint Marcel, à Paris; de saint Amand, à Tournay; de saint George à Bérythe, en Syrie. La légende du serpent lui paraissait avoir été transportée des tableaux astronomiques dans la mythologie et dans l'histoire.

(1) Daniel, ch. XIV.

(2) Aelian. *De natura anim.*

(3) Aristotel. *De mirabil. auscult.*

(4) Suidas.

CHAPITRE XXXIII.

LE DRAGON ENNEMI DU SOLEIL ET DE LA LUNE.

> Pendant la conjonction de la dixième lune avec le soleil, le premier jour du cicle nommé SIN MAO, il y eut quelque chose qui mangea le soleil.
> (LIVRE DE VERS, en Chine, trad. par M. PAUTHIER).

Ailleurs, le grand dragon de la cosmogonie universelle — non plus celui qui rampe dans la fange de notre globe, mais celui qui déploie dans les cieux ses immenses anneaux,—alimente son estomac glouton aux dépens des corps lumineux. C'est lui, je le reconnais, qui veut manger le soleil et la lune chez les Chinois, quand ces astres s'éclipsent seulement pour nous (1). Armés d'ustensiles retentissants, ces braves gens qui aiment de tout leur cœur le soleil et particulièrement la lune (2); qui sentent d'ailleurs combien ils ont besoin de leur lumière pour se conduire, donnent un charivari unanime au monstre qui a saisi ces astres

(1) *Hist. gén. des voyages*, t. VI.
(2) Ils lui font des gâteaux.

chéris dans le ciel, afin de l'effrayer et de lui faire lâcher prise (1).

Un soir, à la campagne, je contemplais, avec un certain groupe d'habitants du lieu, les progrès d'une forte éclipse de lune; je ne fus pas peu stupéfait d'entendre des soupirs et des exclamations s'échapper autour de moi. Les yeux arrêtés avec intérêt sur le disque brillant, entamé par l'ombre de la terre, ces braves gens s'apitoyaient sur son sort : « Mon Dieu, s'écriait-on à voix basse, qu'elle est souffrante ! »

Je m'informai du sentiment qui avait dicté ces marques si vives de compassion, et je parvins à savoir que l'on croyait la pauvre lune en proie à quelque monstre invisible qui cherchait à la dévorer.

(1) « Lorsqu'il arrive une éclipse de lune (dit Collin de Plancy. *Dictionnaire infernal*), les Chinois idolâtres, voisins de la Sibérie, poussent des cris et des hurlements horribles, sonnent les cloches, frappent contre du bois ou des chaudrons, et touchent à coups redoublés sur les tymbales de la grande pagode. Ils croient que le méchant esprit de l'air, Arachuka, attaque la lune, et que leurs clameurs doivent l'effrayer.

« Les Talapoins, dit le même auteur, prétendent que c'est un dragon qui dévore la lune, et que, quand elle reparait, c'est le dragon qui rend son diner. — Au Pérou, on croyait la lune malade lorsqu'elle paraissait noire. Aussitôt qu'elle commençait à s'éclipser, ils faisaient un bruit terrible avec des trompettes, des cornets et des tambours; ils fouettaient les chiens pour les faire aboyer, dans l'espoir que la lune, qui avait de l'affection pour ces animaux, aurait pitié de leurs cris, et s'éveillerait de l'assoupissement que sa maladie lui causait. »

J'oubliais de dire que, sur la fin de l'éclipse, je m'aperçus à des exclamations d'une autre nature, que des poitrines oppressées éprouvaient du soulagement, et que chacun se retirait satisfait de l'issue du combat.

« Dans les vieilles mythologies germaniques, dit Collin de Plancy, deux loups poursuivent sans cesse le soleil et la lune ; les éclipses étaient des luttes contre ces monstres. Dans les Indes, on est persuadé qu'un démon aux griffes noires les étend sur les astres dont il veut se saisir. Les Lapons sont convaincus aussi que les éclipses de lune sont l'ouvrage des démons. »

Mais qu'avons-nous à dire des Chinois, des Talapoins et des Lapons ? Les Romains n'ont-ils pas aussi partagé ces bizarreries de l'esprit humain ? Ne cherchaient-ils pas eux-mêmes à secourir la lune, dans sa détresse, par le son des trompettes et par le bruit du cuivre ? Lisez Juvénal (1).

Un ancien interprète a pensé que ce tapage nocturne avait lieu lors des éclipses de lune, pratique superstitieuse condamnée par le Christianisme. Saint-Audoïn, dans la vie de Saint-Eloy, défend aux fidèles de vociférer lorsque la lune vient à s'obscurcir, attendu que, par l'ordre du Tout-

(1) *...Jam nemo tubas, nemo aera fuget*
Una laboranti poterit succurrere lunae.
(*Sat.* VI).

Puissant, cet astre devient sombre à certaines époques (1).

A présent, je me demande en vain, moi, comment il se fait qu'à des distances si considérables, des croyances aussi singulières se retrouvent dans la tête du peuple, comme si elles avaient un point de contact! Je n'entrevois qu'un seul moyen d'expliquer cette conformité, c'est de nous rappeler que les Scythes, qui ont donné des colonies à l'occident de l'Europe, en ont aussi fournies à l'orient de l'Asie, et que la même idée a pu voyager partout avec les migrations de toutes les époques.

(1) *Nullus, si quando luna obscuratur, vociferare præsumat, quia, Deo jubente, certis temporibus obscuratur.*

(Vita S. Eligii, lib. II, c. 15).

CHAPITRE XXXIV.

LE PAPILLON.

> Io sono l'immagine dell' anima di Platone, ch'è volata in cielo.
>
> (Traduit d'une inscription grecque : MONUMENTI ANTICHI DI WINCKELMANN, t. II, p. 226).

Après les génies aériens et les spiritualités, abordons le symbole le plus ingénieux que les anciens aient pu imaginer pour peindre aux yeux des sens la nature de l'âme. Toute imparfaite que soit encore cette image, il faut pourtant convenir qu'elle est des plus heureuses et qu'on n'a rien trouvé de mieux depuis la création de la fable de Psyché, fraîche et gracieuse invention qui nous sourit encore aujourd'hui. Dante appelait l'âme ***l'angelica farfalla***, l'angélique papillon.

Parmi les monuments antiques recueillis par Winckelmann (1), nous voyons apparaître la tête de Platon, le premier philosophe grec qui ait écrit sur l'immortalité de l'âme. Deux ailes de papillon y

(1) Seconde édit., t. II, fig. 169 et 170.

sont attachées (1). Dans une autre planche on voit un sage, platonicien sans doute, tenant un livre ouvert, et ayant devant lui, à ses pieds, une tête de mort sur laquelle est posé un papillon aux ailes déployées, emblème de la survivance. Winckelmann avance que, dans cette représentation, la farfalla n'est pas moins le symbole de l'immortalité de l'âme que celui de la séparation de l'âme d'avec le corps, soit d'avec la tête, qui est, suivant Platon, le siége de la partie raisonnable de l'homme; mais nous osons plutôt y reconnaître la vie outretombe, car la tête humaine représentée n'est pas vivante, c'est une tête décharnée.

Au reste, s'il nous était permis d'en chercher une explication dans le sens que nous semble présenter une tradition populaire recueillie dans le Bugey (département de l'Ain), où les Romains et les Grecs de Marseille ont exercé beaucoup d'influence, nous nous persuaderons aisément que le papillon est bien l'emblème de l'âme survivant à la destruction de l'être mortel. Les Anciens, observateurs profonds, avaient été frappés de la transformation de cet insecte qui, d'humble chenille, devient brillant papillon; ils avaient aussi remarqué que, percé d'une épingle et restant sans nourriture, il vivait encore plusieurs semaines, comme s'il était au-dessus des nécessités ordinaires de la vie.

(1) Dans une des belles salles funéraires du Campo Santo de Bologne, en Italie, j'ai vu avec plaisir que cette idée avait reçu une juste application sur un mausolée.

Dans presque toutes les campagnes bugésiennes, lorsqu'un malade vient de rendre l'âme, on ouvre les fenêtres de sa chambre avec un empressement qui souffre peu de retard. Ce n'est point dans l'intention d'y purifier l'air : des paysans qui ne tiennent guère à respirer un air pur, même en état de santé, ne prendraient pas une précaution qu'ils regardent comme inutile ou superflue : ils pensent, mais sans l'avouer franchement que, lorsque la croisée est ouverte, l'âme s'échappe avec plus de liberté, et qu'elle sort immédiatement de la demeure terrestre pour s'envoler vers les cieux. Ils sont d'ailleurs intéressés à ce prompt départ, parce que l'âme ne rôdera pas autour d'eux pour les inquiéter de plaintes importunes, ce qui arrive quelquefois lorsque les survivans ont négligé de faire prier pour elle. Il n'est pas de veillée où l'on n'en cite maints exemples; nous n'en rapporterons qu'un seul.

Le chef d'une famille venait de trépasser. C'était pendant un des plus rudes hivers de ces dernières années. Le jardinier de la maison, connu dans le pays pour un esprit fort, un voltairien, se dirigeait tristement vers la serre chaude, en déplorant la perte d'un si bon maître. Il entre, ouvre les volets pour donner du jour à ses orangers, et voit tout à coup un papillon blanc qui voltige autour de lui. A cet aspect, il se jette à genoux; il ne doute pas qu'il n'y ait dans cette apparition quelque chose de surna-

turel ; il joint les mains et s'écrie : « Ame de mon maître, est-ce vous ? ***Requiescas in pace !*** Je ferai dire une messe ; mais ne me tourmentez pas. »

A peine a-t-il prononcé ces paroles que le papillon disparaît. Le jardinier retourne à la maison où il raconte son aventure aux autres domestiques, et leur fait partager son émotion. La maîtresse du logis dit en vain qu'un papillon a pu éclore naturellement dans une serre chaude, même au cœur de l'hiver ; le jardinier jure ses grands dieux que ce phénomène ne s'est jamais vu. Tout le monde garde le silence, on ne veut pas fronder l'incrédulité de la dame. Celle-ci, trop affectée de sa douleur pour s'entretenir d'un pareil sujet, se retire. Deux jours après, on célébrait, à l'église paroissiale, une messe pour le repos de l'âme qui avait apparu sous la forme d'un papillon : c'étaient les gens de monsieur *** qui l'avaient demandée au pasteur de la paroisse, et toute la famille du défunt y assistait.

CHAPITRE XXXV.

LES ABEILLES.

Protinus aerii mellis cœlestia dona exsequar.
His quidam signis, atque hæc exempla secuti,
Esse apibus partem divinæ mentis et haustus
Aethereos dixere.

(VIRGILE, Georg., lib. IV).

Les anciens croyaient que le miel venait de l'air ou des astres, et qu'il était déposé sur des fleurs où les abeilles ne faisaient que le recueillir.

(Note des quatre profess. traduct. de VIRGILE).

Frappés du merveilleux spectacle que présente une ruche, et du type de gouvernement sage (1) que fournissent aux hommes ses habitants, certains auteurs, dit Virgile, ont avancé qu'il y a dans les abeilles une partie d'essence divine. Les

(1) On ne craignait pas autrefois de qualifier ainsi le régime établi dans chaque ruche. A cette époque, les communistes n'avaient pas encore eu d'indigestion pour avoir abusé de pareille nourriture.

« Chez elles, les sujets unissent leurs fortunes ;
« Les enfants sont communs, les richesses communes. »

anciens les appelaient nymphes, et révéraient en elles la virginité.

Ne soyons donc pas surpris des égards que s'attire si justement ce peuple modèle, de la part de ceux qui offrent des états à ses colonies. On ne les regarde pas comme des insectes qui suivent aveuglément les lois invariables de l'instinct, on leur accorde plus que cela, on leur suppose même une âme, car on les associe, en plus d'une occasion, à la solidarité et aux sentiments de la société humaine.

Par exemple, l'abeille a une noblesse de cœur qui ne lui permet point de passer par vente à d'autres maîtres qu'à ceux qu'elle a adoptés; elle ne souffre pas non plus l'offense du rapt; mais elle consent volontiers au libre échange et au présent d'amitié dont elle est l'objet. Les abeilles volées ne profitent jamais aux coupables, elles retrouvent bien vite le chemin de la mère-patrie. Les abeilles livrées par un maître mercenaire s'expatrient, on ne les revoit plus. Celles de leurs compatriotes qui sont restées à la métropole boudent ce maître sacrilége, cessent de s'intéresser à sa fortune, ou partent pour la terre étrangère.

On assure qu'au moment où le domaine passe à des héritiers, si ces derniers ne jouissent pas d'une bonne réputation, les ruches sont bientôt abandonnées par leurs hôtesses. Aussi, a-t-on soin, pour éviter ce malheur, de se rendre auprès de leur

ruche, de les prier de ne pas s'éloigner, et de leur promettre qu'on aura pour elles les mêmes égards qu'auparavant (1).

L'abeille est vierge; elle veut qu'on s'observe en sa présence. Aussi punit-elle par une piqûre toute personne grossière qui se permet un jurement ou quelque mauvaise plaisanterie dont la pudeur aurait à rougir. On a remarqué aussi que les abeilles ne prospèrent jamais dans une maison où la bonne intelligence et les bonnes mœurs ne règnent pas. Quel exemple! Au pays de Gex, quand le chef de la maison meurt, dit M. Depery, il est bon que celui qui lui succède courre remuer les ruches, afin d'avertir la peuplade qu'elle a un nouveau maître; autrement, vous verriez ces établissements industriels périr en peu de temps.

Quand une douce harmonie règne entre le rucher et la maison, il est aisé d'en voir les bons effets. Les abeilles s'affectionnent tellement à la communauté des hommes, qu'elles s'attristent des événements qui l'affligent, et elles se trouveraient on ne peut plus humiliées, si on ne leur faisait pas porter le deuil de la mort du chef de famille, comme les enfants et les domestiques. De quelle manière eston parvenu à connaître leur susceptibilité sur ce point, c'est ce que personne n'a pu nous apprendre; mais il n'y a rien de plus certain qu'elles l'ont

(1) J.-B. Salgue. *Des Erreurs et des Préjugés*, t. I, p. 530.

dit à bien des gens, puisqu'en plusieurs provinces on se conduit en conséquence avec elles. Ce n'est pas seulement dans le Lyonnais, dans la Franche-Comté, dans la Bresse, dans le Bugey, dans toute la Bourgogne que ces opinions ont cours, elles sont aussi répandues au pied des Pyrénées et dans la Normandie (1). On attache un morceau d'étoffe noire au rucher, et les abeilles, en corps de nation, portant ainsi le deuil, ne périssent pas dans l'année. Quelquefois, on pousse les attentions envers ces intéressantes consortes, jusqu'à enterrer dans leur jardin, ou en face de leur résidence, un des habits du défunt, pour les faire en quelque sorte participer à ses funérailles.

Une jeune dame des environs de Lyon, dont l'esprit élevé n'avait pu se plier à cette petite superstition, et qui avait voulu, à la mort d'un de ses parents, s'affranchir de la coutume du pays, fut plus qu'étonnée de voir quinze ou vingt ruches périr, chez elle, dans le courant de l'hiver où l'on se trouvait. En vain prétendit-elle que le froid les avait tuées ; les paysans disaient d'un air incrédule qu'ils s'y attendaient, et que la rigueur de la saison n'y était pour rien. La jeune dame, chérie dans son village, était d'ailleurs très-sûre que la malveillance était absolument étrangère à cet accident.

(1) *Coutumes, mythes et tradit. des Prov. de France*, par Alfred de Nore.

En tout pays, lorsqu'une colonie d'abeilles cherche à s'établir, on la suit en frappant des ustensiles de fer ou de cuivre. Se groupe-t-elle autour d'une branche, deux ou trois personnes se tiennent debout auprès d'elle, en redoublant leur infernal charivari. Le tapage ne cesse que lorsque l'on a fait entrer les émigrantes dans une ruche neuve.

Nous avons demandé la raison d'un pareil usage, quelques-uns nous ont dit naïvement que c'est parce que les abeilles aiment la musique. Nous n'y avons qu'une faible créance ; on verra pourquoi. D'autres prétendent que les jeunes novices, prenant ce bruit pour celui du tonnerre, et craignant le mauvais temps, n'osent s'éloigner. Enfin, des légistes nous ont assuré que cette coutume remonte au moyen âge, et que le possesseur ayant droit de suite sur les vagabondes, les poursuivre avec de bruyantes protestations c'est faire acte de propriété.

Mais, sur ce chapitre, comme sur beaucoup d'autres, le simple villageois est plus fort que le légiste, quand il dit que les abeilles sont sensibles à la musique. Si cela est fondé sur quelque chose de vrai, il faut avouer qu'elles ne sont pas difficiles, puisqu'elles savent s'accommoder de l'aigre son des pêles à feu et des chaudrons, comme leurs aïeules de l'antre de Dictis en Crète s'accommodaient des tymbales et des crotales, lorsqu'elles

fabriquaient là du miel pour le petit Jupiter, pendant les bruyantes symphonies des Corybantes (1). Virgile n'ignore pas ce trait de rapprochement mythologique, lorsque, parlant de l'essaim qui jette, il recommande de faire, tout autour, un bruit clair et aigu qui ressemble à celui des cymbales de la Mère des dieux.

Tinnitusque cie, matris quate cymbala circum.
« De Cybèle, à l'entour, fais retentir l'airain. »

(1) *Nunc age, naturas apibus quas Jupiter ipse*
Addidit, expediam; pro qua mercede, canoros
Curetum sonitus crepitantiaque æra secutae,
Dicteo cœli regem pavere sub antro.

CHAPITRE XXXVI.

LA CIGOGNE.

« C'était sans doute en considération de ces nobles qualités que les Egyptiens rendaient un culte sacré aux cigognes. »

(Des Erreurs et des préjugés, t. III, p. 414).

Entends-tu la cigogne et son tapage étrange
Sur le bord de son nid que du bec elle arrange ?
Peux-tu comprendre un mot à tout ce qu'elle dit ?
Elle vient de très-loin, du côté du Midi.

Hébel, trad. de Buchon.

Dans le nord de l'Europe, la cigogne au long bec emmanché d'un long cou, remplit le même rôle que l'ibis en Egypte. L'ibis, à la vérité, a reçu, sur les bords du Nil, les honneurs divins, et Isis elle-même ne dédaignait pas de se montrer à ses adorateurs avec une tête d'ibis, tandis que le respect pour la cigogne n'est jamais allé jusqu'à l'adoration. C'est un mythologiste qui le veut, contrairement au témoignage de Clément d'Alexandrie. Cependant les Thessaliens, aussi reconnaissants que les Egyptiens, ont porté à la cousine germaine de l'ibis une vénération qui devait singulièrement approcher du culte, puisque à la chasse ils étaient

obligés de respecter la cigogne, et qu'ils punissaient ceux qui tuaient cet oiseau de la même peine que les homicides (1). Au reste, la cigogne était consacrée à Junon. Son retour était célébré par des fêtes.

On devait bien tous ces égards à un oiseau qui était aussi utile aux hommes ! Il délivre les contrées humides des reptiles qui les rendent presque inhabitables, et dont il nourrit ses petits. On fait honneur à la cigogne des meilleurs sentiments. Si l'on en croit l'opinion qu'on a conçue d'elle en plusieurs pays, elle est capable de reconnaissance pour les marques d'intérêt qu'elle reçoit chez les braves gens ; elle s'intéresse à l'honneur d'un mari, en écartant les séducteurs de sa femme ; elle entretient la tranquillité sous les toits dont elle fréquente les combles ; et sa présence au faîte d'un édifice est un gage de protection.

«Quelques naturalistes ont dit qu'elle ne s'établissait que dans les états libres. Cette idée, fait observer M. Salgue, n'a pu naître que dans une tête républicaine ; et, pour en montrer la fausseté, il suffit de savoir que nulle part les cigognes ne sont plus fréquentes qu'en Égypte : Or, le régime turc n'est assurément pas le régime de la liberté» (2).

(1) *Voyages du jeune Anacharsis en Grèce.*

(2) N'avons-nous pas vu, de notre temps, la secte éphémère des Saints Simoniens y aller chercher la femme libre ?

Le haut bipède ne s'arrête guère en Franche-Comté, malgré le nom que portait cette ancienne province, et nous n'avons pu découvrir s'il l'a plus souvent visitée dans un temps où elle le portait à juste titre. Mais nous savons, pour l'avoir vu de nos propres yeux, que la cigogne fait déjà halte dans le Montbéliard et séjour dans la Haute-Alsace. Elle se plaît dans cette belle province, où on leur prépare le gîte avec empressement, et où l'on tire vanité de son choix. J'ai conservé un agréable souvenir de certain nid de cigognes établi sur une cheminée de la première maison de Keintzheim, à gauche de la porte d'entrée de cette petite ville, et j'y ai bien reconnu à la paix, à l'harmonie, à la vertu, au bonheur qui régnaient dans ce séjour, que l'influence du bienfaisant oiseau n'était pas un mythe, mais qu'elle se justifiait complètement.

C'est là qu'on m'a mis au courant de toutes les qualités supérieures de l'hôte aérien ; c'est là qu'on me l'a signalé comme un modèle de tendresse et de dévoûment maternels ; comme un modèle également d'amour filial ; comme un modèle encore de charité pour ses semblables tombées dans les infirmités de la vieillesse ; comme un modèle enfin de chasteté. C'est là que j'ai appris que la gent ciconienne, a le cœur si haut placé qu'elle ne souffre plus chez elle le retour d'une cigogne qui aurait eu le tort de se faire esclave chez les hommes, ou le malheur d'y être retenue en captivité. C'est là, finalement,

que j'ai su de quelle réprobation est poursuivi tout individu qui se rend coupable de la mort de cet oiseau chéri.

Un de mes proches, qui ne se doutait pas de l'énormité de ce crime, étant en voiture sur une route d'Allemagne, s'avisa un jour d'y montrer son adresse, en tirant sur une cigogne qui paissait dans un pré : il la tua; mais aussitôt des cultivateurs, qui travaillaient dans des champs voisins, s'ameutèrent indignés, et coururent sur le char d'où était parti le coup. Le chasseur ne leur échappa que par la fuite, et n'en subit pas moins de vifs reproches de ses compagnons allemands, qui s'accusaient eux-mêmes d'avoir laissé commettre sous leurs yeux cette espèce de sacrilége. Ils sont tout à fait Thessaliens sous ce rapport.

CHAPITRE XXXVII.

L'HIRONDELLE.

> La vie de ces oiseaux était respectée par les Anciens qui, pour les protéger plus efficacement, avaient supposé que lorsqu'on les maltraitait, elles faisaient perdre le lait des vaches en leur piquant les mamelles.
>
> BESCHERELLE.

La désolation est entrée dans une famille agricole : une vache de l'étable est ***arondalée***. Qu'est-ce que cela veut dire? — Qu'une hirondelle, en passant sous le ventre du quadrupède ruminant, pendant qu'il paissait au parcours commun, a converti son lait en sang. Vainement a-t-on répandu ce lait échauffé à la croix formée par deux chemins, rien ne ramène la pauvre bête à son état normal.

L'hirondelle, toute chère qu'elle soit aux imaginations poétiques, en sa qualité de messagère du printemps, n'en porte pas moins sous la gorge le signe sanglant de sa réprobation. Il semble que tout le monde sache, même au fond des campagnes, l'histoire tragique de la belle Progné, fille de Pandion, roi d'Athènes, cette infortunée princesse,

qui, pour venger à la fois son honneur conjugal et l'outrage fait à sa sœur Philomèle, servit sur la table de Thérée, son criminel époux, les membres de son fils dans un mets exécrable et révoltant. Depuis sa métamorphose en hirondelle, son plumage sinistre, marqué d'une tache sanglante, entretient le souvenir de son atroce vengeance. Bien qu'elle ait trouvé grâce devant le maître des Dieux, bien que l'hirondelle soit devenue une offrande agréable à Vénus, et qu'elle ait été consacrée à la déesse souveraine de l'Égypte, on la redoute encore.

Cependant l'hirondelle est assez respectée parmi les populations villageoises pour que l'on se garde bien de la contrarier. Si vous détruisiez le nid d'une hirondelle, une des bêtes de votre étable deviendrait boîteuse dans l'année : il faut y prendre garde.

CHAPITRE XXXVIII.

LE FIL DE LA FÉE.

Pauvre fil qu'autrefois ma jeune rêverie,
Naive enfant,
Croyait abandonné par la Vierge Marie
Au gré du vent;
Dérobé par la brise à son voile de soie
Fil précieux,
Quel est le chérubin dont le souffle t'envoie
Si loin des cieux!

St Agnet.

On se perd en raisonnements sur l'essence et sur l'origine de ces fils soyeux ou cotonneux, d'une entière blancheur, que la chaude haleine des zéphirs promène dans l'atmosphère, aux plus beaux jours de l'automne. On se demande s'ils tombent réellement du haut des airs, et de quoi ils y sont engendrés; mais on n'aboutit à aucune solution raisonnable, et l'on abandonne le soin de cette découverte aux aéronautes.

Puisqu'il est reconnu que le coton atmosphérique n'est pas le produit du duvet des fleurs; puisqu'on n'a jamais vu ses longs brins monter de la terre au ciel, mais qu'on les voit toujours descendre du ciel

en terre, ceux qui croient aux esprits de l'air, trouvent tout simple de tirer ces fils de la quenouille d'une de nos fées aériennes. C'est bien effectivement ce que l'on m'a dit plus d'une fois.

Mais d'autres personnes, plus orthodoxes dans leurs croyances, appellent ce phénomène de l'air le *fil de la Vierge*, sans s'informer si la Vierge filait et si elle file encore. Je pense, pour mon compte, que l'idée d'une quenouille nous reporte plus sûrement à la féerie qu'aux austères conceptions du Christianisme.

Dans le cours de nos recherches, nous rencontrerons, dieu merci, assez de fées munies de quenouilles et de filasse, pour nous faire supposer que le *fil de la fée* est la meilleure version.

Rien de plus délié que ces longs fils soyeux qui nous tombent du haut des airs, sans que nous sachions encore, avec tous nos esprits inventifs, de quelle nature est ce végétal aérien. Que ceux qui désirent s'en instruire en demandent de la graine aux mandarins de la Chine! Ces messieurs doivent avoir conservé religieusement toutes les choses précieuses que le roi Mou rapporta un jour de la vallée du Grand Cavalier, parmi lesquels se trouvaient des semences ou graines merveilleuses qui croissent dans le vide; car je crois fermement que cette graine donne ce que nous appelons ici *le Fil de la Fée.*

Dans les mémoires de Chi-i, recueil des choses

négligées, on lit que Mou-Wang, 984 ans avant notre ère, visita ***la mère du roi occidental***, une fée dont les états étaient à l'ouest de la Chine; qu'il y recueillit ce qu'il y avait de plus important dans les arts magiques de toutes les parties du monde: des espèces d'insectes nommés ***tchi***, de grandes oies nommées ***kou***, des dragons, des serpents et des semences merveilleuses qui croissent dans le vide (1).

(1) L'*Univers pittoresque de la Chine*, par M. Pauthier.

CHAPITRE XXXIX.

LES ÉTOILES FILANTES.

> Les prêtres et les magiciens tirent l'horoscope de l'enfant, et declarent qu'il n'y a rien d'heureux dans la conjonction des étoiles qui ont présidé à sa naissance, et que ses qualités autant que ses défauts contribueront à son malheur.
>
> Mme DE LAMARTINE. RUSTEN, héros de la Perse.

Comme les savants ne sont pas plus lumineux sur la question des bolides, et que le commun des hommes n'est pas obligé d'y voir plus clair, on s'est avisé de croire que les météores qui sillonnent le champ des cieux dans les nuits les plus sereines sont des âmes qui montent au séjour éternel du bonheur. On ne conçoit pas tout d'abord que les étoiles filantes soient prises pour des âmes qui montent; mais, quand on y réfléchit un instant, il n'y a pas plus de raison pour croire à la chûte d'une étoile qu'à l'ascension de l'âme d'un juste : à la distance où l'on voit paraître et disparaître ce phénomène, il n'est guère possible de distinguer s'il s'élève ou s'il descend.

Il n'y a pas de nuit qu'une âme vertueuse ne

parte de la terre pour aller recevoir au ciel sa récompense, et pourtant on n'a pas toutes les nuits le consolant spectacle de ces ascensions. Une telle considération doit alors faire comprendre que ce ne sont pas des âmes, mais des météores qui se manifestent ainsi, puisqu'ils sont si rares.

Dans la religion des Hindous, on ne raisonne pas plus sérieusement : pour eux, les étoiles filantes ou tombantes sont aussi des âmes. Ce sont celles des Déoutas (déités), qui descendent ici-bas, ou celles de créatures humaines, qui, après avoir mérité le ciel et joui pendant un certain temps de la félicité divine, sont renvoyées sur la terre, pour animer de nouveau des corps mortels.

On prétend que les souhaits que l'on forme pendant le peu de durée du trajet de l'étoile filante s'accomplissent infailliblement; mais bien peu de mortels sont assez heureux pour avoir le temps d'articuler un vœu pendant cette apparition inattendue.

CHAPITRE XL.

L'AURORE BORÉALE.

Pline même assure qu'on entendait quelquefois, dans ces nuages enflammés, le bruit des armes, des clairons et des trompettes.

Nos romantiques se sont beaucoup moqués d'Homère pour son Aurore aux doigts de rose et aux chevaux vermeils, parce que ces messieurs n'ont jamais vu le point du jour sous le ciel de l'Ionie. Or, si le plus grand des poètes grecs avait besoin d'être disculpé d'avoir employé de fausses couleurs pour peindre la brillante fille d'Hypérion, nous oserions nous offrir pour le défendre; car nous avons vu, que dis-je? nous avons contemplé dans de suaves ravissements, simple passager rêvant à la poupe d'un navire, sur la mer Adriatique, le magnifique spectacle de l'aurore des Hellènes, dont nos soleils couchants, tendus de pourpre et d'or, ne peuvent nous donner qu'un imparfait tableau.

Mais, si la belle messagère du jour inspire,

du côté de l'Orient, des pensées riantes ; l'aurore boréale, vapeur ardente qui s'élève dans la partie de l'horizon d'où l'on n'a jamais attendu de lumière, ne fait concevoir que des idées sinistres. En s'étonnant de l'apparition d'un nuage en feu vers le nord, le peuple le contemple avec effroi, parce qu'il croit y voir l'augure ou d'une guerre désastreuse ou d'une révolution sanglante. C'est un avertissement du ciel. Nous avons quelquefois entendu l'expression de ces terreurs auxquelles ne sont pas inaccessibles certaines personnes que leur éducation devait en préserver.

« Avant que le phénomène des aurores boréales eût été observé attentivement par nos modernes physiciens, les nuages enflammés excitaient de grandes alarmes; l'imagination effrayée croyait y voir des armées s'attaquer et se combattre. Pline même assure qu'on entendait quelquefois le bruit des armes, des clairons et des trompettes. Aujourd'hui que l'on ne voit plus d'armées, l'on n'entend plus de trompettes. Les leçons des savants ont redressé notre vision et rassuré notre courage (1). »

(1) *Des Erreurs et des préjugés*, t. II, p. 416.

CHAPITRE XLI.

LA COULEUR DU VENT.

La fiction a l'aile plus rapide que la science, elle repand ses étamines de fleurs à travers le monde, et nous ne les voyons pas, jusqu'à ce que ces fleurs surgissent tout à coup, et nous étonnent par la ressemblance de leurs couleurs avec celles des autres contrées.
(CAMPBELL, Essay on the english poetry, p. 30).

Le vent du nord, si redouté au mois de mars, s'appelle, en Franche-Comté, *la bise noire*. Bise noire est un pléonasme, car *bis*, *bise*, adjectif, indique déjà une couleur sombre.

On dit aussi un *vent blanc*, pour le vent qui souffle du sud-ouest.

Une personne d'esprit faisait plaisamment observer un jour qu'il n'appartenait qu'aux Franc-Comtois de colorer l'haleine d'Eole : on pouvait lui répondre que l'idée leur en avait été transmise de longue main ; elle se rattache effectivement à la religion des Scythes. Au Tong-King, où l'on rend un culte aux quatre points cardinaux, chacun de ces points a sa couleur. Pour honorer le septentrion, les Tong-Kinois prennent des vêtements

noirs; et, pour l'Ouest, ils endossent des robes blanches. Les Tartares, faisant de pieuses libations aux quatre parties du monde, saluent le Midi en l'honneur de la lumière et le Septentrion en l'honneur des morts (1). C'est opposer le blanc au noir, car la lumière est blanche, et le ténébreux séjour des morts est de la couleur contraire.

Remarquez, d'ailleurs, en ce qui concerne le septentrion, que les mythologues plaçaient l'empire des morts au pays des Kimris, aux portes boréales de la terre, qu'ils connaissaient fort peu ou pas du tout, et que de là était venu l'antique proverbe de ***Ténèbres Cimmériennes;*** car, non seulement l'ombre du globe tourne principalement sur le nord, mais les Cimmériens ou Kimris, dont le nom signifie ***être noir*** (2), affectaient le noir dans leur habillement.

(1) *Cérémonies, mœurs et cout. religieuses*, t. VI, p. 402 et suiv.
(2) Ibid.

CHAPITRE XLII.

TRACES DE SABÉISME.

« Cette armée des cieux, qu'on appelait SEBA ou SABA, a donné le nom à l'idolâtrie des Sabiens qui était universelle dans l'Arabie, dans la Phénicie et dans presque toute la terre, quoiqu'avec des changements toujours nouveaux d'une contrée à l'autre. »
(PLUCHE. Hist. du Ciel).

Nous voyons, chaque année, à l'intéressante cérémonie du Dimanche des Rameaux, les enfants accourir à l'église, arborant avec pompe leur branche de buis ou de tout autre arbre vert, ornée de rubans et chargée de belles pommes. Nous l'avons fait nous-même autrefois, et nous ne savons pas que ce divertissement de la jeunesse tient à l'une des plus antiques religions qui aient régné sur le globe ! Il est vrai que le Christianisme s'en est emparé, pour en détourner le premier objet : les rameaux verts, chez les Chrétiens, ne font plus allusion qu'aux branches de feuillage que jetèrent les habitants de Jérusalem sous les pas du Fils de l'homme, arrivant parmi eux pour célébrer la fête

du passage (la Pâque); mais les pommes, mais les rubans, à quoi font-ils allusion? C'est ce qui reste à expliquer.

Le jeune Anarcharsis (1) est témoin, en Béotie, d'une cérémonie pratiquée à la fête des rameaux de laurier. « C'était, dit-il, une pompe ou procession que je vis arriver au temple d'Apollon Isménien. Le ministre de ce Dieu était suivi d'un chœur de jeunes filles qui tenaient des rameaux et qui chantaient des hymnes. Un jeune homme de ses parents le précédait, portant dans ses mains une longue branche d'olivier couverte de fleurs et de feuilles de laurier : elle était terminée par un globe de bronze qui représentait le soleil. A ce globe on avait suspendu plusieurs petites boules de même métal, pour désigner d'autres astres, et 365 bandelettes teintes en pourpre, qui marquaient les jours de l'année : enfin, la lune était figurée par un globe moindre que le premier et placé au-dessous. Comme la fête était en l'honneur d'Apollon ou du soleil, on avait voulu représenter, par un pareil trophée, la prééminence de cet astre sur tous les autres. »

Cet usage se sentait du Sabéisme, qui, dès les temps antiques, s'était déjà propagé parmi les nations occidentales comme vers l'Orient, en rayonnant autour de la Chaldée et de la Perse.

(1) *Voyages du jeune Anacharsis en Grèce*, chap. XXXIV.

Le Sabéisme consistait à adorer les corps célestes, ce que les Hébreux appelaient les ***milices du ciel***. Les Sabéens faisaient des étoiles fixes les dieux inférieurs ; ils reconnaissaient au contraire pour dieux supérieurs le soleil et la lune. M. Hyde, dans son ***Histoire des Perses***, défend les véritables Sabéens du reproche d'idolâtrie, et veut qu'ils aient subordonné le culte du soleil au culte du vrai Dieu.

CHAPITRE XLIII.

LES ÉTOILES.

> Il est parlé, dans l'Écriture, de neuf espèces de divinations :
> La première se faisait par l'inspection des étoiles, des planètes et des météores, c'est l'astrologie judiciaire ou apotélesmatique, que Moïse nomme NEONEN.
>
> JOANNÈS TRISMEGISTE

De la foi des peuples à ces intelligences de l'empirée naquit naturellement la croyance à leurs attributions. La généthlialogie, c'est-à-dire l'art de prédire l'avenir par le moyen des astres, en les comparant avec la naissance ou la conception des hommes, était la spécialité des Chaldéens, qui d'astronomes s'étaient faits astrologues. La crédulité publique a bien longtemps vécu de cette vaine pâture, soumise qu'elle était aux lois de la conjonction des planètes, et souvent épouvantées par les prédictions sinistres de l'astrologie. Un déluge universel est annoncé pour le mois de février 1524; on construit des arches de toutes parts; la conjonction de Saturne, de Jupiter, de Mars et des Pois-

sons du zodiaque ne peut avoir d'autre résultat. Mais, heureusement pour le genre humain, l'astrologie reçoit alors un démenti formel par la sécheresse qui signale ce mois de février.

« Que la chûte d'une maison ensevelissant trente personnes sous ses ruines, une de ces personnes se trouve heureusement sauvée sous deux poutres qui s'ajustent en forme de voûte, et qu'un Sabéen ou un Chaldéen me dise que c'est son étoile qui l'a préservée du péril, je n'en serai pas plus surpris que si un Juif ou un Chrétien me disait que son bon ange a empêché qu'il ne se blessât, parce que le Sabéen met dans l'étoile une intelligence capable de secourir les hommes dans le besoin. Mais qu'un philosophe qui prend l'étoile pour ce qu'elle est, c'est-à-dire pour un corps inanimé, veuille néanmoins tenir le langage du Sabéen : qu'il s'avise de dire que c'est son étoile, comme si l'étoile devait envoyer de petits corps qui ajustassent les poutres et les pierres de telle manière qu'elles ne pussent le blesser, c'est assurément une prétention aussi déraisonnable que d'attendre quelque secours particulier d'un morceau de métal, à cause de quelques cérémonies superstitieuses avec lesquelles on l'aura préparé (1). »

La haute classe ne se préoccupe plus de l'influence

(1) *Hist. critique des prat. superst. qui ont séduit les peuples et embarrassé les savants*, par le P. Le Brun, prêtre de l'Oratoire, t. 1.

des astres; mais comme la poésie affectionne les erreurs de tous les temps, si Boileau avait fleuri de nos jours, il aurait dit comme au XVII[e] siècle :

> C'est en vain qu'au Parnasse un téméraire auteur
> Pense de l'art des vers atteindre la hauteur,
> *S'il ne sent point du ciel l'influence secrète,*
> *Si son astre en naissant ne l'a formé poète.*

Bonne étoile, mauvaise étoile sont encore dans notre bouche, mais sans arrière-pensée : ce sont des expressions en quelque sorte proverbiales. Ceux qui les emploient dans le discours savent très-bien, en général, que l'horoscope est une sottise à l'état d'oblitération. « S'il est vrai que les étoiles soient à des distances incommensurables de nous; s'il est vrai que Sirius, la seule dont on ait pu calculer l'éloignement, soit six mois à nous envoyer sa lumière; si les astres innombrables que nous voyons briller dans l'immensité de l'espace sont des soleils qui ont eux-mêmes leurs planètes et leurs mondes à éclairer, il est bien difficile de croire que chaque bourgeois de notre petit globe ait à son service une étoile régulièrement occupée du soin de son ménage (1). »

En finissant, il faut l'avouer, d'obscures et chétives pythonisses, qui exploitent encore la crédulité populaire sur les champs de foire et dans les mansardes, cumulent encore les fonctions d'horoscopistes et de chiromanciennes. Nous constatons le fait avant son entière disparition.

(1) *Des Erreurs et des préjugés*, t. II, p. 387.

CHAPITRE LXIV.

LES COMÈTES.

> La superstition des anciens leur faisait croire qu'elles étaient des présages sinistres, et qu'elles menaçaient de la décadence des empires, de la mort des grands, de la perte de quelque bataille, et des malheurs de la peste et de la famine.
>
> (Descript. de l'Univ., par MALLET, t. 1, p. 160).
>
> Et la comète en feu vient effrayer le monde.
>
> VIRGILE, Georg., liv. 1.

En dépit de tous les mécomptes de la fausse science, en dépit des véritables lumières, il y a des corps célestes qui restent encore en possession de leur ancienne puissance : ce sont les comètes que la plèbe regarde toujours comme les messagères du courroux divin, ou du moins comme les précurseurs des grands événements, car on trouve toujours moyen de justifier le motif de leur apparition. Les masses populaires, qui ne sont pas obligées de savoir que les comètes parcourent une ellipse incommensurable à travers des myriades de mondes lumineux, parmi lesquels le nôtre n'est qu'une nébuleuse inaperçue, restent convaincues

qu'elles ne viennent tourner leur queue vers la terre, que pour nous annoncer la mort de quelque atôme régnant, ou bien une révolution parmi des millions d'atômes gouvernés. « On dit que le cardinal Mazarin (c'est Mme de Sévigné qui parle) étant désespéré des médecins, ses courtisans crurent qu'il fallait honorer son agonie d'un prodige, et lui dirent qu'il paraissait une grande comète qui leur faisait peur. Il eut la force de se moquer d'eux, et leur dit plaisamment que la comète lui faisait trop d'honneur. »

CHAPITRE LXV.

MONUMENTS ROMAINS DU CULTE DU SOLEIL ET DE LA LUNE.

> Dieu sait... si j'ai adoré le soleil dans son éclat et la lune lorsqu'elle s'avançait avec majesté ; si mon cœur a été alors séduit en secret, et si j'ai porté ma main à ma bouche en signe d'adoration.
>
> JOB.

Il n'est pas ordinaire de commencer par les titres justificatifs ; si nous adoptons ici cette marche, c'est parce que nous sentons la nécessité d'assurer, dès l'abord, à nos lecteurs, que des monuments sont tout près de nous pour justifier notre sentiment sur le culte du soleil et de la lune chez nos pères, lorsque nous n'aurons plus que des dénominations locales à mettre en avant.

Des inscriptions latines font foi de ce que nous avançons. A Lausanne (1), près de la ***sauva Belin***, c'est-à-dire près de la forêt consacrée à ***Bélénus***, l'Apollon, le soleil des Celtes, on lit ces mots : SOLI GENIO LVNAE. — Dans le Valromey, au hameau de

(1) Suisse.

Vieux (1), un autel votif porte NVMINIBVS, AVG. DEO SOLI. — A Pierre-Châtel (2), sur ce pittoresque rocher qui est lui-même un autel d'immense dimension, Pupus a érigé un autel DEO APOL. — A Lyon, on lit une dédicace de pareil monument APOLLINI ... SIANO (3).—A Besançon, deux autels sont élevés à APOLL. ET MERC., l'un par Vesuccius, l'autre par Norbanus. — A Arlay (4), on a lu sur une ancienne église : NEC AMPLIVS APOLLINI SED DEO VERO. — J'ai reconnu à Corre (5) le torse d'un Apollon Pythien; j'y ai vu une petite statuette du même dieu, trouvée à Seveux (6). Au Champ-Noir, c'est-à-dire à la nécropole de Besançon, on a également découvert un buste du soleil en bronze, représenté, comme chez les Perses, avec des rayons autour de la tête. Apollon et Diane étaient honorés à Mandeure, ville gauloise détruite, dans cette montagne du Lômont où nous trouverons d'autres vestiges du culte de Bélénus et d'Iana.

On a recueilli, à Besançon, une statuette de Diane-Lune en bronze, avec bracelets asiatiques; une autre à Rurey sur la Loue en 1823 ; une Diane-Lune en bronze damasquiné à Montaigu-les-Ve-

(1) Ancien Bugey, auj. département de l'Ain.

(2) Département de l'Ain.

(3) Il y avait peut-être *Apollini segusiano*.

(4) Département du Jura.

(5) Haute-Saône.

(6) Ibid.

soul (1); un buste en pierre de Diane-Lune à Annegrai-sur-Faucogney (2); une Diane-Lune, à bracelet asiatique, en pierre de Dolomie, à Montmorot (3); une belle statuette en bronze, de grande dimension, à Pierre-en-Bresse, etc.

L'énonciation de ce genre d'antiques deviendrait fastidieuse, si on la prolongeait davantage, et ne serait jamais portée au complet : bornons-nous à ces exemples, qui suffisent pour établir notre proposition.

(1) Haute-Saône.

(2) Département du Jura.

(3) Ibid.

177

CHAPITRE XLVI.

LE SOLEIL DES CELTES HONORÉ A LA SOURCE DES RIVIÈRES.

On croit que, sous Aurelien, Beaune prit le nom de BELENUS, sous lequel Apollon ou le soleil était honoré dans les Gaules, d'où on a fait BELNA.
(COURTÉPÉE, Desc. du duché de Bourgogne, t. II).

Pour la première fois, nous avons vu, dans le chapitre précédent, le nom de ***Bélénus*** ou de ***Belin***, rapproché de celui du Dieu-Soleil; ajoutons à notre conviction, en disant que les Eduens avaient un temple APOLLINI-BELENO (1). Beaune en Bourgogne, bâtie dans le voisinage de ***Béligny*** (2), avait adopté le nom de ***Belena***, en se mettant sous les auspices de ***Bélénus*** (3), et cette divinité gauloise figurait, avec ses cornes, parmi les bas-reliefs d'un temple près d'un autre ***Béligny***, à trois lieues de cette ville (4).

(1) Thomas. *Hist. d'Autun*, 2e partie.

(2) La route de *Béligny*, à Chalon, traverse la forêt de *Beauregard*. Nous verrons souvent le nom de Beauregard accolé à celui de *Bel*.

(3) Gandelot. *Hist. de Beaune*, p. 5.

(4) Courtépée, *Descrip. du duché de Bourgogne*, t. III, p. 12.

Le premier de ces *Béligny*, appelé *Béligny-sur-Oiche* en 1186, est à la source de la rivière d'Ouche, et cette circonstance a fait dire à Courtépée que *Bel*, dans cette dénomination, signifie *à la tête de l'eau.* Telle est, dit-il en note, la situation de Belna, de Béligny, de Bellenot, de Belin, etc. Il le dit d'après Louis de Bochat, de Lausanne, qui se l'était persuadé lui-même en voyant nombre de dénominations locales inscrites sur nos cartes à la naissance de certains ruisseaux et de certaines rivières ; mais ce savant, si près de la vérité dans cette occasion, ne l'avait pourtant pas aperçue : il ne s'était pas douté que ces noms indiquaient la consécration de ces fontaines et de ces cours d'eau à *Bel*, *Bélénus*, ou *Belin*, le Dieu-Soleil de nos pères. C'est ce qui nous paraît résulter d'un examen un peu plus attentif de ces mêmes localités.

Parcourons-en quelques-unes.

Dans le Jura, aux environs de Dôle, la *Belène* prend sa source sous l'*Essart-Belin*, et parcourt une contrée toute druidique, dont nous avons de fréquentes mentions à faire.

Aux environs de Lons-le-Saunier, au fond du vallon de Revigny, la Valière naît sous le rocher de *Belin*, au-dessus duquel on trouve, dans le bois de Menouilles, une multitude de monceaux de pierres votives, qui ne sont autre chose que des monuments de la dévotion des Séquanes qui ont visité le roc et la source consacrés à Bélénus.

Dans les environs de la même ville, près de l'Étoile, le *Bois-de-Bel* et *Montarbel* sont à la source de deux ruisseaux, dominés par le mont Musard (*mons Musarum*), la pittoresque montagne des Muses. Les gracieuses divinités de cet Hélicon de la Séquanie, compagnes de notre Dieu *Bel* comme elles l'étaient de Phœbus en Grèce, se montrent vêtues de blanc à quelques habitants privilégiés du pays : elles viennent, de temps à autre, former des chœurs sur le pont de Gerland, et forcer les passants à danser avec elles. Du flanc oriental du mont Musard, sourd la *fontaine des Dames*, qui, sans doute, leur était consacrée comme une Hypocrène, et qui donne de l'eau fraîche et limpide aux habitants de l'Étoile. Le hameau de *Bard* est dans ces parages : on y verra, si l'on veut, un séjour de *Bardes*, qui étaient parmi les druides, les poëtes et les musiciens de la nation.

Le *Fort Belin* (1), dont nous ferons plus ample mention dans un article spécial, voit naître autour de lui la Furieuse, le ruisseau de Goailles, celui de Saisenay et celui de Pretin. Un climat du territoire de Salins s'appelle *Beauregard*.

Poligny (2), dont le nom n'est qu'une altération de celui d'Apollon, comme celui de *Polignac* en Velay, préside également à la naissance de plusieurs

(1) Sur Salins (Jura).

(2) Jura.

courants, l'Orin, la Glantine et la Braine. Sa *Pierre qui vire*, qu'on a prise pour un hermès dans le mont de Saint-Savin, n'est qu'un ancien simulacre du Dieu-Soleil, et sa fameuse mosaïque des Chambrettes-au-Roi, entre Poligny et Tourmont, est un monument solaire des mieux caractérisés. La lune reçut aussi l'hommage des Polinois.

Dambelin (1) est à la source même de l'Aranceux qui arrose la *Combe-d'Ian*, vallon que nous verrons ailleurs plus particulièrement consacré à la lune, ou à la Diane gauloise. *Belvoir* domine tous ces lieux.

Béligna, dans le Haut-Bugey (2), est littéralement environné des replis de la rivière de l'Ange à sa naissance, et de ses nombreux affluents. Le hameau d'*Ian*, voisin de Béligna, atteste ici, comme dans l'article qui précède l'association du culte d'*Iana*, notre Diane, à celui de *Belin*, notre Apollon. Un village de *Beauregard* n'est pas loin de là.

Le *Font-Belin* est la partie supérieure du ruisseau de Fromans, qui passe de la Bresse à la Dombes, au nord de Trévoux (3). Il prend sa source près d'Ambérieux, à l'étang des *Devins*, comme à celui de *Mélinan* (4), et tombe dans la Saône près de *Beluison*.

(1) Département du Doubs.
(2) Département de l'Ain.
(3) Idem.
(4) Mélinan pour Bélinan ; l'*m* et le *b* se substituent.

En face du cours général du Fromans, sur la rive opposée de la Saône, se montre un nouveau *Béligny*. Il n'est séparé de *Beauregard* et de Riottier que par la Saône : *Beauregard*, dont le nom fait fidèle compagnie à celui de *Bel* ou *Belin* dans nos cartes ; Riottier, dont la haute poipe est toujours visitée par une fée bien connue des passants.

Entre Chalamont et Villette-de-Loie (1), la Veyle commence son cours à *Beligneux*, village qui touche aux hameaux de *Lan* et de *Fau*. Ce dernier nom signifie Fée dans le langage de la Bresse, et celui de *Lan*, qui est celtique, veut dire temple ou enceinte sacrée. Tout près de Lan est le hameau de *Drue*, qui semble rappeler un séjour druidique.

D'un autre *Beligneux*, situé entre Meximieux et Montluel (2), sort un ruisseau qui descend dans la Valbonne et se jette dans le Rhône sous *Balan*.

Bouligneux (3) est à la tête d'un des affluents de la Chalaronne qui va, par Saint-Trivier, gagner la Saône à Thoissey. J'ai recueilli, près d'un jeune homme, instruit et judicieux observateur de cette commune (4), un usage singulier qui s'y pratique ; je n'ai garde de l'omettre en pareille occasion. Nous avons vu Bélénus ou Bel poète au mont Musard

(1) Département de l'Ain.
(2) Idem.
(3) Idem.
(4) M. Couturier, alors sergent-major au 10e régiment d'infanterie légère (27 juin 1829).

de l'Étoile, ici nous le trouvons médecin. A Bouligneux, quand on veut se guérir d'une fièvre ou d'une maladie quelconque, on forme avec de la paille une espèce de soleil à six rayons; on le porte sur une éminence, et l'on s'agenouille devant le simulacre de l'astre des jours, en présence du soleil même à son lever. On adresse pourtant ses prières au vrai Dieu, depuis que le Christianisme l'a révélé. Ensuite on gagne la rivière la plus voisine, et l'on y jette le soleil de paille; mais on doit en détourner aussitôt la vue, et s'en revenir à la maison sans se retourner. Ainsi se pratiquait, chez nos pères, la cérémonie de la *Belinuncia* (la jusquiame), c'est-à-dire la manière mystique de cueillir cette fleur, consacrée à *Bel* ou *Belin*, comme l'indique son nom.

CHAPITRE XLVII.

LE SOLEIL DANS LES BOIS.

Et le cœur penetre de respect et d'amour ,
J'inclinerai mon front devant l'astre du jour.
(Aimé MARTIN. XXV. Lett. à Sophie).

Vous ne planterez ni de grands bois ni aucun arbre
auprès de l'autel du Seigneur votre Dieu.
DEUTERONOME.

De ce que plusieurs localités , décorées du nom de *Bel* ou de *Belin* , sont assez souvent couvertes de bois , il n'y a pas d'induction à tirer pour leur consécration à cette divinité celtique ; mais, comme les temples de nos sauvages aïeux n'avaient pour colonnades que des pieds d'arbres, et pour voûtes que des dômes de verdure , il est tout simple de trouver le nom de *Belin* attaché à des bois.

C'est ainsi que nous est déjà apparue la *Sauva-Belin* (1) des bords du lac de Genève , sous Lausanne ; c'est ainsi que, sur les bords de l'Ain (2), on voit le *bois du prince Belin* , au voisinage de la

(1) *Sauva* vient de *Sylva*.
(2) Département du Jura.

forêt de Taravan, qui a dû être un sanctuaire dédié à une autre divinité gauloise, *Taran* ou *Taranis* (1); c'est ainsi qu'entre Salins et Pontarlier (2) une vaste forêt porte le nom de *Maubelin*, hantée par un esprit des plus redoutables, dont les exploits auraient tellement fatigué les premiers chrétiens du pays, que ceux-ci s'en seraient vengés par le nom de *Mau-Belin*, c'est-à-dire Belin le mauvais, ou le maudit.

Déjà nous avons mentionné *le bois de Bel*, près de l'Étoile, *le bois-Belin* sur le vallon de Revigny. Ailleurs nous montrerons un *bois de Bléney* sous le château de Mirebel, un *bois de Beauvard* au nord du *Fort-Belin*, et un *château Belin* dans les bois de Largillay (3).

Au reste, tous les autres *Belin* que nous accompagnerons du récit de quelques traditions relatives au culte du soleil, sont des lieux qui sont encore entourés de forêts.

Ajoutons à nos renseignements, commes simples indices de lieux consacrés au Dieu-Soleil de nos pères : La *vie Belin* qui conduit de Mignovillard à la Haute-Joux, et le *Pont-Belin* qui fait passer de Vers-en-Montagne à la forêt réellement druidique de la Fraisse, au-dessus de la ville de Champagnole (4).

(1) *Taranis Fanum*.

(2) Département du Doubs.

(3) Département du Jura.

(4) Idem.

CHAPITRE XLVIII.

FÊTES DU SOLEIL AU VALLON DE LA SEILLE.

> La veille
> De Noël,
> Le soleil
> S'éveille.
> NOSTRADAMUS.

> Sol novus oritur.
> (PROSE DE NOEL).

> Ici, les traces du druidisme sont évidentes : cette roue qui brûle est une image grossière, mais sensible, du disque du soleil.
> (MAGAS. PITTORESQUE. Feu de la Saint-Jean en Bretagne).

La jolie vallée de la Seille, à une lieue au-dessus de cette rivière (1), n'a pas encore laissé tomber en désuétude les brillantes solennités que les nations les plus antiques ont consacrées au soleil.

Nous en jugeons surtout par l'usage curieux des flambeaux du 25 décembre, que la jeunesse porte sur les hauteurs de la contrée, et qui font un si merveilleux effet, à l'entrée de la nuit de ce jour solsticial (2). Un étranger qui remonterait le vallon d'Arlay à Voiteur, en ce moment du soir, étonné

(1) Département du Jura.

(2) Solsticial à trois jours près seulement.

de voir tant d'étoiles attachées et scintillantes au front des montagnes d'Arlay, de Bréry, de Blandans, de Menétru, de Château-Chalon, et à de plus humbles éminences, à Nevy, Voiteur et Domblans, demanderait ce que cela signifie, et n'obtiendrait du commun des hommes aucune solution. Seulement on l'assurerait que c'est un divertissement qui se pratique de temps immémorial, de père en fils. Mais qu'apprendrait-il du motif de ces *fouailles* (1) ou torches de bois résineux qu'on agite dans l'air en faisant des roues de feu? Rien. Peut-être trouverait-il sur son chemin quelque personne un peu plus instruite, sans l'être assez, qui lui dirait bonnement que ces flambeaux allumés font allusion à ceux des bergers de Bethléem se rendant à la crèche pour offrir leur hommage à la Nativité du Sauveur du monde. Mais, s'il allait ensuite s'en informer près des savants, il saurait par eux qu'il vient d'assister à une commémoration de fête purement païenne, dont les cérémonies se perdent au sein des religions les plus antiques de l'univers.

Ces roues flamboyantes se remarquent, en effet, aux mains des divinités hindoues, qui représentent surtout le soleil ou la lumière, tel que Sourya ; ainsi qu'aux mains de Soubra-Mahnya, héros du soleil, etc. (2).

(1) *Focalia* en latin des bas siècles.

(2) *Des Relig. de l'antiq.*, planches 3, 8, 9, 16. 49, 50, 51, 65, 66, 88.

En Bretagne, province qui a tant conservé de souvenirs de l'Inde, comme nous le remarquerons de plus en plus, la Saint-Jean est solennisée comme dans le vallon de la Seille, mais le nombre des flambeaux lui donne encore plus d'appareil au port de Brest. « Vers le soir, trois à quatre mille personnes accourent sur les glacis : enfants, ouvriers, matelots, tous portent à la main une torche de goudron enflammée, à laquelle ils impriment un mouvement rapide de rotation. Au milieu des ténèbres de la nuit, on aperçoit des milliers de lumières agitées par des mains invisibles, qui courent en sautillant, tournent en cercle, scintillent et décrivent dans l'air mille capricieuses arabesques de feu.

« En Poitou, on entoure d'un bourrelet de paille une *roue* de charrette ; on allume le bourrelet avec un cierge bénit, puis l'on promène la roue enflammée à travers les campagnes, qu'elle fertilise, si l'on en croit les gens du pays.

« En Allemagne, des usages du même genre constatent la liaison qui existe entre les feux de la Saint-Jean et l'ancien culte du soleil » (1).

Ecoutons M. Champollion-Figeac, auteur de *Nouvelles Recherches sur les patois :* « Annuellement encore, dit-il, les habitants des campagnes, dans le Dauphiné, célèbrent la fête du soleil et allu-

(1 *Magas. Pittor.*

ment des feux au solstice. Cette fête se célèbre, ajoute-t-il, avec une certaine pompe, dans la commune des Andrieux en Val-Godmar, et le curé n'y est absolument pour rien. Tout le village se rend sur le pont. Dès que le soleil y paraît, on lui fait l'offrande d'une omelette, et la fête se termine par des danses et par un festin » (1).

Dans les villages du vallon de la Seille que nous avons désignés, le peuple n'offre plus rien au grand astre, le jour de Noël : le christianisme y a gagné complètement sa cause. Au reste, c'est presque partout, en Europe, qu'il a détourné la première pensée du sabéisme. Il a surtout opposé, avec beaucoup de bonheur, la naissance du dieu de toute lumière à la renaissance des longs jours, lorsque le soleil, remontant sur l'horizon, commence à nous rendre graduellement tout son éclat. Et nous trouvons dans les chants de l'office de Noël un ***Sol novus oritur*** qui n'y est pas amené sans allusion, avec l'antienne (2) : « Il est sorti des ténèbres une lumière pour les Justes. »

On nous demandera peut-être s'il n'y a pas dans la vallée où nous venons de voir la renaissance de la lumière célébrée par des roues de feu et par des flambeaux, quelques autres indications du culte du soleil, qui viennent à l'appui de notre asser-

(1) Il y a dans les Archives de l'Académie de Grenoble un mémoire historique sur cette solennité.

(2) *Exortum est in tenebris lumen rectis corde.*

tion. Nous pouvons répondre à cette question d'une manière affirmative. Il existe près de Nevy-sur-Seille, un aiguillon de rocher très-remarquable par sa forme et par sa hauteur, qui est de plus de dix mètres; il se détache d'une montagne rocheuse qui porte le nom de *Roche-Pagan*, ce qui veut dire la Roche païenne. Le hameau le plus voisin en a pris la dénomination de *Belien* (1), qui est le nom même de *Belin* ou *Bélénus*, le *Bel* des orientaux, l'Apollon, le soleil des Celtes.

De l'autre côté du vallon de Nevy, sur le replat de la montagne de Château-Chalon, précisément en face de cette aiguille, est un climat presque désert et d'où l'on ne jouit pas de la plus belle vue du pays : ce lieu est pourtant nommé *Beauregard*. Or, puisque la raison d'une dénomination pareille n'est pas dans la beauté du paysage, il faut sans doute la chercher dans l'aspect de ce simulacre de *Bel* que l'on a devant soi; alors *Beauregard* ou *Bel regard* peut signifier *en regard de Bel.*

Je sais qu'en émettant une pareille opinion sur *Beauregard*, je vais soulever aussitôt d'unanimes improbations; mais je dois en prévenir mes lecteurs, je rencontre les noms de *Beauregard* et de *Belvoir* si souvent accolés à ceux de *Bel* et de *Belin*, dans la topographie des contrées soumises

(1) Dans la plaine de Domblans, il y a un pré qui porte à peu près le même nom (*pré Bilien*) : c'est la prononciation rustique.

à mes investigations, que j'en suis réellement frappé, et que les lecteurs s'en étonneront eux-mêmes, à mesure que nos traditions populaires les ramèneront sous leurs yeux.

Le climat de Beauregard sur la montagne de Château-Chalon, est d'ailleurs notable par une multitude presque innombrable de petits tas de pierres, qui sont, suivant toute apparence, des monuments de piété païenne, érigés par nos ancêtres en acquittement de vœux, lorsqu'ils venaient sacrifier à *Bel* ou *Belin*, leur principale divinité. Cet usage était asiatique; il l'est encore; c'est ce que nous démontrerons au chapitre suivant.

CHAPITRE XLIX.

AUTRE FÊTE DU SOLEIL A LA MONTAGNE DE LHEUTE.

> Quelle que soit leur origine (des traditions), c'est chose curieuse que d'étudier le caractère de ces traditions, de chercher sous leur manteau ou le symbole ou le fait qu'elles recèlent. Ce serait une chose plus curieuse encore de constater par des rapprochements nombreux leur parenté avec celles des autres peuples, leurs transformations successives et leur filiation.
>
> X. Marmier. Souv. de voy.).

La chaîne de Lheute, qui s'élève comme une barrière entre le premier plateau du Jura et la Combe d'Ain, paraît avoir vu, dans les siècles passés, plusieurs de ses forêts de chênes converties en sanctuaires. Le plus haut point de cette crête en fut sans doute le plus sacré ; c'est Haute-Roche. On le découvre de presque tous les côtés, dans un rayon très-étendu ; et je me persuade qu'à une époque excessivement reculée, où les hauts lieux recevaient les honneurs divins, celui-ci aura été l'objet de quelque vénération.

Une fête analogue à celle que nous venons de constater au vallon de la Seille, a lieu sur la côte de Lheute. La population de Verges, dont les

mœurs et les usages se conservent à peu près intacts à cause de son isolement au sein des bois, célèbre, au dimanche des Brandons, une fête que les savants regardent aussi comme une de celles du soleil. Ce jour-là, les jeunes garçons montent au sommet de Lheute, y choisissent trois arbres, au-dessus desquels ils placent un nid de paille. Ensuite ils mettent le feu à ces trois nids, et chacun des assistants grimpe sur les branches de ces arbres, afin d'allumer un flambeau fait de bois de tilleul sec. Munis de ces torches enflammées, qu'on fait tournoyer en l'air, la troupe joyeuse et bruyante descend de la montagne dans un ordre processionnel. Elle s'en va demandant à chaque maison du village des pois grillés, et forçant les jeunes mariés de l'année à donner des bals.

A cette cérémonie flamboyante, on doit reconnaître une des solennités celtiques qui avaient pour objet l'astre du jour parvenu à un des points équinoxiaux de son cours annuel. Nous retrouvons, en effet, tout autour de Lheute, des lieux qui sont marqués du même cachet que ceux qui nous ont occupé dans le précédent chapitre, savoir : *Mirebel*, *Bléney*, *le Prince-Belin*, *Château-Belin*, un autre *Bléney* et *Beauregard.*

Le château de *Mirebel* a laissé des ruines à la crête d'une éminence dont le petit bois de *Bléney (Beleni boscus)* occupe le flanc oriental. Sur le territoire de cette commune, on trouve deux héri-

tages qui semblent rappeler dans leurs dénominations le nom de la divinité locale, savoir : ***Champ-Melin*** et la ***Combette au Beau***. ***Mélen*** ou ***Belen*** sont le même terme, suivant Bullet ; et ***Beau*** n'est que le nom de ***Bel*** rendu en français, suivant Court-de-Gebelin, qui veut que ***Bal***, le soleil, soit le type primitif de tout ce qui est beau. La dénomination de ***Prince-Belin*** distingue un canton de bois du territoire de Crotenay, non loin de la côte de Lheute (1).

Il y avait deux ***Châtel-Belin*** en Franche-Comté : l'un était au sud, dans le prolongement du chaînon de Lheute, sur le territoire de Largillay ; l'autre était au nord, dans le prolongement du même chaînon, sur le territoire de Salins. Le village de ***Bléney***, dans la plaine de la Combe d'Ain, est voisin du premier ; le village de ***Bleigny***, dans la côte ***Beline***, est proche du second. Tous deux ont, dans leurs environs, des lieux nommés ***Beauregard***.

Sur la sommité de Lheute, comme sur celle de Château-Chalon, nous retrouvons les tas de pierres votifs qui indiquent le lieu où s'accomplissaient les actes de religion pour lesquels les premiers habitants de la Séquanie venaient à cette sainte montagne.

Le 26 novembre 1822, je gravissais le côté

(1) Carte de l'état-major de la France.

oriental de Lheute couvert d'une épaisse forêt de chênes, lorsque mon guide me conduisit à un grand monceau de pierres de la forme absolue d'un cône tronqué, pouvant avoir à sa base trente mètres de diamètre. Du côté de la pente de la montagne, sa hauteur était d'environ sept mètres, et du côté opposé, l'entassement s'élevait peu au-dessus du sol. Sa distance du bord de Haute-Roche était de vingt mètres. La mousse recouvrait ces pierres, et des broussailles y plongeaient leurs racines. Le cône était creusé en cratère, je ne sais pourquoi. Ancien tombeau sans doute, il avait pu être fouillé. Cambry donne la figure d'un *acervus* absolument semblable (1).

En Phrygie, on enterrait les Galles, c'est-à-dire les prêtres de Cybèle, sous des monceaux de pierres. Toutes les provinces de l'Asie-Mineure avaient adopté les mœurs de la Galatie; et, quand on a cité la Galatie, on a, pour ainsi dire, expliqué la raison de l'analogie de ses coutumes avec les nôtres; car nos pères, venus de l'Orient, y sont aussi retournés, et rien ne doit nous étonner dans le rapprochement de nos usages avec ceux de l'Asie.

Il nous sera donc permis de conjecturer qu'il s'agit, sur Haute-Roche, du tombeau d'un prêtre ou plutôt d'une prêtresse, comme semblent nous y engager : 1° la dénomination du bois de *Combe-à-*

(1) Monuments celtiques. Planche v, n° 46.

la-Dame, qui est au pied de la côte près du climat dit *au Couvent* (1) ; 2° la croyance populaire à une *Dame blanche* dont nous parlerons ailleurs; ou enfin qu'il s'agit d'un *monceau du témoignage* à la manière des Phéniciens, lequel aurait été élevé par nos pères en acquittement d'un vœu solennel, sur un mont consacré au génie du lieu.

Vingt-deux autres tas de pierrailles, que je comptai ensuite, dans le bois, au nord du grand barrow, sont beaucoup plus petits, et probablement l'expression d'hommages plus communs à la même divinité. Je ne savais alors que penser de ces amoncellements de pierres, formés à une crète de montagne, si éloignée des champs; mais une découverte que j'ai faite dès lors m'a tout expliqué.

On me permettra d'aller chercher mon point de comparaison en Provence, sur une montagne qui, dans les cartes de Danville, porte le nom d'Olympe, et que l'on visite aujourd'hui sous le nom de Saint-Pilon, au-dessus de la Sainte-Baume.

Le 19 août 1843, j'étais là, tout seul, au sommet d'une roche élevée de mille pieds au-dessus de la vallée; j'y voyais une foule innombrable de petits tas de pierres, faits de mains d'hommes et dont je ne devinais pas encore la signification. Je ne sais ce qui me préoccupait le plus en ce mo-

(1) Il n'y a jamais eu de couvent dans cet endroit ; il ne s'y trouve que des décombres de constructions romaines.

ment, ou de la vue magnifique dont je jouissais sur les monts comme sur les plaines de la Provence, ou de la crainte d'être emporté dans les airs par un vent impétueux, ou des vives sensations que j'avais éprouvées à la Sainte-Baume, ou du mystère que je cherchais à pénétrer à la vue de toutes ces piles dont l'aride sommet de cette montagne était hérissé sous mes yeux; mais j'avoue que mon ascension sur l'Olympe de la Provence est celui des incidents de mes voyages qui m'a le plus vivement impressionné.

A la fin, je me doutai que ces pierres brutes, ainsi superposées, étaient autant de témoignages laissés par les visiteurs; et, sans attendre plus d'éclaircissements à cet égard, je rassemblai à mon tour quelques débris de roc dont je formai mon petit pilier, strictement parlant, sur le bord d'un précipice de 333 mètres de profondeur, et derrière l'oratoire de la Madeleine. A peine m'étais-je acquitté de cette espèce d'*ex voto*, que je vis s'avancer trois jeunes Provençaux ; ils venaient accomplir au Saint-Pilon l'obligation pieuse que s'imposent les pélerins. C'étaient de simples ouvriers qui m'apprirent qu'il était d'usage en Provence que tout homme, avant de s'établir, vînt, au moins une fois dans sa vie, faire une visite à la Sainte-Baume, et qu'il constatât par l'érection d'un tas de pierres l'acquit de son pélerinage. Ils dressèrent donc chacun un *monceau du témoignage*

(terme biblique), auquel je les laissai gravement occupés ; puis je descendis longtemps ces hauteurs qui sont sans végétation du côté d'orient, et j'allai coucher, ce jour-là, au Camp-des-Gendarmes.

J'avais assez observé de choses pour y réfléchir. Je me trouvais dans un pays où l'élément phénicien se conserve encore, et que l'Hercule de Tyr a fréquenté avant les Phocéens d'Asie et les Romains. Il me revint à l'esprit des passages de l'Ancien Testament, où il est question de ***monceaux du témoignage*** érigés en mémoire de quelques événements, et des récits de certains voyages modernes en Orient, où j'avais appris que les Arabes, entre autres peuples, pratiquent encore un usage semblable, quand ils exécutent un pélerinage aux tombeaux de leurs saints. Les Mahométans, qui suivent par tradition cet usage, vont-ils en dévotion à un lieu sacré ? ils s'y acquittent en plein air de leurs vœux, immolent un mouton, le mangent, et font, avant de s'en retourner, un monceau de pierres pour attester qu'ils se sont acquittés de cet acte de piété. Le plus souvent, il suffit à ces dévots de s'arrêter à la vue du lieu vénéré, dès qu'ils peuvent l'apercevoir, et de sacrifier à une grande distance ; puis la cérémonie du tas de pierres s'y accomplit comme s'ils étaient à l'endroit même de leur destination.

Le voyageur Burckard, en 1812, s'avançant au sud-est de la mer Morte, et arrivant à l'Aïn-Mousa,

nous dit : « Sur le haut de la montagne, on voit un grand nombre de petits tas de pierres qui marquent autant de sacrifices à Haroun. Les Arabes, qui font le vœu de sacrifier une victime à ce prophète, pensent qu'il suffit de venir jusque là, d'où le dôme du tombeau est aperçu dans le lointain ; après avoir égorgé l'animal, ils jettent un tas de pierres pour couvrir le sang qui coule à terre (1). »

Cet usage des Syriens et des Arabes actuels était observé dans la Chaldée, comme l'atteste l'histoire de Jacob et de Laban, et probablement dans les parties de l'Asie antique d'où nous sont venus les Celtes nos pères. Nous en retrouvons les traces en plusieurs endroits de nos pays, où les savants passent sans les voir; où les paysans, qui n'y voient que des épierrements de leurs fonds, méconnaissent — comme on le pense bien — leur véritable origine.

(1) *Nouv. Annales des voy.*, 2e série, t. x, p. 168.

CHAPITRE L.

CULTE DU SOLEIL A MIRIBEL.

Les ruines du château de Miribel sont situées sur un riant côteau dominant le Rhône, au sud-ouest de la Bresse, autrefois pays des Ségusiens.

Théod. LAURENT.

Mirebel nous fait songer à *Miribel*. Passons de la Combe d'Ain (1) à la Valbonne (2), et voyons si des noms semblables y sont accompagnés de semblables usages.

En 1822, je visitai à dix kilomètres de Lyon la petite ville de Miribel et son vieux château. Au bord de la côtière, je m'arrêtai surtout au Châtelard pour examiner le « *Torche à Guillet,* » simple cône de terre rapportée, sans aucuns travaux de défense, et qui n'a dû autrefois servir qu'à transmettre des signaux, suivant M. Théodore Laurent, historien de cette intéressante localité (3).

(1) Département du Jura.

(2) Département de l'Ain.

(3) *Essai hist. sur Miribel*, petite ville de l'ancienne province de Bresse. 1834, p. 9.

Cet ouvrage des temps celtiques a un caractère qui lui est propre, soit par sa forme parfaitement circulaire, soit par son excessive élévation sur le plan déclive de la côte, circonstances qui lui auront fait donner par le peuple la dénomination de ***Torchet-aguillé***, parce qu'il est comme une ***torchère*** terminée en ***aiguille***. La torchère est ce qu'on appelle dans les campagnes, un guéridon de forme ronde, sur lequel on place la lumière; le torchet de Miribel était un phare pour les navigateurs du Rhône, ou un lieu de signal pour les autres châteaux. Telle est effectivement l'opinion traditionnelle de la contrée.

Mais, avant de devenir une tour à signaux ou un phare, ce tertre artificiel avait été un tombeau élevé dans l'endroit même où quelque grand personnage avait péri; car on n'aurait pas pris tant de peine à former un pareil amoncellement de terre dans une pente rapide, si l'on se fût proposé l'érection d'une tour d'observation: on l'aurait, à coup sûr, construite sur le terre-plain de la côtière, afin qu'elle dominât une plus grande étendue de pays.

Comme chez les Scythes (1), comme chez les Bretons (2), le tumulus de Miribel était surhaussé d'une grande pierre. Je crois en avoir vu un fragment dans un bloc de rocher gisant au pied de cette

(1) Hérodote.

(2) J'en ai vu surtout un exemple en Bretagne en 1850, à la grange de Kervané, entre Auray et Carnac.

butte, à l'ouest; et je ne l'ai pas vu sans surprise, car le sol de la Bresse n'en fournit pas; toute construction y est de brique ou de pisé.

Terminé par une aiguille de pierre, le *torchet-aguillé* justifiait bien son nom, puisque son menhirion était un simulacre du soleil.

En adoptant cette donnée, voyons maintenant si le paysage que nous avons sous les yeux nous offre assez de dénominations significatives pour nous persuader que le culte du soleil y était un culte spécial. Nous y découvrons à notre gauche les hameaux du *Soleil* et de *Beau*, les villages de *Balan* et de *Béligneux*; à notre droite, le pays *Velin* (*Belin*), d'où la commune de Vaux a pris l'appellation de *Vaux-en-Velin*, qu'elle a gardée jusqu'à ce jour (1); puis enfin sur les Balmes Viennoises, le grand tumulus de *Pierre-Fraite* (2) autre monument des Galls, dont nous ne devons pas nous dispenser de dire quelques mots.

Son altitude au-dessus du niveau de la plaine est de cinq mètres sur une base de vingt; il est assez vaste pour avoir reçu une grange sur son flanc septentrional. On a trouvé autour de cette

(1) Le B et le V sont de même organe, et se substituent volontiers dans la prononciation méridionale.

(2) La carte de Cassini porte *Pierre Fitte*. On dit communément *pierre frite*. Si c'est *Pierre fraite*, qui est son vrai nom, *fraite* pourrait venir de *fracta*, brisée. On l'aurait détruite à l'époque de l'établissement du Christianisme.

butte artificielle, appelée le *Moleron*, plusieurs squelettes. A deux cents pas de là, gît une grosse pierre granitique, étrangère au sol et presque enterrée ; elle a deux mètres cinquante centimètres de long, deux mètres de large, un mètre seize centimètres d'épaisseur. Est-elle à sa véritable place ? N'aurait-elle pas au contraire été primitivement à la cîme du Moleron ? N'importe, c'était un menhir , un monument solaire comme on en rencontre un si grand nombre sous le ciel de la Bretagne !

Il est temps d'en venir aux usages traditionnels de notre contrée, visiblement vouée au culte du soleil ou de *Belin*. La fête du grand astre y est encore célébrée tous les ans, au jour des brandons, comme à la montagne de Lheute. Elle eut lieu en 1853. Nous savons que la jeunesse de Villeurbanne, commune limitrophe de Lyon, de Dessines et de Vaux-en-Velin, y a allumé des feux de joie comme les années précédentes et de toute antiquité. Il semble qu'en cela, elle n'a fait que continuer un usage qui fut autrefois plus général dans le pays. Les personnes des deux sexes y forment des rondes ; les jeunes filles, quand le feu a cessé de donner de grandes flammes, s'évertuent à le traverser ; et l'on a coutume de prédire à celles qui ont pu franchir le foyer sans accident qu'elles se marieront dans l'année.

Dans un roman musical qui reproduit les usages de la Bresse avec fidélité, l'*Etang de la Roussière*,

par M. Francisque Gros, on rencontre le passage suivant :

« Les deux jeunes gens furent bien surpris de trouver Toinette en cet endroit (sur la Poype de Breignan); ils n'eurent pas le temps de lui parler, la flamme s'élevait, et la ronde commençait. Ils la prirent chacun par une main, puis la croyance étant que celui ou celle qui saute par-dessus le brasier sans toucher les brandons doit se marier dans l'année, entre chaque refrain, filles et garçons faisaient de leur mieux :

Aux brandons! aux brandons!
Quelle longue farandole !
Attisons
Les tisons, etc. »

La coutume de sauter à travers de gros feux allumés en pleine campagne est d'ailleurs générale dans les provinces de l'est de la France, et sans doute en d'autres pays. Nous avons été à même de prendre part à ce jeu dans notre enfance, et nous attachions volontiers à nos élans des idées de mariage, comme nous l'avions vu faire aux bergers.

CHAPITRE LI.

CULTE DU SOLEIL A CONDES.

> Il me fit donc entrer dans le parvis intérieur de la maison du Seigneur, et je vis à l'entrée du temple du Seigneur, entre le vestibule et l'autel, environ vingt-cinq hommes qui tournaient le dos au temple du Seigneur et le visage à l'Orient, et ils adoraient le soleil à son lever.
>
> ÉZÉCHIEL.

Remontons maintenant la rivière d'Ain jusqu'au port de Condes, l'ancien Condate des tables Théodosiennes. Là s'élève, du côté du nord, la haute montagne de ***Solier***, qui nous semble déjà annoncer son ancienne consécration au soleil; là nous trouvons, au pied de cette montagne, des débris de construction romaine au ***Curtil Mas-Belin;*** là nous avons recueilli, en 1847, des pendants d'oreilles portant la tête chevelue d'Apollon; là se débitent sans fin des fables empreintes de l'esprit mythologique de l'antiquité (1).

Le Curtil ***Mas-Belin*** nous parle clairement d'une dédicace de temple à ***Belin:*** mais, pour corro-

(1) Elles font l'objet d'autres chapitres.

borer notre opinion, nous avons encore à montrer, non loin du village, du côté de Coisia, à la grange de Verchamps, un des simulacres naturels de cette divinité des Celtes, dans un aiguillon de rocher qui ressemble tellement à une statue que je croyais en vérité revoir le colosse de saint Charles Boromée sur la colline d'Arona. Les habitants de la vallée de Condes la connaissent et la nomment aujourd'hui *la Dame de la Manche.* La plus ancienne image d'Apollon chez les Grecs a bien été une aiguille de rocher !

En face de ce colosse taillé par les mains de la nature, en face du Mas-Belin, en face de la montagne du Solier, se montre, au-delà de l'Ain, le mont Saint-Jacques sur le territoire d'Ufelle ou de Dortans (1). Cette dernière garde encore des vestiges du même culte : à sa cîme, la jeunesse de ces lieux vient se divertir autour d'un bloc de pierre qui a la forme d'une meule de moulin, et que l'on croit avoir été, dans un temps, posé en équilibre sur un autre rocher. Ce disque s'appelle *la pierre qui vire.* M. Favre, de Dortans, qui rendait compte en 1825 de cette particularité à la Société royale des antiquaires de France, ajoutait : « La tradition vulgaire est que c'était là un point de réunion des sorciers, et que cette pierre tourne à la Noël et à la Saint-Jean, à l'heure de minuit. » Or, les fêtes

(1) Département de l'Ain.

de Noël et de la Saint-Jean d'été sont deux époques solstitiales qui donnaient lieu — nous le répétons — à des solennités religieuses dans presque tout l'univers des anciens.

Ufelle, village témoin des feux allumés sur sa montagne, porte un nom bien significatif : ***ufel*** en celtique signifie feu, petit feu, bûcher. Ajoutons encore ici, comme témoin du culte de Beau, la montagne de ***Beauregard***, qui est située sur le territoire ou au voisinage de Condes (1), car il faut bien qu'un nouveau ***Beauregard*** vienne se placer ici sous notre plume, puisqu'il s'en trouve tant ailleurs, en pareil cas

(1) *Dict. géog.*, *hist. et statist.*, par MM. Rousset et Móreau.

CHAPITRE LII.

LE SOLEIL ADORÉ SUR LES BORDS DE LA BIENNE.

Le soleil a été l'objet du culte et des adorations de la plupart des peuples de l'orient.

DOM CALMET.

Au reste, toute la profonde vallée de la Bienne, depuis Condes jusqu'à Morez (1), s'illumine tous les ans, le soir du 23 juin, et présente un spectacle intéressant aux observateurs. Il s'agit ici pourtant d'une de ces régions alpestres que l'on croit avoir été désertes jusqu'à l'introduction de la vie monastique dans la Séquanie ; mais il y a bien des raisons de croire que, sous le règne consolidé de l'aigle romaine, le druidisme ayant été pourchassé par le panthéisme des vainqueurs de la Gaule, fut obligé de chercher un refuge dans le Haut-Jura. C'est là que nous allons en signaler de curieuses traces. Je sais du moins qu'à Lavans-les-Louvières, à Walfin, à la Rixouse, à Longchaumois, à la Mouille, à

(1) Département du Jura.

Tancua, on allume encore le *Bâ* ou le *Beau*, à la veille de la Saint-Jean.

Allumer un *beau*, construire un *bâ*, c'est construire, c'est allumer un tas de bûches ou de branchages sur un des points les plus apparents du territoire, en l'honneur du saint précurseur, suivant les uns; en l'honneur (mais sans intention) du soleil au solstice d'été, suivant les autres.

En plusieurs villes de France, à Paris même, on célébrait autrefois la même solennité par un feu de joie; et ce qu'il y avait de fort remarquable, c'est que le bûcher se terminait par des cages pleines d'animaux vivants. Or, il faut savoir que les Sabiens brûlaient tout vifs des animaux dans les fêtes qu'ils avaient consacrées à leur déesse *Beltha* ou *Baaltis*, la lune (1); et que les Grecs, — le 6 et le 7 du mois de Thargélion, fête d'Apollon et de Diane — offraient à ces dieux du soleil et de la lune des holocaustes composés d'abord des prémices des fruits et du froment, puis d'une foule de bêtes vivantes, qu'on jetait sur un bûcher de bois sec, auquel on mettait ensuite le feu pour les consumer (2).

Bâ paraît être une altération de *Baal* ou de

(1) Remarquez en passant cette *Beltha*, et comparez ce mot à celui de *Belta*, qui signifie beauté en italien. Au chapitre de la Lune adorée, qui suivra bientôt, nous verrons que la lune a été appelée *la Belle*, et qu'elle a été donnée pour le type de la beauté.

(2) *Fêtes et Courtisannes de la Grèce*, liv. II.

Bal (1). Court-de-Gébelin prétend que le mot ***Bal*** a primitivement désigné le soleil, et que ***Beau*** en est la traduction. Il dit, par conséquent, que ***Bal*** et ***Bel*** étaient la même chose. David de Saint-Georges dit, à son tour, que « ***Beil*** est la plus ancienne et la plus raisonnable des étymologies de l'épithète ***bel***, ***beau***, etc., parce que les idées métaphysiques ne pouvant être rendues que par des mots qui expriment l'objet physique le plus analogue, il était tout simple que le nom du soleil, le plus bel emblême de la divinité, fournît le type de tout ce qui devait faire concevoir la beauté, dans telle acception que ce pût être. »

Baal, ***Bal***, ***Bel***, ***Belus***, en langue chaldaïque, signifiait seigneur; c'était la divinité suprême des Orientaux. ***Baal*** était le soleil, que l'on regardait comme le seul dieu du ciel; ***Beil*** était aussi, chez les Celtes venus d'Asie, le nom de Dieu, le même que leur ***Belen***, dont les Latins écrivaient le nom ***Belenus***, et dont on avait fait le dieu-soleil chez nos pères.

Il y a, sur le territoire de la Mouille, une éminence nommée ***les Beaux***, d'où l'œil sonde avec effroi les profondeurs de la vallée de la Bienne, en face de Morbief: on y allume sans doute des ***beaux*** à la Saint-Jean. Deux montagnes du même territoire sont appelées ***Bérega*** et ***Bévet***; c'est une

(1) Voyez, plus loin, le chapitre sur *la Femme de Bâ*.

prononciation montagnarde de ***Beauregard*** et de ***Beauvoir***.

Les habitants de la Mouille regardent le site élevé de leur église et de leur antique prieuré comme le premier point où s'est manifestée la religion chrétienne dans cette région. Ils prétendent que, lors de l'admission de la foi parmi les sauvages peuplades du Jura, on mettait le feu à un sapin, au moment du saint sacrifice, et que c'était là le signal convenu pour tomber à genoux, et pour s'unir d'intention à la célébration des nouveaux mystères. Si cette tradition est sûre, — et il n'y a pas de raison pour la révoquer en doute, — il faudrait en induire que l'éminence du prieuré de la Mouille a pu être un lieu sacré, aux temps les plus reculés du christianisme, dans la Séquanie, et même que l'établissement chrétien n'y aurait été formé que pour opposer le dieu de toute lumière au dieu-soleil. Un auteur récent (1) conjecture, avec beaucoup d'apparence de raison, que ce fut ici le second monastère bâti par saint Romain, au V[e] siècle.

Au territoire de Lézat, sur la rive opposée, on croirait reconnaître, dans les dénominations locales de ***Mont-à-Bé*** (2) et de ***Bélière*** quelques in-

(1) M. Rousset, dans son *Diction. Géogr., hist. et statistique de la Franche-Comté*.

(2) *Mont-à-Bé*, prononciation montagnarde comme on l'a vu plus haut aux mots *Béregat* et *Bévet* pour *Belregard* et *Belvoir*. Au reste, *Mont-à-Bé* est peut-être la même dénomination que celle de *Montarbel*, aux environs de l'Etoile, dont il a été question au chapitre XLVI.

dices de *Bel ;* dans celle des *Senèdes* un séjour druidique (1), et dans celle de *Champs-à-la-Dame*, le mémorial d'une prêtresse gauloise.

(1) *Senèdes* viendrait de *Senes*, vieillards ; *Senedsi*, en patois, signifie encore pronostiquer, annoncer l'avenir. Rappelons-nous qu'au chapitre XLVI, nous avons vu le nom de *Devins* imposé à un étang qui forme l'une des sources du *Font-Belin*, dans la Dombes.

CHAPITRE LIII.

LE SOLEIL AUX BOUCHOUX (1).

> La montagne des Ecolais dominait ce chemin à l'occident, et, à l'est, se trouvait un autre rocher à base arrondie, appelé EN BEAUREGARD. Nous avons eu souvent déjà à signaler cette dénomination comme un souvenir du culte druidique. A. ROUSSET.

Tandis que nous sommes à parcourir l'ancienne terre monastique de Saint-Claude, remontons du bassin de la Bienne jusqu'à la source du Tacon, qui se prend sous le hameau de *Beauregard*. Là, nous nous trouverons à 1200 mètres au-dessus du niveau de la mer, sur le point culminant d'une contrée montagneuse qui se partage entre la Franche-Comté et le Bugey, et d'où sort la Semine qui suit, au sud, un cours opposé à ceux du Tacon et de la rivière de Lonviry. Vous descendriez de ces hauteurs à *Belleydoux* (2) par *Belle-Combe*, et vous auriez au couchant des lieux nommés *Bel-*

(1) Département du Jura.
(2) Département de l'Ain.

louate et ***Bellevoite***, autant d'appellations locales qui vous rendraient, peut-être tous, un sens druidique, si vous cherchiez à les scruter. Mais, sans vous déplacer, tournez-vous à l'ouest de ***Beauregard***, et voyez au-dessous de vous les hameaux de ***Beau-Jule*** et du ***Pré-à-la-Dame***. Vous n'avez plus besoin désormais qu'on vous explique ce que signifiaient jadis ***Bel***, ***Belle***, ***Beau***, et ce qu'il faut entendre par le ***Pré-à-la-Dame***.

Rapprochons-nous plutôt de Désertin ou des bois de l'***Enclave*** et des ***Ecolais***, car nous y verrons une ***pierre-qui-vire*** qui ne tourne plus, étendue qu'elle est sur son flanc, au-dessous d'un banc de rocher, au haut duquel elle figurait sans doute avant la salutaire révolution qu'opéra la prédication de l'Evangile dans les croyances du montagnard des Bouchoux. Il y eut nécessité d'opposer un établissement chrétien à un collége druidique en ce pays, et tel fut le motif apparent de l'érection d'un prieuré, près du village des ***Bouchoux***, dont le nom se traduit en latin par ***Boscus***, et signifie le bois sacré.

Les Esprits de l'air, les Servants de l'étable, la Dame-Blanche, les devins, les magiciens, les sortiléges, les ensorcellements, les métamorphoses, les loups-garoux, le sabbat, tout cela trotte encore dans quelques têtes faibles de ces hautes et sévères solitudes, où il s'alimente par un éternel isolement. En un mot, cette région du Jura est encore livrée

à la plupart des superstitions que le Christianisme n'a pu déraciner, même ailleurs, et qui dérivent nécessairement de la religion des Celtes, reléguée là, sous l'empire romain, avec ses derniers ministres proscrits.

CHAPITRE LIV.

CULTE DU SOLEIL A SALINS.

> Lorsque nous ecrirons l'histoire de Salins, les preuves ne nous manqueront pas pour établir la haute antiquité de cette ville. Les temps celtiques s'y manifestent par des monuments de croyances, des usages qui rappellent partout le culte de Beil, la principale, peut-être même l'unique divinité des Druides.
>
> (Dict. géog. de la Franche-Comté).

Ici, la nomenclature territoriale est comme un livre ouvert sur la question qui nous occupe : une foule de noms accourent à nous, pour attester que nous avons bien interprété ailleurs les noms de ***Bel***, de ***Beau***, de ***Belin***, de ***Bléney***, de ***Beli-gneux***.

Le ***Fort-Belin***, qui domine la ville de Salins d'une manière si imposante et si pittoresque, était autrefois ce ***Châtel-Belin*** qui donnait son nom à une branche de la puissante race de Chalon. La montagne qui le porte s'appelle ***Côte-Beline***; un des faubourg de Salins, qui est dans sa pente, se nomme ***Bleigny***; le hameau le plus proche s'appelle ***Beau***; le lieu où avait été fondée l'abbaye de Goailles, dans le même versant encore, était

le *Belli locus* de la Charte de fondation (1); au fond du vallon se trouve le domaine de *Beaucul* (2) ; la forêt, qui couvre le prolongement de la côte Beline est celle de *Beauvoir* (3). Le bord de la roche de Fort-Belin, du côté du couchant, est connu sous la dénomination de *Bois Saint-Jean*, à cause des feux de la Saint-Jean qu'on y allume le 24 juin (4); et c'est entre ce lieu et le fort Belin qu'il existait autrefois une pointe de rocher appelée *Corne-à-Bœuf*. On sait que le dieu Belin était quelquefois représenté avec des cornes, figurant sans doute deux rayons de lumière.

Au pied de la côte Beline, dans l'intérieur de la ville, une des salines portait le nom de *Sambel* (5). Un des climats du territoire se nomme *Champ-Belin*, et un autre endroit rappelle encore ici, comme en plusieurs autres contrées, le nom de *Beauregard*. Chilly, aux environs de Salins, a sur son territoire un climat dit *Combe-Belin* (6).

(1) Le lieu de *Bel* ou de *Beau*.

(2) C'est-à-dire la culée de Beau.

(3) *Wart* en celtique et, en vieux langage, forêt.

(4) Il y a, sur la crête de la montagne de la Haute Joux, entre le Val-de-Miège et le Val-de-Mouthe, un lieu nommé *Les Cornes de Jean-la-Saint-Jean*. On y fait briller des torches enflammées à la même fête.

(5) Pour *Saint Bel*. Les païens donnaient quelquefois le titre de saints à leurs dieux (Chompré).

(6) *Dict. géog., hist. et stat. de la Franche-Comté.*

Toutes ces appellations, et plusieurs autres que je dois négliger, s'accordent avec la fréquente découverte qu'on fait à Salins et dans les environs, d'instruments en pierre et en bronze qui furent à l'usage des Celtes, et avec une grande variété d'antiques traditions populaires qu'on y recueille chaque jour.

Je ne citerai pourtant de ces traditions que la plus directe à notre point de vue. Or, ce qui se rattache le plus directement au culte du soleil, dans le val de Salins, c'est l'idée qui conduit les bons croyants de cette ville à la cîme de Poupet, le jour de la Trinité, pour voir trois soleils se lever à la fois sur la côte Beline. Le Christianisme y a peut-être mêlé ses croyances, en faisant allusion à une sorte de Trinité, et en exigeant que les amateurs fussent en état de grâce.

Il faut également exécuter ce pélerinage à jeûn, et encore le privilége de voir le grand astre en triplicata ne s'obtient-il qu'une fois dans la vie. Il se trouve encore parmi le peuple des personnes respectables qui ont l'air d'en être persuadées; il y en a même qui certifient avoir été témoins d'un pareil miracle. A des dépositions aussi positives, il n'y a rien à objecter de sérieux.

Aux mêmes conditions, les purs sont admis à jouir de la même faveur au sommet de la Dôle, montagne limitrophe du département du Jura et du canton de Vaud, entre Morez et Nyon. Au reste, on

les retrouve attachés à toutes les sommités les plus notables de la chaîne du Jura.

L'occasion se présente ici trop naturellement de citer une analogie de croyance, pour que nous renvoyions ailleurs ce que nous avons à dire de Boche-en-Bugey.

A Boche, au-dessus de Cerdon (1), les bergers prétendent qu'à certaines époques de l'année on voit lever trois soleils lorsqu'en se tenant à jeun et en état de grâce sur un des rochers qui dominent la grande route de Lyon à Genève, on se tourne vers la montagne située de l'autre côté du précipice. C'est partout qu'il est indispensable d'être en état de grâce pour obtenir une telle faveur. La condition est difficile mais juste : il est bon que l'homme soit digne par sa pureté de soutenir la présence d'une si vive image de la triade sacrée. Il n'y a guère que la conscience absolument irréprochable, ou la berlue, qui puisse nous procurer un honneur aussi exceptionnel.

(1) Département de l'Ain.

CHAPITRE LV.

LA LUNE ADORÉE A COTÉ DU SOLEIL.

Phœbe, Silvarumque potens Diana,
Lucidum cœli decus, ô colendi
Semper et culti !
(HORATIUS, Carmen Seculare)

Nous avons contemplé la lune aux prises avec le dragon invisible de l'empirée, et nous avons compâti à ses souffrances, de concert avec le peuple de nos campagnes. Ce peuple la regarde donc comme un être sensible. Or si, dans son esprit, la lune est un être sensible, elle est en même temps restée, par sa position dans les airs, un être surhumain, une divinité.

Ainsi, nous voici revenus aux temps antiques où la lune recevait les hommages des mortels, à des titres divers, comme astre, comme la reine des nuits, comme la Diane chasseresse, comme la déesse des bois, comme la protectrice des vierges, comme une matrone préposée aux travaux de

l'enfantement, comme la chaste sœur d'Apollon, comme l'épouse du soleil, et peut-être même comme le type de la beauté.

En effet, il y a peu de temps encore, nos pères disaient *la Belle* pour *la lune*, surtout la lune dans son plein : *Bella lucet*, la lune luit. Du Cange nous l'apprend aux mots *la Belle* et *Fibebella*. Suivant Papias, *Fibebella* indiquerait le lever du soleil ou de la lune; mais il se trompe assurément: ce nom appartenait en propre à l'astre des nuits seul, que les Grecs et les Romains nommaient *Phébé*, et que les Français nommaient *la Belle*, ce que l'on aurait dû rendre, en latin du moyen âge, par *Phebe-Bella*.

Comme les Grecs appelaient le soleil *Phœbus*, ils appelaient la lune *Phébé*; de même les Celtes nommaient *Bel* le soleil, et *Bella* la lune. L'un était *le Beau*, l'autre *la Belle*.

Au reste, les Hellènes, suivant Pausanias, avaient une Diane *Calliste*, c'est-à-dire Diane la *très-belle*. ce qui corrobore notre proposition.

C'est une chose qui paraît toucher à l'évidence, quand on voit, par exemple, ces noms imposés à des localités qui ont été consacrées au culte du soleil et de la lune, aux environs de Dole (1). Nous voulons parler des territoires de Foucherans, de Damparis, de Choisey, de Taveau, qu'arrose la

(1) Département du Jura.

Belène, rivière de *Bélénus*, et qui sont tout peuplés de souvenirs druidiques et fabuleux.

Il y a près de *Belvoir* et non loin de *Beauregard*, une pièce de terre nommée le *Champ de la Lune*, et une autre nommée *Bella*. Si de pareils noms nous apparaissaient ailleurs que dans une contrée comme celle-ci, où le culte de la lune, de Diane et de Parta (car tous ces noms se rapportent à la même divinité) se laisse apercevoir sur plusieurs points, nous n'en serions peut-être pas frappé; mais ici nous touchons à des lieux signalés par la découverte d'une tête d'oracle en bronze, que l'on croit être celle de Diane ou de Lucine; à la terre de Parthey, qui rappelle *Parta*, la déesse des accouchements; au bois *de la Fau*, ou de la Fée, fameux par la fréquentation d'une Dame Blanche, et par les apparitions d'un vieux druide à la *Croix qui vire*, reste d'un monument payen. Tout cela nous autorise assez à voir dans ces parages une contrée où le culte de la lune ou de *Bella* se trouvait mêlé à celui du soleil ou de *Bélénus*.

Cet accouplement de cultes se fait remarquer en plusieurs autres lieux : un nouvel exemple fortifiera notre première assertion. A Vidi, l'ancien Lausanne (1), on a trouvé, en 1739, une inscription commençant par ces mots : SOLI GENIO LUNAE. La *sauva Belin*, c'est-à-dire la forêt de *Bélénus*, est voisine de Lausanne, et près de Lausanne est aussi

(1) Canton de Vaud (Suisse).

la *Pierre à Portay*, où l'on a découvert, en 1828, une foule d'antiquités gauloises. *Portay* a bien de l'analogie avec le *Parthey* que nous venons de traduire, *Parta*, un des surnoms de Diane-Lucine, présidant à la *parturition*.

Autre exemple. On sait qu'à Poligny, à l'époque où cette ville portait le nom d'Apollon moins altéré, celui d'*Apolliniacum*, la lune recevait les honneurs divins comme le soleil. Une statue de Diane y a été trouvée ; j'ai vu moi-même une tête de Diane en métal, surmontée du croissant, laquelle a été recueillie dans la même ville ; et j'ai monté un jour à l'espèce d'antre nommé *le Trou de la Lune*, ouvert dans le rocher qui termine le sommet de Grimont, et qui n'a peut-être pas été étranger au culte de Diane.

Autre exemple encore. Au vallon de la Seille, sur cette même colline de Blandans où l'on célèbre une des fêtes solsticiales de l'année, il existe un bouquet de bois connu sous la dénomination de *Bois de la Lune*, et dont l'ancienne étendue a disparu par l'effet de défrichements pratiqués au profit de la vigne.

Au reste, les Romains ne séparaient guère ces deux cultes, à en juger par l'hymne séculaire d'Horace et par son ode XXI[e] du livre I[er], en l'honneur d'Apollon et de Diane:

Dianam teneræ dicite, Virgines !
Intonsum, pueri, dicite Cynthium !

CHAPITRE LVI.

LA FEMME DE BA.

> Je dirai ici en passant qu'un jour je montai sur le mont Sipyle, exprès pour voir cette Niobé dont on parle tant. La roche que l'on appelle de ce nom est fort près de là. Ce qui est vrai, c'est qu'à la regarder de près, elle n'a aucune figure de femme, encore moins d'une femme qui pleure; mais, si vous la voyez de loin, il vous semble, en effet, que vous voyez une femme en larmes et accablée de douleur.
>
> (Pausanias, Voyage de l'Attique).

Dans la cosmogonie des Orientaux, de la Perse en particulier, le soleil avait une compagne, nous l'avons déjà dit. Il ne faudrait donc pas s'étonner qu'il en eût une en Séquanie.

Soit que ***Bal*** ait été, suivant Court-de-Gébelin, un mot primitif désignant l'astre du jour, et par conséquent : 1° tout ce qui est beau et brillant comme le soleil; 2° tout ce qui est élevé; 3° tout ce qui est rond; soit que ***Baal*** ou ***Bal***, la grande divinité des Chaldéens et des idolâtres de la terre de Canaan, ait été le ***Seigneur*** du ciel par excellence, en sa qualité de soleil; toujours est-il que,

chez nous, *Bal* était le même dieu que *Belenus*, ou l'Apollon-soleil des Latins.

Nous allons en fournir un exemple qui nous semble assez clair.

Dans les hautes régions du département du Doubs, sur le bassin du Dessoubre, en face de l'ancien prieuré bénédictin de Vaucluse, je vis un jour de loin à la pointe méridionale de la côte de Saint-Claude (ainsi nommée, dit-on, d'un saint ermite qui y serait mort dans une grotte) un certain rocher ressemblant à une femme assise au pied d'un escarpement taillé à pic au haut de la pente boisée de la montagne. Frappé de cette figure détachée de la masse, je demandai si cette aiguille de pierre avait un nom.— «Nous l'appelons *la femme de Bâ*, me répondit-on, et nous disons communément : La femme de Bâ met ses habits blancs au coucher du soleil, il fera beau demain; ou bien, la femme de Bâ met ce soir sa robe noire, il pleuvra. »

Les Grecs aussi aimaient à chercher leurs dieux dans de simples rochers. Pausanias a vu, dans l'Attique, la roche qu'on nommait Niobé, et il dit que de loin elle avait l'apparence d'une femme qui verse des larmes. Toute la Grèce, suivant cet auteur, rendait autrefois les honneurs divins à des idoles de pierre sans art, qui alors tenaient lieu de statues. Cybèle était adorée dans une pierre informe chez les Galls de l'Asie, avec qui les Séquanes eurent beaucoup de rapports.

Mais pourquoi, nous dira-t-on, pensez-vous que la *femme de Bâ* est la femme de *Bal* ou du soleil? Le voici : il faut savoir que les montagnards de la chaîne du Jura, tant sur la France que sur la Suisse, ne prononcent pas l'*l* final, de même qu'ils ne prononcent pas l'*r* de la fin des noms : ils disent ainsi *Moré* pour *Morel* et *Péra* pour *Pérard*. Voilà pourquoi les habitants de la vallée du Dessoubre disent la femme de *Bâ* pour la femme de *Bal*.

Ailleurs, nous avons donné la signification de *Bâ*, en voyant que ce nom s'appliquait à l'emblême commémoratif du dieu-soleil.

CHAPITRE LVII.

ANNA, JANA, DIANE.

> Hic dea silvarum, venatu fessa, solebat
> Virgineos artus liquido perfundere rore.
> (Ovidius. Metamorphoses, lib. III).

> Eloignez-vous, chaste immortelle,
> Fuyez l'aspect de ce beau lieu,
> Sous ce palmier, un jeune dieu
> Ouvre les bras et vous appelle.
> (Le Card. de Bernis Le soir).

Qu'il nous soit encore permis de citer comme des souvenirs mythologiques traditionnels les dénominations locales de plusieurs lieux qui nous semblent évidemment avoir été consacrés à la Diane celtique.

La Diane celtique paraît avoir eu nom ***Iana***, ***Jana***, et même plus simplement encore ***Anna***. On le remarque surtout à la montagne d'Annegray, sur Faucogney, montagne de la chaîne des Vosges que des légendes de saints nous signalent particulièrement comme souillée par le paganisme. J'y ai vu et dessiné le buste d'une déesse-lune, sculpté dans une niche, et je ne puis douter que la pré-

sence d'une Diane à la cîme de cette montagne n'ait un rapport direct avec le nom du lieu.

Annegray est appelé *Anagrates* dans la vie de saint Colomban. La première partie de ces noms rappellent nettement le nom primitif de Diane, et ce nom vient apparemment de l'Asie. *Anna-Malech* était la Diane des Sépharvaïm, dans l'Arménie; *Anaïs* était proprement la Diane des Arméniens, exprimée en grec, et *Anaïd* était son nom topique. M. Cirbied, membre de la Société des Antiquaires de France et Arménien lui-même, pense que d'*Anaïd* les Romains ont fait leur *Diana*, en lisant *Anaïd* à rebours.

Quant à la seconde partie d'Ana*grates*, elle doit exprimer agréable ou gracieuse, *grates* en latin signifiant les grâces. Au reste, cette dernière partie du nom traduit la première, d'une autre langue. Les interprètes de la Bible rendent *Anna* par agréable. Ainsi, la montagne vogésienne d'Annegray aurait été consacrée à la Gracieuse, à cette même déesse que nos pères appelaient *la Belle*, sur d'autres points.

Si vous passez des Vosges à la montagne jurassienne du Lômont (1), le pays-féerie de la Franche-Comté, vous y pénétrez avec une *Dame Verte* et des *Dames* qui se confondent tellement avec Diane et ses nymphes, que l'on ne saurait s'empêcher de les

(1) Département du Doubs.

prendre les unes pour les autres; et l'on y est surtout engagé par la proximité des domaines du dieu qu'on nomme tantôt *Bel* tantôt *Belin*, tantôt ***Sol*** (*Bel*voir, *Bel*mont, Dam*belin* et *Sol*mont), s'entremêlant avec ceux de la déesse, parmi lesquels nous distinguons surtout la ***Combe-à-la-Dame***, ***Roche-d'Anne***, et ***Combe-Dian***, ou ***Combe-d'Ian*** (1).

Vous montez au château de Clémont, plus célèbre dans le roman de la Nouvelle Astrée que dans les annales de la province, vous y montez, dis-je, par la ***Combe-à-la-Dame***, ravin profond, du haut duquel tombe en cascatelles le ruisseau de l'Œil-de-Bœuf. C'est à la source fraîche de ce ruisseau qu'une déesse chasseresse, après avoir fatigué sa meute sous les hêtres touffus de la montagne Bleue, attendait quelquefois le comte de Montbéliard, et conviait à un repas frugal ce nouvel Endymion.

La montagnarde au chapeau de paille, bordé et ceint de rubans bleu-céleste, vous contera que des jeunes garçons de sa connaissance, qui revenaient de la foire de Saint-Hippolyte (sans doute après avoir trop fêté Bacchus), se sont vus tout à coup investis, au milieu des pasquiers déserts et des bois ténébreux, par une troupe de jeunes ***dames***; que ces dames, aussi espiègles que jolies, en avaient

(1) Pour ne pas embarrasser notre marche, nous ne parlerons pas ici du hameau d'*Ian*, près de Bélignat et de Beauregard en Bugey (Ain). Cet *Ian* doit avoir pareille origine.

fait leurs jouets; qu'elles s'étaient plu à les lutiner, à égarer leurs pas; qu'elles en avaient ensuite poussé de grands éclats de rire, répétés par les échos moqueurs; que la *Dame Verte* était avec elles, les dépassant de toute la tête et paraissant présider à leurs jeux.

La *Combe-Dian* est sous Neufchâtel et *Dambelin*, véritable pays de chasse, où l'on respire un air sauvage comme aux savanes américaines. Allez-y, vous y trouverez la roche de la *Dame Verte*, entre les villages de Neufchâtel et de Rémondan. C'est là que se cache la déesse, derrière un rideau de hêtres auxquels s'entrelacent les tiges effilées de la souple liane; c'est là qu'elle se contente, pendant la pluie, d'un étroit abri dont je ne me contenterais pas moi-même, et qu'elle passe toutes les nuits qui sont sans lune pour les humains.

Que si, après cela, vous désirez savoir le séjour favori de cette reine des forêts et de sa suite, cherchez des yeux, entre Villars et Pont-de-Roide; la Roche d'Anne, que le Doubs contourne si agréablement, en reflétant dans son miroir tranquille deux antres voûtés dignes des nymphes. Le pressoir y gémit sur les fruits de Vertumne, et il en sort une fumée qui s'élève d'un foyer bucolique. Ces lieux pittoresques ne pourraient manquer de charmer les muses de Sicile, et d'inspirer quelque poète, si le classique régnait encore.

Qui n'aura pas remarqué, sans en être mieux

averti, que la *Roche-d'Anne* est une des grottes d'*Anna*, la Diane celtique; et que la *Combe-Dian* ou *Combe-d'Ian* est la vallée d'Iana ou de Diane? *Jana* serait devenu *Diana* par l'addition d'un *D* au commencement du mot, disent des archéologues: ainsi, de *Dea* et d'*Iana*, syncopés, serait venu *Diana*. On connaît effectivement une inscription monumentale portant :

DIVAE IANAE DIVIANAE.

Si le vulgaire appelle le génie féminin du Lômont *la Dame Verte*, c'est que Diane est la déesse des vertes forêts, et qu'elle se confond par son costume avec la déesse de la Terre. Ici, nous la considérons comme la sœur ou la femme du soleil, c'est-à-dire comme la lune divinisée.

Ajoutons aux lieux qui ont retenu le nom d'Anna ou d'Iana, la montagne boisée de *Chaudane*, qui domine Besançon, et que l'historien Chifflet nomme sans cesse *Collis Dianæ*, à l'imitation de la colline de Rome qui était consacrée à cette déesse, et dont parle Martial en ces termes :

Esquiliis domus est, domus est tibi colle Dianae.

Pour opposer un culte à un autre, les premiers chrétiens de Besançon avaient bâti, sur Chaudane, un monastère de vierges, qui a été remplacé par une tour de défense pour la ville. Chifflet dit que cette tour antique et vulgairement appelée la Tour-de-

Diane, ***quam vulgo Dianæ vocant.*** Aujourd'hui, le génie militaire a converti la tour de Chaudane en une fortification plus imposante.

Un ruisseau parcourant la partie supérieure du bourg de Conliège (1), au pied de la montagne qui portait la castramétation romaine de Coldre, se distingue par le nom de ***Diane.*** Dans cette partie des habitations est une Notre-Dame miraculeuse, au sujet de laquelle le peuple raconte — comme on le fait presque en tout pays — que son image ayant été trouvée par une bergère ou un berger, fut transportée dans une église; mais qu'elle retourna, dès la même nuit, au petit réduit champêtre d'où elle avait été tirée : transport et retour qui auraient eu lieu jusqu'à trois fois. Cette insistance aurait décidé les personnes pieuses à ériger un petit oratoire à la vierge à l'endroit même qu'elle désignait si formellement pour celui de son choix. Ici, encore, la chaste fille de David a donc fait oublier la chaste fille de Latone, dans un vallon que les Romains avaient pu lui consacrer.

A la limite des territoires de Doucier, de Songeson, et de Chambly (2), on a planté le signe du Christianisme près de la roche percée d'***Aradiain***, comme pour exprimer le triomphe de la foi nouvelle sur un autre autel consacré à Diane, ***Ara***

(1) Département du Jura.
(2) *id.*

Dianæ. Là se plaît une *Dame-Blanche*. Feu Pélery, de Songeson, mort en 1830, assurait, sur ses grands dieux, que cette dame aimable et badine l'avait, durant toute une nuit, promené le long des précipices de la vallée de Chambly, un pied sur le sol, un pied hors de la corniche du rocher. Le vallon a deux lacs. Sur le bord du lac principal, qui fut jadis plus spacieux, on montre l'emplacement d'une prétendue abbaye que les flots auraient isolée du rivage (1). C'était, je le présume, un îlot consacré au culte de la Terre (2). Elle est en face de la fontaine de Virin qui sort d'une petite grotte; et delà part un sentier qui monte sur la roche, et s'appelle la *Cueille-aux-Nones*. Une vallée aussi pittoresque devait attirer des Génies et enfanter des mythes religieux; c'est, en effet, ce qui est arrivé.

Là, pour nous enchanter, tout est mis en usage,
Tout prend un corps, une âme, un esprit, un visage.

On y admire des antres comparables à celui des Nymphes, qui servit de refuge aux habitants de Delphes (3), et de superbes cascades que l'on ne

(1) Aucune charte, aucun écrit n'a fait mention d'un monastère en cet endroit. Le peuple, qui n'est pas chronologiste, a souvent pris des demeures de prêtresses pour des couvents.

(2) Les lacs de Clairvaux, de Grandvaux et d'Ilay ont de petits îlots ou de petites presqu'îles, qui semblent avoir eu cette destination sous le polythéisme.

(3) Les habitants de la contrée trouvèrent un asile dans les grottes escarpées de Chambly, au moment de l'occupation de la Franche-Comté par les Français, en 1636.

pourrait comparer à aucun autre si le ruisseau de l'Hérisson, qui les alimente, avait toujours un volume imposant. Ce ruisseau descend, de chûte en chûte, de l'Olympe de la Séquanie, ces montagnes de l'Aigle et de Bonlieu, dont nous avons déjà visité la Vouivre et le sylphe cavalier, et au pied desquelles nous visiterons encore et les follets et les servants.

Enfin, on a recueilli, à Lyon, un autel votif, érigé à ***Diane Auguste*** (1), avec une inscription qui retrace le nom de notre Condes, si fréquemment cité dans nos pages :

. . . . ANAE AVG. SACRVM
N. HONOR. PAGI CONDAT.
C. GENTIVS OLILLVS.
MAGISTER. PAGI BIS.
CVJVS. DEDICATIONE HONO
RATIS. PRÆSENTIB. DEDIT.
. . . ULI-XII.
L. D. D. P. COND.

C'était la Diane protectrice de la maison de l'empereur, ou plutôt Diane décorée du nom d'Auguste, à l'époque où L. M. Plancus, fondateur de la colonie de Lyon, avait imaginé, pour faire sa cour à Octave, de lui donner cette épithète adulatrice, et de l'appliquer aux dieux mêmes.

(1) *Hist. de la ville de Lyon*, par J.-B. Monfalcon, t. II, p. 1312.

CHAPITRE LVIII.

INFLUENCE DE LA LUNE.

> Quant à la théorie des influences lunaires sur les maladies, elle compte encore un bon nombre de partisans. En vérité, je ne sais trop si l'on doit s'en étonner ? N'est-ce donc rien d'avoir pour soi les opinions des deux plus grands médecins de l'antiquité ; et parmi les modernes, celles de Mead, d'Hoffmann et de Sauvage ?
>
> ANDRAL.

Le mot *lunatique*, appliqué à l'individu qui passait pour subir, dès son berceau, la maligne influence de la planète sous laquelle Dieu l'avait fait naître, *malo sidere natus*, vient de l'opinion où l'on était naguère que sa raison s'altérait d'une manière plus ou moins fâcheuse, suivant les phases de la lune. L'épileptique et l'insensé étaient des *lunatiques*. Cette qualification n'est plus donnée qu'aux monomanes, et ne serait plus comprise sans des explications.

Nous voyons par la vie de saint Eugende, abbé de Condatiscone (1) au VIe siècle, qu'il existait à

(1) Appelé depuis Saint-Oyeu du nom de ce même saint, et enfin Saint-Claude, au département du Jura.

Condes une *lunatique*. Elle était de famille patricienne. En la voyant possédée du diable et atteinte de démence furieuse, on avait été contraint de la contenir par des chaînes de fer et de l'enfermer. Tous les remèdes de la science d'Hippocrate avaient échoué dans le traitement ; on eut l'heureuse pensée de recourir au taumaturge. Trop humble pour croire à sa propre vertu, celui-ci refusa d'abord de tenter Dieu par la demande d'un miracle ; mais, à la fin, cédant à des sollicitations dictées par une foi vive, il consentit à donner cet exorcisme écrit de sa propre main : « Eugende,
« au nom du Père †, du Fils †, et du Saint-Esprit, †
« je t'adjure, ô esprit de gourmandise, de colère,
« de fornication, esprit *lunatique* et frénétique,
« démon du midi, démon du jour, démon de la
« nuit, en un mot, qui que tu sois, esprit im-
« monde, sors de la personne qui portera sur elle
« ce bulletin ! » — Inutile d'ajouter le succès qu'obtint ce commandement : le commissionnaire, porteur du billet de saint Eugende, n'avait pas encore remis le pied sur le seuil de la porte, que la *lunatique* était déjà soulagée et guérie.

A présent qu'on n'observe plus, comme chez les peuples de la Germanie et chez les nations civilisées de l'Italie et de la Grèce, les phases de l'astre des nuits, pour livrer bataille ou pour entreprendre des travaux, la lune est veuve de ses pouvoirs aux yeux de l'Institut de France ; mais

elle n'est pas encore détrônée dans les campagnes où son influence s'exerce toujours sur les semences, sur les végétaux, sur les œufs et sur les sourds.

CHAPITRE LIX.

LE CAVALIER AU PIED DE BOUC.

Je voudrais bien, conteur ingénieux,
Vous égarer dans les jardins d'Alcine ;
Mêler mes pleurs aux pleurs de Mélusine,
Vanter Morgane, et vous parler toujours
De preux, d'hymen, de gloire et de beaux jours,
Mais à regret je traduis, en deux tomes,
Un vieux bouquin tout noir d'iniquités ;
Mon œil hagard ne voit que des fantômes,
Des spectres gris, des lutins effrontés.
Dès le matin, le diable est à ma porte.
(DUSILLET. Iseult, de Dole).

Avant de clore le livre ayant pour objet le règne de l'Air, disons encore des traditions qui viennent solliciter une place à côté des traditions analogues que nous avons consignées dans nos précédents chapitres.

Le cavalier, blessé à la tête, qui accourt se précipiter en désespéré sous les roches abruptes de Montécheroux, dans la chaîne de Lômont, a un consort tout aussi malheureux au Val-de-Mièges, qui n'est pas un pays moins riche en croyances populaires que la Montagne-Bleue.

Dans le communal de la Latette (1), il existe des excavations, des anfractuosités naturelles du sol, qui forment précipices, et dont on cherche à éloigner les enfants par des récits à leur faire dresser les cheveux.

Le dimanche, au moment où le prêtre, qui célèbre l'office divin à l'autel paroissial, élève la sainte hostie, —au dire des anciens de la grande vallée,— on a vu souvent un grand seigneur à cheval, descendre de l'air sur un nuage, et chevaucher au bord de l'abîme, avant de s'y jeter comme un insensé. Son coursier aérien a la blancheur d'un nuage. On ne dit pas s'il a des ailes.

Mais, quel est ce noble étranger? Mérite-t-il une tendre compassion?—Nous ne chercherons pas à apitoyer nos lecteurs sur le sort d'un mystérieux cavalier qui renouvelle si souvent ces scènes de suicide, car nous craindrions de les intéresser à un être qui n'est pas trop digne de leur pitié : on a remarqué qu'il a un pied de bouc, et cela doit suffire pour le rendre suspect.

Afin de ne pas revenir au précipice de la Latette, nous ajouterons que d'autres récits, sous l'âtre de l'***houtau*** montagnard (2), y font apparaître, au lieu d'un haut baron à pied de bouc (qui pourrait bien

(1) Département du Jura.

(2) L'*houtau* est un vieux mot du pays, qui signifie apparemment l'hôtel, mais dont on restreint aujourd'hui le sens en l'appliquant à une partie seulement de l'habitation, la cuisine.

n'être que le seigneur des enfers, blessé par saint Michel), une belle et gracieuse dame-blanche, qui vient folâtrer sur ces bords dangereux, et qui finit par y sauter de gaîté de cœur, sachant bien qu'elle ne s'y brisera pas sur les roches qui la reçoivent. Pour tout cri qu'elle jette en l'air en tombant, on n'entend que des éclats de rire; et si l'on va visiter le fond de l'excavation, on n'y aperçoit aucune trace de la chûte : il n'a été touché que par du vent.

CHAPITRE LX.

LE PÉGASE DE SÉGOMON, ET LE CHEVAL SANS TÊTE.

L'habitant les séduira par ses merveilleuses légendes. Il leur montrera des dracks apparaissant dans les airs sous la forme d'un cheval blanc. — On y voyait (à Côges) des esprits follets, un chasseur chevauchant dans les airs sur un cheval blanc, etc.

A. ROUSSET.

Le pégase de Foncine et celui de Bonlieu, qu'il nous serait permis d'identifier, semblent pousser des galops aériens jusque sur le canton d'Arinthod (1), aimé des sylphes et des sylphides. La race grecque, dont le séjour antique en ces contrées montagneuses a laissé tant d'empreintes reconnaissables, s'y distingue aisément à ses croyances favorites. Elle s'y entretient encore d'un cheval blanc qui parcourt les airs, comme l'illustre monture de Bellérophon.

On ne dit pas quel est le maître de ce brillant palefroi, si c'est un beau poète ou si c'est un ro-

(1) *Dict. géog., hist. et stat.*, par MM. A. Rousset et Moureau, au mot Chisséria (département du Jura).

buste guerrier; mais, dans un pays tel que celui d'Arinthod, qui s'était voué au culte du dieu de la guerre; dans un pays qui s'est rendu célèbre par les chasses terrifiantes du seigneur d'Oliferne et du roi Hérode, qui ne ressemblaient guère à des Phœbus, ni l'un ni l'autre, il faut croire que le cheval blanc de Chisséria ne peut être monté que par le dieu gallo-grec d'Arinthod, à qui le romain Paternus, fils de la gauloise Dagusa, a dans le temps érigé un autel, portant l'inscription conçue en ces termes :

MARTI. SEGOMONI.
SACRVM.
PATERNVS
DAGVSAE FIL.
V. S. L. M.

Ségomon était une divinité celtique à laquelle sacrifiaient aussi bien les Ségusiaves de Lyon que les Séquanes : il paraît que la colonie romaine de Plancus l'avait reconnu, et lui avait érigé un temple à l'endroit qu'occupe l'antique église de Saint-Pierre, puisqu'on avait incrusté dans un mur de cette église l'inscription dédicatoire dont on n'a que les mots suivants :

SEGOMONI SACR.

Le savant M. de Boissieu, après avoir textuellement rapporté l'inscription provenant du temple d'Athenacum que voici :

16

MARTI SEGOMONI SACRVM
ANNVA
.... VRBICI. FIL. MARTINVS
SACERDOS ROMAE ET AVG.
.... MVNACIO PANSA COS
IN CIVITATE SEQVANORVM
E. GALLIAE HONORES
ET SVIS DECREVERVNT,

dit que ce Ségomon n'était pas Ségusien et qu'il faut le restituer à la Séquanie, c'est à dire à la cité de Ségones.

Les plaines qui s'étendent à l'ouest de la chaîne du Jura ne sont pas moins favorisées que ses hauteurs. Les habitants de Côges au canton de Bletterans savent, de science certaine, que leur ciel, assez souvent brumeux, est traversé par un chasseur aérien qui presse les flancs d'un Pégase. Mais le merveilleux ne s'arrête pas chez eux à un phénomène aussi commun, ils ont de plus ce que vous n'avez vu nulle part, un cheval blanc sans tête, qui emporte quelquefois des voyageurs dans l'espace, et à perte de vue, d'où ils ne reviennent jamais. Pourquoi, aussi, sont-ils assez imprudents pour se confier à un cheval sans tête, qui ne saurait par conséquent retrouver son chemin?

FIN DU PREMIER LIVRE.

LIVRE II.

RÈGNE DE LA TERRE.

CHAPITRE PREMIER.

L'ŒUF PRIMITIF, L'ŒUF DU MONDE.

> Ce même symbole fut employé par les Chaldéens les Persans, les Indiens et même les Chinois.
> (NOEL. Dict. des mythologies).

> Nos petits maîtres, qui brisent aujourd'hui la coque de leurs œufs pour se donner des grâces à table, sont bien loin de penser que ce soit une vieille superstition.
> J. B. SALGUE.

D'où vient l'usage de briser la coque d'un œuf frais qu'on vient de manger? D'où vient que l'on toque avec les œufs teints de Pâques?

Ceux qui essaieraient de donner cours à leurs réflexions sur ces propos de table, dignes de Plutarque, se laisseraient entraîner bien avant dans l'histoire des anciens peuples, car ces usages tien-

nent à des mystères théogoniques de la plus haute antiquité.

Il n'y a que les personnes pieuses, celles qui aiment à tout rapporter au christianisme, à qui il soit permis de s'en tenir à l'établissement du Carême, pour expliquer les œufs de Pâques : elles prétendent que du IVe au XVIIIe siècle, l'église, ayant interdit l'usage des œufs pendant un long jeûne de quarante jours, surtout pendant la semaine sainte, il se trouvait qu'une énorme quantité d'œufs avait eu le temps de s'entasser dans les provisions du ménage, et qu'alors il n'y avait pas de moyen plus expéditif, pour en tirer parti, que de les prodiguer au profit de la jeunesse. On en aurait fait un de ses divertissements, en les teignant, en les ornant de diverses figures et en les destinant à des chocs où, comme partout ailleurs, les plus forts donnaient la victoire, et les plus faibles devenaient la proie du vainqueur. On en gagne, on en donne, on les sert sur les tables : c'est la fête des œufs.

Mais comment admettre une semblable version, quand nous voyons en Perse, par exemple, où il n'y a pas de carême pour les réserver, les gens s'offrir des œufs peints et dorés, le premier jour de l'an? quand nous voyons en Russie et chez les Juifs (où l'on n'observe pas non plus les abstinences de l'église latine) les schismatiques grecs et les mécréants se donner mutuellement des œufs, au temps de Pâques?

A Pâques, le soleil, en montant sur l'horizon, ouvre la série des longs jours : il a même, dans un temps, ouvert les portes de l'année pour les enfants de Romulus et pour les Francs, sous les premiers Capétiens.

Le renouvellement de l'année a toujours ramené les étrennes.

Mais pourquoi offrait-on un œuf ? C'était parce que l'œuf est l'emblème naturel du principe de toutes choses. Probablement c'est aussi parce qu'il leur exprimait cette idée que les Romains le servaient, comme nous le faisons nous-mêmes, au commencement du repas. De là leur venait la locution proverbiale ***cantare ab ovo usque ad mala***, chanter depuis l'entrée jusqu'au dessert (1) ; de là nous vient à nous l'expression plus simple ***ab ovo***, prendre la chose à son point de départ ; car rien n'exprime plus énergiquement l'origine que la figure de l'œuf, qui contient le germe de la vie. Le présent d'un œuf, au commencement de l'année, était donc en parfaite harmonie avec le motif de la fête, qui était d'ailleurs un rappel de la création de l'univers.

Le créateur, principe de toute existence, était adoré chez les Phéniciens sous forme ovoïde, car, suivant leur théogonie, l'amour et le genre humain, qui ne se sont jamais quittés, étaient sortis d'un œuf pondu par la Nuit.

(1) Littéralement depuis les œufs jusqu'aux pommes.

On connaît une figure hindoue fort curieuse, qui représente le mystère de la création du monde, à la manière des Orientaux. Un voile enveloppe en partie Brahm et Sacti ou Parasacti, l'un avec une tête de soleil radieux, l'autre avec un buste de femme qui est coiffée d'une thiare enflammée. Au-dessous de ce groupe amoureux, tombe un œuf entouré d'un serpent. Que signifient cet œuf et ce serpent?—On répond que c'est le monde et l'éternité (1). Voilà ce que l'on appelait ***l'œuf primitif***, voilà ce qu'Orphée, poète philosophe, donnait pour le principe fécondant de la terre.

Un tableau indien, plus curieux encore et qu'on ne peut regarder sans y puiser de nombreuses réflexions, c'est celui qui représente la création du monde par le souverain seigneur de toutes choses. Le créateur a devant lui un œuf ouvert par le flanc, dans lequel on aperçoit des êtres vivants. Sur la coque de cet œuf, est l'homme, qui vient d'être formé. Il se trouve placé entre le bon et le mauvais principe, le bon génie et le mauvais esprit. Celui-ci a la figure du diable, avec sa queue et ses cornes, tel que se l'imaginent les Chrétiens dans toutes leurs compositions.

Dans les mystères religieux du Japon, figure également l'œuf primitif, l'œuf du monde. On remarque parmi les images sacrées des Japonais un

(1) *Religions de l'antiquité*. N. Müller, t. 1. 3.

œuf sortant d'une surface d'eau contenue par un rivage, et un taureau qui se précipite dessus pour le briser d'un coup de corne. Il n'y a pas de doute que ce taureau n'aille faire éclore le genre humain.

M. Xavier Marmier, notre aimable et savant compatriote, qui nous a laissé tant de gracieux souvenirs de ses voyages, rapporte une tradition finlandaise qui s'ajuste admirablement au sujet que nous traitons. Nous devons faire observer, avant de la rapporter, que la Finlande est peuplée de colonies asiatiques, descendues, suivant Klaproth, des montagnes de l'Oural; et que les Russes les appellent *Tschudi*, c'est-à-dire Scythes. Cette observation nous met sur la voie pour expliquer la communication de certaines croyances, car les Galls ne sont pas moins Scythes d'origine que les Finlandais.

« Un oiseau mystique, dit le voyageur, dépose un œuf sur les genoux de Vœimœinœn, qui le fait éclore dans son sein et le laisse tomber dans l'eau. L'œuf se brise. La partie inférieure de la coquille forme la terre, la partie supérieure le ciel, le blanc liquide devient le soleil, le jaune la lune, et les écailles de la coquille sont changées en étoiles. Encore ici, le monde est sorti d'un œuf.

L'œuf était regardé comme un emblême de la nature, comme une substance mystérieuse et sacrée. On était persuadé que les magiciens s'en servaient dans leurs conjurations; qu'ils le vidaient

et traçaient dans son intérieur des caractères magiques dont la puissance pouvait opérer beaucoup de mal. On en brisait donc la coque après les avoir mangés, pour détruire le charme, et ne pas offrir à ses ennemis un moyen de maléfice. (1).

« C'est à cette croyance, dit Pline, qu'il faut attribuer l'usage de briser la coque des œufs et des coquillages, dès qu'on a avalé ce qu'ils contiennent. »

Pline avait son idée à lui; mais les mythologues en avaient une autre, et c'est à celle-ci que nous nous tenons. Ainsi donc, pour nous, briser la coque de l'œuf, c'est renouveler le mystère de la création du monde.

(1) *Eo pertinet, ovorum ut exsorbuerit quisque calices, cochlearumque protinus frangi.*

CHAPITRE II.

LA TERRE.

> In commune HERTUM, id est, TERRAM MATREM colunt, eamque intervenire rebus hominum, invehi populis arbitrantur.
>
> (TACITE. Desc. Germaniæ, ch. XL).

> Parmi les traditions répandues à travers l'Allemagne, il en est qui remontent jusqu'à l'Orient, qui se lient de très-près à celles de l'Inde et de la Grèce
>
> X. MARMIER. (Souvenirs de Voy.).

Un culte vraiment universel et qui a généralement laissé des traces parmi les peuples, c'est sans contredit le culte de la Terre. Nous en donnerons des preuves si multipliées, qu'il ne sera pas possible de le révoquer en doute.

Pour mettre un ordre un peu logique et lucide dans la marche que nous avons à suivre, qu'il nous soit permis de remonter à la source. Remonter à la source, c'est retourner en Asie.

Nous avons vu que, suivant les opinions religieuses des Chaldéens et des Hébreux, la terre était confiée à la surveillance d'un ange : le même sentiment était partagé par les anciens Perses,

qui nommaient *Hareth* le génie préposé par le créateur à la garde du globe terrestre (1). *Hareth* est visiblement le même mot que *Haaretz* ou *Erets* qui signifient terre en hébreu. En réduisant ce nom Hareth à sa plus simple expression *Aret*, et en le lisant à rebours, on a le mot *tera* qui est presque le *terra* des Latins; et si l'on modifie encore l'ordre des lettres du même terme, on a d'autres noms qui, dans les langues du nord, signifient toujours la terre : tels sont : *Earth* en anglais, *Aert* en flammand, *Airta* ou *Arte* en gothique. Tels sont aussi, en adoucissant la prononciation du *t* en *d*, le mot rhunique *Erda* et le mot tudesque *Erd*, qui expriment aussi la terre.

En plusieurs endroits d'anciens poèmes franciques (2), la terre est rendue par *Erdu* et *Hertu*. C'est très-digne de remarque, car c'est précisément le nom que Tacite (3) donne à la déesse de la Terre, chez les Germains, en l'écrivant à l'accusatif *Hertum*, terminaison latine.

Hertu était donc, chez les Suèves, nation germanique, la divinité de la terre, et dans la composition d'*Hertu* (sans rien changer au sens) je remarque une nouvelle analogie avec le langage asiatique observé sur un autre point. Il est assez

(1) Contant d'Orville. *Hist. des diff. peuples du monde.*

(2) M. Glay. *Langue et littér. des anciens Francs*, p. 129, 181, 190 et 207.

(3) Description de la Germanie, chap. XL.

singulier qne la dernière syllabe de ce nom *tu* traduise la première *Hert* ou *Her* en langue tartare et chinoise : *tu* en chinois signifie terre. Au reste, *Er* signifiait terre chez les anciens Bretons des îles britanniques; suivant Baxter, et chez les anciens Bretons de France suivant le P. Rostrenen ; en conséquence, Bullet fait de *Er* un terme celtique qui veut dire terre (1). *Tu* est également celtique, et, en cette qualité, compris dans le dictionnaire de ce dernier linguiste, pour la même acception.

On a fini par adopter le nom d'*Herta* pour*Hertu*, avec d'autant plus de raison qu'on ne devait pas ignorer que *Herta* s'était conservé dans le vieux langage français, où *hertaye* signifiait terre inculte et non labourable (2), ce qui veut dire en d'autres termes *terre vierge*.

Ce chapitre n'est qu'une introduction aux sujets traditionnels que nous avons à rapporter dans les suivants. Passons d'abord à la *Dame-Verte*, et ensuite à *Maïa*, car ces divinités païennes sont encore chez nous des personnifications de la déesse de la Terre.

(1) *Era* en grec, terre ; *Era* en espagnol, sol.

(2) La Combe. *Diction. du vieux langage.*

CHAPITRE III.

LA DAME-VERTE.

> C'est plaisir de la voir alors qu'elle est joyeuse :
> Son visage est serein , sa forme gracieuse ;
> Sans jamais la toucher , son pied rase le sol ;
> Un bandeau d'émeraude orne sa blonde tête ;
> A peine la moisson courbe un moment sa crête ,
> Sous le vent que sa robe agite dans son vol.
>
> Aug. DEMESMAY.

La *Dame-Verte* qui donne de l'animation à nos bois , à nos déserts , à nos campagnes , de préférence à tant de provinces où elle est inconnue , est un des plus gracieux sujets mythologiques dont nous ayons à nous entretenir. Nous indiquerons ailleurs ses séjours favoris dans la Séquanie ; mais tandisque nous ne sommes pas encore loin de son origine , demandons-nous pourquoi on a imaginé qu'elle est *verte*.

D'abord, nous supposons que, de la déesse Herte, on a fait la *Dame-Verte* , pour la commodité de

la prononciation (1). On lui donnait d'ailleurs sa couleur naturelle, puisque la terre est verte, et qu'on célébrait sa fête au printemps, c'est-à-dire à la renaissance de la verdure, qui est le plus beau moment pour l'admirer. Les temples que les Chinois consacrent à la Terre adorée, sont couverts de tuiles vertes, comme ceux qu'ils consacrent au Ciel sont couverts de tuiles bleu céleste.

Certainement nous ne nous hasarderons pas à dire que les habitants de Pékin nous ont passé leur déesse de la Terre avec sa pagode à toit vert. Si déjà nous avons remarqué que la moitié du nom d'*Hertu* signifie la Terre en Chinois, nous n'en avons pas tiré la conséquence que le culte d'Hertu venait de la Chine. *Tu* peut avoir appartenu, dans ce sens, à d'autres idiomes. Les Hindous, avec leurs cheveux relevés et noués au-dessus de la tête, ont encore tant de ressemblance avec les Suèves de Tacite et avec les femmes de la Souabe actuelle, que nous préférons nous tourner du côté de l'Inde. Il est vrai que le culte de Boudha a été porté de l'Inde à la Chine, et que tout peut s'expliquer par des transmissions de mots et d'idées au moyen des émigrations.

Le paysan des îles Shetland, au nord de l'Ecosse, croit encore à l'existence de certains génies féminins, qui semblent représenter la Terre et ses nym-

(1) C'est pour cela que les Allemands disent *Welt* pour la terre.

phes ; il les appelle *green Women*, les femmes *vertes* (1).

Au reste, pour citer des analogies assez frappantes que nous ne devons pas négliger, et dont le lecteur saura lui-même tirer parti dans le sujet qui nous occupe, 1° les Mœsiens d'Asie avaient un soleil *Gryneus*, un Apollon *vert* ; et l'on suppose que ce surnom de *Gryneus* lui venait de ce qu'il était adoré dans les bois, à cause de la lumière verdâtre qu'y répandent les dômes de feuillages. 2° N'est-il pas digne d'observation que les Indiens de la côte de Coromandel peignent en *vert* leur Dieu Wisnou dans ses sixième et huitième incarnations, sous la figure d'un jeune homme tenant dans sa main un arc et des flèches, comme l'Apollon Pythien et comme Diane? 3° Enfin, c'est parce que la végétation étend partout cette agréable couleur que la blonde Cérès, fille de la Terre, s'appelait la *Verdoyante* chez les Athéniens. Chez nous ce titre était mieux acquis à la Terre elle-même qu'à sa fille.

(1) *Revue des Deux-Mondes*. Article de M. Fréd. Mercey, sur les îles Shetland.

CHAPITRE IV.

SÉJOUR DE LA DAME-VERTE DANS LA SÉQUANIE.

> Mais nul, en aucun temps, n'a connu sa demeure ;
> Ses magiques palais sont cachés dans les bois.
> DEMESMAY.

Sous le nom d'Iana ou de la Diane celtique, avec laquelle la déesse de la Terre se confond quelquefois, à cause de leur séjour dans les forêts sacrées, nous avons déjà parlé de la Dame-Verte de la Montagne-Bleue : nous ne ferons donc ici pour mémoire que rappeler sa retraite à la Combe-d'Ian, sur les hauteurs de Clémont, à la Combe-à-la-Dame, et à la Roche-d'Anne sur le Doubs.

La belle nature, qui a fixé l'un de nos chasseurs sauvages à Scey-en-Varais, fixe en même temps le séjour d'une Dame-Verte aux fertiles campagnes, aux doux vergers de Maisières. La veille de l'incendie qui dévora ce joli village de la longue vallée de la Loue (1), on avait bien vu la Dame-Verte voltigeant sur les jardins, passer du clos de M. Ratte

(1) Département du Doubs.

à celui de M. de Pirey ; mais on ne sut pas deviner le motif de son apparition, faute d'avoir conservé les bonnes traditions du pays, et l'on ne se prémunit pas contre le péril imminent dont on était menacé. Il est fâcheux que la Dame-Verte ne parle plus.

Si nous descendons ensemble cette poétique rivière de la Loue, jusqu'aux environs de Dole (1), en face de cette immense forêt de Chaux qui nous révèle encore des enceintes sacrées (2), nous nous arrêterons au village d'Augerans, dont les habitants s'entretiennent quelquefois d'un lièvre-fée, bien connu dans cette commune ; le lieu nommé *au Bas de l'Esprit* est bien fréquenté par la *Dame-Verte* ; mais j'avoue que je n'ai rien recueilli sur son compte. Je ne ferai pas le même aveu relativement à la Dame-Verte de Relans (3), si ce n'est qu'elle fréquente un pays tout druidique, tout rempli de traditions merveilleuses, dont nous renvoyons ailleurs les récits.

Elle y a des compagnes, vêtues de superbes tuniques vertes, comme elle. On les rencontre de temps en temps dans un sentier de la forêt, nommé le sentier de la Sauterelle, qui, du chemin vicinal de Commenailles, conduit à l'étang du Virelot. Ces

(1) Département du Jura.

(2) Notamment sur le territoire de Goux, village où nous avons déjà signalé le culte de Diane.

(3) Département du Jura.

dames viennent au-devant des hommes qui traversent le bois. On rapporte qu'elles en ont autrefois entraînés par d'invincibles agaceries, en des endroits écartés et secrets. Le charme, ajoute-t-on, ne durait pas : ces beautés si aimables, si gracieuses, se transformaient bientôt en mégères impitoyables, et pourchassaient leurs dupes avec autant de fureur qu'elles avaient employé de douceur à les attirer. C'est la morale de cette fable. Le réduit de ces Nymphes s'illuminait quelquefois de la lueur des feux qu'elles allumaient dans la solitude, surtout au *chêne des bras*. Alors on les entendait crier et chanter; mais, comme on le pense bien, personne n'était assez hardi pour aller les écouter.

Côges est une des communes limitrophes de Relans : les traces de l'antiquité gauloise n'y font pas défaut à l'investigateur; monuments et traditions, tout y sollicite sa curiosité. Les rives des nombreux étangs qui couvraient jadis le territoire, étaient peuplées de fantômes femelles appelés *Dames-Blanches* ou *Dames-Vertes*. Ils attiraient les voyageurs par leurs agaceries, puis les précipitaient dans les eaux (1).

A Nancuise, entre la ville d'Orgelet et le bourg d'Arinthod (2), on raconte la Dame-Verte aux veil-

(1) *Dict. géogr. Hist. et stat. de la Franche-Comté.*
(2) Idem.

lées d'hiver, ses apparitions à un certain buisson qui borde un pâturage communal, les frayeurs qu'elle cause aux gens pusillanimes, et les tours d'espiègle qu'elle joue à ceux qui ne professent pas pour elle assez de respect.

Le village de Veyria connaît de grandes et belles dames vertes qui fréquentent ses forêts, et qui sont assez folâtres pour prendre les passants par le bras, et les engager à prolonger la promenade au-delà du territoire. Là, ils s'égarent avec elles et ne rentrent que fort tard. Les jeunes filles de Veyria en sont jalouses. On dit aussi qu'on voit assez souvent aux Sept-Fontaines, source dont les eaux descendent à Graye par un vallon très-solitaire, ces belles créatures, qui lavent gaîment leur linge comme de simples lavandières ou comme la princesse Nausicaa dans le poème de l'Odyssée.

Graye (1) est un lieu d'origine grecque comme le bourg de Gigny, où nous allons passer.

Gigny (2) semble avoir été un séjour de *Ginn* ou de Génies (3), restés attachés aux sources du Suran et aux grottes souterraines qui recommandent ces parages aux amateurs. « Vous ne m'avez encore parlé que des Dames-Vertes des montagnes du département du Doubs, m'écrivait un jour le doc-

(1) Département du Jura.

(2) Idem.

(3) Un *Ginnistan* séquanien. Le *Ginnistan* des Arabes est le pays des Fées.

teur Gaspard, de Gigny ; vous ne savez donc pas qu'il y a aussi une Dame-Verte dans mon pays natal ? Mon enfance a été bercée de contes de la Dame-Verte ; et je ne sais combien j'ai connu de gens qui l'ont vue ou qui l'ont entendue passer près d'eux. Quelles sont les faneuses qui n'ont pas occasion d'en parler, lorsque l'on fauche la grande prairie, surtout le pré des Roses, et du côté des grottes ! Elle et ses compagnes s'y réunissent. On pourrait juger de leur multitude par l'étendue qu'elles foulent ensemble, lorsque l'on voit les herbes et les épis s'incliner sous leurs pieds légers. Cette réunion de femmes divines sur le territoire de Gigny a pu paraître assez remarquable à nos ancêtres pour avoir motivé l'imposition de ce nom : *Gyné*, *gynaicos* en grec signifient femme, et *Giniacus* est le nom latinisé de Gigny. »

La fontaine de *Ginn*, auprès de Clairvaux-les-Vaux-d'Ain (1), semble à un auteur récent (2) avoir pris ce nom de quelque génie oriental, comparable au *Ginns* et aux Péris. Les cultes établis dans cette commune dès la plus haute antiquité, comme nous l'attestent les monuments celtiques et les traditions mythologiques dont elle abonde, nous autorisent à admettre cette conjecture !

Il existait sur le territoire des Nans(3), au sommet

(1) Département du Jura.

(2) M. Alph. Rousset. *Dict. géogr.*, etc., au mot Clairvaux (Jura).

(3) Département du Jura.

d'une montagne boisée, certain manoir qui n'est plus qu'un monceau de ruines, mais où une Dame Verte trouve toujours à se loger. Elle se montre si fréquemment à la population voisine, qu'on s'est familiarisé avec ses apparitions, sans se familiariser pourtant avec elle. Cette Dame est grave, taciturne et pourtant gracieuse. Elle se promène seule autour de son château de la Berne, ou près de la fontaine Noire qui coule au pied de la montagne. Les passants étrangers qui la rencontrent là saluent respectueusement, quand ils ne se doutent pas que c'est un esprit, et s'enfuient à toutes jambes, quand ils la reconnaissent pour la Dame-Verte. Françoise Petit, couturière au village de Supt, qui, jusqu'à trois fois dans sa vie, l'a trouvée sur son passage à la Fontaine-Noire, a été si profondément troublée de cette émouvante rencontre, qu'elle a renoncé à retourner aux Nans pour exercer son état de tailleuse.

CHAPITRE V.

FÊTE HINDO-GERMANIQUE.

Mox vehiculum et vestes, et si credere velis, numen ipsum, secreto lacu abluitur
TACITE. Descrip. Germaniæ, cap. XL.

Personne ne refuse aujourd'hui d'admettre que les bords de la mer Baltique ou Varégienne ont été jadis fréquentés par les trafiquants de l'Inde. Ces relations commerciales n'existaient que parce qu'il y avait, de part et d'autre, des peuples d'une commune origine. De là l'expression d'***Hindo-Germanique*** appliquée par les géographes modernes aux populations européennes qui participent à cette ancienne consanguinité. Aussi a-t-on justement comparé la fête de Herte en Germanie à celle de Paravardi ou Parvati dans l'Hindoustan (1).

Tacite décrit en ces termes les solennités relatives à la déesse Herte, c'est-à-dire de la Terre, mère commune. Ils s'imaginent que cette divinité vient, de temps en temps, prendre part aux affaires des

(1) Notes de M. Panckouk, traducteur de la Germanie de Tacite.

hommes, et se promener de contrée en contrée. Dans une île de l'Océan est un bois qui lui sert de temple. On y garde son char : c'est une voiture couverte que le prêtre seul a le droit de toucher. Dès qu'il connaît que la déesse est entrée dans ce sanctuaire mobile, il y attèle des genisses et le suit en grande cérémonie. L'allégresse publique éclate de toutes parts. Ce ne sont que fêtes et réjouissances dans les lieux où la déesse daigne passer et séjourner. Les guerres sont suspendues; on cesse les hostilités; chacun resserre ses armes; partout règne une paix profonde, que l'on ne connaît, que l'on n'aime que dans ces jours privilégiés. Enfin, lorsque la déesse a suffisamment demeuré parmi les mortels, le prêtre la reconduit au bois sacré. On lave ensuite, dans un lac écarté, le char, les étoffes qui le couvraient, et la déesse elle-même, à ce qu'on prétend. Aussitôt le lac engloutit les esclaves employés à cette fonction, ce qui pénètre les esprits d'une frayeur religieuse, et réprime toute profane curiosité sur son mystère, que l'on ne peut connaître sans qu'il en coûte la vie à l'instant. Les peuples Suèves, dont je viens de désigner une partie, s'étendent jusqu'aux extrémités les plus reculées de la Germanie. »

« Les fêtes dans lesquelles les Hindous portent aussi leurs dieux en triomphe, remonte à une haute antiquité, et sont ordinairement d'une grande magnificence.

« Les uns, dit le missionnaire Perrin, se prosternent devant l'idole; d'autres, plongés jusqu'à la ceinture dans l'eau de l'étang sacré, récitent des prières. La marche commence par quelques groupes de musiciens avec leurs longues trompettes de bois. Les chars qu'on emploie pour ces cérémonies, et que M. Perrin appelle *Ter*, ressemblent à de hauts clochers de bois, travaillés et sculptés avec soin ; ils sont ornés de banderoles et de fleurs. Des lions de cartons, placés au quatre coins, supportent ces ornements. L'idole est au milieu dans une niche, ou sur un piédestal. Le char est porté sur des roues, petites mais solides; il a divers étages, sur lesquels sont placées un grand nombre de danseuses, qui chantent et dansent sur le char même. Le dernier étage est surmonté d'un baldaquin circulaire, de couleur rouge et enrichi de franges d'or. Il faut à quelques-unes de ces machines des milliers de bras pour les mettre en mouvement ; mais les bras ne manquent pas, car, c'est comme chez les Hindoux un moyen d'expier ses fautes, que de traîner le char de leurs dieux dans ces cérémonies, tous les assistants s'empressent de saisir un bout des cables, et tirent en jetant de grands cris. On dit qu'il y en a qui poussent la superstition jusqu'à se jeter au-devant du char, et à se faire écraser sous les roues. M. Solvins assure qu'il a vu jusqu'à trente de ces fanatiques sacrifier ainsi leur vie sous un seul routh. On regarde ces

malheureux comme de grands saints, et l'on envie leur mort. »

La cérémonie du bousso-djeng se termine d'une manière fort singulière : après avoir porté les images des dieux en procession pendant plusieurs jours, on les conduit à la rivière et on les place sur les bords de deux bateaux rapprochés par les flancs. On sépare ensuite les bateaux et les Dieux s'engloutissent aux acclamations de la multitude.

La fête de Paravardi présente des rapprochements plus positifs encore. Les Brahmanes lavent cette idole dans les lacs et les fleuves sacrés, et les fanatiques se font écraser par dévotion sous son char. De malheureux enfants se sont précipités, en son honneur, dans les flots du Gange.

Chez les Germains, nous avons vu que les esclaves, chargés de laver la déesse Herte, étaient suffoqués dans le lac de l'île où elle se retirait après sa promenade en *Ter*, qu'elle exécutait chaque année pour visiter ses adorateurs.

Nous nous réservons de parler plus tard de cette divinité de l'Inde, que nous trouverons probablement identique avec la déesse des Suèves.

CHAPITRE VI.

NYMPHES TERRESTRES.

On n'entrait point dans une forêt sans leur rendre hommage (aux Dryades). NOEL.

Elles ont toutes l'esprit tourné à la malice.
N. DONDAS ROBERTSON.

Ces divinités subalternes sont appelées en Arabie les filles de Dieu. L'abbé BANNIER.

Certes, on ne reconnaît pas aux espiégleries, et encore moins aux agaceries attribuées, dans les chapitres précédents, à la Dame-Verte, la dignité d'une déesse de la Terre, ni la pudicité de Diane et de ses compagnes : il faut supposer une perversion dans l'esprit des hommes qui ont abandonné leur culte ; ou un parti pris de les dénigrer pour attacher les néophytes à de plus sévères croyances.

C'est une chose assez bizarre, que l'on ait fait des bois le sanctuaire de la chasteté, eux qui pouvaient si aisément couvrir de leurs voiles les mystères de l'amour ou de la débauche. On qualifiait de *castum* une forêt sacrée ? cela se conçoit ; mais pourquoi Diane et ses nymphes, qui hantaient journellement tous les bois possibles, étaient-elles

la chasteté même? Pourquoi Dryas et Fauna, dont les noms rappellent le séjour sauvage, poussèrent-elles la retenue au point de ne jamais regarder un homme en face?

Nos Dryades, à nous, si folâtres, si rieuses, aiment à égarer les jeunes garçons dans les bocages, mais elles ne sont pas méchantes comme les sœurs qu'elles ont laissées en Asie. Quand on les accuse sérieusement d'être succubes, en assimilant leurs bons tours aux joyeux passe-temps de la fée Morgane dans la forêt enchantée de Brocéliande, je suppose qu'on les calomnie; car les ricanements, les railleries par lesquels se terminent toutes leurs avances, sont la preuve qu'elles n'entraînent pas les hommes jusqu'à la chûte. Là, dans la déception, se trouve la morale de ces mythes populaires.

L'idée de nymphes qui égarent nous vient de plus loin que des côtes de l'Armorique (1): il faut entendre Burckhardt voyageant, à l'est de la mer Morte (2). « Dans les cantons septentrionaux de l'Arabie, dit-il, les Bédouins n'aiment pas en général voyager pendant la nuit, même dans la saison chaude, à moins d'être en très-grand nombre. Durant la marche de cette nuit (31 août 1812), mes compagnons parlèrent d'une croyance superstitieuse, relative à des démons femelles, invisibles,

(1) Bretagne française.

(2) *Nouv. Annal. des Voy.*, t. x, p. 211.

qui habitent le désert, et enlèvent les voyageurs restés en arrière des caravannes, afin de jouir de leurs embrassements. »

L'abbé Bannier, d'après Pococke, dit que ces divinités subalternes sont appelées, en Arabie, *les filles de Dieu.*

Le nord de l'Europe connaît depuis longtemps cette classe de déités trompeuses dont nous avons vu les sœurs dans le Lômont. Qu'y a-t-il de plus ressemblant, à de pareils récits, que ceux de Kaempeviser, recueil de poésies danoises de la plus ancienne origine connue ? Là, vous voyez l'histoire d'un jeune homme qui s'égare pendant la nuit, et qui arrive sur une montagne où dansent les Elfes : un de ces êtres fantastiques l'invite à danser, il s'y refuse, et tombe mort en arrivant chez lui.

Henri Dondas Robertson, dépeignant une divinité champêtre adorée dans les villages de l'Inde centrale, cite plusieurs autres déités qui en sont les terribles transformations. « Elles ont toutes, assure-t-on, l'esprit tourné à la malice. Quelquefois l'une d'elles empoigne un malheureux humain, et l'on n'en entend plus parler. »

Certes, pour en revenir à la Dame-Verte du Lômont et de Relans, et à ses joyeuses suivantes, il faut convenir que, si elles sont de la même famille, la civilisation a bien heureusement adouci les nuances de leur première éducation.

CHAPITRE VII.

BERTHE-LA-SAUVAGE.

> Dans la Souabe, la Franconie et la Thuringe, on crie aux enfants entêtés : « Tais-toi, ou la Berta des Bois va venir. » Elle apparaît sous la forme d'une femme sauvage avec une longue chevelure, et salit la quenouille de la fille qui, le dernier jour de l'an, n'a pas filé tout son lin. GRIMM.

L'Allemagne n'a pas plus que nous oublié sa grande divinité de la mer Baltique : la Souabe, la Thuringe et la Franconie, c'est-à-dire les descendants des Suèves, ont une ***Wilda-Bertha***, qui rôde avec sollicitude, durant les nuits, autour de la demeure des mères de famille, qu'elle seconde merveilleusement dans l'éducation de l'enfance. Elle est citée à tous propos pour obtenir des bambins, soit par intimidation, soit par carresse, de l'obéissance et de l'honnêteté. Quand on les menace d'une punition de *Berthe-la-sauvage*, ce qui veut dire de la *Berthe des Bois* (1), qui déchire ou qui emporte dans ses déserts les enfants indociles, on

(1) *Wild enim silvam sonat*. Ducange.

voit aussitôt les plus mutins se taire, se rendre à la raison, comme s'ils se sentaient frappés d'une baguette magique.

Et comme il est dans la destinée des *Berthes* qu'elles doivent donner le précepte et l'exemple en fait d'occupations féminines, Wilda-Bertha a soin de visiter les quenouilles d'une maison, et elle salit toutes celles des filles paresseuses qui n'ont pas achevé de filer leur lin à l'expiration de l'année.

La fée du Montbéliard, la *tante Arie*, qui remplit les mêmes fonctions relativement à la jeunesse et à l'enfance, frappe de la même punition les jeunes filles en retard, en brouillant leur filasse et leurs fuseaux, dans la nuit anniversaire où elle fait sa ronde.

Beaucoup de gens en Souabe mangent, ce jour-là, des boulettes de pâte et de harengs en son honneur, dans la crainte qu'ils ont de se voir couper le ventre par *Perchta* (même nom que Bertha) pour en retirer la nourriture qu'ils auraient prise avant les boulettes obligatoires. Cette offrande, composée de froment et de poisson de mer, rappelle bien une divinité, amphibie comme Herta, qui régnait sur la terre et habitait le Belt.

Ce sont les Suèves des bords de la Baltique qui ont apporté et conservé dans leur dernier séjour des bords du Rhin (aujourd'hui la Souabe), ce souvenir de *Herte*, dont le nom n'est que légèrement

modifié par une lettre initiale, B, de même organe que le V. On a dit *Berte* en Allemagne et *Verte* chez nous. Je n'ai pas besoin de faire sentir comment les Suèves nous ont transmis de pareilles croyances, puisque nos contrées sont restées aux Burgondes qui faisaient partie de la grande confédération suévique, et qui venaient précisément des bords de la mer baltique, où Tacite a placé le séjour divin de Herte.

On remarquera la frappante analogie que présente le mot *Welt* employé par les Allemands pour la *terre* considérée en général, et le nom de *Belt* qu'ils donnent à une partie de la mer où était censé établie la mystérieuse résidence de la Terre.

Après cela, sommes-nous suffisamment autorisé à reconnaître dans les deux *Belt* de l'entrée de la Baltique le nom de *Berthe* (1)?

La Hongrie a aussi sa *Berthe*, fille de la reine Blanche-Fleur, et chère à ses souvenirs traditionnels. Enfin, nos Bretons qui ne font nulle difficulté d'attribuer à des femmes surhumaines les travaux dont la grandeur ou la difficulté les étonne, font honneur à *Main Berthe*, c'est-à-dire à madame *Berthe* de la voie romaine d'Angers à Nantes

Nous rencontrerons encore ailleurs des *Berthe* qui ne sont pas moins imaginaires, et qu'on nous donnera pour des princesses tout à fait historiques.

(1) Il n'y a qu'un *l* à mettre à la place de l'*r*, comme on a dit, par exemple, *Wuillelme* pour *Wuillerme*, et *falbala* pour *farbala*.

CHAPITRE VII.

LA REINE BERTHE ET LA REINE PÉDAUQUE.

Il faut donc conclure que la reine Pédauque du portail de saint Benigne de Dijon est la reine Berthe. (BULLET. Dissert. sur la mythologie française).

Le nom de *Berthe* a été donné dans le moyen âge à plusieurs princesses d'origine germanique; Berthe au grand pied, fille d'un comte de Laon, épousa Pepin-le-Bref, roi de France, et fut mère de Charlemagne; ce n'est pourtant pas une raison pour assurer qu'il n'appartient qu'à l'histoire positive et non à la mythologie. Combien de Chrétiens n'ont-ils pas porté des noms de fausses divinités! Ces noms ont attiré à nos princesses des contes populaires qui se détachaient de l'ancienne divinité pour s'appliquer à elles. Ainsi, par exemple, les vieilles locutions ***du temps que Berthe filait***, ***Berthe au long pied***, ***reine Pédauque***, ***ma mère l'Oie***, avec l'historiette de l'oie enfantée par la reine Berthe, sont autant de souvenirs des représentations allégoriques de la terre. Nous allons essayer de le démontrer.

Du temps que Berte filait se dit encore en style plaisant pour reporter la pensée des auditeurs à une époque très-reculée : c'était probablement la période antérieure au paganisme, où l'on représentait la déesse de la Terre, la mère commune des humains, avec une quenouille, symbole du travail. C'est pour offrir aux yeux des mères de famille, le plus souvent possible, l'exemple des occupations utiles, que la quenouille figurait au bras de toutes les fées, d'où nous est venue l'expression *filer comme une fée*, pour dire filer dans la perfection.

La Haute-Bourgogne a eu sa *Berthe* fileuse comme le pays des Francs. Cette princesse du sang des Suèves (1) avait, en 919, épousé Radulphe II, roi de la Bourgogne transjurane, dont la Suisse romane a fait partie. Une ancienne église de Payerne se flatte de posséder sa sépulture. On m'y montra, en 1836, la selle de la reine Berthe, remarquable par la place qu'y occupaient sa quenouille et son fuseau. Car il faut savoir, dit M. Théodore Muret, que cette princesse-modèle était une travailleuse si assidue qu'elle filait même en voyageant, pour donner à toutes les femmes le bon exemple. On montre également aux voyageurs une prairie devenue célèbre par la récompense que la reine y décerna un jour à une fille qui filait en gardant ses

(1) Elle était fille de Burchard, duc de Souabe.

ses brebis, et où, depuis ce temps, la jeunesse est dans l'usage d'aller chanter et danser la ***ronde du fuseau***.

Du temps de Rabelais, les Toulousains juraient ***par la quenouille de la reine Pédauque !*** Qu'est-ce que ***la reine Pédauque?*** C'était une statue de femme couronnée, ayant un pied d'oie et filant sa quenouille. On voyait de pareilles statues aux portails de plusieurs églises en France : une à Saint-Bénigne de Dijon ; une à Sainte-Marie de Nesles, commune de Chantre-la-Grande, département de l'Aube ; une à Saint-Pourçain, département de l'Allier ; une à Saint-Pierre de Nevers ; d'autres encore en différentes villes du royaume (1).

Bullet s'est donné la peine de rechercher la raison de cette figure monstrueuse, et il a conclu que c'était celle de la reine ***Berthe***, femme excommuniée, mais toujours chérie du roi Robert, à cause du bruit qui avait été répandu dans ses états qu'elle était accouchée d'une oie, phénomène qui aurait bientôt été exposé à l'entrée des églises, comme un exemple de punition divine, infligée à ceux qui s'inquiètent peu des excommunications.

(1) Bullet. *Dissertation sur la reine Pédauque*, p. 40.

CHAPITRE IX.

LA FÉE VAUDOISE AUX DEUX PIEDS D'OIE.

Rabelais appelle canards de Savoie les Vaudois qui étaient dans les états du duc de Savoie. Ne peut-on pas conjecturer que, depuis que l'on eût représenté la reine Berthe avec un pied d'oie, pour faire connaître la peine que le mépris des censures lui avait attirée, on contraignit les Albigeois, les Vaudois, qui se révoltaient contre l'Eglise, qui méprisaient ses excommunications, à porter ce signe qui leur rappelait continuellement le souvenir du châtiment que Dieu tirait de ceux qui ne faisaient point de cas des peines canoniques.

(BULLET. Dissert. sur la reine Pédauque.)

Le diable se transforme souvent en oison, d'où est venu le proverbe que Satan a des pieds d'oye.

(Henri BOGUET. Disc. des sorciers.)

Nous parlons ailleurs de la ***Baume des Fées***, de Vallorbe (1), qui ne dédaignaient pas autrefois, lorsque les rigueurs de l'hiver les engageaient à recourir aux moyens humains, de se retirer, pendant la nuit, derrière les fourneaux des forges de Laderrain (2), au fond de cette solitaire vallée.

(1) Suisse, canton de Vaud.

(2) Là-Derrain signifie là-derrière.

Il arriva, un certain jour, qu'un des forgerons, nommé Donat, jeune homme de bonne mine, osa se présenter dans la baume. Une des fées ne prit pas trop mal sa témérité ; car, éprise pour lui d'une vive passion, elle lui promit de l'accepter pour époux, et de lui faire part de ses trésors, de son pouvoir, de ses secrets. Elle n'y mettait qu'une condition, c'était qu'il ne la verrait que lorsqu'elle jugerait convenable de se montrer ; et qu'il ne la suivrait jamais dans aucune partie de la caverne que dans celle où il se trouvait au moment de cet entretien. L'heureux ouvrier prit sans peine les engagements qu'exigeait de lui cette charmante protectrice.

Tout alla bien pendant une quinzaine. La fée avait donné à son amant deux bourses : chaque soir, elle mettait dans la première une perle, et dans la seconde une pièce d'or.

Cette union profane ne pouvait durer : le jeune aspirant, malgré son serment dicté d'abord par la sincérité, brûlait maintenant de pénétrer le mystère dont s'environnait sa divine future. Le seizième jour, après avoir pris ensemble, à midi, comme à l'ordinaire, un excellent repas, la fée entre dans un cabinet voisin, pour faire sa méridienne. Sitôt que l'impatient Donat la croit endormie, il entr'ouvre bien doucement la porte. Sa femme sommeillait sur un lit de repos. La longue robe de la belle était un peu relevée. L'indiscret! que voit-il?

— à sa grandissime surprise, il voit que sa Vénus a les pieds faits comme ceux d'une oie !...

En ce moment de déconvenue, une toute petite chienne, cachée sous le lit, se met à japper; la dame se réveille; elle aperçoit le curieux, qui cherche en vain à se dérober à sa vue; lui adresse les plus vifs reproches; le chasse de la grotte, et le menace des plus terribles châtiments, si jamais il révèle ce qu'il a vu, ce qu'il a entendu.

De retour à la forge, notre étourdi, malgré la leçon qu'il vient de recevoir, ne peut s'empêcher de raconter à ses camarades cette singulière aventure; mais les cyclopes se moquant de son histoire, le traitent de menteur ou de fou. — Hé bien ! fait-il, je vais vous prouver que je ne suis ni fou, ni menteur. En même temps, il ouvre ses deux bourses. Quel est encore son ébahissement ! Dans celle qui doit renfermer des pièces d'or, le pauvre Donat ne trouve que des feuilles de saule, et dans celle où l'on avait mis les perles, il n'y a plus que des baies de genévrier !...

Tels furent la confusion et le désespoir du jeune forgeron de Laderrain, qu'il abandonna, dès le même jour, le pays.

Les fées disparurent vers le même temps. On assure qu'elles s'étaient retirées dans les profondes grottes de Montchérand, près de la ville d'Orbe; mais nul n'osa jamais y pénétrer pour en avoir la certitude.

Qu'on nous dise donc une fois d'où sortent ces pieds d'oie, si l'on ne croit pas qu'ils viennent des lieux que nous vous avons signalés.

Le docte Bullet faisait du pied d'oie la marque de l'hérésie sur les individus qu'on voulait distinguer des catholiques, après les discordes religieuses qui avaient tourné au profit de l'orthodoxie. Il nous parle des Albigeois, des Vaudois et de leurs descendants dans le Béarn, la Basse-Navarre, la Bigorre, la Savoie, et notamment dans le pays de Vaud qui faisait partie de la Savoie; il nous assure, par des citations, que la plupart de ces derniers étaient appelés du ridicule surnom de ***Caignards***, et qu'on les forçait à porter, sur leurs habits, une pate de canard ou d'oie, afin qu'ils ne fussent pas confondus avec les fidèles.

Mais il reste toujours à dire pourquoi l'on avait adopté plutôt une pate d'oie que tout autre signe; car la raison ne s'en devine pas.

Il faut donc se rattacher à quelque chose qui aurait été assez généralement connu, à l'époque de ces guerres d'opinions, pour être vraiment significatif. Alors, on a pu faire allusion à quelque représentation symbolique de la déesse de la Terre, ridiculisée depuis le Christianisme, et qui n'offrait plus désormais que le sens de l'erreur en matière de religion.

CHAPITRE X.

MA MÈRE L'OIE.

> Les Hindous ne sont pas idolâtres, comme on l'a répété si souvent; ils ne reconnaissent qu'un être suprême. Les images de leurs dieux sont, chez eux, l'objet d'un culte semblable à ceux que nous rendons aux images des anges et des saints: seulement, comme partout ailleurs, le vulgaire ignorant et stupide, qui ne se rend compte ni de ses actions ni de sa croyance, se livre à d'extravagantes superstitions.
>
> M. P. L'HINDOUSTAN, t. I, p. 1.

Nous avons cru reconnaître la reine *Pédauque*, avec son pied d'oie et sa quenouille, dans la reine *Berthe* avec sa quenouille et l'oie qu'elle passait pour avoir mis au monde. Déjà nous avions soupçonné que *Berte-la-sauvage* de la Souabe, était la *Dame-Verte* de la Franche-Comté, en même temps que la déesse *Herte* des Suèves, sur les rives du *Belt* ou mer Baltique. Il nous reste maintenant à chercher d'où vient cette oie.

Ailleurs, en faisant part à nos lecteurs de l'analogie qu'on a trouvée entre la fête hindo-germanique de Herte, et celle de Paravardi ou Parvati chez les Hindous, nous nous sommes réservé de nouveaux rapprochements.

Cette Paravardi, qui porte aussi le nom d'*Isa*, est l'épouse d'Ixora dans l'Inde, comme *Isis* était l'épouse d'Osiris en Egypte. Toutes deux, personnifications de la Terre, se montraient quelquefois accompagnées des attributs de la navigation, quelquefois aussi représentées seulement par leurs attributs mêmes. Ainsi, par exemple, Isis était figurée par un vaisseau à Paris (1) et chez les Suèves (2). Tacite dit expressément qu'une partie des Suèves honorent Isis sous la forme d'un navire, ce qui semble indiquer que le culte d'Isis leur avait été apporté par des étrangers d'outre-mer.

Le vaisseau, chez les peuples du Nord, paraît avoir affecté la forme de l'oie ou du canard; en voici une preuve assez palpable. Le *Canardus* était un espèce de grand navire, suivant Orderic Vital (3), qui nous apprend que quatre grands vaisseaux, qu'on appelait *canards*, furent poussés

(1) M. Panckouke rapporte que M. Petit-Radel a tout à fait admis l'étymologie de Paris *Par'Isin* (près d'Isis). Une ville d'Isenach a, comme Paris, une nef pour armoiries, ou une *baris* égyptienne. Or, si le mot *baris* signifie bateau, *Paris* (ville des *Parisii*) doit signifier le *bateau d'Isis*, ou simplement *bateau*.

Il existe, en Bugey, une commune rurale d'*Isenave*, dont le nom semble à tout le monde dérivé d'*Isidis navis*, le vaisseau d'Isis; *nave* est un vieux mot français : « Il fit ses naves apprester. ».

(2) *Pars Suevorum et Isidi sacrificat... quod signum ipsum in modum liburnæ figuratum* (Descrip. de la Germanie, ch. IX).

(3) Cité par Ducange. *Canardus, majoris navigii species.* Ordericus Vitalis, lib. VIII, p. 703. — *Quatuor naves magnæ quas canardos vocant, de Nortwegia in Angliam appulsæ sunt.*

par le vent, de la Norwège sur les côtes d'Angleterre.

Les Nortmanns, sortis des rivages du Belt, ont introduit, dans la Neustrie, les fées du château de Pirou, changées en oies, qui ne sont peut-être qu'une allusion à l'arrivée de ces étrangers sur des bâtiments qui avaient cette forme. C'est presque en tout pays, d'ailleurs, que la proue des anciens vaisseaux affectait la figure de la partie antérieure de cet oiseau aquatique ; et qu'y a-t-il, au reste, de plus propre à exprimer le symbole de la navigation que le cigne, l'oie et le canard ?

Or, l'oie était un oiseau consacré à Isis ; l'oie l'accompagna sans doute, dans quelques images ; l'oie fut placée à ses pieds ; et, par la suite, on aura voulu syncoper la représentation, en faisant un pied d'oie à la déesse. En d'autres occasions, on aura placé l'image d'un bateau aux pieds d'Isis ; puis, dans le même esprit d'abréviation, on aura fini par engager le pied de la déesse dans le bateau même, comme dans un sabot, et de là aura pu naître l'idée de *Berthe-au-long-pied*, cette reine si fameuse dans les romans de chevalerie.

Enfin, comme il faut, en remontant aux sources asiatiques, rencontrer toujours des analogies frappantes, nous dirons que l'oie est aussi consacrée, chez les Hindous, à Bramani, fille ou sœur de Brahma, l'une des huit premières *mères de la Terre*, femmes des gouverneurs des huit parties

du monde. « Dans un des livres sacrés on l'introduit disant d'elle-même, presque dans les termes de la fameuse inscription de la statue d'*Isis* « *Je suis tout ce qui a été et sera.* » L'oie, symbole de la vigilance, lui est consacrée, et on la représente souvent portée sur cet oiseau, tenant un livre d'une main, et jouant de l'autre du vina ou flûte indienne (1). »

Ainsi nous venons d'indiquer l'origine apparente des contes populaires débités sur la *reine Pédauque*, *Berthe*, *Berthe-au-long-pied*, et même ceux de *ma mère l'Oie*, car lorsqu'on rapporte les fables de l'antiquité, ce sont de ces contes de vieilles grand'mères qu'on se représente une quenouille à la main au milieu d'un auditoire attentif et émerveillé. C'est, en effet, sous le titre de grand'mère, *Magna Mater*, que la Terre reçut les hommages de nos aïeux. Nous la regardons encore comme notre mère commune.

(1) L'*Hindoustan ou Religion*, *mœurs*, etc. par M. P., t. I, p. 28.

CHAPITRE XI.

LE MARIAGE DE LA TERRE.

> Alors la Terre, ouvrant ses entrailles profondes,
> Demande de ses fruits les semences fécondes :
> Le dieu de l'air descend dans son sein amoureux,
> Lui verse ses trésors, lui darde tous ses feux,
> Remplit ce vaste corps de son âme puissante,
> Le monde se ranime, et la nature enfante.
>
> (Géorgiq., liv. II.)

Pour en revenir aux fêtes de la Terre, nous abordons enfin celles qui ont encore lieu à l'occasion de son mariage avec le Ciel, dans le plus beau mois de l'année.

J'ai vu moi-même, à Lons-le-Saunier et à Saint-Amour (1), des adolescents de la classe commune se réunir pour continuer cette antique solennité, dont le sens primitif est absolument perdu pour elle; choisir à cet effet la plus jolie fille pour être l'image vivante de la divinité; la parer des plus beaux atours; la couronner de fleurs; la porter

(1) Département du Jura.

sur leurs bras, en triomphe, de maisons en maisons.

J'ai vu aussi, dans les campagnes verdoyantes, embaumées de leurs blanches fleurs, les jeunes bergers, qui composent l'orchestre du cortége, jouer d'une espèce de flûte improvisée, faite de l'écorce d'un saule en sève, tandis que d'autres allaient demandant des œufs, recueillant divers comestibles, et recevant du vin dans un baril, avec quoi ils allaient ensuite se régaler en commun.

Il n'y a qu'un demi-siècle que les bergers des bords de la Seille chantaient encore à cette occasion le lai suivant :

Etrennez notre Epousée !
Voici le mois,
Le joli mois de mai.
Etrennez notre Epousée
En belle étrenne !
Voici le mois,
Le joli mois de mai
Qu'on vous amène.

Dans la Bresse, la mariée, toute couverte de bouquets, de rubans, de bijoux, conduite par un galant jouvenceau, ouvre la marche : elle n'est précédée que par un dendrophore qui porte fièrement un mai fleuri. Les chants n'y manquent point, et l'on retrouve dans ces ballades patoises des paroles qui reproduisent l'antiquité toute pure, telles que celles-ci :

I.	I.
Vekia veni lo zouli mâ ;	Voici venu le joli mois ;
L'alluetta plainta lo mâ.	L'alouette plante le mai.
Vekia veni lo zouli mâ,	Voici venu le joli mois ;
L'alluetta lo plainta;	L'alouette le plante ;
Lo polé prin sa voléia .	Le coq prend sa volée,
Et la voléia sainte.	Et la volaille chante.
II.	II.
Veki veni lo zouli mâ ;	Voici venu le joli mois ;
La kie de ma méia dz'â.	La clé de ma mie j'ai.
Vekia veni lo zouli mâ,	Voici venu le joli mois,
Dz'ai la kiè de ma méia.	J'ai la clé de ma mie,
La kiè de ma méia dz'â,	La clé de ma mie j'ai,
Pindue à ma eintera.	Pendue à ma ceinture.
III.	III.
Vekia veni lo zouli mâ ;	Voici venu le joli mois ;
Neton métro , lo bon sâ !	Notre maitre , le bonsoir !
Vekia veni lo zouli mâ ;	Voici venu le joli mois;
Da bon sâ , netron métro !	Bonsoir donc, notre maître
Vo plairait-o de vo levo	Vous plairait-il de vous lever
Per no bailli à baëre ?	Pour nous donner à boire ?
IV.	IV.
Vekia veni lo zouli mâ ;	Voici venu le joli mois ;
La Mariée n'a po sâ.	La Mariée n'a pas soif.
Vekia veni lo zouli mâ ;	Voici venu le joli mois ;
La Mariée est sûla.	La Mariée est saoule ;
Non , la Mariée n'a po sâ,	Non , la Mariée n'a pas soif,
Alle a biu din la fiûla.	Elle a bu à la fiole.

Si je ne craignais pas d'abuser des citations , je rapporterais d'autres chansonnettes bressannes , encore analogues à la circonstance, toujours sur le même air, et qui contiennent, comme les précédentes, des traits de mœurs, auxquels nous arrêterons bientôt l'attention des curieux.

Vekia veni lo zouli mà :	Voici venu le joli mois :
Lou feilles no mariran.	Les filles nous marierons.
Veki veni lou zouli mà,	Voici venu le joli mois,
No mariran lou feilles ;	Nous marierons les filles ;
Lou feilles no faut mario,	Les filles il nous faut marier,
Car alles sin zoulies.	Car elles sont jolies.

La parure de la belle reine de cette fête est passée en proverbe : on dit et l'on dira longtemps encore d'une personne qui a mis, avec affectation, ses plus riches atours, et qui surtout, s'est chargée de fleurs, qu'elle est belle comme l'épousée du mois de mai. Aussi l'appelle-t-on partout : *la Belle de mai, la Reine de mai.*

CHAPITRE XII.

LA CLÉ DE L'ÉPOUSÉE.

> Que pouvait signifier une clé, sinon l'ouverture ou de l'année, ou des fêtes, ou des séances de la justice, ou de quelque opération publique ?
>
> (PLUCHE. Hist. du Ciel).

Il respire dans ces couplets, ainsi que nous l'avons avancé, un parfum de pure antiquité, dont nous avons un compte à rendre.

D'abord la composition nous en paraît dater déjà d'un peu loin, puisque l'un d'eux constate l'usage de porter des clés à sa ceinture. Ensuite, ils retracent des mots et des idées mythologiques qui n'ont pu arriver que par tradition à leurs derniers compositeurs.

Ainsi, par exemple, cette même clé dont il s'agit n'est pas là pour ne rien signifier. L'année celtique s'ouvrait au mois de mai. Cette explication serait déjà suffisante. Ajoutons cependant que la Terre, sous le nom de Cybèle, était représentée avec une clé à la main, indiquant, suivant l'abbé

Pluche (1), l'ouverture de la moisson. La clé était également un attribut d'Isis (2), autre transformation de la terre. Des clés sont mises aux mains de plusieurs figures des divinités de l'Orient. Mais, ce qu'il y a de plus singulier dans nos explications, c'est que la clé joue un rôle dans les mariages en Chine, comme elle en jouait un à Rome. Au Céleste-Empire, lorsque l'épouse est conduite, dans un palanquin fermé, à la maison de son mari, un serviteur de confiance remet la clé de la chaise-à-porteur à ce dernier qui l'ouvre lui-même pour voir si la chinoise qu'on lui amène est belle ou laide. Chez les Romains, pour introduire la jeune mariée dans la résidence maritale, on l'enlevait de terre, afin qu'elle ne touchât point le seuil de la porte, et on lui présentait, à elle, les clés de la maison, marque de l'intendance qu'elle devait avoir sur le ménage. « Il faut en excepter les clés de la cave, dont, suivant Pline, on ne la rendait point dépositaire » (3). Voilà, ce me semble, assez de raisons diverses pour expliquer la présence de la clé dans la ballade bressane du mois de mai.

Au reste, quand le chanteur dit : Dza la kiè de ma ***méia***, au lieu de dire : J'ai la clé de ma ***mie***, nous devrions peut-être traduire ce dernier mot patois par ***Maïa***, car l'épousée représente effectivement

(1) *Hist. du Ciel*, t. I, p. 197.

(2) Noël. *Diction. abrégé des mythol.*

(3) *Diction. des antiq. grecq. et rom.*

Maïa, l'une des Pléiades, aimée de Jupiter qui la rendit mère de Mercure ; et c'est réellement l'union de Jupiter et de Maïa que l'on célèbre au 1[er] mai. Or, cette Maïa, suivant certains mythologistes, n'était autre que Cybèle ou la Terre (1). Ainsi, la gentille épousée du mois de mai ne saurait manquer de droits à disposer d'une clé.

Le fils de Maïa en avait aussi, sous le nom de Thot, parce qu'il ouvrait l'année égyptienne, commençant au lever de la canicule (2), l'une des étoiles de Maïa, qui se dégageait la première des rayons du soleil, à cette époque.

Au pays de Gex, une femme ne remuerait pas un trousseau de clés, un mercredi, sans s'exposer à devenir folle. M. Depéry, qui nous a fait connaître les mœurs et usages des Gessiens, ses compatriotes, demande si c'est en souvenir de Mercure, dont mercredi porte le nom presque latin, ***Mercurii dies***, et que les Egyptiens représentaient une clé à la main.

(1) *Diction. abrégé des mythol.*

(2) Pluche. *Hist. du Ciel*, t. I, p. 277.

289

CHAPITRE XIII.

LE MOIS PRIVILÉGIÉ.

« Mentionnant de leurs grands privileges
Leurs franchises, justices et vrais sieges,
Dont de longtemps sont en possession :
Car franches sont pendant la mois de may. »
(JEAN DE LA PALUD, abbe de Luxeuil).

Ces mêmes habitants de l'arrondissement de Gex ont hérité des Romains leur répugnance pour les mariages contractés au mois de mai. Ils n'en donnent pas une excellente raison. Ce qui rend les noces rares dans cette contrée, pendant le mois de mai, disent-ils, c'est que le mois de mai est le mois des ânes. La rencontre de ces quadrupèdes leur est de mauvais augure.

Chose bizarre! transportez-vous à la Montagne-Noire, au pied des Pyrénées, vous y retrouverez une idée aussi singulière! Le mois de mai y est également un mois néfaste, un mois tout à fait réprouvé par les jeunes fiancés; ils disent ingénûment

19

à ce sujet, qu'il n'est pas convenable de se marier à une époque où les ânes sont amoureux (1).

Les Latins disaient : ***Malum mense Maio nubere;*** « on fait mal de se marier au mois de mai. » A Rome, on supposait que cette répugnance venait de ce que les sinistres fêtes Lémuriennes ou des fantômes se célébraient en mai. Ne trouvait-on pas plutôt peu convenable de célébrer des noces humaines en même temps que celles des immortels?

Le mois de mai était, au contraire, un temps de privilége pour les femmes mariées, probablement depuis l'époque de l'institution de cette fête. On en trouve des actes formels en quelques lieux de la province de Franche-Comté, particulièrement à Luxeuil (2) et à Devecey (3).

Des tentatives d'insubordination de la part des maris, ayant plusieurs fois compromis les immunités féminines, notamment à Luxeuil en 1533, les dames de cette ville présentèrent une requête à l'abbé du célèbre monastère, qui était en même temps leur seigneur, et voici la décision que l'aimable et spirituel Jean de la Palud rendit en cette grave conjoncture (4) :

Va-t-en, papier, plus viste qu'un cheval,
Et mieux courant que ne fait un chevreuil,

(1) Coutumes, myth., par A. de Nore, p. 90.
(2) Haute-Saône.
(3) Département du Doubs.
(4) Nous en avons lu l'original.

Sans t'arrester ni à mont ni à val,
Jusqu'aux dames, bourgeoises de Luxeuil.

Obtempérant à l'humile requeste,
Très louable, très douce, très honneste,
Qu'ont présentée les dames de Luxeuil,
Et que j'ai lue sans oublier mot seul,
Mentionnant de leurs grands priviléges,
Leurs franchises, justices et vrais siéges,
Dont, de longtemps, sont en possession:
C'est assavoir que l'homme marié,
Ne doit battre, sans en estre prié,
Soit droit ou tort, en cestui mois, sa femme,
Se n'en veuillent courir à gros le blasme;
Car *franches sont pendant le mois de may,*
Ayant pouvoir pour oster, hors des meix (1)
Leurs cotes, et soi baigner honnestement,
Danser, sauter, vivre joyeusement,
Ensemblement faire banquet joyeux,
Et sans congé jouer à tous les jeux;
Toutes coutumes dont longtemps ont usé.

Pourquoi cougnu, et tout bien advisé,
Je, leur seigneur, Dieu-mercy bien dispos,
Tous leurs bons droits du tout je reconferme (2),
Et veux qu'ils soyent pour stables et fermes.

Donc, mes sujets, leurs maris bien aimés,
Je vous requiers; recevez agréable
Ce dict escrit, privilége notable,
Sans encourir, n'enfreindre leurs édits.
Dieu vous donne pour fin (3) son paradis!

Passé avons le présent privilége
En nos maison, chastel et forterèse

(1) Hors des maisons.
(2) Tout à fait, je confirme.
(3) A la fin.

De Bodoncourt, ce vingtième de may
Mille cinq-cent-trente-trois : et, pour tout vray,
Nos noms et seing en ont esté tesmoings,
Et nostre seel qu'avons à ce adjoint.

On voit, par cette pièce très-précieuse à consulter, que, de temps immémorial, au comté de Bourgogne, les femmes mariées jouissaient de certaines prérogatives pendant le mois consacré par le mariage de Maïa; qu'elles avaient même des tribunaux, par continuation sans doute du tribunal des femmes gauloises dont parle Polybe à l'occasion du passage d'Annibal par les Gaules. Considérée sous ce point de vue, cette pièce est un curieux document pour notre histoire, puisqu'elle constate des usages celtiques perpétués, parmi nos aïeux, jusqu'au XVIe siècle.

On cite, d'ailleurs, comme émané du code féminin, un article ainsi conçu : « Toutes et quantes fois qu'un mari frappe sa femme durant le mois de may, les femmes du lieu le doivent trotter sur l'asne, par joyeuseté et esbattement, ou le mettre sur charette ou trébuchet, et conduire dinq (1) trois jours durant, en lui baillant son droit, c'est assavoir pain, eau et fromaige. »

Cet article du Code civil et incivil est extrait d'un registre des tenues de justice au village de Devecey, commune des environs de Besançon. Les femmes de Devecey usèrent de leur droit au mois

(1) C'est-à-dire ainsi.

de mai 1427, ce qui donna lieu à un procès qui fut renvoyé, le 18 juin suivant, par décision du seigneur abbé de Saint-Vincent, à qui appartenait la seigneurie de ce lieu.

Et qu'on ne rejette pas tout à fait cette prérogative du beau sexe, toujours assez partisan de sa domination, dans le fatras des autres priviléges abolis en 1789; elle est encore en pleine vigueur à Salins, où elle s'exerça de la manière la plus solennelle en 1815 et en 1840. Ces deux années y interrompirent la prescription; et, de temps en temps on verra, dans les siècles des siècles, certains maris trottés sur des ânes, pour s'être permis, au mois de mai, des corrections manuelles que leur interdit la législation de leurs aïeules.

CHAPITRE XIV.

ÉTRENNES A L'ÉPOUSÉE DE MAI.

> L'usage des étrennes fut condamné par les premiers chrétiens comme entaché d'idolâtrie.
>
> OURRY.

Le Christianisme n'a pas complètement aboli la fête païenne du mariage de la Terre ; il a fini par ne voir dans la continuation de cette jolie solennité, dont le sens primitif s'oblitérait de plus en plus, qu'un divertissement innocent de l'adolescence. Nous voyons même que les monastères le reconnaissent. En 1466, il entrait dans les bons usages de l'abbaye de Saint-Claude, qu'au 1er mai, le grand prieur prît sur sa prébende pour donner à la *Reine* et aux jeunes filles qui l'accompagnaient. La règle du réfectoire porte expressément que ces filles qui sont « de 9 ans en bas » (1) et qui ne doivent s'introduire ni au dortoir, ni au chapitre, recevaient chaque année une part de prébende. Le révérend père ne leur doit que ce qui lui plaît,

(1) C'est-à-dire neuf ans et au-dessous.

« sans y estre tenu nullement, feur (1) que par bonne coustume et de grâce. »

En d'autres établissements monastiques, au contraire, on imposait une obligation aux filles qui promenaient l'épousée : au prieuré de Saint-Vivent-en-Amour, dans les environs de Saint-Jean-de-Lône (2), les vierges du village d'Echenou (village dont le duc de Bourgogne avait, au XIV[e] siècle, fait donation à ce prieuré), devaient, dans le mois de mai, porter « un chapeau de violettes (3) » à Mons le Prieur, qui, en échange, leur rendait pour étrennes une fouasse, c'est-à-dire un gâteau.

Dans le Midi de la France, la fête du 1[er] mai et de son épousée est célébrée, même de nos jours, d'une manière plus solennelle ; et les étrennes y sont plus remarquables. Il faut y assister à Saint-Péray, à Nîmes, à Marseille. Il n'y a pas jusqu'à la ballade patoise sur le retour du mois sacré dont le motif ne soit à peu près conforme à celui de nos chansons bressanes sur le même sujet. La ballade provençale commence ainsi :

Veci lou djoli mè de mai,
Que lou galans plantan lou mai :

(1) Sinon.

(2) Département de la Côte-d'Or.

(3) Un *chapeau* de fleurs, c'était une couronne. Comment se fait-il que des jeunes filles aient dû une couronne de violettes à un moine de Saint-Vivent ? — Le prieur de Saint-Vivent était probablement devenu seigneur d'Echenou.

N'en planterai ion à ma mio ;
Sara plus hiaut que sa tiolino.

Voici le joli mois de mai,
Que les amoureux plantent le mai :
J'en planterai un à ma mie ;
Il sera plus haut que son toit.

M. Balleydier nous dit, dans son Guide des voyageurs sur les rives du Rhône, qu'un instant après avoir quitté Saint-Péray, il rencontra, sur le chemin de Valence, une jeune fille assise sur un siége élevé et orné de guirlandes ; qu'elle était couronnée de roses blanches, portait un sceptre de fleurs, et se trouvait entourée de ses compagnes, formant la cour de cette reine champêtre qu'on nomme *la Maïa*, la Belle de mai. Il ajoute que, à l'origine de cette fête, chaque passant devait lui octroyer un baiser ; mais qu'à la fin les passants se sont affranchis de ce tribut forcé, en donnant une petite pièce de monnaie, ce qu'on fait encore aujourd'hui.

Nous avons peine à croire que le baiser dû à la Reine de mai, à la jeune fille la plus fraîche, la plus jolie de la bourgade, ait pu être un hommage obligatoire pour les passants ; et nous ne croyons pas davantage au rachat de ce tribut galant par un tribut pécuniaire : il y a bien plus d'apparence qu'autrefois le baiser était donné à titre d'échange par l'Epousée, à qui l'on portait une pièce de monnaie, selon la coutume universelle des mariages. Notre sentiment, à cet égard, se fortifierait au be-

soin de ce passage de l'œuvre de Millin sur le Midi de la France : « A Nîmes, le premier jour de mai, dit le docte voyageur, les enfants promènent dans les rues une jeune fille qu'ils appellent ***la Reine Maïa.*** On la place dans un carrefour, au fond d'une espèce de niche ornée de fleurs, et ses compagnes demandent aux passants de quoi lui composer une dot. »

CHAPITRE XV.

NAISSANCE DE MAÏA.

> Quelque éloigné qu'on doive être d'employer des citations sans nécessité, et de recourir de gaîté de cœur aux anciennes langues, il y aurait une fausse délicatesse à ne vouloir pas faire usage de quelques mots de la langue hébraïque ou phénicienne, quand ils sont l'unique moyen de dévoiler la vérité que l'on cherche.
>
> (PLUCHE. Hist. du Ciel, p. 27).

Remontons au ciel des fixes ; là nous attend une constellation des plus apparentes, qui ramène tous les ans, par sa conjonction avec le soleil, la fécondité de la terre : c'est la constellation des Pléiades.

La plus belle de ces étoiles a nom Maïa, dont la mythologie grecque a fait une immortelle digne d'être aimée de Jupiter, la mère de Mercure et la nourrice de Bacchus.

C'est une pensée pleine de sens, de piété et de poésie que celle d'attribuer au maître suprême de toutes choses la fertilité et la production ; et bientôt nous sentirons combien il se rallie de conceptions philosophiques autour du symbole de ce mariage mystérieux du ciel avec la terre. Dès-lors,

nous devinerons pourquoi les Celtes se prétendaient nés de Dis ou de Dieu; pourquoi César disait qu'ils révéraient surtout Mercure; pourquoi la fête de la Terre-mère était la plus notable de leurs solennités religieuses; pourquoi enfin c'était l'époque choisie pour renouveler l'élection des dépositaires de l'autorité. Et pourtant, nous ne verrons pas sans étonnement que tout ce mythe de Maïa ne roule que sur des mots, lus tantôt dans le sens droit, tantôt dans le sens inverse.

On vient de dire que Maïa était la plus grosse des Pléiades; les Orientaux l'appelaient en conséquence ***Maah***, la grande ou la plus grande (1), expression que traduit le mot ***mai*** qui vient dit-on de ***maïus*** ou ***majus*** plus grand (2), et d'où nous avons formé le mot ***maïeur***, maire, le plus grand en autorité dans la commune.

Comment la céleste Maïa est-elle donc devenue la terre? — Par une homonymie : ***Maa*** et ***Ma***, dans les dialectes de l'extrémité de l'Asie et de l'Europe,

(1) Baxter, p. 163.

(2) *Majus* justifie bien qu'il a rapport à *Maïa*, puisque *Majugena* était un surnom de Mercure, né de Maia — *Majuma* était, chez les Romains, une fête qu'on célébrait le 1er mai, en l'honneur de Flore. Voilà une concordance de plus. — *Majus* est devenu *mais* en français; je n'en puis *mais*, c'est-à-dire je n'en peux plus. —Les vieux paysans en Franche-Comté disent: en voulez-vous *mais?* pour en voulez-vous davantage, une plus grande quantité? — Ils disent aussi *maishui* au lieu de *désormais*, ce qui veut dire à la lettre plus qu'aujourd'hui, à partir du présent jour.

notamment jusque dans la Finlande et la Laponie, signifiaient la terre, le pays (1). Aussi, ***Ma*** était-elle chez les Lydiens la même que Rhée ou la Terre, la même que Cybèle, dont ***Maïa*** n'était qu'un des nombreux surnoms (2).

Maintenant, de quelle manière l'étoile de Maïa est-elle devenue mère? — Encore par équivoque : ***Maa***, dans le dialecte de la presqu'île de Malaca, aussi bien que dans le cophte ; ***Ma***, dans la langue du Thibet, signifient mère. En doublant le monosyllabe ***ma***, les Persans, les Albanais, les enfants de la Carniole et de la Styrie, les Espagnols, même les habitants de nos campagnes disent ***mama***. Les Grecs de l'Attique en prononçant ***mammia;*** les Romains et les Anglais ***mamma;*** les Français ***maman***, n'y ont presque rien changé. Au reste, ***ma***, lu de droite à gauche, donnait ***am***, qui veut dire en hébreu, en chaldéen, en albanais, en lapon et même en anglais, mère.

Pourquoi enfin l'astre Maïa s'est-il fait nourrice? — Parce qu'on a combiné autrement les mêmes lettres, en y ajoutant des fioritures : Comme il est naturel aux petits enfants de doubler les monosyllabes, en Grèce, en Esclavonie, en Suède, ils ont fait de ***ma*** le mot ***amma***; en Allemagne ***amme*** et ***ammel***, une mère nourrice. De là sont venus le celtique ***mamen*** et le latin ***mamma***, la mamelle.

(1) Bullet *Diction. celtiq.*

(2) Noël *Diction. abrégé des mythol.*

Au reste, si nous devons en croire le linguiste Bullet, ***Maïa*** aurait signifié en celtique nourrice. ***Ma***, dit aussi Court-de-Gébelin, voulait dire en langue primitive, mère, et ***Maïa*** en grec sage-femme; ce qui justifierait complètement toutes les inductions que nous venons de tirer de la combinaison des lettres.

Maya, chez les Hindous est la mère de l'amour et du monde, identique avec Sacti, l'énergie créatrice de l'être, la grande Bhavani, représentée dans les peintures au milieu du voile des préformations ou prototypes de la création, dont elle forme le tissu (1). Elle est aussi la mère de Boudha, sous le même nom de ***Maya***; et les tableaux pieux du pays la montrent tenant sur ses genoux un enfant auquel elle donne le sein. Son voile est rejeté en arrière; deux auréoles radieuses entourent la tête de la mère et celle du nourrisson (2).

Ailleurs, mais toujours dans l'Inde, on voit ***Maya*** être la mère de la mer de lait, matière première de toutes choses, qui sort de son sein en deux ruisseaux (3).

« ***Maya***, dit M. l'abbé Bourgeat, dans son savant ouvrage sur la philosophie orientale, est à la fois l'énergie créatrice latente au sein de l'Être

(1) *Religions de l'Antiq.* de Creuzer, refondu par Guigniaut, vol. 1er, p. 268.

(2) *Ibidem.* pages 205, 211, 321.

(3) *Ibidem*, nº 103, planche XIX.

infini; l'intelligence, la sagesse, la bonté, la volonté toute-puissante, le désir et l'amour de Brahm, la mère des dieux et des hommes et de tous les êtres, le principe passif ou femelle ou matériel de toute la création, la matrice, le type, le modèle idéal, l'idée divine et éternelle de tout cet univers et de tous les mondes qu'il embrasse dans son vaste sein, c'est enfin la DIVINITÉ-NATURE. »

Après ces diverses transformations de l'étoile de *Maïa* en mère-nourrice, en mamelles, il ne faut plus s'étonner de la figure que présentait la *multi-mamma* d'Ephèse, autre image énergique de la même divinité, c'est-à-dire de la vertu génératrice répandue dans la terre, qui est la mère-nourrice de tout ce qui respire.

CHAPITRE XVI.

FÊTE DE LA TERRE AUTREMENT CARACTÉRISÉE.

> Tous les assistants ont à la boutonnière un bouquet d'épis.
>
> (DE LA CROIX. Statist de la Drôme).

Une preuve que le premier mai ramenait anciennement la fête de la Terre, c'est la manière dont se célèbre encore de nos jours dans le département de la Drôme la plantation du mai.

« Une des places de Montélimart, dit M. de la Croix, dans la statistique de ce département, porte le nom de *Mai* ou *des Bouviers*. C'est là que, le 30 avril de chaque année, les bayles et les laboureurs plantent le mai. C'est un prélude à leur fête des laboureurs, qui a lieu à la Pentecôte. La fête durait autrefois trois jours, comme la Pentecôte elle-même. Elle est réduite à un seul depuis 1818, époque à laquelle on la ressuscita dans le pays, à Montélimart, à Valence, à Beaumont, à Montéléger, à Meyran, à Upie. Le roi de la fête,

choisi par les jeunes gens, a pour sceptre une pique couronnée d'épis de blé. Tous les assistants ont à la boutonnière un bouquet d'épis.

« Autrefois, la fête du lendemain (premier mai) était gaie : les laboureurs, avec leurs syndics, montés sur des mules bien harnachées et ornées de rubans, menant chacun en croupe une femme ou une fille de laboureur, parcouraient avec la musique les fermes des environs; distribuaient le pain bénit dans chacune; donnaient des sérénades, et faisaient danser les villageoises. Une table bien servie les attendait partout. »

Ici, nous ne voyons figurer qu'un roi; mais nous devons supposer qu'en ressuscitant, en 1818, une cérémonie populaire tombée en désuétude, on ne l'a renouvelée qu'à demi, les jeunes filles n'ayant peut-être osé s'offrir pour représenter la reine de mai. Mais, au département de l'Isère, qui a mieux conservé, sous ce rapport, les usages traditionnels de la Province-romaine, on voit figurer ensemble une reine et un roi, ce qui présente une image plus sensible de l'union conjugale, celle de Maïa et du maître des cieux. M. Champollion-Figeac, parlant des usages celtiques qui résistent à toutes les influences, aux environs de Grenoble, dit : « Parmi ces pratiques, nous ne citerons que la fête du 1er mai, où l'on élit un roi et une reine, que l'on pare et élève sur un trône exposé aux regards des passants. On se rappelle à ce sujet, ajoute-

t-il, le ***champ de mai*** qui fut ensuite transformé en un champ de mars (1). »

L'auteur de la Nouvelle Astrée (2) qualifie cette fête de la Terre de ***fête du printemps***; il a raison; mais nous la caractériserions mieux en disant que c'est la fête de la Terre en son printemps. « Le premier jour de mai, dit-il, se célèbre encore dans le pays de Montbéliard et les contrées voisines : c'est un reste de la fête du printemps des païens, et ce sera toujours celle des bergers. « Ceci se rapporte avec la dénomination de place ***de Mai*** ou ***des Bouviers***, à Montélimart. C'est également la fête des bergers à Domblans (3) où chaque maison aisée leur donne des gâteaux, des œufs, des fruits, du vin pour la célébrer. Les adultes qui ne sont plus bergers regardent aussi le premier mai comme la fête de la jeunesse. Le printemps n'est-il pas en effet la jeunesse de la Terre ?

« Plusieurs détails de cette fête, ajoute Masson, en sont les mêmes; comme le choix de la ***Belle de Mai*** (qu'on nomme la ***Mairiotte***) (4) les chants, les danses et les jeux des bergers. Cette fête se termine encore par un repas champêtre qu'ils prennent ensemble dans le pâturage, et auquel la commune contribuait jadis, en quelques endroits. »

(1) *Nouvelles Recherches sur les patois*, note de la page 10.

(2) La *Nouvelle Astrée*, par M. Masson de Montbéliard.

(3) Département du Jura.

(4) A la Tour-du-Pin, (Isère) on l'appelle : *la belle Mayence*.

Le nom de *Mairiotte* que l'on donne à la Belle de mai dans l'arrondissement de Montbéliard, nous arrête. Signifie-t-il simplement la petite *mariée?* ou bien est-il un diminutif de *maire* qui, dans cette circonstance, indiquerait la reine, la supérieure, car le mot *maire*, en vieux langage français (1), a présenté ce sens? Ou bien indiquerait-il une petite déesse *Maire*, avec laquelle l'épousée du mois de mai paraît avoir eu, dans le temps, de la ressemblance?

(1) *Dict. de Lacombe.*

CHAPITRE XVII.

PLANTATION DES MAIS EN L'HONNEUR DES MAIRES.

> Souvent les principaux chefs de la ville de Lyon virent s'élever à leur porte un arbre consacré par la reconnaissance publique.
>
> F. Z. Collombet.

Déjà plusieurs fois nous avons parlé de planter le mai. Cet usage est, je pense, universel; il n'appartient pas plus à telle province qu'à telle autre. On plante un arbre fleuri ou un arbre surmonté d'une couronne de fleurs à la fenêtre des jeunes filles qui sont aimées et qui méritent un pareil témoignage d'estime. Mais, dans la chaîne du Jura, depuis Belley (1) jusqu'à Porentrui (2), nous avons vu souvent que l'on a coutume d'apporter un arbre feuillé devant la demeure d'un maire nouvellement élu, par extension de la coutume plus ancienne qui se pratiquait à l'élection des maires au champ de mai, laquelle avait lieu le premier

(1) Département de l'Ain.

(2) Aujourd'hui principauté relevant de l'empire germanique.

jour de l'année celtique. J'ai lu des chartes qui mentionnaient ces élections de *maieurs* et d'échevins au mois de mai. Les assemblées électorales se tenaient au sein des forêts druidiques ; on y choisissait les magistrats et les Valentines (1) : le maire pour régir les affaires communes dans le cours de l'année ; la Valentine, jeune fille à marier, pour présider avec son Valentin aux fêtes de la jeunesse. On leur rapportait deux arbres de la forêt pour en décorer leur séjour, et manifester par cette enseigne le double choix de la population.

Il paraît même qu'à une période de temps très-reculée, celle où nos pères obéissaient aux ordres des femmes sacrées de la Gaule, les fonctions municipales étaient confiées au beau sexe. Il est probable aussi que, dans l'origine, la personne choisie pour représenter la déesse de la Terre sur le char qu'on promenait dans les campagnes, était une de ses prêtresses, et nul n'ignore que ces filles inspirées étaient des vierges, en qui les Celtes reconnaissaient quelque chose de divin. Nul n'ignore également que les Galls s'étaient pliés au joug imposé par la femme, et que même, au temps d'Annibal, il y avait encore

(1) On se rappelle, à cette occasion, le roman de Walter Scott, intitulé : la *Jolie fille de Perth.* Cette ville de Perth en Ecosse pourrait bien avoir été un lieu consacré à *Herte*, cette divinité qui est encore connue en Allemagne sous les noms de *Berta* et de *Perchta*. Le Comté de *Perth* est en face du *Belt* et du pays germanique, où la déesse de la Terre-mère était honorée.

dans les Gaules des femmes chargées de rendre la justice. Sans doute, ces femmes-juges étaient de celles qui jouissaient déjà de l'ascendant que donne sur l'esprit du peuple l'autorité du sacerdoce ; et nous voilà naturellement conduit à conclure que les sommités de la magistrature théocratique de nos cités gauloises et d'autres états, se composaient alors de filles sacrées telles que pouvaient être les Aurinie et les Velléda, sans les conseils de qui nos aïeux n'osaient rien décider dans les affaires publiques. De là peut-être cette maxime d'une portée si étendue et si généralement admise : toute autorité vient de Dieu.

Et ne semble-t-il pas trouver une dernière trace de cette constitution primitive dans le titre que portait, chez les Edus, le premier magistrat de Bibracte (1)? Le titre de ***vergobret*** que lui donne César ; celui de ***verg*** qui le distinguait encore en l'an 1200, et celui de ***vierg*** qui a subsisté jusqu'au dernier siècle, pour désigner le maire de cette ville, n'auraient-ils pas été continués par la force de l'habitude aux agents de l'administration, après la révolution politique qui avait jadis fait passer, des mains féminines à des mains mâles, le sceptre du gouvernement civil de la cité? Ainsi, ***Vergobret*** signifierait la vierge qui juge (2).

Pour n'être pas mal compris, répétons-nous. Nous n'entendons pas dire que le ***Vergobret***, du temps de

(1) Autun.

(2) Bullet dit que *breth* a signifié juge, et *breit* sentence.

César ait été une vierge, une druidesse vouée à la chasteté : nous voulons dire seulement qu'avant cette époque certaines vierges consacrées à la divinité remplissaient dans la Celtique les premières fonctions de l'état, et que le titre de *Vergobret* a pu survivre encore longtemps à l'abolition de ce régime.

On ne trouvera pas moins singulier que le titre de *maire* ait été commun aux hommes et aux femmes revêtus de l'autorité, et qu'il ait signifié *vierge*. *Maire*, en vieux langage français (1), était employé pour reine et pour supérieure de couvent, parce que *maire* présentait en même temps le sens de *plus grand*, comme *maïeur*. Quant à la virginité dont le mot *maire* aurait également rappelé l'idée, nous l'établirons dans un des chapitres que nous consacrerons aux déesses *maires*.

(1) La combe au mot *maire*.

CHAPITRE XVIII.

LA VIERGE-MÈRE DE LA TRADITION UNIVERSELLE.

> Teste David cum Sybilla.
>
> PROSE DE LA NATIVITÉ.

> Avec le premier décan de la Vierge, monte dans la sphère des Perses, des Chaldéens, des Egyptiens, et cela dès la plus haute antiquité, une Vierge pure, tenant deux épis. Elle nourrit un enfant nommé par quelques nations, Jésus ou Ecza, et par d'autres : Christ.
>
> DUPUIS. Origine de tous les cultes.

La parole est maintenant à M. le chanoine G. Nous l'écouterons avec d'autant plus d'intérêt, qu'il a préparé, sans le prévoir, tout ce que nous avions à dire en ce moment, pour arriver au culte d'une *Vierge-mère* en nos pays. Nous avions besoin de son appui. Attaquons donc un pareil sujet avec autant de confiance que de sincérité.

« Les traditions des temps antédiluviens, conservées par les patriarches, s'étaient répandues dans l'Orient, annonçant un rédempteur céleste. Les peuples espéraient en ce médiateur qui réconciliait avec le Ciel l'humanité déchue. Tous atten-

daient un Dieu devant s'incarner, et, malgré sa puissance, souffrir la misère, les persécutions, les nécessités humaines... enfin la mort ! La prédiction de sa naissance au sein d'une vierge était si accréditée, que, dans la plupart des théogonies, fut introduite l'incarnation d'un dieu.

« Les Egyptiens avaient à leur zodiaque la Vierge allaitant son fils. — Les livres sacrés des Brahmes déclaraient que lorsqu'un dieu s'incarne, il naît dans le sein d'une vierge, sans union de sexe. — Aux Indes, on a trouvé des peintures représentant Krischna dans les bras de sa nourrice. Tous deux ont une auréole autour de la tête; on dirait l'enfant Jésus et la Vierge Marie (1). — En Chine, la sainte Mère (la Mère de la parfaite intelligence) offre une étonnante ressemblance avec notre sainte Vierge. Elle était ordinairement, comme un secret, placée dans le fond du temple, derrière l'autel, et couverte d'un rideau de soie; elle tenait son enfant par la main ou sur ses genoux ; une auréole surmontait aussi leur tête (2). — Au Thibet, au Japon, les peuples ont dans leur persuasion qu'un dieu, voulant retirer le genre humain de la corruption, se rendit dans le sein d'une vierge et s'incarna. — Dans le Nouveau-Monde, la virginité n'est pas moins révérée que sur le vieux continent ; non seulement les royaumes du

(1) Nous en avons déjà fait mention vers la fin du XIVe chapitre de ce livre.

(2) Il en sera question ailleurs dans un chapitre spécial.

Mexique et du Pérou, mais même des nations barbares avaient aussi leurs traditions sur la Vierge.— Les Macéniques, peuples du Paraguay parlaient d'une femme d'une admirable beauté, qui, sans contact humain, enfanta un homme, lequel après avoir opéré d'insignes prodiges, s'éleva dans les airs aux yeux d'un grand nombre de disciples.

Chez les Germains, la Vierge avait un culte. Les Druides gardaient, dans l'intérieur du sanctuaire, la statue d'Isis, vierge, mère du libérateur futur. On sait que, dans plusieurs villes des Gaules, des autels étaient élevés à la Vierge qui devait enfanter ; qu'à Chalons, entre autres, on a découvert, il y a quelques années, des vestiges druidiques, dans une maison sur la place du Grail; la tradition locale mentionnait, d'accord avec l'histoire, une chapelle souterraine, jadis dédiée par les druides à une vierge dont la statue portait cette inscription : *Virgini pariturœ*, *druides*.

Par l'attente du bienfait qui devait sortir d'une vierge, la virginité prit un caractère sacré. De là, sans doute, le respect, les immunités, les privilèges dont l'entouraient les institutions publiques. — En Amérique, à Rome, aux Indes, à Athènes, les vestales avaient leurs colléges. — Les druidesses, à cause de leur virginité perpétuelle, étaient réputées saintes. Les Pythonisses, les sybilles qui influaient sur les conseils des nations demeuraient vierges. — Pourquoi cet hommage unanime rendu

à la virginité ? C'est qu'elle donnait aux peuples de la terre la plus douce espérance.

« L'attente générale est enfin satisfaite; Marie, la Vierge des vierges, est proclamée bien heureuse par toutes les générations, et reçoit les hommages de tous les peuples de la terre. La nature, à son réveil, pousse un cri de joie vers Marie et lui offre les prémices de ses dons. L'Église lui a consacré le mois le plus riant de l'année, et les fleurs du mois de mai forment les couronnes que lui présentent ses enfants. »

Si nous ne craignions pas de nous écarter de l'interprétation que donnent les Septante du nom de *Maria* (1), nous ajouterions à ces opinions de M. le chanoine G., que *Marie* paraît être le même mot que *Maire* qui signifie vierge et mère, comme nous avons si souvent eu occasion de le répéter : il n'y a qu'une lettre à transposer dans ce nom.

(1) *Maria*, amertume.

CHAPITRE XIX.

LES MEYIAR ET LES MAÏR.

> Je penche à croire que les équivoques du langage et l'ignorance des opérations de la nature ont ete le principe le plus fécond des extravagances du paganisme, et que l'on en peut retrouver le germe dans les opinions et les usages qui subsistent encore aujourd'hui parmi les peuples de la campagne.
>
> BERGIER. Élém. prim. des langues.

Si l'on venait un jour à écrire l'histoire des homonymes, des calembourgs, des syllabes lues en divers sens, il y aurait bien des yeux dessillés sur la véritable origine des créations de l'esprit humain, en matière d'antiquité religieuse. Combien de dieux, d'hommes, d'aventures, de récits et de pensées, sont nés de simples équivoques de langage! Les exemples m'en arrivent en foule de tous les cultes connus; mais, pour le moment, je les renvoie à leur place, afin qu'ils ne m'embarrassent point dans la marche que je me propose de suivre, en droite ligne, vers mon objet présent.

Les ***Meyiar***, c'est-à-dire les ***Vierges*** (1), étaient

(1) *Mœr*, virgo (vaf. XLVIII. 6. hind. l. I.) Forte *mœr* nihil aliud sit

trois nymphes qu'invoquaient les femmes scandinaves enceintes, pour obtenir une heureuse délivrance (1); et les ***Maïr***, c'est-à-dire les ***Mères***, étaient, pour les femmes de la même nation, des divinités identiques (2). C'est probablement par suite d'un vice de prononciation, que les mots ***meyiar*** et ***maïr*** se sont tellement confondus, qu'on a fini par les prendre l'un pour l'autre; à moins que nous ne revenions franchement à l'antique prophétie répandue chez tous les peuples du globe, sur la mission de la Vierge-mère, mission qui marie deux titres très-étonnés de se voir de si près! De ***Maïr***, on peut aisément faire le nom de ***Marie***, en y ajoutant un ***e*** muet.

Les sybilles chaldéenne et persique avaient jeté aux générations futures ces paroles recueillies par Lactance (3): « Voilà que tu fouleras aux pieds le serpent (4), et que, du sein d'une vierge, sortira le salut des nations. »

origine sua, quam femina. — *Mey*, virgo, puella; in pl. *meyiar*. Est autem *mey* apocopatum ex antiquo *meig* (*Meya*, quasi *meygia*). Note de M. Henri Schreiber, p. 55 de son mémoire intitulé : *Die Feeni in Europa*.

(1) Keisler. *Antiq. septent.*

(2) Ibid., p. 394, 497.

(3) *Ecce bestia conculcaberis, et dignetur Dominus in orbe terrarum; et gremium virginis erit salus gentium, et invisibile verbum palpubitur*. Lactance. *De falsa religione*.

(4) Figurez-vous une madone debout sur un globe et écrasant le serpent qui en fait le tour; c'est ainsi que l'on représente la Vierge Immaculée sur nos autels.

Cette prédiction est répétée par Isaïe, plus fidèle encore à la tradition antédiluvienne (1) : « Voilà que la Vierge concevra, qu'elle enfantera un fils, et que le nom de ce fils sera : ***Dieu avec nous.*** »

En passant de bouche en bouche, de pays en pays, l'idée de cette vierge s'est singulièrement altérée chez les générations qui se sont éloignées du berceau commun, et qui n'ont plus si bien nourri leur mémoire de révélations primordiales.

Les Grecs rapportaient l'origine des Scythes à une vierge céleste, moitié femme, moitié serpent, sans doute, parce que ce grand reptile figurait sous les pieds de la femme dans les prédictions chaldéenne et persique, ou que la Vierge des constellations a, du côté de ses pieds, une hydre immense. Si telle était réellement la croyance des Scythes, nos pères, qui ont inondé le nord de l'Europe de leurs invasions, il n'est pas étonnant que le culte de la femme s'y trouve généralement répandu, et qu'on y voie presque partout la virginité en contact avec la maternité.

Les Druides qui finirent, en subissant l'influence romaine, par représenter au physique les êtres divins qu'ils n'adoraient qu'en esprit, et par confier à l'écriture une de leurs pensées les plus secrètes : ***Virgini pariturœ*** : « A la Vierge qui doit enfanter, » avaient donc, de longue main, connaissance du

(1) *Ecce Virgo concipiet et pariet filium, et vocabitur nomen ejus Emmanuel.*

mystère de l'incarnation; mais ils ne l'ont manifesté que sur la fin de leur règne, ayant souffert jusque là que la Vierge reçût des hommages sous des noms variés et avec des attributions diverses.

Nous verrons que la Séquanie a surtout connu le culte de la femme, seule, mais sous des titres différents; la preuve nous en est acquise par toutes nos croyances populaires qui ne roulent généralement que sur la *Dame-Verte*, la *Dame-Blanche*, ou seulement la *Dame*. On s'y entretient plus rarement de plusieurs dames à la fois, si ce n'est dans les lieux où les Muses, les compagnes de Diane ou les Druidesses ont laissé le souvenir d'un nombre plus ou moins grand.

Les contrées circonvoisines doivent sans doute aux Kymris, venus du Nord, la connaissance des trois déesses *Maires*, considérées comme vierges par les Scandinaves et par d'autres peuples septentrionaux.

Telles étaient les Valkyries, qui n'étaient pas toutes au ciel, car il y en avait de terrestres : les trois jeunes filles, que le forgeron Viéland rencontra avec ces deux frères, étaient aussi des Valkyries. Les trois Nornes, qu'on regarde comme les trois Parques des régions boréales, étaient trois sœurs assises au pied du frêne Yggdrasil, l'arbre du temps. En Finlande, quand un enfant vient au monde, on invoque la Junxakka, la jeune Vierge, qui prend soin de lui, qui veille sur lui pendant le sommeil

de sa mère, et qui plus tard guidera ses pas pour le préserver d'une chûte (1).

Les Septentrionaux, en conséquence, appelaient *Meyiar* ces déités (2); et elles furent considérées comme mères par les Celtes, chez qui *maire* avait ce dernier sens. (3).

Les *Mayr* étaient, chez les Germains, des divinités qui présidaient aux accouchements (4).

Enfin, deux mots de la langue celtique, *maid*, vierge, et *moid*, femme, ont pu contribuer, parmi les gens du peuple, à l'équivoque et à la confusion. En réalité, la distinction entre une femme et une fille n'est guère plus facile : qu'est-ce qui ressemble plus à une vierge qu'une personne du même sexe, qui n'a plus sa virginité ?

Dans les campagnes, les *Deæ Mairæ* présidaient à la fertilité de la terre et à la conservation des fruits ; dans les cités, elles étaient les protectrices des marchés, où elles faisaient régner l'abondance.

Allons en visiter des monuments, et nous assurer de leur culte par des inscriptions.

(1) Xav. Marmier. *Souvenirs de voy.*

(2) Baxter, déjà cité.

(3) Bullet. *Dict. celtique.* — En arménien, *mair* signifie mère également.

(4) *Dict. abrégé des mythol.*

CHAPITRE XX.

VILLES DES VIERGES.

Primum constat deas Matras, matres, matronasque, quarum frequens in antiquis marmoribus mentio, idem prorsus esse, ac nomine tantum differre.
Antiq. sac. et civ. explicatae.

J'étais à Milan chez M. le chevalier Labus, le plus célèbre archéologue de l'Italie moderne, et je lui demandais s'il était resté dans l'esprit du peuple milanais quelques traces vivantes de la religion des Insubres. Je desirais surtout savoir de lui si les Insubres de la Gaule transalpine (les nôtres) avaient transmis aux Insubres de la Gaule cisalpine (les siens) le culte de nos antiques divinités. Malheureusement ce savant si distingué n'avait jamais porté son attention sur les traditions populaires de sa patrie ; mais il y avait recueilli, et me mit immédiatement sous les yeux, une foule d'inscriptions constatant le culte des Matrones, qui n'était autre chose que celui des déesses *Maires* de nos pays celtiques, transformé par les Romains.

Ces Romains avaient la manie de substituer partout leurs divinités à celles des autres nations, dès qu'ils leur trouvaient le moindre trait de ressemblance : ils aimaient, comme les Grecs, à chercher leurs dieux dans les dieux étrangers. C'est ainsi qu'ils ont dénaturé nos traditions locales ; c'est ainsi également — je le suppose — qu'ils auront baptisée du nom de Minerve la Vierge des traditions universelles qui avait été honorée à Milan, à l'époque où cette ville était encore purement gauloise.

Car, avec sa terminaison latine, ***Mediolanum*** (que les peuples du nord s'accordent à nommer ***Mailand***) n'est pas, au fond, une dénomination latine (1) : il s'est formé de la combinaison de deux termes, appartenant à la langue celtique, ***Mey*** ou ***Maid***, vierge (2), et ***lan***, sanctuaire ; ***Maidlan***, indiquerait ainsi le lieu consacré à la Vierge ou aux Vierges.

Déjà longtemps avant nous, l'auteur d'une géographie latine avait pensé que ***mai*** dans Mailand doit se traduire par la vierge, et il en donnait pour

(1) Il y a des personnes, connues par leur érudition, qui se persuadent que *medio* est latin et signifie au milieu ; et que *lan* vient du tudesque land et signifie terre. Elles disent en conséquence que *mediolanum*, mot hybride, voulait dire au milieu d'une contrée. Ce serait fort difficile à prouver, parce qu'on ne connaît plus la circonscription des provinces, encore moins celle de simples contrées.

(2) Henri Schreiber 1842. *Die Féen in Europa*, p. 55, *mey*, virgo, puella.

motif le culte de Minerve établi à Milan dans un temple qui fut, dès lors, dédié au Sauveur, puis à la Vierge Marie, puis à sainte Thècle : cet auteur avait parfaitement raison.

Nous n'approuvons pas moins Lamartinière, répété par Mentelle, d'avoir tiré *Meido-briga* (nom d'une ville de l'antique Hispanie, aujourd'hui détruite) de la même source, en le traduisant par *la ville de la Vierge* ou *la ville des Vierges*.

Magdebourg est encore une *ville de la Jeune-Fille*, comme l'indique son nom tiré de *Meigd* ou *Magd* qui signifie en allemand jeune fille, bonne, servante ; et de *bourg* dont le sens se présente de lui-même.

« Avant l'établissement du Christianisme, les Saxons, qui habitaient le voisinage de l'Elbe et de la Gaal, adoraient une divinité du sexe féminin, dont le temple était dans la ville de Magdebourg, et qui inspira toujours, depuis, une certaine crainte, comme la naïade de l'Elbe. Elle paraissait à Magdebourg, où elle avait coutume d'aller au marché avec un panier sous le bras. Elle était pleine de grâce, propre ; et, au premier abord, on l'aurait prise pour la fille d'un bourgeois ; mais les malins la reconnaissaient à un petit coin de son tablier, toujours humide, en souvenir de son origine aquatique (1). »

(1) Collin de Plancy. *Dict. infernal.*

Metz, en Lorraine, capitale de la cité des *Medio-Matrici* du temps de César, était aussi la ville de la Vierge ou des Vierges. Ne répétons point ce que nous venons de dire de *Medio;* mais faisons remarquer que *Matrici* indique positivement la maternité (1), et que les femmes de la campagne appellent *Maire* l'organe de la génération chez elles. Or, nous allons voir, dans un monument de cette ville, les déesses *Maires*, qui ne sont autre chose pour nous que les Vierges présidant aux fonctions de cet organe, *matrici.*

On a trouvé, dans un des faubourgs de Metz, les trois déesses *Maires*, représentées debout, tenant on ne sait quelle espèce de fleur à la main. Cependant les figures que la gravure en a reproduites montrent une rose épanouie.

Voici l'inscription placée dans le fronton du monument :

IN
HONOREM
DOMVS DIVI
NÆ. DIS MAIRABVS.
VICANI VICI PACIS.

« Aux déesses Maires, en l'honneur de la maison divine, les habitants du faubourg de la Paix. »

(1) *Matrix*, femelle qui nourrit ses petits. *Matrix*, lieu où se forme le fœtus, ce que nos paysans appellent la *maire*.

CHAPITRE XXI.

LES MATRONES.

Von dem Mütter-culta im lands der Sequaner, zeugen zwei zu Besançon befindliche inschriften.
H. SCHREIBER. Die Feen in Europa, p. 59.

On doit encore ranger dans la classe des Génies ou plutôt des Junons, les divinités invoquées sous le nom de Déesses-mères, dont le culte semble appartenir surtout à la Gaule et à la Germanie. Ce sont les génies bien-aimés du peuple et des habitants de la campagne, les tutelles des pays, les sources de la fécondité, les protectrices des empereurs.
Alphonse DE BOISSIEU, Inscrip. antiq. de Lyon.

Les mêmes peuples du Nord qui avaient fondé cette dévotion à Metz, l'avaient sans doute introduite à Langres, où se lit cette inscription romaine :

DEABVS MAIR...
IVLIVS REGVLVS.
EX VOTO.

« Aux déesses Maires, Julius Régulus, en accomplissement d'un vœu. »

Les Romains qui habitaient les Gaules ont bientôt quitté ce mot barbare de *Mairae*, qui ne se pliait pas, à cause de la diphthongue *ai*, au génie de leur langue, et ils en ont fait, par une sorte de

transaction avec le barbarisme, le mot *Matræ*, d'abord en Alsace, où Sextus, fils de Clément, éleva un édifice sacré aux *Mâtres :*

MARABVS;

puis, à Besançon, où nous voyons qu'un Martial, prêtre d'Auguste, averti par un songe et en exécution d'un vœu, élève un monument de sa piété aux *Matrabus ;* et une dame, nommée Oscia Messoriaca, leur adresser également un sacrifice; puis on voit, à Lyon, une Mastonia Bella s'adresser aux *Matræ*, protectrices de la famille impériale :

MATRIS. AVG.;

l'affranchie Eutiché, ériger un temple et un autel aux mêmes déesses, pour la maison des Sédius; et enfin, toujours dans la même ville, une Sapienna Lychnis acquitter un autre vœu tout simplement aux *Mâtres :*

SAPIENNA LYCHNIS MATRIS (1),

puis, à Vienne, en Dauphiné, un Titius Sedulus rendre le même devoir aux

MATRIS AVGVSTIS.

Ensuite, les Romains reviennent au vrai latin *Matribus*, aux Mères.

Dès ce moment, T. Paternius, corniculaire de la XXX[e] légion, trouve à Trèves des déesses Maires,

(1) D'autres avaient lu : *Sapienna Lucinis matribus*. Sapienna en l'honneur des mères Lucines.

et s'adresse à elles pour avoir leur protection; son inscription commence par

MATRIBVS TREVERIS.

Un autre soldat, de la flotte germanique, Similion, les prend pour ses mères,

MATRIBVS SVIS.

Parmi les nombreux monuments qui rappellent le culte des déesses Mères, dans notre contrée, un des plus intéressants est sans contredit le petit bas-relief qui représente ces divinités avec leurs attributs champêtres, et qui se trouvait autrefois engagé dans le mur extérieur de la façade de l'église d'Ainay, à Lyon, au-dessus de la porte principale. On peut le voir maintenant au musée lapidaire de cette ville. Les déesses Mères y sont représentées soutenant de leurs mains quelques fruits déposés sur leurs vêtements; celle du milieu a, de plus, une patère à la main droite et une corne d'abondance à la gauche. On lit au bas :

MATR. AVG. PHLEGN. MED.

« Aux augustes Mères, Phil. Egnatius, ou Phlégon. »

Voici comment M. Alph. de Boissieu, dans son remarquable ouvrage sur les Inscriptions antiques de Lyon, explique ces mots :

« Je crois qu'il faut lire avec Orelli : MATRibus AUGustis PHLEGN MEDicus. Quant à l'abréviation *med.*, on doit, je pense, l'interpréter par *medicus*,

Le surnom de pays *mediomatrix*, *mediomatricus*, qui semble avoir prévalu, n'est fondé que sur la fausse opinion admise par quelques auteurs, et, entr'autres, par D. Martin, que les déesses Mères étaient des divinités propres au territoire Messin. Cette opinion, qui repose sur la découverte faite à Metz d'un curieux bas-relief, représentant ces déesses, ne peut être soutenue. »

Lors de la victoire de Septime-Sévère contre Albinus, qui lui donna l'empire à Lyon, les courtisans se montrèrent, et T. Cl. Pompeianus se distingua dans l'inscription monumentale suivante :

PRO SALVTE. DOM.
N. IMP. L. SEPT. SEVERI
AVG. TOTIVSQVE DOMVS EIVS.
AVFANIIS (1) MA
TRONIS ET MATRIBVS
PANNONIORVM ET
DALMATARVM
T. CL. POMPEIANVS
TRIB. MIL LEG. I. MIN.
LOCO EXCVLTO CVM
DISCVBITATIONE ET TABVLA.
V. S.

On ne sait ce que c'était que ces Matrones et ces Mères, qui sortaient de la Pannonie et de la Dalmatie, et auxquelles Septime-Sévère attribuait le

(1) On trouve dans d'autres inscriptions *Aufaniabus* et *Aufanabus*.

gain de sa cause et même son salut. Ou c'était des divinités de ces provinces étrangères, ou c'était de ces mères de famille, ***matres familias***, qui, dans la Germanie, remplissaient les fonctions d'oracle et de pontifes, même à la suite des armées. Nous aurons ailleurs une nouvelle occasion d'en rechercher l'origine.

Je ne parlerai pas des ***Matrones***; le nombre en est immense, et je sortirais trop de ma direction.

Il suffit des citations qui précèdent pour établir ici que nous avons été fondé à dire, à la vue de la multitude de filles et de femmes qui remplissent nos traditions populaires, que le culte de la femme avait jeté dans nos pays de profondes racines.

Nous ajouterons cependant à toutes ces Mères, à toutes ces Matrones, la bonne et belle ***Matuta***, dont on a publié l'image dans les antiquités des Romains expliquées, avec l'inscription de sa base :

MATVTÆ. LVG.

« A la Matuta lyonnaise. »

La fête, instituée en l'honneur de cette divinité à Rome, s'appelait ***Matralia***, parce que les femmes mariées seules la célébraient. Il y avait cela de particulier aux cérémonies de Matuta que, pendant le sacrifice, les femmes prenaient les enfants les unes des autres, et leur souhaitaient toutes sortes de bonheur. A ce trait on doit reconnaître une Matrone aussi chère aux enfants qu'à leurs mères.

Au reste, les anciens ne faisaient pas trop de façon pour gratifier de ce titre la plupart de leurs divinités féminines : ce laisser-aller leur avait fait admettre, au nombre des Déesses-Mères, jusqu'à Vénus elle-même, qui ne devait pas être un modèle de mœurs pour les épouses ni pour les filles; mais il est évident qu'elle y était comme présidant à l'union des sexes et à la procréation.

Que dis-je ? et qui nous expliquera un pareil rapprochement ? *Matra* était le nom de Vénus chez les anciens Perses !

On croit que la gracieuse déesse avait un temple à Lyon sur la montagne de Fourvière. Nous avons lu quelque part que Fourvière se traduisait en latin par *forum Veneris*, la place de Vénus. Delà sans doute — dans cette supposition — la nécessité d'ériger sur l'emplacement d'un temple aussi impur, un autel à la plus belle, à la plus douce et à la plus chaste des femmes.

Notre-Dame de Fourvière, dont le renom est immense, et qui attire d'incessants pèlerinages, a fait disparaître, sous une dévotion dont l'austérité n'exclut pas les légitimes tendresses, ce que les peuples portaient d'infâme à l'ancienne protectrice de *Lugdunum*.

Là fut un temple où l'on venait sans cesse
Des voluptés adorer la déesse ;
Mais quel contraste ! au lieu même où jadis
L'encens fumait sur l'autel de Cypris,

On ne voit plus qu'une simple chapelle,
Où chaque jour le mortel malheureux
Vient humblement, à la vierge immortelle,
Offrir son cœur, son encens et ses vœux (1).

M. Alphonse de Boissieu fait observer que la seule inscription qui constate, à Lyon, le culte de Vénus, est celle qui se lit sur le chaton d'une bague romaine trouvée en 1841, avec une infinité de bijoux, sur le versant de la montagne de Fourvière :

VENERI ET TVTELE VOTVM.

S'il reste à Lyon quelque chose du culte de Matuta, ou de Vénus, ou des Déesses-Mères, ou de quelque prêtresse des faux dieux, divinisée sous le nom de *Dame-Blanche*, il faut croire qu'on le reconnaîtrait dans les apparitions d'une certaine dame qui s'est montrée, plus d'une fois de mon vivant, aux environs de cette grande cité. Je me suis trouvé, dans le temps, à portée d'entendre, de mes propres oreilles, des récits mystiques de prétendues révélations d'une *Dame-Blanche* sur les tristes incidents du règne de Louis-Philippe, qui fut inquiété—comme on sait—par la pénurie des subsistances, par le choléra et par plusieurs inondations désastreuses. On disait l'avoir vue une fois derrière les forteresses de la Croix-Rousse. Une autre fois, déguisée sous les dehors d'une pauvre voyageuse, et recueillie sur la voiture d'un hon-

(1) A. Martin. *Lettres à Sophie.*

nête et charitable voiturier, elle s'était répandue en prédictions plus ou moins sinistres contre la France, et elle avait disparu on ne sait comment. Ailleurs, puisant nos renseignements à des sources certaines, nous les rapporterons sous le titre de la *Dame-Blanche de Lyon en* 1840.

CHAPITRE XXII.

UNE VIERGE-MÈRE AU VAL-DE-MIÈGES.

Ingens hominum multitudo confluit, cum ob dominum Antonium, tum ob elegantissimarum puellarum conventum, quo nullus est in tota Burgundia celebratior... veteri et ethnico more.

GILBERT COUSIN. Descript. Burg. Comit.

Gilbert Cousin, chanoine de Nozeroy, rapporte, d'après le témoignage de ses propres yeux, que la plus grande fête du pays y attirait, de tout le voisinage, une affluence extraordinaire, suivant un usage payen. De telles expressions sont déjà très-dignes d'attention ; celles qui suivent le sont encore davantage. L'auteur ajoute que cette foule d'hommes se rend à la solennité, tant à cause du saint qu'à cause d'un rassemblement de jolies filles, qui n'a rien de plus renommé dans toute la Bourgogne; que la journée s'y passe dans les ris, les jeux, la danse, les branles montagnards et les festins. Le père Joly fait observer que Gilbert Cousin désapprouve cette alliance monstrueuse de la piété avec les choses profanes.

Il fallait que la grande fête du Val-de-Mièges — la Saint-Antoine — eût un caractère bien inusité pour qu'elle eût frappé des écrivains aussi graves, et pour qu'ils se fussent plu à la mentionner d'une manière toute spéciale. Et si elle était célébrée suivant l'usage des ancêtres et à la mode des païens, il faut croire qu'elle était la continuation modifiée d'un culte antérieur à celui de saint Antoine, patron de la petite ville de Nozeroy (1).

J'écrivais, en 1834, dans une étude sur le culte des Esprits, les lignes suivantes, dont je n'ai rien à retrancher: « Dans l'origine, cette vogue religieuse coïncidait avec le moment de l'année où l'on sacrifiait jadis le plus de porcs à la mère des Dieux, à la déesse de la Terre. Saint Antoine, avec son cochon, vint fort à propos se jeter au milieu de cette immolation païenne pour en sanctifier l'objet; et Notre-Dame de Mièges, à qui vont s'adresser, en même temps, et la jeune fille pour avoir un mari suivant son cœur, et la tendre épouse pour obtenir le bonheur d'être mère, ne doit peut-être son installation dans son pittoresque ermitage qu'à la nécessité d'opposer un culte pur à une dévotion voluptueuse.

Nous allons découvrir, dans le nom celtique de *Mediæ*, Mièges, une preuve de la consécration de ce lieu à la Vierge divine des Galls, qui était la

(1) Département du Jura.

Terre. Il vient du celtique ***maid***, fille ou vierge, que l'on retrouve avec diverses modifications, mais toujours avec le même sens en plusieurs dialectes, et dans les noms de plusieurs lieux : par exemple dans ***Meidobriga*** (ville d'Espagne) qu'un géographe traduit ville de la Vierge ou des Vierges ; dans ***Mediolanum*** (Milan en Italie), qu'un autre auteur traduit par contrée de la Vierge ; dans ***Mediomatrici*** (les habitants de Metz) à cause du culte des déesses Mères, dont ils montrent un monument ; dans le ***Mediolanum*** du Jura (le village de Molain) où nous montrerons le séjour d'une dame qui protège les enfants ; dans ***Magdebourg*** (ville d'Allemagne), ainsi nommée d'une jeune naïade qui, suivant les contes populaires, y apparaissait très-souvent.

Il se pratique dans le val de Mièges un usage si visiblement dérivé du culte de Lucine, une des trois déesses Mères de la mythologie romaine, qu'il saisira les lecteurs. M. le docteur Germain, qui a fait un long séjour à Nozeroy, nous a assuré que, lorsque les femmes y sont en couches, on fait approcher une jeune fille, vierge, du lit de la patiente, et que la jeune fille lui tient la main pendant tout le temps des grandes douleurs de l'enfantement. Cette petite vierge représente Lucine, sous la protection de laquelle les femmes se plaçaient jadis en pareilles circonstances.

Il n'est pas facile de découvrir à quelle époque

est née à Mièges la dévotion à la Vierge-Mère du christianisme. La tradition varie sur la manière dont elle a commencé. Suivant les uns, un chevalier, passant en ces parages et pressé par la soif, y serait descendu de cheval, et se serait penché sur un ruisseau pour se désaltérer; là, il aurait vu briller sous le sable quelque chose, et il en aurait tiré une statue d'argent d'un travail très-gracieux. Alors il aurait fait bâtir près de là une chapelle en l'honneur de la Vierge dont il avait trouvé l'image d'une manière si miraculeuse. Suivant les autres, ce serait un berger qui aurait rencontré cette jolie statuette dans la mousse, au pied d'un buisson d'aubépine ou dans un coudrier. Il l'aurait aussitôt portée à l'église paroissiale. Mais, le lendemain, ne la voyant plus sur l'autel, il l'aurait retrouvée sous le gros buisson. De rechef, le petit pâtre l'aurait replacée sur le même autel à l'église; et de rechef, la madone serait retournée dans sa mousse ou dans son feuillage; enfin, pour la troisième fois, ayant tenté la même translation, pour la troisième fois aussi, la sainte image se serait réinstallée dans son champêtre asile. Par une telle persistance, la Vierge-Mère aurait fait connaître son intention d'être honorée à la place même où le petit pasteur l'avait trouvée. Alors, on aurait bâti en ce lieu, sur le bord de la Serpentine, un oratoire, auquel s'accola plus tard un ermitage; et dès lors, Notre Dame de Mièges, la protectrice spéciale des

épouses et des vierges, est devenue célèbre dans tout le Jura.

On voit, à la chapelle de l'ermitage, un tableau commémoratif, de grande dimension, représentant la Vierge Marie sur un arbre, entourée des principaux saints qui sont révérés au Val-de-Mièges, notamment saint Antoine. Il est daté de 1645.

CHAPITRE XXIII.

LA VIERGE-MÈRE DES BOIS DE POLIGNY.

> On lui demanda aussi s'il avait mangé quelque chose ; il dit qu'il était venu à lui un homme qui lui avait donné du pain et du fromage. Ainsi cet enfant a été, sans aucun doute, nourri et préservé par un ange.
>
> GRIMM. Trad. allemande.

Les grandes forêts qui s'étendent sur le premier plateau du Jura, à l'est de Poligny, paraissent avoir recélé un vaste sanctuaire dédié au culte de la Vierge des traditions celtiques. Cette Vierge l'habite encore, sous la figure d'une belle dame ; et personne jusqu'ici ne s'est plaint de l'avoir rencontrée, car elle réunit à la grâce et à la beauté la douceur et la bienfaisance.

On m'a raconté d'un enfant des environs, que ses parents l'avaient envoyé au bois de Poligny chercher soit un berger, soit du bétail ; qu'il s'y égara, et qu'il ne lui fut plus possible de retrouver le chemin de son village. On l'attendit en vain ; on l'appela sans succès toute la nuit, tout le lendemain. Mais le surlendemain, sur le soir, ou même

le troisième jour, on retrouva enfin le petit garçon. Il était tranquillement assis sur la pelouse, dans une clairière, frais, riant, se portant à merveille. Grande fut la joie de celui qui le retrouvait si gaillard, et plus grande encore fut sa surprise d'apprendre de lui comment il avait vécu pendant ces quarante-huit heures d'absence. L'enfant dit qu'une belle dame était venue régulièrement lui apporter à manger. On n'eut pas besoin de s'informer de cette dame : ou c'était la sainte Vierge envoyée par la Providence au secours de la petite créature, ou c'était la Fée, si connue dans le pays sous le nom de *la Dame Blanche*.

Les frères Grimm ont déjà raconté l'histoire d'un enfant de l'Allemagne ainsi miraculeusement nourri par le bon Dieu dans un bois où il s'était égaré. Les beaux esprits se rencontrent.

Le même personnage pousse des promenades sur le plateau du Jura, jusqu'aux limites du territoire du Picareau. En 1789, la pauvre bergère Blanchard, gardant ses chèvres derrière le bois des Écorchats, s'égara dans le vert labyrinthe et fut perdue pendant trois jours. On la retrouva par hasard. Elle était si faible, si souffrante, que le curé de la paroisse lui porta le saint viatique sur le lieu même. Comme on lui demandait si elle avait bien faim, la bonne vieille répondit que non, qu'une *Dame Blanche* lui avait apporté de la nourriture.

Une des communes voisines de la forêt de Poligny,

porte le nom de Molain, qui a toujours été traduit dans les chartres latines par ***Mediolanum*** comme le Milan d'Italie. Or, nous l'avons déjà dit à l'occasion de Mièges, ce nom signifie l'enceinte sacrée, le temple de la Vierge.

Ici nous supposons qu'il s'agit encore d'une Vierge-Mère.

Le change donné au sujet des divinités virginales du Nord par les hommes du Midi, a sans doute contribué à favoriser la confusion de la Vierge avec la femme : il est remarquable que, chez les Celtes, ***maid***, fille, et ***moid***, femme, se ressemblent au point d'être aisément pris l'un pour l'autre. La grande forêt de ***Moidon***, au territoire de Molain, est rendue par ***Maidunensis sylva***.

Comme au val de Mièges, on reconnaîtra volontiers ici que c'est pour détourner nos pères d'un reste de vénération qui avait pour objet ce que nous appelons encore la ***Dame Blanche***, que le monastère le plus voisin, celui de Vaux-sur-Poligny, se mit sous l'invocation de la Vierge-Mère, ***Beatæ Mariæ Genitricis***.

CHAPITRE XXIV.

LA DAME DE MONTHERNY PRISE POUR LA SAINTE VIERGE.

Sous ces arbres touffus vivaient nos bons Gaulois.
Bientôt de Teutatès on méconnaît les lois :
La prêtresse d'Isis s'enfuit échevelée,
Et l'étendard romain flotte dans la vallée.
Passez, religion et culte des faux dieux !

Les Bugésiennes.

Dans une partie du Haut-Bugey (1) qui nous retrace une foule de souvenirs et de vestiges du paganisme (2), ne fût-on réduit qu'à citer *Isenave*, où personne ne met en doute que l'on honorait autrefois le vaisseau d'Isis, une *dame* mystérieuse fait des apparitions nocturnes assez fréquentes pour avoir attiré l'attention. C'est au marais de Montherny qu'elle se montre le plus souvent. J'avais appris cette tradition par la Revue Sébusienne ; mais, craignant de prendre trop à la lettre une tradition peut-être aussi peu fondée que la plupart des pré-

(1) Département de l'Ain.

(2) *Etudes archéologiques sur le Bugey*, p. 45 et suiv.

tendues chroniques qu'on publiait tous les jours sous ce titre, je voulus, le 1er octobre 1840, m'assurer au moins de la véracité du fond. Arrivé sur les lieux signalés par la légende populaire, j'eus le plaisir d'être abordé par un petit vieillard qui me demanda la charité, et qui, me voyant occupé de l'examen des lieux, me fournit quelques idées historiques ou non historiques, sur les ruines castrales qui se cachent aujourd'hui sous les sapins, à la cîme de Montherny. Bon vieillard, lui dis-je, ne raconte-t-on rien de curieux de la plaine marécageuse qui nous sépare de ce mont? Ne vous a-t-on rien dit, dans votre jeunesse, d'une certaine *dame* qui s'y montre quelquefois au voyageur, soit au clair de la lune, soit à la brume du crépuscule? — Oh! fit-il, je sais ce que vous voulez dire; mais, voyez-vous, ce sont des choses qu'on dit comme ça, et moi je n'y crois pas du tout. Oui, c'est bien vrai qu'on dit avoir vu la nuit une belle dame se promener par là autour, sans enfoncer ses pieds dans le marais, et remonter ensuite par la Férolière, au-dessus du Montherny, où était le château de son père, dans l'ancien temps. C'est vieux tout cela, c'est bien vieux, et l'on ne sait pas grand chose des maîtres de cette terre.

Quand j'eus quitté le vieillard, j'essayai de traverser l'espace qui me séparait du passage de la Férolière; mais la petite plaine était coupée par des canaux d'assainissement dans tous les sens; et,

comme il y avait du danger à les franchir, je perdais beaucoup de temps à sortir de ce labyrinthe. —Je crois, en vérité, criai-je à une villageoise qui travaillait à son chanvre dans un champ situé sur la côte, que la *Dame-Blanche* qui habite ces lieux, s'amuse à me fourvoyer, comme on prétend qu'elle en a égaré tant d'autres! — Mais la paysanne me répondit : de quelle dame parle Monsieur? — De cette dame qui apparaît quelquefois le soir par ici. Parbleu ! je n'ai pas besoin de vous l'apprendre, vous le savez mieux que moi. — Cette dame, Monsieur? c'est la sainte Vierge, elle n'a jamais trompé personne.

Ainsi, pour le vieux mendiant, la *Dame-Blanche* c'était la fille du seigneur de Montherny ; pour la villageoise, c'était la Vierge, mère de Dieu; pour moi, c'était la Vierge divinisée, adorée par nos pères dès la plus haute antiquité, culte asiatique et traditionnel, dont le signe occupait une place au zodiaque, sous des traits de Vierge, et, sous ce titre, bien qu'elle y fût quelquefois représentée avec un enfant sur les bras.

Il n'est pas inutile de faire observer que la sainte Vierge est la patronne de Brenod, village voisin, dont le prieuré et, par conséquent, l'église remontent à des temps si reculés, qu'on en ignore le fondateur. Une inscription gravée sur le maître-autel, constatait ce patronage sacré; on y lisait : *Ad laudem omnipotentis Dei Patris et Filii et Spiritus*

***sancti*, *in memoriam beatæ Mariæ Virginis*, *ejus matris*.** « A la louange de Dieu tout puissant, Père, Fils et Saint-Esprit, en mémoire de la bienheureuse Vierge Marie, sa mère. »

En mémoire est une expression trop inusitée en pareil cas, pour passer sous nos yeux inaperçue : elle semble faire allusion à un souvenir ; et — si vous permettez que j'en développe le sens caché, en faveur de ma proposition,—elle paraît rappeler implicitement une tradition locale, à laquelle on aurait donné le change, en transformant une chaste divinité du paganisme en cette Vierge divine à qui tous les chrétiens rendent hommage.

Au reste, la paroisse de Brenod, notamment le Montherny, se trouve placée entre deux lieux où le culte de ***Marie*** était assez célèbre : c'était au sud Mazières, et au nord la chartreuse de ***Meyria***, par laquelle nous allons maintenant passer.

CHAPITRE XXV.

MEYRIA ET MARIA-MATRE.

> C'est une solitude,
> C'est un repos profond ; aucun souffle, aucun bruit.
> Il fait jour et l'on a les ombres de la nuit.
> On dirait que ce calme et cet affreux silence
> De Tarann ou d'Esus révèlent la présence.
> Les yeux plongent en vain dans cette profondeur,
> Et, malgré soi, l'on sent une secrète horreur.
> O Druides sacrés, vous étiez de grands maîtres !
>
> *Les Bugésiennes.*

Du territoire de Brenod, un chemin conduit, par de magnifiques forêts de sapins, à l'ancienne chartreuse de *Meyria.* C'est là qu'il faut aller chercher les inspirations poétiques et religieuses. Il n'y a presque pas lieu de douter que le druidisme ne se soit emparé de ces bois pour en faire un sanctuaire, et que, plus tard, le christianisme ne s'en soit emparé à son tour, pour opposer son influence salutaire aux superstitions qui continuaient de lui résister.

La Charteuse est près d'un lac, et ce lac est la source d'un ruisseau qui se rend rapidement à

celui qui descend d'Isenave, ou de la ***Nave d'Isis***, autant de circonstances locales qui nous persuadent que cette demeure monastique a été fondée sur un terrain consacré par la religion des Galls.

Le nom de ***Meyria***, qu'on a expliqué dans les livres où l'on mentionne sa fondation (1), se trouverait interprété par les rapprochements que nous venons de faire au chapitre qui précède, si nous n'avions pas encore, à une lieue d'ici, un point de comparaison dans le nom de ***Maria-Mâtre***, que porte un rocher des environs de Nantua (2).

Maria-Mâtre est le couronnement d'une roche abrupte, excessivement élevée, sur la rive septentrionale du lac de Nantua. C'est une pile de gros blocs de pierres brutes, qui ressemble — puisqu'on le veut — à une tête humaine vue de côté. Vous y apercevez un trou par lequel on voit le ciel, et ce trou c'est un œil, si vous le trouvez bon. Désirant vivement faire connaissance avec ce personnage, afin de ne pas le juger sur de simples on-dit, j'ai jugé à propos de lui faire une visite, et j'ai escaladé, à cet effet, la montagne de Don. Les blocs m'ont paru disposés par l'art comme le sont les pierres d'un dolmen; c'est-à-dire que le dernier est posé à plat sur deux autres qui laissent

(1) M. D'Avèze dit que *Meyria* n'a pas retenu le nom de *Maeria*, seconde femme d'Amé II de Savoie, parce que ce Comte de Savoie n'est ni le fondateur ni le bienfaiteur de cette Chartreuse.

(2) Département de l'Ain.

entre eux un espace vide. On y remarque des parties qui sont évidemment salies par le frottement. Mais, dira-t-on, qui est-ce qui va s'y frotter? On ne peut plus arriver là qu'au péril de sa vie. — Ce ne peut être que les aigles, lorsqu'ils y cherchent un abri, ou qu'ils y prennent leur essor pour s'envoler. Car, avancer que les mères y venaient jadis faire passer les pieds de leurs enfants, pour leur donner la force de marcher, comme il y en a encore en France qui pratiquent la même cérémonie superstitieuse à des monuments druidiques, ce serait pousser trop loin la liberté d'émettre de simples conjectures.

Que signifie le nom de ***Maria-Mâtre?*** Serait-ce ***Marie*** la mère de Dieu? Et les chrétiens auraient-ils voulu chasser, par une dédicace à la Vierge-Mère, le souvenir d'une antique idolâtrie? C'est possible. En cherchant à pénétrer ces motifs, nous avons rencontré sur plusieurs points du Bugey des vestiges de la croyance aux déesses ***maires;*** et dès-lors il ne serait pas sans vraisemblance qu'ici le mot ***maira*** eût été remplacé par celui de ***Maria***, et celui de ***matra*** par ***mâtre***.

Au reste, le culte des déesses ***maires*** est plus germanique que gaulois. Dans les langues du nord de l'Europe, ***meiiar*** et ***maïr*** signifient, l'un les vierges, et l'autre les mères.

On parle en Allemagne d'un dolmen ou d'un menhir, monument druidique, auquel serait atta-

ché le nom de ***Marien-heide***, c'est-à-dire de ***Marie-païenne*** (1).

C'est ici le moment de demander 1° si ***Meyria***, nom de la chartreuse voisine, a conservé le nom de la vierge ***Marie***, ou s'il s'est formé de ***Maer***, vierge(2) ; 2° si ***Maria*** est le même mot que ***maira;*** 3° si ***mâtre*** est identique avec ***matra*** ou ***mater***. — Dans le cas de l'affirmative, on dira que ***Meyria*** était un sanctuaire druidique en l'honneur de la Vierge, et que le rocher, si pittoresque et si curieux de ***Maria-Mâtre***, est un monument gaulois auquel est restée attachée la dénomination de Vierge-mère.

(1) *Die Feen in Europa*, von D. Heinrich Schreiber. 1842, p. 55.
(2) *Ibidem*, p. 11.

CHAPITRE XXVI.

LA FAMILLE.

Quæ infantes in cunis tuetur, ac fascinum summovet. (Dict. d'antiq.)

La maternité a donc joué un grand rôle dans le culte de la femme chez nos pères : nous nous en apercevons à la multiplicité des vocables sous lesquels ont été placées nos églises et nos chapelles, car il a été naturel aux peuples convertis à l'Evangile de multiplier cette dulie autant de fois qu'ils avaient naguère érigé des autels à leurs idoles féminines. C'est surtout à la Vierge-Mère qu'ils adressèrent le plus d'adorations, parce qu'avec son fils entre ses bras, la mère de Dieu leur offrait le tableau de ce qui leur tenait le plus à cœur, l'épouse et la progéniture, en un mot, la famille.

On a trouvé dans les Gaules, mais principalement sur les bords du Rhin, de la Seine, de la Saône, de la Loire, de l'Aroux et de la Gironde, certaines idoles de terre blanche, qui sont l'expression naïve de cette pensée : elles représentent une

femme assise dans un fauteuil de jonc, tenant contre son sein découvert, ou modestement voilé, un ou deux nouveau-nés au maillot. Avec des statuettes de ce genre, se trouvaient mêlées nombre de figures d'enfants, soit en simple buste, soit en pied, dans un laraire qui fut mis au jour en 1853 près de Mâcon. Ces dieux lares et ces *ex-voto* nous semblent on ne peut plus significatifs. Il s'agit bien ici ou de vœux accomplis pour la fécondité des épouses, ou de vœux formés pour la conservation des fruits de l'hymen.

Quelquefois les représentations sont symboliques : et ces femmes tiennent sur elles des fruits ou des fleurs, comme celles dont nous avons parlé sous le titre de Déesses-Mères, en Allemagne, en Lorraine et à Lyon; ou bien un chat, comme à Rheinzabern, animal assez bien choisi pour rappeler l'idée du foyer domestique ou du ménage, c'est-à-dire l'idée de la famille.

Quelquefois aussi, les figurines de la nourrice sont accompagnées de celle d'une femme qui n'est pas, à beaucoup près, aussi décente qu'elle. Celle-ci n'a pour tout vêtement qu'une chevelure guindée dont les guiches contournées lui tombent sur le haut des bras (1). On croirait voir une prêtresse de l'île Formose, se montrant *in naturalibus* au

(1) Des statuettes de ce genre, en terre blanche, et creuses, ont été trouvées, près de Montmerle (dép. de l'Ain), pêle-mêle avec des statuettes de nourrices.

faîte d'une pagode, si Vénus n'était pas plus près de nous pour nous servir de point de comparaison. Mais, que vient faire Vénus en pareil lieu? — Ce qu'elle y fait? Elle y est à sa place, puisqu'elle est comptée parmi les déesses-mères chez les Romains. Elle n'était pourtant pas un brillant modèle à suivre pour leurs épouses; mais elle présidait aux mystères de la reproduction, et, à ce titre, on croyait bien faire que de se mettre, en chaque ménage, sous ses voluptueux auspices. Reine des cœurs, elle recevait aussi les confidences des personnes que des peines secrètes portaient à recourir à sa protection.

Il y a quelque chose de plus étrange à l'assemblage des diverses figures trouvées près de Mâcon, c'est la présence du singe accroupi et couvert d'un capuchon à pélerine, à la manière des maîtres de cérémonies d'un grand Lama kalmouk. Le singe n'a pas reçu d'honneurs religieux chez les Européens; il faut renvoyer son culte à l'Inde, au Thibet, aux contrées voisines. Le costume étranger qu'on remarque à la fois sur ces animaux et sur les figures d'hommes qui les accompagnaient dans le même laraire, me paraît à peu près comparable à celui des Schamanes de la Tartarie, magiciens, prêtres, devins, qui ont coutume de s'habiller de la même manière que leurs idôles (1).

(1) Costumes civils de tous les peuples, t. III.

Nous voici bien près de deux pays de l'Orient où l'on trouve de frappantes analogies de représentations religieuses de la mère de famille ou de la Vierge-Mère

C'est d'abord celle qui frappa, dans le temps, le voyageur Tavernier parcourant les Indes, à la vue d'un groupe d'idoles, composé d'une jeune femme, d'un enfant qu'elle menait par la main, et d'un homme qui lui parut âgé. Le personnage du milieu était désigné, dans le pays, sous le nom de *Marion*, le même que l'on donnait naguère en France aux personnes qui avaient reçu celui de *Marie* sur les fonts de baptême. Une telle rencontre de la sainte famille chez les sectateurs de Bouddh dut causer au voyageur français une extrême surprise(1)!

C'est, en second lieu, l'image si vénérée dans toute la Chine de la déesse *Kouan-in*, représentée assise dans un fauteuil, tenant un ou deux enfants sur elle, ou les ayant debout à ses côtés, et que nos missionnaires assimilent en même temps à la Vénus romaine accompagnée de son fils, et à la décente Diane, toutes deux à cause des fonctions qu'elles remplissaient, l'une comme présidant à la copulation et à la fécondité, l'autre, comme se mêlant des accouchements; car, en effet, *Kouan-in*

(1) Un auteur dirait que cette sainte famille y avait été portée par des apôtres ou des missionnaires.

jouit de ces deux attributions dans la religion du Céleste-Empire.

Kouan-in, fille de *Miao-Tchouang*, paraît avoir donné son nom à la province des *Miao-tsé*, habitée par les *Fans*, espèce de sauvages réunis à la Chine proprement dite, province où elle avait pris naissance, le *Sé-Tchouan*. En chinois, *tsé*, signifie tantôt les fils, tantôt le département : ainsi, par exemple, *Miao-tsé* veut dire le département de *Miao*, ou bien les fils de Miao, père de Kouan-in. D'un autre côté, *Miao* signifie chat ; c'est une onomatopée qui s'est formée du miaulement de cet animal, *miaou*, et qui a fait appeler les *Mao-tsé* fils du chat. Ils pouvaient bien avoir eu pour enseigne nationale le chat, comme nos anciens Bourguignons, de la race des Suèves, qui relevaient leurs cheveux sur le sommet de la tête, à la mode chinoise.

Après cela, si l'on voulait supposer que les noms de *Kouan-si* et de *Kouan-ton*, que portent d'autres provinces de la Chine, se sont aussi formés depuis que ces provinces se sont mises sous la protection de *Kouan-in* ; nous serions loin de combattre ce sentiment : n'avons-nous pas des provinces gauloises qui ont pris leurs noms de l'objet de leur culte principal ? Les *Medio-matrici*, par exemple, ne paraissent-ils pas tenir le leur d'une dévotion particulière aux *Vierges-Mères*, comme nous l'avons déjà vu ? Peut-être qu'un étymologiste

plus entreprenant que nous, et se fondant sur des rapprochements assez nombreux, trouverait curieux de comparer le nom de ***Tsé-Kouan-in*** à celui de ***Séquanie***, le département de ***Kouan-in***, et d'ajouter que ce sont des Tartares Eleuth et des Tartares du ***Tsé-Kouan*** qui, lors de la grande émigration des peuples de l'Asie en Europe, se seraient établis en delà et en deçà de la chaîne du Jura, sous les noms d'***Helvètes*** et de ***Séquanes***.

Mais, évitons pour le moment tout ce qui ressemblerait à une dissertation : nous ne pourrions que l'ébaucher, et elle est trop excentrique pour n'être traitée qu'à demi. Une autre fois, lorsque nous aborderons l'intéressant sujet de la filiation des peuples, nous montrerons plusieurs nations de l'Asie installées en Europe, et parfaitement reconnaissables à des restes de costumes, d'usages et de noms. Aujourd'hui, nous dirons seulement que des Tartares, voisins de la Chine, étaient déjà dans la Pannonie et dans la Dalmatie à l'époque où Septime-Sévère arriva dans les Gaules, et qu'il y atteignit son compétiteur Albinus sur les bords de la Saône.

Septime-Sévère avait dans ses armées des devineresses pannoniennes et dalmates, dont les oracles promettaient l'empire à son ambition. Soit que ces sortes de prêtresses schamanes eussent été regardées comme des divinités, soit qu'elles ne fussent que porteuses d'idoles de leurs pays scytiques, toujours est-il que leur culte a laissé quelques tra-

ces dans nos contrées (1), après les deux batailles livrées, de Tournus à Lyon, entre Septime-Sévère et Albinus; car on voit encore dans une maison de la commune de Roche-Taillée, une inscription conçue en ces termes :

Pro salute do*mini* n*ostri* imperatoris *lucii* sep*timi* severi augusti totius*que* dom*us* ejus aufaniis *Mat*ronis et matribus pannoniorum et dalmatarum *Titus Claudius* pompeianus *tribunus* mil*itum* legionis *primæ* minerviæ loco exculto cum *discu*bitione et tabula Votum Solvit.

Or, qu'étaient ces mères *Aufaniæ?* c'étaient des mères de familles, *matres familias*, suivant l'expression de Jules César ou de Tacite, qui, chez les Germains, remplissaient les fonctions du sacerdoce et prédisaient l'avenir. — Mais, d'où vient *Aufaniæ?* — M. de Boissieu l'a très-probablement trouvé dans le nom d'*Offen*, ville de l'ancienne Pannonie, actuellement appelée *Bude*. Je craindrais de me tromper en tirant le nom de *Bude* de celui de *Boudah;* mais je ne saurais laisser échapper un pareil rapprochement, qui s'offre d'une manière si opportune. Car les lecteurs auront peut-être remarqué, en même temps que nous, que la recherche de l'origine des idoles trouvées sur les bords de la Saône, nous a reconduit bien avant dans les

(1) Ces idoles sont à la vérité de fabrication romaine, mais leur étrangeté fait supposer que les Romains ont rendu ainsi ce qui les frappait dans ces nouveau-venus et dans les objets de leur culte.

contrées orientales, où la secte de Boudah s'est multipliée depuis bien des siècles, et où nous avons retrouvé des analogies de culte, de costumes, d'images et de noms, tout à fait surprenantes.

A présent, qui nous expliquera cette autre analogie de nom, de culte et d'attribution que nous allons observer entre une divinité chinoise et une divinité romaine, entre *Kouan-in* et *Cunina*?

A la Chine, *Kouan-in* est la déesse chère aux petits enfants, aux mères de familles; à Rome, *Cunina* est aussi la protectrice des nouveau-nés au berceau, *quæ infantes in cunis tuetur;* la divinité qui les préserve de toute fascination, *ac fascinum summovet.*

CHAPITRE XXVII.

FERRABO.

> … Estant le diable si rusé, qu'il va conillant et se coulant avec la permission et injure du temps, pour enfin s'insinuer es lieux les plus célèbres et plus éminens, pour rebastir les ruines de l'antique idolâtrie : et en cela s'aide des personnes avares et qui ont leurs mammones plus à cœur que le vrai et sincère service de Dieu.
>
> (PARADIN. Hist. de Lyon).

Guillaume Paradin, de Cuiseau, l'un des premiers historiens de la ville de Lyon, nous apprend que, sous l'épiscopat d'Alpinus, fut bâtie l'église de Saint-Etienne de Lyon. Cette église fut, presque de son temps, « purgée d'une merveilleuse superstition. » Voici le fait raconté par un président de Parlement, dont le nom n'a pas été produit :

« Me disoit mon père qu'à Sainct-Estienne, soubs l'église Saint-Jean et au coing de la chapelle de la Croix, au bas, naguères estoit une image antique de pierre, demi-forgettée, assez bien faicte, que lon appeloit communement *Ferrabo*. Et me disoit se souvenir qu'aucuns citoyens furent intitulez que,

certain jour de l'année, assavoir la veille Sainct-Estienne, ils venoyent de nuict en chemise rétrograde, adorer la dicte image et luy offrir des chandelles. Quoy faict, ils avoyent certaine espérance de prospérer en biens toute celle année.

« La dicte image portoit plusieurs biens, comme agneau, couchon, poules, bouteille, fruicts et plusieurs autres choses. Tellement que par ceste image semblait estre désignée abondance de biens. Laquelle chose avoit tiré ces citoyens avares à ceste idolâtrie.

« Quand M. Jacques d'Armoncourt, précenteur d'icelle église, feit réédifier la dicte chapelle de la Croix, il feit rompre la dicte image, pour abolir ceste superstition.

« Et quant à ce nom de ***Ferrabo***, il est à présumer que ceux qui lui donnèrent ce nom la nommèrent ***Farrago*** et non ***Ferrabo*** ; car ***farrago*** signifie en latin une meslange et comistion de divers bleds, et se prend aussi pour une abondance de diversité de biens, comme ceste image portoit. Et y a conjecture que les antiques qui l'avoyent ainsi fabriquée, la tenoyent pour ***déesse de la Terre***, qui disoyent produire et nourrir toutes choses. L'on en void encore une à Rome, entre les antiquailles, semblable à ceste-cy, mais elle a plusieurs mamelles : et disent les antiquaires que c'est la ***déesse de la Terre***.

« J'ai opinion que quand ce sainct évesque Alpi-

nus feit bastir ce temple de Sainct-Estienne, les maçons qui le bastissoyent des vieilles ruines des temples prophanes et ethniques, trouvans ce simulacre plaisant, parce qu'il portoit tant de bonnes viandes et des bouteilles, le voulurent conserver, et le mirent en ceste muraille, sans savoir que c'estoit, et sans le sceu du sainct évesque; mais le diable, petit à petit, a tiré cela à son profit, et s'en est ensuivy une superstition pernicieuse, laquelle, par la divine grâce, a prins fin.

« Il ne se faut esbahir si cela s'est trouvé en ce sainct lieu : car, de notre mémoire, se trouva une idole de la déesse Isis (qui estoit une idole des Egyptiens), en l'église de l'abbaye de Sainct-Germain-des-Prez aux fauxbourgs de Paris, la quelle estoit bien haut enlevée, en la nef d'icelle église, où l'on dict que quelques vieilles idolâtroyent. A ceste occasion elle fut ostée et mise en pieces par commandement de Brissonnet, évesque de Meaux et abbé de ceste abbaye. »

Est-il bien sûr que l'on eût dû prononcer *Ferrago* au lieu de *Ferrabo?* C'est une supposition de l'auteur de la note communiquée à Paradin; et nous n'acceptons sa conjecture que sous bénéfice d'inventaire. On n'a proposé cette variante que parce que l'on ne trouvait aucun mot à rapprocher de *Ferrabo.*

Cette espèce de divinité, dont le nom n'a point de place dans les mythologies connues, bien qu'elle

soit très-reconnaissable à ses attributions, pourrait bien être une de ces *matres aufanæ* dont les armées de la Pannonie et de la Dalmatie avaient amené les prêtresses sur les bords de la Saône, notamment à Lyon, lors de la guerre de Septime-Sévère contre Albinus.

Nous avons avancé déjà, soutenu par M. de Boissieu, que les déesses-mères *Aufaniæ* paraissent avoir été apportées de la ville pannonienne d'*Offen* (Bude), et nous avons ajouté que *Bude* pouvait avoir été fondée par des Scythes sectateurs de *Boudha*. Aujourd'hui, partant de là pour retourner aux lieux originaires de ce peuple asiatique, ne me sera-t-il pas permis de signaler la ville de *Farab*, sur le Syr, au pays des Kirghis, comme le point de départ de la *Ferrabo* de Lyon? La Tartarie des Kirghis a pour ministres de la religion des Schamanes; et l'on sait que le Schamanisme est né de la religion de Boudha et dans les Indes.

CHAPITRE XXVIII.

ILITHYE A PARTHEY.

Rite maturos aperire partus
Lenis Ilithya, tuere matres,
Sive tu Lucina, probas vocari,
Seu genitalis
Diva: producas sobolem; patrumque
Praveros decreta, super jugandis
Fœminis, prolisque nova feraci,
Lege marita
HORATIUS. Carmen seculare.

Le territoire de Choisey est le pays-féerie des environs de Dôle (1) : c'est le rendez-vous des Esprits, depuis les temps celtiques jusqu'à nos jours. Nous l'avons déjà dit, ils se rallient encore à la *croix qui vire* ou *croix de bon repos*, située sur la route de Dôle à Châlon-sur-Saône, voie romaine classée dans les itinéraires. Ce lieu n'est pas éloigné du château de Parthey, ni du ***bois de la Fau***, c'est-à-dire de la Fée (2), ni de celui du ***Défan***, le bois sacré ou le temple de la déesse (3).

(1) Département du Jura.
(2) *Fau* a ce sens en patois.
(3) *Deae fanum*.

Il se fait là des apparitions nocturnes de plus d'un genre : tantôt c'est un personnage sérieux, mélancolique, vénérable comme un druide qui se livre à la méditation ; tantôt c'est un homme grave en apparence, mais libertin en effet, qui guette à ce poste l'occasion d'enlever des femmes, pour les entraîner dans le bois de la Fau. Une autre fois, ce seront des *dames blanches*, auxquelles on attribue des passions amoureuses et qui vont à la rencontre des voyageurs. Malheur alors aux faibles cœurs qui n'ont pas, pour se prémunir contre les agaceries de ces belles dames, l'expérience du sage Ulysse passant à la vue des sirènes du rivage de Naples et de Sorente !

On a trouvé, près du château de Parthey, de notables débris de colonnes antiques et de tablettes de marbre, qui suggèrent naturellement l'idée d'un temple en ce lieu. Or, s'il y a existé un temple, il a dû être consacré à Junon-Lucine, surnommée *Parta*, comme présidant aux couches des femmes, *partus*.

Non loin de là, du côté de Taveau, village qui a succédé à la ville séquanienne d'Amagétobrie, on découvrit dans la terre, vers l'an 1720, le buste en bronze d'une femme au front diadémé, comme le sont les Junons-Lucines. Les yeux en étaient mobiles : on y voyait encore par quel moyen une prêtresse, cachée dans le piédestal qui avait jadis supporté cette figure, mettait ces yeux en mouvement,

lorsqu'elle lui faisait rendre un oracle. J'en ai vu, au musée de Naples, un monument presque absolument pareil.

On peut supposer qu'il s'agit, à Parthey, de la fille de Junon-Lucine, la douce *Ilithye*, qui, avec sa mère, se mêlait de l'enfantement, comme le disait si clairement Horace dans son poème séculaire(1); et ce qui nous induit à le penser, c'est que Parthey est proche du village de Saint-Ylie. Il est vrai de dire que Saint-Ylie paraît venir de *Saint-Hilaire*, vulgairement connu sous le nom de *Saint-Hilier*, dont le culte a été apporté, dans l'arrondissement de Dôle, par les Neustriens fuyant l'invasion des Normands; mais nous avons à dire que, pour donner le change à une fausse dévotion des peuples, on aura jugé à propos d'opposer le nom de saint *Hilier* à celui d'*Ilithye*. Au reste, l'église de cette paroisse n'a jamais eu saint Hilier pour patron : c'est sous l'invocation de sainte Madeleine qu'elle a toujours existé et qu'elle est encore.

Toujours, ou presque toujours, une dulie chrétienne, de grande réputation, s'établit au voisinage de ces anciens foyers du polithéisme. En jetant ici un regard autour de nous, ils s'arrêtent sur la N.-D. miraculeuse de Mont-Roland.

(1) Voir l'épigraphe de ce chapitre.

CHAPITRE XXIX.

L'ILITHYE DE QUINIPILY.

> La sévère Diane ne veut point perdre a Rome les titres d'Ilithye et de déesse de la génération qu'on lui donné en Orient. Junon, Vénus et Diane ont ainsi les mêmes prétentions, et leurs conflits de juridiction attestent ici l'unité de leur origine.
>
> (PLUCHE. His. du Ciel)

Faisons plus ample connaissance avec Ilithye : son image tout entière est en Bretagne, à Quinipily (1), où elle porte indûment le nom de Vénus.

Cette prétendue déesse de la beauté, qu'on a prise aussi mal à propos pour une Isis, a le front marqué de trois lettres de son vrai nom : LIT (2). Sa statue a 2 mètres 15 centimètres de haut. Ses bras, collés à son corps et pliés devant elle ; ses doigts simplement indiqués par des raies droites, accusent un ciseau barbare de la période gallo-romaine ; un voile lui tombe de la tête sur les épaules et sur le dos.

(1) Département du Morbihan.

(2) Ecrites sur le bandeau qui ceint la tête de la statue.

Aux pieds de cette idole est une grande cuve creusée dans le granit, longue de 2 mètres 40 c., large de 1 mètre 50 c., profonde de 1 mètre 45 c. et qui devait servir aux immersions sacrées. C'est là que venait se plonger la nouvelle accouchée qui avait des grâces à rendre à la divinité, ou la jeune fille qui désirait obtenir d'elle un bon mari; cérémonies fort étranges pour un pays aussi catholique que la Bretagne, où elles se sont perpétuées jusqu'à ce jour en dépit de toutes les mesures prises par l'autorité ecclésiastique pour mettre un terme à ces derniers vestiges de paganisme.

L'historique de ces poursuites est assez curieux pour nous intéresser.

En 1671, ce monument existait sur la montagne de Castanet, paroisse de Bieuzy, à 32 kilomètres de Vannes. Il était dans un temple en ruines, dont il est encore aisé de distinguer l'emplacement. Des missionnaires qui prêchaient à Baud, firent, à cette époque, précipiter la statue dans la rivière voisine; mais, à quelques mois de là, les habitants de la contrée, attribuant à cette marque d'impiété—car c'en était une dans leur opinion—les pluies désastreuses qui étaient survenues, et voulant venger leur divinité d'un pareil outrage, se rassemblèrent bravement, retirèrent son image du fond de l'eau, et la réinstallèrent sur son piédestal au haut de la colline de Castanet. Plus tard — c'était encore au XVIIe siècle — un évêque de Vannes, Charles de

Rosmadec, s'inquiétant de la persistance de quelques-unes de ses ouailles dans la voie de l'idolâtrie, obtint du comte de Lannion l'enlèvement de la statue malencontreuse; et ce seigneur la fit transporter avec sa balonge de granit dans la cour de son château de Quinipily. Mais, certes, ce ne fut pas sans peine et sans insurrection; il fallut se faire appuyer par la force armée, et en venir aux mains avec des paysans furieux.

Vous venez de voir aux lettres qui restent sur le bandeau de la déesse, aux ablutions ou bains de fidèles croyants, aux actions de grâces des tendres mères après leurs couches, et aux vœux des jeunes filles pour être bien mariées, que la prétendue Vénus de Quinipily n'est autre chose qu'Ilithye, la déesse des accouchements chez les Romains, que l'on appelait quelquefois ***casta Anetis***, quelquefois la chaste ***Lucine***. Ici, sur la montagne de ***Castanet***, on lui donnait probablement le nom de chaste Anète (1). Mais, au fond, c'était toujours une Lucine accoucheuse, soit qu'elle fût la chaste Diane, étonnée de se voir appelée à de semblables fonctions, soit qu'elle fût plus convenablement une Junon, qui du moins était initiée aux mystères du mariage et de la maternité.

Nous avons dit ailleurs que, dans le Haut-Jura et le pays de Gex, lorsqu'une femme est en travail

(1) *Casta Anetis.*

d'enfant, on a soin de faire approcher de son lit une jeune fille, qui, dans cette circonstance, est une Lucine ou une Ilithye pour la patiente ; sa main ne lâche pas la sienne, aussi longtemps que dure la parturition.

CHAPITRE XXX.

LA BERTHE DE ROSENBERG ET LA MARATRE DE CHALAMONT.

Alors, entrent dans la sombre chambrette,
Où les enfants, mornes, silencieux.
Mouillaient de pleurs leur grossière couchette.
De son linceul elle essuya leurs yeux.
Puis à chacun donnent une caresse,
Elle les prend sur ses tremblants genoux,
Et de sa main avec grâce elle tresse,
Sur leur beau front, leurs cheveux fins et doux.

Aug. Demesmay.

Une noble douairière de l'Allemagne, que les uns désignent sous le nom de la ***Dame blanche***, d'autres sous celui de la ***dame Berthe***, et d'autres encore sous celui de ***Perchta de Rosenberg***, pourrait bien être une arrière-idée de cette déesse-mère, dont nous recherchons les traces dans le monde des Esprits. C'est pourquoi nous lui ouvrons une place à travers les transformations de la mère universelle. Erasme en parle dans son livre des prodiges, sur le témoignage de plusieurs écrivains.

La chose qui est presque la plus renommée dans

notre Allemagne, dit-il, est la femme blanche qui se fait voir non seulement en Allemagne, mais aussi en Bohême, dans les maisons de Neuhaus, de Rosenberg, de Brunswick, de Brandbourg, de Bade, de Pernstein et d'autres maisons souveraines qui leur sont alliées, lorsqu'il doit y mourir un chef de famille, s'y faire un mariage, y naître un héritier, ou s'y passer quelque événement majeur. Selon que l'annonce est heureuse ou sinistre, la dame paraît avec des gants blancs ou noirs. Elle passe vite de chambre en chambre, comme une personne qui a beaucoup à faire, ayant à sa ceinture un trousseau de clés, dont elle ouvre et ferme les portes, aussi bien de nuit que de jour. Les uns prétendent qu'elle ne parle pas; d'autres assurent qu'elle a la parole agréable et bienveillante. Elle répond avec grâce et noblesse aux saluts qu'on lui adresse, et, après avoir fait un signe de tête, elle s'en va, regardant tout le monde avec un air modeste et bienséant. Ceux qui n'ont pas l'idée de ses manières élégantes et dignes, ont avancé, peut-être à tort, mais à coup sûr pour un louable motif, qu'on l'a vue souvent se fâcher et lancer des pierres contre les individus qui se permettaient des propos indécents, et surtout contre les blasphémateurs. Il n'y a, au contraire, qu'une seule voix sur son compte pour la louer de sa bonté envers les pauvres gens; et l'on sait qu'elle se tourmente fort, lorsqu'elle s'aperçoit que les maîtres du château

ne font pas assez d'aumônes. Elle a fondé, dans son temps, une bouillie au profit des indigents de ses terres; c'est ce qu'on appelle le *brei*, mets composé de pois, de gruaux de blé noir et de poisson (1); et elle se fâche quand on néglige de le leur distribuer.

Quelquefois elle vient la nuit chez les princes, dans la chambre des nouveau-nés, quand le sommeil a surpris les nourrices; elle berce les bambins et les promène familièrement. Une fois, disent les frères Grimm, une bonne d'enfants, qui ne la connaissait pas, lui ayant demandé dans sa frayeur: qu'as-tu à faire de cet enfant? et lui ayant dit des mots injurieux, elle répondit: « Je ne suis point ici une étrangère comme toi; j'appartiens à cette maison; et cet enfant, c'est un rejeton des enfants de mes enfants; mais, puisque vous ne m'avez pas accueillie avec les égards que je mérite, je ne reviendrai plus désormais. »

M. Auguste Demesmay s'est laissé inspirer par une tradition franc-comtoise à peu près semblable, en donnant un autre nom à son héroïne, dans une pièce délicieuse qu'il a intitulée: *La Marâtre de Chalamont* (2), et dans laquelle il fait revenir

(1) Nous avons fait remarquer, à l'occasion de *Berthe la Sauvage*, que ce manger indiquait, par sa composition, une offrande à la déesse *Herte* qui était — passez-moi le terme — une divinité amphibie.

(2) Le château de Chalamont entre Pontarlier (Doubs) et Salins (Jura).

Aloïse d'Uzie, morte, au château de son époux remarié. Elle a, de sa tombe, entendu les plaintes et les gémissements de ses enfants abandonnés et maltraités par une femme devenue la nouvelle dame de Chalamont. Fidèle à la pensée de sentiment maternel qui règne dans toutes ces traditions de mères que nous avons déjà reproduites, le poète commence par représenter la revenante livrée à des soins de propreté et à des témoignages d'amour, puis il passe au reproche et à la menace adressés à son veuf :

Je t'ai laissé les fruits de nos amours,
Et, devant toi, la marâtre les raille!
Je t'ai laissé des coussins de velours,
Et mes enfants sont couchés sur la paille!
Je t'ai laissé plus d'un brillant flambeau,
Et mes enfants, dans leur chambrette sombre,
Plus noire, hélas! que n'est mon noir tombeau,
Quand vient le soir, s'épouvantent dans l'ombre!
Je t'ai laissé des gâteaux de froment,
Des vases pleins du lait de la génisse,
Et mes enfants de faim pleurent souvent!
Baron, tremblez que Dieu ne vous punisse!
Gravez ces mots au fond de votre cœur :
— De ma présence ici qu'il vous souvienne,
S'il faut encor qu'en ce lieu je revienne —
Il vous arrivera malheur!

CHAPITRE XXXI.

L'AIA OU LA BELLE AMBRIANE.

> Sans être aperçue, Circé avait passé devant nous d'un vol rapide. Quand les dieux veulent être invisibles, quel mortel découvrirait la trace de leurs pas ?
> HOMÈRE. Odyssée. ch. x.

De la mère à la gouvernante il n'y a qu'un pas; nous allons le franchir, sans changer de sujet.

Pour nous faire une idée plus précise de la déesse des enfants et des familles en Europe, nous ne pouvons mieux faire que de rapporter ici une des plus jolies traditions populaires de la Grande Grèce; je l'ai recueillie à Gaëte, au royaume de Naples.

On parle beaucoup, à Gaëte et dans tout le pays, d'un esprit féminin qui, de temps immémorial, est en possession de l'estime des hommes : ce n'est pas seulement la crédule enfance qui s'en préoccupe, c'est aussi l'âge mûr et la vieillesse même, à qui une précieuse expérience de la vie attribue plus d'autorité morale. S'il n'a pas été donné à tout

le monde de le voir de ses propres yeux, il est du moins bien peu de personnes qui n'aient la certitude de l'avoir entendu. Chaque demeure s'honore de ses visites. Cet esprit, c'est l'*Aïa*, c'est la *belle Ambriane*.

L'*Aïa*, en italien, signifie la gouvernante, femme respectable par les fonctions qu'elle remplissait dans la famille; la nourrice des héritiers de ses maîtres n'était jamais nommée par Homère et par Virgile, que son titre ne fût accompagné de l'expression d'une profonde vénération.

A Gaëte, on se la représente sous les traits d'une grande femme, à la démarche grave, à l'air digne et bienveillant. Elle est vêtue de blanc et son voile, qui n'est pas plus léger que sa personne même, s'enfle au gré de l'air qui la porte. De nuit, de jour, au moment où elle est le moins attendue, quelque bruit vient-il à rompre le silence dans la maison, sans que l'on puisse aisément en expliquer la cause; un meuble prend-il son aplomb; une porte s'ouvre-t-elle d'elle-même; nul doute que ce ne soit l'Aïa qui fait sa ronde. Des bourgeoises se sont réunies dans une chambre: un petit phénomène aussi simple a frappé leurs oreilles: « Mesdames, dit l'une d'elles, avez-vous entendu? — Oui, nous avons fait la même remarque. » La conversation s'arrête aussitôt; on prend son sérieux; on est ému; les petites filles se tiennent debout, l'air éveillé, l'oreille au guet, et témoignent de leur

révérence par une attitude modeste. Après un moment de silence, quand la mystérieuse inspection d'Ambriane est censée finie, les mains laborieuses reprennent le travail interrompu, et les entretiens familiers retrouvent leur cours.

C'est surtout à la faveur des heures du sommeil que la belle Ambriane circule de chambre en chambre, amenée par les soucis de son maternel emploi; c'est surtout aux lieux où croît une jeune génération, que son instinct de prédilection la guide; c'est au berceau que s'étendent ses incessantes sollicitudes. Elle est sensible aux vagissements du nouveau-né; elle accourt près de la petite créature en pleurs; elle la berce sans bruit. Puis l'enfant a senti quelque chose de doux et de frais se poser sur son visage; il a cru retrouver le sein de sa mère; il s'est rendormi.

Cette ingénieuse création de la belle nourrice, de la soucieuse intendante, doit être bien antique, puisqu'elle est si simple! Virgile, en l'an 731 de la fondation de Rome, l'avait trouvée existante à Gaëte, et c'est pour cela qu'il dit à la tête d'un de ses livres : « Et toi aussi, ô Caieta! nourrice d'Enée, vous avez à jamais par votre mort illustré nos rivages. Le tombeau érigé à vos mânes y subsiste encore; et (si c'est une gloire à laquelle vous soyiez encore sensible) ce monument fait honneur à la grande Hespérie. »

On montrait encore, en 1721, aux voyageurs

la sépulture de Caieta ; mais, si elle a disparu dès-lors, il ne faut s'étonner que d'une chose, c'est qu'elle ait si longtemps bravé les efforts des siècles.

Les traditions sont encore plus tenaces dans la mémoire des peuples.

En s'avançant vers le sud de la Campanie, la croyance à l'Aïa s'est altérée : elle a mêlé la nourrice à la sirène ; et les peintures d'Herculanum semblent concourir, avec les écrits du moyen âge, à nous en donner des preuves. On y voit des oiseaux à tête et à poitrine humaines, qui sont pourvus de deux mamelles ; et l'on apprend par quelques auteurs que, dans l'opinion du commun des hommes, cette espèce de monstre, voyageant de nuit, comme la chouette, se permettait d'usurper les fonctions de la nourrice, à l'insu de la mère. On l'appelait *Ama*, nom qui lui venait, dit-on, de son amour pour les petits enfants ; et delà était née, ajoute-t-on, l'idée que l'oiseau nocturne les allaitait (1). Mais, en remontant plus haut, on découvre que *Amas* avait été la nourrice de Diane ; qu'*Ammas* était un surnom de Cybèle, la Terre, la nourrice du genre humain, *magna mater ;* que mère, en hébreu, était rendu par *Amam*, mot qui, lu en sens inverse, devient *mama* ou *mamma;* et qu'enfin tous ces noms répondent au nom grec

(1) *Ama*, strix, nocturna avis. Hæc avis a vulgo dicitur *ama*, ab *amando* parvulos : unde et lac præbere fertur lactantibus.

Aïa pour ***Gaia***, qui signifie la Terre, comme le surnom de Cybèle ***Ammas***.

C'est ainsi qu'en mythologie tout se mêle et tout se retrouve.

CHAPITRE XXXII.

LE BERCEAU DES FÉES.

> Jadis, du temps du roi Arthur, dont les Bretons parlent avec grand honneur, tout ce pays était rempli de fées. Leur reine, avec sa joyeuse compagnie, dansait souvent sur mainte verte prairie; c'était l'ancienne opinion, je la crois du moins, car je parle d'un temps passé depuis bien des siècles. CHAUCER.

D'où viennent les fées? sont-elles des étrangères, sorties des contrées les plus lointaines? sont-elles des créations de la superstitieuse antiquité, ou des fictions poétiques des romanciers du moyen âge?

Nous allons d'abord expédier les questions les plus faciles.

Les écrivains superficiels qui ont prétendu que les fées ne remontaient pas au-delà des bas siècles de la monarchie française, n'avaient sans doute lu que des romans chevaleresques, ou les ballades des troubadours; ils n'avaient pas remarqué, dans les vocabulaires latins, les mots *fadus*, *fada* et *fatua* qui signifiaient un devin, une femme inspirée; ils n'avaient pas su qu'en langue celtique

fadh voulait dire magicien (1), et que les druides de la seconde classe étaient des *faids*, dont les hommes ont dû se nommer en latin *fadi;* les femmes, *fadæ;* et, par contraction, *fæ*. Du latin francisé *fae* on aura fait le verbe *féer*, exercer sur une personne ou sur une chose un pouvoir magique. Mais restons dans l'antiquité du terme, et disons encore qu'une dame gallo-romaine, portant le nom de ***Fadula*** (petite fée), accomplit en ces termes un vœu aux déesses Junons, dans les Vosges :

IN HDD
DEABV IV
NONIBUS FA
DVLA PRO SA
LVTE. RVPI
AGRICOL. *etc.*,

ce qui prouve assez pour la haute antiquité du nom de ***Fée***.

De nos jours, le recteur d'une académie allemande, qui a dirigé des recherches spéciales sur les fées d'Europe, M. Henri Schreiber, ne balance pas à leur attribuer une existence celtique, et à les assimiler aux Ginns de l'Orient.

Ils avaient aussi le sentiment d'une pareille naissance pour nos fées, ceux qui nous ont amusé par leurs contes d'Oberon et de Titania, le roi et la reine des fées, quand ils les ont faits habitants de l'Inde,

(1) Court de Gebelin. *Dict. étym. Fr.-Celt.*

et qu'ils les ont supposés accourant en Europe, pendant la nuit, pour s'y donner des bals champêtres au clair de la lune; mais, en poussant plus loin qu'eux, nous nous permettons de chercher jusqu'au Céleste-Empire un point de comparaison que nous avons toujours trouvé trop frappant pour n'être point remarqué de nos lecteurs. Un empereur de la Chine a déifié une sainte fille de Lieou-Kieou, sous le titre de ***Tyen-Fey***, c'est-à-dire dame du Ciel (1). ***Fey***, en chinois, signifie dame, comme ***Fo***, ***Foï***, ***Foë*** signifient seigneur en Ton-Kinois.

Ainsi, quand on dit ***la fée***, c'est comme si l'on disait ***la dame;*** et quand nous rencontrons en mille endroits les dénominations de ***la Dame du bois***, du ***pré à la Dame***, de ***la Combe à la Dame***, de ***la cour des Dames***, du ***banc des Dames***, du ***chemin des Dames***, de ***la chaussée à la Dame***, de ***la grange à la Dame***, nous pouvons y substituer celles de la ***fée*** ou des ***fées***, car elles ne sont au fond que la traduction de celles-ci.

Déjà plus d'une fois, le nom de la Chine est venu se placer inopinément sous notre plume, parce que le désir d'emprunter des lumières à tous les lieux possibles, surtout à l'Asie, qui est notre berceau commun, nous a conduit, en quelque sorte mal-

(1) *Tien*, en chinois, signifie le ciel matériel ou visible, comme l'esprit qui y préside; *Fey* veut dire dame, dans la même langue.

gré nous, jusqu'à l'extrémité orientale de l'ancien continent. Est-ce à dire, pour cela, que nos ancêtres tenaient des Chinois leurs croyances superstitieuses? Certes, nous n'y songeons point; mais nous croyons que plus on remonte dans l'antiquité, plus on doit retrouver de mots communs à l'usage des diverses familles qui composaient le genre humain. Par exemple, nous sommes les descendants des Scythes qui sortaient de la Tartarie; les Chinois, d'un autre côté, sont en majorité d'origine Tartare. « Tout ce qui peut contribuer, dit notre savant compatriote M. Pauthier (1), à former une conviction historique sur des données traditionnelles confuses, nous confirme dans l'opinion que les Chinois actuels ne sont pas indigènes sur le sol de la Chine; qu'ils y sont arrivés du nord-ouest, et qu'ils ont été obligés d'en chasser, pour y trouver place, des peuplades moins civilisées qu'eux, appartenant à une race distincte qui aura peuplé peut-être les côtes orientales de la Chine et d'une partie du continent de l'Asie. »

Ailleurs, nous établirons par l'histoire, par les traditions, par la nomenclature géographique, par la comparaison des mœurs, des usages, des costumes, des monuments matériels, des institutions civiles et religieuses, qu'une partie des peuples de l'Asie méridionale et centrale est venue occuper

(1) *De la Chine*, dans l'*Univers pittoresque*.

plus de la moitié de l'Europe. Nous renvoyons à un autre temps l'émission de ce travail. L'histoire de la filiation des peuples ne saurait, à cause de son étendue, se traiter à l'occasion des fées. Faisons seulement ici trois ou quatre questions.

Par exemple, pourquoi les Bas-Bretons appellent-ils ***Boudik*** les fées de leur pays ? Ne pourrait-on pas supposer un rapport entre le culte ***boudique*** en Asie, et le culte de nos ***boudiks*** en Bretagne (1) ? Pourquoi les Bretons de la Cornouaille (2) appellent-ils aussi ***Spriggians*** les fées de leurs rochers, de leurs arbres, de leurs fontaines comme s'ils disaient les esprits femelles du Ginnistan (3) ? Pourquoi ces mêmes Bretons nomment-ils ***Mary-Morgan*** une sirène, et pourquoi la fée ***Morghiane***, qui était de Perse et qui avait été prisonnière des Dives dans les montagnes du Kaf, au Ginnistan, avait-elle choisi sa résidence favorite sur les côtes de l'Armorique (4) ? Pourquoi appel-

(1) *Boudah*, l'indien, dont les Chinois ont fait leur Fo ou Foë, naquit 1022 ans avant J.-C.

(2) Département du Finistère.

(3) *Gian* a été le monarque des Péris, pendant deux mille ans. Il immortalisa son règne par des expéditions militaires ; mais il fut chassé de ses états par Eblis (le diable), et confiné avec ses sujets dans la partie de la terre la plus éloignée. (Le Finistère, ou extrémité de la terre, semblerait être désigné dans cette histoire fabuleuse.)

(4) *Morgiane* (car c'était son premier nom) signifie la ginn ou l'esprit femelle de la mer. Quand nos paysans, qui jurent par elle, prononcent *morguiaine*, ils conservent mieux son véritable nom.

lent-ils ***Gores*** et ***Gourics*** les esprits qui se rallient autour de leurs menhirs, où ils étaient jadis des prêtres? Ce nom n'est-il pas une altération visible des ***Gouroux*** de l'hindoustan, des ***Khoury*** des Syriens, des ***Kourin*** de l'Arménie, qui sont autant de prêtres et d'hommes instruits des secrets de la nature? Pourquoi enfin trouve-t-on à ***Carnac*** des menhirs comme dans le Karnatik? J'aurais beaucoup d'autres pourquoi à jeter en avant, pour préparer les esprits à la grande solution de la question hindoue; mais je m'arrête.

Je pense donc qu'il faut avoir fait peu de pas encore dans l'investigation des théogonies et des filiations, pour se persuader que les esprits, les sylphes et les fées doivent leur existence aux créations de nos romanciers! Il y a force raisons de se convaincre, au contraire, que la croyance à ces divinités subalternes, qui s'étaient glissées comme des médiatrices entre l'humaine faiblesse et la Toute-puissance éternelle, était inhérente au schamanisme de la Scythie asiatique, ou Tartarie actuelle, de la même manière que la foi aux anges de la Chaldée, aux Ginns de l'Arabie, aux dives et aux péris de la Perse, aux déoutas de l'Inde, adhérait aux autres dogmes de l'Europe celtique, d'où étaient sortis les démons de la Grèce, les génies et les nymphes de l'Italie.

CHAPITRE XXXIII.

JUREMENTS PAR LES FÉES

Jusjurandum est affirmatio religiosa.
CICERON.

Jurat per genium meum.
SÉNÈQUE.

Par la quenouille de la reine Pédauque !
RABELAIS.

On connaît surtout ce spectacle extraordinaire que les habitants de Reggio nomment la FATA MORGANA, la fée Morgane, qui, de temps en temps, se fait voir sur le détroit qui sépare la Sicile de la Calabre.
PATRIN.

Avant d'aborder un pareil sujet, rappelons-nous que les anciens avaient recours à des affirmations religieuses pour donner plus d'autorité à leurs protestations. Ils juraient par les Dieux et par les héros qu'ils avaient mis au rang de leurs divinités. Sous Jules-César, on commença à jurer par le salut et par le génie de l'empereur. Tibère interdit cet usage, mais Caligula le fit reprendre sous peine de mort : il en vint même à cet excès de folie de faire jurer par la fortune de ce fameux cheval qu'il voulait faire son collègue au consulat. Les particuliers juraient

par leur génie réciproque, comme nous le voyons dans Sénèque.

En France, la classe inférieure de la société actuelle n'a retenu de tous les ***jusjuranda*** romains que le juron par Jupiter ; encore n'est-ce, à vrai dire, qu'une exclamation qui peint l'étonnement. ***Jeu !*** équivaut à ***Dieu !*** car ***Jeu*** ou ***Jou*** était le Dieu suprême chez les Galls. Les Romains et les Grecs y avaient ajouté ***pater***, père ; et leur ***Jupiter*** était alors considéré comme le père des Dieux et des hommes.

Les femmes du peuple, dans les villes et les campagnes, ont remplacé cette interjection par ***Jeuss-Maria !*** en prenant Jésus et Marie à témoins de ce qu'elles avancent.

On entend aujourd'hui, dans les communes rurales, des gens s'écrier ***mau de lai fai !*** comme si, prenant les fées à témoins de ce qu'on dit, on consentait à encourir leur malédiction dans le cas où l'on trahirait la vérité. Tel a dû être, dans l'origine, le sens de ce genre d'adjuration ; il est vrai que de nos jours, ***mau de lai fai*** n'est plus qu'une expression familière d'admiration ou de surprise (1).

La fée ***Arie***, du pays d'Ajoie, qui peut avoir été jadis beaucoup plus connue ailleurs, puisqu'elle

(1) On pourrait croire que c'est jurer par *la foi*, et que le serment *par ma foi !* est la même chose ; mais que voudrait dire, à la lettre, *mau de la foi*, malédiction de la foi, ou bien que la foi me maudisse ?

paraît représenter Junon *Aëria*, aurait aussi donné lieu à un jurement : *Arié ? Ari ?* sont du moins des exclamations qui se traduisent par *en vérité ?*

Nous l'avons déjà dit ailleurs.

Morguienne est un juron répandu en France : c'est une interjection qui marque l'impatience, la fâcherie, la joie. — Oui, morguienne, je l'entends comme cela ! — Morguienne ; je n'en ferai rien.

— Hé oui, morguienne !
J'aimons qu'on prenne
Quelque joli petit refrain
Qui mette tout le monde en train.
Tout en vidant nos verres,
Comme faisaient nos pères.

Morguienne entre quelquefois dans une expression proverbiale, dont le sens est sans façon, sans art ; — *A la grosse morguienne.* — Cette personne est *toute à la bonne mordienne* ; c'est-à-dire elle est naïve, elle est simple, elle est toute unie dans ses manières.

La fée *Morgane* était-elle donc renommée par son laisser-aller ? Cela est probable. On nous a peint cette gracieuse péri du pays des Ginns, comme galante, familière, point timide, point fière ; et l'on nous a dit à l'oreille qu'il lui arrivait assez souvent de s'humaniser avec de simples matelots.

CHAPITRE XXXIV.

CERCLES DES FÉES.

> Les nains du Wunderberg, souvent le soir en été, s'en vont danser dans la prairie, et, le lendemain, on reconnaît sur l'herbe les longs cercles qu'ils ont tracés.
>
> X. Marmier.

> En Normandie, les fées habitent les cavernes, et se plaisent à rendre service, pourvu qu'on se montre discret à leur égard. Elles aiment à se promener sur le cou des chevaux, et à danser dans les lieux écartés, où l'on trouve, le matin, la trace du rond qu'elles ont formé. (Alf. de Nore. Cont. myth.)

Que, sous le lustre de la lune et des étoiles, les fées forment des chœurs et des rondes pour se divertir comme les mortels du temps jadis, où la contredanse, le fandango, la polka, la masourke n'étaient pas encore inventés, c'est ce dont on ne saurait douter un instant. Partout nous les voyons danser en rond autour des monuments de leur ancien culte ; ou dans les clairières des bois, autour d'un vieux hêtre qui leur était consacré ; ou dans les prés, fraîchement rasés par la faux ; ou enfin, dans les pâturages, quand bergers et bergères n'y sont plus ; partout aussi la trace de leurs

pieds se fait observer sur le gazon, le lendemain de ces joyeuses soirées du monde invisible.

J'ai voulu plus d'une fois me faire conduire sur l'emplacement de ces cercles féériques, si faciles à distinguer par la différence de l'herbe qui se trouve, tantôt plus jaunie par la pression des danseuses, tantôt plus verte par une grâce spéciale de leur demi-divinité. J'ai même vérifié l'exactitude mathématique de la circonférence du cercle, et j'ai quelquefois été fort embarrassé d'expliquer la raison de ces phénomènes. On m'a fait, une fois, remarquer au flanc boisé d'une montagne, une grande zône de verdure sur le feuillage des arbres, d'une nuance visiblement différente du reste de la forêt et de l'intérieur du cercle. On me la donnait pour un cercle magique, et je n'avais rien à objecter que l'incommodité d'une telle place pour s'y livrer au plaisir de la danse; car la pente était très-rapide en cet endroit, et il n'y avait guère apparence qu'on se fût amusé à faire un rondeau sur la pointe des arbres, surtout quand on pouvait mieux choisir. Mes doutes n'étaient pas de nature à ébranler la foi de mes indicateurs, tant elle avait pris racine dans cet ordre d'idées, et ce fut sans doute en vain que je les abandonnai à ces réflexions.

En Lorraine, on est aussi prévenu contre les explications. Les traces que forment sur le gazon les tourbillons des vents et les sillons de la foudre,

passent toujours pour les vestiges de la danse des fées : les paysans ne s'en approchent qu'avec terreur (1). Les mêmes contes populaires se reproduisent en Normandie, aux environs de Bayeux (2).

A Dieppe, on remarque aussi sur les falaises, plusieurs cercles tracés dans l'herbe, cercles décrits par des compas inconnus. C'est là que, vers le printemps, les fées viennent tenir leurs foires, et débiter leurs marchandises. Ces jeunes boutiquières, coquettes, insinuantes et enjouées, attirent les Normands par des chants mélodieux, par l'éclat, par l'élégance des objets exposés sur leurs étalages; elles les fascinent par de galants propos, et tout en se promenant à l'écart sous prétexte de confidences, elles les conduisent sur un bord escarpé, et là, les prenant par les épaules, elles les poussent dans la mer.

Quel intérêt ont donc les demi-déesses à ces mauvaises plaisanteries poussées trop loin ? — Aucun que nous sachions. Au reste, si elles sont des ondines, ces pauvres malheureux ne sont pas perdus pour elles, ils se retrouveront bientôt dans des palais sous-marins, où ils seront, du moins pour un temps, dédommagés des suites de leur imprévoyance et de leur faiblesse.

Les danses nocturnes que forment, autour des

(1) Collin de Plancy. *Dict. infern.*
(2) *Contes pop.* par Fréd. Pluquet.

pierres druidiques, les génies grands ou petits de la Basse-Bretagne, sont désignés, dans la langue des anciens insulaires de ces parages, par le mot *chior-gaure*, que l'on a rendu en latin par *chorea gigantum*, et en français par géants (1), bien que, suivant d'autres idées bretonnes, les gores, les gouricks, les gorikets soient des nains. Mais ce ne sont ni des nains, ni des géants ; ce sont tout simplement les ministres du culte celtique, qui ont fait ériger ces menhirs et ces dolmens, dont la destination précise n'est plus connue. Les prêtres, les magiciens gaulois, étant devenus des êtres surnaturels, il n'est pas étonnant que le vulgaire en fasse des géants, des nains, des fées, des génies quelconques.

Olaüs Magnus écrit qu'on voyait encore de son temps, en beaucoup de pays septentrionaux, des esprits et des fantômes dansant et sautant, principalement de nuit, au son de toutes sortes d'instruments de musique. Cette danse y est appelée *chorea Elvarum*, la danse des Elfes. Saxon-le-Grammairien fait mention de ces danses fantastiques dans son histoire du Danemarck (2).

(1) Suivant Collin de Plancy (*Dict. infern.*); mais c'est à tort qu'on traduit *gaur* par géant : nous parlerons ailleurs des Gaures ou Gores, dans un chapitre spécial.

(2) Idem.

CHAPITRE XXXV.

L'ARBRE ET L'ARBRISSEAU DES FÉES.

En Normandie, la foudre ne frappe jamais l'épine blanche, parceque la couronne du Christ était faite de cet arbuste.

Alf. de Nore.

J'ai lu quelque part que le hêtre était l'arbre des fées : à défaut de plus amples renseignements à cet égard, je me permettrai de demander si c'est parce que ***fau*** signifiait en même temps ***fayard*** et ***fée*** dans la langue rustique de la Franche-Comté et peut-être encore ailleurs (1).

L'aubépin, que le peuple nomme autrement ***la noble épine*** était sans doute aussi consacré à ces mêmes génies. Elle est du moins l'objet d'une certaine vénération dans quelques pays de la Haute et de la Basse-Bourgogne. Les habitants de la campagne, qui ont retenu les instructions traditionnelles de leurs pères, croient que l'aubépine a la pro-

(1) *Fau*, hêtre. La Combe. *Dict. du vieux lang..* — *Fau* se dit pour fée à l'occasion de la *quenouille de la fau*, qui est la Pierre-levée de Simandre et Chavannes (dép. de l'Ain).

priété de préserver des coups de la foudre, et ne manque pas de s'abriter sous ses tiges lorsque le tonnerre roule dans un ciel nuageux. D'autres, inspirés par la même confiance, se contentent d'en cueillir un rameau, fleuri ou non; et, mêlant sans le savoir la foi chrétienne à un reste de paganisme, s'en servent pour faire sur eux le signe de la croix. Le jeune pasteur en attachera, par exemple, un petit bouquet à son chapeau, et la bergère à son corset.

Au Picarreau (1), village que déjà nous avons eu occasion de comprendre dans le récit de nos traditions populaires, sur la Vierge-Mère des bois de Poligny, chacun est très-persuadé que la meilleure épine-blanche dont on puisse espérer de pareils services, c'est celle que l'on cueille du côté du séjour ou dans le séjour même de la ***Dame-Blanche***.

Voilà la noble épine bien rattachée à sa consécration première.

M. de Roujoux, ancien préfet de Saône-et-Loire, a laissé en portefeuille quelques notes précieuses sur ce département : nous lui empruntons avec plaisir celle qui suit :

« Il n'est pas rare de rencontrer au printemps une mère en pleurs, agenouillée devant un aubépin, priant avec ardeur pour un enfant fiévreux, qu'elle tient dans ses bras. Elle est sûre de sa guérison; les vents porteront au ciel ses vœux avec la

(1) Département du Jura.

douce exhalaison des fleurs de l'aubépine. On dit que les branches de cet arbrisseau formèrent la couronne du Christ ; et cet acte de religion, fait avec ferveur, résultat d'une foi sincère, aurait droit au respect des hommes, s'il ne s'adressait pas à l'image matérielle dont ces gens simples ne séparent aucune idée. »

On voit encore ici une dulie christianisée.

La commune de l'*Aubépin*, sur le bord du premier plateau du Jura, près de Saint-Amour, est nommée *Alba spina* dans les chartes latines. Elle pourrait bien avoir pris ce nom d'un arbrisseau si vénéré chez nos aïeux ; et la dévotion spéciale qui conduit les pauvres pélerins à la chapelle de Saint-Garados (1), située sur son territoire et près des ruines du château de l'Aubépin, pourrait bien avoir succédé, dans le temps, à quelqu'autre dévotion d'un culte antérieur. Il y a du moins assez de merveilleux dans l'historiette de son origine, racontée par un chroniqueur de Lons-le-Saunier.

Le conseiller Courbe rapporte que lorsque Varnaire, maire du palais de Bourgogne et d'Austrasie, fut disgracié et obligé de prendre la fuite, pour échapper aux satellites qui le cherchaient, il trouva un refuge sous un *aubépin* en fleur (2). Il ajoute

(1) *Garados* n'est pas le véritable nom du saint qu'on honore en cet endroit. C'est saint *Odon*, moine de Baume, abbé de Cluny.

(2) Le soin que l'on a eu de faire observer que cet arbuste était fleuri, révèle l'intention d'attacher du merveilleux à sa protection.

que de là sont venus à ce lieu la dénomination de l'***Aubépin***, et l'antique race de gentilshommes qui l'a portée. Ce Varnaire, Warnacaire, ou Vernier, suivant notre chroniqueur, aurait fourni à saint Colomban, disgracié de la même cour en même temps que lui, les fonds nécessaires pour la fondation de l'abbaye de Baume.

CHAPITRE XXXVI.

LES FÉES CHRÉTIENNES.

Elle n'est certainement pas de celles que Dieu a maudites, car toutes ses actions et tous ses enseignements semblent n'avoir pour objet que de le faire aimer davantage.

(Ch. Nodier. La fée aux miettes.)

N'allez pas croire, ami lecteur, que nos Fées soient toutes des païennes endurcies, parce qu'elles ont surnagé au panthéisme. Bien que ces races du monde invisible nous apparaissent comme des débris de l'antique croyance de nos pères ; bien qu'elles se distinguent des races mortelles par des caractères étranges, comme les Zingari et les Curdes parmi les générations européennes, il est à croire qu'elles n'ont pas oublié qu'elles sont des créatures de Dieu, et qu'elles ont des missions à remplir, de sa part, sur notre planète. Nous nous mettons, comme vous voyez, à la place des personnes qui n'ont pas encore cessé de croire à la présence des Esprits, et qui trouvent, aujour-

d'hui même, de nouveaux motifs de leur foi dans les effets surprenants du magnétisme.

Il leur sera donc évident que la loi de Grâce en a soumis plusieurs ; pour ne pas entrer, à cet égard, dans une dissertation qui vous ferait peut-être peur, je n'en apporterai pour preuve qu'un seul exemple :

Sur le chemin de Bourg à Mâcon, sont les communes de ***Buellas*** et de ***Pollia***, qui semblent avoir emprunté leurs dénominations de ***Puella***, pucelle, et de ***Bolia***, jeune fille (1).

M. de la Teyssonnière (2) indique, dans la première de ces deux communes, une poipe, c'est-à-dire une de ces éminences formées de terre rapportée de main d'homme, dont la forme, la hauteur et l'étendue constituent une espèce de monument très-curieux à observer. Les buttes de ce genre, presque toujours entourées de fossés circulaires, ont souvent exercé la science et l'érudition, et l'on n'a pu encore être fixé sur leur objet. Les uns y voient des sanctuaires de l'ancienne religion du pays ; les autres, simplement des emplacements de châteaux. Nous penchons, en ce qui concerne la poipe de Buellas, à y voir la résidence de quelque druidesse.

(1) M. Philibert Le Duc a publié, sous le titre de *La Bolia aveulia* (la jeune fille aveugle) un Noël en patois bressan, d'un sentiment exquis.

(2) *Recherches historiques sur le départ. de l'Ain*, t. I., p. 36.

Dans l'opinion du peuple, qu'il convient toujours de consulter en matière de traditions mythologiques, la butte qu'on voit aujourd'hui presque entièrement détruite dans la prairie, était autrefois la demeure de plusieurs fées. Ces jeunes personnes, ces *puellae*, y étaient devenues chrétiennes : elles fréquentaient l'église, et allaient régulièrement à la messe. On en a une preuve palpable, puisque leur passage à travers la campagne se faisait remarquer par un gazon plus court et d'une verdure plus jaunâtre que le reste du pré, comme l'herbe qui croît sur des sentiers battus.

Transportons-nous à présent, du fond de la Bresse, dans le Haut-Jura. Remontons le cours de la Sène, rivière autrefois sacrée, qui naît à Foncine-le-Haut (1), et arrêtons-nous au lac de la *Grange de la Dame*.

D'abord nous avouons sans peine que nous n'avons rencontré nulle part, dans les anciens titres, ombre de dame humaine qui ait fait ainsi désigner une de ses métairies ; et, en attendant que cette mortelle se trouve, nous en parlerons ici comme d'un être fantastique, à peu près semblable aux autres dames blanches dont le peuple a consacré le souvenir ailleurs. Or, à cette grange, on vous racontera qu'autrefois une belle dame du pays fit une convention avec Satanas, ce grand

(1) Département du Jura.

entrepreneur de travaux publics, pour creuser près de là le bassin d'un lac ; que le Diable, amoureux d'une aussi belle âme, se mit bien vite à la besogne, et qu'il s'acquitta largement de ses obligations, comme on peut le connaître encore aujourd'hui par un monticule de terre qu'il forma sur le bord du bassin. Au moment où il allait saisir sa proie, elle le marqua fort adroitement d'un signe de croix sur le front, ce qui le fit fuir à tout jamais.

Cette fée, si toutefois elle mérite ce titre, par un acte de religion qui nous surprend dans une créature du panthéisme, n'est pas la seule de sa race qui se soit faite chrétienne.

De telles particularités nous renseignent sur une époque de transition du culte des Galls au nouveau culte romain. Elles nous portent à considérer la Dame de Foncine-le-Bas comme une druidesse ou comme un oracle attaché d'abord au culte de la source, puis converti au christianisme, à l'époque où l'Evangile prévalut au fond de nos montagnes, dernier refuge des druides. Dans cette supposition, qui ne semble pas dénuée de toute vraisemblance, il est permis de reconnaître, près du petit lac de la *Grange à la Dame*, le séjour d'une de ces prêtresses gauloises qu'on appelait *Sènes* parce qu'elles vivaient saintement ou qu'on les croyait saintes.

En Allemagne, les nains de Wunderberg vont quelquefois à l'église de Salzbourg (1).

En Bretagne, les Gouriks, dont les monuments de Carnak sont la capitale, sont de petits hommes noirs, laids, capricieux, qui se plaisent à tourmenter les chrétiens infidèles à remplir leurs devoirs (2). Ces Gourikets, ces Korigans ont au moins cela de bon aux yeux de MM. les recteurs de paroisses. On tire parti de tout, quand on ne peut réussir à tout faire oublier.

(1) X. Marmier.

(2) Alfred de Nore.

CHAPITRE XXXVII.

FÉES DU MONT-JURA.

Les amusements des fées du sud de l'Angleterre étaient légers et badins; leur ressentiment n'allait qu'à pincer et à égratigner les objets de leur mécontentement; le goût particulier qu'elles avaient pour la propreté récompensait les bonnes ménagères en plaçant une pièce d'argent dans leur soulier.

WALTER SCOTT.

C'est dans la profondeur de ces sombres vallées,
D'un dais religieux par les chênes voilées,
Qu'en ces antres sacrés habitaient autrefois
Les déesses des monts, des rochers et des bois :
La bienfaisante fée et la nymphe légère
S'y montrèrent souvent au sauvage Gaulois.
(MASSON. Poème des Helvétiens).

Dans son poème des Helvétiens, Masson avait sans doute en vue *la Cave aux fées* de Romain-Moutier; *la Baume des fées* de Valorbe et de Mont-Cherrand, dont nous avons dit l'histoire ailleurs; *la Grotte aux fées* de Roche-Jean; celle de Twann sur le lac de Bienne, et *la Côte des fées* des Verrières-de-Joux, lorsqu'il commençait son Ve chant par les vers que nous venons de prendre pour épigraphe.

Arrivé au Temple des fées, à quelque distance du fort de Joux, vous frémissez à la vue du précipice qu'il domine; mais vous trouvez un tableau qui déroule devant vous tout le grandiose d'une nature alpestre, car vous voilà, pour ainsi dire, tête à tête avec l'aride Chasserale, élevée de 3,622 pieds au-dessus du niveau du lac de Neufchâtel. A 1,500 pieds au-dessous de vous, murmure la source de la Reusse qui ne s'apaise qu'en s'éloignant dans le Val-Travers, fameux par la victoire de Raimond de Saint-Sulpice sur un épouvantable dragon. On n'entre dans le sanctuaire souterrain que comme le pieux Gall pénétrait dans un bois sacré, comme le Chinois entre dans sa pagode, en rampant sur le ventre, tant le cintre du portail de cette basilique est surbaissé. Et il faut convenir, après en avoir visité la tortueuse nef, trop vantée par des voyageurs qui ne l'avaient peut-être jamais vue, que ce palais est peu digne de la majesté des Génies. Les diamants n'y scintillent pas dans la stalactite; et, d'ailleurs, tout l'enchantement de cette demeure s'évanouit au magique aspect de la vallée, quand, arrivé au fond de la ténébreuse caverne, vous atteignez une fenêtre naturelle qui s'ouvre inopinément devant vous.

La vallée de l'Orbe ne le cède pourtant pas en pittoresque à celle de la Reusse; et la mythologie celtique n'y a pas laissé moins de souvenirs. C'est là qu'une rivière qui avait disparu dans un gouffre

à l'extrémité du lac de Joux (1), renaît tout entière au pied d'une roche escarpée d'environ 100 mètres, entre la dent de Vôlion et le Mont-de-Cire, deux aspérités de la chaîne jurassique, dont l'une présente aux nues un front chauve et ridé, et dont l'autre, plus humble que le Mont-d'Or, se couvre de l'ombre de ses sapins et de ses hêtres jusqu'à sa plus haute aiguille. Longtemps cette rivière, autrefois si belle à contempler à sa naissance, a jailli vive et blanche d'écume de la *Baume des Fées* de Valorbe; mais quelque bouleversement intérieur de la montagne ayant obstrué les canaux souterrains par lesquels l'Orbe y arrivait, elle sourde maintenant à cent pas au-dessous, d'une manière moins pompeuse, parmi des blocs de pierre noirs et moussus. Derrière ces blocs, nos champêtres divinités avaient leurs bains et leurs boudoirs. Un peu au-dessous de ces magnifiques cascatelles, l'Orbe met en mouvement les usines de Laderrain, qui ont joué un rôle dans la féerie de la vallée. Plus bas encore, elle fertilise les prés du hameau de Lara, où je voyais, au mois de juin, de jeunes Vaudoises, vêtues de gris et coiffées de noir, composer des bouquets de narcisses odorants, et mêler aux blanches corolles de ces fleurs les cornets bleus de l'ancolie. Oh! s'il n'y a pas un peu

(1) La terre monastique de Saint-Claude s'étendait jusqu'à l'endroit où l'Orbe *in foveam intrat*.

de poésie dans ce séjour de Péristères, il n'en faut pas chercher ailleurs dans ces défilés du Jura.

Les grottes de Valorbe que forme une spacieuse caverne à deux étages, ne ressemblent pas mal à l'intérieur d'un édifice gothique, mais dans le délabrement où se trouve un château qu'auraient depuis longtemps déserté ses maîtres. C'était jadis la résidence respectée, inviolable, de grandes et belles dames, dont la douce influence se fait sentir encore dans la contrée. Pour ceux qui, par hasard, auraient vu une de ces créatures du bon Dieu, debout, dans une des niches du rocher, avec sa blonde chevelure tombant comme un manteau d'or sur sa robe blanche et flottante, elle aurait paru être une de ces vierges d'albâtre, que la piété de nos pères érigeait dans les cathédrales du moyen âge. Ces charmantes personnes étaient bonnes musiciennes; elles faisaient quelquefois sortir de leur buffet d'orgues en stalactites des sons si mélodieux qu'il n'y avait rien de comparable à leur talent que l'harmonieux éclat de leur voix, car on se souvient encore de les avoir entendues chanter au bord des eaux et dans les précipices les plus inaccessibles.

Parfois elles daignaient se laisser apercevoir de fort loin. On assure que, le dimanche des Rameaux, celle de ces fées qui remplissait l'emploi de pastourelle sortait avec une chèvre, qu'elle conduisait en laisse. Si cet animal était blanc, c'était

l'annonce d'une année fertile ; s'il était noir, c'était le pronostic d'une mauvaise récolte.

Dans les tièdes nuits de l'été, on a vu les chastes fées venir, sous la sauve-garde de deux loups, se plonger dans les flots diaphanes de la source. Comme ces êtres délicats étaient accessibles à la chaleur, ils l'étaient également aux rigueurs de l'hiver. Le souffle de la bise les obligeait de s'approcher du feu : lorsque les forgerons de Laderrain s'étaient retirés pour passer la nuit chez eux, elles entraient secrètement dans leurs ateliers, et elles profitaient des derniers degrés de chaleur des fourneaux. Un coq, fidèle à les suivre partout, les avertissait, une heure à l'avance, de l'approche de ces bruyants mortels, et elles regagnaient aussitôt leur palais souterrain.

Partout où la nature, d'une main à la fois gracieuse et sublime, a pris plaisir à dessiner des sites, elle semble avoir aussi préparé d'agrestes séjours pour ces intelligences. Elles s'y plaisent en effet. Le colon des XI[e] et XII[e] siècles, qui avait sans doute été bercé par les fées de l'Helvétie, fut suivi par elles dans les forêts du Jura, et il leur trouva des logements.

Sur les possessions monastiques de Mont-Benoît, près de Ville-du-Pont (1) et d'une cascade peu élevée, mais qui est d'un effet très-pittoresque, quand

(1) *Ann. du dép. du Doubs pour* 1839, par M. Laurens.

les eaux abondent, on aperçoit dans un rocher des bords du Doubs la porte cintrée d'une caverne. Cette caverne mérite une attention particulière de la part du voyageur, surtout lorsque l'air frais de la rivière et du bocage lui ouvre l'appétit de trop bonne heure; car c'est là que, si l'on se fie à la tradition des montagnards de la contrée, les *fées bienfaisantes* viennent, comme à leur four banal, faire cuire leurs gâteaux.

J'ai vu à Sassenage, près de Grenoble, *le four de la fée*, et j'y ai entendu faire le même conte.

Nous sommes venus au monde un peu trop tard pour admirer de nos propres yeux l'un des ouvrages les plus grandioses de nos bons génies. Les révolutions survenues dans les esprits ont fait crouler le pont le plus hardiment jeté que l'on puisse imaginer. Ce pont-là, supérieur à tous les ponts-du-diable de l'univers, se soutenait en l'air sur une seule arche, et traversait un vallon; il vous aurait fait passer en droite ligne du château de Bornay à la montagne de Geruge (1). Ne me demandez pas à quoi bon une communication si merveilleuse entre des lieux si peu remarquables, car je ne saurais vous l'apprendre? Mais, dans tous les cas, si c'était du luxe inutile, au moins il ne coûtait rien à personne, et je ne sache pas que les moindres fantaisies de nos fées aient jamais fait voter des

(1) Département du Jura.

centimes additionnels aux contributions de nos pères. Car, suivant les uns, la fée de Bornay, dont l'histoire ne serait point arrivée tout entière jusqu'à nous, vivait sans faste, à ce qu'il paraît ; à moins que certaine caverne qui lui servit de palais, n'ait été dévalisée dans quelque émeute de la peuplade ressaisissant un jour sa part de souveraineté. Suivant les autres, la fée de Bornay aurait possédé sur le bord de la montagne une somptueuse demeure, à laquelle venait aboutir le pont aérien. M. Gindre-de-Mancy, né à Vaux-sous-Bornay, s'est fait l'historien de cette fée et de sa fille Ida, dans un petit poème (1) auquel nous nous empressons d'emprunter les passages suivants, qui viennent à l'appui de la dernière légende :

Viens, le printemps rit et nous accompagne ;
Entre avec moi dans le Val bien-aimé ;
Puis, au-dessus de l'aride montagne,
Vois ce plateau de ruines semé.
Là s'élevait un château magnifique,
Aux tours de marbre, au superbe portique,
Qui dominait tous les monts d'alentour.
Ce fut jadis l'ouvrage d'une fée,
De son pouvoir le plus brillant trophée ;
Elle y vivait, elle y tenait sa cour.

Le poète qui raconte ensuite les amours d'Arthur et d'Ida, constate aussi l'existence du fameux pont :

Un pont dans l'air, entre les deux collines,
Jeté par charme et par enchantement,

(1) *Les Echos du Jura*, p. 185-205;

— On en peut voir encor quelques ruines —
Là, chaque jour introduisait l'amant.

La pièce se termine par une catastrophe et par les apparitions d'Ida près de l'ancien donjon.

Souvent encor, là, quand le crépuscule
Voile à demi les bois silencieux,
On voit flotter sur un vert monticule
Un blanc fantôme aux contours gracieux.
C'est Ida même, Ida, la jeune fée;
C'est elle encor dont la voix étouffée
Semble un soupir de la brise du soir;
Elle qui vient visiter, solitaire,
Le Val chéri, la grotte du mystère,
Et, l'œil en pleurs, sur un tombeau s'asseoir.

CHAPITRE XXXVIII.

FÉES DE LA MONTAGNE DES VOSGES.

> Comme au bois de Paphos, comme aux jardins d'Armide,
> Chaque arbre enfante encore une vierge timide,
> A la taille élancée, aux élégants atours.
>
> (GINDRE DE MANCY. Echos du Jura.)

Delà, si je connaissais bien ma route, nous monterions ensemble dans les Vosges, pays des fées par excellence, où nous irions avec un véritable charme fureter tous les coins et recoins révérés que la reconnaissance humaine a consacrés à ces brillants génies du panthéisme des Celtes : tels que le ***For de la Fée*** dans une roche située sur le chemin de Plombières à Remiremont ; tels que l'***arbre des fées*** aux environs de Vaucouleurs, sous lequel Jeanne d'Arc avait eu, disaient ses bons juges, de mystérieux et criminels entretiens avec les démons du paganisme, à une époque où, simple pastourelle, elle n'était pas encore la gloire de notre nation ; tels enfin que les autels dédiés aux Déesses-Mères et aux Junons, par ***Fadula***, la petite fée ; mais nous sortirions d'un cercle où

notre intention est toujours de nous circonscrire, afin de paraître plus complet.

Cependant je puis, sans excursion lointaine, intéresser vos pas à travers les premières collines de cette montagne divinisée, et dans les forêts de pins qui couronnent sa tête.

Aux environs de Faucogney, il existe un hameau que nous trouverons bien favorisé par les nymphes vogésiennes : c'est Rouge-Vie. Douze jeunes filles charmantes (pas moins de douze) y viennent avec leurs jolies quenouilles, égayer la soirée sous le chaume. Délices de ces rustiques réunions, on les respecte trop pour se permettre de leur demander le secret de leur origine; et quand elles se retirent, — ce qui arrive toujours exactement à minuit, — elles ne souffrent point que les jeunes garçons les reconduisent jusqu'à leur mystérieuse demeure. Mal advint à un curieux de la troupe qui eut, une certaine nuit, la témérité de les suivre secrètement, et qui, arrivé sur un plateau de la montagne, nommé *la Planche aux belles filles*, les avait vu se souhaiter la bonne nuit les unes aux autres, et entrer chacune dans un arbre : on assure qu'il n'en porta pas loin le châtiment, car, trois jours après, l'étourdi montagnard, ayant monté sur un pin de leur forêt, pour recueillir de la poix, fit une chûte à se rompre le cou.

L'auteur d'un curieux manuscrit, auquel j'em-

prunte le fait, par réciprocité de service (1), ajoute que ces douze dryades se mêlèrent un beau jour à la suite d'une gentille fiancée qui leur plaisait beaucoup, et qu'avant de prendre congé de la noce, elles laissèrent à la nouvelle épouse et à ses compagnes des présents de fort peu de prix en apparence, puisque c'était à chacune un bout de branche de sapin; que la jeune femme, honnête et excellent cœur s'il en fut jamais, reçut son petit rameau vert avec plaisir et sentiment, comme un souvenir de l'insigne faveur qu'elles avaient bien voulu lui faire par leur présence à son hymen; mais que ses amies, peu soucieuses de conserver de pareils cadeaux, avaient dédaigneusement jeté le leur dans la rue. Le lendemain, l'heureuse épousée, en quittant la couche nuptiale, trouva sa tige de sapin changée en or; et le bruit de ce prodige s'étant bientôt propagé dans la joyeuse chaumière, les folles jeunes filles de la noce coururent chercher sur le chemin leur bouquet de verdure.... Empressement tardif, intéressé, superflu! De onze bouquets de verdure on n'en retrouva pas un seul.

(1) M. Clovis Guyornaux.

CHAPITRE XXXIX.

FÉES DE LA PLAINE.

> Nous retrouvons souvent le nom de CHAUSSÉE A LA DAME (chez les Bretons) à cause de la tradition généralement répandue, qui veut que les voies romaines aient été faites par une princesse qu'on nommait tantôt la Fée Jouvence, tantôt la Rohonne, ou madame Aiéno, et tantôt la princesse Ahès. M. BISEUL.

Les hauts lieux ne sont pas les seuls qui aient retenu le souvenir et le nom de nos Fées : la plaine les conserve encore sur plusieurs points épars.

Un habile explorateur d'antiquités gauloises saurait relier les tronçons d'un certain *chemin des Fées* qui ne s'écarte guère du cours de la Saône, depuis sa source jusqu'à son embouchure dans un fleuve, à Lyon.

J'ai cru moi-même en suivre la direction à travers des territoires très-distants les uns des autres. D'abord entre la ville de Gray (1) et Dammar-

(1) Département de la Haute-Saône.

tin (1). Ce *chemin des Fées* est encore vulgairement connu sous ce titre; il fait face à *la cave des Fées* qui est un antre situé de l'autre côté de la Saône, antre pittoresque et frais que fréquentaient ces immortelles intelligences, avant que les mariniers eussent conçu l'idée irrévérente d'abriter des chevaux dans cet auguste asile ; avant surtout que des mains barbares eussent fait crouler la moitié du rocher où il avait été creusé par les mains de la nature.

En second lieu, j'ai retrouvé le *chemin des Fées* entre les grands villages de Rahon (2) et de Bellevêvre (3), où il faut que je convienne franchement que s'il a été, dans la haute antiquité celtique, un ouvrage de ces puissantes femmes, ce qui nous en reste aujourd'hui, dans les bois, ne donne plus une si haute opinion de leur supériorité.

Enfin, *la vie des Feilles* (4), que j'ai suivie quelques heures entre Thoissey et Montmerle (5), m'a paru être la continuation de la voie des Fées, dont elle retrace encore l'appellation mal rendue. Un amateur d'archéologie, de Mâcon (6), a décou-

(1) Département du Jura.
(2) Département du Jura.
(3) Département de Saône-et-Loire.
(4) *Feilles* paraît être une prononciation patoise de *fées*.
(5) Département de l'Ain.
(6) M. Lacroix.

vert sous le sol du territoire d'Asnières (1), le sol de cette route dirigée du côté de Lyon. Jusqu'à nous, personne n'avait admis une ligne itinéraire importante sur la rive gauche de la Saône. A présent s'expliquera mieux la marche des armées de Septime Sévère contre Albinus, sur cette rive, où j'ai exploré, dans le temps, les *tumuli* d'une des batailles qui furent livrées entre les villes de Tournus et de Lyon (2).

Pour ne pas jeter de l'obscurité sur l'indication du *chemin des Fées*, nous avons cru devoir négliger de signaler, à droite et à gauche de notre marche, certains séjours fèeriques ; mais nous les placerons ailleurs, sous d'autres titres (3). Au reste, nous avons déjà parlé, quelque part, de

(1) Département de l'Ain.

(2) D'autres personnes ont placé à Trévoux l'action décisive ; d'autres encore aux portes de Lyon, d'autres enfin à *Tain* sur le Rhône, au-dessous de Vienne, parce qu'un historien avait dit *apud Tinurtium*. Ceux qui dissertent sur l'emplacement des batailles de l'antiquité, et qui ne songent pas à se rattacher aux monuments matériels qui les constatent, quand il y en a, préfèrent les raisonnements aux pièces justificatives. Il y a trop de *tumuli* aux environs de Tournus, *apud Tinurtium*, où Septime-Sévère tomba de cheval, dans une première action, *priori pugna*, pour qu'on dédaigne, comme on l'a fait, d'en tenir compte, en s'attachant uniquement à des lieux où l'on ne trouve rien de semblable. La défaite d'Albinus ne fut plus qu'une déroute combattante depuis Tournus jusqu'à Lyon, sur la rive gauche de la Saône, où nous signalons une grande route gallo-romaine à cette époque.

(3) Sous le titre des *Dames*, sous celui des *Demoiselles* et sous celui des *Fées chrétiennes*.

la *Fée de Riottier* (1) dont la butte, en cône élevé, dominait le passage de notre voie gauloise ; ainsi que de la dame du bois de la *Fau* près du château de Parthey (2), qui se trouvait également à portée de cette ligne.

Je ne terminerai pas ce chapitre sans faire observer que, non loin de *la cave des Fées* dont j'ai fait mention plus haut, le grand *chemin des fées* que nous avons suivi, jette au-delà de la Saône, un rameau qui porte aussi le nom de *chemin des Fées* et de chemin des Romains. Il se dirige sur Langres, une des plus vieilles cités de la Gaule, en passant au Prélot, commune limitrophe de celle de Champlitte (3).

M. Biseul, parlant des voies romaines de la Bretagne, dit, dans un Mémoire publié par M. de Caumont : « Nous retrouvons souvent le nom de *Chaussée à la Dame*, à cause de la tradition, généralement répandue, qui veut que les voies romaines aient été faites par une princesse, qu'on nommait tantôt la fée Jouvence, tantôt la Rohonne ou madame Aléno, et tantôt la princesse Ahès. »

Il nous semble que cette persistance, en plusieurs provinces, à attribuer aux fées l'établisse-

(1) Département de l'Ain.
(2) Département du Jura.
(3) Département de la Haute-Saône.

ment des grands chemins, est un reste de la domination civile et religieuse de la femme chez les nations celtiques, à l'époque la plus reculée de notre histoire.

CHAPITRE XL.

FÉES DU DAUPHINÉ

> Nos pères les appelaient fées, soit que ce mot fût tiré de celui de NYMPHÆ, soit qu'il le fût de FATIDICÆ.
> (CHORIER. Hist. du Dauphiné).

A la frontière du Dauphiné et du Forez, en face de Vienne et près de Sainte-Colombe, est une éminence appelée le ***Puits des Fées*** ou le ***Fort des Fées***. L'historien Chorier en fait mention, et rapporte une inscription latine qui était gravée sur une colonne, non loin de cet endroit même. Sans doute il y manque le premier mot, le nom des demi-déesses auxquelles était érigé le monument; puisque l'épithète ***sanctis*** ne peut se passer d'un substantif. Supposons, avec M. Cochard, qu'il s'agit ici de Nymphes, c'est toujours la même pensée.

. . . .
SANCTIS.
VIRSINIDVS.
SAP. AVIDVS.
CAMPANA.
POSVERVNT.

« Virsinidus, Sapiens, Avidus et Campana ont érigé ce monument à la gloire des saintes nymphes honorées en ce lieu. »

Ailleurs, nous nous arrêterons aux grottes de Sassenage des environs de Grenoble, pour y visiter dans son palais, orné de cascades souterraines, la fée Mélusine, si fameuse dans le Dauphiné et dans le blason de quelques nobles maisons de France. Ici nous n'enregistrons que *le four des Fées*, voisin des cuves de Sassenage, qui prédisent l'abondance ou la disette, suivant la quantité d'eau qu'elles reçoivent à certaine époque de l'année.

Revenons maintenant vers le département du Rhône :

En 1847, une laitière des environs de Lyon, bonne et simple femme, bien que Dauphinoise — car il est remarquable que, dans la Province romaine-allobrogique, le sang italien est combiné avec le sang crétois, — disait à une domestique de Lyon : « Il paraît, Mademoiselle, que les pauvres gens vont avoir bien de la peine à vivre : le blé est cher ; les pommes-de-terre vont se gâter.

— Oh ! pourquoi se gâteraient-elles ? rien ne l'annonce encore.

— Vous verrez, comme l'année va être mauvaise. On ne parle que de cela chez nous. Voici ce qui vient d'arriver cette semaine : Deux voituriers parcouraient la route de Lyon à Grenoble ; il

n'y avait pas une heure qu'ils avaient quitté la Guillotière, lorsqu'une vieille femme, abordant le premier, lui demande une place sur son char à côté de lui. — Il n'y en a pas, répond durement le charretier.

La vieille s'approche du second et lui adresse la même prière. — Mon cheval est bien chargé, répond celui-ci ; mais il ne sera pas dit que j'aurai ménagé ma bête, de préférence à un chrétien : montez à ma place, moi j'irai à pied.

L'étrangère monte et s'assied commodément. L'entretien continue :

— Voyez les beaux épis ! voyez les belles récoltes qui se préparent, disait l'obligeant voiturier ; l'année sera excellente, ou nous serons bien trompés.

— Ce blé, répond-elle en branlant la tête, ce blé ne rendra pas ; l'année sera plus dure que celle que nous venons de traverser. Les pommes-de-terre ne vaudront rien ; et les malheureux auront encore plus à souffrir.

Le conducteur se prend à rire.

— Vous ne me croyez pas, reprend l'inconnue ; ce que je vous annonce est pourtant aussi vrai, qu'il est vrai que votre camarade est mort à présent sur son char.

Frappé de ces paroles, le voiturier court au charriot qui le précède, et il voit, en effet, son infortuné compagnon étendu sans vie sur son chargement. Il se retourne épouvanté, et revient parler

à la vieille ; mais plus de vieille, elle avait disparu sans qu'il fût possible de savoir comment.

La cuisinière de Lyon avait laissé parler sa laitière sans l'interrompre.

— Mais c'est un conte, ma pauvre Marion, lui dit-elle, c'est un conte de fées que vous nous faites-là !

— Oh ! un conte, que non, Mademoiselle : la chose est arrivée tout près de chez nous, la semaine dernière, et tous les villages s'en entretiennent en ce moment.

CHAPITRE XLI.

LES FÉES DU BUGEY.

> Parle, que me veux-tu, voix puissante et bizarre?
> Tantôt c'est un soupir, tantôt une fanfare,
> Un chant, un cri de nuit;
> Tantôt j'entends des chars emportés par des fées,
> Et tantôt c'est la gloire agitant des trophées,
> Qui passe et qui s'enfuit.
> (Ste-Beuve. Bonheur champêtre).

Si les fées du Bugey n'ont pas conservé l'éternelle jeunesse dont la mobile imagination des orientaux ornait leurs péris et leurs déoutas, ce sont au moins des filles sages et laborieuses, qui, dans leurs grottes écartées, enseignent aux jeunes bergères l'art de filer et de coudre en perfection (1).

On se demande pourquoi l'on met si souvent une quenouille à la main des fées. Nous voyons que, par tout pays, la quenouille est l'emblême du travail et des occupations domestiques, dévolues au sexe féminin; que c'est pour cela qu'elle figure dans les cérémonies symboliques de la noce chez presque

(1) Brillat-Savarin. *Mém. de la Soc. roy. des antiq. de Fr.*, tom. II, page 447.

toutes les nations de l'Europe et de l'Asie (1) ; et que c'est pour en offrir perpétuellement le mémorial et l'exemple, que l'on représentait la Terre sous la figure d'une femme laborieuse, le fuseau et la quenouille entre les doigts.

Tel est le sens que présentait *la Fée qui file*, dont on voyait jadis la figure en relief, dans un village du duché de Bourgogne, à Gevrey (2); telle est aussi la signification que présentait au peuple *la Truie qui file*, à Dijon, la ville des Dieux ; et *la Truie qui file*, à Lyon, la colonie romaine des Ségusiaves.

Cette dernière figurait encore, le 14 février 1627, à la fameuse mascarade, connue à Lyon sous le titre : d'*Entrée de Bacchus avec madame Dimanche-Grasse sa femme*. Une note ajoutée, en 1838, à cette réimpression, nous apprend que *la Truie qui file* n'était plus alors que l'enseigne d'un hôtel situé au coin du Palais-Grillet et de la rue Tupin.

Nous avons déjà vu ailleurs qu'on jurait *par la quenouille de la reine Pédauque ;* nous avons entendu parler *du temps que Berthe filait*. La reine Berthe, la reine Pédauque, nous le répétons,

(1) Dans une copie de tableau original des incarnations de Wisnou, rendue par Bernard Picard (*Cérémonies*, *etc.* t. VI, pl. 25), on voit une Déouta tenant une quenouille.

(2) Département de la Côte-d'Or.

n'étaient que des personnifications de la Terre et en même temps des incitations au travail.

Au reste, le pouvoir des fées est assez redouté, et la jeune fille qui s'approche d'une des grottes, leur demeure, est plus inquiète que rassurée, tant leur caractère est incertain et capricieux. Un des écrivains qui ont parlé de la grotte d'Hautecour, grotte nouvellement découverte sur une montagne du Revermont (1), dit dans une brochure publiée en 1850, au sujet des ***Fades***, nom sous lequel les fées sont plus volontiers connues des méridionaux :

« En plusieurs provinces, les bergers n'osent entrer dans les grottes consacrées aux ***Fades*** sans faire une offrande aux divinités du lieu, ou sans prononcer quelques paroles pour se les rendre favorables. L'offrande est une petite branche de tel ou tel arbre, un mince morceau de pain, quelquefois une goutte de lait ; les paroles sont un salut, un vœu dont la formule enseignée par les anciens est soigneusement cachée au bourgeois et surtout au curé. Grâce à ces précautions, les ***Fades*** ne se fâchent point de voir des créatures humaines visiter leurs demeures, et quelques-unes ont même rendu des services importants. »

En présence des hauts rochers qui bordent le Rhône ou la rivière d'Ain, devant ces montagnes abruptes et déchirées qu'il va gravir ou que, d'un

(1) Département de l'Ain.

sommet plus élevé, il domine, l'homme s'effraye de sa petitesse et de sa nullité, et son esprit a besoin de croire à des pouvoirs surnaturels pour expliquer les phénomènes qui frappent ses sens. Le montagnard du Bugey, comme le Dauphinois, comme le Jurassien, comme le montagnard écossais, voit partout l'œuvre d'une main plus puissante que celle de l'homme; pour lui, la fée est une explication naturelle et toute trouvée de mille choses, tandis que l'habitant de la ville, avec sa science et sa raison, est parfois embarrassé pour expliquer certains mystères des longues nuits, certains bruits lointains, et jusqu'à la vague émotion qui le saisit dans la solitude des hauts lieux.

CHAPITRE XLII.

QUENOUILLE DE FÉES MONUMENTALES.

Elle porta la plus grande (pierre), la plus pesante sur le sommet de sa quenouille, assez peu gênée par son poids, pour continuer à filer pendant la route.
(GOBET cité par CAMBRY)

Presque partout où le paganisme eut des sanctuaires, ou laissa quelques monuments, les noms de ***Fées*** et de ***Dames*** sont restés adhérents à ces vestiges.

Transportons-nous à la Pierre-Levée du hameau de Thiola, près de Simandre et de Chavanne (1). C'est ce qui reste des ***duo lapides erecti*** de la vieille chronique rimée de l'abbaye de St-Claude, qui les donne mal à propos pour les bornes des royaumes de Bourgogne et d'Arles.

Cette pierre est dans un champ nommé ***aux Pierres fiches*** ou ***Pierres plantées***, entre la rivière du Suran et le chemin de Bourg à Thoirette. Celle qui manque a été renversée, brisée et enle-

(1) Département de l'Ain.

vée, quelques années avant 1808 ; elle était à une quinzaine de pas de l'autre ; et toutes deux étaient absolument brutes, comme sont tous les menhirs, les dolmens, les portails druidiques. On a trouvé à leur pied une hachette gauloise en pierre de jade, témoignage de la plus haute origine.

Le peuple désigne la pierre qui reste encore debout sous le nom de ***Quenouille de la Fau***, c'est-à-dire ***de la Fée***, et il se figure qu'une belle dame, d'une taille et d'une force extraordinaires, avait planté là ces blocs de rocher, aussi aisément qu'une autre femme y aurait planté sa quenouille de roseau.

Ne semble-t-il pas que les gens de Simandre et de Chavanne se soient entendus, pour la fable de la quenouille, avec les Limousins de Saint-Germain-les-Belles-Filles, qui, parlant de l'oratoire gaulois de leur île Sainte-Magdeleine, débitent sérieusement que la sainte fille, en abordant l'îlot où elle serait venue faire pénitence, portait sur sa tête l'énorme pierre plate qui sert de plafond à sa chapelle, les quatre colonnes dans son tablier, et le bénitier dans sa poche (1)?

C'est ainsi qu'en tous lieux on remarque la féerie cramponnée aux monuments druidiques. Il y a pourtant des personnes qui s'obstinent à trouver la croyance aux fées dans une création du moyen

(1) *Mém. de la Soc. roy. des antiq. de Fr.* t. VII, p. 42.

âge féodal, et qui dédaignent de recueillir de pareilles traditions, comme ne faisant pas faire un pas aux annales du pays. A moins de considérer l'histoire des croyances religieuses comme étrangères à l'histoire des mœurs et des événements, il n'est pas permis aujourd'hui de persévérer dans l'ignorance de cette première partie de nos antiquités; c'est partout que la mythologie ou la fable précède la narration des faits positifs et certains.

On lit, dans l'ouvrage de Cambry (1), que M. Gobert, parlant de l'Auvergne, fait mention de ***la tioule de las fadas***, qu'il compare à la Pierre-Levée de Poitiers. « La ***tioule de las fadas*** est à cinq lieues et demie de Saint-Flour, à Pinols. Elle est composée de six grandes pierres brutes, recouvertes par une septième pierre plus grande et plus massive que les autres. La tradition rapporte qu'une fée, qui se plaisait à garder ses moutons dans le lieu qu'occupe ce monument, résolut de se mettre à l'abri des pluies et des orages; elle alla bien loin, bien loin, chercher des masses de granit, que dix bœufs ne remueraient pas, et leur donna la forme d'une maisonnette (2). Elle porta la plus grande, la plus pesante, sur le sommet de sa que-

(1) *Mon. celt.*, p. 232.

(2) Cela s'appelait aussi : *Cabanes des Fées*, delà le nom du bourg de *Chavanne*, qui fut peut-être, dans l'origine, le lieu le plus voisin de nos pierres fiches. Saint-Pierre est le patron de cette paroisse.

nouille, assez peu gênée par son poids, pour continuer à filer pendant la route. »

C'est à peu près dans les mêmes termes que les moissonneurs du champ de ***Pierre-fiche*** de Simandre me racontaient, le 9 juillet 1822, l'origine de cet ouvrage de leurs pères.

Ce ne sont pas assurément les seuls lieux où aient cours de pareilles fables. Tantôt on vous dit que trois fées, blondes et délicates, vont toujours filer avec leurs quenouilles près de semblables monuments aux environs du Puy-en-Velay (1); tantôt c'est une autre fée qui, filant au fuseau, a apporté sur sa tête les pierres du dolmen ***dous fadas***, sur la route de Clermont au Puy (2).

Le nom de ***Tioule de las fadas*** que j'ai prononcé plus haut me frappe, car ***Thiola*** est aussi le nom du hameau le plus rapproché de notre ***Pierre-fiche***, faisant partie de la commune de Simandre. Thiole est sur la pente d'une colline, et fondé sur un sol rocheux qui présente des dalles d'une immense étendue, d'une seule pièce. C'est probablement de là, et non de la plaine, qu'on aura tiré les pierres longues du monument celtique, et les vastes dalles qui les couvraient, suivant toute apparence, à en juger par le sens que présentent

(1) *Notice sur div. mon. ant.*, etc. *de Notre-Dame-du-Puy*, par M. Jorand.

(2) *Bulletin des Sciences* de MM. Champollion, publié par M. de Ferrussac, 1831, p. 286.

les dénominations de ***Thiole*** et de ***Chavanne*** (cabane et couverture). Le nom de ***Thiole*** nous rappelle celui de la ***tuile des fadas*** de Langeac : celui-ci traduit celui-là. Tuile veut dire tablette ou table, suivant la dimension de l'objet ; les Latins en avaient fait leur ***titulus***, borne ou autel, et les anciens Français leur ***tieule***, tuile. Ducange établit que ***tholus*** en latin moyen âge est pris pour le comble d'un édifice. Toute cette famille de mots, que nous ne citons que d'une manière sommaire afin d'abréger, atteste qu'il s'agissait ici, dans le principe, d'une ou de plusieurs pierres-levées, comme le ***ston-henge*** de l'Angleterre, ou comme la ***tioule de las fadas*** de l'Auvergne. Successivement, les siècles et le zèle des chrétiens ont fait disparaître les pierres païennes dont se composait le monument de Chavanne, et il ne nous en reste plus qu'une pierre longue en ce moment, pour attester son existence.

CHAPITRE XLIII.

LES FÉES DE LA PIERRE HÉNON.

> Les hommes vanteront tant qu'ils voudront la certitude de la tradition, elle ne se conserve pure et sans mélange que chez les enfants dont les usages et les jeux passent de génération en génération sans varier
>
> POPE.

Le vallon de Vogna est le plus druidique et le plus féerique des environs d'Arinthod (1) avec celui de Cornod qui fourmille de traditions curieuses. C'est là que se voyait naguère la ***Selle à Dieu***, et que se voit encore la ***pierre Hénon***.

La ***Selle à Dieu*** (2) était un rocher brut, d'une configuration singulière. Isolée dans un terrain vague, elle s'élevait comme un verre à pied, étant plus resserrée vers le milieu de sa hauteur qu'à ses extrémités. Il y avait une place pour s'asseoir, naturellement formée, car il ne paraît pas que le ciseau ait aidé à déterminer cette façon de siége.

(1) Département du Jura.

(2) Cette pierre a été brisée et renversée, en 1838, par quelque personne animée du génie de la destruction.

Il était resté dans les traditions locales que là venait jadis s'asseoir le juge de la contrée pour entendre les causes du peuple.

On cite plus d'un exemple de pareils tribunaux. M. Barailon parle beaucoup des chaires à prêcher de Toul et de Karnac. M. Cambry en cite plusieurs exemples en d'autres pays. « Près du vaisseau des Grecs, les juges qu'Homère nomme vieillards, rendent la justice sur des siéges de pierre. Les juges ou les anciens des Juifs, dans l'Ecriture, sont assis aux portes des villes. J'ai vu une chaire de pierre à Melun, qui servait jadis à cet usage. Dans le pays de Galles, le Flintzhire, un des tombeaux se nomme *Gorsedden*, qui signifie en gallois siége, tribunal. Le docteur Borlasse, dans ses antiquités de Cornouaille, dit que les Druides avaient des places élevées, appelées *Gorsedden*, faites le plus souvent de pierres, au sommet des rochers. C'est de là, dit-il, qu'ils prononçaient leurs oracles. *Gorsedden* pourrait bien signifier plus précisément le siége des *Gores* c'est-à-dire des Druides.

La *Pierre Hénon* est un énorme cube de pierre brute d'environ douze mètres de hauteur, qui, en tombant du front des rochers voisins, s'est arrêté, peut-être par hasard, sur une de ses pointes, et qui reste ainsi suspendu depuis dix-huit siècles, comme le monument druidique du comté de Sussex. Sa position dans la plaine est d'autant plus étonnante qu'elle a une espèce de base élevée

en mamelon au-dessus du niveau du sol. Autour de ce genre de monument de la nature, dont nos pères semblent avoir fait un thême religieux (car nous le regardons comme tel) j'ai remarqué, dans le temps, des pierres ayant sans doute servi de siéges, et placées à quelques mètres du point central, lesquelles auraient formé un thême céleste dont on trouve ailleurs plus d'un exemple, si elles avaient été disposées sur les quatre points cardinaux, mais d'ailleurs il en manque une.

Hénon est un mot celtique et breton qui signifie vieillards, de même que le mot grec *henos*.

Les cavités que montre sur plusieurs points la ceinture de rochers qui forme le fer à cheval de ce lieu retiré, sont peuplés de génies plus ou moins bénins, surtout par des fées. Une d'elles, sans doute, fut prise, au commencement du XVII[e] siècle, pour une sorcière. On dit qu'elle fut assassinée à coups de fourches et de pierres, à la fontaine Jacquet, par les femmes de Vogna et de Neglia. C'est une erreur; les fées sont immortelles et ne succombent pas sous des coups de fourches : il faut croire que la malheureuse était bien réellement une de ces tristes créatures qui se croyaient jadis des pouvoirs surhumains, et qui n'en avaient pas seulement assez pour échapper à leur condamnation, ni même à la pauvreté.

Un homme du pays, trop esprit fort pour croire aux apparitions surnaturelles, me rapportait au-

trefois ce que ses compatriotes lui disaient avoir vu. Suivant eux, on voyait quelquefois de jolies dames danser, au crépuscule, autour de la pierre Hénon. Elles étaient fort gaies et parfois moqueuses, mais insaisissables et devenaient tout à coup invisibles.

Il existe, en outre, dans ces parages solitaires, une ***dame blanche***, qui vient souvent percher dans le feuillage d'un grand tilleul, près du château ou de la maison principale. Là, elle reste longtemps en observation, pour tenir note de la conduite des jeunes filles.

On parle aussi d'un cheval blanc, monté par un esprit rouge, sur lequel je n'ai rien appris de particulier. C'est peut-être la monture de Ségomon (1).

(1) Voir le dernier chapitre de notre 1er Livre.

CHAPITRE XLIV.

UNE PIERRE-FÉE.

> Le pays des chimeres est, en ce monde, le seul digne d'être habité; et tel est le néant des choses humaines que, hors l'Etre existant par lui-même, il n'y a de beau que ce qui n'est pas.
>
> J.-J ROUSSEAU.

Un lieu qui, déjà naturellement favorisé d'une situation forte et agréable, peut invoquer des indices de la religion des Celtes et des souvenirs gallo-romains, est suffisamment autorisé à se glorifier d'une antique origine.

La dénomination du climat de *Pierre-Levée*, sur le chemin d'Arlay à Lombard (1), indique assez clairement qu'il a existé là un de ces monuments druidiques, nommé de même ailleurs, que les archéologues classent parmi les dolmens et les portails.

Une autre appellation topique, appliquée à une colline située entre le bourg d'Arlay et la section

(1) Département du Jura.

de Saint-Vincent, ***Pierre-Fée***, nous retrace la croyance aux génies, ou aux femmes divinisées, qui date de la même période.

Ne parlons pas des autres antiquités celtiques et romaines qu'on a recueillies sur ce territoire, ni du temple d'Apollon, qui aiderait à nous fixer sur la naissance païenne d'Arlay; mais parlons des traces de superstitions qu'elle y a laissées dans l'esprit des habitants.

La mémoire des fées druidesses y vit encore dans une croyance qui fait voir aux plus peureux de la commune trois ***dames blanches*** dansant à l'ombre d'une saussaie, au confluent de la Seille et du Serein. Ces dames répandent encore une telle frayeur religieuse que les habitants de la campagne n'osent pas, à la chute du jour, s'aventurer en ce lieu redouté.

CHAPITRE XLV.

LA FÉE BUCHERONNE.

> Les nymphes habitaient les vergers et les bois ;
> Les dieux pour les chanter avaient fait naître Homère.
> Ne pouvant expliquer la nature et ses lois,
> Les anciens enchantaient la terre.
> (Aimé MARTIN. Lettres à Sophie).

Si l'on s'avisait encore de faire des romans avec des fictions, nous recommanderions à leurs auteurs le territoire de Cornod(1). Semées parmi leurs compositions, les chimères des vieux âges, qui s'égarent au milieu de notre éclectisme, offriraient de piquants et gracieux contrastes ; car les contes et les fables auront toujours le don de plaire et d'amuser.

Il y a des climats privilégiés du territoire auxquels se rattachent plus particulièrement les traditions de ce genre. De ce nombre sont le roc et la prairie de Blouissia, au bord de la Valouse. Cette prairie est exclusivement réservée au pâturage,

(1) Département du Jura.

et très-fréquentée par les bergers. Ils y devancent l'aurore et n'en sortent qu'à la nuit close.

.C'est à ces heures de lumière douteuse que leur apparaît la ***dame de Blouissia***. Trop de gens, tout à la bonne foi, l'ont vue et l'ont dépeinte, pour douter de l'exactitude du portrait qu'ils en font. Elle porte, disent-ils, un gentil chapeau pendu derrière son dos, et une charmante pannetière à son bras. D'un pas léger, elle passe lestement près de vous, sans qu'on entende même le froissement des plis de sa robe. Vous la voyez monter, sans le moindre effort, au haut de la roche d'où tombe en cascatelle le filet d'eau de la Péchouère. Puis la dame disparaît.

D'autres en font une bûcheronne. Ils l'ont vue quelquefois au pied d'un gros poirier qui a cru à la Condamine, autre climat voisin de Blouissia, et non moins célèbre dans les narrations de la veillée. Cette pièce appartient à la famille Vuillot. On ne sait trop pourquoi la belle fée, devenue bûcheronne, frappait de vigoureux coups de cognée cet arbre fruitier, qui n'était pas de ces arbres stériles que l'on condamne au feu, ou dont on fait descier le tronc pour la menuiserie. Au reste, lorsque après avoir entendu très-distinctement le bruit de la hache, vous allez voir si ce grand végétal est enfin renversé, vous le trouvez debout, intact, sans le moindre indice des coups qu'il a reçus.

Vuillot se rendant, avant l'aube, à la foire d'A-

rinthod, fut un jour frappé de ce bruit répété, qui venait directement de son poirier. Il ne doutait point qu'un délinquant ne se permît d'abattre cet arbre; mais comme il n'était pas dominé par la passion de l'intérêt, Vuillot ne prit pas la peine d'aller s'opposer à ce vol. Sur le soir, revenu de la foire, il fut curieux de vérifier le fait, visita le poirier de Condamine, et ne fut pas peu surpris de le retrouver sain et sauf. Cependant, il était bien sûr d'avoir entendu retentir les coups de la cognée, et ses compagnons de voyage ne s'y étaient pas mépris non plus. Alors, il était pour eux de toute évidence que la mystérieuse bûcheronne avait travaillé ce jour-là.

Or, pour vous dire clairement pourquoi la dame de Blouissia se livre ainsi à un travail qui reste toujours sans résultat, c'est un peu malaisé. Ou cette âme en peine a été condamnée, dans l'autre monde, à revenir en celui-ci expier ses fautes par des efforts superflus, comme les Danaïdes étaient condamnées à remplir d'eau un tonneau sans fond; ou elle s'amuse à tenir la vigilance des propriétaires éveillée, dans l'intérêt de l'agriculture. Après un laps de tant de siècles, il n'est pas étonnant que les cultivateurs, pour qui cette fable aurait été forgée, en aient laissé perdre le véritable sens.

CHAPITRE XLVI.

APOTHÉOSE DE LA FEMME.

> Putant ingeniis singularibus præditas : maria ac ventos concitare carminibus, seque in quæ velent animalia vertere, sanare quæ apud alios insanabilia sunt ; scire ventura et prædicare.
>
> POMPONIUS MELA.

Ce serait retracer des choses trop présentes à la mémoire, que de rappeler encore ici l'empire de la femme sur nos ancêtres, et la balance de la justice, avec les rênes de l'Etat, confiées à ses mains habiles; mais il est bon de répéter en ce moment la puissance inouïe dont notre respect arma sa faiblesse. C'était peu de lui attribuer cette force presque surhumaine qui érigea les monuments celtiques les plus hardis, et cette patience minutieuse qui conduit à la perfection les œuvres les plus difficiles; c'était peu de lui supposer l'art de délivrer de ses maux les plus incurables notre fragile humanité, le don de se transformer au gré de ses désirs, d'ouvrir à des yeux d'hommes le livre des choses futures, il fallait encore l'investir des droits

les plus étendus sur la nature entière ; lui donner une bouche à souffler les orages, et des mains à semer la grêle ou à manier la foudre ; il fallait enfin la gratifier de l'immortalité, et la placer au second rang des dieux. C'est ce que firent les Celtes.

De pareilles apothéoses furent assez fréquentes chez la descendance de Romulus : combien de médailles portent sous l'effigie d'une impératrice, quelquefois très-indigne d'un tel hommage, les mots : ***Sideribus recepta !*** « Reçue parmi les astres! » Combien de déifications d'un autre genre dans l'empire chinois! Nous en avons cité deux exemples : celui de Kouan-in, et celui de Tien-Fey. Dans cette Chine stationnaire, où rien ne change avec les siècles, on peut supposer que ce qui se pratique de nos jours se pratiquait déjà il y a deux mille ans. Ainsi, quand les bonzes font une ***Tien-Fey***, c'est-à-dire une reine ou une ***dame*** du Ciel, c'est, pour nous, comme s'ils créaient une fée, ce qu'ils faisaient déjà, sans doute, en des temps contemporains de nos périodes celtique et gallo-romaine.

Dames et ***Fées*** sont donc synonymes, chez nous comme au Céleste-Empire. Chez nous comme au Céleste-Empire également, la vénération des peuples pour des vierges revêtues sur la terre des fonctions sacrées du sacerdoce ou de l'oracle, conduisait naturellement à leur apothéose. Nos aïeux faisaient donc de leurs prêtresses vénérées autant

de *fées* et de *dames* divines que nos bois, nos antres, nos lacs et nos fontaines en avaient connu.

Le spiritualisme s'incarne, si j'ose me permettre cette expression, dans les ministres de la divinité.

De quelle époque daterons-nous la naissance de cette espèce de théogonie et le moment où les attributs de la puissance infinie passèrent à de faibles mortelles? Tacite, parlant des hommages extraordinaires dont la femme était entourée, de son temps, chez les Germains, rapporte « qu'ils vont jusqu'à se persuader qu'il y a dans ce sexe de l'essence divine et de l'esprit prophétique ; et que, loin de dédaigner ses conseils, ils recueillent ses réponses comme des oracles. Nous avons vu sous Vespasien, dit-il, une Velléda qui passait dans l'esprit du plus grand nombre pour une déesse »(1).

(1) *De moribus German.*, ch. VIII.

CHAPITRE XLVII.

LES DAMES.

> Ce sont les mêmes qu'ils réveraient sous le nom de DAMES, auxquelles Mestrius Marinus érigea un temple pour son salut et pour celui des siens. Il est nommé, dans une inscription que le même Gruterus rapporte : Fanum Dominarum (le temple des Dames).
> (CHORIER. Antiq. de la ville de Vienne.)

De certains climats de nos provinces ont retenu le nom de *Dames* qu'on ne dit ni *vertes*, ni *blanches*, ni *noires;* nous ne donnons pas exclusivement ces dames pour des déesses-mères ou pour des nymphes, ou tout au moins pour des prêtresses de la mythologie, qui n'ont pas possédé ces lieux à titre d'héritages, ou de douaires. En général nous devons assurer que, pour ceux dont nous avons à parler ici, nous n'avons pas découvert, dans nos archives, à quelles châtelaines de nos familles dynastiques ces propriétés foncières auraient positivement appartenu.

Au territoire de Mont-Mirey-la-Ville (1) *les*

(1) Département du Jura, arrond. de Dôle.

Dames sont un canton de vigne qui joint le mont-Guérin et le territoire de Moissey, sur le ***chemin des Dames***(1). Ces dénominations locales semblent, si l'on veut, retracer le souvenir de la chasseresse de Moissey et de sa suite, dont nous avons fait ailleurs la commémoration.

Sur le territoire de Pointre, commune limitrophe de la précédente, au bois de Cronge, on dit qu'il y avait un château, dont les décombres sont à présent au niveau du sol, et qu'une sœur de la chasseresse de Moissey l'avait choisi pour sa résidence. Ces deux dames avaient établi entre leurs donjons, pour correspondre, non un télégraphe électrique—les fées n'étaient pas sans doute aussi ingénieuses que les hommes de notre siècle— mais des signaux faits avec tel ou tel nombre de bougies, qui avaient telle ou telle signification différente.

Entre Châtillon-sur-Courtine et Mirebel (2), sous cette forêt sacrée dont nous avons assez longuement entretenu le lecteur, à l'occasion du culte du soleil, est une *Combe-à-la-Dame*. Bien que cette pièce de terre touche à celle qu'on appelle ***le Couvent de Rosay***, il ne faut pas croire que cette

(1) Le *Chemin de la reine Blanche* qui traverse une forêt voisine est une fausse dénomination : c'est plus probablement *le chemin de Blanche* de Genève, femme de Hugues de Chalon, dame de Montmirey.

(2) Département du Jura.

dame soit une nonne ou une abbesse qui revient, car il n'y a jamais eu de monastère chrétien en cet endroit; mais les traces de constructions gallo-romaines que la terre y recelle encore çà et là, pourraient provenir de la demeure d'une prêtresse ou d'un collège druidique de femmes. Il est bon de rappeler que les habitants de Mirebel ont aussi connu une ***Dame-Blanche;*** et cela doit suffire pour expliquer ici mythologiquement le nom de ***Combe-à-la-Dame.***

Au haut de la côte Beline-sur-Salins, un des climats du territoire de Clucy, porte la dénomination de ***Champ-à-la-Dame.*** Ce climat est tout entouré de noms locaux qui retracent le culte de Belin : tels que le fort Belin, Bleigny, Beau, ***Belli-locus***, la forêt de Beauvard, etc.; et le sol de Clucy est un de ceux qui restituent le plus d'objets de la haute antiquité aux environs de Salins. Qui nous empêcherait donc de supposer que cette ***dame*** fût une prêtresse de la divinité solaire?

Sur le flanc septentrional de Mont-Rivel, qui regarde le village de Vannoz, près de Champagnole (1), végètent vigoureusement les sapinières de Brye et des ***Dames du Bois.*** Que pouvaient être ces dames? si l'on tient compte de toutes les circonstances qui se rapportent à la situation du lieu, on se persuadera aisément que ces ***Dames***

(1) Département du Jura.

du Bois sont à assimiler aux druidesses. D'abord, Mont-Rivel est un des séjours de la ***Vouivre***. Ensuite, le triangle équilatéral que forme la montagne isolée de Mont-Rivel, faisant allusion au nombre trinaire, qui était sacré dès les temps les plus antiques (1), est déjà une raison pour que les premiers habitants du pays aient cru devoir regarder cette éminence comme un magnifique autel (2) et la consacrer à leur culte. En troisième lieu, Mont-Rivel n'est pas éloigné des forêts de ***Taranis*** (Taravan) et du ***Prince-Belin***, d'une part, ni de celle où la ***Pierre-Lithe*** a existé jusqu'en 1850, d'autre part. Il est encore plus rapproché d'Equevillon, village où l'on a rendu à la lumière des instruments de sacrifice en bronze. Enfin, pour y monter depuis la vallée de l'Angillon, on passait par le ***Pont-Belin***, et l'on suivait, dans le flanc même de la montagne sacrée, le ***chemin des Arches***. Or, ces ***arches***, — nom que l'on retrouve en d'autres localités druidiques, — n'indiquent rien autre chose que des prêtres gaulois d'un ordre supérieur, ou un collège de ces pontifes du paganisme, désignés par le nom grec ***arché***, chef ou ancien.

A la frontière suisse, au sommet de la montagne du Rizou, se font distinguer le ***Cret à la Dame*** et la ***loge du Diable***. Ces points, servant à la dé-

(1) Notamment dans les Indes.

(2) La superficie du terre-plain comporte 44 hectares.

marcation des deux Etats, dominent le village de Bellefontaine (1), qui montre d'un autre côté les roches des *trois commères*.

Sur la frontière de l'ancienne terre de Saint-Claude et du Bugey, à l'extrémité méridionale du territoire des Bouchoux, existe un hameau nommé la *Combe-à-la-Dame*. Ce lieu n'est pas éloigné de la *Pierre-qui-Vire* au bois des Ecolais, ni de la montagne de *Beauregard* (2), ni d'autres indices d'un culte païen établi à la source des trois rivières de Longviry, de la Semine et du Tacon.

Il y a, dans le Haut-Bugey, particulièrement entre Hotonne et Chanay (3), des dénominations de lieux habités qui doivent retracer de pareils souvenirs : la *Combe-à-la-Dame* est de ce nombre.

Si nous traversons le Rhône sous Pierre-Châtel, pour cotoyer le département de l'Isère, du côté d'Yenne, nous nous engageons dans un pays si pittoresque, si extraordinaire, que naturellement notre esprit se reporte aux idéalités mythologiques. Du bac de la Balme à la ville, il n'y a qu'une promenade, que traverse à la vérité le lit large et sablonneux du Flon. Ce torrent vient se jeter dans

(1) Département du Jura.

(2) Cette dénomination de *Beauregard* que nous trouvons presque toujours accolée aux lieux signalés par les indices du culte de *Bel*, semblerait ici révéler ce même culte : la *pierre-qui-vire*, avant d'être renversée, était peut-être un simulacre du soleil, au-dessus du banc de rocher d'où elle est tombée dans le bois.

(3) Département de l'Ain.

bres, aussi tristes qu'elles, qui y tiennent le sabbat. Telles, dans les bruyères de l'Ecosse, se présentèrent à Macbeth les trois fées qui lui prédirent la royauté.

Retournons à la Combe d'Ain, et arrêtons-nous sur le territoire de Boissia (1), au ***Molard-à-la-Dame***. Personne ne pourrait dire au juste de quelle dame des bas siècles, ou des temps modernes, cette butte a reçu pareille appellation : il me reste à moi la faculté d'en rapporter l'origine à une de ces dames surnaturelles à qui l'on a tant et tant dédié de lieux dans la vieille Séquanie ; et je le fais avec d'autant plus de probabilité, que nous lui allons trouver des compagnes dans les mêmes parages. Le ***Molard-à-la-Dame*** domine, en effet, la plaine de Vère, où l'on trouve onze des tombeaux antiques qui se rattachent à une grande bataille livrée dans le Val-d'Ain. Rien n'est célèbre aux environs de Clairvaux, comme les ***Dames de Vère***. Les jeunes filles, même les écoliers, en redoutent la rencontre : ils savent, par le fréquent témoignage des personnes les plus respectables, que ces dames passent pour des espiègles, et que leur plus doux plaisir est d'inquiéter, d'effrayer les gens timides. Elles s'emparent d'eux, les font tournoyer rudement, les étourdissent et les plantent là, ne sachant plus de quel côté se diriger pour s'en revenir à la mai-

(1) Département du Jura.

CHAPITRE XLVIII.

LES DAMES BLANCHES.

> Quæ totae, ut apud Gallos druidae, sacris deditae erant, WEISE FRAUEN, hoc est sapientes fæminæ, a vestium colore etiam WEISSE FRAUEN sax WITTE FRUVEN, hoc est albae dicebantur.

Nous ne sommes pas venus jusqu'ici sans avoir indiqué, à propos d'autres choses, bon nombre de ***Dames Blanches;*** et déjà nous avons expliqué, pour plusieurs d'entre elles, la raison de la blancheur de leurs vêtements ; il s'agissait de nos druidesses dans leurs fonctions de victimaires ou de prêtresses de leurs dieux.

Il y en a qui sont blanches par d'autres motifs, car les habits blancs étaient de deuil, comme nous pourrions en rapporter une foule de preuves. Chez plusieurs peuples de l'Asie, cet usage existe. Que dis-je ? Il ne faut que diriger sur les rives de la Saône une promenade d'amateur, pour s'assurer de la persistance de cet usage. Les femmes de plus d'une peuplade établie sur les bords de cette rivière, particulièrement celle du village d'Huchisy,

entre Mâcon et Tournus (1), continuent de porter le deuil en blanc. J'ai vu dans cette dernière ville, un jour de marché, des filles et des femmes Chiserottes (2), portant le deuil de pères et de mères : elles se distinguaient des autres femmes par leurs dolemans, leurs robes et leurs rubans d'un blanc pur.

Au reste, il s'agit peu de veuves et de filles en deuil dans nos traditions mythologiques. Ne nous arrêtons pas plus longtemps à cette idée.

Je ne dirai pas que les robes de lin indiquaient toujours la virginité dans les personnages qui en étaient revêtus ; car, si nous savons que les vestales étaient ainsi couvertes, et que la tunique des candidats n'était blanche que parce qu'elle était portée par la jeunesse (d'où nous vient le mot de ***candidature***), nous savons aussi que les vierges portaient un voile de la couleur de la flamme et du feu (3). Le blanc annonçait la pureté d'après les représentations de l'âme et de son bon génie, dans les monuments étrusques. Dès lors, il est tout simple que les pythonisses de la Gaule, qui fai-

(1) Département de Saône-et-Loire.

(2) Les habitants d'Huehisy sont vulgairement appelés *Chiserots.*

(3) Ces coutumes se sont conservées sur quelques points en Italie. A Orvieto, j'ai vu ees voiles rouges généralement portés par les jeunes filles. A Rome, j'ai vu les adoleseents eouverts de la robe prétexte (qui est blanche, bordée de rouge en bas) dans les enterrements et les processions.

saient profession d'une vie chaste, aient porté les insignes de cet état de pureté.

Au reste, nous sommes loin de garantir la candeur virginale de toutes les déesses grecques ou romaines qu'on a vues en robes blanches dans l'antiquité; car Junon s'est trouvée de ce nombre, étant en compagnie de Minerve et de Diane. Nous avons lu quelque part que les Galls, ayant envahi le nord de la Grèce, entrèrent en vainqueurs dans un temple, où l'apparition de trois *dames blanches* les fit reculer, s'imposant sans doute le devoir de respecter un lieu qu'ils croyaient protégé par la sainteté d'une triple tutelle.

Nous avons, pour un fait analogue, l'histoire moderne à notre disposition. Un important service fut rendu par une *dame blanche* à la ville de Salins, pendant la guerre de 1638 de la France contre le comté de Bourgogne : elle mit en déroute un corps d'armée de Louis XIII, commandé par Villeroy. « Il est remarquable, dit Girardot de Beauchemin, historien contemporain de cette campagne (1), qu'au même temps qu'on pourchassait les Français, une petite fille, nourrie au couvent des Ursules de Salins, étant près de mourir, dit aux religieuses assemblées autour de son lit, qu'elles n'eussent plus crainte des Français, car elle les voyait fuir devant une *femme blanche.* »

(1) Guerre de dix ans.

Le blanc dans l'habillement doit aussi marquer la bénignité, les dispositions favorables, l'heureux présage. Le lecteur se rappelle — je le suppose — avoir lu dans l'Odyssée la description d'une affreuse tempête sur les côtes d'Ionie, essuyée par le héros de ce poème, et il doit avoir été frappé comme Ulysse de l'apparition d'une ***dame blanche*** qui se laissa distinguer dans l'ombre et qui ne pouvait être qu'Iona, la nymphe de la mer dans ces parages. Sa présence lui rendit le courage et la vie.

Il y a donc bien longtemps qu'il est question de ***dames blanches*** en Europe; puisqu'il y a longtemps qu'il en est parlé dans les livres!

C'est pour cela que la classe des fées qu'on nomme ***femmes blanches*** est si fort répandue. On y croit dans tous les pays, surtout en Allemagne et chez les Bretons de l'Armorique (1).

« Des spectres, qu'on appelle ***femmes blanches***, viennent souvent rendre des services aux hommes pour qui elles ont plus d'affection », disait Schot. Delrio dit qu'il y a une certaine espèce de spectres qui apparaissent en femmes toutes blanches, dans les bois et dans les prairies. Ces femmes blanches sont aussi nommées sybilles et fées, et l'on dit qu'il y en a une appelée Haband, qui est comme la reine des autres, et qui leur commande (2).

(1) Alf. de Nore. *Cout. myth. de la France*, p. 210.
(2) Le *Monde enchanté*, p. 289.

Suivant une tradition populaire de la Hesse, il y avait à Accerbach une jeune fille d'une merveilleuse beauté, vêtue de blanc, depuis les pieds jusqu'à la tête, disent les frères Grimm. Elle apparaissait dans la prairie d'un étroit vallon, sous le château. Elle donne un jour un petit coup de sa main légère sur la joue d'un jeune berger, en le suppliant de la délivrer du charme qui la retient en ce bas monde. Mais l'innocent se sauve effrayé. — Malheureuse que je suis, s'écrie la gentille demoiselle, j'avais espéré en toi, et voilà qu'il faut continuer de souffrir dans l'exil, et attendre ici pour être enfin délivrée de ce lien terrestre qu'il ait poussé dans la prairie un cerisier, et que du bois de ce cerisier, il ait été fait un berceau, et que de ce berceau sorte un jeune enfant qui vienne un jour opérer cette délivrance! — A ces mots, elle disparaît. Quant au pasteur, il ne fit pas de vieux os, suivant la locution familière du peuple, et on ne sait où il est mort.

Il est évident que le paysan de la Hesse prend cette demoiselle blanche pour une âme en peine, pour l'âme d'une jeune personne qui est condamnée à souffrir sur la terre, jusqu'à ce que la sentence de son juge ait reçu sa pleine exécution; à moins que ce mythe ne soit un arrière souvenir de la transmigration des âmes suivant le dogme religieux des Bhramines, ou des voyages de leurs déoutas de la terre au ciel et du ciel à la terre.

Notre bûcheronne de Cornod en était déjà un exemple dans le Jura.

Il y a, au fond de ces mythes vulgaires, une telle variété de motifs supposés qu'il serait difficile de les expliquer tous.

Le merveilleux, qui s'attache si fidèlement aux débris des édifices où l'homme des vieux jours a exercé de grands pouvoirs, n'a pas laissé la tradition muette sur le château de Montaigu, près de Vesoul (1). On dit que la reine Blanche y reparaît tous les ans, et que, sans tête, elle en fait le tour à minuit. La mère de Saint-Louis n'a que faire au comté de Bourgogne qui lui fut toujours étranger: et si la *dame blanche* de Montaigu est reine c'est comme fée. Son corps sans tête est une fable un peu lugubre, qui pourrait bien indiquer que cette dame fut mortelle, et l'on croirait y reconnaître un mémorial du supplice par lequel aurait péri la dernière druidesse du canton. Ce qui n'est pas une idéalité, c'est ce qui reste de constructions romaines sur la colline du château, et la découverte qu'on y a faite d'une Diane en bronze, aux yeux d'argent, et à la tunique bordée d'un liseré de même métal, que conserve, à Colombier, M. le marquis de Saint-Mauris.

Au cimetière de Saint-Lauthein, sur l'emplacement très-probable du temple de l'ancien Silèse(2),

(1) Département de la Haute-Saône.
(2) Département du Jura.

où la légende de ce saint cénobite signale des traces de paganisme, une *dame blanche* n'a pas cessé de revenir. Elle tâche sans doute de rentrer au sanctuaire dont l'a chassé, au VI[e] siècle, le fondateur d'une abbaye sur cette montagne païenne.

Bien que de pareilles visions ne soient pas accompagnées de profondes terreurs (car ces dames qui se promènent gravement, silencieusement, dans les lieux retirés, ont d'ailleurs un abord affable et bienveillant), cependant les personnes qui sont favorisées de leur rencontre ne peuvent se défendre d'une respectueuse frayeur, et ne cherchent certainement pas à s'entretenir avec elles, ni à les voir de trop près.

Une petite fille était avec sa mère au bord d'une enclave de la forêt de l'Echine, appelée la Fosse à Lio, sur le territoire de Prénovel, dans le Haut-Jura; elle aperçoit une *dame blanche* à travers le feuillage, et demande, étonnée, à sa mère, qui est cette dame. La mère, qui a remarqué elle-même le blanc personnage, prenant sa fille par la main : « Ce n'est rien, lui dit-elle d'une voix émue, allons-nous-en. »

En 1845, une partie de plaisir fut organisée par de jeunes hommes et de jeunes femmes de la petite ville de Poncin (1), et fut exécutée d'abord à la charmante cascade de la Fouge, ensuite aux no-

(1) Département de l'Ain.

bles ruines de Châtillon-de-Corneille, situation des plus pittoresques du pays. A l'issue d'un goûter sur l'herbe, pris au milieu des ruines du château, une jeune fille du pays qui avait apporté des provisions d'une maison éloignée, fut d'avis d'emporter de bonne heure les débris du repas, et ne fit pas trop de façon pour avouer qu'elle appréhendait de se trouver sur le tard en pareil endroit. Pressée de questions, elle fit confidence à quelques membres de cette joyeuse réunion, que le château de Châtillon était fréquenté par des *dames blanches* dont la rencontre, disait-elle naïvement, n'est faite pour rassurer personne.

CHAPITRE XLIX.

LES DAMES BLANCHES, DRUIDESSES

> De vieilles femmes aux pieds nus, aux cheveux blancs, aux vêtements blancs, retenus par une ceinture garnie d'airain, accompagnaient, chez les Kimris, toutes les expéditions militaires, et dressaient au milieu du camp leur appareil de sorcellerie.
>
> (STRABON. Géograph. liv. VII).

Pourquoi ces dames sont-elles blanches ? il est temps de le dire. Ceux qui voudraient que ce fussent autant de veuves, parce qu'il fut autrefois d'étiquette de porter le deuil en blanc (1), et qui en feraient des revenantes semblables à la femme blanche d'Allemagne et de la Bohême, laquelle reparaît de loin en loin dans les châteaux de Neuhaus et de Rosemberg, pour annoncer la fin prochaine de leurs maîtres, courraient grand risque de se tromper du moins quelquefois. La blancheur de leurs vêtements est précisément ce qui doit nous révéler leur ministère sacré.

(1) Ce que M. de Saint-Foy (*Essai hist. sur Paris*, t. v, p. 6) dit des reines blanches, veuves de nos rois, n'est pas applicable aux personnages mythologiques dont on fait presque partout des fées.

Les Druides en cérémonie, au rapport de Pline (1), avaient la saie et la tunique blanches. Sulpice-Sévère, dans la vie de saint Martin, nous apprend que les Galls, au IVe siècle, promenaient les images des démons couvertes d'un voile de lin. Les pythonisses des Kimris se distinguaient des femmes de leur nation, qui s'habillaient de noir, par la couleur opposée. Jornandès nous peint les prêtres des Goths, frères des Kimris, avec des ornements blancs. Diogène Laërce donne le même éclat à la robe sacerdotale des mages de la Perse; et si, dans la vie civile, les Gaures aiment à se couvrir de vêtements de la nuance du feu, cela n'empêche pas — fait observer l'abbé Bannier — qu'il ne soit exactement vrai, que, dans l'exercice du culte, leurs prêtres doivent être habillés de blanc.

Le portrait que l'on a tracé, d'après Strabon, de la prêtresse des Kimris (2), va nous en faire reconnaître une sur un bas-relief trouvé à Château-Gaillard, dans le Bas-Bugey, pays qu'occupait le camp de ces hordes du Nord, lorsqu'elles battirent si complétement les consuls Manlius et Cépion, et qui devint, dès cette époque, le partage des Ambrones, leurs compagnons de fortune (3). De vieilles

(1) *Hist. nat.* lib. XVI, c. 44.

(2) Strab. *Géog.*, *lib.* VII.

(3) Ce lieu est sous le bourg d'Ambronay (*Ambrones*).

femmes aux pieds nus, aux cheveux blancs, aux vêtements blancs, retenus par une ceinture garnie d'airain, accompagnaient, chez les Kimris trans-Rhénans, toutes les expéditions militaires, et dressaient au milieu du camp leur appareil de sorcellerie, consistant en une énorme chaudière de cuivre, de longs couteaux et un escabeau. Lorsque ces hideuses prêtresses avaient choisi une victime parmi les captifs, elles la garottaient et la suspendaient au-dessus de la chaudière; une d'elles, montant sur l'escabeau, la frappait à la gorge, et recevait le sang dans une coupe. La couleur de ce sang, sa rapidité, sa direction faisaient autant de signes prophétiques qu'on interprétait. Ses compagnes se partageaient ensuite les membres et les entrailles palpitantes.

Les figures de sacrificateurs, qu'on a trouvées à Château-Gaillard (1), sont assurément d'un goût barbare. Dans l'une, ses crins touffus et relevés en arrière, témoignent que le personnage n'est pas un victimaire romain; dans l'autre, la tête est couverte d'une coiffe qui n'appartient pas aux modes italiques. Chacun est monté sur un piédestal, que l'on prendra, si l'on veut, pour l'escabeau du sacrifice. De la main droite, la femme fatidique tient le couteau sacré; l'objet qu'elle presse contre elle de la main gauche, est trop endommagé pour

(1) Département de l'Ain.

être reconnu : ce doit être le vase à recevoir le sang de la victime, ou quelques morceaux de la victime même.

Cette chaudière de sacrifice me revient à l'esprit, et je suis naturellement conduit à regarder comme un lieu d'immolation de victimes humaines, certain lieu très-extraordinaire qui porte le nom de *Brame-Chaudière* dans la forêt noire de Moirans (1).

D'abord, il est bon de prévenir le lecteur que cette vaste forêt de sapins commence au lac d'Antre et à la ville druidique d'Héria, et qu'elle renferme dans son sein des indices positifs de la religion gauloise. Tel est, par exemple, sur le chemin des *Trois-Pierres*, un autel haut de sept mètres, où la main de l'homme a visiblement aidé la nature, et au pied duquel on remarque des blocs de pierres énormes qui peuvent avoir composé, dans le temps, un dolmen au-dessus de l'autel même. Telles sont aussi, sur le chemin des Bourbouillons, deux pierres debout, d'un mètre soixante centimètres de hauteur, qui peuvent avoir supporté d'autres pierres placées horizontalement, au milieu pourtant d'un tas de gros rochers qui n'ont pas eu de destination. Telle est, enfin, vers une des extrémités de la forêt de Moirans, du côté des Cro-

(1) Département du Jura.

sets, la pierre connue sous le nom de la ***Pierre-qui-tourne***.

Maintenant, ainsi préparé, nous revenons à ***Brame-Chaudière***, et nous y arrivons par le ***chemin des Cores*** ou ***des Gores***, qui — nous le voyons ailleurs — signifie le chemin des prêtres. Là nous trouvons une excavation excessivement profonde, séparée du bord du chemin par une rangée de pierres à peu près écaries qui forment banc. Autour du gouffre ont été posés, avec un arrangement assez manifeste, des blocs de rocher en manière de porte, couverte d'une espèce de plafond. On monte sur ce plafond, revêtu de gazon moussu et supportant des arbres; alors, on se trouve sur un autel druidique assez élevé, qui vit sans doute de ces horribles sacrifices où figuraient la chaudière et la victime suspendue. D'où vient le nom de ***Brame-Chaudière?*** Rappelle-t-il les cris du malheureux qu'on faisait ainsi souffrir et mourir? Ce gouffre, couvert d'un autel, a-t-il servi de tombeau à bien des hommes? C'est ce qu'il est permis de conjecturer.

Ces citations nous laissent des idées trop sauvages des prêtresses qui desservaient les autels celtiques; il ne faut pas oublier ici que le géographe a peint une devineresse kimrique, ce qui n'est pas une raison pour lui comparer tous les druides, toutes les druidesses de la Gaule sans exception; autrement, nous n'oserions plus nous intéresser

jamais à la rencontre de nos dames blanches. Tout riant prestige tomberait devant de pareilles apparitions.

Il s'en faut beaucoup que nous ayons cité tous les climats favorisés de la présence et du séjour de ces femmes qui avaient été divinisées par la grâce du peuple ; et nous devons réserver une part de notre intérêt au profit de quelques-unes de nos traditions populaires qui réclament en ce moment une petite part dans nos souvenirs. Allons les chercher maintenant autour des monuments druidiques dont il nous reste des fragments, ou dans les lieux dont les dénominations témoignent pour le moins que ces monuments ont existé.

CHAPITRE L.

LA PIERRE LITHE ET UNE DAME BLANCHE.

> Une tradition immémoriale l'a donnée comme un monument de l'idolâtrie de nos pères. On m'a assuré qu'on a vu quelques paysans assez superstitieux pour la regarder avec une sorte de vénération, et la plupart y attachent une certaine influence, comme une espèce de sortilége.
>
> (Le P. Joly. Let. sur la Fr.-Comté).

Le 27 juillet 1818, je visitais pour la première fois, dans la forêt de la Fraisse et sur une éminence qui domine la grande route de Chalon en Suisse (1), un monument celtique, décrit par le Père Romain Joly, dans sa onzième lettre sur la Franche-Comté, et qui sollicitait depuis longtemps ma curiosité, car les antiquités matérielles du culte de nos pères sont rares au milieu de nous. Je la revis en 1842 très-dégradée. Aujourd'hui (1853), j'apprends qu'elle a cessé d'exister. Elle n'avait plus en dernier lieu que deux mètres cinquante

(1) Sur la commune de Mournans, département du Jura.

centimètres de hauteur. C'était un menhir comparable à ceux de la Bretagne.

Comme chez les habitants de la vieille Armorique, les montagnards du Jura avaient perdu tout souvenir de la destination de la pierre Lithe; mais son nom, tiré du grec ***lithos*** pierre, et le nom du sentier qui y conduit, ***chemin de la Lithière***, c'est-à-dire ***chemin de la pierre sacrée***, indiquent assez clairement son antiquité druidique.

Longtemps la superstition resta attachée comme un lierre aux pierres consacrées : en 743, le concile de Leptine; en 789, les capitulaires d'Aix-la-Chapelle l'interdisaient encore aux chrétiens. Que dis-je? ne voit-on pas, même de nos jours, en Bretagne, les jeunes mariés aller se frotter le ventre à la haute pierre de Plouarzel: l'épouse, pour obtenir le bonheur d'être mère, le mari pour obtenir un fils? Peut-être en était-il ainsi de la pierre Lithe, sous les ombreux sapins de la forêt de Fraisse. On serait tenté de le croire, à en juger par la dévotion particulière qui fait aller invoquer, à une lieue et demie de là, Notre-Dame-de-Mièges, pour obtenir les mêmes grâces : dévotion plus épurée, il est vrai, par la chasteté du christianisme, mais qui est née des mêmes désirs.

Les promenades de la ***dame verte*** et de la ***dame blanche*** aux environs des Nans (1), territoire qui

(1) Département du Jura.

longe la forêt de la Fraisse dans toute sa longueur, intéressent directement la question du druidisme en cette partie de nos investigations. On doit comprendre la liaison essentielle qui existe entre la présence des monuments celtiques et les croyances populaires qui circulent et s'entretiennent au sein générations environnantes.

On ne retournerait pas loin, si l'on voulait commencer l'histoire des Nans par ses temps fabuleux : la mythologie est restée en possession de cette commune jusqu'à ce jour.

Il existe sur le territoire des Nans, au sommet d'une montagne boisée, certain manoir qui n'est qu'un monceau de ruines, mais où une dame verte trouve toujours à se loger.

Il y a, dans les mêmes parages, une autre dame, aussi belle, aussi sérieuse, aussi taciturne que la dame verte, c'est la *dame blanche;* mais comme elle hante également le vieux donjon de la Berne, on peut conjecturer que c'est la même châtelaine qui change seulement de robe.

Claude-Antoine Bell, originaire de Supt, meunier aux Nans, revenant d'une foire de Salins à son domicile, par une soirée du mois de décembre 1809, et passant par une forêt qui sépare les champs de Garde-Bois de ceux des Nans, se heurte à une grosse pierre, semblable à une haute borne, et son chapeau lui échappe. Comme il le cherche à tâtons, sans le trouver tout de suite, l'impatience

lui fait dire : Hé ! le diable me l'a donc pris ! Cependant il le ramasse et se relève. Mais quelle est son extrême surprise de voir, à côté de lui, une dame vêtue d'une robe éclatante de blancheur! Il lui parle ; elle ne répond pas ; il lui propose de faire route ensemble, si elle veut bien l'honorer de cette faveur ; elle l'accompagne sans mot dire. Voilà nos deux voyageurs en marche, à un pas de distance, l'un à côté de l'autre. Le chemin ne permet pourtant pas d'aller toujours de front ; mais la merveilleuse dame passait par le taillis, par les rejets, par les broussailles, par les ronces, sans s'y blesser, et elle ne répondait toujours rien aux questions du camarade. Au sortir de la forêt, la fée s'élève dans l'air, se transforme en poussant des cris aigus, et, semblable à la vouivre lumineuse de nos traditions, s'envole au château de la Berne.

On pourrait se figurer que M. Bell, revenant de la ville après bien boire, et peut-être aussi un peu troublé par l'appréhension de rencontrer, de nuit, la dame de la Fontaine Noire, n'a vu que dans son imagination cette belle compagne de voyage ; mais loin de là, M. Bell vous dira lui-même qu'il était pour ainsi dire à jeun, et qu'il n'était nullement préoccupé de la crainte d'une vision surnaturelle, puisqu'il n'avait pas encore ouï parler des apparitions de cette commune, où il ne demeurait pas depuis longtemps. Voilà d'excellentes preuves de sa véracité !

CHAPITRE LI.

LA DAME BLANCHE DE MIREBEL (1).

Elle sait les harmonies
Des Génies
Et les contes favoris
Des Péris.
Ch. Nodier à Alfred de Vigny.

On me permettra de rapporter ici un fragment de lettre qui m'a été écrite le 8 novembre 1847.

« Vous pensez, monsieur, que les traditions doivent être nombreuses ici ; je le crois comme vous ; mais, grâce au voisinage de la route et de la ville, nos montagnards sont devenus des esprits forts, qui, le verre en main, défient les Génies et les Dames blanches. Ils rougiraient de s'arrêter aux historiettes du temps passé ; aussi leurs veillées d'hiver n'ont-elles plus cet attrait qu'elles avaient pour leurs pères.

« Quoi qu'il en soit, à Mirebel, les bergères n'ont rien à craindre de la part des Esprits, sans être, pour cela, plus en sûreté dans les bois, surtout au

(1) Département du Jura.

temps des fraises, des noisettes et de la faîne. Elles ont bien connaissance, à la vérité, d'une *dame blanche;* mais elles ne la craignent plus depuis quelque temps. Cette dame a, dit-on, quitté le pays.

« Autrefois elle s'était fait singulièrement redouter dans la contrée. On en faisait du moins un mauvais génie qui effrayait les gens, qui les égarait, qui les raillait, qui les turlupinait, qui les frappait cruellement, qui les volait même. Vous me demanderez peut-être ce que la dame blanche pouvait faire de leur monnaie : cette demande, je me la suis faite, et je ne l'ai pas résolue.

« J'oubliais de vous dire que la dame blanche habitait la côte de l'Heute, et que le lieu principal de ses attaques était celui où vous voyez un vieux chêne, dans le tronc duquel on a pratiqué une niche pour une image de la sainte Vierge. Les habitants ignorent à quelle époque cet oratoire végétal a été établi; mais je sais que lorsque l'écorce en croissant referme trop la niche, ils en ragrandissent l'ouverture. Peut-être est-ce à partir de cette époque, que les habitants de Mirebel, plus rassurés, ne craignent plus la rencontre de la dame blanche. Auparavant, nul ne suivait qu'en tremblant la route de Champagnole. L'ariette *Gentille dame* n'était pas inventée, et elle n'aurait pas été faite pour elle, puisqu'on songeait plutôt à éviter sa rencontre qu'à l'évoquer. »

—Je suis surpris que mon correspondant n'ait

pas songé à un canton de bois portant la dénomination de *Combe à la Dame*, au pied du versant oriental de la côte de l'Heute; car ce bois doit être le séjour actuel de sa *dame blanche*. Il touche immédiatement le climat dit *le Couvent de Rosay*, que longe la voie romaine d'Isernore à Salins, au sortir du territoire de Châtillon-sur-Courtine.

CHAPITRE LII.

LA DAME BLANCHE DE LA LOUE.

> Nous allons maintenant prendre congé de cet objet attrayant de la croyance populaire, qui offre tant d'intérêt à l'imagination que nous envions presque la crédulité de ceux qui, au doux clair de lune d'une nuit d'été en Angleterre, au milieu des clairières et des taillis d'une forêt profonde, ou sur les tapis de verdure d'une vallée romantique, pouvaient s'imaginer voir les fées tracer leur cercle en dansant gaiment.
>
> WALTER SCOTT.

A l'ouest du village de Nevy-les-Dole (1), s'élève un monticule boisé qui se prolonge, pendant un quart-d'heure, entre la Loue et la grande route nationale de Paris à Genève. Ce monticule, qui appartient à M. de Scey, se nomme *le Mont Saint*.

Une telle dénomination est trop remarquable pour ne pas mériter un moment d'attention. J'ai dirigé quelques investigations de ce côté, sans être parvenu peut-être à connaître le véritable motif de la consécration de cette colline. Voici en peu de

(1) Département du Jura.

mots le résultat des renseignements que j'ai pourtant obtenus des vieillards du pays :

Le Mont Saint était autrefois surmonté d'une chapelle dont l'emplacement n'est déjà plus indiqué. Un homme âgé de 83 ans, en 1851, le sieur Tonot, n'en a pas vu les traces. Mais il a vu, il y a 50 ans environ, mettre à découvert un sarcophage en pierre, à la pointe orientale de la colline, où l'on creusait le sol pour établir un jeu de *rampo*. Le mort qui occupait cette dernière demeure avait une lame d'épée à son côté. On ne se rappelle pas d'autres circonstances de la découverte.

Dans l'esprit du vulgaire, le Mont Saint est un lieu redouté : on craint d'y hasarder ses pas à des heures tardives ; il passe pour être un rendez-vous de revenants et d'esprits ; on parle d'apparitions nocturnes très-effrayantes qui s'y font ; un notaire du village de Parcey y vient errer tristement, comme une âme en peine ; un rêveur, un savant de l'endroit, persuadé que la pierre philosophale était cachée dans le Mont Saint, n'a cessé qu'à sa mort de s'occuper d'une aussi grave recherche ; la *Dame Blanche* enfin y dirige ses promenades solitaires comme en un lieu d'affection.

Il y a sur le territoire de Nevy, du côté qui touche à celui de Rahon, un bois nommé la *Coupe à la Dame ;* et, du côté de la Loue, au bord du territoire de Goux, un lieu nommé *la Morte à la Dame*. De quelle dame s'agit-il ici? Je ne prétends

pas mordicus que ce soit encore ici la ***Dame Blanche*** des traditions mythologiques : ce pourrait être aussi bien une châtelaine de la terre féodale de Nevy.

A l'extrémité occidentale du Mont Saint, à Rougemont, on dit qu'il existait jadis un château, et qu'il y demeurait une jeune demoiselle dont les amours auraient une telle analogie avec le mythe grec de Héro et de Léandre, que la pensée nous vient aussitôt de les confondre. C'est cette même fable qui se débite dans tout le bassin de la Loue, depuis Cléron jusqu'à Nevy, et qui n'a pas peu contribué à faire appeler la contrée du joli nom de ***Val d'Amour*** (1). L'amant de la belle châtelaine de Rougemont habitait, dit-on, Germigney; il descendait donc la rivière à travers ses mille circuits et ses mille écueils; il n'est pas étonnant que sa nacelle ait chaviré, et qu'il ait péri victime de ses imprudentes visites d'amoureux. Le peuple de ces parages renvoie pourtant la cause de cette mort infortunée à la jeune dame qui avait, cette nuit-là, éteint, à la fenêtre de sa tour, une lampe qui devait servir de phare à ce cher navigateur. A présent, vous déciderez si c'est cette dame, morte de douleur après ce déplorable événement, que l'on voit encore errer sur le Mont Saint, et dont deux

(1) *Val d'Amour* parait être pourtant une altération de *Val d'Amaous*.

climats du territoire conserveraient le souvenir dans les dénominations de ***Morte à la Dame*** et de ***Coupe à la Dame***.

Si le nom de ***Nevy*** dérivait du celtique ***Nyv***, il serait en parfait rapport avec celui de sa petite montagne : ce dernier mot signifie ***saint*** (1).

(1) Bullet. *Dict. celtique*.

CHAPITRE LIII.

LA DAME BLANCHE DE LYON, EN 1840.

Qui m'a vue a pleuré,
Qui me verra pleurera.

Nous nous faisons un devoir de conserver dans nos pages un monument écrit qui pourrait se perdre de vue aux lieux mêmes où il se produisait en 1840 : nous le tirons du journal lyonnais le ***Réparateur***, organe des préoccupations populaires de la fin de cette année calamiteuse. On sera frappé du singulier conflit d'idées religieuses et païennes qui se réveillèrent alors, et l'on y reconnaîtra combien il est naturel au peuple de recourir à des prodiges pour expliquer les catastrophes qui le frappent.

« En présence des calamités que le ciel vient de faire peser sur notre pays, beaucoup d'esprits sont abattus et sous l'empire d'une terreur secrète : il circule dans le peuple une foule de récits plus ou moins extraordinaires. Un correspondant du ***Répa-***

rateur lui adresse un résumé de tout ce qu'il a entendu raconter dans le peuple.

« Voyez, dit-il, comme l'instinct populaire se rattache à tout : on vous parle de cette sécheresse extraordinaire qui, au printemps, a laissé nos rivières sans eau, et de cette pierre au fond du Rhône sur laquelle une main inconnue a tracé une menace qui ne s'est que trop réalisée : ***Qui m'a vue a pleuré, qui me verra pleurera.*** Les récits les plus effrayants, les contes les plus absurdes sont dans toutes les bouches. Ici c'est le prophète de Salons en Provence qui annonce pour 1840 une inondation telle que les hommes n'en virent jamais depuis le déluge ; là, c'est le prince de Hohenlohë qui a prédit que Lyon périra par l'eau, aussi en 1840. Les uns annoncent que, le 24 novembre, Lyon sera enseveli sous les eaux ; d'autres disent le 6 décembre. On se rit de ces sinistres prophéties ; mais on ne peut se défendre de la peur.

« On dit qu'à Grenoble, il y a quelques mois, à la veille de cette fatale année, une vieille femme apparut sur le haut de je ne sais quel clocher, tenant en ses mains deux flacons, l'un rempli d'eau, l'autre plein de sang ; l'eau, vous disent les commentateurs, signifiait l'inondation ; le sang, c'était la guerre. A Fourvières, ajoute un autre, on a trouvé, la nuit, la chapelle illuminée comme aux grands jours de fête, et la statue de la Vierge implorant, à genoux devant l'autel, la miséricorde

divine en faveur de la ville dont elle est la protectrice.

« Sans doute aussi, vous aurez entendu parler d'une *Dame blanche* qui s'est montrée, la nuit, sur les hauteurs, se promenant silencieusement près d'un des forts qui nous dominent. Une première fois, elle passe non loin d'une sentinelle, elle porte une coupe remplie d'eau; au *qui vive!* du soldat, elle ne répond pas et disparaît. Bientôt elle revient, et cette fois elle porte une torche d'où jaillit une flamme livide; même *qui vive!* même silence. Elle reparaît une troisième fois tenant à la main un pain; toujours même silence! Enfin, elle revient une dernière fois un glaive flamboyant à la main. En la voyant armée, le soldat redouble ses *qui vive!* et menace de faire feu. La *Dame blanche* s'arrête et répond d'une voix lugubre et solennelle : Quand j'ai passé près de toi avec une coupe pleine d'eau, c'était l'inondation et tous ses désastres; tu vois... La torche signifiait la peste; le pain, c'est la famine, et ce glaive, c'est la guerre. Malheur, malheur, malheur à vous tous! Et elle disparut, sans qu'on ait pu savoir qui elle était.

« Voilà ce qui se raconte dans le peuple, et bien autres choses encore! Ne diriez-vous pas que nous sommes revenus au moyen âge? Tout cela est absurde sans doute, tout cela est incroyable dans le siècle de lumières, au milieu d'une révolution qui prétend avoir régénéré l'esprit humain et avoir fait

justice de l'ignorance et des préjugés; mais tout cela explique la situation des esprits, et prouve jusqu'à quel point ils sont frappés de terreur. Faut-il en croire ces rumeurs populaires, et les menaces de 1840 ne seraient-elles pas toutes accomplies?»

CHAPITRE LIV.

LES DAMES NOIRES.

> Maintenant tous mes charmes sont anéantis et je me trouve réduit à mes propres forces... maintenant je n'ai plus ni génies pour armer ma faiblesse, ni magie pour l'enchanter.
>
> SHAKSPEARE. *La Tempête.*

Mais pourquoi y en a-t-il de noires? Celles-ci sont infiniment plus clair-semées. Nous n'en pouvons guère citer que deux ou trois exemples.

A Chapelle-Voland, commune de la Bresse jurassienne, à plusieurs centaines de mètres de l'étang du Fort, il existe un lieu qui était aimé des Fées. Le sol en est boisé et consiste dans une île qui s'est formée par la rencontre des eaux de deux étangs. Il porte le nom de ***Curtil-Martin.*** La tradition ne l'a pas oublié : elle nous dit que, pendant longtemps, de grandes dames, en robes noires, apparurent de nuit autour de cette île déserte, et qu'ensuite elles s'y montrèrent resplendissantes de blancheur, mais pour ne plus revenir.

Les habitants de Crans et de Syam, au canton

des Planches (1), s'effraient des apparitions de la Dame-Blanche de leur pays, comme de celles de la Dame-Noire, ou plutôt d'un certain esprit féminin, quand elle change de vêtements. Vers l'an 1812, une jeune mariée, revenant de Gillois à Syam, par un sentier tracé dans le flanc de Côte-Poire, s'arrêta près d'une fontaine qui était sans doute fameuse par des visions surnaturelles. C'était un dimanche après vêpres. Des paroissiens de Crans, qui, déjà le matin, avaient aperçu une dame noire au même endroit, y trouvant le soir une dame blanche, s'irritèrent de ce travestissement, retournèrent à leur village, et, s'armant à la hâte de pieux, de tridents et d'autres instruments d'agriculture, vinrent bien vite à la recousse, et auraient fait à la jeune femme un mauvais parti, si, par bonheur pour elle, un d'entre les valeureux champions ne l'avait alors reconnue pour la femme Freignier.

Nous savons par le témoignage de divers auteurs allemands que la dame Bertha de Rosemberg, quand elle revient aux châteaux de sa noble lignée, ne se montre pas toujours sous la robe blanche des veuves de l'ancien temps ; et que, lorsqu'elle se couvre d'un voile noir, c'est pour annoncer quelque chose de sinistre.

Il ne faut pas essayer de concilier les contradic-

(1) Département du Jura.

tions perpétuelles de l'esprit humain, la tâche serait trop forte pour un seul homme. Je suis tenté de croire que ces robes noires sont d'invention trop récente pour arrêter notre attention : elles sont dues à des récits qui ne sont plus empreints du sceau des traditions pures. Cependant ne les dédaignons pas trop, afin de n'être pas exclusif; car être exclusif, c'est être absurde.

Un auteur de nos jours (1) a recueilli en Bretagne des idées singulières sur les prêtresses de l'Armorique, idées que nous n'avons vu consignées dans aucun auteur, mais que nous nous faisons pourtant un devoir de rapporter ici.

« Les druidesses, dit-il, étaient vêtues de noir. Leur habit portait une queue traînante, qui était retenue autour des reins par une ceinture, et leur tête était couverte d'un voile violet. Lorsqu'il fallait immoler une victime humaine, elles prenaient un habit blanc et un voile noir. Elles assistaient à des sacrifices nocturnes presque nues, le corps teint de noir, les cheveux en désordre, et s'agitant dans des transports frénétiques. Une de leurs principales résidences était l'île de Séna, sur la côte du Finistère. »

(1) Alfred de Nore. *Cout. myth.*, p. 181.

CHAPITRE LV.

LES DAMES DE PIERRE OU D'OLIFERNE.

> Qu'un frais sommeil, plein de riants mensonges,
> Amis, vous porte au doux pays des songes !
> A demain la réalité !
>
> D. Deleschaux.

Le même garde forestier, qui avait vu dans les bois d'Oliferne le festin du chasseur sauvage, nous a donné sur l'ancien seigneur de cette terre des renseignements biographiques dont l'authenticité n'est pas moins certaine.

Il me parla fort au long, — sans rien dire de trop assurément, — de l'ancien seigneur d'Oliferne, qui avait été un puissant personnage de son époque. A l'en croire, il aurait balancé le pouvoir du roi de France ; et, suivant lui, c'était beaucoup dire ; mais il était aussi haut que son manoir. Le narrateur entendait par ces paroles que le baron était aussi orgueilleux que son château était élevé au-dessus des deux grandes vallées qu'il dominait. Car on disait que cette forteresse de son domaine

était de celles qu'on ne peut prendre ni conquérir que par l'art de la nécromancie (1).

« Ce présomptueux vassal, disait le roi, se moque de tout le monde et se croit au-dessus de nous : je veux le forcer de rentrer dans des sentiments de soumission plus convenables à la condition d'un simple feudataire. » Le monarque le menace, en conséquence, d'une guerre, par un envoyé qui lui en porte la déclaration. — « Dites à votre maître, répond le seigneur d'Oliferne, qu'on ne récolte pas assez de foin dans tout son royaume pour remplir les fossés de mon château. » Les fossés de la forteresse d'Oliferne sont, en effet, la profonde vallée de la rivière d'Ain, d'une part, et le bassin de la Valouse, contenant tout le canton d'Arinthod, de l'autre; avec le ténébreux ravin de l'Anchéronne et celui de Vescles, qui rendent, en effet, inabordable la haute position d'Oliferne. Inattaquable à la force brutale, le fier baron resta vainqueur; il eut ensuite à se défendre contre la ruse.

On ne chercha plus qu'à saisir sa personne, et des émissaires apostés le guettèrent pour le surprendre dans le sommeil. Or, se doutant bien de l'espionnage, que fit le rusé seigneur? Partout où il se retirait pour passer la nuit, il arrivait sur un cheval ferré à rebours, de manière à faire croire

(1) *Essai sur l'histoire de la Franche-Comté*, t. II, p. 133.

qu'il était parti de ce lieu dans la direction des empreintes des fers de sa monture sur le sol.

A la fin cependant, soit par le nombre, soit par une plus habile stratégie, soit par la trahison, le roi se rendit maître de la formidable forteresse. Le seigneur s'échappa sans doute; mais ses trois filles, saisies dans leur refuge, payèrent de leur vie la résistance de leur père. Elles périrent par le supplice de Régulus : on les renferma dans un tonneau que l'on garnit d'une multitude innombrable de clous, dont les pointes étaient tournées contre elles, et on les lança dans la pente de la montagne. Le tonneau roula ainsi jusqu'au fond de la vallée, trajet d'une demi-lieue qui fut fait en moins de deux minutes; la rivière d'Ain le reçut dans ses flots.

La pitié du peuple, qu'émut cette triste aventure, imagina dès lors une métamorphose pour en perpétuer le souvenir. On montre sur la rive opposée, en face d'Oliferne, trois pointes de rocher, d'inégales hauteurs, et ces aiguilles s'appellent *les Trois Damettes*. On donne le même nom à la forêt qui couvre la montagne. Au reste, toute cette historiette,dont la moitié nous reporte aux temps mythologiques, et l'autre moitié aux hostilités de la France contre le comté de Bourgogne, est une de ces compositions populaires où la chronologie est ordinairement fort maltraitée, et à travers lesquelles il ne faut pas chercher de la vraisemblance, si l'on n'a pas de temps à perdre.

Ce qu'il y a de plus apparent dans ces traditions, c'est que le chasseur d'Oliferne ressemble singulièrement au chasseur nocturne qu'on appelle, à Condes, le roi Hérode, traversant la vallée de l'Ain la veille du Jour des Rois (1).

Nous devons ajouter, avant de pousser plus loin, qu'on écrivait, dans un temps, ***Holoferne*** pour ***Oliferne***. Chacun sait qu'Holoferne était un illustre capitaine dont la mort tragique est un des grands événements dramatiques de l'histoire des Hébreux. Il est assez bizarre que les souvenirs d'Holoferne et d'Hérode se soient donné rendez-vous dans la vallée de l'Ain, entre la Franche-Comté et le Bugey; nous n'avons pourtant nulle tentation de tirer des inductions d'un tel rapprochement.

Ainsi, les pics des ***Trois Damettes d'Oliferne*** garderont un éternel souvenir de leur catastrophe, dont la couleur est aussi danoise ou scandinave qu'orientale, grecque ou romaine. Leur supplice n'est pas de l'invention des seuls Carthaginois : vous le trouvez dans la Suède et le Danemark, à une époque fort ancienne, à en juger par les recueils poétiques du Folk Visor, où l'on voit un jeune roi menacer la jeune Karine, si elle ne veut pas être tout à lui, de la faire mettre dans un tonneau armé de pointes de fer, et qui l'y fait périr en effet. « Alors deux blanches colombes descendent du ciel et pren-

(1) Voir l'article *Condes* dans l'*Annuaire* de 1851, p. 178.

nent la petite Karine. On n'avait vu venir que deux colombes : en ce moment, on en voit trois (1). »

Les âmes toutes filiales des dames d'Oliferne n'ont pu se décider à se rendre où vont toutes les âmes; elles ont préféré se réfugier dans les trois aiguilles de pierres, poste élevé d'où elles peuvent, tout le jour, contempler à leur aise, le manoir paternel, et dont elles se détachent, au soir, pour se promener dans ce romantique séjour. Tantôt leurs mânes vont s'asseoir, pâles et silencieux, au ***champ-Dolent*** (2), sur le bec de Grimona, ou sur ***les trois pierres de Brandon*** (3), bornes de leur ancienne châtellenie; tantôt on les voit marcher d'un pas grave à travers les forêts jadis sacrées de ***Trépierre*** (4) et de ***Chastain*** (5). Une autre fois, on les entendra gémir parmi les chênes dodoniens du mont de la Colombe, ou pleurer dans les roseaux de l'étang de Saint-Colomb.

(1) Xavier Marmier. *Souvenirs de voyage.*

(2) Ce nom est tout à fait druidique, il indique partout où on le rencontre la proximité d'un monument gaulois.

(3) Indice d'un dolmen.

(4) Autre indice d'une pierre levée

(5) *Castum nemus.*

CHAPITRE LVI.

AUTRES DAMES DE PIERRE.

Me mihi, perfide, prodis?
Me mihi prodis, ait, perjuraque pectora vertit
In durum silicem, qui nunc quoque dicitur index.
Inque nihil merito vetus est infamia saxo.
(OVIDII Metamorphoseon, liv. II, ch. 15).

Jusqu'ici tout a senti le druidisme; maintenant je dois ajouter que, sur un autre point de la chaîne du Jura, vous retrouverez une métamorphose de même genre, qui ne respire toutefois que le parfum du moyen âge. La muse de M. Auguste Demesmay s'est exercée sur la tradition chevaleresque des ***Trois Dames d'Entreportes***, aux environs de la ville de Pontarlier (1), autres rochers de configuration singulière qui signalent l'entrée d'une sombre vallée, sous le château de Joux. L'aimable et spirituel poète avait fait de cette transformation le châtiment infligé à trois nobles damoiselles de cette terre, qui n'avaient répondu que par une froide

(1) Département du Doubs.

coquetterie et par le parjure à l'amour de trois galants chevaliers.

O miracle ! horrible surprise !
Sous un lourd manteau de rocher,
Voilà que chaque dame emprise
Se sent à la terre attacher ;
Leurs cris d'angoisses terrifient ;
Leurs yeux éteints se pétrifient :
On ne voit plus que trois géants
De roc, nus et blancs.

Il ne manque pas d'objets poétiques ou de curiosités naturelles, décorés de noms extraordinaires, dans ces hautes régions de la Séquanie qui ne semblent dater, pour l'habitation, que du moyen âge féodal, c'est-à-dire de la colonisation par des bouviers et des laboureurs venus d'une plus haute chaîne des Alpes. A Bellefontaine (1) par exemple, de certaines dénominations locales réveillent l'attention et sollicitent des éclaircissements. Telles sont les roches que le vulgaire a nommées ***les Trois Commères***, et que l'on connaît aussi sous le nom des ***Trois Cheminées*** ; telles sont également celles qui, sur les Entre-côtes, portent l'appellation de la ***Loge du Grand Diable***, de la ***Croix du Trône***, qui indique le plus haut piton de la chaîne du Rizou, et enfin le ***Crêt à la Dame***, dont la dénomination doit nous surprendre à cette hauteur du Mont

(1) Département du Jura, arrondis. de Saint-Claude.

Jura (1), dans une terre monastique où toute *dame* souveraine devait être une intruse, ou un phénomène. En pareille circonstance, nous aimons mieux admettre une dame imaginaire qu'une dame réelle; car la croyance aux intelligences surhumaines qui animent ces solitudes pastorales est un garant de notre avis. Les traditions superstitieuses ne s'y taisent pas. Ne raconte-t-on pas sérieusement à Bellefontaine qu'il y a sur le territoire une maison isolée, dont les propriétaires sont favorisés de la résidence d'un luton, qui bat en grange toutes les nuits, et dont les soins affectueux font toujours prospérer la ferme? Ce bon génie est à coup sûr originaire de la Suisse, où il a, surtout dans les châlets, une infinité de confrères.

A Siroz (2), l'église paroissiale est sous le vocable de saint Etienne, ce qui peut être regardé comme un indice de son antiquité, attendu que l'invocation du premier martyr de la foi chrétienne a paru dans la Séquanie, avec les premiers vaisseaux érigés à la gloire du vrai Dieu. En présence de certains objets consacrés peut-être par un culte idolâtrique, on dut sentir à Siroz, dès la naissance du Christianisme en nos contrées, l'opportunité de leur opposer un autel légitime.

(1) Le Crêt-à-la-Dame est de 1386 mètres au-dessus du niveau de la mer.

(2) Département du Jura.

Précisément en face de ce village, à l'ouest, se montrent de ces rochers à configuration bizarre, qui, presque en tous lieux, ont été pris par les peuples d'origine scythique pour des simulacres de la Divinité. On y voit, en effet, des aiguilles ou plutôt des piliers de rochers très-pittoresques, dont les uns sont, dit-on, le séjour de la *Mère Lusine*, et dont les autres sont bien connues de tous les passants pour les *Trois Commères*. Elles tiennent au flanc oriental de la montagne de Château-Villain.

La *Mère Lusine* était-elle ici une *mère Lucine ?* Etait-ce, au contraire, la fée *Mélusine*, qui est quelquefois venue du Poitou séjourner au comté de Bourgogne? — Les *Trois Commères* représentent-elles les trois déesses *maires* qui étaient les *mères Lucines* de la Gaule? Nous abandonnons le soin de décider ces questions à ceux qui ont pu arrêter leur attention curieuse sur de pareils objets, groupés par trois, sous des noms participant plus ou moins à nos souvenirs mythologiques. Pour nous qui connaissons fort peu les habitudes de ces dernières dames, en apparence immobiles, nous ajouterons seulement que le lieu qu'elles dominent, redoutable aux personnes qui y passent pendant la nuit, a vu des tenues de sabbat, dans un temps où il y avait encore des sorciers au pays.

CHAPITRE LVII.

LES DEMOISELLES.

> A la faible clarté des feux assoupis, vous tous, esprits follets, génies et fées, sautez d'un pied léger comme l'oiseau qui s'élance d'une épine.
>
> SHAKSPEARE.

Non loin de Saint-Germain en Bresse (1) est le hameau des ***Trois Demoiselles***. Ces trois demoiselles, en pareil lieu, ont bien la physionomie de trois jeunes fées, quoique l'histoire du pays, transmise de bouche en bouche, nous dise que trois aimables bachelettes y faisaient autrefois leur résidence. Elles étaient d'une inconcevable beauté.

Un soir, elles sortirent seules pour se rendre à une brillante réunion, on ne sait plus chez qui. Des écuyers apostés les enlevèrent pour trois seigneurs du voisinage particulièrement pour celui de Simard, dont le château en plaine, entouré d'un triple Cocyte comme l'Enfer des anciens, devait être, à cette époque, bien inabordable et bien

(2) Département de Saône-et-Loire.

fort, puisqu'il présente encore maintenant l'appareil du séjour le plus formidable.

Ces déloyaux chevaliers étaient jaloux, ombrageux, méfiants, cruels ; ils dérobèrent au monde ces trésors vivants, en les enfermant sans façon, comme de véritables cassettes, au fond de leurs humides souterrains. Les pauvres châtelaines y périrent bientôt de regrets, ni plus ni moins que de simples femmes ; mais leurs mânes se sont réunies ; et, délivrées par la mort des souffrances de leur vie d'épouses, elles ont recouvré toute leur gaîté de jeunes filles. Redevenues folâtres et rieuses, nos trois charmantes jouvencelles se laissent quelquefois rencontrer à l'endroit où se croisent des chemins dans les bois ; elles y dansent, elles s'y divertissent comme avant leur mésaventure. Leur fin tragique n'a laissé chez elles aucune trace, aucun souvenir.

Dans l'arrondissement de Cherbourg, à Cosqueville (1) et aux environs, on voit des pierres levées, assez distantes les unes des autres, ce qui n'empêche pas de les appeler ***le Mariage des Trois Princesses***. On dit que leur dot est enfouie au centre du triangle formé par ces trois menhirs (2) ; mais il ne paraît pas que leurs trésors soient à fleur de terre, car le propriétaire du fonds central, pour peu qu'il

(1) Département de la Manche.
(2) *Bulletin mon. de M. de Caumont*, t. VII., p. 560.

en eût fouillé le sol, n'aurait pas manqué de devenir immensément riche.

Au chapitre des Naines, nous aurons occasion de mentionner d'autres ***demoiselles*** qui favorisent de leur présence le territoire absolument féerique de Cornod (1).

(1) Département du Jura.

CHAPITRE LVIII.

LES GORES.

> On se prosterne ainsi devant les grands personnages, les rois, les gourous et autres magistrats revêtus de quelque haute dignité.
> (L'abbé Dubois. Mœurs, inst. et cout. des peuples de l'Inde)

Qui se serait imaginé que nous avions des ***Gores*** dans nos climats ; que nos druides ont été des ***Gores;*** et que les cochons et les truies en avaient été l'image la plus honorable ?

Le ***Gourou***, chez les peuples de l'Inde, est un brahmane instituteur de la jeunesse; le ***Koury*** est le prêtre en Syrie; le ***Kourin*** a exprimé, en Arménien, l'idée d'un homme profond, impénétrable, instruit dans les choses secrètes (1); et les ***Gaures***, ou mages de la Perse caucasienne, en ont dû être le type dans la terre sacrée où l'on place le berceau des nations (2).

(1) M. Cirbied, arménien. *Mémoire de la Soc. des antiq. de Fr.*, t. IV. p. 419.

(2) Les anciens habitants du Caucase ne s'en sont pas éloignés

Le lecteur curieux nous permettra une digression qui n'est pas inutile à notre marche. On a raconté de Nabuchodonosor, roi de Perse, quelque chose de fort plaisant en fait d'histoire (1), quand on a dit que, vers l'an 566 avant l'ère chrétienne, furieux de ne trouver personne dans la place de Tyr, qu'il venait d'emporter d'assaut, ce prince s'était élancé sur la mer Méditerranée à la poursuite des transfuges; qu'il les avait atteints dans l'Hispanie; qu'il avait ravagé cette contrée par la même occasion; qu'il en avait ensuite ramené ses Tyriens captifs avec des Ibères; et que, pour leur faire expier le tort de lui avoir résisté et d'avoir fui devant lui, il les avait tous colloqués dans la Colchide et dans l'Arménie, le paradis terrestre de ses États ! Si le fait est vrai, il aura eu lieu dans le temps où Nabuchodonosor avait perdu l'esprit.

Au risque de m'égarer avec le docte Varron et avec l'historien Josèphe, j'aime mieux croire que l'Occident a reçu de l'Orient ses Ibères et ses Curdes. J'en trouve même la preuve dans la présence des

sans y laisser leur mémoire écrite dans sa nomenclature topographique : la province *Gouria* dans la Colchide, où l'antique Dios*curia* existe aujourd'hui sous le nom d'*Isgaur*; la ville de *Gory* sur le *Cur* ou Cyrus de l'Ibérie ; la *Gor*inée des sources de l'Euphrate ; la *Cor*duène des monts *Gor*diens, où sont encore les enfants des *Cur*des de l'histoire ; le désert des Péti*gores*, qui s'étend du nord du Caucase au Tanaïs des Amazones, sont autant de mémoriaux du séjour des *Gores* au pays primitif du genre humain renouvelé par le déluge.

(1) *Monde primitif*, t. VIII, p. 40.

Jurdes (1) au diocèse de *Coria* en Estramadoure, et dans celle des *Maragatos*, au royaume de Léon, peuplades restées incomprises au milieu des Celtibères, et dont on avait infructueusement recherché l'origine étrangère jusqu'à ce que MM. de Humbolt, Michelet et de Brotonne s'en fussent occupés (2).

On ne me pardonnerait pas de m'étendre plus au long sur la filiation de ces familles asiatiques; mais je ne puis m'abstenir d'ajouter, à ces rapprochements de géographie, une comparaison des mœurs de l'Asie à l'Europe. Les Celtes de l'Ibérie regardaient comme une impiété la coutume établie de tout temps chez les Ibères, de livrer aux vautours le cadavre des morts et même leurs vieillards caducs. Or, pareil usage existait chez les races d'hommes qui fréquentaient les montagnes voisines de la mer Caspienne. C'est Strabon qui nous l'apprend, et c'est lui qui m'a mis à même de découvrir par là le

(1) Prononcez le *J* espagnol avec aspiration, ce qui fait à peu près *Curdes*.

(2) Les *Jurdes* de la vallée de Batuécas sont ceux que Quintilien, dans ses Institutions oratoires, a nommés *Curdos :* ils étaient origiginaires du *Curdistan* (Asie). Quant aux *Maragatos* que Mentelle assimile aux Jurdes de Batuécas, n'est-il pas aussi évident qu'ils sont sortis de la ville arménienne de *Maraga*, sur le lac d'Urmie?

On parle également, comme de peuples étrangers à la France, des *Cagots* du *Bigorre*, des *Cagots* de la Bretagne; ne serait-ce pas les mêmes *Gores* de la province du *Kaket*, partis de l'Ibérie asiatique arrosée par le *Kur*, ou quelques détachements des Péti*gores* de la Circassie?

mystère de la fable de Prométhée dévoré par un vautour à la cîme du Caucase, fable que l'on a brodée sur un canevas purement géographique. Et quelle est la nation qui continue d'abandonner aux oiseaux de proie les corps humains privés de la vie ? — ***Les Gaures*** (1).

C'est une chose qui paraît avoir été convenue dans tout l'univers, que ces derniers des mages doivent être conspués au milieu des sociétés où les isole leur opiniâtre fidélité à leurs rites et à leurs usages. Les Mahométans ont converti en terme de mépris ce même nom de ***Gaure*** qui, n'ayant pas conservé son acception primitive, ne leur présente aujourd'hui, dans la langue turque, que la signification d'infidèles. Ces antipathies s'expliquent par la différence de religions qui se trouvent en contact.

Le nom de ***Gore*** ou ***Gaure*** n'est pas en moindre discrédit parmi nous. Le glossaire des invectives à l'usage des habitants de la Bresse châlonnaise — cette partie de la Séquanie, qui a dépendu jadis de la cité des Édus, — ne présente pas de plus sanglante injure que celle de ***Gores*** ; et, dans la vallée de la Seille, le mot ***Goie*** n'en est qu'une modification rustique : elle répond à cochon.

(1) Chardin. *Voyage dans la Perse.*

CHAPITRE LIX.

LES DRUIDES ET LE DIEU COCHON.

> Les Arméniens se rattachent comme les Persans à la souche indienne.
>
> (F. de Brotonne. Hist. de la filiation des peuples)

> Chaque cité avait ses insignes ou armoiries, par lesquelles elle témoignait son origine ou sa religion. Dans Autun, on voit un porc en relief qui était le symbole de l'origine de la cité sur l'une des portes de laquelle il était posé.
>
> (Edm. Thomas. Hist. de l'ant. cit. d'Autun)

Gores fut donc jadis le nom des docteurs sacrés de la Gaule, instituteurs de la jeunesse, comme les noms de ***Gourou***, de ***Koury*** et de ***Kourin***, indiquaient les mêmes fonctions dans l'Inde, dans la Syrie, dans l'Arménie; et comme le nom de ***Gaures*** est encore celui des descendants des Mages de la Perse.

Dans le dialecte populaire de la Bretagne, les ***Gores***, depuis l'établissement du Christianisme, ne sont plus que des lutins, des mauvais génies qui se rallient toujours à des monuments druidiques. Les Armoricains appellent indifféremment ***Goriks***

ou *Crions* les mêmes Esprits qui visitent, pendant la nuit, les pierres plantées de Karnac (1). Ces deux appellations révèlent une affinité de sens; car, en celtique, en vieux français et en patois actuel de la Normandie, *gore* signifie truie, de même que ses diminutifs *gorin*, *goret* et *gouri*, en plusieurs provinces de France, notamment en Franche-Comté, veulent dire *petit cochon* (2). A tort ou à raison, on les dérive du celtique *gauri*, crier (3), ce qui explique le nom de *Crions*.

Après cela, je ne m'étonne plus si, pour la ville d'Autun, siége d'un collége de druides, les plus anciennes armes ont été un porc (4), et si, sur une médaille frappée en l'honneur de Dubnorix (le druide Dumnorix, éduen, des *Commentaires* de César), ce héros est représenté tenant un cochon ou un sanglier d'une main, et une tête d'homme de l'autre (5).

Je ne m'étonne pas non plus si la ville de Porentruy avait fait, dit-on, sculpter en bas-relief, sur une de ses portes, un *porc* avec une *truie*, qui

(1) Cambry. *Mon. celt.*

(2) Pesron, Lacombe, Bullet et les *Mém. de la Soc. roy. des ant.*, t. II, p. 236.

(3) Court-de-Gébelin. *Monde primitif.*

(4) *Hist. de la ville d'Autun*, par Rosny, p. 209.

(5) Sur une autre médaille gauloise décrite dans le *Journal de Trévoux* de 1706, p. 1991, on voit un prince tenant d'une main une tête d'homme, et, de l'autre, un cochon pendu par les pieds de derrière.

étaient, comme ses armes parlantes, ou une truie seule (1), qui serait celles d'Éphèse (2) et d'Alba-Troia (3), car, aux environs de cette ville épiscopale, du côté de Courtemautruy, j'ai vu un dolmen, preuve matérielle et plausible de la religion des Galls.

Il est vrai qu'au moyen âge on a rendu le nom de Porentrui par ***Pons-Ragentrudis***, le pont de Ragnetrude, reine de France, femme de Dagobert; mais comment traduira-t-on ***truy*** dans ***Courtemautruy?*** Impossible de le faire par Ragnetrude : il faudrait donc chercher ailleurs l'étymologie de la finale ***truy***, par exemple dans ***druys***, d'où nous vient le mot ***druide***.

(1) Feu M. Desvernoy de Montbéliard m'a certifié que Porentrui avait une *truie* dans ses armes.

(2) Ephèse était nommée *Iphisou*, traduit par Pelloutier : le sanglier d'Opis ou le sanglier de la Terre. Rappelez-vous que la Diane d'Ephèse était pourvue de mamelles comme une laie. On pourrait rendre *Iphi-sou* par Opis ou la *Terre-truie*. *Sou*, dont les Latins ont fait leur *sues*, appartient encore à la langue rustique en Franche-Comté : on dit un *assou* ou simplement une *sou* pour une loge à pourceaux.

(3) Il est très-présumable que la fameuse *Troie* d'Homère, *Troia*, fut aussi figurée sous la forme d'une *truie*, *troia* en latin, à en juger par la manière dont on a représenté l'*Alba-Troia* d'Italie dans une médaille romaine qui rappelle la fondation de cette première ville des Troyens : on y voit une laie avec ses nombreux marcassins qui la tettent. — En patois de la Franche-Comté, comme autrefois dans le Latium et dans la Troade, on dit *troia* pour truie. *Alba-Troia* était la *truie blanche* qui avait apparu dans un rêve prophétique d'Enée.

M. Alexandre Lenoir dit avoir lu, au-dessus de la porte de Langres, une inscription conçue en ces deux mots :

MERCURIO MOCHO,

qui signifient à Mercure-*cochon* ; inscription qui concourt à prouver que le culte du porc a existé chez nos pères (1). Langres *(Andomatunum)* est une des plus antiques cités des Gaules : elle a dû être, en conséquence, un des foyers du druidisme. Comme les Romains n'ont jamais eu de Mercure-Cochon, il faut croire que, lorsque les vainqueurs de la Gaule eurent pris connaissance de sa théogonie, ils jugèrent à propos — suivant leur manie de comparer les divinités étrangères à leurs propres divinités — en voyant à Langres un dieu qui avait quelques traits de ressemblance avec Mercure (la tête exceptée), de rendre hommage à *Mercure Mochus*. C'était leur politique de transaction avec les peuples conquis.

Le culte d'une divinité gauloise à tête de porc trouvera son développement nécessaire au chapitre qui suit.

(1) *Mém. de la Soc. roy. des ant. de France*, t. I, p. 122.

CHAPITRE LX.

LE VERRAT DU VARAIS (1).

C'est un grand défaut que ceux qui font des descriptions de pays, et qui donnent des relations de voyages, oublient d'ajouter des essais des langues des peuples, car cela servirait pour en faire connaître les origines. LEIBNITZ.

Aimez-vous mieux, pour connaître un dieu-cochon dans les Gaules, avoir affaire à l'Esprit qui revient une fois par siècle au château de Maiche (2) qu'au *Mercurio Mocho* des Lingones (3)? Cet Esprit apparaît sous la forme d'un cochon noir ou d'un homme à tête de porc; car il y a deux versions à cet égard. Nous préférons la seconde, parce qu'il s'agit ici d'un revenant qui parle et auquel on a parlé comme à un monsieur. On dit que c'est un des anciens seigneurs de cette terre, qui, sauf le res-

(1) Le Varais, Varesco ou pays des Varasques était une division de la Séquanie; il s'étendait sur les départements du Doubs et du Jura.

(2) Département du Doubs.

(3) On n'oserait pas demander, à cette occasion, s'il y a quelque rapport entre *mocho* et *maiche*.

pect que je lui dois, après avoir été trop attaché aux biens et aux sensualités de ce monde aurait été condamné aux flammes éternelles, à moins qu'il ne parvînt, en revenant à son exil terrestre, une fois tous les cent ans, à trouver un homme assez hardi pour lui prendre entre les dents une clé toute rouge de feu, à l'aide de laquelle on peut prendre possession de ses trésors, qui sont encore cachés dans les décombres de son ancien château; ces trésors, peut-être mal acquis, ces trésors qui ont été la source de ses péchés, tomberont-ils un jour entre les mains d'un mortel assez intrépide pour braver tout cet appareil de diablerie ? l'âme de notre haut baron sera seulement alors délivrée des flammes qui le brûlent sans le consumer, et leur nouveau possesseur sera, dans ce cas, assez riche et assez puissant.

Nous dirons le reste ailleurs.

On s'aperçoit, à la contexture de ces récits populaires, qu'on tâche de lier, par quelque point, un mythe du paganisme à la foi chrétienne, mais que cela n'a pas trop le sens commun. C'est ce que je prie le lecteur de remarquer, afin qu'il ne s'arrête pas trop longtemps à la pensée qu'il ne s'agit, à Maiche, que d'une histoire de revenant. Quoi qu'en puisse dire l'entière population de cette commune, tout ceci est un reste de la superstition payenne, que saint Agile, sur l'invitation de Lothaire, était venu déraciner dans le canton de *Waresco*. La vie

de ce saint personnage nous apprend qu'il sortit, à cet effet, du monastère de Luxeuil, accompagné d'Eustase, et qu'ensemble ils convertirent à la religion du Christ des peuples qui croyaient encore aux dieux champêtres, vulgairement appelés Faunes. Mais cette tête de porc et cette clé proviennent des images sacrées de l'Hindoustan.

Tout cela sent la religion de Bouddha, qui était déjà répandue sur l'Asie quelques mille ans avant notre ère. Dans ces quartiers de l'Orient, on voit des Dieux représentés avec des têtes de cochon et souvent avec des clés à la main. Wisnou en est le principal exemple dans sa troisième incarnation. On voit, à la pagode de Trimottam, près de Siazi, la tête d'un cochon qui, si l'on s'en rapporte à la véracité des Brâmines, s'est formée ***dans la terre*** comme une truffe, et à laquelle les peuples rendent des hommages religieux (1). Il s'agit toujours de la ***terre,*** quand Wisnou se déguise en sanglier.

Wisnou, sous la figure d'un homme avec une tête de sanglier, retira du fond de la mer la terre que le géant Paladas y avait plongée en rouleau comme une feuille de papier ; Wisnou la ramena sur ses défenses et l'étendit sur l'eau comme elle était auparavant. Dans cette troisième transformation, il prend les noms de ***Varagnen*** ou de ***Ladevarague***.

(1) Baldaeus. *Descript. du Coromandel.*

Il y a, dans les pagodes du Japon, une imitation de l'image de Wisnou, c'est celle d'une divinité nommée Tiedebaik, tête de sanglier, et armée d'un sceptre à l'une de ses quatre mains. On y trouve une autre imitation de Wisnou dans l'une des figures symboliques de Ouanon, fils d'Amida, dont une main est munie d'une clé à large boucle (1). Un arrière-souvenir de ces représentations, apportées dans nos pays par des peuples originaires de l'Asie orientale, a pu produire une figure à tête de cochon, portant un sceptre ou une clé; et les Romains, prenant ce sceptre pour le caducée de Mercure, et cette clé pour celle qu'on mettait à la main du fils de Maïa, auront fait, à Langres, un Mercure-cochon (MERCURIO MOCHO).

Dans le Boutan et parmi les Indiens d'Assem, on professe une grande vénération pour les dents de porcs (2). — Cette circonstance nous rappelle que, lorsque nous fouillons les plus antiques tombeaux de nos basses contrées, nous y trouvons toujours des dents de porc ou de sanglier bien conservées (3).

Nous voulons surtout signaler les plaines des

(1) *Cérém. mœurs et cout.*, etc., t. VI, p. 27, pl. VIII.

(2) Tavernier. *Voyage des Indes*, liv. III, ch. 15 et 16.

(3) Les mottes et les poipes de la Bresse ont ordinairement au centre des dents de sangliers mêlées à d'autres objets antiques, tels que des pierres tranchantes, des armures de flèche ou de lances, des hachettes et des tisons qui ne sont pas complètement brûlés.

environs de Moutier sur la Braine. Cette partie de la Bresse châlonnaise s'appelle ***Æstica*** dans nos plus anciennes chartes, où l'abbaye de Moutier-en-Bresse est nommée ***Monasterium æsticense*** ou ***Monasterium in Æstica***. Nous avons toujours pensé que ce pays avait été colonisé par des ***Æstii*** de la grande confédération suévique, qui habitaient, aux extrémités de la Germanie, les bords de la mer Baltique ou Varégienne, et qui révéraient la Terre sous la figure du sanglier. On remarque, dans cette Bresse, quelques places qui ont été jadis occupées par des silos à conserver les grains, ou par des habitations à moitié souterraines qui ont dû ressembler à celles des Æstiens. On observe également que les habitants s'y livrent en masse à l'élève du bétail et des pourceaux. Enfin, le sanglier abonde plus généralement dans les forêts de cette contrée que partout ailleurs. A ces diverses particularités, on est porté à reconnaître le peuple æstien de Tacite, qui était presque le seul de la Germanie qui cultivât le blé et autres céréales, peuple qui avait pour la Mère des Dieux (la Terre) une telle vénération, que chacun y portait à la main, en signe de cette dévotion particulière, une figure de sanglier qui leur tenait lieu d'arme ou de talisman (1).

Les Æstiens sont compris, par les géographes, dans la grande division des ***Vénèdes*** ; et personne

(1) *De morib. Germ.*, ch. 45.

n'ignore aujourd'hui que les savants font sortir ce dernier peuple de l'Hindoustan.

Il n'est pas jusqu'au nom de ***Warraha*** ou de ***Wara***, donnés aux dieux-porcs de l'Asie, qui ne se retrouve dans notre langue avec la même prononciation et le même sens (1). Le ***Warra*** des Indes répond parfaitement à notre mot français *Verrat*, à notre mot rustique *Varrait*, et au mot latin *Verres*, cochon mâle.

Si quelques-uns de nos lecteurs ne sont pas trop prévenus contre les étymologies, peut-être s'aviseront-ils, sans que je leur en suggère l'idée, de rapprocher le nom de ce divin ***Wara*** de la dénomination de ***Warais*** que portait autrefois celle de nos contrées séquaniennes où ce culte aurait été plus spécial. Scey sur la Loue dépendait de cette division politique comme Maiche ; aussi, pour la distinguer d'un autre Scey, qui est situé sur la Saône, l'appelle-t-on encore *Scey-en-Varais*. C'est la même contrée qu'on nommait autrement le canton des *Varasques* ou le comté de ***Waresco***. Or, nous venons de dire que c'est dans cette contrée de *Varais* que saint Agile et saint Eustase avaient évangélisé des peuplades d'infidèles qui restaient encore attachées à leur antique idolâtrie.

Cette dévotion dominante des montagnards avait pour objet la Terre représentée par l'animal qu'on

(1) *Cérém. mœurs et cout.*, etc., t. VI, p. 243 et 311.

lui sacrifiait. Les Suèves Æstiens, qui nous ont donné plus d'une colonie, se faisaient honneur surtout de ce symbole; et, comme ce sont leurs descendants qui forment la masse de la population le long du Rhin, il n'est pas étonnant que, dans la Souabe et à Bâle, on ait mis par habitude tant d'hôtels sous les auspices du cochon noir ou du sanglier. La plupart des vieilles maisons y sont couvertes d'inscriptions et d'enseignes de ce genre avec des vers allemands qu'on peut traduire ainsi :

En Dieu je mets tout mon espoir,
Et je demeure au cochon noir.

CHAPITRE LXI.

LA TRUIE QUI FILE.

> Matrem deum venerantur : insigne superstitionis formas aprorum gestant.
> (TACITE. De moribus Germ. c. 45).

Nous avons déjà dit ailleurs que, à Lyon, la ***Truie qui file*** était l'enseigne d'un hôtel situé au coin de la rue du Palais-Grillet et de la rue Tupin. Le lecteur ne doit pas se contenter de cette raison superficielle, ni s'arrêter à l'idée qu'une pareille figure soit un caprice, une originalité du propriétaire de l'hôtel.

Il y avait aussi une ***Truie qui file*** dans une vieille ruelle de Dijon (1), cette capitale du duché de Bourgogne, qu'on avait appelée la ville des Dieux en des temps plus reculés. C'est une preuve que la ***Truie qui file*** n'est pas d'invention lyonnaise.

Que dis-je ? en 1466, des juges laïcs de la prévoté de Paris — oui, de Paris même — faisaient brûler Grillet-Soulart avec sa truie (2), pauvre char-

(1) Qui va de la place du Morimont à la rue de Crébillon.

(2) *Dict. infernal.*

latan qui avait dressé la sale bête à s'asseoir sur son derrière, à tenir une quenouille d'un pied, et à manier un fuseau de l'autre. On appelait cet animal merveilleux la ***Truie qui file***. Aux yeux des Parisiens du XVe siècle, un pareil tour d'adresse ne pouvait être que l'œuvre du démon, sans l'intervention duquel l'homme le plus patient et le plus habile ne serait jamais parvenu à le produire.

Le malheureux saltimbanque avait-il vu, au frontail de la cathédrale de Saint-Pol-de-Léon (1), ou bien à l'une des portes de l'église cathédrale de Chartres (2), ancienne métropole du druidisme dans les Gaules, l'idole emblématique de la ***Truie qui file***, bien autrement remarquable par son antiquité ou par son motif en pareils lieux, et l'idée lui était-elle venue, pour son malheur, de réaliser cette amusante allégorie ?

Les truies fileuses des monuments religieux étaient tout simplement des représentations de la Terre, honorée sous la forme du sanglier, ou d'une prêtresse de cette divinité, ou d'une druidesse. Si le porc a été les armes parlantes des Druides, Pelloutier nous apprend que souvent les ministres sacrés empruntaient pour eux les noms de l'objet de leur culte.

La mère des Dieux était représentée par un san-

(1) Département du Finistère.
(2) Département d'Eure et Loire.

glier chez les Suèves. — Æstiens, dit Tacite (1) qui ajoute que, par une dévotion spéciale, les peuples du nord portaient l'image de cet animal sacré (2). Le symbole fut peut-être apporté à l'Europe par des sectateurs de Wisnou (3) qui, comme on sait, ont beaucoup fréquenté les bords de la mer Baltique.

La quenouille et le fuseau de la *Truie qui file* semblent pourtant révéler une fée; mais n'importe : la reine Berthe et la reine Pédauque, qui filaient aussi, et qui filaient comme des fées, n'étaient, à notre sens, que des souvenirs de la dame Herte ou de la Terre-mère; et, si l'on accompagnait leur image des attributs du travail féminin, c'était autant pour imposer aux peuples l'exemple du travail que pour faire connaître le sexe du personnage représenté.

L'idée, qui nous semble bizarre aujourd'hui, d'avoir admis la *Truie qui file* à des portails d'église, ne s'explique pas plus aisément que celle d'y avoir admis la reine au pied d'oie. On aura peut-être voulu, par là, ridiculiser le culte de la Terre, qui était le plus universel chez nos aïeux, et sans doute le plus invétéré.

(1) *De morib. Germ.* liv. XLV.

(2) J'ai vu de ces traits grossiers sur des boucles de harnais trouvées parmi les antiquités barbares de nos provinces.

(3) Wisnou est représenté quelquefois avec une tête de sanglier.

CHAPITRE LXII.

PAN ET LES FAUNES.

Il faut remarquer que les Latins nommèrent le dieu Pan FAUNUS par un simple changement de prononciation : ils lui associèrent les Satyres, nom tiré du grec SATYROS (poil hérissé) qui fut donné aux boucs (BERGIER. Elém. prim. des langues).

Une chose surtout qui mérite une attention particulière, c'est le temple élevé au dieu des pâturages, dans un pays qui ne renferme que des montagnes.
(Dissert. sur l'ét. de l'Abbaye de St-Claude).

La montagne où se trouve le lac d'Antre (1), fut sacrée, comme nous avons déjà eu l'occasion de le démontrer ailleurs. Un temple du dieu Pan a été reconnu sur ses bords vers le milieu du XVIIIe siècle.

« Vis-à-vis du grand temple de Mars-Auguste il y en avait un moindre, fait en rond, dit le professeur Dunod (2). On y a trouvé une tête qui paraît avoir eu des cornes; et j'en ai vu tirer des pièces de pieds, de jambes et de cuisses de Satyres. »

(1) Département du Jura, arrondissement de Saint-Claude.

(2) *Hist. des Séquanois*, t. 1.

Les éditeurs de l'Histoire de l'église de Besançon (1) ont rendu compte de la découverte d'un bas-relief en bronze, opérée dans les décombres de la Mauriana jurassienne, dont le sujet offre une nouvelle preuve que Pan était une divinité tutélaire de ces montagnes. On y voit un vieux prêtre assis sur un rocher, entouré d'autres prêtres, de deux Satyres et d'un Faune, dont plusieurs tiennent des instruments de musique. Le dissertateur fait observer que les jambes et les pieds de ces satyres, extrêmement gros, donnent lieu de penser que c'étaient des espèces de bottes dont on se servait pour représenter de pareils personnages dans les cérémonies païennes, où l'on en voit souvent figurer. On doit, ajoute-t-il, en trouver dans la consultation d'un oracle de Jupiter Ammon ou de Pan, communément offerts sous des formes approchant de celles des Satyres. Pan était le père de plusieurs de ces monstres, et il passait pour avoir inventé la flûte. C'est l'instrument dont joue ici l'un des Satyres du bas-relief. Enfin, Chompré dit que l'on consultait les Faunes, qui étaient de la même famille, pour connaître un secret de l'avenir; et l'on en voit un, en effet, à côté d'un jeune poète, ou d'un barde qui tient une lyre devant le druide.

Il est, dans le Bugey, plus d'une localité qui

(1) Tome II, édition 1750, entre l'Avertissement et le corps de l'ouvrage.

vit jadis honorer des dieux venus des bords du Nil jusqu'à nous, en passant par la Grèce et par les colonies qu'elle a jetées, tant sur les côtes de l'Asie que sur celles de l'Europe. De ce nombre était sans doute ***Pan***, hameau de la commune de Groissia, voisine de notre ville séquano-grecque d'Isernodore et d'***Alex***, autre hameau qui porte également une dénomination hellénique. Dans cette antique peuplade de ***Grecia***, citée dans les anciennes chartes, on a découvert en 1790 et 1797 de grands et de petit anneaux de bronze qui ont été à l'usage des peuples de la plus haute antiquité.

Or, dans les mythes, dans les vieilles traditions des tribus pastorales de la contrée même dont nous venons de prononcer les noms, on voit presque toujours apparaître un personnage, velu des pieds à la tête, aux pieds de bouc, au front cornu. Le premier exemple à citer est assez près : j'en atteste la Revue Sébusienne qui se publiait à Nantua en 1839, où M. C. fit alors publier une tradition locale recueillie à Brénod. Pour mon second exemple, je le tirerai du bas-relief qui sert de couronnement à une porte latérale de Saint-Paul-de-Varax en Dombes, bas-relief qui fait allusion à une circonstance de la vie de saint Antoine, ermite, à la recherche du vénérable Paul, solitaire comme lui, et qui porte ces mots : ***Abbas querebat Paulum, Faunusque docebat***. Au-dessus de cette inscription en lettres onciales, on voit en effet un ***Faune*** servant

de guide à un abbé marchant avec un bâton pastoral, au milieu d'une forêt (1).

Enfin j'invoquerai dans le pays des Allobroges (province du Dauphiné à laquelle on est convenu d'attribuer une origine crétoise ou égypto-grecque) l'institution toute païenne de la *fête des Noircis*. Cette fête a été célébrée à Vienne jusqu'aux siècles derniers, ridicule continuation de celle des Lupercales parmi les Chrétiens, au dire de Charvet et de Chorier, auteurs de l'histoire de l'église de Vienne et des antiquités de cette ville ; car les *Noircis* n'étaient pas autre chose que la représentation des Faunes de notre Phocide jurassienne. Il faut remarquer, dit Bergier, que les Latins nommèrent le dieu Pan *Faunus* par un simple changement de prononciation : ils lui associèrent les Satyres, nom tiré du grec *satyros* (poil hérissé), qui fut donné aux boucs.

On verra au chapitre des *Duses* que les Faunes étaient encore l'objet d'un culte superstitieux dans une partie de la Séquanie, du temps de saint Agile et de saint Eustase.

(1) Voir sur cette inscription une très-curieuse dissertation publiée par Hippolyte Leymarie dans la *Revue du Lyonnais*, tome XIX, p. 125.

CHAPITRE LXIII.

LES DUSES.

Quosdam Dæmones quos Galli Dusios nuncupant.
(S. Aug. De civitate Dei).
Dusii pilosi (Isidore de Sév.)

La croyance aux *Duses*, chez nos bons aïeux, est attestée par saint Augustin, qui nous apprend que les Galls reconnaissaient des esprits de deux espèces, l'une blanche et bonne, l'autre noire et mauvaise, toutes deux attachées à l'homme dès l'instant de sa naissance.

C'était un des thèmes divins des Brahmes de l'Orient, que l'on retrouve tant dans les traditions finlandaises et parmi les peintures du Tarquinium en Toscane, que dans celles de la France en général et de la Basse-Bretagne en particulier.

L'espèce malfaisante était, comme on s'y attend bien, l'espèce noire, celle des *Dusii*. *Du*, en dialecte breton, signifie noir ; un *Deuz*, au Finistère, est un lutin. *Dese*, en Franche-Comté, serait le nom du diable, suivant Bullet, qui compare *Dese* à *Deis*, le diable des Persans. C'est la même idée partout.

Les Duses sont qualifiés de ***pilosi*** par Isidore de Séville : ces esprits noirs étaient donc aussi des esprits velus. Dès qu'on a pu s'aviser d'attribuer une forme quelconque à des êtres qui n'ont point de corps, on a bien pu les couvrir de poils. L'auteur espagnol prétend qu'ils empruntaient la forme du bouc et qu'ils ressemblaient aux Satyres. Le sol de la Gaule nous a restitué plusieurs de leurs images, que l'on a prises quelquefois, sans motif apparent, pour des représentations de sauvages, mais qu'il est plus rationnel d'assimiler aux Faunes de la mythologie romaine.

Les Duses étaient, en effet, des boucs pour la lubricité. C'est un grief constaté par le témoignage de saint Augustin dans ces paroles remarquables que, pour cette fois, nous ne traduirons pas :

Confirmant Sylvanos et Faunos, quos vulgò incubos vocant, improbos sæpe extitisse mulieribus, et earum appetisse et peregisse concubitum. Il y aurait, dit le saint prélat, de l'impudence à le nier.

Une légende latine de la vie de saint Agile, abbé de Luxeuil, fait mention du culte des Faunes existant encore de son temps dans le canton des Varasques, une des divisions politiques de la Haute-Bourgogne. C'étaient probablement nos Duses, désignés par un nom romain.

CHAPITRE LXIV.

LE PETIT HOMME ROUGE.

On croit dans le peuple qu'un petit homme rouge apparut à Napoléon, pour lui annoncer ses revers.
(COLLIN DE PLANCY. Dict. inf.).

Sur les côtes de l'Armorique (1), le rendez-vous le plus réputé de tous les esprits mythologiques de la période gauloise, on parle beaucoup de l'homme rouge qui n'appartient peut-être pas à cette période. Cet esprit tout rouge de colère, on ne sait pourquoi, se montre quelquefois au milieu des tempêtes les plus affreuses dans les parages de Saint-Pol-de Léon (2), avec d'autres fantômes hurlants qui sont à ses ordres, soit qu'il active leurs fureurs, soit qu'il leur crie son *quos ego*, comme le fougueux Neptune de Virgile.

Tous les hommes rouges connus ne sont pas à beaucoup près aussi terribles que celui des ouragans

(1) Bretagne française.
(2) Département du Finistère.

océaniques. « On a prétendu, dit Collin de Plancy, que Napoléon avait un génie familier, comme Socrate et tous les grands hommes dont les actions ont excité l'admiration de leurs contemporains. On l'a fait visiter par un ***petit homme rouge***. »

Un petit homme rouge, monté sur un cheval blanc, passe quelquefois dans le vallon druidique de Vogna (1); mais, dans l'état d'oblitération où sont tombés les mythes de l'antiquité, on ne sait plus si le génie est bon ou mauvais. Seulement sa rencontre inspire de l'effroi, parce que les esprits en général font toujours peur, et que les rouges en particulier sont plus terrifiants que les autres.

En 1837, une grande clameur s'éleva du hameau situé sous le château de Blandans (2); c'étaient les cris de plusieurs enfants rassemblés sur un seul point pour jouer, pendant que leurs parents travaillaient dans les vignes du territoire. Effrayés de l'apparition d'un tout petit homme en habits rouges, qui semblait vouloir leur adresser la parole et peut-être leur dérober leur dîner, ils se sauvaient à toutes jambes. Le pauvre petit bout d'homme, déconcerté lui-même de la terreur qu'il inspirait et redoutant l'abordage de quelques grands gaillards qui accouraient aux cris de détresse de leur progéniture, se retourna bien vite et regagna le bois voi-

(1) Département du Jura.
(2) Département du Jura.

sin d'où il était venu; de sorte qu'il ne fut pas vu des grandes personnes du lieu.

Les bambins ne purent rendre un compte bien lucide de ce qu'ils venaient de voir, encore troublés qu'ils étaient d'une chose si étrange ! Le nain rouge ne leur avait point parlé ; il ne leur avait pas fait de mal ; il s'était contenté de leur faire la grimace et de se jeter sur leur pain, comme s'il eût été affamé.

Il n'est pas surprenant que des personnes qui se trouvent seules, voient des choses toutes merveilleuses, suivant les dispositions particulières de leur esprit ; mais, quand toute une foule s'accorde à attester le même fait, ce témoignage prend de la valeur, et nous devons nous rendre à l'évidence.

Pour cette fois, il nous reste donc acquis que l'apparition d'un petit être en habits rouges est vraie. Il est évident qu'un singe, échappé des mains de quelque saltimbanque s'était enfui dans le bois ; que le besoin de manger l'avait fait sortir de là pour venir au hameau le plus prochain, et que, sous sa carmagnole et son pantalon rouges, il avait été pris pour un petit homme par des enfants qui n'avaient aucune idée de cette espèce d'animal.

On n'a pas revu le petit homme rouge, qui aura regagné d'autres forêts, ou sera mort de faim dans quelque creux d'arbre.

CHAPITRE LXV.

LA DAME ROUGE.

A sagitta volante in die, a negotio perambulante in tenebris, ab incursu et dæmonio meridiano.

(DAVID. Ps. XC, v. 6).

Le village de Jeure, la ***villa jurensis*** des vieilles légendes (1), est plus romain que gaulois. Son territoire a conservé quelques dénominations remarquables qui reportent la pensée aux temps mythologiques de la Séquanie : telles sont celles de ***Champ de la Lune***, de ***Pré à la Dame***, et de ***la Dame Rouge***.

La borne à la Dame Rouge signifie la caverne, l'antre où se tient une fée nommée ***la Dame Rouge***. Cette grotte existe au vallon de la Creuse, qui descend du Petit-Châtel à Jeure, et dans le bois banal. C'est le repaire des ducs et des chats-huants. Peut-être leurs cris plaintifs sont-ils pris pour ceux d'un esprit ; dans ce cas, l'erreur est déjà bien ancienne ; car il y a longtemps qu'on fait peur aux enfants de

(1) Département du Jura.

la Dame Rouge du vallon de la Creuse, quand on est obligé d'en venir à l'intimidation pour obtenir d'eux l'obéissance.

Jeanne-Marie Jacquand raconte qu'elle a vu plus d'une fois cet esprit invisible. Il serait même venu à sa rencontre, dit-elle, sous les traits et le vêtement d'une dame blanche. Si cette honnête villageoise est plus sujette aux visions que les autres, on peut assurer du moins qu'elle n'est pas peureuse. Armée de sa foi contre les aventures de ce genre, elle ne craint pas d'aller directement à l'objet qui la frappe, à quelque distance. Ainsi, par exemple, en traversant un soir la montagne de Châtillon, elle remarqua qu'elle était suivie d'une foule de gens qui semblaient avoir formé le dessein ou de l'épouvanter, ou de s'emparer de sa personne. Elle retourna courageusement sur ses pas, pour leur demander ce qu'ils lui voulaient, et toute cette formidable légion d'esprits, dont le nombre diminuait à vue d'œil à son approche, se réduisit finalement à zéro, quand elle fut arrivée à l'endroit même.

Une autre fois, Marie Jacquand avait aperçu de loin un feu allumé dans le désert, avec une multitude de figures, dansant et se divertissant à l'entour, figures qui passaient et repassaient toutes noires comme des ombres chinoises. L'héroïne était allée, en droite ligne, comme un trait, à cette bruyante sarabande, et soudain le foyer s'était éteint. Si le sabbat avait été, de notre temps, une réalité comme

autrefois, il serait permis de conjecturer que cette assemblée suspecte en était un. Quoi qu'il en soit, à l'arrivée de la pieuse fille, et au signe de la croix qu'elle fit, tout se dispersa.

Après une aussi longue digression, nous devons nous en excuser : nous n'avons cité ces faits que pour montrer comme le merveilleux continue d'abonder dans les localités où l'on retrouve les moindres traces du vieux polythéisme.

CHAPITRE LXVI.

LE MOINE BOURRU.

> Les Parisiens faisaient autrefois beaucoup de contes sur un fantôme imaginaire qu'ils appelaient le Moine bourru.
>
> (Collin de Plancy).

Pourquoi, en des temps de ferveur, où le philosophisme n'avait pas encore affaibli le sentiment religieux, le moine était-il devenu un croquemitaine pour les enfants? — C'est peut-être que le froc sombre, le costume étrange du cénobite étaient un sujet d'effroi pour de jeunes êtres qui n'avaient encore rien vu.

A Paris, où l'on n'a pas toujours eu une profonde vénération pour l'état monastique, on a imaginé un moine cruel. Le ***moine bourru*** y parcourait les rues pendant la nuit, et tordait le cou aux personnes qui mettaient la tête à la fenêtre ; sans compter les mauvaises plaisanteries de ce genre qu'il se permettait ailleurs, comme aurait fait un lutin d'enfer, ou bien quelque étudiant du collége de Bourgogne, soit dit sans comparaison.

Bourru signifiait-il ici maussade? — Non, ce mot veut dire gris ou de couleur brune : on disait, du temps de Rabelais, les ***moines burs***, pour les moines gris, comme on disait le ***diable bur*** à cause de sa couleur enfumée. Dans plusieurs provinces, on appelle vin bourru, le vin blanc qui ne s'est pas encore dépouillé des parties qui le troublent au sortir du pressoir (1).

En Franche-Comté, il y avait surtout une contrée où l'on se servait habilement d'un pareil moyen de contenir les jeunes gens dans la régularité de conduite qui leur est si salutaire. Entre Santans et Germigney, il existe un lieu nommé le Bas-du-Mort-Bois. On suppose que, sous les sombres et discrets ombrages de ce climat, réside un Franciscain qui n'en sort que la nuit, et qui rôde autour des habitations, ayant pour mission de surveiller la conduite de leurs hôtes peureux. ***Le capucin du Mort-Bois*** m'a bien l'air d'avoir été inventé pour écarter les pauvres diables qui exerçaient trop fréquemment les droits de bois-mort et mort-bois dont cette forêt se trouvait anciennement grevée.

Charles Nodier avait, en 1842, publié, dans l'Album Franc-Comtois, une légende intitulée le *Moine rouge et la Dame Verte*. Il y racontait, avec sa grâce et son charme accoutumés, l'origine d'une tradition populaire qui subsiste toujours dans

(1) Huet, 19e dissertation recueillie par l'abbé de Tilladet.

le voisinage de Rupt (1), ancien chef-lieu d'une des hautes baronnies du comté de Bourgogne. La couleur rouge de ce moine devait inspirer plus d'épouvante encore que la coule grise.

En Allemagne, un Esprit montagnard, maître Hœmerling, est vulgairement appelé *le Moine de la Montagne*. Au pays des Grisons, sur l'Annaberg, sur le Scheneberg et sur le Harz, est un géant affublé d'un noir capuchon monacal ; c'est un esprit à ménager : il ne fait pas du mal aux bons, mais il est redoutable aux méchants.

Cette espèce de génie local se retrouve jusqu'en Islande, au dire d'Ortellius. Les peuples de cette île reculée appellent ***Drollos*** le lutin tenant lieu de valet à la personne qui se l'est attaché. ***Trold***, qui répond au même mot en Danois, signifie ***l'abbé***. C'est une singulière idée, de la part des Danois et des Islandais, que de décorer d'un titre aussi respectable des esprits servants, qui n'ont jamais eu rien de commun dans leurs fonctions; ou de prendre ces lutins pour d'anciens titulaires d'abbayes ! Nous n'entreprendrons point d'expliquer de pareilles incohérences de l'esprit humain.

(1) Département de la Haute-Saône.

CHAPITRE LXVII.

LES MONTAGNES DIVINISÉES.

Ces deux cimes (dans le Thibet) ont un aspect majestueux, et sont regardées par le peuple comme le séjour de la divinité vivante, et célébrées partout où le bouddhisme a pénétré.

(Nouv. Ann. des Voyages, t. XIV.)

Maxime de Tyr dit que les premiers mortels regardèrent les montagnes comme les symboles de la divinité; que ceux qui vinrent après se persuadèrent qu'il n'y avait point de montagne qui ne fût le séjour de quelque divinité, et que les habitants de la Cappadoce donnaient à une montagne le nom de Dieu (1). Tacite remarque, à ce sujet, que les montagnes étant voisines du ciel, on pensait que les Dieux étaient plus à portée d'entendre les prières des mortels.

Dulaure démontre que les principales montagnes adorées faisaient partie des frontières. Ainsi, sans avoir nommé le Jura ni les Vosges, ce savant semble

(1) *Des cultes antér. à l'idolâtrie.*

avoir écrit leur histoire primitive. Les développements dans lesquels nous allons entrer ne peuvent que confirmer l'opinion qui naît de ces données premières.

Ici, nous avons encore à faire un retour sur l'Asie.

Que le bouddhisme ait pénétré dans le Thibet après ou avant la naissance de J.-C., toujours est-il qu'il est considéré comme une terre sacrée, et qu'il a surtout auprès de Lhassah deux sommités qui sont regardées comme divines. Plus d'un auteur, même de nos jours, considère le Thibet comme le berceau du genre humain, opinion qui a pu appartenir déjà à plus d'un ancien peuple. Les livres saints nous apprennent que les hommes réunis dans les plaines de Sennaar, quelque temps après le déluge universel, étaient venus de l'Orient. Les écrivains qui les ont fait descendre du mont Ararath avaient donc pris le Nord pour l'Est.

Après cela, le haut des montagnes a été si souvent le rendez-vous des adorateurs des fausses divinités, même dans la terre de Canaan, que le peuple de Dieu est quelquefois puni pour s'être permis de s'y mêler : cette fréquentation lui est formellement interdite.

L'histoire fait aussi mention de monts sacrés en Europe : il y avait près de Rome un *Mons Sacer*, dont l'Anio baigne les pieds (1).

(1) Denys d'Halicarnasse.

CHAPITRE LXVIII.

LE MONT JOUX.

> Levavi oculos meos in montes unde veniet auxilium mihi, auxilium meum a Domino qui fecit cœlum et terram.
>
> (Ps. cxx, v. 1 et 2)

Il y eut, dans la chaîne des Alpes, un autre mont divinisé, plus célèbre encore parce qu'il recevait, depuis des siècles, les hommages de tous les voyageurs qui passaient de la Gaule Cisalpine dans la Gaule Transalpine, ou de nos contrées en Italie. *Jou* était son nom et ce nom était celui du Dieu suprême chez les Celtes. C'était le *Jovis* des *Latins*.

Il existe dans le pays du Vaud, au nord de Nyons, sur la pente du Jura, un lieu nommé *Jove*, qui pourrait bien devoir son origine à un temple ou à un autel dédié à Jou, c'est-à-dire à Jupiter, *Jovi*.

J'ai vu, au cabinet d'antiquités de l'hospice du Grand-Saint-Bernard, nombre d'inscriptions votives qui attestent que les Romains l'appelaient *Mons*

Jovis, ce qui traduisait le *mont Jou* de nos Galls, et je me suis arrêté devant une colonne monumentale qu'avait jadis surmonté la statue de ce dieu des Alpes Pennines, précisément en face du petit lac où se mire l'hospitalière maison.

Non seulement les chroniques et les chartes latines s'accordent à continuer à l'hospice religieux de Saint-Bernard-de-Menthon la dénomination de *Mont-Joux*, mais la nomenclature actuelle des lieux l'établit surabondamment. Il y a sur le flanc septentrional de cette montagne un village nommé Saint-Pierre-*de-Joux*.

Raisonnant par analogie, nous sommes sans doute assez fondé à conjecturer que notre *Mont-Joux* jurassien aura de même été consacré au Dieu *Jou* des Celtes.

Je ne me dissimule pourtant pas la difficulté apparente de concilier l'étymologie de *mons Jovis* avec celle de *mons Jurassus;* mais qu'il me soit permis de décomposer *jurass* ou *joras* en deux syllabes, et de faire voir que *ju* ou *jo* signifiant dieu, *rass*, très-haut (1), c'est comme si l'on avait dit le Dieu très-grand, très-haut, ce que les Romains rendaient à leur manière par leur formule favorite I. O. M. ou par D. O. M., c'est-à-dire IOVI OPTIMO MAXIMO ou DEO OPTIMO MAXIMO « à Dieu très-bon, très-grand. »

(1) Bullet. *Dict. celt.*

Les Séquanes adoraient, en effet, le dieu *Jou*, très-grand des Alpes, et nous pouvons nous en convaincre à la vue de la pierre monumentale du temple d'Auguste à Lyon, qui constate l'érection d'un autel desservi par des prêtres de la Séquanie. On y lit :

IOVI. O. M.
Q. ADGINNIVS. VRBICI
FIL. MARTINVS. SEQ.
SACERDOS. ROMÆ ET AVG.
AD ARAM. AD CONFLVENTES
ARARIS. ET RHODANI.
FLAMEN II VIR IN CIVITATE
SEQVANORVM.

Au pied du Jura, sur le pont de Payerne (Suisse), on lit :

IOVI O. M.
GENIO LOCI
FORTVNÆ REDVCI.
APPIVS AVGVSTVS.
DEDICA.

Jou est bien indiqué ici comme le génie du lieu, *genio loci* ; car on ne dit pas *jovi et genio*.

Maintenant, ne serait-ce pas à la consécration des sommets du mont Joux, sous le règne du paganisme — car on a vu et l'on verra encore que le druidisme et l'idolâtrie romaine y gardèrent leurs derniers sanctuaires — ne serait-ce pas, disons-

nous, à la vénération continuée par les peuples à ce terrain sacré, que la forêt de *Joux* a dû jadis son isolement et son indépendance? On a dit qu'elle était restée en dehors des états limitrophes, et qu'elle était une terre de franchise et de liberté (1). Au reste, suivant Dulaure, les montagnes limitantes et adorées restaient souvent désertes.

(1) Une charte de l'an 1126 porte ces expressions remarquables : *Sibi, quasi de franco jure, occupasse et vindicasse, sicut se habet jurensis consuetudo.* (Hist. des Sires de Salins, t. I.)

CHAPITRE LXIX.

LE DIEU DES VOSGES.

> Le culte des montagnes occupe une place considérable dans l'histoire des religions primitives. Elles étaient en grande vénération chez les peuples dont l'horizon se trouvait borné par leurs masses éminentes.
>
> (DULAURE. Des cult. anté à l'ido.).

Riche et plein de magnificence, le mont des Vosges mérita d'être honoré jadis. Il fournissait des eaux thermales à Bourbonne, à Bains, à Luxeuil, à Plombières, à Raon-aux-Bains, à Bussans ; il versait des rivières fécondantes à des pays éloignés: telles étaient la Seine, la Meurthe, la Moselle, la Meuse qu'il envoyait au septentrion ; la Saône, l'Ognon dont il favorisait le midi. Il faisait briller dans ses flancs un argent pur (1) et des pierres précieuses (2), autres sources de richesses pour ses fortunés habitants.

(1) *Gignit et Vogesus mons in valle Liberia* (la Lièvre) *argentum purum, sed non ita multum.* (Anc. géog. latine).

(2) *Nec gemmæ desunt quarum ad Vogesi radices lucrosa est piscatio.* (Idem).

Ce double titre de montagne limitante et bienfaitrice devait nécessairement, à l'époque du panthéisme, rendre sacré le *Vogesus* ou *Vosegus* ou *Vosagus*. Aussi devint-il un panthéon pour les pays circonvoisins. Presque tous les dieux celtiques et romains y eurent des adorateurs et des monuments, surtout à la cîme du Donon (1).

Le géant des Vosges, dont nous allons parler dans le chapitre suivant, est ce qui nous reste du culte de cette montagne, avec l'inscription suivante.

On ne sait pas au juste à quelle occasion certain personnage gallo-romain, nommé Maxuminus, acquitta un vœu envers le mont *Vosegus*, ou envers la divinité qui présidait à cette chaîne de montagnes que nous appelons *les Vosges;* mais l'historien de l'Alsace, le célèbre Schœpflin (2), qui rapporte cette inscription :

VOSEGO.
MAXV
MINVS.
V. S. L. M.

l'attribue à l'empereur Maximin, et nous pouvons l'en croire, sans inconvénient pour nous, puisqu'il ne s'agit ici que de constater le culte d'une montagne chez nos aïeux.

(1) Schœpflin et Grandidier.

(2) *Alsatia illustrata.*

CHAPITRE LXX.

LES GÉANTS DES VOSGES ET DE LA PROVENCE.

> Pour eux (les Scandinaves), la force physique est la force par excellence ; et toute leur imagination est employée à grossir les proportions ordinaires de l'homme. Ils ont des Géants qui feraient honte au Gargantua de Rabelais et de Fischart, ou à l'Ougra des Indiens.
>
> (X. Marmier. Hist. de la littér. en Danemark et en Suède).

Il nous sera facile un jour, au moyen d'une foule de points de comparaison, d'établir les rapports qui ont existé entre les Indes et le nord de l'Europe, et nous ne serons plus obligé de nous excuser, pour ainsi dire, de trouver si souvent l'occasion de rapprocher les idées de l'Asie de celles qui nous occupent encore en occident.

Ne trouverez-vous pas, en effet, quelque chose d'oriental à ce géant du Ballon de Servance (l'une des principales sommités des Vosges franc-comtoises), que nos aïeux avaient sans doute adoré sous le nom de Vogesus (1), et que les enfants de

(1) Voyez l'inscription latine ; VOSEGO MAXIMINVS V. S. L.

la vallée se représentent assis devant la haute montagne du Them, comme devant une table servie, pour prendre son frugal repas? Un étang, voisin du hameau de Reulaxer, se nomme ***la Goutte du Géant***, car il s'est formé d'une goutte d'eau tombée du creux de sa main, après avoir bu (1).

M. Clovis Guyornaud a ouï dire que ce Polyphême vosgien était farouche et cruel; mais il paraît que l'accusation repose sur le vague, et que s'il avait appris des traits de cruauté de sa part, M. Guyornaud n'est pas homme à les dissimuler par ménagement pour une pareille puissance.

Le Polyphême des Vosges rappellerait aux habitants des provinces méridionales de la France leur géant Crussolio.

La Provence a eu, dans l'antiquité, ses géants gaulois, ennemis d'Hercule, qui furent écrasés par Jupiter sous une grêle de grosses pierres, dans les plaines de la Crau; mais elle ne s'en souvient plus. On y a seulement conservé le souvenir d'un géant fondateur du sublime château de Crussol, si audacieusement perché sur sa roche verticale. Lorsqu'il s'ennuie de sa solitude, le Polyphême se lève pour aller à la promenade, et, d'une seule enjambée, franchissant la plaine et le Rhône, il se trouve à Valence (2).

(1) Traditions encore manuscrites de M. Clovis Guyornaud.
(2) M. Alph. Balleydier.

CHAPITRE LXXI.

LA FILLE DES GÉANTS.

De son mouchoir elle couvre la terre,
Y met les bœufs, le petit laboureur,
Ferme le tout, remonte vers son père :
— Père, où donc es-tu ? Quel bonheur !
A. V.

Dans ses souvenirs de voyage, M. Marmier parlant des traditions finlandaises nous donne occasion de remarquer que les Géants de cette partie du Nord ne manquent pas d'un certain air de ressemblance avec les nôtres: Kalewa, le mauvais principe, géant qui a douze fils prodigieusement forts, et plusieurs filles, lesquelles ont formé des montagnes en portant des blocs de rochers dans leurs tabliers. Une de ses filles, qui s'était égarée dans la campagne, rencontra sur son chemin un laboureur à son travail : elle prit sur le bout du doigt l'homme, les chevaux et la charrue, les porta à sa mère, et lui demanda ce que c'était. — « Hélas ! « lui répondit la mère, ce sont ces petits êtres-là « qui nous ont fait quitter le pays. Nous avons en « vain combattu, il a fallu fuir devant eux (1). »

(1) *Trad. Finland.*, p. 348

M. Vingtrinier a retrouvé cette légende dans les Vosges, et voici comment il l'a mise en vers d'après un poète allemand :

Sur le sommet des Vosges orgueilleuses,
Sur ce rocher battu par les autans,
Connaissez-vous ces tours silencieuses,
Jadis demeure des géants?

Ils ne sont plus. Le vent de la tempête
Les a chassés comme un fêtu léger ;
Mais autrefois ils élevaient la tête,
Pleins de mépris pour le danger.

Un jour l'enfant de la race hautaine,
Fille rieuse échappée aux regards,
En s'amusant regardait dans la plaine,
Du haut de ses nobles remparts.

— Oh ! que c'est beau ! que c'est grand ! disait-elle ;
C'est là le monde ? oh ! j'y suis en deux pas.
Comme au matin le soleil étincelle
Dans le Rhin qui s'enfuit là-bas !—

Elle descend du haut de la montagne,
Passe les monts, les torrents, la forêt.
—Ah ! qu'on est bien, ici, dans la campagne !
Comme tout est beau !... j'ai bien fait !—

Mais à ses pieds elle voit quelque chose,
Un laboureur aiguillonnant ses bœufs ;
Elle voudrait le saisir, elle n'ose ;
Elle pousse un grand cri joyeux.

De son mouchoir elle couvre la terre,
Y met les bœufs, le petit laboureur,
Ferme le tout, remonte vers son père:
— Père, où donc es-tu ? quel bonheur !

— Eh ! bien, enfant, qui te rend si joyeuse ?
— C'est un jouet que j'ai trouvé là-bas.
Tu dis parfois que je suis curieuse.
Aujourd'hui ne me gronde pas.

Je viens de loin. Vois comme ça remue,
Tiens, sur la table ; ici le laboureur,
Ici les bœufs, maintenant la charrue.
Oh ! ça me fait battre le cœur.

— Qu'as-tu fait là ? s'écrie alors le père,
Pressant sa fille avec un air d'effroi ;
Va le porter bien vite sur la terre !
Va le porter, obéis-moi.

Le laboureur n'est pas ce que tu penses,
Un vain jouet. Sans lui que ferait-on ?
Tu vois ces tours, ces murailles immenses
Qui partent du bas du vallon :

Rien ne serait sans ce pauvre attelage
Qui va, qui vient, qui travaille pour nous.
Le paysan nous donne son ouvrage,
Mais prends bien garde à son courroux ! —

Les temps ont fui. J'ai trouvé dans la plaine
Le laboureur qui travaillait toujours.
On ne voit plus de la race hautaine
Que les débris de quelques tours.

Non loin encore de nos provinces a vécu le géant Einher, dont le nom signifie *une armée*, parce que, par sa valeur et sa force, il valait une armée entière. C'était un Suève, natif de Turgovie (1). Il suivit Charlemagne à la guerre contre les Van-

(1) Canton Suisse.

dales et les Huns ; et la tradition avait appris à Grimm (1) que ce soldat féroce ne revenait pas de la bataille sans rapporter sur son épaule sept ou huit petits Huns embrochés sur sa lance, comme une brochette de petits oiseaux prêts à présenter au feu.

(1) Trad. Allem., t. I., p. 30. (Traduction Dutheil).

CHAPITRE LXXII.

LE GÉANT DE LA VALLÉE DU DESSOUBRE.

> Elle était alors habitée par un CHENELLO ou cyclope, nommé Dessoubre, monstre à un œil, qui dévorait tous les voyageurs.
>
> (Clov. GUYORNAUD).

Il y avait autrefois un géant des montagnes du Doubs, qui se nommait ***Dessoubre***. Il avait établi sa résidence dans la grande vallée que parcourt la rivière qui porte le même nom ; et là, des pauvres voyageurs il faisait ses meilleurs repas, bonnes aubaines pour cet ogre, mais qui toutefois ne devaient pas être très-fréquentes, car c'était à cette époque, comme c'est encore aujourd'hui, une contrée bien sauvage et bien rude, où l'on ne se hasardait guère, faute de chemins de grande communication. A la vérité, la vallée du Dessoubre, admirablement accidentée, riche d'ombrages, de belles eaux, ornée d'aiguilles de rochers, de charmantes cascades et de grottes nombreuses, sollicite de toutes parts les regards du curieux et les crayons du dessinateur. Elle s'enfonce entre des

montagnes boisées d'une effroyable profondeur, et s'emplit de bruits vagues, entretenus par la chute des torrents, par le balancement des arbres, par les roulements de l'industrie. Tout semble nous dire que ces lieux ont dû être consacrés à des cultes payens avant de l'être à la religion du vrai Dieu. C'est là que la tradition place le miracle arrivé à François de la Palud, sire de Varambon, transporté, en une seule nuit, des prisons de l'Arabie au pied de l'abrupte rocher qui portait son manoir de Châtel-Neuf; mais nous ne rappelons ce prodige que pour faire sentir comme l'aspect du site extraordinaire de l'ermitage, appelé depuis Consolation, a toujours inspiré le merveilleux.

Dessoubre, endormi dans sa caverne, reposait un jour tranquillement, lorsqu'un prêtre du voisinage, exorciseur en grand renom, se présenta devant sa retraite, et fit tomber devant sa porte un rocher si pesant et si hermétiquement joint au rocher de la grotte, que le cyclope y resta prisonnier, et qu'il y restera enfermé jusqu'à la fin des siècles. Dessoubre y fait d'inutiles efforts pour enfoncer cette porte inexorable; et il ruisselle de tout son corps une telle quantité de sueur, qu'elle forme un des affluents de la rivière de son nom.

M. Clovis Guyornaud a recueilli cette tradition que nous rapportons de confiance, il ajoute : « On dit aussi que le prêtre qui avait exorcisé Dessoubre, s'établit dans la vallée, où il vécut, pen-

dant quelques années, des offrandes que lui fournissaient volontairement les gens du pays, pour le payer de l'éminent service qu'il leur avait rendu. Mais il ne jouit pas longtemps de leur reconnaissance ; car, comme il revenait un soir de la montagne, les mauvais Esprits, irrités de ce qu'il avait enfermé leur ami Dessoubre, l'attirèrent au bord d'un abîme, d'où ils le précipitèrent. Quelques jours après, des pâtres retrouvèrent, au bas de la vallée, son cadavre tout brisé. C'est depuis ce temps-là que la roche d'où il avait été jeté s'appelle ***la roche du Prêtre***. »

CHAPITRE LXXIII.

LE GÉANT DE LA PIERRE QUI VIRE.

Je n'ai pas douté un instant, sur la foi d'Homère, de la difforme réalité de son Polyphème, type éternel de tous les âges.
(Ch. Nodier. Préf. de la Fée aux Miettes).

J'allais, ma foi, laisser échapper l'histoire du Polyphème de Poligny ; c'eût peut-être été dommage.

Cette fameuse *Pierre qui vire* du Mont-Saint-Savin, savez-vous son origine ? Sans doute, vous conjecturez que c'est tout simplement une dent de rocher qui perce le sol dans la déclivité de la montagne; et déjà vous la comparez à d'autres aiguilles du voisinage, moins apparentes, et sur le compte desquelles le populaire ne dit mot. Je serais moi-même tenté de croire avec vous cette anomalie géologique, mais, suspendez votre jugement jusqu'à plus ample information.

On assure que jadis — et ce jadis nous reporte bien loin — un géant de la contrée, joli garçon, mais assez mauvais sujet d'ailleurs, et qui, depuis

quelques jours, épris d'une Galatée de Plâne ou de Barretaine, guettait dans les bois une occasion favorable de la surprendre seulette, s'avisa un certain soir de la poursuivre dans la côte. Elle se prit, la pauvre petite Oréade, à fuir à toutes jambes à la vue de ce beau monstre, car il n'y avait plus alors sur la terre de ces premières filles d'Eve qui passent pour s'être assez bien accommodées de l'amour d'un géant, comme la Daïda de M. de Lamartine.

Dans sa perplexité, la bergère séquanienne, recourant à l'intervention divine, se vit sur le champ exaucée : au moment où le maudit colosse allait atteindre sa proie, il se sentit arrêté debout sur une base de rocher, et se trouva roc vif lui-même, des pieds jusqu'à la tête.

Depuis ce temps, le géant que l'on désigne aujourd'hui par la *Pierre qui vire*, n'a pas quitté le poste où l'a fixé le châtiment du ciel; et il ne lui est donné de se mouvoir sur lui-même qu'une fois tous les cent ans, à l'époque anniversaire de sa faute; encore est-ce dans le moment où l'on s'y attend le moins.

A certaine cérémonie chrétienne qui s'est pratiquée, dit-on, jusqu'au moment de la révolution française, dans les paroisses environnantes, à l'occasion de la *Saint-Savin*, et qui avait lieu sur la côte de ce nom, on reconnaît que le christianisme a fait une espèce de transaction avec le paganisme.

Une dame des environs de Poligny nous assurait dernièrement qu'au jour de la fête de ce saint local, il se faisait autrefois une procession générale où figuraient les corporations religieuses : cette procession se terminait à la *Pierre qui vire* de la côte Saint-Savin, qui en était le but; et alors chacun, sans exception, venait à son tour donner l'accolade au rocher, en le touchant de ses deux joues. On s'en retournait ensuite, dans le même ordre, à l'église paroissiale d'où l'on était parti. Certainement cet acte de vénération n'eut pas dans l'origine saint Savin pour objet, à moins qu'on n'ait jugé à propos, dans un temps de transition religieuse, de faire d'un simulacre de Bélénus une représentation de saint Savin.

CHAPITRE LXXIV.

GARGANTUA.

> Rabelais n'est point l'inventeur du personnage mythologique de Gargantua. La tradition de ses exploits était répandue particulièrement en Touraine, en Anjou, en Poitou et dans le duché de Retz, bien avant qu'il ne songeât à faire de ce héros gigantesque le prototype de son roman.
>
> (ELOI JOHANNAUX Edit. de Rabelais.)

Gargantua est-il né de la mythologie gauloise? N'est-il, au contraire, qu'un des songes drôlatiques échappés du cerveau du facétieux curé de Meudon? Les savants de la Société royale des antiquaires se décident pour la plus haute origine; ils n'hésitent pas à regarder les monuments naturels marqués de son sceau comme des réminiscences d'un des cultes primitifs de nos ancêtres; ce sentiment s'accorde du moins avec l'universalité de la réputation de notre géant; car si le fils de Gargamelle et de Grandgosier n'avait été que le héros d'un conte bleu débité aux petits enfants vers le milieu du XVIe siècle, je doute fort qu'il eût pénétré si avant dans les sites les plus reculés de nos montagnes.

Gargantua se reproduit dans toutes les fables nationales, et s'empare de tous les objets grandioses qui sollicitent notre admiration.

Le *fauteuil de Gargantua* que l'on montre au voyageur entre la ville de Baume-les-Dames(1) et le village d'Hyèvre, figure à merveille dans une vallée du Doubs où l'on raconte que, pressé par la soif et fatigué de la marche, il but tout d'un trait cette rivière, et s'assit parmi les rochers de la rive droite, entre le menhir naturel dont nous parlerons dans le chapitre sur le culte des rochers bruts, et le haut escarpement du Grand Crucifix : car, fidèle à son destin et justifiant partout le sens de son nom de baptême, le bon Gargantua ne songe guère qu'à satisfaire les exigences de son gosier.

J'aurais dû déjà transporter le lecteur à une lieue au-dessus de Clairvaux-les-Vaux-d'Ain (2). Là il eût contemplé avec le même étonnement les magiques décorations d'une autre scène religieuse, où les formes singulières du site n'agissent pas sur l'esprit avec moins de pouvoir que le sens caché de leurs appellations. A droite s'élève une montagne ombreuse, toute noire de hauts sapins, et du front de laquelle se détache l'obélisque naturel du *prinpela* (3) qui servait de bornes à la terre monastique de Saint-Claude et auquel s'arrête encore l'arron-

(1) Département du Doubs.

(2) Département du Jura.

(3) C'est-à-dire le mince pilier.

dissement de ce nom. A gauche, c'est une pente pierreuse surchargée de la roche de *Gargantua*, surchargée elle-même d'un autre bloc plus petit percé à jour et courbé en voûte comme un arc de triomphe.

Si vous demandiez à la naïve pastourelle qui fait un bouquet de gentiane bleue dans la prairie, ce qu'elle sait de Gargantua, vous apprendriez que ce Polyphème dont les effroyables repas ont émerveillé votre enfance, voyageant un beau jour dans le Jura, eut soif et se pencha sur le ruisseau de la Drouvenne afin de l'avaler ; mais que ses lèvres ne pouvant atteindre au courant, trop resserré entre ses bords, il se mit à son aise en écartant le rocher. L'empreinte des cinq doigts de sa main demeura dans la pierre ; tout le monde est à même de le vérifier, c'est là le monument le plus authentique du passage de l'Annibal-géant dans nos Alpes.

Des mains de géants sont également empreintes sur des colonnes de pierres énormes près de Mittenberg ou de Kleinen-Haubach sur le Mein (1).

Près de la *Roche de Gargantua* sont les ruines de Rochefort et le bois du couvent ; couvent imaginaire, puisque nul écrit ne l'atteste, mais qui pourrait bien avoir été une demeure druidique en des lieux d'ailleurs tout remplis d'idées païennes.

(1) Grimm., t. I, p. 31, 22.

Car comment méconnaître un siége des Duses (1) et des Griffons (2), sortis de la terrible religion des Celtes, sur ces roches si poétiques qui se groupent autour du rocher de la Croix, au village de la Franée, sur la tête sourcilleuse du Griffonin, dans la gueule béante de la Baume et sur le syphon du Grand Dard ou des Gangônes (3)? Syphon mystérieux par où la Drouvenne (4), après les grandes pluies, ne trouvant plus son issue assez large pour s'élancer des flancs de la montagne, monte perpendiculairement au haut de ce rocher du Grand Dard (5), et s'élance impétueuse et jaunissante, sur les cascades inclinées de sa source de tous les jours.

(1) En breton, *Drus* signifie l'esprit malin; et, dans la Frise, le même mot exprime un homme qui a commerce avec le démon.

(2) En Saxe, *Griffon-Stein* veut dire Pierre du Diable. On sait, dit M. Chambry (*Monum. celt.*), le rôle que les griffons jouent dans la mythologie celtique, et les souvenirs, comme on voit, n'en sont pas encore effacés.

(3) Onomatopée tirée du retentissement que produit le jet d'une grosse pierre dans cette cavité étroite et profonde.

(4) *Drwenna*, rivière du Diable.

(5) L'idée du diable accompagne souvent les ruisseaux de ce nom : au grand Sanecy (dép. du Doubs), la sorcière Catin Miget, en 1640, troublait une source du *Dard* (Perreciot. *Etat civil des personnes dans les Gaules*, t. II, p. 280 et suiv.). Dans les Alpes du canton de Vaud, sur les hauteurs des *Diablerets*, deux cascades alimentent le ruisseau du *Dard* (Depp. *la Suisse*, t. I, p. 148).

CHAPITRE LXXV.

L'OGRE.

Tout à coup il fond sur nous, étend sur deux de nos compagnons ses bras formidables, et les empoignant à la fois, il les brise contre le roc, comme de jeunes faons; leur cervelle et leur sang jaillissent et coulent en ruisseaux dans la caverne, puis il les démembre et les dévore, tel qu'un lion féroce; il s'abreuve de leur sang, suce leur moëlle; il ne reste ni chair, ni intestins, ni os.

(HOMÈRE. Odyssée, chant IX).

Plus tard, on se rappela fort bien que Og, roi de Basan, était assez grand pour que l'os de sa cuisse eût douze lieues de long, et pour qu'un cerf poursuivi par les chasseurs fût une demie journée à atteindre son extrémité.

FERDINAND DENIS. Le Monde enchanté.

Qui ne se rappelle d'avoir frémi, dans son enfance, aux saisissantes narrations qui avaient pour héros l'Ogre et le petit Poucet? Notre crédulité n'a-t-elle pas été assez long-temps poursuivie par ce formidable fantôme de l'*Ogre*, toujours affamé de ***chair fraîche***, pour que nous ayions perdu souvenir de ses formes monstrueuses et de ses instincts féroces?

L'ogre n'est certainement pas une création de

Ch. Perrault ; il était né bien des siècles avant ses contes. Il n'a pas dû par conséquent son origine à l'interprétation qu'en donne l'auteur des ***Lettres sur les Contes de fées*** de Perrault, car notre commentateur tire ses ogres de la cruelle nation des Huns ou Hongrois du moyen âge, qu'on appelait Hunni-Gours et ***Oïgours*** (1), d'où nous serait resté, suivant lui, le mot ***ogre***, devenu synonyme d'homme féroce. « Les Oïgours étaient, dit-il, une race turque, et, comme les Turcs, originaires du centre de l'Asie. Ceux-ci, les plus reculés vers l'Orient, habitaient les frontières de la Chine. »

Mais que devient une telle interprétation, tant ingénieuse qu'elle soit, en présence de l'***Ougra*** de l'Inde, le plus grand des géants sortis de l'imagination des hommes ?

Après cela, d'autres peuples anciens ont connu un O*g*, roi de Bazan, dont parle l'Ancien Testament comme d'un géant réel, qui avait une taille de neuf coudées hébraïques (2). En Grèce, on appelait les cyclopes ***Arges***, mot peut-être formé d'une transposition de lettres à peu près semblables, puis-

(1) Les Hunni-Gours étaient un assemblage de deux nations tartares, les Huns et les Oïgours, établis en Dacie, en Pannonie. De là se serait formé le nom de *Hongrie*, qui aurait d'abord été l'Hunni-Gourie.

(2) *Og* était un géant divinisé par les Syriens. *Og*, roi de Basan dont il est parlé dans l'Ecriture (*Nomb*. 22, p. 3) et dans l'histoire des Juifs par Flav. Josèphe.

qu'on en peut faire *Agres*. Chez les Italiens, l'*Orco* (dont il est facile de faire *Ocro*) est encore un monstre qui mange les petits enfants, d'aussi bon appétit que l'*Ogre* antropophage du bon M. Perrault.

CHAPITRE LXXVI.

LES GÉANTS VRAIS DE L'ANTIQUITÉ.

> Nous trouvons la tradition d'une race ancienne de géants établie chez tous les peuples, et s'appuyant sur les plus antiques monuments de leur histoire.
> (JOLIBOIS. Dissert. sur l'orig. de la trad. des géants. Revue du Lyonnais ; t. XXVII).

Vous ne croyez pas aux géants ; mais qu'entendez-vous par ce mot ? Pour vous le géant est une absurdité de l'histoire, une fiction de la poésie, un conte fantastique pour amuser les enfants. Ainsi, vous les regardez tous comme des jeux de l'imagination et non comme des jeux de la nature. Quant à moi, je ne suis pas si difficile, j'admets des géants comme j'admets des nains, sans accepter toutefois, quoique fort divertissante, la fable des Titans, ni celle des Pygmées. Je viens à vous, le Dictionnaire de l'Académie à la main : « Le géant, dit-elle, est celui qui excède de beaucoup la stature ordinaire des hommes. » Je m'en tiens à cette définition ; et, bien que l'on ait abusé du terme, je me hasarde à m'en servir.

Les bonnes gens qui n'osent pas tout à fait croire que Gargantua, en se désaltérant à nos rivières du Doubs et de la Drouvenne, les mettait à sec; que la Pierre-qui-Vire de Poligny soit un Polyphême pétrifié; que le géant des Vosges ait formé l'étang du haut du Them, en laissant tomber une goutte d'eau du creux de sa main, autant d'objets que nous avons déjà rencontrés ailleurs; ces bonnes gens, disons-nous, ont d'autres raisons pour se persuader que nos pères étaient des colosses, dont la corpulence a diminué d'âge en âge.

Ne trouvons pas leur système de dégénération trop dénué d'autorités, car il s'appuîrait au besoin du sentiment de Pline et de Juvénal, chez les anciens, comme des sérieux calculs d'un membre de l'Académie des sciences, M. Henrion, chez les modernes.

On voit aujourd'hui au château d'Arlay, et l'on voyait de temps immémorial, au château des princes d'Orange à Noseroy, une côte longue de six pieds deux pouces et demi. La corde de l'arc qu'elle forme est de quatre pieds, et le rayon d'un pied et demi. Le P. Joly qui a mesuré ces dimensions (1), et qui nous atteste qu'un très-habile anatomiste a trouvé à cet os une exacte ressemblance avec la cinquième côte de l'homme, prise à gauche, a supputé que la taille de l'individu qui en était porteur

(1) *Lettres sur la Franche-Comté*, p. 56.

devait être de plus de trente pieds, ce qui, ajoute-t-il, est incroyable. Ce débris animal était un sujet de conte perpétuel pour le peuple qui, sous ce rapport, était aussi savant que les anatomistes et les historiens, puisqu'il en faisait la dépouille d'un géant. Ce n'est plus aujourd'hui qu'une côte de baleine, le géant des mers.

J.-J. Chifflet citait déjà, au commencement du XVIIe siècle, de singuliers exemples d'hommes de la grande espèce, inhumés dans notre province (1). Il avait vu, en 1612, chez les Franciscains de Besançon, la mâchoire d'un cavalier qui offrait de telles dimensions, qu'il osait en comparer les dents molaires à celles d'un cheval. On gratifiait l'individu qui avait fait usage de ces magnifiques mandibules de la qualité de cavalier, parce que l'on montrait en même temps d'énormes éperons qui provenaient de la même découverte.

Suivant le docte bisontin, on avait jadis tiré du cimetière de Champ-Noir, d'autres os d'une grandeur presque inadmissible. Que dis-je ? des hommes de son temps, qu'il donnait pour des personnages dignes de toute confiance, assuraient que l'on avait exhumé du sol franc-comtois des débris de géants si longs, si gros, si solides que, de l'os crural d'un de nos aïeux, on avait fait une espèce de pont jeté sur un fossé pour le passage des gens de pied.

(1) *Vesuntio*. Pars I, p. 197.

Un fait plus surprenant encore, parce qu'il est rapporté avec plus de détails, nous apprendra, dans un chapitre à part, le phénomène qui distinguait Châtillon-le-Duc (1).

Rappelez-vous que non seulement la poésie, mais l'histoire même, ont constaté, de commun accord, la prééminence physique des familles du nord, sur celles du sud ; et que, de l'aveu de César, déposé dans son livre de la *Guerre des Gaules* (2), nos pères regardaient les petits Romains du haut de leur grandeur, à l'époque même où ces glorieux pygmées de l'Italie balayaient nos géants devant eux.

Jules César étant à Besançon et passant la revue de ses troupes à Chamars, comme l'a dit quelque part je ne sais qui (3), ne cherche point, dans son éloquente allocution, à dissuader ses officiers ni ses soldats, intimidés par d'effrayants récits (4), de l'idée qu'on les conduisait à la rencontre d'une armée de colosses, puisque c'était un fait positif ; mais il leur fait sentir que des héros expérimentés dans l'art des combats, dont les pères avaient défait les Kimris et les Teutons, et qui venaient eux-mêmes de subjuguer les Helvètes, vainqueurs des Germains

(1) Département du Doubs.

(2) *Nam plerisque hominibus gallis præ magnitudine corporum, suorum brevitas nostra contemptui est* (De Bello gall., liv. II, c. 20).

(3) *Petit Album Franc-Comtois*, 1822, p. 253 et suiv., article signé G, sur la taille des anciens Bourguignons.

(4) *De Bello*, etc., liv. Ier, ch. 39.

en plusieurs rencontres, triompheraient aussi facilement des compagnons d'Arioviste.

Arioviste était roi des Germains, et parmi les nations germaniques dont les phalanges combattaient sous ses ordres figuraient les Suèves (1). Or, les Burgondes appartenaient à la grande confédération suévique, et c'est le même peuple que Sidoine Apollinaire qualifie de ***Septipes*** (2). Sept pieds romains, mesure en usage à cette époque (le règne de Gondebaud) se réduisent à six pieds quatre pouces, une ligne, six points de notre pied de roi. Telle est à peu près la taille de certains squelettes que nous trouvons tous les jours dans les plus antiques sépultures de nos aïeux (3).

Ce n'étaient pas ici seulement des corps choisis pour la garde des souverains, comme pour celle du roi de Prusse, c'était la masse de la nation germanique à qui ce phénomène était particulier. Et il fallait qu'au temps de César les Germains eussent plus de sept pieds de stature pour faire sensa-

(1) *De Bello. Gall.*, liv. I, ch. 51.

(2) Sid. Apol. *Epist. 9. Lampridio :*

Hic Burgundio septipes frequenter
Flexo poplite supplicat quietem.

Ibidem : carmen 12 :

Ex quo septipedes videt patronos.

(3) M. Laureau (*Hist. de France avant Clovis*, t. I, p. 27, note *a*) entre dans assez de détails sur quelques tombeaux découverts en Bourgogne. La taille que l'on infère de la grandeur des os qu'on y a trouvés est de six à sept pieds de roi.

tion dans la Gaule, où c'était la taille commune ! Du moins les auteurs latins sont unanimes à dépeindre tous les Galls comme des géants ou comme servant d'étendards et de signaux dans l'armée romaine, quand il y en avait dans les cohortes (1).

L'espèce a fort dégénéré depuis. Convenons toutefois que, dans les climats où les colonies suéviques ont su continuer une vie active et frugale, elles ont aussi mieux conservé qu'ailleurs la corpulence avantageuse et la santé robuste qu'elles tiennent de leur antique origine. On cite à cet égard les populations allemandes de la Suisse, et en particulier celles du canton de Berne (2), qui sont des peuplades suéviques, des Nuitons, établis depuis l'an 422 dans un quartier de la grande province séquanienne auquel elles avaient transporté le nom de Nuitland (3).

(1) Picot de Genève (*Hist, des Gaulois*, t. II, p. 210), cite pour ses autorités à cet égard, Diod. de Sic., liv. V;—Amm. Marcel. liv. XV, c. 12;—Tite-Live, liv. 38, c. 17 et 21;—Sueton, in Calig., c. 47; — Strab., liv. IV; — Arrian, — Pausanias, —Appian, — Florus, — Hirtius, — Pansa, — Plutarque, — Syl. Ital, — César.

(2) L'*Encyclopédie*, au mot Géant.

(3) *Abrégé de l'hist. de Bourgogne*, par Mille, t. I, page 4 et suiv.

CHAPITRE LXXVII.

THEUTOBOK.

Insigne spectaculum fuit quippe vir proceritatis eximia, super trophea ipsa eminebat.

(FLORUS. lib. II, ch. 11).

Dans l'origine, la taille d'Adam était immense; alors son front dépassait les nuages les plus élevés et atteignait au premier ciel; il pouvait converser avec les anges, mais Dieu réduisit tout à coup sa stature à soixante coudées.

Chronique de TABARI.

Chifflet n'a garde, en parlant des os gigantesques découverts dans nos climats, d'oublier Theutobok, le roi des Teutons vaincu par Marius; et je ne dois pas l'omettre non plus, parce qu'il ne nous est pas tout à fait étranger. C'est dans nos plaines que ses sujets ont battu l'armée des Romains, et que ses compagnons de fortune, les Ambrons, ont laissé une colonie (1). C'est dans nos montagnes, qu'errant et fugitif après sa défaite, cet épouvantable colosse fut traqué comme un éléphant par les Séquanes, arrêté et livré pieds et poings liés à

(1) A Ambronay, dans le Bas-Bugey.

Marius en Italie (1). Il fallait aussi que nos pères eussent parmi eux de vigoureux athlètes pour appréhender au corps un champion comme Theutobok, qui, suivant l'histoire (2), lorsqu'il orna le triomphe du vainqueur au Capitole, dépassait les étendards et les trophées.

Or, l'auteur du ***Vesuntio***, qui écrivait sous l'influence de la stupéfaction où la découverte du tombeau de Theutobok, en Dauphiné, avait plongé tout le monde savant, nous dit que d'après la mesure des dents de ce roi-monstre, on avait conclu que sa tête seule devait avoir six pieds de haut. Jugez du reste! Dom Calmet rend compte de cette merveille avec le même sérieux (3); il a lu tous les ouvrages que l'on a publiés pour et contre, et il se décide pour l'affirmative, car il faut savoir qu'afin de satisfaire la curiosité publique, excitée au plus haut degré, on promena bientôt les reliques de sa majesté teutonique en France, voire à Paris, en Flandres, en Angleterre, bien et dûment munie de certificats de la Faculté de Montpellier et des attestations les plus importantes du célèbre Habicot, de Paris, anatomiste bien connu; et que cette promenade donna lieu à une vive controverse, de laquelle il est résulté, pour les uns, que le squelette

(1) Plutarque, *in vita Marii*, p. 419.

(2) Florus, liv. II, ch. 11.

(3) *Dissertations qui peuvent servir de prolégomènes sur la sainte Ecriture*, t. II, p. 34.

royal occupait vingt-cinq pieds de longueur dans un tombeau qui en avait trente, tombeau sur lequel on lisait les mots : ***Theutobochus rex*** ; et, pour les autres, que c'était tout simplement la charpente osseuse d'un animal, ou plutôt une pure mystification.

Si tout cela n'est qu'un vain conte, comme le veut l'Encyclopédie, il est triste de penser que le livre qui le propagea d'abord, tout rempli de détails circonstanciés et de déclarations des médecins de Montpellier et de Grenoble, soit l'œuvre d'un Jésuite de Tournon, et de voir un savant aussi respectable que Dom Calmet être dupe, comme Habicot, d'une pareille jonglerie. Mais je ne crois pas toujours ceux qui ne croient personne ; et si, dans cette importante conjecture, je me méfie autant de la crédulité des hommes habiles du XVII[e] siècle, que de l'incrédulité des philosophes du XVIII[e] siècle, je me fie du moins à Florus et je maintiens à Theutobok la qualité qui a rendu son nom immortel.

CHAPITRE LXXVIII.

GÉANTS DU MOYEN AGE.

> Je suis convaincu que la nature a rarement observé les règles de l'égalité. Je suis convaincu qu'il y a eu de tout temps des hommes d'une taille forte et robuste, et des hommes d'une complexion faible et délicate, comme il y a des hommes de génie et des sots, des gens de bien et des méchants.
>
> (SALGUES. Des Erreurs et des Préj.).

Les montagnards franc-comtois, dans nos régions les plus alpestres, sont pour la plupart des colonies tirées de l'Helvétie dans les XIIe, XIIIe et XIVe siècles, ou bien des Burgondes qui s'y postèrent depuis l'an 420, en vertu de traités. Aussi sommes-nous souvent dans le cas de contempler avec étonnement les formes athlétiques de ces derniers rejetons des Suèves, et, bien que la taille bourguignone ne soit plus qu'une exception, cette exception du moins n'est pas très-rare dans le Jura.

Un ancien seigneur de l'Aigle, Claude de Vaudrey, le plus illustre des chevaliers comtois, se montre à nous des premiers : Paradin (1) nous dit

(1) *Mémoires de l'Histoire de Lyon*, p 276.

que Vaudrey ***sembloit mieux un Goliath palestin ou un Og roi de Bazan qu'un aultre homme***, et qu'il joûtait avec une telle supériorité de force, d'adresse et d'agilité, qu'il fallut en venir à lui fermer la barrière des tournois, exclusion glorieuse, qui l'a fait considérer comme un exemple de valeur plus susceptible de louange que d'imitation.

Après cela, je ne citerai plus que les seigneurs de Montjoie, près de Saint-Hippolyte (1). Lorsque, en 1825, on releva les dalles de leur chapelle, on y découvrit trois étages d'inhumations, ce qui suppose plus d'un siècle. Les corps que l'on y trouva avaient tous au delà de six pieds de longueur. Je n'ai pu mesurer ces squelettes, en 1835, puisqu'on les avait rendus au sépulcre; mais je me suis assuré des dimensions de quelques cercueils. L'un d'eux n'avait que six pieds de long, mais le personnage qui l'avait rempli naguère y avait eu les genoux pliés. Les paysans employés à cette exhumation ayant fait tendre le jarret à ce haut baron, en l'appliquant contre le mur, il y avait aussitôt repris les six pieds et demi qui l'avaient fait admirer de son vivant. Les derniers rejetons des barons de Montjoie conservent encore une taille très-remarquable.

Tels étaient, en général, les guerriers du moyen âge dont les casques, les cuirasses, les jambards,

(1) Département du Doubs.

les lances, les épées de dimensions extraordinaires viennent quelquefois étonner nos yeux, soit dans les vieux castels, soit dans les arsenaux.

Les boutades et les mauvaises plaisanteries n'arrêtent point la nature dans ses caprices; elle paraît se jeter aujourd'hui dans des progressions contraires. Les générations regagnent dans l'ordre intellectuel ce qu'elles perdent en constitution physique, et, depuis que les tailles privilégiées s'abaissent, les intelligences grandissent dans une effrayante proportion.

CHAPITRE LXXIX.

LE GÉANT DE CHATILLON-LE-DUC.

« Qui sait si cette opinon de l'existence des géants, répandue par toute la terre, est aussi fabuleuse qu'elle semble l'être à notre temps? Au fond, ce sont là peut-être des souvenirs exagérés. »
(Mme DE LAMARTINE. Rustem, dans le Civilisateur).

J'emprunterai encore à J.-J. Chifflet, notre vénérable compatriote, le premier historien de la ville de Besançon, une citation du plus haut intérêt pour la localité de Châtillon-le-Duc (1), car cet air consciencieux avec lequel il a écrit son *Vesuntio*, m'inspire, en cette occasion surtout, la confiance la plus parfaite.

Dans un château du duc de Bourgogne, à quatre ou cinq milles de Besançon, résidait autrefois, dit-il, un noble Bourguignon, d'une stature à faire peur aux gens : on l'appelait le géant de Châtillon-le-Duc.

Pour indiquer à leurs descendants, et aux étrangers qui viendraient à traverser leur territoire, quelle

(1) Département du Doubs.

avait été la longueur des os de leur défunt seigneur, inhumés près de la voie publique et du manoir féodal, les habitants de Châtillon ont planté deux bornes, à seize pieds environ de distance l'une de l'autre : elles marquent l'étendue que le squelette occupe dans la terre.

Depuis ce temps, nul voyageur, soit à pied soit à cheval, ne passe par là sans avoir la curiosité de mesurer lui-même, au pas, une taille si surhumaine. C'est pourquoi l'espace entre les deux pierres plantées est tellement foulé, qu'il n'y a pas un brin d'herbe tant soit peu verte, tandis qu'il en croît vigoureusement tout autour.

Permettez-moi d'ajouter une courte réflexion à ce récit empreint du sceau de la bonne foi : c'est que nous devons être fiers d'avoir eu pour nos grands parents d'aussi beaux hommes ! Notre compatriote bourguignon de Châtillon-le-Duc n'aurait pas pu coucher dans le lit du roi de Bazan qui n'avait que neuf coudées de longueur ; et si vous voulez bien me passer la trivialité du mot, il aurait joué Goliath par-dessous cuisse (1).

(1) Og, roi de Bazan, avait un lit de neuf coudées (*Deutéron.*, ch. 3, v. 2). La coudée hébraïque était d'environ un pied, huit pouces, six lignes, mesure de Paris. Ainsi, le lit du géant de la Bible aurait eu quinze pieds, quatre pouces, six lignes. — Goliath, de la ville de Geth, avait six coudées et une palme, ce qui vaut dix pieds trois pouces. (*Rois*, l. 1, ch. 17).

CHAPITRE LXXX.

ROCHERS DE CONFIGURATION BIZARRE.

Étant donc de la race de Dieu, nous ne devons pas nous imaginer que la divinité soit semblable à l'or, à l'argent, à la pierre, dont l'art et l'industrie des hommes ont fait des figures.

(ACTES DES APÔTRES, chap. XVII v. 29)

Quand nos pères, en se dépouillant de leur simplicité native, eurent cessé de regarder Dieu comme un être incompréhensible que rien ne peut représenter, que l'espace ne peut contenir (1), que nulle voix d'homme ne peut nommer; quand ils eurent cessé de prendre l'univers pour son temple et les hauts lieux pour ses autels, leur intelligence se resserra dans un cercle de plus en plus étroit. Peu à peu la majesté de l'Infini fut emprisonnée dans les objets mêmes qui jusque-là n'avaient servi qu'à son culte. Ainsi la montagne, qui avait été l'autel, fut à son tour la divinité; et, par la suite, Dieu

(1) Maxime de Tyr, et Tacite, *De moribus Germ.*

devenant toujours plus petit, quitta la montagne pour se loger dans un bloc de pierre.

Le spiritualisme fatigue l'esprit inculte, et l'œil veut être de moitié dans la contemplation divine.

Si, comme l'ont déclaré quelques anciens penseurs (1), pour justifier l'idolâtrie de leurs contemporains, la divinité descendit au sein du simulacre qu'on venait de lui dédier, il faut convenir, malgré la déférence justement acquise à la vénérable antiquité, que le maître de l'Olympe devait mieux se plaire dans le chef-d'œuvre de Phidias, que dans le Jupiter-Lapis des Scythes, ou dans le terme quadrangulaire du Capitole. Ami des progrès, nous ne cherchons pas querelle aux hommes qui, les premiers, s'avisèrent de transporter à des blocs de pierre les grâces de la beauté humaine; nous ne reprocherons pas au ciseau de Praxitèle d'avoir engendré dans le marbre une Vénus toute différente de celle qu'on adorait en Syrie sous les formes sévères d'une borne brute (2); nous ne flétrirons pas les doigts savants qui se permirent de modeler l'Apollon du Belvédère comme le plus beau des mortels, tandis que l'image du soleil n'était quelquefois, en Phénicie, qu'une pierre ronde, en Egypte, qu'un obélisque, et, dans la Grèce même, qu'une pointe de rocher; non, mais nous devons

(1) Arnob., l. VI, n° 27. — Martial, épig. — L'aut. des *Clémentines*, 10, n° 21, et autres cités, par Bergier. *Dict. théol.*

(2) Maxime de Tyr. — Dulaure. *Des cult. ant. à l'idol.*, ch. 21

concevoir, en voyant le culte des simples pierres se maintenir si longtemps à travers les merveilles de la civilisation, pourquoi les monuments de la nature ont toujours plus inspiré de dévotion que les monuments de l'art. N'y aurait-il pas, en effet, dans une pierre gigantesque qui surgit du sein d'un désert silencieux, plus de mystère qu'il n'y a de prestige dans une figure sortie de l'atelier d'un sculpteur?

Après cela, ne trouvons pas étrange que le sauvage Sibérien, qui n'a jamais vu briller dans sa hutte une étincelle du flambeau des arts, fléchisse encore un genou superstitieux devant la pierre dont la configuration bizarre lui impose (1) : il est encore ce que fut le Gall, qui est sorti du même berceau. Les Scythes de l'Iénisseï, de l'Oby, du Wolga, avaient laissé dans leurs steppes d'informes objets de leur vénération; en s'avançant jusqu'ici (2), ils ne perdirent rien au change, car ils en retrouvèrent dont la nature seule avait fait tous

(1) Cost. civ. de tous les peuples, t. III, p. 272.

(2) Notre descendance des Scythes se fonde sur les témoignages de plusieurs auteurs anciens. Plutarque (*Vie de Camille*) nous apprend que, pour venir dans le nord et dans l'ouest de l'Europe, les Celtes eurent à passer les monts Riphées, chaîne de montagnes que Pline (liv. IV, ch. 12) indique dans la partie septentrionale de la Scythie, et que l'on connait maintenant sous le nom d'Ourals. Le sentiment que nous partageons a été suivi par Scriakius, le comte de Bruat, Pelloutier, Picot et Amédée Thierry.

les frais, et qu'elle avait même revêtus de beaucoup de majesté.

Ce genre d'idolâtrie résista si longtemps à la destruction du polythéisme, que divers conciles et plusieurs capitulaires en renouvelaient encore la prohibition au VIII[e] siècle (1), sans pouvoir la déraciner entièrement, puisque nous sommes aujourd'hui témoins, dans plusieurs provinces de France, et notamment sur quelques points de l'ancienne Séquanie, de pratiques superstitieuses qui en sont dérivées et qui ont encore de certaines pierres pour objet.

A la vérité, nulle ancienne charte n'a constaté, dans la Séquanie, l'existence de monuments de cette nature; mais, tout observateur doté d'un peu de critique en distinguera aisément quelques-uns à un caractère particulier et à des circonstances accessoires qui échappent à des regards inattentifs. Ce concours de semi-preuves se répète partout avec une telle conformité, ou avec une analogie si frappante qu'il y aurait, je crois, de l'obstination à le répéter comme insuffisant.

On reconnaîtra nos roches autrefois divinisées :

1° A leur aspect pittoresque ou imposant ;

2° A leur dénomination propre, ou à celle des lieux qui les entourent ;

(1) Du Cange, au mot *Petra*, *ad petram votum reddere*.

3° A des restes de paganisme qui s'entretiennent dans l'esprit des habitants de la contrée;

4° A la proximité de vieilles églises, dont l'érection eut visiblement pour but d'opposer la religion nouvelle à l'ancienne;

5° Au choix des saints auxquels furent dédiés de pareils édifices, et spécialement à celui de la Sainte-Vierge et du prince des Apôtres.

CHAPITRE LXXXI.

ÉTABLISSEMENTS CHRÉTIENS PRÈS DES ROCHES REMARQUABLES.

Quia tu es Petrus, et super hanc petram ædificabo ecclesiam meam.

(S. Matth., ch. XVI, v. 18).

Avant d'arriver à l'application, on nous demandera pourquoi, dans le cas particulier qui nous occupe, on adopta plutôt Marie et Pierre que tout autre saint de la légende. Il est présumable que l'on choisit la première, parce qu'une aiguille de rocher affecte assez volontiers, de loin, la figure d'une grande femme; et que l'autre fut choisi à cause de la signification de son nom, traduit du syriaque *Céphas* (1) : « Tu es Pierre, et sur cette pierre je bâtirai mon église. » Voilà comment l'idée d'une pierre sainte a pu disparaître devant celle de saint Pierre, et comment on a fini par oublier le dieu-rocher dans son désert.

Je n'ai découvert le titre de dignité de ces dieux

(1) Bergier. *Dict. de théol.*

grossiers qu'en les visitant moi-même; car lorsque leur structure singulière m'apparaissait dans mes promenades, je jetais un coup d'œil autour d'eux, et j'y découvrais aussitôt quelque établissement chrétien, datant de loin dans nos annales. Je m'informais alors des traditions qui se rattachent à ces points remarquables, et il était rare que le merveilleux de la mythologie gauloise ne se mêlât pas au récit que me faisait l'homme du peuple. J'ai si souvent renouvelé ces rapprochements, j'ai été si souvent frappé de ces coïncidences, que je ne puis désormais les attribuer au simple hasard.

C'est ainsi, par exemple, que j'ai trouvé une église consacrée à Notre-Dame, près de la ***Pierre-Tournole***, à Chariez (1), et dans un territoire où je venais d'explorer des monuments druidiques et une castramétation barbare. On m'apprit que ce menhir naturel était ainsi nommé, soit de ce que la tête tourne aux jeunes gens qui ont la témérité de l'escalader, soit de ce qu'on suppose qu'il tourne sur lui-même, à minuit de Noël, tous les cent ans. Le vulgaire ne peut voir rien de ce qui ébranle son imagination sans l'animer, et il semble que, par toute la Gaule, on se soit donné le mot pour attribuer le même miracle aux pierres debout. Il est assez évident que de pareilles idées sont dérivées d'un culte primitif.

(1) Département de la Haute-Saône.

C'est ainsi également que, du quartier de Montivillars, où furent élevés le premier monastère et la première église de Poligny (1), sous l'invocation de Notre-Dame, vous voyez, au sud, se dessiner admirablement sur le ciel cette fameuse ***pierre qui vire***, dont l'historien de l'Apollonia séquanaise a fait un Mercure, et au sujet de laquelle la basse classe des habitants de cette ville raconte le même prodige séculaire. Nous avons parlé ailleurs de sa métamorphose.

C'est ainsi, dirons-nous encore, que la Notre-Dame d'Arinthod (2), qui s'est assise sur un autel païen, se trouve placée entre le Menhirion de Soussonne et la pierre druidique de Vogna, dont nous avons raconté l'histoire ailleurs. Cet homme-pilier de Soussonne, statue informe de vingt-cinq pieds de hauteur, dont l'image se reflète dans la Vallouse, non loin du rocher de la ***femme***, était également un ***homme qui vire***.

Une circonstance qui n'est peut-être pas indifférente ici, c'est que les abbesses de Château-Châlon exerçaient sur l'église d'Arinthod et sur toute la terre de ce nom un patronage et des droits dont l'origine se perd dans la nuit des temps (3). Ne pourrait-on pas conjecturer que, par transmission, les droits d'un collége de prêtresses établi en ces

(1) Département du Jura.

(2) Département du Jura.

(3) *Mém. de M. Le Riche sur l'abbaye de Château-Châlon.*

lieux, auraient passé aux religieuses de Château-Châlon, comme les biens d'autres établissements du paganisme ont passé aux chevaliers du Temple?

C'est ainsi que nous trouvons l'antique monastère de Charnon, dédié à la vierge Marie, presque en face d'un aiguillon de rocher, haut de trente pieds, qui domine le hameau de Billien (1), et se détache nettement sur les arbres d'une montagne dont une partie a retenu la dénomination très-significative de ***Pagan***. Il y a, contre la roche escarpée qui supporte les ruines de l'abbaye, un autre colosse de pierre dont l'aspect n'est guère moins remarquable quand on le prend du sentier de Maizière à Nevy. L'existence de ces deux aiguillons, dont l'un paraît avoir été le simulacre d'un dieu, et l'autre celui d'une déesse, explique peut-être le motif de la consécration de l'église abbatiale à sainte Marie, et de l'église paroissiale à saint Pierre.

C'est ainsi, dirons-nous toujours, que tout près d'une superbe saillie de rocher, gigantesque, isolée, qui attire les regards au-dessus du vallon de Marnoz (2), vous rencontrez encore un couvent sous le titre de Notre-Dame. Ce couvent fut celui que saint Bernon substitua, vers la fin du Xe siècle,

(1) Dans les environs de Redon, on donne le nom de *Bélion* à ces blocs druidiques trop courts pour être des menhirs, quelquefois à ces derniers. (*Ann. de la Soc. acad. de Nantes*, t. III, note p. 169.)

(2) Département du Doubs.

au Château-sur-Salins, qu'avait construit Gérard de Roussillon.

Sainte Marie reparaît encore à l'abbaye de Baume-les-Dames, et saint Pierre dans les églises de Cour et d'Hièvre, au milieu d'une contrée pleine de grottes et de beautés naturelles, où vous ne suivez pas les rives tranquilles du Doubs sans vous arrêter étonné sous les masses pittoresques et les pitons menaçants du Treux de Notre-Dame, du Grand-Crucifix sous un nouvel aiguillon de rocher et sous le ***Fauteuil de Gargantua*** auquel vous pourriez volontiers comparer la chaire d'un saint Pierre grandiose (1).

Passons de Baume à la montagne du Lômont. La plus ancienne église des environs de Pont-de-Raide est celle de Châtel-Julien, désignée en 1040 et 1143 sous le titre de ***Sancta Maria in Castro*** (2): elle est voisine de Clémont, pays de féeries dont nous avons déjà parlé à l'occasion de la ***Dame verte***; c'est là que j'ai remarqué, dans la pente d'une côte boisée, un aiguillon de rocher qui s'aperçoit

(1) Ces noms se comparent naturellement au *palet*, à la *galoche*, à la *cuiller de Gargantua* de l'île d'Oléron, sur le chemin de Dolus à *St-Pierre*, et peut-être, suivant M. le baron Chaudruc de Crazannes, ce *St-Pierre* n'est-il lui-même qu'une de ces pierres saintes du druidisme, que les premiers prêtres chrétiens auraient baptisées d'un nom catholique. (*Mém. de la Soc. roy. des ant. de Fr.*, t. IV, p. 483). Il y a, dans les Pyrénées, beaucoup de ces saintes pierres auxquelles les pâtres imposent des noms analogues.

(2) Al. du C. de Bourg. pour 1789, pages 102, 103.

parfaitement depuis le village de Dampjoux, où l'on m'a fait voir l'emplacement d'un ancien prieuré détruit, et le chemin des Prouveires (1).

Nous sommes sur la route de Montbéliard : poussons une reconnaissance vers ce chef-lieu du pays d'Ajoie (2), où nous croyons discerner quelques indices du culte de Bel : 1° dans le rocher à pic sur lequel le Bas-Empire a vu bâtir le Château de Mont-béli-ard (3) et auquel on arrive par une rue qui porte le nom de l'Aiguillon (4); 2° dans le nom de l'abbaye de Belchamp, qui fut sous l'invocation de Notre-Dame; 3° dans une forêt de chênes du Mont-Odri, à Bavans, où l'on suit une longue rangée de pierres brutes qui formait peut-être l'enceinte sacrée du Mont-Bard; si toutefois M. Masson, qui était du pays, a eu raison d'en faire la montagne des Bardes. Bard et Bavans ne sont séparés que par le Doubs de Dampierre, village très-ancien qui fut témoin de la mort de saint Mainbeuf, martyrisé par les Vandales, et qui reconnaît saint Pierre pour le patron de la paroisse.

La proximité des lieux m'engage à faire une excursion à Saint-Ursanne (5), situé à la grande

(1) Prouveires en vieux français, prêtres.

(2) Département du Doubs.

(3) Ce nom se latinise aisément en *Mons Beli arduus*, le mont aigu de Bel.

(4) En 1249, Thierry de Montbéliard fonda un hôpital au pré d'*Aiguillon*. (*Eph. du C. de Mont.* introd., p. 33).

(5) Cart. de Bâle, autrefois de la Rauracie.

courbure du Doubs, aux confins de la Séquanie proprement dite. Cette petite ville est entourée de sites vraiment dignes du crayon des artistes, soit qu'ils s'exercent à rendre ces grottes presque inaccessibles et ces rocs armés de pics aigus, où saint Urcissin, après avoir laissé sa crosse abbatiale au monastère de Luxeuil, vint, pendant les guerres de 610, chercher un asile, afin d'y mourir en paix; soit qu'ils reproduisent l'architecture du cloître du couvent fondé par saint Vandrille (1), et surtout le curieux frontispice de l'église, où un sculpteur original a groupé des figures de saints et d'anges à têtes d'animaux. Là, dans le cadre principal, siége le Père Eternel entre saint Pierre et saint Paul, objets de la dédicace (2). Là se fait aussi remarquer une vierge assise et tenant son fils sur ses genoux, dans l'attitude d'une Isis. De Saint-Ursanne on aperçoit, à un quart de lieue à l'est de la ville, et, dans le flanc méridional du Mont-Terri (dont on a fait de nos jours, plus poétiquement, le Mont-Terrible), une aiguille très-remarquable, que l'on prendrait de loin pour une grande statue de la Vierge portant l'enfant Jésus dans ses bras.

D'ici nous pourrions, en prolongeant un peu notre excursion, aller contempler près de Moutier-Grand-Val, l'énorme rocher sphérique que décrit

(1) Perreciot. Alm. du com. de Bourgogne, pour 1789, p. 136.

(2) L'église a été placée sous l'invocation de St-Urcissin, depuis l'inhumation de ce solitaire par saint Vandrille.

M. Raoul-Rochette dans ses *Lettres sur la Suisse*(1). D'ici nous pourrions également aller interroger *la tête de Calvin*, bloc de pierre qui surmonte une haute roche des bords du lac de Chailleson, et lui demander s'il est vrai qu'elle a été posée là par un arrêt du ciel pour servir de *nec plus ultra* aux conquêtes de la Réforme du côté d'une province qui doit rester invariablement fidèle à la foi catholique; mais, outre que ces globes s'écartent de la forme humaine qu'affectent la plupart des aiguillons qui nous occupent ici, mieux vaudrait descendre le Lômont pour aller, près du village de Metzerlen, visiter dans sa grotte souterraine la *Notre-Dame de la pierre*, et s'informer de son origine (2).

Rétrogradons et rapprochons-nous de notre point de départ.

A Mouthier-Haute-Pierre (3), sur la Loue, on voit se détacher du front de la montagne des Echanges une aiguille de rocher, haute de quarante pieds, sur une base qui en a soixante : c'est le rocher du *Moine* que les enfants de la vallée saluent du titre de Grand'père, et que Olaüs Magnus (4) reconnaîtrait sans doute pour le frère de ce

(1) Tome III, p. 13, 15 et 18.

(2) Un poète de Soleure a célébré et décrit cette grotte pittoresque, dont parle également Bridel dans sa course de Bâle à Bienne.

(3) Département du Doubs.

(4) Livre II, ch. 5.

rocher du Moine qui, du haut d'une montagne de la Norwège, semble protéger les nautonniers de l'Océan septentrional. Ce bétyle, formé par la nature, s'aperçoit déjà depuis le village de Lods, dont l'église est sous le vocable de saint Pierre et de saint Paul. On m'a assuré, à Mouthier, qu'à la fête de la Chandeleur, un rayon du soleil, passant par un trou de la roche supérieure, éclaire le haut de l'aiguille et la fait ressembler à un cierge allumé : si le phénomène est vrai, on pourrait le comparer à celui du Martis-Lock du village d'Elm, au canton de Glaris (1), où les rayons du soleil percent à un jour fixe de l'automne, par un trou pratiqué dans la montagne de Wichlen, et tombent ces jours-là sur le village (2). Mais Mouthier a d'autres merveilles : « La roche de Haute-Pierre, dit un manuscrit communiqué à M. Demesmay, la plus superbe de tout le pays de Bourgogne, domine la source de la Loue. Sa face méridionale est toute nue et fort unie, et son sommet forme une pointe qui marque les heures depuis le matin jusqu'à midi, pour l'avantage de ses voisins, qui l'ont appelée : *la Roche du soleil*. Ce prince des astres, par les diverses couleurs qu'il imprime, pâle ou rouge sur cette roche, pronostique aux habitants voisins les larmes du ciel pour le jour suivant, ou la sérénité

(1) *Voy. de la Suisse*. Vol. des Estampes.

(2) *La Suisse*, par Depp. tome III, p. 241.

de sa face. En sorte que cette merveilleuse roche sert de cadran et d'almanach.»

La grande voix des eaux tourmentées de la Loue, les plaintes nocturnes des hulottes, le cri des chauves-souris sortant des cavernes enchantées, tout contribue à remplir ces profondes solitudes de bruits aériens, qui, dans l'esprit des peureux villageois (1), ne peuvent être produits que par les assemblées du sabbat (2). L'établissement d'un monastère dans un pays si fortement travaillé par la diablerie était indispensable; et c'est depuis ce temps sans doute que la divinité de pierre qui dominait sur la vallée s'évanouit en présence de l'église abbatiale de Saint-Pierre de Mouthier et de l'église paroissiale de Saint-Pierre de Lods.

Si vous descendez la Loue jusqu'à Scey-en-Varay (3), séjour chéri du chasseur invisible et de la Dame verte, vous remarquerez au nord, sur le haut de la montagne du Crôt, trois aiguilles de rocher qui saillissent de la pente, et dont la plus voisine du chemin qui gravit la côte, est surmontée d'un signe du christianisme. Vous vous infor-

(1) On les appelle les *Guilloux de Mouté*, c'est-à-dire les *Trembleurs de Mouthier*, dans le patois de ces montagnards.

(2) Guillaume de Mouthier, d'une famille qui tirait son nom du fief qu'elle possédait à Mouthier-Haute-Pierre, ancien abbé de Bellevaux, prieur de Marnoz, fut accusé de magie et de sortilége par ses religieux, mécontents de son austérité.

(3) Département du Doubs.

mez du patron de l'église de Scey, et l'on vous répond qu'elle est sous l'invocation de saint Pierre.

Saint Pierre est aussi le vocable de l'église abbatiale de Baume-les-Messieurs (1). En face de cette église, une pile aiguë de rocher, de cent pieds de hauteur, est restée debout sur les ruines de la côte de Sermus. L'antiquité de Baume est indiquée par des écrits; celle de Sermus se manifeste par un vallum de pierres et de gazon que j'ai découvert en 1820. Cette espèce de rempart ferme le village de Sermus dans une enceinte inaccessible de tout autre côté, et où l'on remarque la petite éminence de Tiévan, lieu qui paraît avoir été plus particulièrement consacré. Au reste, les vallons de Baume ont, comme ceux de Mouthier-Haute-Pierre, des grottes charmantes, des cavernes profondes, des fontaines miraculeuses, des phénomènes aériens, des cris lugubres, c'est-à-dire assez de choses pour prouver les anciennes superstitions, et pour les perpétuer longtemps encore au milieu d'une nature aussi sévère et aussi imposante.

Enfin, nous sommes trop près de la *Roche aiguë* qui sert de borne aux territoires de Lavigny et de Pannessières (2), dans le déclive occidental de la montagne de Rhonay, pour omettre de la signaler aussi comme un menhir naturel, et pour négliger de montrer près de l'ancien mouthier de Lavigny et

(1) Département du Jura.

(2) Département du Jura.

en face de l'église pittoresque de Montain, sous l'invocation de saint Pierre.

Nous pourrions ajouter beaucoup à ces données sur le culte des rochers, mais je crois en avoir dit assez pour établir que nos menhirs naturels les plus notables ont pu recevoir chez nos pères, comme simulacres de la divinité, les mêmes honneurs que de pareils objets reçurent chez les Grecs, chez les Gaulois d'Asie, chez les anciens Scythes, et qu'ils reçoivent encore aujourd'hui chez nos frères les Tartares et les insulaires de Lieou-Kieou.

Le lecteur n'est pas venu jusqu'ici sans remarquer avec quels soins les premiers prêtres chrétiens ont introduit la dévotion à la mère du Sauveur dans toutes les localités où nos pères portaient de pieux hommages à des formes de rochers qui représentaient, quoique bien vaguement, une femme vêtue, ou une femme avec un enfant sur son sein.

Cette première observation nous conduit nécessairement à une seconde : il faut donc que nos ancêtres aient honoré quelque déesse de la maternité sous de telles formes qui devaient tout à la nature et rien au ciseau. Déjà nous avons vu les nations du nord apporter dans les Gaules la croyance aux vierges-maires, et la province des Médiomatrices en emprunter le nom : pourquoi serait-il moins probable que le pays des Séquanes, où tant d'anciennes églises, tant d'autels sont dédiés à Marie, eût emprunté le sien de son culte principal ?

CHAPITRE LXXXII.

MONOLITHES OU PIERRES SACRÉES.

> Josué appela donc douze hommes qu'il avait choisis d'entre les enfants d'Israël, un de chaque tribu, — et il leur dit : Allez devant l'arche du Seigneur votre Dieu, au milieu du Jourdain, et que chacun de vous emporte de là une pierre sur ses épaules, selon le nombre des tribus des enfants d'Israël, — afin qu'elles servent de signe et de monument parmi vous.
>
> (JOSUÉ).

Il est d'autres monuments grossiers du culte druidique auxquels se tiennent attachées des superstitions et des croyances populaires dont la fidèle transmission de père en fils nous fait bien voir comme le genre humain, tout en vieillissant, aime encore à se faire bercer des mêmes contes que dans son enfance. Les Français adorèrent des pierres plusieurs siècles après leur conversion au christianisme. Diverses lois civiles et religieuses attestent à des époques encore assez rapprochées l'existence de cette idolâtrie. Des capitulaires et des conciles du VIIIe siècle défendent encore les cérémonies superstitieuses qui se pratiquent auprès des pier-

res (1). Ce culte a même subsisté jusqu'à nos jours, et les habitants de la Bretagne paraissent n'avoir à cet égard rien à reprocher à ceux du Quercy (2).

La Séquanie est pour ainsi dire semée de *pierres qui virent*. Cette seule dénomination suffit pour indiquer la présence de la religion des Celtes sur ces points épars du pays. Je ne reviendrai pas sur *l'homme qui vire* de Soussonne, ni sur la *pierre tournole* de Chariez ni sur la *pierre qui vire* de Poligny; je n'indiquerai qu'à la hâte celles qui portent les mêmes noms ailleurs. Telle est la *pierre qui tourne* du territoire de Champey, ancienne seigneurie d'Héricourt, au pied des Vosges, masse brute et de forme ronde, d'environ deux mètres et demi de diamètre. La crédulité populaire lui attribue la vertu de se retourner tous les siècles une fois (3). Il y a, sur la grande route de Dôle à Châlon, près de Taveau, une *croix qui vire*, signe des chrétiens qui n'est censé tourner que parce qu'il a probablement pour bases les restes d'un peulvan druidique.

Il y avait, aux limites territoriales de Frâne et de Bief du four (4), une *pierre qui vire*, dont l'em-

(1) Du Cange, au mot *Petra*. *Ad petram votum reddere*.

(2) Dulaure. *Des cult. ant. à l'idol.* p. 270.

(3) M. Duvernois (*Eph. du C. de Montb.* Introd., p. 11) dit, à cette occasion, que dans le pays cette sorte de monuments celtiques se nomme ordinairement *rouler*.

(4) Départements du Doubs et du Jura.

placement était désigné dans un plan du dernier siècle. Les environs de St-Claude ont aussi des *pierres qui virent*, mais peu dignes d'attention : l'une dans la rivière de Bienne, l'autre dans les sapinières de Désertin, près des Bouchoux; mais celle de la montagne de Saint-Jacques, au territoire de Dortans (1), est mieux caractérisée. Elle est de la grosseur d'une meule ordinaire de moulin, est posée sur un bloc presque rond et s'appuie sur quelques menus morceaux de pierre qui paraissent avoir été placés là pour la tenir en équilibre. Des jeunes gens ont eu le projet de l'approcher de la pente rapide, pour se donner le spectacle de la voir descendre. La tradition commune en fait un point de rendez-vous des sorciers, et le peuple croit qu'elle tourne à minuit, les jours de Noël et de la St-Jean (2).

Sous le nom de *Pierre levée*, la Séquanie a connu ce qu'on appelle *peulvan* dans la Bretagne; il est à regretter que les finages de Saint-Laurent-la-Roche et d'Arlay n'en aient conservé de traces que dans des appellations de localités. Sous celui de *Pierre* et de *Longepierre*, deux communes de la Bresse châlonnaise, dont le sol est absolument sans roche, on peut soupçonner qu'il exista originairement des monolithes transportés de fort

(1) Département de l'Ain.
(2) *Mém. de la Soc. roy. des ant.*, t. VIII, p. 45.

loin. L'abbé Courtépée dit, en parlant de Pierre, que ce lieu est très-ancien ; que son nom de ***Petra*** lui vient d'un monument celtique, élevé sur la hauteur à l'ouest, dans un endroit encore nommé ***la Perrière***, à cause de la grande quantité de pierres qu'on en a tirées après la destruction de ce monument (1). A la Saint-Jean d'été (remarquez cette date du renouvellement de l'année celtique), il se fait à Pierre un rassemblement prodigieux de jeunes gens des deux sexes, qui se destinent au service domestique. Rien de si singulier que l'aspect que présente cette foire où les jeunes filles vendent leur liberté au plus offrant et dernier enchérisseur, et traitent avec leurs maîtres futurs des conditions de leur existence. Ce que nous dirons bientôt à l'occasion de la ***pierre d'appétit*** de Verdun et de la ***pierre-lite*** des environs de Nozeroy, donnera peut-être la raison de cette coutume traditionnelle, restes purifiés d'une institution païenne.

(1) *Descrip. de la Bresse châlonaise*, p. 267.

CHAPITRE LXXXIII.

LA PIERRE DE SAINT VIT.

On y porte les enfants auxquels le froid de la pierre ôte quelquefois la vie.

COURTÉPÉE.

Telle fut, sans doute, l'origine de la *Pierre de Saint Vit*, que j'ai vue en 1824 dans l'église de Mouthier-en-Bresse (1), et que le curé de la paroisse a depuis fait jeter dehors. « Cette pierre de saint Vit, disait Courtépée (2), déshonore l'Eglise et la religion : on la suppose avoir été transportée du royaume de Naples (300 lieues), où le saint fut martyrisé sous Domitien. On y porte les enfants malades, auxquels le froid de la pierre ôte quelquefois la vie ». J'ai été moi-même témoin de ces pratiques superstitieuses, et j'ai vu une noble dame des environs faire rouler, sur le fragment de cette prétendue tombe chrétienne, sa fille âgée de 3 à 4 ans, pour lui rendre la vitalité qui menaçait de l'a-

(1) Département de Saône-et-Loire.

(2) *Description de la Bresse chât.*, p. 249.

bandonner. Les gens du commun, en roulant sur la pierre cette pâte humaine, lui disent, par allusion au nom du saint qu'ils invoquent : ***Vis*, *vis*, *vis !*** Comme dans l'église de Saint-Wast, à Arras, sur une pierre aussi miraculeuse, lorsqu'une mère apporte un enfant trop tardif à marcher, elle lui dit : ***Vas*, *vas*, *vas !*** en l'honneur de M. saint Wast. Un exemple d'analogie, tiré de plus loin, nous étonnera davantage. N'est-ce pas une chose bien remarquable qu'une dévotion, également superstitieuse envers saint Vit, ait été signalée au XII[e] siècle par le prêtre Helmodas, dans l'île de Rugen (1), où les Suèves Æstyens révéraient la mère des dieux (2). Cette identité de culte m'a fait saisir d'autres rapprochements : j'ai remarqué alors que Mouthier-en-Bresse était désigné dans les plus vieilles chartes de l'Abbaye de Baume, dont il était un des principaux prieurés, sous les noms de ***Monasterium Æsticense*** ou ***Monasterium in Æstica***, et que les habitants de Mouthier pourraient bien être des ***Æstii*** qui seraient venus avec d'autres Suèves s'établir dans la Bresse. Nous ajouterons qu'il n'y

(1) *Chron. des Slaves*, t. I, ch. 5. Quelques missionnaires ayant converti les habitants de cette île y bâtirent une église sous l'invocation d'un saint martyr nommé *Vitus ;* mais les insulaires, retombés dans leurs anciennes erreurs, firent de l'église un temple et du martyr un faux dieu, qu'ils adorèrent sous le nom de *Zwant-ith*. Nous avons parlé de ce dieu slave sous le nom de *Swetovide*, à l'occasion du chasseur sauvage. (Voyez notre chap. XVIII).

(2) Tacite. *De moribus Germ.*, ch. 45.

a pas de contrée en Bresse où l'on élève plus de pourceaux que dans celle-ci, et qu'il n'y a pas de forêts qui foisonnent plus de sangliers que les forets de Dissey et du Défan; observation que nous faisons ici, parce que chez les *Æstii* ces animaux étaient sacrés, et qu'ils représentaient la mère des dieux, la Freya, la Vénus des Scandinaves.

Mais, pour en revenir à la pierre de saint Vit, qui rend la vie ou la vitalité, il n'est peut-être pas oiseux d'ajouter à ces exemples du culte des pierres, celui de la pierre de saint Widon dans l'église de Fay-en-Montagne (1). Cette église appartenait aussi aux moines de Baume : un *Widon* ou *Guy* y mourut ermite dans le XI[e] siècle. L'épitaphe de son tombeau, que j'ai déchiffrée, commence par ce vers latin :

> *Fortibus ornatus, virtutibus irradiatus,*
> « Doué de forces, rayonnant de vertus. »

Soit qu'on ait dans le temps fait allusion à certain sens caché aujourd'hui, dans le nom de Widon (2), soit qu'on ait plutôt médité le mot *fortibus*, le peuple s'est accoutumé à désigner l'ermite Widon sous le seul nom de saint *Fort*, et, par suite de l'équivoque, il est venu et il vient

(1) Département du Jura.

(2) Tout-à-l'heure, nous avons vu comment chez les Slaves de l'île de Rugen, saint Vitus était devenu ou peut-être redevenu le dieu Swant-Wit, ou Swéto-Vide. Rapprochez ce dernier mot de *Wido*.

encore intercéder sur la pierre sépulcrale, et y déposer les enfants débiles. Ce n'est pas à dire pour tout cela, que saint Guy ou Widon soit fabuleux, ou que sa dalle tumulaire provienne d'un peulvan comme celle de saint Vit à Mouthier-en-Bresse, nous entendons seulement montrer que le vulgaire est naturellement porté à former ses opinions sur des équivoques, et à introduire dans un nouveau culte des idées favorites qu'il tenait déjà d'un ancien. Voyez encore la connexion de ces idées dans la dernière citation que nous allons faire ! Les noms de saint Vit et de saint Guy vont se reproduire ailleurs accompagnées de circonstances très-dignes d'observation.

M. Schweighæuser, dans son bel ouvrage sur les antiquités de l'Alsace (1), a décrit la grotte de saint Vit, près du château de Greiffenstein, autrefois habitée par des ermites. Saint Vit y est invoqué (comme à Paris et dans l'abbaye de Corbie en Westphalie, où ses reliques furent transportées aux VIIIe et IXe siècles) pour la guérison d'une maladie convulsive, appelée, dit-il, de son nom différemment altéré, en allemand ***veitstauz*** et en français ***danse de Saint-Guy***. « De notre temps encore, ajoute l'auteur, ce lieu est l'objet de fréquents pèlerinages : on s'y rend surtout en foule le premier jour du mois de mai; et, pendant toute l'année,

(1) Page 113.

les femmes sujettes à des maladies hystériques déposent sur l'autel des crapauds de fer, croyant que la forme de cet animal ressemble à la partie du corps où siégent ces maux. »

CHAPITRE LXXXIV.

LA PIERRE D'APPÉTIT.

> Ces pierres carrées ou d'une forme approchante, destinées par leur institution à marquer les frontières, ont eu dans divers pays un sort différent. Les unes ont servi d'autels, les autres de sièges. C'est là que se firent ces prostitutions religieuses si célèbres chez les anciens peuples.
>
> (Dulaure. Des cultes antérieurs à l'idolâtrie).

En passant de la pierre de saint Vit, de Mouthier-en-Bresse, à la ***Pierre d'appétit*** de Verdun, sur le Doubs, c'est à peine si nous changeons de sujet.

« Le P. Perry et un manuscrit du XVIe siècle, dit l'abbé Courtépée (1), font mention d'une pierre limitrophe entre les Séquanais et les Eduens, posée par l'empereur Adrien : on ne la connaît plus. » —L'auteur était mal informé ; la borne existait de son temps, puisqu'elle subsiste encore du nôtre : on me la montra en 1823, près de l'ancien château, à l'angle de la maison Martin, à quelques pieds du milieu de la rue où elle était naguère. C'est

(1) *Descrip. hist. du duché de Bourgogne. Descrip. du Châlonnais*, p. 604.

un bloc presque informe, peut-être le reste d'un terme plus élevé, puisqu'elle n'a que vingt-deux pouces au-dessus du sol, sur dix-huit pouces de largeur moyenne. Toute la population la connaît sous le nom de ***Pierre d'appétit***, et peut attester qu'elle est encore l'objet d'une espèce d'hommage qui se rattache à un culte païen. En effet, on ne forme pas un seul hymen à Verdun, que la pierre d'appétit n'y soit au moins mentionnée. A l'issue de la cérémonie religieuse, les époux se rendent solennellement à ce monolithe et doivent le toucher. Autrefois, quand la borne était au milieu de la rue, les gens de la suite dansaient une ronde autour des jeunes mariés, qui se tenaient dans le cercle, mangeant un gâteau et buvant du vin. Quelques personnes ajoutent que les époux ne se bornaient pas à cette libation ; qu'ils s'agenouillaient devant la pierre vénérée et qu'ils la baisaient dévotement; mais les autres démentent cet usage. Comment cette borne est-elle devenue pour les jeunes mariés l'objet d'une révérence spéciale? Les Romains avaient moins de pudeur, ils conduisaient la nouvelle épouse à la statue terminale d'un dieu infâme. « Ces pierres carrées ou d'une forme approchant, dit M. Dulaure, destinées par leur institution à marquer les frontières, ont eu dans divers pays un sort différent (1). » Les unes ont servi d'autels, et les autres de siéges :

(1) *Des cultes ant. à l'idol.*

c'est là que se firent ces prostitutions religieuses si célèbres chez les anciens peuples, et c'est sous cette figure grossière, constatée par Tacite, par Clément d'Alexandrie et par Eutynius Zygabenus, que l'on adore la déesse des amours dont les poètes se sont plu à relever la beauté par toutes les grâces idéales et par tous les prestiges de leur imagination voluptueuse.

CHAPITRE LXXXV.

D'AUTRES PIERRES DRUIDIQUES.

Etait-ce le Vandale qui venait brûler nos villes?
Son Dieu était une énorme pierre; il vantait cette
gigantesque merveille, stupide comme lui.
(FERDINAND DENIS. Le Monde enchanté).

Les noms de ***Champlitte,*** de ***Pierre Cour*** et de ***Pierre Fitte***, à la frontière des Séquanes et des Lingons, décèlent aussi l'érection de quelques ***peulvans*** qui, détruits de fond en comble, n'ont laissé que leurs noms à ces localités. Le concile de Nantes avait ordonné que l'on arrachât ces pierres que les hommes, trompés par les déceptions du diable, allaient révérer dans les ruines et dans les bois (1).

Je ne ferai, par la même raison, que mentionner en passant la ***Pierre de Vaivre*** ou de ***Couqueresse*** qui a existé sur une colline des environs d'Arinthod, où elle servait jadis de borne aux territoires de Fétigny et de Savigna, et qui fut brisée en 1794,

(1) *Lapides quoque... ubi et vota vovent et deferunt, funditus effodiantur,* (cap. 20).

parce qu'elle était le piédestal d'une croix, piédestal haut d'environ dix pieds sur huit de diamètre. Son nom a quelque rapport avec celui du monument druidique de Cocherelle aux environs de Dreux (1).

De la pierre de Couqueresse à la *pierre Enon* de Vogna, la distance est bientôt franchie. La *pierre Enon* est un cube de pierre que l'on croit s'être naturellement détaché des rochers qui ceignent le vallon, et s'être arrêté par hasard sur un de ses angles. Mais quand on vient à remarquer qu'il repose sur une petite éminence de la plaine, on est alors porté à croire, ou qu'il a été hissé sur cette butte par des efforts humains, ce qui passe toute imagination, ou que les hommes ont aplani le sol autour de sa base, ce qui suppose toujours une intention fort extraordinaire.

(1) *Mém. de la Soc. des Ant. de Fr.*, t. III, p. 21.

CHAPITRE LXXXVI.

LA PIERRE THORION.

Il y a par exemple tant de sortes de langues dans le monde, et il n'y a pas un seul mot qui ne signifie quelque chose.

(S. PAUL aux Corint., ch. XIV, v. 10).

Descendons du Jura aux bords de la Saône ; j'ai trop longtemps différé d'entretenir le lecteur des traditions vulgaires qui se rattachent à la *Pierre Thorion*, qui sert de point de limite aux territoires de Cormoranche et de Griège, dans la prairie des Marnies au sud-est de Mâcon. On la baptise aussi du nom de St-Gengoux. C'est un roc tout à fait brut, de six pieds quatre pouces de long sur trois pieds de large, qui paraît avoir été longtemps enfoui, puisque l'on voit tout autour qu'on a enlevé le gazon qui la couvrait. Le sol ne l'a point produite, il ne recèle point de roc ; elle a donc été apportée d'ailleurs. Les habitants du pays prétendent qu'elle couvrait la sépulture du patron de Griège ; que, lorsqu'on voulut la transporter, les bœufs attelés au char refusèrent d'obéir à l'aiguillon, et que

les ayant laissés libres de leur charge et à leur gré, ils ne purent aller plus loin que le lieu où l'on a bâti une chapelle en l'honneur du saint. Cette tradition si peu satisfaisante, n'est autre chose qu'un conte universel qui amuse les gens superstitieux en Asie comme en Europe, et qui les intéressait dans l'antiquité comme dans les derniers temps. On raconte, à Toulouse, le même miracle au sujet de saint Saturnin, martyr, premier évêque de cette ville, et notez que l'église du ***Taur***, comme son nom l'annonce, consacre la place où s'arrêta dans le sable le ***taureau*** qui traînait les dépouilles du saint patron. Grégoire de Tours (1), parlant de l'évêque Simplicius, dit que sur un signe de croix que fit ce prélat sur le char de Cybèle-Bérécynthie que les idolâtres d'Autun promenaient un jour sur un char dans la campagne, la statue de la déesse tomba et les bœufs s'arrêtèrent tout court, sans que rien au monde, coups d'aiguillon, sacrifices ou prières prévalussent contre leur obstination. Passant brusquement de la France au Thibet, nous y apprenons d'une légende merveilleuse, qu'une princesse chinoise, ayant épousé en 641 le roi des Thibétains, ne voulut arriver dans ses états qu'avec l'image du Bouddha-Dehou-Chakia-Mouni. Arrivé dans la vallée de Ramotché, le char du dieu s'enfonça dans le sable, et aucune force humaine ne fut capable de le

(1) *De Gloria confess.*

faire avancer. Il fallut donc laisser là la statue, et lui donner pour abri un pavillon-chapelle, en attendant qu'une révélation divine indiquât au roi l'emplacement qu'il fallait choisir pour ériger à Bouddha une véritable pagode (1).

Puisqu'une comparaison si juste nous a fait venir au Thibet, nous ne quitterons point le haut plateau de l'Asie sans en rapporter un peu de la religion de Bouddha à la Scandinavie, à la Grande-Bretagne et à la Gaule, ce qui nous mettra sur la voie pour découvrir ce que représente la Pierre Thorion. Les recherches de M. Coquebert-Montbret (2) sur la langue et la religion des Kimris et des Gallois, nous démontrent que l'Odinisme est dérivé du bouddhisme. De cette manière, ***Thor***, dieu scandinave auquel on offrait des taureaux en sacrifice et dont la main est armée d'une massue terminée par une tête de ***taureau***, pourrait être le même dieu que les Gallois représentaient quelquefois sous la figure d'un bœuf, et qu'ils qualifiaient de ***Hy***, titre du souverain Etre. Voilà déjà ***Thor*** et ***Hy*** trouvés : reste à découvrir le sens d'***on***. « Pour peu que l'on ait entendu parler de la religion de Bouddha, dit M. de Montbret, on sait de quelle valeur est, chez les Bouddhistes indiens, Thibétains, Chinois, Mongols ou Calmouks, la syllabe ***om*** ou ***on*** à la-

(1) *Nouv. ann. des Voy.*, t. xiv, p. 260.
(2) *Soc. roy. des Ant.*, t. vii, p. 1.

quelle, suivant Pallas, ces différents peuples attribuent la vertu de préserver les corps de toutes les infirmités, et l'âme de toutes les souillures. *On* est une particule de la langue galloise (ajoute l'antiquaire), employée dans la composition des mots, et qui s'applique à tout ce qui est supérieur et transcendant, ou perpétuel et sans interruption. » Ainsi la pierre *Thor-Hy-On* serait un monument du culte des Kimris; et ce peulvan renversé aurait représenté dans son temps une de leurs divinités suprêmes.

Mais à quelle époque aurait-elle été érigée dans cette plaine? la question serait difficile à résoudre s'il était vrai que l'odinisme eût commencé tard dans le nord. Heureusement, on n'est pas obligé de s'en rapporter à ceux qui font d'Odin un héros contemporain du grand Pompée!

CHAPITRE LXXXVII.

ORIGINE DES MENHIRS OU PIERRES DEBOUT.

L'Orient, berceau de toutes choses par droit d'aînesse dans le genre humain, en idée, en philosophie, en religion, etc.
(Lamartine. Le Civilisateur).

Après cela, ce n'est peut-être pas assez d'avoir cru trouver un nom dans le nord de l'Europe et dans l'Asie : il est mieux encore de trouver la chose dans les mêmes régions. Or, personne n'ignore aujourd'hui que le pays de Galles, notre Bretagne, la Westphalie, le Dannemark, la Suède, la Norwège, la Prusse ne soient fort riches en menhirs et en peulvans ; il ne faut pour cela qu'avoir lu quelques pages du livre de M. de Cambry sur les monuments celtiques. On en rencontre partout où les Scythes ont séjourné : dans l'Achaïe, dans l'île de Samos, dans la Tauride. On en rencontrerait jusqu'au fond de l'Asie, en visitant les Ostiaks, le Kamschatka, la montagne de Taï-Chau en Chine, et l'île même de Lieou-Kieou où nous avons déjà recueilli d'autres analogies du culte. Là, c'est devant des pierres

érigées dans les rues, dans les places publiques, sur les montagnes, et non devant leurs idoles, que les habitants vont prêter les serments de quelque importance (1). C'est aussi en présence de leurs pierres plantées, que les Cossihs de l'empire Birman tiennent leurs assemblées les plus solennelles. Le Lingam adoré à Bénarès, sous la forme d'une longue pierre debout, et sous les noms d'Ixora (2) ou de Mahadeö, n'est pas moins fréquenté des Hindoux et des Thibétains, que le terme de Priape ne l'était jadis des femmes de Lampsaque et des matrones romaines.

C'en est assez, je pense, pour interpréter l'origine du culte que nous avons vu rendre à la pierre d'Appétit de Verdun, à celle de St-Vit de Mouthier-en-Bresse, et à la pierre Lite des environs de Nozeroy. Celles-ci parlent encore pour les autres qui ont laissé les traditions se taire depuis longtemps.

(1) *Abrégé de l'hist. génér. des Voyages*, liv. IV, c. 13.

(2) Ixora est comparé à Osiris que les Egyptiens adoraient sous la figure du phallus, c'est-à-dire de la partie de son corps qui avait été sauvée par Isis, son épouse.

ÇHAPITRE LXXXVIII.

LES NAINS DU JURA.

> Où faut-il aller chercher l'origine de ces nains dont nous trouvons la croyance si généralement répandue? La moindre comparaison entre les traditions que nous venons de rapporter et ce que les anciens nous disent des dieux Cabyres ne nous permet guère de douter que ceux-ci n'aient été les pères des nains des religions celte et scandinave. On sait, d'ailleurs, que les analogies entre les doctrines du druidisme et celles de l'Orient ne sont pas rares.
>
> Alf. Maury.

Les Grecs ont eu des nains, qui leur étaient arrivés du nord : c'étaient les Pygmées, peuple de la Thrace, dont une armée audacieuse ayant un jour attaqué Hercule endormi, fut ramassé par ce héros, comme une fourmillière, et emporté dans sa peau de lion, à Mycènes, pour amuser la curiosité du roi. Les Cabyres de la Samothrace, forgerons de leur métier, étaient représentés à Memphis comme des pygmées (1).

Les nains de l'Allemagne, les Bergmannchen,

(1) Hérodote. liv. III, ch. 37.

sont fort habiles dans l'art de travailler les métaux ; ceux de la Bretagne jouissent de la même réputation, et ceux du pays de Galles, de l'Irlande passent même pour fabriquer la fausse monnaie dans les secrets ateliers qu'ils ont établis au flanc des montagnes.

Plus on s'avance vers le nord, plus les légendes sur cette race des infiniment petits se multiplient : il semble qu'on soit allé en chercher le type dans la Laponie. Seulement, on s'est plu à faire de ces petits individus des artisans, parce que l'idée de leurs demeures souterraines s'associait parfaitement avec celle de l'intérieur des volcans, où l'on plaçait les forges de Vulcain, et avec celle des forges souterraines des Dactyles idéens en Phrygie, voués aux mystères de la mère des Dieux.

La plupart de ces lieux — la Thrace, la Samothrace, la Phrygie — ont été fréquentés et colonisés par les Galls, comme chacun sait; et par les Séquanes en particulier, comme nous le dirons ailleurs. Il n'est donc pas étonnant qu'il nous reste encore quelque arrière souvenir de pareilles traditions.

M. le docteur Munier, de Foncine-le-Haut, en rapport presque journalier avec des personnes qui ont elles-mêmes été en relation avec le monde invisible, attribue la plupart des croyances surnaturelles du Jura aux familles helvétiques qui sont venues se fixer dans les hautes vallées de notre pays.

« Si vous doutez, dit-il, de tous ces faits, attestés par nos aïeux qui les ont vus, vous ne nierez pas l'existence des follets ou lutons ; car il y en avait encore, il y a quelques années, dans les fermes de Chanvans, près de Mouthe, et sur le sommet du Rizou. Ce sont eux qui nous ont enseigné l'art de fabriquer en toute perfection ces excellents fromages de crême que vous mangez avec tant de plaisir, et qu'on ne fait nulle part aussi bons que là. Ce sont les lutons dont les soins affectueux font toujours prospérer la ferme : ils en sont les bons génies.

« Ces nains, ajoute M. Munier, habitent les endroits retirés, des antres, des trous de rochers, des fermes isolées. Ils paraissent à l'Ascension. Dès que la neige est tombée, ils s'échappent et se cachent dans leurs retraites avec des provisions choisies, qu'ils ont su dérober. Ils aiment le fromage, la crême, le lait. La bonne ménagère leur donne toujours la première part, car ils sont très-serviables. Ils battent en grange toutes les nuits, ramassent des fagots de bois, fauchent les prés quand tout le monde dort, aident à tous les travaux de la campagne. On les voit, le soir, danser au clair de la lune; mais, dans ce cas, comme dans tous les autres, il faut les respecter, car ils sont très-espiègles. Surtout il faut bien se garder de leur faire des niches, comme ce paysan qui chauffa le roc où un de ces nains aimait à s'asseoir ; et comme cet autre

villageois qui scia la branche d'arbre où venait percher un luton. A partir de ce moment, leurs vaches ne donnèrent plus de lait ; leurs champs ne donnèrent plus de moissons. »

Voici une autre histoire qui se débite sur la ferme de Poutin, à la mine d'or, près des Planches (1), un des villages les plus pittoresques du Haut-Jura. Vers l'an 1820, résidait dans la grange que nous venons de nommer (et peut-être s'y trouve-t-il encore) un domestique invisible, petit luton qui prenait un soin particulier de la case. Il se tenait sous les combles. Pour entretenir ses bonnes dispositions, les filles du métayer ne manquaient pas de lui porter, tous les matins, une écuelle de lait frais, qu'elles déposaient au bord du soulier, c'est-à-dire à l'entrée du fenil. Un jour, ces jeunes filles, préoccupées de quelque autre souci plus personnel, oublièrent leur offrande accoutumée : le pygmée s'en offensa; et, pour ne pas leur laisser ignorer son mécontentement, il prit à pleines mains des pois dans un sac au grenier, et se mit à les jeter en l'air. Ces pois tombaient de toutes parts comme la grêle.

(1) *Pothinus* était un fameux métallurgiste qui vivait sous le règne d'Auguste dans les Gaules méridionales, et travaillait sous le commandement de *Munacius Plancus*. Je croirais volontiers que la composition du *potain* lui doit son nom. Les roches des *Planches* fournissent quelques indices d'or qui ont pu tromper les Romains, puisqu'ils ont trompé les modernes. Pourrait-on demander maintenant si la grange de *Poutain* nous a conservé le nom de *Pothinus* et si les *Planches* ont conservé celui de *Plancus ?*

Le nain n'en finissait pas. On le pria à mains jointes, de cesser une telle semaille en lui criant : « Tu as beau semer nos pois, ils ne sont pas prêts de lever sur ces planchers et sur ces dalles. »

On tient le fait — je dis le fait, parce que c'est une chose avérée dans les environs, — de Marie Fumey, femme Pianet, du village de Chalême, l'une des communes du canton des Planches où se conservent le plus fidèlement les histoires de ce genre.

CHAPITRE LXXXIX.

LES NAINES.

> Le peuple les appelle : FAYRY CIRCLES, cercles de fee, et les croit formés par les danses nocturnes des lutins.
>
> LETOURNEUR.

Les rives de la Valouse au canton d'Arinthod (1), où nous avons déjà plus d'une fois signalé des merveilles, ont encore d'autres lieux qu'affectionnent les croyances populaires.

Parmi les êtres fantastiques auxquels s'attache toujours la crédulité de quelques habitants de Cornod et des environs, on doit distinguer certaines petites ***demoiselles blanches*** qui fréquentent le pré de l'île, ainsi nommé de ce que la Valouse le contourne en grande partie. C'est sur le vert tapis de la prairie, que ces naines au gentil corsage, ces nymphes en miniature, viennent prendre d'innocentes récréations, avant le lever du soleil, au moment où les vapeurs de la terre semblent les porter. On les dit aussi légères, aussi transparentes

(1) Département du Jura.

que le brouillard même; et l'on est heureux de les voir former leurs rondes, ou se poursuivre en riant.

Une dame spirituelle, M[me] Palmyre M-L., à qui nous devons ces détails, et la plupart de ceux de ce genre qui concernent le canton d'Arinthod qu'elle a longtemps habité, m'écrivait en 1849: « Un de nos domestiques, nommé Félicien, étant allé conduire les chevaux au pâturage du pré de l'île, vit, à l'aube du jour, les petites ***demoiselles blanches***. C'était au temps des fenaisons. On avait élevé des meules de foin dans la prairie; et les mignonnes sylphides dansaient autour, si légèrement, d'une manière si gracieuse, que c'était merveille. Notre bon Félicien en était ravi au suprême degré. Il nous revint avec un air d'enchantement inexprimable, et nous dépeignit, de son mieux, la beauté, la gentillesse, la nature diaphane de ces petites créatures du bon Dieu; tant il y a qu'il en était devenu amoureux sur le champ. Il en aurait volontiers demandé une en mariage, si par leur rang, par leur élégance, par les diamants de toutes couleurs qui brillaient sur leur front, à leurs doigts, à leurs bras, à leur cou, à leur ceinture, il n'avait pas senti combien elles étaient au-dessus de l'espèce commune, et s'il n'avait pas craint de se faire passer pour un fou. »

Il existe sur la commune de Thoiria (1) une

(1) Département du Jura.

grange des Naines, qui pourrait bien devoir sa dénomination à des fées mignonnes, de l'espèce que nous venons de dépeindre. Nous ne l'affirmons pas, seulement, nous savons que ce lieu est situé sur une montagne où l'on va visiter des cavernes immenses, dont les couloirs conduisent, assure-t-on, jusque sous la petite ville de Clairvaux, mais qu'il serait imprudent de parcourir dans toute leur longueur qui est de cinq à six kilomètres.

CHAPITRE XC.

LE LUTON DES VOYAGEURS.

Il y avait entre les Grecs un démon qui se nommait Παλάμναιος απο της πάλης, démon luicteur et agresseur des hommes ; de là vient le nom de LUTIN ou LUITTON

(LE LOYER, p. 25. Des Spectres).

Chez les anciens Grecs, il y avait un malin génie qui essayait les forces de tous les hommes qu'il rencontrait ; et Strabon parle d'un esprit des Brutiens qui se colletait avec tous les étrangers arrivant à Thémèse. Le savant géographe rapporte que cet esprit lutteur avait été un des compagnons d'Ulysse, et qu'il avait porté le nom de Palites de son vivant.

Ainsi, les Grecs d'Italie avaient fait connaissance avec ce genre de génies contrariants et batailllards, qui avaient sans doute pour mission de mettre à l'épreuve la patience des voyageurs. Il paraît que cette connaissance datait déjà de l'Orient.

Il y avait même des anges du Seigneur chargés — dans un but important — de pareilles épreuves, à

en juger par le combat singulier que Jacob eut à soutenir, toute une nuit, à son retour de Mésopotamie, et contre qui? — contre l'*Esprit de Dieu*, dont il resta vainqueur. Cette victoire surprenante lui valut, de la part du vaincu, le nom d'Israël, ou fort contre Dieu.

Certainement je n'établis point de similitude entre la lutte divine du jeune patriarche contre un habitant des cieux, et celles dont parle Strabon; la lutte de Jacob est un ingénieux symbole qui nous suggère l'idée de la puissance et de la force que le ciel promettait au peuple de Dieu, dans la personne de celui qui en serait le père.

Quant aux autres lutteurs invisibles, il est facile de reconnaître (au caractère malfaisant qu'ils portent dans tous leurs actes) que si Dieu leur permet d'éprouver quelquefois les voyageurs, ils prennent sur eux assurément la permission de leur nuire. Peut-être est-il aussi dans les desseins de la Providence de décourager les voyageurs, afin que l'homme se plaise dans un état sédentaire, le plus favorable à son bonheur individuel.

Aussi voyons-nous beaucoup de malins ginns fréquenter les déserts de l'Arabie et les steppes de la Tartarie septentrionale, au dire de tous les voyageurs du moyen âge. Dans cette malheureuse Tartarie, où les esprits parlent surtout par la voix de la bise et des autres vents orageux, ils vous appellent par votre nom, ils vous fourvoient par des

indications trompeuses ; ils vous ramènent sur vos propres traces après d'inutiles circuits. Tout leur plaisir, en ces contrées maudites, est de vous livrer en proie aux plus mortelles angoisses ; de vous sentir épuisé de fatigue, et de vous contempler étendu sur le sol et mourant de faim.

Les ginns qui respirent sous notre ciel ne sont pas en général aussi méchants : ceux des arrondissements communaux qui s'étendent dans le Haut-Jura, tant sur la France que sur la Suisse, ne sont pas à la vérité dépourvus de malice, mais ils font seulement perdre beaucoup de temps aux pauvres pélerins à pied ; ils les écrasent de leur poids en venant s'appuyer sur leurs épaules, et en égarant leurs pas durant des nuits entières ; car ces mauvais plaisants ne se retirent de leur compagnie qu'au premier chant du coq, c'est-à-dire lorsqu'il est aisé de s'apercevoir des erreurs.

CHAPITRE XCI.

LE PETIT VIEUX.

Trotte, trotte, bon cheval,
Trotte par monts et par vaux !
(Paroles de LUTON.)

Pour passer joyeusement les années qu'ils sont condamnés à couler sur la terre, les esprits connus sous le nom de Lutons s'amusent le plus qu'ils peuvent à nos dépens. Ils sont, d'ailleurs, fort gais de leur naturel : vous en trouverez la preuve dans nos récits.

Celui qui nous fournit le sujet de ce chapitre n'est en vérité que la copie du Cluricaune de l'Irlande. Or, voici ce que l'on dit du Cluricaune. On le rencontre toujours seul, dit M. Alfred Maury dans son savant opuscule sur les Fées du moyen âge. Il se montre sous la figure d'un petit vieillard au front ridé, au costume antique. Il porte un habit vert foncé à larges boutons; sa tête est couverte d'un chapeau à bords retroussés. On le déteste à raison de ses méchantes dispositions, et son nom est employé comme expression de mépris. Comme les

nains bretons, on le représente avec une bourse de cuir à la ceinture, dans laquelle se trouve toujours un sheling. On parvient quelquefois, par les menaces ou la séduction, à le soumettre comme serviteur; on l'emploie alors à fabriquer des souliers. Ces objets étaient originairement en métal, et par conséquent du ressort de l'art du forgeron : aussi disait-on shoe-shmit en vieil anglais, au lieu de shoemaker.

Adossé à une borne, sur le bord d'un grand chemin qui conduit à Gray (1), un petit savetier à cheveux blancs, battait gaillardement la semelle, et chantait quelque joviale chansonnette. Il voit venir un brave et digne homme de Feurg ou d'Autrey, lui adresse le bonsoir d'un air plein d'urbanité, lui dit qu'il n'a plus que trois clous à planter dans le vieux soulier qu'il raccommode, et que, s'il veut avoir la complaisance de l'attendre une minute, ils feront route ensemble. Proposition acceptée.

Tout en plantant le premier clou, la minute, charmée par les paroles dorées du serviteur de saint Crépin, s'allongeait singulièrement sur les cadrans d'émail. Au second clou, ses contes plaisants firent encore oublier les heures, et, au troisième clou, le soleil se coucha sans que le bonhomme s'en aperçût le moins du monde; tant et si bien que le crépuscule le surprit dans son per-

(1) Département de la Haute-Saône.

pétuel ébahissement, et que l'Angelus l'avertit enfin de songer à son voyage.

Alors, le petit vieillard, jetant tire-pied et marteau, et alléguant une fatigue excessive, sauta sur les hautes épaules de son compagnon, comme un singe sur la bosse d'un chameau, et se fit porter toute la nuit, sans vouloir désemparer de son poste, riant dans sa barbe de la crédulité de sa monture, et lui chantant d'un ton railleur :

Trotte, trotte, bon chevau,
Trotte par monts et par vaux.

L'Allemagne fourmille de ces petits vieux. Sans compter le gris Hockelmann du Bergstrass, qui se fit porter à la chèvre-morte par un paysan d'Auerbach au Schlossberg (1), nous dirons un mot de l'aventure d'un cordier qui se rendait à Torgau, en 1669. Cet homme avait heurté, en passant, un jeune garçon qui lui avait dit : « Mon père te fera payer ta sottise. » Le cordier, continuant sa route, rencontra bientôt un petit vieux qui le pria de le porter, étant très-fatigué. L'artisan rit de la proposition ; mais tout à coup il sent le postulant à cheval sur ses épaules, bon gré mal gré, et le voilà devenu la haquenée de cet exigeant compagnon. Force lui fut de le porter jusqu'au prochain village, où le pauvre cordier mourut quelque temps après.

(1) Grim., trad. all., t. I, p. 257 et 434.

CHAPITRE XCII.

LE FOLLET DE CORNOD.

> Dans notre enfance, les servantes nous remplissent tellement la tête d'esprits, de sorcières, de magiciens, de fées, de lutins, de satyres, de pans, de faunes, de sylvains, de tritons, de centaures, de nains, de géants, de nécromanciens, de nymphes, de l'homme dans le chêne, de serpents de feu et d'autres épouvantails semblables, que nous avons peur de notre ombre.
>
> RÉGINALD SCOT.

Tous les Esprits qui ont fixé leur résidence au canton d'Arinthod, particulièrement à Cornod et dans les environs ne sont pas d'un naturel aussi bénin que les ***Demoiselles blanches***. Le follet de Cornod est un espiègle fini, et tous ses bons tours se terminent par un long ricanement bien accentué. Ses malices passent souvent les bornes de la plaisanterie. Partout il s'attache aux pas des ivrognes, des peureux et des imbéciles, qu'il turlupine de son mieux.

Sous la ***Côte à l'Ane***, entre Cornod et Santonnas, il se tient en embuscade pour s'amuser aux dépens des voyageurs. Il les arrête, il secoue la

hotte ou le panier qu'ils portent, ou glisse sur leur tête comme un coup de vent. Heureux le passant, quand ces espiègleries ne dégénèrent pas en voie de fait; car on sait que, de sa main invisible, il a quelquefois imprimé sur des joues de vigoureux soufflets! C'est ainsi, qu'au dire de la même dame dont j'ai cité plus haut l'autorité, c'est ainsi que Mademoiselle Couronnée Rochet, qui revenait de Santonnas, ayant à son bras un petit panier de couturière, se sentit tout à coup arrêtée par une force incompréhensible; puis elle entendit comme un grand vent passer près d'elle. Son panier fut, à plusieurs reprises, secoué violemment, puis un rude soufflet faillit la renverser. Au même instant, un long éclat de rire l'accompagna longtemps; mais à la fin tout rentra dans le silence. Cette personne a cent fois raconté son aventure à qui voulait l'entendre, et chaque fois avec la même émotion et dans les mêmes termes, ce que l'on regarde comme un garant de sa sincérité.

En Coucu, montagne du territoire, sous le village de Thorigna, l'esprit follet fait dégringoler jusqu'à vos pieds d'énormes cailloux. Vous entendez comme l'éboulement d'un vieux mur. On ne suppose pas que ces cailloux se détachent naturellement de la pente, ni que de malicieux bergers vous les envoient; on sait que l'esprit est souvent là. Chose singulière, c'est que plusieurs personnes qui ne croient certainement pas au follet de Coucu,

conviennent très-franchement qu'elles ont elles-mêmes entendu cet éboulement mystérieux et toujours au même endroit. On ne se rend pas compte, d'une manière naturelle, de ce phénomène de l'air se heurtant à quelque rocher de telle ou telle forme; c'est plus tôt fait de l'attribuer à l'esprit du lieu.

A Varambeau, territoire de Turgon, le même follet est plus que malicieux, il est méchant; il vous secoue, il vous traîne de buissons en buissons, il vous déchire, il vous meurtrit; témoin ce malheureux couple de Cornod, dont on n'a pas osé me fournir le nom, de peur que je ne lui donnasse trop de retentissement. La femme avait été saisie par une main invisible mais vigoureuse; puis elle avait été roulée à terre, au point qu'elle était rentrée chez elle le visage tout ensanglanté. Son mari avait pâti, une autre fois, d'un pareil supplice au même endroit. Souvent il revenait à la maison tout égratigné, meurtri, contus, roué; car, il faut bien le dire, le follet l'avait *pris de guignon*, parce qu'il médisait de lui, dans le vin; et, si vous lui demandiez d'où lui venait sa veste en lambeaux et son œil poché, le brave homme ne manquait pas de vous répondre : « C'est ce coquin de follet de Varambeau qui m'a traîné. »

Tout le canton d'Arinthod connaît le follet, soit pour en avoir journellement entendu conter les prouesses, soit pour avoir eu directement affaire à lui.

CHAPITRE XCIII.

L'ESPRIT DU FIESTRE.

> De là sont nés tant d'estres amphebies
> De cerveaulx ereulx infécondes lubies,
> Géants, sorciers, gloutons, ogres, lutins.
>
> CLOTILDE DE SURVILLE.

« Pendant les longues soirées d'hiver, les habitants de Gendrey (1) s'occupent des merveilleux travaux des fées au bon vieux temps, dit M. Marquiset (2), et des nouveaux prodiges de ces intelligences immortelles, qu'ils ont vues souvent voltiger à fleur de terre, sous la forme d'une flamme d'azur, ou fuir dans les forêts profondes en poussant de longs cris.

« Tous les anciens du village connaissent la dame blanche du Châtelard et l'Esprit du Fiestre ; mais, à quelques naïves exceptions près, la jeune génération a moins de crédulité. Pour vous, sylphes aériens, fantômes insaisissables, où vous ca-

(1) Département du Jura.

(2) *Statist. historique de l'arrondissement de Dôle.*

chez-vous donc maintenant? Ah! vous n'avez pu survivre à la grande tourmente du siècle passé! Quinze cents ans de féodalité, un temps immémorial de croyances superstitieuses ont été effacés en un seul jour, et si bien que les enfants de ceux-là mêmes qui se sont courbés devant vous vous couvrent de sarcasmes, malgré les sages conseils de leurs pères, qui vous redoutent encore aujourd'hui!

« Car vous étiez réellement l'esprit malin, esprit du Fiestre, quand, sur la lisière du bois, votre domaine, vous arrêtiez net et court conducteurs et chevaux, jusqu'à ce qu'il plût à votre malice de les laisser continuer leur route.

« Puis, dit-on, vous aviez pour imiter les voix et les cris des animaux un merveilleux talent.

« Si vous vivez encore, Esprit du Fiestre, vous souvient-il de ces malheureux que vous promenâtes si tard et si avant dans la forêt, à la recherche de leur bétail qu'ils croyaient égaré? Ils passèrent toute la nuit sous les chênes, effrayés qu'ils étaient de vos diaboliques ricanements. Et vous rappelez-vous encore le jeune amoureux qui, revenant par une nuit obscure, crut entendre près de lui la douce voix de sa maîtresse? Il vous suivit, suivit bien loin pour voir l'étrange spectacle que vous lui aviez préparé.

« Ce pauvre garçon raconte — car il vit encore — qu'auprès d'une fontaine, il aperçut sa bien-aimée

assise, le visage caché dans son devantier, et sanglotant amèrement; et qu'ayant voulu lui prendre les mains, la tête se détacha subitement du corps, et roula sur l'herbe avec d'effroyables convulsions. « Alors, dit-il, je perdis connaissance, et lorsque je revins à moi, j'aperçus dix hommes monstrueux placés en rond à quelques pas l'un de l'autre; ils se saisirent de ma personne et la lancèrent de main en main avec une telle vitesse que je demeurai tout étourdi. A l'aube du jour, quelle fut donc ma surprise de me trouver couché dans le fossé de la grande route, au pied d'un buisson d'aubépine! Et je vous jure, mes amis, que tout ceci n'est point un rêve, ni le travail d'un cerveau échauffé par le vin; car, à Vigearde, je n'avais guère bu que deux ou trois bouteilles, et un verre de vieille eau de vie du pays. »

CHAPITRE XCIV.

ÇA.

> Mundus, caro, dæmonia
> Diversa movent prælia,
> Incursu tot phantasmatum,
> Turbatur cordis gaudium.
> (PROSE DE LA TOUSSAINT).

Il y a des Esprits dont la nature reste si vague, si indécise, si mystérieuse, dans l'imagination des personnes qui ont eu des prises avec eux, que nous éprouvons de l'embarras à les classer.

Pour rendre compte de l'aventure d'un montagnard jurassien qui a bien voulu me raconter certaine rencontre qu'il eut une nuit, d'un esprit mâle ou femelle, de forme humaine ou de forme animale, car cet être lui fut invisible, je vais être obligé de me servir de la seule expression qui soit à son usage, *ça*, quand il consent à renouveler ce récit.

La commune de Prénovel (1) est le lieu de la scène, et l'an 1832 son époque.

Deux messieurs étrangers, incertains de la route

(1) Département du Jura, arrondissement de St-Claude.

qu'ils tenaient et de celle qu'ils devaient tenir, pour se rendre à Saint-Laurent-Grand-Vaux, arrêtèrent, à la chute du jour, leur voiture, en face du hameau des Jeanniers, afin d'y demander un guide. Raphaël se présenta, et remplit leur vœu : il les conduisit par un défilé de montagnes que dominent, d'un côté, l'éminence chauve qu'on appelle le fort Lacuson, et, d'un autre côté, la grange isolée des Cocus. Ils passèrent là sans encombre : l'esprit qui fréquente cette gorge ombreuse et pittoresque, où murmurent les ruisseaux d'Anchais et de Trémontagne réunis, avant d'aller se perdre dans des excavations souterraines, les respecta et ne se fit pas même entendre ; mais, quand Raphaël revint de sa mission, et que, seul, il eut franchi le ruisseau sur une pièce de bois écarie, il se trouva dans le pré de la Fontaine Rouge, le point le plus redouté du trajet. Là, il fut vivement saisi par une main plus forte que la sienne, qui ne le lâcha point quel effort qu'il fît pour lui échapper. Il ne voyait pourtant personne, pas même cette main. Ça le poussait, ça le tirait; ça le forçait à courir deçà, à courir de là; ça le faisait tourner comme dans un branle, ou pirouetter sur lui-même; ça le conduisait dans les oseraies, les buissons, les bois, les courants d'eau, les marais tourbeux ; ça le menait si rudement, si cruellement, qu'il se figurait que non seulement ses habits en devaient être tout déchirés et tout souillés, mais que lui-même devait être tout sanglant et

tout en lambeaux. Heureusement, lorsque ça le quitta, au point du jour, le pauvre Raphaël vit aux premières lueurs de l'aurore, au moment où le coq de Prénovel chantait dans le lointain, que ses vêtements étaient aussi intacts qu'avant cette mémorable rencontre, et que son corps ne conservait aucune trace des mauvais traitements qu'il avait essuyés pendant six mortelles heures de tribulation.

Quel était ce mauvais génie que notre narrateur appelle constamment *Ça?* — Il est à croire que c'est un de ces anges de ténèbres qui ont conservé une vieille rancune contre les anges de lumière et contre tout ce qui porte leurs noms. Raphaël J., à cause de son nom de baptême, aura donné dans l'œil à ce soldat de l'armée rebelle des temps antérieurs à la création de l'homme; car, personnellement, Raphaël n'avait rien fait pour mériter un pareil châtiment.

D'un autre côté, nous tenons de ses frères que Raphaël n'est pas un peureux; qu'il n'est pas un homme crédule; qu'il ne s'était pas livré à la boisson, dans ce voyage nocturne; qu'il n'est ni facétieux, ni conteur. Ils assurent que, lorsqu'il rentra chez lui, il eut hâte de prendre du repos, atterré qu'il parut être de cette horrible aventure. Tout le monde fut frappé de son état de torpeur.

Quelles questions qu'on ait pu lui adresser à ce sujet, depuis ce temps, Raphaël n'a pas voulu s'ex-

pliquer davantage ; mais il a toujours recommandé à sa famille en particulier, et à tous ses amis en général, d'éviter le passage par le pré de la Fontaine Rouge, pendant les heures de la nuit. Quant à lui, en deux nouvelles occasions, ayant à franchir ce mauvais pas, il s'est détourné pour demander un compagnon aux plus proches habitations de Prénovel, afin de ne plus se hasarder seul à la malencontreuse localité.

Une autre personne de cette commune s'est plaint d'avoir passé par une aussi rude épreuve, en 1842, non dans le pré de la Fontaine Rouge, mais tout près de son habitation. Sophie a été saisie par la main d'un être invisible et muet, et forcée de courir, en tournant à perte d'haleine, autour d'une profonde citerne, ouverte comme un gouffre, et sans pouvoir s'éloigner du trou. Elle est encore toute émue de ce violent et rapide exercice, et de l'appréhension de tomber dans le trou, victime de ces évolutions étourdissantes.

Elle ne donne ni le portrait, ni le nom de ce ginn malfaisant, et ne croit pas en avoir provoqué la colère : elle pense seulement qu'elle avait à faire à une véritable furie du Tartare.

Au surplus, dans son étable, Sophie voit assez souvent des chandelles allumées qui vont et viennent, ce qui lui prouve que la maison qu'elle habite est bien connue des esprits de la vallée. Un Servant s'est attaché à son bétail, et elle s'imagine l'avoir

vu un soir, sous la forme d'un affreux quadrupède noir comme le diable. Assis dans la crèche, et posant ses pattes de devant sur le bord de l'auge, ce monstre regardait effrontément les personnes qui, une lampe à la main, étaient accourues pour le voir. On en eut peur, on se retira.

Vous reconnaissez à ces croyances populaires de la commune de Prénovel, la descendance de pasteurs venus de la Suisse et de la Savoie pour coloniser un pays qui était encore neuf au commencement du XIV[e] siècle.

CHAPITRE XCV.

LA LUTINIÈRE D'AMANCEY.

> Souvent les visions souabes se traduisent par des LIEDS, ces suaves chants allemands où résonne presque toujours une note amoureuse, tandis que le Voyant du nord préfère la ballade terrible. Au midi, les Esprits de l'autre monde s'annoncent par les sons des harpes éoliennes dans les nuits étoilées; au nord, ils entonnent le DE PROFUNDIS dans les nuits noires du Sabbat
>
> A. BADAN.

Amancey (1) est situé dans un pays de montagnes qui a bien sa part de prodiges : les Esprits ne l'ont pas oublié quand ils sont venus coloniser la Séquanie.

Non loin de ce village, au-dessous d'un terrain communal nommé la Lavière, on voit une excavation béante, noire, profonde, d'où l'eau jaillit, à la suite de pluies générales qui s'infiltrent dans les terres. Alors ces eaux surabondantes remontent à la superficie du sol par cette espèce de syphon, et se répandent par l'orifice.

Hors de ces temps pluvieux, le gouffre est à

(1) Département du Doubs.

sec, et se remplit de lutins invisibles, mais non muets. Pour les personnes positives qui ne voient dans les choses que ce qui saisit simplement les sens, le bruit souterrain qu'y produit l'air, et peut-être quelque chûte d'eau lointaine, ressemblerait aux sons d'une caisse, ce qui aurait fait donner à l'excavation le nom de *Tambourin;* mais pour celles qui livrent pleine carrière à leur imagination, et qui savent trouver quelque chose dans le vide, ce lieu est un repaire de lutins, et elles lui ont, en conséquence, imposé de temps immémorial le nom de *Lutinière.* Elles attribuent à leur présence dans cette sombre demeure, bien digne d'eux en effet, le bruit extraordinaire qui en sort, disent-elles, toutes les veilles de grandes fêtes. Il paraîtrait, d'après leurs observations, que ces mauvais génies, ces esprits forts, ces anges de ténèbres, s'agitent, se tourmentent, s'indignent, déjà d'un jour d'avance, à l'occasion des offices religieux que ramènent ces solennités; à moins qu'ils ne soient incompris comme leurs œuvres, et que leur intention ne soit d'annoncer eux-mêmes aux fidèles, par le son de leurs cloches, ou bien à son de caisse, la fête que l'on doit célébrer le lendemain.

CHAPITRE XCVI.

LE FOULETOT DE LA RACE BOVINE.

> N'y a-t-il pas, en effet, quelque chose de plus gracieux dans la croyance aux SERVANTS, dont vous trouvez encore des vestiges dans les Alpes vaudoises? Le Servant ressemble beaucoup de sa nature à quelques-uns des esprits familiers, brownies et autres, dont l'imagination des Ecossais avait peuplé leurs montagnes. Par caractère, il n'est pas méchant.
>
> (Théod. MURET).

Des Alpes vaudoises l'Esprit servant des Chalets passe aux Alpes jurassiennes avec les superbes génisses qui viennent paître les herbes aromatiques du Mont-d'Or; il descend même du Mont-d'Or sur le bord des lacs de Saint-Point et de Remoray; et les pâtres de ces parages en font des récits curieux aux petits bergers des montagnes inférieures. Cet esprit a été baptisé du nom de ***Fouletot***, diminutif de ***Follet***, qui est peut-être à son tour un diminutif de ***fol***.

On se le représente, en effet, comme un petit espiègle qui s'évertue à jouer de bons tours, à faire en un mot des folies.

Mais tant que ses facéties seront inoffensives,

gardez-vous de le contrarier dans ses ébats; le Fouletot est on ne peut plus susceptible, il fuirait, et il ne reviendrait plus.

Et, sans le provoquer, sachez qu'il ne pardonne que difficilement l'oubli du troupeau. Souvent ce fidèle gardien, qui ne s'abandonne jamais au sommeil, voyant la bergère endormie, l'a punie de son défaut de vigilance, en attirant au fond des bois la plus belle de ses vaches : souvent il l'a fait longtemps chercher à la jeune imprudente; souvent il l'a retenue malicieusement jusqu'à la nuit, afin que la coupable fût accueillie dans sa famille par une grêle de violentes réprimandes. A la fin, cependant, content de la leçon qu'il vient de donner à l'insouciante pastourelle, le Fouletot, qui dans le fond ne manque pas d'une certaine bonté, ramène ordinairement lui-même la génisse au logis, rassasiée de nourriture et le pis chargé de lait.

CHAPITRE XCVII.

LE SERVANT CARABIN.

> On peut appeler ces diables de fort bons garçons, aussi bien que ceux qu'on nomme DRÔLES, qui pansent soigneusement les chevaux de leurs maîtres et qui ont soin des horloges.
>
> (Hist de M. OUFFLE, par BORDELON, p. 225)

Au pied des sapins de l'ancienne chartreuse de Bonlieu, autour de ce domaine féodal de l'Aigle, où la Vouivre se tient aux derniers décombres d'un fort; où un Sylphe à cheval voyage dans les airs; où une Dame du lac et une Dame blanche apparaissent quelquefois, il est encore des esprits qui ne sont pas connus. Nous en devons supposer plusieurs à ***la Combe aux Follets***, petit vallon verdoyant de la Fromagerie, qu'arrose le ruisseau des Abeilles (1), en descendant au Saut-Girard, cascade pittoresque qui serait bien faite pour captiver en passant les regards du lecteur; mais, sans m'arrêter à des descriptions de sites, ni à des lutins sans

(1) Je traduis ici le nom du *bief des avuils*, ainsi rapporté dans les titres et ainsi prononcé par les habitants actuels de la commune.

noms, je passe d'un pas rapide à la grange de Monan (1).

Là, de temps immémorial, réside un génie familier qui sert la ferme avec une constance et un désintéressement vraiment admirables. Doit-il y végéter tout le temps de son exil sur notre planète, comme une de ces déités de l'armée rebelle de Moissassour dans l'Inde, à qui le dieu suprême a laissé l'espoir de rentrer au séjour céleste, après des siècles d'expiation (2)? J'abandonne cette recherche aux hommes de loisir.

C'est à l'étable surtout que le précieux domestique porte son attention; c'est au gros bétail qu'il a voué ses services les plus affectueux; c'est là qu'il veille avec amour à la garde de l'habitation, lorsque le sommeil et le repos se sont emparé de tout ce qui respire. Digne consort des Kobolds de l'Allemagne, des Trolls du Dannemark, des Brownies de l'Ecosse, et des Gobelins de la Normandie (3), il passe surtout les nuits à être utile aux cultivateurs les plus laborieux, les plus prudents, les plus honnêtes; et il ajoute à tout le bien qu'il leur fait

(1) Hameau de la commune des Petites-Chiettes, au canton de Clairvaux (Jura).

(2) Les sectateurs de Foï, comme les sectateurs de Bouddha, qui croient à la métempsychose et à la transmigration des âmes, sont persuadés qu'il s'en fait des apparitions. Un savant missionnaire a jugé sérieuse et réelle l'apparition attribuée au philosophe Confutzé.

(3) X. Marmier. *Souvenirs de voy.*, p. 211

la grâce de se laisser voir de loin en loin, sans pourtant s'arrêter à des entretiens superflus. Le Servant parle peu, ou plutôt il ne parle pas.

Le portrait de l'esprit familier de Monan n'est pas des plus gracieux, si je m'en rapporte à la description que m'en a faite un montagnard des environs de Bonlieu. On vit un jour cet esprit à cheval sur le battant d'une porte, on put l'envisager tout à l'aise.

Ce serait, Dieu me pardonne! un véritable squelette pour la maigreur, une espèce de charpente humaine à qui la pénitence qu'il est venu faire en ce monde n'a laissé que les yeux pour pleurer; encore serait-il vrai de dire qu'il verse peu de larmes, car il a les yeux fort beaux, fort brillants. Son crâne dégarni de cheveux est couvert d'un bonnet rouge et pointu, ou si l'on veut d'un corno phrygien, comme qui dirait un sans-culotte de quatre-vingt-treize. Aussi n'inspire-t-il pas le respect; aussi se permet-on de l'appeler Carabin, comme si l'on trouvait quelque chose de ridicule à ce sobriquet, pour lui en faire une digne application. Il veut bien le souffrir; c'est très-beau de sa part.

Il faut pourtant se garder de pousser trop loin la plaisanterie à son endroit; il se fâche et il a raison. Un batteur en grange s'étant avisé de l'apostropher un peu trop légèrement, fut enlevé par le toupet, comme le prophète Habacuc, et fut promené par tous les défilés les plus étroits de la charpente du

fenil, puis replacé parmi les batteurs ébahis, sans avoir toutefois essuyé d'autre mal que la peur. Certes, il ne lui arriva plus de bafouer Carabin; et la leçon servit à tous les camarades.

Le bonnet pointu de Carabin et la vengeance qu'il tire de l'insulte me rappellent le lutin de Hildersheim en Saxe. Il y avait là, en 1132, un esprit servant très-officieux, qu'on appelait ***Bonnet pointu.*** Il s'amusait à fendre le bois, allumer le feu, tourner la broche, mettre le couvert; mais un garçon de cuisine l'ayant un jour fort maltraité, il l'étrangla pendant la nuit, le coupa par morceaux et le mit en ragoût. On fut obligé d'instrumenter contre lui par voie de censure, et de l'excommunier (1).

(1) *Chron. d'Hirsang*, an 1132. — Salgues. *Des Erreurs et des préj.*, t. I, p. 327.

CHAPITRE XCVIII.

LE SERVANT DE DENESIÈRES.

> En Suisse, des génies familiers sont attachés à la garde des troupeaux ; ont les appelle SERVANTS. Ce sont peut-être les Sulèves antiques. Le pasteur de l'Helvétie leur fait encore sa libation de lait, comme il y a vingt siècles celui de l'Arcadie ou de la Sabinie la faisait à Pan.
>
> Alfred MAURY.

La grange des Grandes-Chiettes, hameau de Denesières, est surtout fameuse dans le pays par le séjour privilégié des esprits servants. Sous le nom de Mont-Nans, qui m'avait été mal indiqué en 1834, j'avais parlé de *Carabin* (1), le malin follet de cette grange; mais il y aurait d'autres choses merveilleuses à raconter de ce qui s'y passe, si la gravité de l'histoire ne les écartait pas de notre livre. Au reste, comme de simples documents ne sont pas des annales sévères, nous nous permettons quelquefois d'égayer nos pages par le récit des croyances mythologiques de certaines populations qui conservent leurs anciennes physionomies.

Disons d'abord que des êtres qui aimaient à rester

(1) *Du culte des Esprits dans la Séquanie*, p. 57.

inconnus à la plupart des gens, à ceux même auxquels ils se dévouaient, on ne sait pourquoi, depuis un temps inappréciable, avaient pris la ferme des Grandes-Chiettes en singulière affection. Sans récompense aucune, ou du moins pour très-peu de chose — puisqu'ils se contentaient de quelques légères attentions de la part des filles du métayer — ils se livraient tout entiers à ce genre de service domestique que nos valets mortels se font payer le plus qu'ils peuvent, et auxquels ils vaquent le moins largement possible. Non seulement ils battaient en grange toute la nuit et ensachaient le grain ; non seulement ils nettoyaient l'étable et pansaient le bétail ; mais encore ils s'immiscaient aussi bénévolement dans les fonctions culinaires, et préparaient fort bien la nourriture de la famille. Ils entretenaient à la cuisine l'ordre, l'arrangement et la propreté, pendant que leurs maîtres travaillaient au dehors. C'était admirable.

Mais voilà qu'à la mort du granger, tout changea de face dans la rustique demeure, sans que l'on ait pu en deviner la cause. Des personnes bien pensantes supposent que l'âme du défunt, mécontente du peu de souci que ses héritiers prenaient de son repos dans l'autre monde, avait donné aux esprits servants de la maison le mauvais conseil de négliger leurs travaux. Les esprits, épousant sa cause et partageant ses sentiments de récrimination, imaginèrent un autre genre de vengeance. A la vérité,

on battait toujours en grange; mais on s'aperçut qu'après le travail des batteurs, quelques mesures de grains manquaient au compte : ils se payaient de leurs propres mains, en emportant, on ne sait où, chacun sa part de la denrée.

Ces infidélités furent divulguées. Des amis de la maison vinrent enseigner à la veuve et aux enfants les moyens de se débarrasser de cette maudite engeance. Laissez-moi faire, leur disait un d'entre eux, j'y mettrai bon ordre! — N'y apportez aucun remède, répondait la veuve; nous aimons mieux qu'on ne contrarie pas ces ouvriers; nous sommes trop heureux qu'ils ne nous fassent pas payer plus cher leur journée. Autrement nous serions perdus.

Le courageux conseiller insista; on finit, un soir, par lui donner un fusil chargé, avec lequel il s'embusqua dans un coin du fenil pour guetter le moment où les esprits-travailleurs s'y présenteraient. Entre onze heures et minuit, la bande joyeuse fait invisiblement invasion dans la grange: les uns montent sur les gerbiers et jettent le blé sur l'aire; les autres étendent les gerbes et s'arment de fléaux. Notre sentinelle impatiente trouve le moment favorable à l'exécution de son dessein, au lieu d'attendre le moment où le vol serait commis; et, sans voir son monde, il lâche à tout hasard son coup de fusil chargé de fonte. Aussitôt tout bruit cesse, tout s'échappe par les issues : et dès lors il ne fut

plus question de batteurs nocturnes à la grange des Grandes-Chiettes.

Depuis cette expédition, on a remarqué, d'une manière frappante, que la ferme a cessé de prospérer pour le métayer. Quant à la cuisine et au ménage, ils ne furent point abandonnés par le servant. A la vérité, les personnes qui veulent tout expliquer par les causes naturelles croient trouver la raison de ce service de nuit dans les dispositions de la ménagère au somnambulisme, en disant que cette veuve se relevait toutes les nuits, préparait le potage, rangeait les meubles, balayait le plancher, et retournait ensuite au lit; mais la voix publique, en pareille matière, est toujours la plus forte : elle n'a cessé de proclamer les bienfaits désintéressés d'un servant invisible dans cette grange, aussi longtemps que la bonne femme a vécu, exacte qu'elle était à récompenser les soins et la fidélité de cet esprit.

CHAPITRE XCIX.

LE LUTON DE BELLEFONTAINE.

> Le Servant est une espèce de lutin qui s'attache spécialement à une maison. Par caractère, il n'est pas méchant; au contraire, il se rend utile en se chargeant quelquefois, pendant la nuit, des travaux domestiques; en sorte que le matin, les gens de la maison sont agréablement surpris de trouver leur besogne faite.
>
> Les Islandais, suivant Ortellius, appellent DROLLO une espèce de démon qui sert de valet à celui qui se l'est attaché.
>
> Théod: MURET

J'ignore si le Carabin de la grange de Monan fréquente en même temps certain autre toit de métayer sur le territoire de Bellefontaine, à la frontière de la Suisse, ou s'il y a un de ses consorts formé à la même école. Quoi qu'il en soit, je voue au second, sur la foi d'autrui, le même degré d'estime qu'au premier.

Il y réside un *Luton* bienfaisant, qui ne contribue pas peu à la prospérité de la ferme, par ses travaux et par ses bons offices continuels. Des montagnards de ce pays, qui prétendent avoir été témoins auriculaires des exploits de ce valet si désin-

téressé et si actif, l'ont entendu mainte fois battre en grange pendant toute la nuit, tandis que ses maîtres d'adoption, dont il avait d'ailleurs à se louer, se reposaient sur lui du souci de leur ouvrage. Rien n'égale la surprise et l'admiration de ces bonnes gens, lorsqu'ils trouvent, en se levant, tant de grains battus, vannés et ensachés, sans y avoir mis la main !

Les esprits servants sont les meilleurs amis des paysans laborieux et des honnêtes gens : ce sont des domestiques modèles que les autres valets n'imitent pas assez.

CHAPITRE C.

LE FOULETOT DES CHEVAUX.

> Vers le septentrion, il y a des démons qu'on appelle GUTTEI, qui pansent les chevaux : Il y en a aussi qu'on appelle TROLLEX, qui se louent, en habits d'hommes ou de femmes, au service les plus honnêtes de la maison »
>
> (LE LOYER, p. 496. Des Spectres).

Le Fouletot se prend de belle passion pour les hôtes d'une écurie : il se fera même voleur, afin de gratifier un beau cheval du meilleur foin de la contrée, si le maître n'en possède pas de bonne qualité dans son fenil.

Un jour, à Rénédal(1), au-dessus des sources de la Loue, un de ces follets-palfreniers fut surpris à fourrager dans un fenil étranger, et fustigé d'importance, tout esprit qu'il était. Il avoua son piteux cas, et déclara que c'était au profit du cheval voisin qu'il se permettait une telle excursion. Le propriétaire du foin eut la prudence de pardonner après la correction, et de témoigner du regret de sa mé-

(1) Département du Doubs.

prise. — Il avait quelque idée de politique. — Or, l'esprit, reconnaissant de cet acte d'indulgence, vint chaque nuit donner des soins particuliers à ses chevaux, ce qui se manifesta bientôt par la prospérité toujours croissante de son nouveau patron.

Le ***Drôle*** dont nous parlons nous est probablement venu des régions septentrionales de l'Europe, avec les peuples qui ont envahi les Gaules. « Aux contrées les plus avancées vers le nord (est-il dit dans les Méditations historiques de Camer) il y a des diables qu'on appelle ***drôles***, qui pansent les chevaux, qui font ce qu'on leur commande, et qui avertissent des dangers. »

Le nom de ***drôles***, retenu par la langue rustique de la Franche-Comté, s'applique chez nous aux valets de fermes qui ont dans leurs attributions la garde et le soin du bétail; ce qui prouve bien que ce sont les Burgundes, peuples sortis des rivages de la mer Baltique, qui nous ont entichés de ces croyances populaires, dont les narrations détaillées grossiraient outre mesure le volume de la mythologie celtique.

Je citerais bien d'autres lieux où de complaisants lutins ont, pendant la nuit, la bonté toute gratuite d'étriller les chevaux, de nettoyer l'écurie, de donner à manger aux bêtes, quand, par bonheur, il y a dans l'habitation des valets d'écurie, soucieux de leur besogne et somnambules. Je citerais bien le follet qui avait, une nuit, si bien rangé la selle de

mon bidet, dans une maison rurale, isolée, du hameau de Jonay (1), qu'on ne pouvait plus la retrouver au matin, et que je faillis m'en retourner à poil. On avait vu des ***chandelottes***, c'est-à-dire de petites lumières, aller et venir par l'écurie, vers l'heure de minuit; et l'on s'était aperçu d'un grand mouvement parmi les bêtes. Les habitants de la maison m'assurèrent que je ne devais pas imputer à mal ce tour d'espièglerie du follet familier, puisque je ne lui avais jamais donné sujet de mécontentement, mais qu'il avait eu, plus probablement, l'intention de me retenir un jour de plus à la campagne, en me mettant dans l'impossibilité de partir.

(1) Département du Jura.

CHAPITRE CI.

ESPRITS ET SERVANTS DE CONDES.

Si vous aviez le temps de m'écouter, je pourrais bien vous révéler d'autres mystères.
(FERDINAND DENIS. Le Monde enchanté).

Après avoir reconnu tant de vestiges du culte du soleil à Condes; après y avoir vu la Vouivre aux prises avec la cupidité d'un aventureux paysan, il nous reste à mentionner d'autres esprits qui y jouent des rôles secondaires.

La croyance aux Esprits y est si fortement enracinée, que, dans un siècle encore, la population de Condes n'en aura rien perdu : nul raisonnement ne saurait l'en dissuader, et cependant elle se félicite de n'être pas entachée de superstition comme celle de Coisia, sa voisine, qu'elle en croit grièvement atteinte.

Ce qu'il y a d'étrange, et ce que nous ne voudrions pas croire, si M. l'abbé Gruet ne l'avait assuré, c'est que la cure de cette paroisse passe pour être le principal rendez-vous des lutins : il s'y fait souvent, dit-il, dans la nuit, un tapage

inimitable, incompréhensible, dont on ne peut raisonnablement se rendre compte que par l'invasion et la turbulence des esprits.

Plusieurs d'entre eux — on pourrait même dire le plus grand nombre — sont si espiègles et si trompeurs de leur naturel, que les habitants de Condes se méfient d'eux tant qu'ils peuvent. Ils ont été si souvent leurs dupes! Un jour, un jeune enfant étant tombé dans la rivière d'Ain criait au secours; mais des gens qui entendaient ces cris de détresse, sans voir le petit malheureux aux prises avec la mort, ne bougeaient point; ils se disaient entre eux : « Ce n'est rien, c'est l'Esprit qui tend un piége à notre crédulité, et qui croit encore nous y prendre. Connu!... » Ils se gardèrent bien de donner dans une pareille mystification : l'enfant périt.

Mais ils sont mieux venus du ***Servant*** invisible de leurs écuries, qui prend un soin d'autant plus affectueux de leurs cavales, que ses services sont plus désintéressés. Seulement, il faut éviter de parler de lui sur le ton railleur, car il n'entend pas la plaisanterie. La santé, la prospérité du troupeau dépendent beaucoup des égards qu'on a pour cet obligeant serviteur. Surtout ne cherchez pas à débrouiller les petites tresses dont le Follet s'amuse à orner les crinières des chevaux; ne dites même pas que vous en feriez bien de pareilles; ne coupez pas ces nœuds mystérieux : la pauvre jument péricliterait à vue d'œil; elle périrait dans l'année. Ne

me suis-je pas avisé de douter de ces nattes si merveilleuses ? On me dit qu'on pouvait m'en faire voir d'assez belles aux crins d'une cavale qui appartenait à la maison Dalphin, où je passais la nuit. On sortit l'animal de l'écurie, et je vis de mes propres yeux, dans sa crinière, des espèces de nœuds trop difficiles à décrire pour en donner l'idée. Je crus m'apercevoir que cet imbroglio de crins s'était formé par le frôlement du col de la jument contre les arbres, quand elle s'y était grattée; mais je gardai ma réflexion pour moi. On me fit ensuite la politesse de m'offrir la tresse la mieux caractérisée; et, comme j'objectais que l'enlèvement de ce chef-d'œuvre du Servant occasionnerait sans doute la perte de sa bête favorite, on me rassura sur une telle crainte, en me disant que le Servant ne s'en offenserait pas, et qu'il en serait au contraire trop flatté pour s'en venger sur l'animal. On retrancha donc la mèche à laquelle tenait ce nœud gordien, et je l'emportai.

CHAPITRE CII.

LE CADET.

Il est au Mogol des Follets
Qui font office de valets.
LA FONTAINE.

Les Follets malicieux se plaisaient à effrayer les passants, à égarer les voyageurs ; ils aimaient à panser les chevaux, à empêcher de dormir et à tourmenter les personnes craintives. Il est aisé de reconnaître dans ces aimables Follets, si familiers, si dévoués à leur maître, ces excellents dieux domestiques appelés LARES par les anciens, bonnes âmes, mânes respectables, gardiens et protecteurs des foyers.

BESCHERELLE.

La croyance aux esprits follets est beaucoup plus répandue qu'on ne le pense. Partout dans les campagnes on trouve de ces lutins qui se mêlent des soins du ménage, et qui surtout s'occupent du bétail avec amour. Ils étrillent, brossent, frottent toute la nuit, donnent à manger aux bœufs, aux vaches, aux chevaux, et prennent un soin particulier de la crinière de ces derniers qu'ils tressent avec une habileté surprenante. Malheur au valet de ferme imprudent qui s'amuserait à défaire ces nœuds si bien formés à la crinière d'une bête fa-

vorite. Une rude correction viendrait bientôt lui apprendre qu'on ne brave pas impunément les Servants, et que, pour être le plus souvent invisibles, ils n'en sont pas moins doués d'une force et d'une adresse au-dessus de celles des vulgaires humains. Nous avons dit qu'ils sont le plus souvent invisibles; cela fait assez entendre qu'ils sont visibles quelquefois, et, en effet, il n'est pas de paysan dans les montagnes du Lyonnais qui n'ait vu le Servant sous une forme ou sous une autre, ou du moins qui ne connaisse quelqu'un qui a eu ce bonheur.

Une chose bien plus commune encore que de voir des lutins, c'est de les entendre. Dans le Lyonnais, par exemple, où le Servant est plus généralement connu sous le nom de ***Cadet***, il est fort peu de gens qui n'aient entendu, jour ou nuit, dans la cave, au grenier, au fenil ou à l'écurie, un petit rire agaçant, clair et moqueur; c'est ***Cadet*** qui a ri, et il est bien rare qu'alors ***Cadet*** ne soit en train de faire une malice.

Dans une grosse maison bâtie à mi-côte, à une portée de fusil du joli bourg de Thurins (1), à la Renaudière, où habita longtemps une famille aujourd'hui fixée à Lyon, un Lutin, au vu et au su de tout le village, a longtemps partagé avec un domestique nommé Barthélemy, le soin d'entretenir

(1) Département du Rhône.

le bétail en état; et il faut leur rendre cette justice à tous deux, qu'ils s'en acquittaient parfaitement. Lorsqu'au récit des exploits de *Cadet* quelque personne de la famille ou des amis venus de Lyon prétendaient que Barthélemy, un peu ivrogne et sans doute légèrement somnambule, pouvait bien avoir lui-même, à son insu, pendant la nuit, étrillé les bêtes et rempli les rateliers, les protestations empressées quoique respectueuses de toute la domesticité, les clignements d'yeux en présence du scepticisme bourgeois, l'air profondément convaincu des valets et des servantes, indiquaient assez que tout ce monde était du moins de bonne foi. Une circonstance particulière vint un beau jour augmenter cette croyance et lui donner un cachet d'authenticité. Barthélemy, assez ami du vin en général, revint un soir du cabaret un peu plus troublé qu'à l'ordinaire. En entrant à l'écurie, poussé sans doute par sa mauvaise étoile, il tint des propos peu obligeants pour *Cadet;* c'était une imprudence, et il la paya cher. Le lendemain matin on trouva Barthélemy évanoui dans l'escalier de la maison, roué de coups et la tête fendue. Il n'y eut qu'un avis dans le village : c'était *Cadet* qui avait tiré vengeance des propos inconvenants de son compagnon de travaux. Depuis lors, aucun domestique de la Renaudière ne se serait permis de mal parler de *Cadet*, tant on avait peur d'une pareille correction. Quant au blessé, revenu à lui et interrogé par ses maîtres,

il ne se souvint de rien, sinon de l'insulte qu'il avait eu le tort de faire à un être susceptible et chatouilleux. Jusqu'à la fin de sa vie, arrivée il y a peu d'années, il ne put expliquer que par l'entremise de *Cadet* son aventure, c'est-à-dire d'être sorti de l'écurie, d'avoir traversé une vaste cour, d'avoir pénétré dans la maison d'habitation soigneusement fermée pendant la nuit, et de s'être trouvé meurtri et massacré, la tête en bas, le long d'un escalier où il n'avait que faire.

Parmi les exploits malicieux de *Cadet*, à Thurins, nous citerons encore un trait que nous tenons d'un témoin oculaire.

Une femme de ce lieu, Jeanneton Bernard, avait aussi assez maltraité *Cadet* à la veillée, et plusieurs voisines avaient eu soin de protester contre ces propos dangereux. Le lendemain matin, elle se rend à son écurie : sa chèvre n'y était plus. Elle sort, elle crie, on accourt. Un bêlement plaintif fait lever toutes les têtes, et l'on aperçoit la malheureuse chèvre attachée sur le toit avec une forte branche d'osier. A ce spectacle tout le monde fut ému, tout le monde reconnut la vengeance de *Cadet;* mais nul n'éprouvait les angoisses de la triste Jeanneton qui criait les mains jointes : « *Cadet, mon bon Cadet, rin mé ma chura : jo no dirin plus jin dé ma dé té !* (1) » Peine perdue, prière inutile ! *Cadet* ne

(1) *Cadet*, mon bon *Cadet*, rends-moi ma chèvre : je ne dirai plus du mal de toi.

descendit point le quadrupède; ce furent quelques jeunes gens robustes et de bonne volonté, qui, avec des échelles, montèrent eux-mêmes sur la maison, détachèrent la pauvre bête et la remirent entre les mains de sa maîtresse, en présence de deux cents spectateurs ébahis dont la moitié peut-être pourrait encore aujourd'hui attester ce fait.

CHAPITRE CIII.

LES FOLLETS, PASTEURS DE GILLEY.

> O poésie populaire ! naïves traditions ! chimères pieuses ! Vous berciez nos montagnards aux bras de leurs mères, de vos récits si pleins de croyances et d'amour ! simples et pures, vous êtes la littérature du peuple, ses odes et ses drames.
>
> (Ed. et Ch. WILLEMIN. Prieuré de Morteau.)

A la frontière jurassienne du canton de Soleure, à l'ouest de cette fameuse montagne de la Blanche-Pierre (Weissenstein) d'où les visiteurs de la belle Helvétie aiment à contempler le lever du soleil sur une étendue de pays où ils comptent jusqu'à quatorze lacs; de cette montagne boisée où vous rencontrez avec tant de charme des troupes de jeunes filles et de jeunes garçons cueillant ensemble la fraise et la framboise, pour en parfumer la table des citadins de Soleure et de Berne, troupes enjouées et chantantes, dont je crois ouir encore les ballades pastorales à travers l'épaisseur des ombrages et parmi les sentiers en lacets de la côte, s'étendent, sur le département du Doubs, plusieurs territoires qui ont autrefois composé la terre sou-

veraine des seigneurs de Gilley (1). La poésie hantait en ces contrées le castel féodal (2); la poésie se cache encore aujourd'hui sous les sapins et les hêtres qui jettent de l'ombre sur les pâturages de la commune; car, n'est-ce pas toujours de la poésie que ces esprits-bergers qui prennent tant de souci des troupeaux, dans les lieux signalés d'ailleurs par leurs curieuses croyances et par leurs sites pittoresques.

On dit que les follets s'y promènent par bandes au milieu des bestiaux, parmi lesquels chacun d'eux fait choix d'une tête. Il porte à cet objet de prédilection tous les soins attentifs dont un père est capable pour son enfant. Dès ce moment, la bête est toute à lui, comme il est tout à elle. La passion du servant pour son Io va si loin qu'il dérobe aux autres membres du chalet quelques brassées d'herbes fraîches, afin de les lui offrir. Au rapport de MM. Willemin (3), il la polit si bien, il la caresse tant de ses ailes veloutées, il murmure à ses oreilles de si douces mélodies, que, quand son lutin n'est pas là, la pauvre bête beugle : il lui manque quelque chose. C'est alors comme un clocher sans cloche, une fleur sans parfum, un cœur sans amour.

(1) Ils jouissaient du droit régalien de battre monnaie.

(2) Deux de ces seigneurs, au XVIe siècle, ont cultivé les Belles-Lettres avec succès.

(3) *Hist. du Prieuré de Morteau*, p. 204.

De son côté, ajoutent ces messieurs, le follet renonce à sa vie capricieuse et vagabonde : plus de courses inconstantes, plus de voyages lointains ; il ne vit plus que pour son animal d'adoption ; il se concentre en lui, s'y cramponne, s'y incruste. L'étable est devenue son univers.

CHAPITRE CIV.

LES FRÈRES DE TRILBY.

> Les songes qui te plaisent le mieux, ceux dans lesquels tu vois un enfant qui te caresse avec tant d'amour, moi seul je te les envoie et je suis l'enfant dont tes lèvres pressent les lèvres enflammées dans ces doux prestiges de la nuit. Oh ! réalise le bonheur de nos rêves, Jeannie, ma belle Jeannie, enchantement délicieux de mes pensées, objet de souci et d'espérance, de trouble et de ravissement ! prends pitié du pauvre Trilby, aime un peu le Follet de la chaumière.
>
> CHARLES NODIER.

La manière dont un rusé lutin s'est impatronisé dans la maison d'une bonne ménagère du village d'Osse, situé sur une montagne à l'est du château de Verre (1), mérite d'être rapportée pour notre commune instruction.

« Oh ! le joli enfant ! » s'écrie certaine métayère, qui faisait cuire à son feu matinal le déjeûné de sa famille, à la vue d'une petite tête de garçon qui

(1) Département du Doubs.

se présentait à la porte sur la rue. C'était un tout jeune blondin, qui pleurait et qui grelottait comme un pauvre enfant de la Savoie. « Entre, entre, mon fils, lui dit, avec un tendre accent, cette femme hospitalière, viens, viens te chauffer. »

En même temps, elle le prenait dans son tablier, et, charmée de la gentillesse du marmot, elle lui lavait le visage, le baisait et le réchauffait sur son sein. Mais le bambin se reprend encore à pleurer. « J'ai bien faim » dit-il. On lui sert aussitôt une pleine écuelle de bouillie.

Quand la faim est apaisée, les pleurs recommencent : ce petit amour a sommeil. On le porte dans une couche encore tiède, et il feint de s'endormir!

Obtenir trois choses, le feu, la nourriture, le lit, c'en est assez pour donner à un esprit le droit de s'installer dans une habitation.

Le faux mendiant, se dégageant alors de sa couverture, s'élance dans la cuisine, saute à la corniche d'une armoire, et delà, narguant sa bienfaitrice, il l'apostrophe en ces termes : « Bonne mère ! maintenant que tu as réchauffé, nourri et couché le fouletot, il ne t'est plus possible de le congédier. Bon gré, mal gré, je serai ton hôte. »

En vain la villageoise eut-elle recours au balai pour expulser le frère de Trilby, elle ne lui put absolument rien; elle cessa même de pourchasser le petit mauvais garnement, dès qu'il se fût réfugié sous l'âtre comme en un lieu d'asile; car chacun

sait que le foyer est encore aujourd'hui comme autrefois, du temps d'Ulysse, pour les étrangers qui s'y accroupissent dans la cendre, l'endroit de la demeure le plus inviolable et le plus sacré (1).

(1) Nous devons la plupart de ces détails à M. Cl. Guyornaud.

CHAPITRE CV.

LE LUTIN DES VILLAGEOISES.

> Jenny, prends pitié du Lutin
> Qui te chérit, qui te caresse :
> Jenny, réponds à sa tendresse,
> Blonde fille à l'œil si mutin !
>
> Blonde fille à l'œil si mutin,
> Je te chéris : qu'une caresse
> Soit tout le prix de ma tendresse ;
> Prends pitié du pauvre Lutin !
>
> X.

Plein de prévoyance pour la vieillesse, on a vu souvent le fouletot ramasser çà et là du bois sec, et le déposer à la porte d'une pauvre veuve, pour alimenter son foyer solitaire. Pour elle, le sensible lutin échappe à la surveillance des gardes forestiers, et brave impunément la rigueur des ordonnances.

Mais il ne manque pas non plus d'attentions pour la jeune villageoise alerte et laborieuse. On le croira sans peine. Moissonne-t-elle avec nombreuse compagnie, sous les rayons d'un ardent soleil? il va se placer, invisible, à côté d'elle ; et, pour la dédommager de ses peines par l'honneur de surpasser tous ses compagnons, il lui fait hommage des épis qu'il

renverse sous sa propre faucille. Se rend-elle à la cueille des cerises ou des pommes? il tient le pied de l'échelle, afin qu'il n'arrive à son aimable maîtresse aucun accident. A l'époque des fenaisons, il l'accompagne à la prairie; et, si c'est avant l'aurore, au premier coup de faulx que donne cette jouvencelle bien-aimée, il fait en sorte que le pré se trouve fauché en un clin-d'œil, car il a fait venir à son aide une foule de ses confrères, ouvriers invisibles du genre de ceux que les Allemands appellent Bergmanchen, et qui n'exigent aucun salaire de celui qui les emploie.

Pour lui, il reçoit de temps en temps sa récompense : c'est une cuillerée de cette fleur de lait que la ménagère, ou sa fille, recueille sur une jatte vernie, tous les matins. Peut-être la rémunération de ses services est-elle quelquefois plus douce.

« Semblables aux Nisses et aux Trolls de la Norwège qui se font beaux jeunes hommes, et s'énamourent des jeunes filles, d'autres follets (dans le Val de Morteau) s'attachent aux paysannes, aux métayères; et il se rapporte à ce sujet, des choses vraiment surprenantes (1). »

Ces choses surprenantes que nos devanciers rapportaient sans façon ne sont plus de mise, depuis que, sur le chapitre des convenances, nous avons

(1) *Histoire du Prieuré de Morteau* (département du Doubs), par MM. Willemin.

fait des progrès si rapides! Si Goëthe et Thomas Moore avaient remis jusqu'à nous de faire leur Faust et leurs Amours des Anges, ils ne le pourraient plus. Il y a dans les anciennes mœurs, dans les vieilles croyances de nos aïeux, des circonstances essentielles qu'il n'est plus possible de révéler, même à mots couverts, sans offenser nos susceptibilités. Ces mêmes croyances se retrouvent encore çà et là, comme égarées dans les solitudes; il faudrait le dire, on ne le doit pas. Ce qu'écrivait saint Augustin sur les Faunes, nous ne sommes plus autorisé à le reproduire, et nous serons sans doute blâmé pour avoir dit ici qu'on a quelquefois rejeté sur l'esprit les fautes de la chair, en calomniant le fouletot.

CHAPITRE CVI.

LE SERVANT DES SERVANTES.

> Il y en a (en Finlande) qui, comme les Trilby d'Écosse, protégent le foyer de la famille. Si on les irrite, on les rend très-dangereux. Si l'on prend soin d'eux, il n'est sorte de service qu'on ne puisse leur demander.
>
> X. Marmier.

Elle a un lutin, dit-on d'une servante active, prévoyante, rangeuse, qui ne laisse aucune besogne en arrière, et qui exécute avec agilité, avec intelligence, tout ce qu'elle fait. C'est un véritable éloge, car c'est dire en d'autres termes qu'elle est d'une étonnante habileté. On se sert en Allemagne de la même locution. Grimm nous l'assure à peu près en ces mots : « On dit encore, proverbialement, d'une servante qui fait bien son service : ***elle a le lutin.*** Mais quiconque le met en colère peut prendre garde à soi.

Par exemple, s'il arrive que la domestique soit curieuse de voir son petit valet, son kurd Chimgen ou Heinzchem (c'est ainsi que l'on nomme l'esprit servant), celui-ci lui indique le lieu où elle pourra le voir, et il lui fait apporter là un sceau plein

d'eau. Elle le trouve en effet au rendez-vous, étendu sur un coussin, et pourvu d'un coutelas qu'il porte sur le dos. A cet aspect, la pauvre fille effrayée se pâme et tombe ; mais le drôle, lui jetant sur le corps toute l'eau de son vase, la fait bientôt revenir à elle. »

Voilà bien une curiosité punie ; mais c'est peu de chose en comparaison des vengeances que tire le génie familier d'une servante qui se joue une fois de lui.

Follet, follet, mon petit follet, disait à basse voix la gentille Catherine, de Saint-Hyppolite (1), que puis-je faire pour me montrer reconnaissante de tant de bon offices que tu me rends nuit et jour? C'est par toi que je brille : sans toi je ne serais plus rien.

— Être toujours chéri de toi, Catherine, ma bonne Catherine ; voilà ma plus douce récompense.

— C'est par toi que je suis sage, reprend la candide jeune fille : sans toi je serais peut-être comme tant d'autres !

— Et moi, réplique l'invisible fouletot, moi qui suis le plus inoffensif de tous les êtres, sans toi j'en serais le plus méchant.

— Follet, follet, mon petit follet, que m'arriverait-il, si j'allais devenir amoureuse et songer au mariage ?

(1) Département du Doubs.

— Prends-y garde, Catherine ! la vengeance serait terrible. Tu l'as dit tout à l'heure, c'est par moi que tu brilles, c'est par moi que tu es sage : tu serais sans talent, sans vertu, et bientôt sans emploi.

Mais Catherine n'écouta pas toujours les conseils de l'Esprit; elle parut du moins les perdre de vue, en prêtant l'oreille à des propos qui n'étaient pas, à beaucoup près, aussi désintéressés : un joli garçon de la ville lui demanda sa main, et la main fut promise.

Le petit lutin s'aperçut du changement survenu dans les affections de son amie. Plus fidèle à sa menace que Catherine ne l'était à ses promesses, il tira vengeance de cet affront, et voici comment.

A une heure très-avancée de la nuit, que la maîtresse de Catherine revenait d'une soirée, elle voit un jeune homme qui descend avec mystère et précaution de la fenêtre de la domestique, en disant : à demain, Catherine, à demain! La dame croit le reconnaître; elle monte; elle va gourmander l'innocente qui dormait d'un bon somme. Allons, allons, dit-elle d'un ton sévère, ne faites pas semblant de dormir, je sais tout : ce jeune garçon sort d'ici; je l'ai vu, je lui ai parlé, il m'a répondu.

— Mais, que veut dire madame?

— Je veux dire, Catherine, que je ne puis tolérer une pareille conduite, et que votre compte sera fait demain matin.

— Je ne comprends rien, en vérité, à ce que dit madame! répétait-elle en se frottant les yeux.

— C'est bien, c'est bien!

La pauvre Catherine calomniée (Oh! indignement calomniée, car elle était simple et pure comme un enfant) eut beau se disculper avec toute la sincérité du langage et du cœur, son compte fut fait, et elle, congédiée.

Or, tout cela, je n'ai pas besoin de l'ajouter, était l'ouvrage de notre lutin vindicatif : il était allé chez son rival, qui dormait aussi d'un bon somme; lui avait enlevé ses habits; s'en était affublé, et s'était montré en personne à la maîtresse de la maison, afin de lui faire croire à une intrigue amoureuse, et de provoquer contre la parjure le châtiment de son inconstance.

Cette histoire est connue de toutes les fileuses de la Franche-Comté et pas une d'elles ne la met en doute lorsqu'on la raconte à la veillée.

CHAPITRE CVII.

DE QUOI VIVENT LES ESPRITS SERVANTS.

> Elle avait ôté de dessus le feu une grande marmite de gaudes, et avant de les distribuer dans les ecuelles en terre, elle en prit une cuillerée et la jeta sous la table pour apaiser les esprits malfaisants.
>
> Francisque Gaoa. La chaumière des Bouleaux (Bresse).

Vous l'avez déjà remarqué, le Fouletot, comme d'autres esprits plus haut placés dans la hiérarchie cosmogonique, se contente de lait.

Au Temple, hameau des environs de Dôle, il s'opère une transformation du génie familier qui a fait élection de domicile au domicile d'une personne que je ne saurais désigner : il prend la figure du serpent, comme le demi-dieu Génius des Latins ; et non seulement il s'est fait le gardien de l'habitation, mais il s'en est presque rendu maître, de manière à s'y permettre des actes qui supposent une pleine autorité, et jusqu'à traire les vaches à son profit.

J'aimerais bien à me rappeler en quel endroit de la province j'ai été témoin oculaire d'un acte sin-

gulier du culte des Esprits, apporté par les Scythes de l'Asie centrale à la Suède, à la Norwège, à l'Ecosse (1), à l'Angleterre, à la Normandie (2), à la Suisse (3), à la Savoie (4) et très-certainement encore ailleurs : j'ai vu des femmes de la campagne commencer leur repas en jetant par terre une cuillerée de lait ou de bouillon, sans qu'elles pussent me rendre compte de cet usage aveuglément suivi.

Ainsi le pratiquent encore les Kirghises et les Toungouses qui servent ainsi les Génies tuteurs de leurs yourtes et conservateurs de leur bétail (5). Lorsque les Tartares, dit l'abbé Prévôt, d'après le récit du voyage de Rubruquis en 1253 (6), s'assemblent pour se réjouir, ils jettent quelques gouttes de leurs cosmos ou kumis sur le plancher. Le témoignage de Rubruquis est confirmé par celui de Marco-Polo qui parcourut les mêmes climats quarante-cinq ans après lui. « Outre le grand Dieu du ciel, dit-il, les Tartares ont des idoles protectrices, auxquelles ils vont, avant le repas, barbouiller les lèvres de graisse ; ensuite, ils répandent un peu de bouillon hors de la porte en l'honneur des Esprits (7) ».

(1) *Trilby* ou *le Lutin d'Argail*.
(2) *Tristan le voyageur*, t. III, p. 88.
(3) *Conservat. Suisse*, t. IV, p. 264. — *Voyage dans l'Oberland*.
(4) *Voyage dans les Alpes*.
(5) *Costumes civils de tous les pays*, s. III, p. 140.
(6) *Hist. gén. des voyages*, liv. IV, t. VII, p. 301
(7) Idem, p. 350.

Nos esprits les plus délicats se ressouviendront longtemps de leur origine; ils sont toujours chats de laitage; ils n'en ont point perdu le goût depuis le long voyage qu'ils ont exécuté du fond de l'Inde et de la Tartarie jusqu'à nous.

Ne les sevrez pas de leur aliment favori, comme le fit une fois certain armaillé du Mont-d'Or helvétique, qui but la crême réservée au fouletot de son chalet, et qui ne tarda pas de s'en repentir.

Tandis qu'il était plongé dans un sommeil pesant et laborieux, l'Esprit va détacher de la crèche toutes les vaches et les transporte sur le toit. Au beuglement inaccoutumé de ces animaux ainsi dépaysés, le bouvier se réveille, voit le prodige, et se frotte longtemps les paupières avant d'acquérir la certitude qu'il ne dort plus, et que ses vaches sont réellement au pâturage sur le toit moussu du chalet. Il court au prochain village; il y demande secours et assistance. On vient avec des échelles et avec tous les engins nécessaires en pareil cas. Mais le bétail avait quitté le parcours de la toiture; les bêtes avaient été ramenées au ratelier; couchées sur leur litière inclinée, elles dormaient tranquillement.

Alors, choqués de se voir les jouets de l'armaillé, les voisins tombèrent sur lui à qui mieux mieux, et pendant cette sévère exécution, le fouletot, sur son fenil, riait à gorge déployée.

CHAPITRE CVIII.

LE GRILLON.

> Comme tu n'as jamais donné lieu, Trilby, à une plainte sérieuse, et que tu étais connu en Argail pour un esprit sans méchanceté; comme je sais d'ailleurs par les livres secrets de Salomon, dont l'intelligence est en partie réservée à notre monastère de Balva, que tu appartiens à une race mystérieuse dont la destinée à venir n'est pas irréparablement fixée, et que le secret de ton salut ou de ta damnation est encore caché dans la pensée du Seigneur, je m'abstiens de prononcer sur toi une peine plus sévère. (Ch. Nodier. Trilby.)

Dans toutes les montagnes du Jura, particulièrement au Val-de-Mièges(1), on professe une singulière estime pour le grillon domestique, dont le chant, assez monotone à la vérité, mais joyeux, est de bon augure pour la maison dont il est devenu l'hôte invisible et bienveillant. On se félicite d'être l'objet de son choix; et l'on est sûr de jouir de sa protection, aussi longtemps qu'on lui témoigne du contentement et des égards. On se garderait donc bien d'expulser les grillons de chez soi, pour éviter

1) Département du Jura.

leur cri nocturne autour des foyers dont ils recherchent la douce chaleur : ce serait un acte de folie aux yeux de bien des gens, car c'est comme si l'on bannissait de sa demeure un élément de prospérité.

M. Thévenin, du Vaudioux, m'assure avoir connu à Billecul (1) un honnête fermier qu'un pareil hôte avait favorisé de sa présence, et qui avait pour lui une bien sincère affection. Comme il était marchand de blé, il aimait à prendre conseil de l'ami solitaire de son âtre enfumé ; et, la veille d'une foire en tel ou tel endroit, il ne manquait pas d'être averti par son cri prophétique, qu'il ferait bien de se rendre au marché ; ou, par son silence, qu'il serait prudent de rester à la ferme. Aussi le métayer faisait-il d'excellentes affaires.

C'est la moitié de l'histoire de Trilby ou du lutin d'Argail que Charles Nodier a rendu si populaire en France. Il semble que le gracieux littérateur, qui eut toujours l'art de faire avec rien des choses délicieuses, avait recueilli dans nos montagnes le sujet de cette nouvelle d'un nouveau genre, lorsque, promenant sa destinée de gracié politique de son asile de Quintigny à la solitude de l'ancienne chartreuse de Bonlieu, il aimait, ingénieux explorateur des mythes populaires, à faire causer

(1) Ce nom de commune rurale vient de la quantité de *hochequeues* qui s'y rassemblent, en certaine saison, autour d'une mare d'eau. Cette espèce d'oiseau est appelée *billecul* dans la montagne.

les montagnards au coin du feu, et à leur surprendre les secrets de leurs croyances gauloises.

Le lutin d'Argail, en Ecosse, est aussi le grillon de l'âtre rustique, auquel l'aimable romancier a su rallier une foule de charmantes minuties, fort simples à la vérité, mais en même temps pleines d'intérêt. Que le fond de l'histoire du pauvre grillon, chéri de la fermière d'Argail, soit brodé ou non sur un canevas écossais, toujours est-il que, dans les montagnes du Jura aussi bien que dans celles de la Calédonie, la croyance à la protection de ce petit prophète du foyer est une croyance commune.

Au reste, si c'était ici le cas de disserter, nous aurions bientôt démontré que des colons d'Ecosse se sont établis au moins dans la montagne du Lômont qui termine obliquement la chaîne du Jura (1).

(1) L'Écosse a un lac *Lômont ;* l'Ecosse et le Lômont franc-comtois ont une rivière du *Gland.* Le village d'*Ecot* (*Scotus*) dans le Lômont est une preuve plus sensible de sa population étrangère. Enfin, saint Déicole, écossais, disciple de saint Colomban, semble avoir donné son nom à la petite ville de Dèle, comme Lure, *Lutrense monasterium*, est un mémorial de la ville de *Lutra* (îles Britanniques).

CHAPITRE CIX.

LE COQ-ESPRIT.

> Mais ce sont toutes choses fabuleuses et puisées des resveries de ceulx qui ont basti les romans.
>
> François de BELLEFORREST.

Un bucheron de Chaumercenne (1), aux environs de Pesmes et de l'abbaye d'Acey, aperçoit un soir, aux dernières lueurs du jour, un cop superbe qu'il tâche d'abord, à plusieurs reprises, de saisir avec les mains, mais qui leur échappe chaque fois. A force de le poursuivre en vain, notre homme s'échauffe et se fâche. Il fait alors voltiger sa hache sur l'impertinent volatile, qui semble se jouer de son adresse; mais il n'en est pas plus heureux. L'acier tranchant siffle dans l'air, et l'oiseau d'Esculape lui répond par un *coqueriko;* il semble même le narguer en lui tendant son cou sur une souche d'arbre, comme pour se faire couper la tête. Son infatigable ennemi, qui se croit tou-

(1) Département de la Haute-Saône.

jours près de l'atteindre, ne songe pas au temps qu'il perd ; et la nuit se passe en efforts superflus.

Aux premiers feux du jour, le coq enchanté disparut, et le bucheron resta seul, au milieu des fougères, une hache ébréchée à la main.

Il demeura persuadé qu'il avait lutté contre un esprit malin, et soutint tout le reste de sa vie qu'il ne l'avait pas rêvé.

CHAPITRE CX.

LA POULE NOIRE.

> L'avarice perd tout en voulant tout gagner,
> Je ne veux, pour le témoigner
> Que celui dont la poule, à ce que dit la fable,
> Pondait tous les jours un œuf d'or.
> La Fontaine.

On dit proverbialement d'un homme qui prospère sans se donner beaucoup de peine: *il possède la poule noire.*

« Le juif Samuel Bernard, banquier de la cour de France, mort à 90 ans en 1739, et dont on voyait la maison place des Victoires, à Paris, avait, disait-on, une *poule noire* qu'il soignait extrêmement. Il mourut peu de jours après sa poule, laissant trente-trois millions (1). »

En Franche-Comté, comme partout ailleurs, la poule noire a de grands pouvoirs; mais surtout elle est la source d'un trésor inépuisable sous le toit qu'elle gratifie de sa présence. Aussi est-elle servie la première de toute la basse-cour; aussi

(1) Collin de Plancy. *Dict. infernal.*

est-elle régalée des meilleures choses, par une juste prédilection. Selon que la prudente ménagère sait la contenter chaque jour, la poule favorite multiplie avec plus ou moins de générosité la pièce d'or ou d'argent que l'on soumet à sa mystérieuse incubation.

Qu'elle ponde des œufs d'or, c'est déjà un phénomène assez merveilleux ; mais que, sans balancier, elle batte monnaie à l'effigie des princes régnants, sans être recherchée par les commissaires de police, voilà qui passe tout effort d'imagination chez les esprits méditatifs.

Dans la commune de Relans (1), au déchargeoir de l'étang de la Basse-à-la-Truie, on a toujours vu une poule noire, fort grasse, mais en même temps si agile, si fine, qu'il n'est pas plus aisé de la tuer d'un coup de fusil que de l'attraper à la course, ou de la prendre au lacet. Un contemporain très-respectable affirmait avoir vu là ce mystérieux volatile, il y a moins de cinquante ans. Que faisait-il en ce lieu solitaire? c'est ce qu'on n'aurait pu dire. Où se tient-il aujourd'hui, c'est ce qu'on ne dit pas non plus.

Les uns prétendent que la poule noire est un don du diable au ménage qu'il veut favoriser ; d'autres ne sont pas éloignés de croire que c'est le diable lui-même.

(1) Département du Jura.

Ce qu'il y a de certain, c'est que Françoise Secrétan avait avoué au grand juge Boguet avoir eu quelque affaire à démêler avec Satan sous la figure d'une poule — oui, d'une poule — c'est son grand-juge lui-même qui le rapporte, chapitre VII de son Discours exécrable des Sorciers.

CHAPITRE CXI.

LE LIÈVRE D'AUGERANS.

Ce n'est guère que depuis la Révolution qu'on ne voit plus apparaître le lièvre d'Augerans.
A. Marquiset.

Il y a des localités fécondes en prodiges : Augerans, l'une des plus anciennes du Val-d'Amour (1), est de celles qui a le plus de droit à revendiquer cet honneur.

A l'heure où bergers et laboureurs rentrent à la chaumière, autrefois ceux d'Augerans ne manquaient pas de rencontrer, sur la place publique de leur village, un certain lièvre qui n'avait de sa nature ni la timidité, ni les habitudes : non seulement il n'évitait pas la présence de l'homme, mais il semblait, au contraire, venir malignement le provoquer ; nul chasseur ne pouvait le saisir, ni le prendre à des piéges, ni le terrasser à coups de pierres, ni le blesser à coups de fusil. L'invulnérable quadrupède

(1) Département du Jura.

aimait à se faire suivre de près; et les bons garçons, qui ne perdaient jamais l'espoir de l'atteindre, en étaient toujours pour leur reconduite essoufflée jusqu'à la forêt de Chaux.

Depuis cinquante ans, le mystérieux animal, qui se jouait avec tant d'impunité des générations successives d'Augerans, ne s'était pas rencontré dans ses parages de la Loue. Il n'avait rien moins fallu qu'une révolution comme celle de 1789 pour l'écarter : sentant que les projectiles auxquels il se trouvait alors plus que jamais en butte, pourraient bien faire brèche à son rable, il avait pris le sage parti de l'émigration.

Le lièvre-fée est rentré. J'en ai appris des nouvelles indirectes, de la manière la plus fortuite, par la voie de la presse, et par les soins d'un amateur de traditions populaires, qui en a fait, comme moi, l'objet d'un article spécial. L'ex-fée a d'abord mené, dans sa retraite, une vie obscure et dénuée de vaine gloire; mais, depuis 1839, il paraît que l'on cherche à réintégrer cet esprit dans l'exercice de ses priviléges.

Sa divine filiation reste à établir. Nous ne le dirons pas issu du grand lièvre des sauvages, créateur de la terre suivant les dogmes religieux de l'Amérique septentrionale. Nous ne le ferons pas non plus descendre de la lune chinoise où l'on voit un lièvre vénéré, aussi bien que sur les gâteaux que l'on mange en l'honneur de cet astre. Mais

nous croyons nous rappeler que le même animal était sacré chez quelques nations de l'Europe. César nous apprend du moins que les Bretons insulaires ne se permettaient pas d'en manger.

Nous avouons qu'avec aussi peu de documents on ne compose pas des généalogies. Nous finirons par une histoire de chasseur.

Au château de Rongis, près de Valenciennes, un vieux lièvre avait la réputation d'être sorcier. Les gardes l'appelaient ***Gaspard***. Chacun assurait lui avoir tiré plus de cent coups de fusil. Aussi, personne ne le tirait plus. Dernièrement, enfin, certain chasseur, avouant qu'il ne croyait pas aux sorciers des temps modernes, et, se trouvant en compagnie de ces bons croyants, a voulu déconcerter leur superstition : il a couché en joue le lièvre-fée ou le lièvre-sorcier, et l'a étendu par terre. Les deux gardes étaient stupéfaits, ils n'osaient toucher l'animal. Ce brave ***Gaspard*** était couvert de nobles blessures : ses oreilles étaient percées comme une écumoire; sa peau à moitié pelée, ses pattes raccommodées par les chirurgiens des lièvres montraient que, plus d'une fois, il avait vu de près l'ennemi. Lorsque, deux ou trois jours après, on apprit à ces gens que le lièvre n'avait pu être mangé, tant il était dur, ils triomphèrent, en répétant partout : « Nous le savions bien, le lièvre était sorcier (1). »

(1) *Journal des Chasseurs.*

CHAPITRE CXII.

LA CHÈVRE BLANCHE.

Et ce n'est pas en vain que notre fée,
La chèvre blanche, apparaît au château.
CHANSON DE CIRCONSTANCE.

Ailleurs, nous avons vu sortir des antres féeriques de Vallorbe (1) une dame conduisant des chèvres blanches pour annoncer une année fertile, ou des chèvres noires pour annoncer une année mauvaise. Ici nous allons voir, au canton de Vaud (2), une *chèvre blanche* dont les apparitions au château de Gümoens sont toujours de favorable augure.

De temps immémorial, la chèvre-fée se montre toujours aux habitants de la terre de ce nom, avant les heureux évènements qui doivent les intéresser. Ainsi, on l'avait aperçue à la plus haute fenêtre d'une des nombreuses tours du castel, quelque temps avant le mariage de Mlle Mélanie de F.-B.

(1) Suisse, canton de Neuchâtel.
(2) Suisse Romande.

avec M. Théodore de G. Dès lors, elle n'avait plus favorisé cette demeure de son fortuné retour, si ce n'est peut-être en 1844, qu'une chanson nuptiale en fit commémoration ou constata un nouveau fait; la voici :

C'est du bonheur, c'est notre vieux présage !
Sur nous le jour va se lever plus beau,
Car on le dit, on l'affirme au village,
La chèvre blanche apparaît au château.

En ce salon, guidé par l'harmonie,
Arrive un jour un gentil damoiseau ;
Son noble cœur se donne à Léonie :
La chèvre blanche apparaît au château.

L'amour ne craint ni le temps, ni l'absence ;
Jusqu'à ce jour, contemplant un anneau,
La bien-aimée a vécu d'espérance ;
La chèvre blanche apparaît au château.

Ce bon Arthur ! en chevalier fidèle,
Il nous revient, précédé du flambeau !
Près d'un modèle il veut être un modèle ;
La chèvre blanche apparaît au château.

Honneur et gloire à ce double trophée !
Car votre amour n'a pas eu de bandeau,
Et ce n'est pas en vain que notre fée,
La chèvre blanche, apparaît au château.

CHAPITRE CXIII.

LA CHAUCHE-VIEILLE OU CAUCHEMAR.

> On ne savait pas trop au XVe siècle ce que c'était que le cauchemar qu'on appelait aussi chauche-Poulet. On en fit un monstre, c'était un moyen prompt de resoudre la difficulté.
>
> DICT. INFERNAL.

Dans le partage général qui se fit au berceau du monde, des divers attributs que devaient avoir les Eons et les fées, il y eut un démon femelle à qui fut dévolu le lot des terreurs nocturnes, de l'angoisse et de la suffocation, c'était la *Chauche-Vieille*.

Tel est le nom que le peuple du Bugey et celui de la Bresse voisine de Lyon (1) ont imposé à l'Incube qui va nous occuper; en Franche-Comté, la *Chauche-Vieille* est redoutée sous celui de *Chauce-Paille;* nos vieux romanciers qui la comprenaient dans le nombre des monstrueux fantômes de la nuit, l'appelaient *Chasse-mare* (2); pour le peuple péri-

(1) Ménage dit *Cauche-Vieille*.

(2) *Dict. du vieux langage*.

gourdin, cet accident est un esprit malfaisant qui passe par le trou de la serrure et vient se jeter sur les gens quand ils sont endormis; il porte dans le Périgord un nom semblable à ceux que nous venons de citer, celui de ***Chauco-Vieillo.*** Puisqu'il faut enfin en venir là, ***Cauchemar*** est aujourd'hui son nom dans le dictionnaire de l'Académie.

Un des érudits de nos jours, M. Coquebert-Montbret, a publié (1) une dissertation sur l'étymologie du mot ***cauchemar:*** il y démontre que ce terme a sa racine dans la langue suio-gothique, parlée dans le nord de l'Europe, et qu'il a été probablement introduit chez nous par les Normands, comme le ***Nigtemar*** l'a été dans les îles Britanniques, par les Anglo-Saxons.

L'Anglais et le Français lui ont fait perdre le genre féminin avec lequel il était né; mais le patois de nos provinces ne l'admet pas au masculin.

C'est par suite d'une équivoque (car le mot ***mahu*** en Tudesque veut dire une haridelle ou une jeune fille) que l'on s'est peint le ***nigtmar*** ou le ***nactmar*** sous la figure d'une cavale, qui, dans la nuit, vient s'appesantir de tout son poids sur le sein de l'homme, ***equa calcans***. « Mais, dit plaisamment M. de Montbret, outre qu'il n'est pas bien naturel de se représenter une jument à cheval sur un homme, je n'aime pas ces mots hybrides que l'on suppose composés de

(1) *Mém. de la Soc. roy. des ant. de Fr.*

parties aussi hétérogènes que le latin et l'allemand. » Aussi, la forme équestre attribuée au cauchemar n'a été rêvée qu'en Allemagne ou en Angleterre (1). Chez les nations où la syllabe équivoque n'est pour rien dans le nom qu'on lui donne, le vulgaire n'en sait pas un mot. Il ne se la figure ni comme une jeune fille, ni comme une haridelle, mais sous les traits d'une vieille femme au front jaunissant, comme il l'exprime d'ailleurs par ces noms de ***Chauche-Vieille*** et de ***Chauce-Paille***, car la vieillesse et la pâleur sont deux choses inséparables dans nos idées (2).

Quant à la première partie de tous ces noms de ***Chasse***-mare, de ***Cauche***-mar, de ***Chauce***-paille et de ***Chauche***-vieille, elle se tire sans plus d'efforts de l'ancien mot français ***Chaucer***, qui veut dire fouler (3). Ce malaise est appelé partout de son ac-

(1) Dans tout l'Occident, on prononce *mar*, mais dans tout l'Orient de l'Europe on prononce *mor*. Ainsi les élèves de Notogorod avaient une déesse des songes appelée *Kikimora* dont ils faisaient un spectre horrible, où l'on reconnaît aisément le cauchemar divinisé. *Smora*, *Mory*, *Mora*, *Mor* sont l'expression de la même angoisse dans l'Illyrie, la Croatie et la Hongrie.

(2) Bullet (Dict. celt. au mot *Bailh*) induit que la balle et la paille du blé sont ainsi nommées de leur couleur pâle. Le cheval *Baillet* a sa robe de la même nuance, et tel est celui des chevaux de l'Apocalypse (*equus pallidus*) que monte l'ange de la mort. Le cheval *baillard* est celui qui a sur le front une tache blanche.

(3) La Combe au mot *Chaucer*. Bullet au mot *Chaugat*. On disait aussi *cauquer* dans un sens à peu près semblable : Le *Petit Albert* indique un secret *pour faire que le coq ne cauque pas la poulle*.

tion de fouler, de peser, d'écraser en se couchant : c'est pourquoi les Grecs le nommaient ***Ephialtès***, qui saute par dessus ; les Latins ***Incubus***, qui se couche sur ; c'est aussi pourquoi les Espagnols lui donnent le nom de ***Pesadilla*** ; les Italiens celui de ***Pesaruolo*** ; les habitants de quelques provinces de France ceux d'***Appesant***, d'***Appesard***, de ***Foulon*** et peut-être de ***Follet***.

Ainsi donc notre ***chauce-paille***, c'est la fouleuse au pâle visage, et la ***chauche vieille***, c'est la vieille qui foule.

Il est bon maintenant de dire un mot de ses prouesses.

A minuit de Noël, la vieille incube va méchamment se coucher sur ceux qui, au lieu d'assister à la messe de minuit, se permettent d'aller jouir des douceurs du sommeil dans leurs draps, peu soucieux de laisser la maison livrée à l'invasion des mauvais Esprits, qui s'y précipitent dans ce moment solennel.

CHAPITRE CXIV.

LE CHAUCEUR.

> Suivant lui, le poids qui semble alors comprimer la poitrine, et dont on est en quelque sorte dans l'impuissance de se délivrer, est celui d'un être malfaisant qui revêt un corps pour sauter sur les victimes de son caprice, et les tenir sous lui de manière à gêner leur respiration. C'est ce que les anciens Grecs désignaient par le nom d'Ephialtès (id est super saliens) et les Romains sous celui d'Incubus.
>
> COQUEBERT DE MONTBRET.

Au canton d'Arinthod, cette affection passagère prend un nom masculin, sans prendre une forme déterminée, car rien ne prouve que le ***Chauceur*** ait figure humaine : on ne l'a pas vu, on ne l'a pas touché. Les savants, qui ont déjà tant disserté sur sa forme en divers pays, disserteront encore, s'ils le jugent utile, sur celle que peut faire supposer ici son nouveau nom.

Madame Palmyre, M.-L., qui m'a communiqué tant de traditions recueillies sur place, me mandait un jour dans une de ses piquantes missives : « Il me serait bien difficile d'analyser tous les rapports que l'on m'a faits sur le ***Chauceur***. Sujette moi-même

au cauchemar, lorsque je me plaignais, devant certaines de mes voisines, d'en avoir subi les angoisses, elles ne manquaient pas de me dire : ***O dama, éiet lou Chauceux que vous a enchaussâ;*** mais elles ne le dépeignaient point.

« Christine de Rougemont (je dois vous dire par parenthèse, que cette honnête et simple paysanne est issue d'une maison noble, et que l'on conserve dans sa famille l'épée d'un de ses ancêtres) Christine de Rougemont me racontait un jour, à peu près en ces termes, la connaissance qu'elle avait faite avec cet être fantastique, enfant de l'angoisse et du rêve.

« J'étais couchée; j'entendais dans la chambre comme les pas de quelqu'un qui aurait marché légèrement. Ce n'était pourtant pas quelqu'un. Puis, on sauta sur le pied de notre lit. Les feuilles de la paillasse crièrent sous la pression, et bientôt ma poitrine fut oppressée d'un poids qui s'y posa. On me saisissait par le cou; j'entendais ***han! han!*** expression des efforts que l'on faisait pour me suffoquer. Mon mari, m'entendant gémir et râler, me secoua vivement. Ça me quitta aussitôt, et nous entendîmes tous deux le froissement des feuilles de la paillasse, et le même genre de pas dans la chambre. J'étais délivré du ***Chauceur***. La porte et la fenêtre étant fermées, ça dut passer par la serrure. »

On aurait tout à fait mauvaise grâce à supposer ici quelque aventure galante : on ne vient pas sur-

prendre une femme quand elle est à côté de son époux ; on ne s'efforce pas surtout de l'étrangler. La patiente, honnête créature s'il en fut, se serait bien gardée de raconter une historiette scabreuse qui aurait compromis l'honneur de sa maison ; et Mme Palmyre, la plus pudique de toutes les femmes, ne se serait certainement point permis de comprendre un sujet digne de la reine de Navarre, dans ses agréables récits de traditions.

Quelle idée les gens simples de la classe commune se forment-ils donc du *Chauceur?* — Impossible à eux de la rendre intelligible. Il en est de ce mauvais génie comme de l'esprit du pré de la Fontaine Rouge dont se plaint Raphaël J., dans l'un des chapitres précédents, et qu'il ne peut exprimer que par *Ça*. Ils ne sauraient concevoir une nature immatérielle; ni l'esprit sans la forme, ni la forme sans la pesanteur. La plus grande incohérence règne dans leurs idées en pareille définition. Le monstre invisible et insaisissable qu'ils rêvent a des pieds pour former des pas, des mains pour les saisir vigoureusement, une bouche qui parle, un corps qui pèse ; et pourtant tout cela passe par le trou d'une serrure en s'en allant !

CHAPITRE CXV.

LE CHEVAL SANS TÊTE.

> Dans le LEYLET EL MIRAGE, magnifique manuscrit ouïgour, la jument Borach est très-fréquemment représentée : elle a toujours une tête de femme d'un sentiment gracieux et fin. Ces peintures en disent plus sur la partie fantastique de la religion de Mahomet que bien des livres ou dissertations.
>
> FERDINAND DENIS.

Relans est un des pays féeriques de la Bresse jurassienne. Nous l'avons déjà dit à l'occasion de ses dames vertes de Ségomon, de la poule noire, et nous le répéterons ailleurs au sujet de sa *Mer Rouge* ou de ses vestiges de druidisme.

Un animal merveilleux s'il en fut jamais affectionne surtout cette localité; c'est *le cheval sans tête*. Bien que sans tête, et par conséquent sans yeux et sans oreilles, le blanc coursier vous voit et vous entend fort bien. Il semble avoir été préposé à la garde d'un certain chemin, à son entrée dans les bois de Commenailles. Il fut pendant longtemps la terreur du village; car, tantôt il venait sans bruit, derrière vous, poser ses deux pieds de devant sur

vos épaules, et vous suivre; tantôt il fondait sur vous ventre-à-terre , et vous jetant sur son dos, vous emportait par la campagne et par les bois. Il a dû surtout fréquenter les bords de la *Mer Rouge* de Relans et s'y baigner.

CHAPITRE CXVI.

LA JUMENT DU SIRE DE JOUX.

Dans la Bourgogne elle était sans égale
Pour la beauté;
Jamais coursier de plus noble courage,
Par ménestrel, aux jours du moyen âge,
Ne fut chanté.

Aug. Demesmay.

Quel est le voyageur qui, se rendant de Paris en Suisse, n'aurait pas regardé de tous ses yeux, en passant, le fort de Joux, si pittoresque et si hardi? Qui est-ce qui, sans bouger du coin de son feu, n'aurait pas vu quelque lithographie de cette prison d'Etat si fameuse? On ne laisse ignorer à personne que cette forteresse a comprimé pendant longtemps les éloquentes passions de Mirabeau, et qu'elle a fait périr de froid le célèbre Toussaint Louverture; mais s'avise-t-on de raconter aux étrangers les histoires merveilleuses de cet antique château? Nul n'oserait se montrer assez vulgaire. Il n'y a qu'un poète qui puisse trouver une pareille légende digne de son art.

Le poète de Pontarlier a consacré par des ballades les traditions de sa patrie(1) : elles m'ont causé trop de plaisir pour que je ne le rende pas, du moins en partie, à mes lecteurs.

Revenu de la Palestine avec un cheval arabe pur sang, qu'il avait, un jour de victoire, enlevé à quelque mécréant de Bédouin, le sire Amaury (2) n'avait pas de plus douce jouissance que de chevaucher chaque jour, par monts et par vaux, sur cette brillante cavale, dont la vigueur égalait au moins la rapidité. Un jour, au moment même où le cavalier sortait de l'enceinte castrale, la herse tombant trop tôt, coupe sa monture en deux, et la croupe séparée du tronc reste derrière la porte. Personne ne s'aperçoit de l'accident. Le noble coursier d'Arabie continue sa route ventre-à-terre, franchissant les haies, les fossés, gravissant les collines, volant dans les campagnes à perte de vue, comme un vrai Pégase; tant et si bien, qu'après mille circonvolutions, il finit par être forcé de s'arrêter au bord du Doubs :

Le palefroi qu'ardente soif dévore,
Se prend à boire ; il boit, il boit encore,
Il boit toujours.

Quand le haut baron juge que son hippogriffe a suffisamment étanché cette soif inextinguible, il

(1) *Traditions populaires de la Franche-Comté*, par M. Aug. Demesmay, 1838.

(2) Amaury III[e] du nom était parti pour la Terre-Sainte en 1169. (Droz. *Histoire de la ville de Pontarlier*, 1760, p. 75.)

fait, mais en vain, tous ses efforts pour l'arracher de la rive; jusqu'à ce que, perdant patience et voulant châtier l'opiniâtreté de l'animal, il met pied à terre, et que voit-il?... qu'il n'a plus que les pieds de devant, et que l'eau qu'il boit se perd à mesure sur le pré! Ce prodige est bien fait pour l'étonner; nul doute qu'il n'y ait là quelque magie; et tout brave que soit un héros des Croisades, le sang-froid ne tient pas contre de pareilles épreuves. Amaury se hâte vers le vieux manoir dont toute la population, émerveillée à son récit, accourt bien vite sur les créneaux, afin d'être témoins d'un spectacle aussi étrange. Mais le diabolique roussin avait déjà disparu.

Il n'a pourtant pas abandonné ces quartiers, et, s'il est devenu invisible, on peut du moins l'entendre encore. L'air vous apporte par fois le bruit sourd de ses pas sur le sol et ses hennissements, lorsque vous vous promenez dans la combe sauvage qu'arrose le ruisseau de la Fontaine-Ronde. C'est à la source même de cette eau mystérieuse, connue des Romains, qu'il aime à s'abreuver, plus de cent fois dans la journée; sa soif infernale l'épuise, ce qui explique mieux son intermittence au vulgaire que les plus doctes raisonnements de la physique(1).

(1) L'intermittence de la Fontaine-Ronde que l'on voit à trois quarts de lieue du fort de Joux, sur le bord de la route de Lausanne, a lieu de six en six minutes (120 fois dans onze heures). On y a trouvé, en 1837, une colonne milliaire portant une inscription latine.

« Cent fois le jour la cavale fumante,
« Pour apaiser la soif qui la tourmente,
« Tarit les flots ;
« L'onde renait, lorsque désaltérée,
« La jument fait retentir la contrée
« Sous ses sabots. »

Le blason des sires de Joux était timbré d'un casque ouvert, comme dans les armoiries des maisons souveraines, et ce casque, suivant Dunod, était surmonté d'un cheval ailé, dont on ne représentait que la partie antérieure (1). Le conte de la jument des sires de Joux a-t-il donné lieu au choix de leur cimier ? leur cimier a-t-il, au contraire, donné naissance à la tradition miraculeuse ? — Je n'en sais pas davantage. « Dans le doute, abstiens-toi ! »

(1) Dunod, tome III, *Nobiliaire*, p. 128. — Il faut pourtant le dire : Droz (*Hist. de la ville de Pontarlier*, p. 90) prétend que l'animal ailé du casque est un bœuf, ce qui, à la vérité, concorde mieux avec le cri héraldique de la maison, *au bœuf !* Il est néanmoins possible que le Pégase ait précédé le bœuf ailé.

CHAPITRE CXVII.

LE CHEVAL TROIS-PIEDS.

> La mythologie scandinave donne le pouvoir de la mort à Héla. Selon la croyance populaire des paysans de l'antique Cimbrie, Héla répand au loin la peste, etc., en voyageant la nuit sur le cheval à trois pieds de l'enfer.
>
> (COLLIN DE PLANCY. Dict. infernal)

Après la jument du sire de Joux, qui galope si bien sur deux pieds, me sera-t-il permis de vanter le blanc coursier des bois de Nancray (1) qui en a trois. La légèreté de ***Trois-pieds*** — tel est le nom sous lequel il est le plus connu dans les montagnes qui dominent Besançon — n'a pourtant rien qui l'égale chez les Cosaques et les Bédouins. On assure que l'adroit écuyer qui parviendrait à le brider ferait de cet étrange animal tout ce qui lui plairait; mais c'est à condition qu'il le laisserait assujetti à son frein; car, lorsque Trois-pieds s'en affranchit une fois, c'est pour toujours; il s'échappe comme un trait, et va retrouver, au fond des bois, son allure naturelle et les jours de sa liberté.

(1) Département du Doubs.

Le cheval Trois-pieds est-il un enfantillage ? — On le croirait. — Ceux qui ont fabriqué ce mythe sont peut-être les mêmes qui ont inventé la mythologie scandinave, où l'on voit Héla ou la Mort qui gouverne les neuf mondes du Niflheim, montée sur un *cheval à trois pieds*, et semant sur les nations tous les fléaux.

Cette croyance est propre aux paysans de l'antique Cimbrie (le Danemark), qui se souviennent encore des pouvoirs d'Héla, et qui la voient toujours sur cette monture tripède, galoper à travers les générations qu'elle décime incessamment. La Normandie, peuplée de ces races septentrionales, amenées par Hasting et installées par Rollon, a conservé quelques traces de la religion cimbrique, puisque Héla et les loups de la guerre y ont conservé leur terreur ; les prédications de l'Évangile l'ont pourtant beaucoup atténuée.

CHAPITRE CXVIII.

LE CHEVAL GAUVIN.

> Le fameux cheval Gauvin, dont la tradition est encore vivante à Montbarrey, puis la bonne dame verte d'Augerans se sont montrés aussi plusieurs fois aux crédules habitants de Bans, près de Gillsbois.
>
> A. MARQUISET.

On ne dit pas qu'il manque quelque chose à la conformation du *cheval Gauvin* de la vallée de la Loue (1); il n'est pas comme celui de Nancray qui n'a que trois pieds, ni comme la jument du sire de Joux, qui n'en a plus que deux, ni comme le coursier de Coges et de Relans, auquel la tête fait défaut; et cependant il est comme eux un épouvantail.

On redoute avec raison sa rencontre nocturne; car si ce brillant Bucéphale est doux au montoir, il n'est pas doux au descendre : il vous sème malhonnêtement dans les endroits les plus périlleux du territoire, et bien souvent vous jette à l'eau.

C'est ce qui est arrivé à une femme de Cham-

(1) Département du Jura.

blay (1). A Chamblay, c'était sur le cimetière que, pendant la nuit, apparaissait autrefois le *cheval Gauvin*. Cette femme, bien connue par son caractère aventureux et résolu, ayant vu paître cette belle bête qui ne lui paraissait appartenir à personne de sa connaissance (c'était peut-être le destrier du chevalier *Gauvin*, héros des beaux temps de la chevalerie en France), s'approcha d'elle, la flatta de la main, la trouva docile et gentille : elle pensa donc pouvoir l'enjamber pour l'amener à son écurie. Mais quand le cheval-fée la sentit sur son dos, il donna à sa cavalière une légère idée de son mérite, en faisant des évolutions sans nombre sur la plage voisine du port. Tout allait parfaitement; la chambléisienne était ravie de sa trouvaille; elle galopait sans secousse, elle volait comme avec des ailes, tant et si bien qu'elle s'oubliait dans ces délicieux exercices d'équitation. Jamais elle ne s'était vue si forte en ce genre. Tout à coup, par un brusque retour de fortune, son noble palefroi lui fit enfin comprendre qu'elle s'était mal à propos confiée à lui : le coursier s'élança dans la Loue, comme s'il voulait lui donner une dernière preuve de son talent; et, quand il fut arrivé au beau milieu de la rivière, il disparut sous elle et la laissa en conséquence tomber dans le courant le plus profond. Elle ne se sauva de cette noyade que d'une manière miraculeuse, qui n'a pas

(1) Département du Jura.

été racontée ; mais on sait qu'elle mourut en 1836, et l'on est maintenant persuadé que c'est des suites de sa frayeur.

A Montbarrey, à Joux, etc., comme à Dôle (1) même, on parle encore aux enfants du *chevau Gauvin*, suivant ce que m'écrivait, en 1839, M. Pallu aîné, bibliothécaire de cette ville ; ce cheval, inventé pour empêcher la jeunesse de sortir le soir, était censé quitter son repaire inconnu à minuit, et parcourir les villages au grand galop. Gare à ceux qui se rencontraient sur son passage ! Des anciens, qui à la vérité ne se vantent pas de l'avoir vu, assurent du moins qu'ils en ont eu grand peur dans leur jeune âge.

(1) Département du Jura.

CHAPITRE CXIX.

LE CULTE DU TAUREAU.

> Les Egyptiens rendirent au bœuf et à la vache un culte dont on retrouve des traces dans la mythologie grecque, et dont l'Inde nous offre un exemple encore subsistant... fondé sur le service que le bœuf rend au laboureur. NOEL.

La promenade du Bœuf gras, à Paris, pendant les orgies du Carnaval, est une continuation assez évidente des cérémonies païennes qui avaient lieu chez les *Parisii* en l'honneur du taureau. Le *tarvos Trigaranos* de l'autel idolâtrique, trouvé à leur église de Saint-Marcel, est un monument de cette idolâtrie. Il y est représenté en bas-relief, comme un bœuf sans oreilles, ayant trois oiseaux sur lui, que l'on dit être trois grues, et d'où lui vient le nom de *Trigaranos*, le taureau aux trois grues. Ici, le nombre trinaire annonce le mysticisme; il a certainement quelque chose de sacré. On en trouvera quelquefois des preuves dans ce que nous allons rapporter maintenant; car on y verra que non seulement le bœuf était exposé, dans des

figures en relief, à la vénération des peuples, mais que souvent il était représenté avec trois cornes, symbole d'une triple puissance divine.

Plusieurs taureaux en bronze ont été rendus à la lumière dans le territoire de la Séquanie.

A Conflans, près de Luxeuil (1), la terre a restitué une petite figure de bœuf en 1797. Je l'ai vue et dessinée. Elle n'a qu'une seule corne, qui est placée entre les deux oreilles. Cette corne unique doit être un symbole également.

A la Pisseure (2), 12 kilomètres ouest de Luxeuil, un vigneron avait découvert, en 1738, un taureau en bronze, d'un poids considérable; mais la crainte d'être découvert le lui fit briser et vendre par morceaux. Une des oreilles de l'animal, qui a été par hasard conservée, est du poids de quatre kilogrammes. (3).

Vers la même époque, on exhuma d'un champ de la commune d'Avrigney (4) un taureau du même métal, qui était armé de trois cornes. Ce monument fut donné, dans le temps, au cardinal de Choiseul, et passa dès lors par héritage à M. de Chifflet.

J'ai vu et dessiné un petit taureau d'airain, qui

(1) Département de la Haute-Saône.

(2) Idem.

(3) M. Marc. *Dissertation sur les monuments d'ant. du dép. de la Haute-Saône.*

(4) Département de la Haute-Saône.

avait été découvert sur le mont de Châse à Arlay (1); il a trois cornes et point d'oreilles; nous l'avons représenté dans un de nos Annuaires du département du Jura.

J'ai donné dans la même publication, en 1847, la figure d'un petit bœuf Apis en bronze qu'on a trouvé, en 1831, au pont des Arches, à notre colonie égyptienne de Mauriana (2).

Château-Renaud, sur Louhans (3), était, avant la révolution de 1789, une terre appartenant à M. de Mailly; on voyait au château de ce lieu un muséum d'une foule d'antiquités gauloises et romaines provenant de ce territoire, où l'on a reconnu des traces de temple ou de palais (4). Parmi les objets curieux qu'on y distinguait, se trouvait un taureau d'airain, ferré d'argent, dont M. de Caylus a publié le dessin dans son recueil d'antiquités gauloises, et dont Bullet a parlé dans une dissertation, où il essayait d'établir que c'était une des images du dieu ***Bison***, honoré dans la Séquanie, mais particulièrement à Besançon, ***Bisontio***.

Nous reviendrons bientôt à cette ville avec le ***Bison*** sacré; mais n'interrompons pas ce qui nous reste à dire de Château-Renaud.

(1) Département du Jura.

(2) Idem.

(3) Département de Saône-et-Loire.

(4) *Description du duché de Bourgogne*, par Courtépée, t. IV, p. 217 et suiv.

Il paraît, dit Courtépée, par une bulle de Luce II, de l'an 1181, que l'ancien nom de ce village était Centaure, *ecclesia Sancti Laurentii de Centauro*. En supposant que le taureau de bronze de M. de Mailly, seigneur de Château-Renaud, indiquât sur ce point de la Séquanie le culte établi de ce symbole de la divinité, je serais porté à croire, moi, qu'il s'agissait plus vraisemblablement de *san Taure* (le Saint-Taureau, le taureau sacré) que de *centaure*. — D'où vient que l'on a fait du centaure un être moitié homme et moitié cheval, au lieu de le faire moitié homme et moitié taureau ; on avait bien composé Minos II, le Mino*taure*, d'un corps humain et d'une tête de bœuf(1)?

Puisque nous en sommes à parler des lieux qui paraissent avoir pris leur nom du culte du bœuf, nous ne quitterons pas la Bresse sans visiter la commune de *Boz* (2), dont la population toute agricole est une de celles qu'on regarde comme venues de

(1) Les anciens, jouant avec les mots, ont bâti des fables sur le nom de Pasiphaë, femme de Minos : *Pasi-phaë* voulait dire bouche ou femme d'Apis, car *Apis* contient toutes les lettres de *Pasi*. Voilà pourquoi on a imaginé l'union monstrueuse de la femme de Minos avec un taureau (le bœuf Apis). D'autres ont prétendu qu'elle avait eu affaire avec *Taurus*, capitaine crétois.

(2) Département de l'Ain. — *Boz* est prononcé *Boue*. Les habitants de cette localité sont pourtant nommés *Burrins* par ceux des environs, ce qu'ils prennent en mauvaise part sans qu'on sache pourquoi. Il n'y a pas trop de rapport entre *Bos* et *Burrins*.

l'étranger sur les bords de la Saône (1). Sa dénomination de *Bos*, qui en latin signifie bœuf, est, suivant quelques personnes, assez en harmonie avec le goût particulier de ses habitants pour l'espèce bovine. Je ne l'affirme pas; mais je sais, pour en avoir été témoin, que les bœufs sont la grande affaire des gens du pays, et qu'ils sont un objet constant de leur sollicitude et de leur affection.

J'y étais le 2 septembre 1828, au moment du labour ; la plaine était couverte de cultivateurs à la charrue, et l'on entendait un bruit de paroles pareil à celui qui se fait sur une foire. Ces paroles étaient uniquement adressées aux bœufs, et elles étaient autant d'entretiens séparés, d'une variété vraiment surprenante. Personne ne se doute de quoi le laboureur s'occupe alors avec les compagnons de ses travaux, tant il y met d'excentricité! il leur parle comme à des amis, à des enfants de la maison, en les exhortant à la patience dans le travail, en les encourageant par l'appât d'une récompense au retour, en stimulant leur amour-propre, et en les initiant aux projets de leur maître. On croirait être dans les champs de l'Asie, où le bœuf est si respecté, parce que les dieux y prennent quelquefois sa forme.

(1) Nous avons quelques raisons très-spécieuses de croire qu'elle descend des peuplades guerrières qui avaient suivi Septime-Sévère, arrivant des bords du Danube.

C'est ce que nous rendrons plus manifeste au chapitre suivant.

Achevons ce que nous avons entrepris d'exposer au sujet du sens que présentent certaines dénominations locales et des traditions anciennes qui s'y rapportent.

Le *Taureau* est une des sommités les plus élevées de la chaîne du Jura, au nord-est de Pontarlier (1), dominant le sombre défilé à l'entrée duquel se dressent, dit M. Demesmay, les statues colossales et mystérieuses des *dames d'Entreporte :* son altitude, suivant le père Chrysologue, est de 832 mètres au-dessus du niveau de la mer. Les sires de Joux qui avaient cette montagne sous leur domination, eurent originairement pour cimier un bœuf ailé issant, et le cri héraldique de cette maison souveraine était *Au Bœuf* (2)! Si le blason est trouvé d'institution trop récente pour être une preuve de ce que nous avançons, il n'exclut pas, du moins, une tradition qui aurait pris sa source dans la mythologie locale.

D'autres lieux, en assez grand nombre, ont adopté pour leurs armes des objets qui leur retraçaient une antique origine.

Une des communes voisines de Pontarlier, et qui

(1) Département du Doubs.

(2) Droz. *Histoire de la ville de Pontarlier*, p. 11, 90. — « Comme Jacques de Joux de la branche de Naisey les reconnut en 1443. » (A Demesmay. *Trad. pop.*, p. 429).

était originairement comprise dans le vaste domaine des sires de Joux, l'ancien petit bourg de La Rivière, avait pour armes un bœuf passant dans l'eau.

Toute cette alpestre région du Jura, qui fut surtout habitée dès l'origine par un peuple-pasteur, et pour laquelle le bœuf ou la vache résumait les intérêts de la vie, date, en effet, sa fréquentation de la plus haute antiquité (1). Pontarlier est l'*Ariarica* des itinéraires romains, et les traditions celtiques de la dame verte, des dames blanches, des esprits servants, des villes englouties, des eaux sacrées, du mouton noir, de la jument du sire de Joux, etc., ont un cours éternel en ce pays.

(1) *Bulle*, qui est appelé *ad Stabulos* dans les vieilles chartes, et *Bouverans* dont le nom indique assez une habitation de bouviers, sont deux villages voisins de La Rivière.

CHAPITRE CXX.

ORIGINE DU CULTE DU BOEUF.

Si l'on trouve dans l'Inde et dans le Brésil des monuments celtiques, il ne doit pas paraître étonnant de retrouver dans les Gaules des traces de la Théogonie des Indiens.

(GIRAULT, d'Auxonne. Dissert.)

Quoi qu'en ait dit Jules César, les Galls représentaient quelquefois la divinité par des images sensibles. On sait qu'ils avaient certain taureau d'airain sur lequel ils jurèrent la capitulation du fort de l'Adige (1). Les Kimris juraient sur leurs taureaux sacrés, comme les Romains juraient sur les aigles de leurs enseignes, de se conduire avec courage dans la bataille qu'on allait livrer.

Le culte du taureau s'est conservé en France jusqu'au Ve siècle.

M. Girault, d'Auxonne, parle des restes de cette idolâtrie à l'occasion d'une antiquité gauloise

(1) Pelloutier. *Religion des Gaulois*, t. I, p. 55; t. II, pages 72, 76, 77.

— un taureau posant le pied sur un œuf — dont il trouve avec raison le premier type connu dans l'Inde et au Japon, où le taureau céleste, équinoxial, fait, d'un coup de corne, éclore l'œuf créateur ou principe du monde. Nous en avons déjà parlé au premier chapitre de ce livre.

Le taureau est l'animal chéri de Maha-Déva (le grand dieu) qui avait créé l'ordre sacré des Bhâts, ou Bardes de l'Hindoustan, pour en être les gardiens (1). C'est le taureau Nundi qui sert fréquemment de monture à ce dieu, et que l'on compare au bœuf Apis des Egyptiens. On remarque dans les représentations religieuses de l'Hindoustan, Trimourti, c'est-à-dire la Trinité montée sur un taureau ou un bison. L'animal n'a pas trois cornes, mais le personnage qui le monte a trois têtes (2). Aussi les bœufs sont-ils fort respectés dans les Indes, où l'on s'abstient de manger de leur chair, et où la religion de Brahma enseigne que les âmes des hommes passent dans le corps des animaux, mais surtout dans les bœufs.

Bouddha, le législateur de l'Inde, se retrouve dans Foï, le législateur de la Chine, avec une tête

(1) M. Héber, évêque de Calcuta. *Nouv. annal. des Voyages*, t. VIII, page 11.

(2) En abrégeant cette représentation, peut-être eut-on l'idée, dans les Gaules, de donner au taureau trois cornes, en vue de la Trinité divine qu'avait originairement formée le groupe de Brahma, de Wisnou et de Chiva.

de taureau et un corps de dragon, ou bien sous la forme humaine, ayant seulement le front armé de deux cornes naissantes, comme on représente quelquefois Moïse (1), le grand législateur et l'homme de Dieu chez les Israëlites. Ces cornes sont l'emblême du génie ou de la puissance.

Bacchus fut le conquérant de l'Inde et même son législateur : il était surnommé *Bicornis* ou *Corniger*. Elevé par les nymphes et les faunes dans la chaîne du *Taurus*, aux environs de Nisa (2) entre le Thibet, l'Hindoustan, la Perse et la Tartarie indépendante, il a cela de commun avec le fondateur du Bouddhisme, qu'il appartient à l'Asie centrale, et qu'il était né du dieu suprême de l'univers.

Un des principes fondamentaux de la religion des Perses était la création du premier *taureau*, dont les hommes et toutes les espèces vivantes étaient sortis. Chez eux, le taureau était considéré comme l'agent visible de la force invisible qui meut et féconde la nature.

Dans un esprit de dévotion qui adhérait au dogme principal de la Perse ou de l'Arabie antique (je ne sais plus laquelle de ces deux nations), les hommes portaient sur leurs têtes de petits taureaux

(1) La fameuse statue de Michel-Ange, à la basilique de Ste-Marie-Majeure de Rome, constate cette idée traditionnelle.

(2) Delà le nom de *Dionysius*, le dieu de Nisa, donné au Bacchus indien.

en relief, comme une marque distinctive de ce culte national. Il n'est pas impossible que quelques-unes de ces images aient été apportées et perdues dans nos climats occidentaux, lors des grandes migrations qui les ont couverts.

CHAPITRE CXXI.

LE BISON DE BESANÇON.

> BISONTE, seu melius (ut in Alberti textu corrigit) VESONTE, a quo BISONTII et VESONTIONIS nomen : unde incolæ dicti VESONTES pro BISONTES in noticia utriusque imperii, propter affinitatem litterarum B. et V. apud veteres, ut ex marmorum inscriptionibus colligere est. (CHIFFLET. Vesontio. p. 1.)

Une médaille d'argent, que le sol de Besançon a rendue à la lumière, a décidé Jean-Jacques Chifflet, auteur de l'histoire de cette cité impériale en 1618, à chercher dans le nom du *Bison*, espèce de bœuf autrefois connue dans la Germanie et dans les Gaules, le nom des *Bisontins* ses compatriotes. Ce savant s'était persuadé que le *bison* de la médaille était comme les armes parlantes de cette cité gauloise (1).

(1) C'était l'usage des villes et des contrées, dès la plus haute antiquité, comme on le voit par les médailles grecques telles que celles qu'on frappait dans la Béotie, lesquelles portaient ordinairement d'un côté la figure de la femelle d'un bison nourrissant son veau, ou simplement la tête et la crinière d'un bison. On sait que la Béotie tenait son nom de *Bous*, parce que, suivant la fable, Cadmus avait

Il dit ce que c'était que cette espèce de bœufs sauvages, ***bisontes***, dont le poète Oppianus a donné la description dans son traité de la chasse, où il les représente ravageant les plaines de la ***Bistonie***, aux extrémités de la Thrace même.

Pline (1) fait naître ces animaux dans la Scythie et la Germanie. Solin les admet jusque sur les plages septentrionales; Erasmus Stella en donne à la Prusse; et Jules César en met aussi dans les Vosges (2), limite du territoire des Séquanes, dont Besançon paraissait être déjà la capitale, à l'époque de la guerre des Gaules comme il l'a été depuis. Mais cette espèce bovine, originaire de l'Asie, se trouvant sous l'influence d'un climat trop différent, s'est éteinte en Europe. Elle y avait été introduite par les migrations indiennes et scythiques, en suivant la vaste chaîne du ***Taurus***, depuis les sources du Gange jusqu'à l'extrémité de l'Asie-Mineure. La dénomination de ***Taurus*** doit déjà paraître assez remarquable. Le ***bison*** est très-commun sur les bords du Sind et du Gange; il y est assoupli au joug de la charrue.

Quand l'Orient déborda sur l'Occident, les émi-

été conduit par un de ces animaux dans la contrée où il bâtit la ville de Thèbes. — En France, le *Béarn* a pour blason une vache. Les Béarnais, comme les Ibères leurs voisins, pourraient bien être venus de la chaîne du *Taurus* asiatique.

(1) Livre VIII, ch. 15.

(2) *De Bello Gallico*, lib. VI.

grants eurent à traverser le Bosphore de Thrace, comme le trajet le plus court et peut-être le plus commode : ils étaient accompagnés de leurs bœufs, leur principale richesse, comme on voit encore le bétail faire toute la richesse des Tartares. Il paraît que les *bisons* passèrent le détroit à la nage, et qu'ils servirent à transporter aussi leurs maîtres. Ce bras de mer en a retenu le nom de *Bosphore* que nous venons de prononcer, et qui signifie porte-bœuf ou bœuf-portant.

Le lieu de la Thrace où l'on abordait en prit aussi le nom de *Byzantium* (1), comme on dirait la ville du *bison*, ce qui répond exactement à l'étymologie de Bosphore ; et le pays où ils multiplièrent et s'entretinrent le plus, fut la *Bistonie*, nom que la Thrace a porté elle-même, suivant Etienne de Byzance.

De la Bistonie les bisons se répandirent dans la Germanie ; de la Germanie dans le Jura, et de la chaîne du Jura dans celle des Vosges.

C'est une chose digne d'attention de la part des investigateurs à qui l'origine de nos populations n'est pas indifférente, que depuis la Cappadoce jusqu'aux Pyrénées, peut-être même depuis l'Ibérie asiatique jusqu'à la Celtibérie, toute la traversée était gauloise, à dater des expéditions de Sigovèse.

(1) Byzance, premier nom de Constantinople, aujourd'hui Stamboul. — Bâtie, suivant certains auteurs, environ 663 ans avant J.-C.

Alors on doit se représenter aisément la facilité des rapports qui s'établirent sur cette ligne.

Ce grand événement historique nous explique maintenant pourquoi nous trouvons dans nos provinces tant de monnaies macédoniennes, tant d'armures en bronze, à l'usage des Héllènes, tant d'autres objets divers bien connus pour avoir appartenu à des Orientaux, et dont la présence a droit d'étonner les personnes qui n'ont pas encore aperçu ces antiques relations.

Il n'y a pas jusqu'au nom de notre *Bisontium* qu'on ne puisse comparer à celui de *Byzantium* et qui ne nous autorise à demander si l'un est une commémoration de l'autre. Nous serions volontiers porté à conjecturer que des peuplades chassées de la Thrace et de l'Asie-Mineure par les armées de Brennus, composées de Volces, de Tectosages, de Volces Arécomices (1) et d'autres peuples mêlés à des Séquanes (lesquels ne sont pourtant pas nommés parmi les nations celtiques qui prirent part à ces expéditions guerrières) ont été ramenées captives dans les Gaules, dans la province des Séquanes en particulier, et qu'elles y ont apporté des souvenirs de leur patrie. Elles auraient, dans ce cas, fondé un second *Byzantium*, dont le nom quelquefois prononcé à la manière des Tectosages et

(1) Haut et Bas Languedoc.

des Arécomices, aurait été prononcé par eux *Vesontio* (1).

Nous ne tenons pas beaucoup à ces combinaisons onomastiques et à de pareilles vraisemblances, mais en les donnant pour ce qu'elles valent, nous les ferons suivre d'une observation tirée des Annales de Besançon, à savoir que l'impératrice Hélène, mère de Constantin, qui affectionnait Besançon comme son fils affectionnait Byzance, avait conçu le projet de favoriser le plus possible la Byzance de la Gaule (2). Chifflet, qui attribue aux Séquanes, compagnons de Brennus, la fondation de Byzance, ajoute qu'en face de Byzance, de l'autre côté du Bosphore, une ville de Bithynie était nommée *Chrysopolis*, et que c'est pour cela que cette princesse aurait fait donner aussi le nom de *Chrysopolis* à la capitale de la Séquanie, qui l'a en effet porté dans le moyen âge.

On s'étonne quelquefois qu'en Franche-Comté on retrouve encore vivante la tradition byzantine de la fable de Léandre et Héro; pour moi, je n'en suis pas surpris, et voici pourquoi : Cette tradition

(1) Les *Vasques* pour les *Basques ; Vordeaux* pour *Bordeaux* sont des exemples de cette permutation de lettres.

(2) *Tertia ratio sit, si placet, a Gallâ Patriciâ, aut ab Helenâ matre Constantini magni, quæ Vesontionem celebrem facere in animo habebat, ex Byzantio nomen illud fuisse invectum, a quo non longè habest Chrysopolis una, a Sequanis Brenni sociis et comontorio rege, cum Bysantio Bisontiorum nostrorum colonia condita.* Chifflet. P. I, page 53.

se rattache surtout à la vallée de la Loue, peu distante de Besançon, entre Pontarlier et Dôle. On en place la scène soit à Cadmène et Clairon (1), soit à Chissey et Clervans, soit enfin à Nevy-les-Dôle et Parcey (2), ce qui prouve que la haute vallée de la Loue et tout ce qu'on appelle le Val-d'Amour sont imbus de cette légende mythologique. Personne n'ôterait de l'idée des populations gallo-thraces ou gallo-grecques de cette contrée, qu'elle a été autrefois inondée par une espèce de mer, mer très-étroite qui devait, en ce cas, présenter le même aspect que le Bosphore de Thrace.

Léandre était un jeune grec, de la ville d'Abydos, sur l'Asie-Mineure; Héro était une princesse de Sestos, sur le rivage européen. On sait l'histoire de leurs amours infortunées, et les personnes qui l'ignorent la trouveront retracée dans la suite de nos recherches. Qu'il nous suffise de répéter ici que cette légende nous a été apportée soit par nos guerriers revenus des rives du Bosphore, soit par des étrangers transportés chez nos pères comme vaincus, et remplacés dans leur patrie, suivant l'usage des anciens conquérants.

(1) Département du Doubs.
(2) Département du Jura.

CHAPITRE CXXII.

CULTE DES ARBRES.

> Nullus christianus ad fana, vel ad petras, vel ad fontes, vel ad arbores, aut ad cellas, vel per trivia, luminaria faciat. SAINT ELOY.

Que des arbres respectables par leur vieillesse, magnifiques par l'étendue de leur ombrage, recherchés pour leur bienfaisant abri, aient reçu un hommage exagéré de la part du commun des hommes, à une époque où le sentiment de la reconnaissance les engageait à multiplier les objets de leur vénération, cela tombe naturellement sous le sens. On éprouve tant de plaisir à l'ombre d'un vieux chêne; il y a tant de poésie attachée à ce dôme de verdure; il y a tant de charme dans le murmure de l'air qui l'agite, que l'on excuse les écarts religieux dont il a été l'objet. Quelque peu versé que l'on soit dans l'histoire, on y voit se rallier à cet admirable végétal et les souvenirs bibliques de Béthel, et les souvenirs fabuleux de Dodone, et les souvenirs historiques du druidisme.

Parlons donc de Béthel comme d'un point de départ. A Béthel (la maison de Dieu) où Jacob eut

une si belle vision, et où il planta un menhir (1) en témoignage de cet événement, il existait un grand chêne sous lequel le même patriarche fit, peu de temps après, ériger un tombeau à Débora, et qui en prit le nom de *Chêne des Pleurs* (2). C'est sous le chêne de Béthel, que Josué vint ériger un nouveau Béthyle en mémoire du serment solennel qu'il avait reçu des Israélites de rester fidèles à la loi du vrai Dieu. Ce lieu était un sanctuaire (3). Abimélech y reçut l'onction sacrée comme roi de Sichem (4) ; et Saül l'y reçut à son tour, parce que cette montagne était sainte et qu'on y allait adorer Jéhovah (5). Mais Jéroboam y plaçant deux veaux d'or, se fit pontife pour les encenser ; et, dès lors, le haut lieu de Béthel fut interdit aux fidèles croyants. Ezéchiel a fulminé d'une manière si remarquable contre l'adultère adoration des idoles sur les montagnes et sous les arbres, que nous ne pouvons nous dispenser de citer ses paroles : « Et vous saurez que c'est moi, dit le souverain Maître, que c'est moi qui suis le Seigneur, lorsque leurs corps morts et tout sanglants

(1) Le synonyme de menhir est *Béthyle :* on voit que ce dernier nom vient de *Béthel.* Jacob y avait fait une onction d'huile, et l'avait consacré au Seigneur.

(2) Genèse, xxxv, 8.

(3) *Tulit lapidem, posuitque eam subter quercum quæ erat in sanctuario Domini.* (Josué, xxiv, 26).

(4) Au livre des Juges, ch. xix, c. 6.

(5) *Et veneris ad quercum Thabor, invenies ibi tres viri ascendentes ad Deum in Bethel* (I. Reg. c. x, v. 3).

seront étendus, en présence de leurs idoles, autour de leurs autels, sur toutes les collines élevées, sur tous les sommets de montagnes, sous tous les arbres chargés de feuillage et sous tous les chênes touffus; c'est-à-dire dans tous les lieux où ils répandaient auparavant l'odeur des parfums agréables, qu'ils brûlaient en l'honneur de leurs vaines divinités (1). »

Pareilles adorations de la part de nos pères, Gaulois ou Germains. Lucain (2) nous donne une triste idée de ces images de la divinité chez eux, qu'il représente comme des troncs informes et sans art; mais il faut croire que les sauvages adorateurs des arbres ne se sont pas toujours adressés à du bois en grume, mais à des végétaux décorés de toute leur beauté réelle. Ainsi, laissant l'Irmensul de la Saxe dans son fût coupé et dressé debout, au milieu d'une forêt sacrée (3), nous supposons que les six arbres dont la beauté et l'agréable ombrage avaient séduit un habitant de la ville d'Auch, au pied des Pyrénées, sous la domination romaine, méritaient mieux une telle consécration :

SEX ARBORIBVS
Q. RVFIVS
GERMANVS.
V. S.

(1) Ezéchiel. VI, 13.
(2) *Pharsal*, lib. III, v. 412.
(3) Willibaldi. *Vita S. Bonifac.*

Le culte des arbres a résisté longtemps aux prédicateurs de l'Evangile dans les Gaules, puisque les Capitulaires en renouvellent encore les prohibitions au IXe siècle ; que les lois de Luitprand répètent les mêmes défenses ; et que saint Eloi, dans son allocution pastorale aux Belges, ne veut pas que l'on continue d'allumer des cierges, et de déposer des offrandes auprès des forêts, des pierres, des fontaines, des arbres, etc.

Les Germains, dit M. Maury, ne se montrèrent pas moins attachés à leurs anciennes superstitions que les Gaulois ; et le clergé, pour triompher de ces restes vivants du paganisme, usa des mêmes moyens. Il consacra au nouveau culte les objets auxquels les croyances nationales attachaient des idées de respect et de piété. Par l'effet d'une politique utile, plus d'un chêne dédié à Thor passa sous l'invocation d'un saint. Tel est le célèbre chêne de saint Jodocus, près de Labiau (en Prusse), jadis consacré à Thor (1), l'une des trois divinités qui composaient le conseil des dieux chez les peuples du Nord de l'Europe.

En Franche-Comté, nous ne connaissons plus de ces arbres divinisés qui dûrent infailliblement prêter leur ombre tutélaire à la Séquanie. On conçoit que ces arbres sacrés ont disparu du sol comme tant d'autres, et cela depuis mille ans au moins ; mais

(1) *Les Fées du moyen âge*, p. 69.

la dénomination très-remarquable d'un des climats du territoire de Taveau (1) atteste si clairement la consécration d'un arbre à la principale déité du pays, qu'il est impossible de s'y méprendre ; c'est celle de *Chêne-Belin*, que porte un terrain communal en friche et un chemin qui va de ce village à celui d'Aumur.

Taveau est une commune qui nous paraît couvrir le sol occupé jadis par la ville d'Amagétobrie dont Jules César a seul fait mention. Il n'a conservé de cette origine que des antiquités romaines et des dénominations gauloises. Son territoire est arrosé par la *Belène*, rivière qui retient le nom de *Bélénus* à à qui elle était consacrée depuis sa source, près de l'*Essart Belin* (2). Le climat de *Chêne-Belin* touche à la Belène.

Il y a, sur le même territoire, d'autres noms topiques dont le concours n'est pas inutile à notre proposition : ce sont ceux de Cornot au *Melin* et de *Melaine*. On ne dira pas qu'ils peuvent s'appliquer à l'ancienne existence d'un moulin dans cette partie, puisqu'on n'y trouve pas de courant d'eau pour le jeu d'une usine. Il faut donc en chercher ailleurs la racine. *Melin*, *Melaine* sont identiques à *Belin*, *Belène*. Voici, pour expliquer la permutation des initiales dans tous ces mots, quelques lignes de M. Man-

(1) Département du Jura.
(2) Territoire de Foucherans, près de Dôle.

gourit sur les monuments historiques de la Bretagne (1) : « L'abbaye de ***Saint-Melaine*** de Rennes n'avait rien de curieux que son antiquité. Elle fut bâtie sur le sanctuaire du soleil des Celtes. Son nom de ***Saint-Melaine*** ou ***Melen*** porte encore le sceau de la sanctification des divinités de la Gaule par les prêtres chrétiens : ***Belen***, comme on le sait, était l'Apollon des Druides. Le peuple de Rennes n'a jamais pu s'accoutumer à dire ***Saint-Melaine ;*** il dit ***Saint-Belen***. »

Resterait peut-être à ajouter à l'effet que doit produire ce point de comparaison, la signification de ***Taveau***, nom qui s'écrivait autrefois ***Tavel ;*** s'il n'indique pas une table druidique, c'est-à-dire un dolmen, il peut venir du celtique ***Tavan***, tronc d'arbre (2), et alors nous serions ramenés à la figure les troncs d'arbres qui représentaient la divinité chez nos ancêtres de la Gaule et de la Germanie.

(1) *Mém. de la Soc, roy. des Ant. de Fr.*, t. II, p. 214.
(2) *Dict. celtique* de Bullet.

CHAPITRE CXXIII.

FORÊTS SACRÉES.

> Illa proceritas sylvæ et secretum loci, et admiratio umbræ in aperto tam densæ atque continuæ, fidem tibi numinis facit.
>
> (SENECA. Epist. 41)

Grégoire de Tours compte les forêts parmi les objets de culte chez les Galls. La Pharsale de Lucain en faisait déjà foi, et indiquait avec quelle démonstration de terreur religieuse on devait pénétrer dans les bois sacrés, en se traînant sur ses genoux et sur son ventre.

Ces lieux consacrés à la divinité étaient leurs temples. César ayant perdu son épée sur un champ de bataille dans les Gaules, la retrouva un jour suspendue à un arbre au sein d'une forêt sacrée, chez les Arvernes; et, comme ses courtisans lui conseillaient de la reprendre, il ne le voulut point, à cause de la consécration de ce trophée.

On appelait *fanum* un pareil sanctuaire; car il ne faut pas toujours entendre par ce terme latin un

édifice construit en l'honneur d'un dieu, mais un endroit destiné à servir de temple (1).

Fan est le radical de ***fanum***; c'est probablement le mot gaulois, comme le disait Borel, bien que Bullet l'ait oublié dans son dictionnaire celtique: la ville de Fanjaux (***Fan-jo***), en Languedoc, était, comme tout le monde sait, un ***Fanum-Jovis***, temple de Jupiter, ou sanctuaire de Jou.

A ce nom de Fanjaux, nous trouvons une ressemblance frappante dans la dénomination de ***Fajoux*** (2) que porte une métairie située sur le Haut-Jura, l'ancien Montjoux des Alpes franc-comtoises, que nous avons vu divinisé dans un des chapitres précédents.

La Franche-Comté a retenu le mot ***fan*** dans plusieurs localités qui nous paraissent d'origine païenne. Par exemple, il y a sur le territoire de Deluz (3), un bois communal nommé ***Fan***, et un chemin nommé ***la Vie païenne***. Le nom de ce village, situé sur la voie romaine de Lyon au Rhin, semble se prêter aussi à une interprétation semblable : ***Delu***, c'est le commencement de ***delubrum***, temple, ou bien un composé de ***Dei*** ou de ***deæ lucus***, le bois consacré à un dieu, ou à une déesse.

Nous passerons, sans insister, sur divers lieux

(1) *Fanum tantum, id est locus templo effatus, jam sacratus fuerat* (Tite-Live).

(2) Métairie sur la commnne de Longchaumois (Béchet).

(3) Département du Doubs.

dont les noms se terminent par la syllabe *fan*, tels que ceux de Villafans dans les départements du Doubs et de la Haute-Saône, et ceux de Mignafans, de Maufans, etc. (même province), parce que leur situation près des forêts ne nous suffit pas pour appuyer nos conjectures; mais, en faisant remarquer que le F permute avec le V dans la composition des mots, parce que ces consonnes sont de même organe, nous allons trouver que *van* est fréquemment employé pour *fan* dans certaines dénominations de forêts, où il n'est guère possible de méconnaître l'action du druidisme.

Tel est, entre autres, le bois communal du *Diévan*, appartenant à la ville d'Orgelet, sur la colline qui domine le village de Céséria. La propriété de cette ville s'y termine à un tumulus élevé, formé de terre et de pierres, que nous avons examiné en 1822, et que nous avons reconnu avoir été fouillé par des curieux. J'en comptai d'autres, plus petits, au nombre de dix-sept, épars dans la forêt, et j'avoue que je ne cherchai pas à les connaître tous. Certainement, je ne les donne pas pour des tombeaux de guerriers qui auraient succombé dans la bataille de la plaine voisine (1), mais pour des monceaux du témoignage, expression de vœux faits ou accomplis envers la divinité révérée en ce *Dei fanum* (Diévan). Il faut ici se rappeler ce que nous avons dit

(1) Les plaines de Mann et de l'Étang d'École.

ailleurs (1) de cette coutume asiatique d'ériger des monceaux de pierres à la vue de l'objet sacré, en témoignage d'un sacrifice offert. Je me souviens encore d'avoir monté sur le plus haut barrow du Diévan, d'y avoir remarqué qu'il avait servi d'autel aux druides, et d'y avoir trouvé une borne territoriale, plantée là, de préférence à tout autre lieu, à cause de sa notable élévation au-dessus du sol.

Il y a lieu d'attribuer la même origine au bois communal du ***Divan***, appartenant aux habitants de Graye et Charnay (2), dans un vallon chéri de la Dame verte et de ses nymphes, et près des sources pittoresques du Suran. Le territoire de Graye est limitrophe des Granges-de-Non, où l'on retrouve encore des tas de pierres votifs sur le Mont-Février, et l'indice d'un temple, ***Naos***, dans la dénomination du lieu; car nous sommes ici dans un pays colonisé par des Grecs d'Italie, amenés par les Romains.

Avec un nom à peu près semblable et tout-à-fait identique à celui de ***Tiévan***, nous allons maintenant aux sources de la Seille (3), sur le territoire escarpé de Sermus, où l'on n'arrive facilement que par une porte qui fermait autrefois cette enceinte. Ce fut, sans doute, un grand sanctuaire impénétrable

(1) Livre Ier, ch. XLIX. Fête du Soleil à la montagne de l'Heute, p. 193.

(2) Département du Jura.

(3) Idem.

aux profanes, et couvert d'une forêt sacrée, où le *Tartre-Tiévan* servit d'autel. Le Tartre-Tiévan est une petite élévation rocheuse et boisée, sur le bord d'un précipice épouvantable, d'où l'on domine toute la vallée de Baume, et notamment un pilier de roc resté debout dans l'anfractuosité de la montagne. L'antique abbaye de Baume, dont Sermus dépendait jadis, est là pour attester une substitution de culte. L'endroit le plus accessible de Sermus, le plus étroit entre deux vallons, est encore fermé par un rempart, ce qui fait croire que c'était un fort, un *oppidum* gaulois qu'on n'habitait qu'en temps de guerre; mais cette opinion peut très-bien se concilier avec l'enceinte religieuse, comme on peut en donner pour exemple la montagne de Sainte-Odile (1), où nous avons reconnu tout à la fois des monuments celtiques, des fortifications romaines et un établissement chrétien assis sur les débris de la religion des Celtes.

Non loin de Sermus et de Château-Chalon (2), à une autre source de la Seille, il existait, ou il existe encore, un bois nommé *Tiévain.* On rencontre également en ces parages de ces monceaux de pierres qui attestent des acquittements de dévotion envers la divinité locale, de la part sans doute des plus anciens habitants de la Séquanie.

(1) Département du Bas-Rhin.
(2) Département du Jura.

Rien de souillé n'était censé être admis dans une forêt sacrée : aussi la qualifiait-on de *castum nemus*, la chaste forêt. Nous n'avons pas eu beaucoup de peine à nous persuader que la forêt de *Chastain*, sur les montagnes orientales d'Arinthod (1), était une de ces chastes forêts que révérait la haute antiquité. Elle est située entre deux territoires druidiques, celui de Vogna où l'on voyait la *Pierre Enon* et la *Selle à Dieu* dont nous avons déjà tant parlé, et celui de Vescles où le nom de la forêt de *Trépierre* atteste l'existence d'un monument gaulois. Le site solitaire de *Saint-Colomb* se recommande par une antiquité qui dépasse l'âge féodal, bien qu'il ait donné son nom à une terre qui relevait de la baronnie d'Arinthod. En 1777, le plan géométrique des lieux offrait dans cette partie un grand et un petit étang entre lesquels se trouvait placée une motte élevée, travail de l'homme, qui ressemblait parfaitement à ces hauts *tumuli* de la Bresse, que l'on appelle Poipes, et que l'on regarde les unes comme des bases d'édifices fortifiés, les autres comme des autels ou des séjours sacerdotaux. La motte de Saint-Colomb, boisée dans sa pente et sur son terre-plein, avait alors des traces de construction que l'on pouvait considérer, soit comme les fondations d'un temple ou d'une demeure religieuse, soit comme un reste d'ancien château.

(1) Département du Jura.

Outre la forêt de Chastain, il y avait aux environs : la forêt *de la Colombe*, qui donnait son nom à la *montagne de la Colombe,* et les granges de *Sainte-Colombe*. Il y avait donc au milieu de ces bois dodoniens 1° *la motte de Saint-Colomb ;* 2° les deux *étangs de Saint-Colomb ;* 3° la *grange de la Colombe ;* 4° la *grange de Sainte-Colombe.*

D'où vient ce Saint-Colomb ? D'où vient cette Sainte-Colombe ? D'où viennent ces saints dans une contrée si solitaire, si éloignée des habitations, où il n'y a jamais été vu d'église, de chapelle ni d'oratoire ? Cette butte, placée entre deux amas d'eau, où elle formait originairement une île, n'aurait-elle pas été le séjour sacré d'un druide ou d'une druidesse appelée *Colombe*, et qui, par la suite, auraient passé pour des solitaires chrétiens. Comme en Lybie, comme en Epire, y avait-il ici des Chênes où une colombe était censée rendre des oracles ? La tradition se tait sur cette origine, et nous n'avons pas la prétention de tout expliquer. Mais nous sommes singulièrement frappé de l'accumulation de tant de dénominations parlantes autour de ce monticule artificiel, qui ressemblait plus à un tertre druidique qu'à l'emplacement d'un château, et près de la poétique *forêt de Chastain* dont le nom rappelle le *castum nemus* de nos païens ancêtres.

CHAPITRE CXXIV.

LES POIPES.

J'ai la confiance que ces éminences sont des monuments celtiques, du haut desquels les prêtres druides prêchaient leurs dogmes.
(Matthieu. Mém. de la Soc. des Ant. II.)

Si nous retrouvons dans nos provinces des monuments semblables à ceux que différents peuples étrangers ont consacrés à leurs assemblées religieuses, ne pourrons-nous pas en conclure qu'ils ont eu, dans l'antiquité, la même destination?

Les poipes de la Bresse, cônes tronqués de terre érigés par la main des hommes, espèce d'îlots au milieu de leurs fossés ou de leurs étangs, ont exercé l'imagination de quelques archéologues : à plusieurs elles ont paru être des points de réunion pour le culte; à d'autres, elles paraissent être simplement les bases de demeures civiles des dominateurs féodaux (1).

(1) M. l'abbé Jolibois en fait des lieux d'observation près des châteaux, pour découvrir de plus loin.

Il faut distinguer.

M. Matthieu, un de mes savants confrères, a établi la première proposition, en nous parlant des buttes de terre de la Zélande. Nous nous rangeons à son avis, suivant la nature de ces hauts lieux chez nous.

Le nom de ***Poipe***, indiquant ou le lieu d'adoration de ***Papœus***, dieu suprême des Scythes, ou la demeure d'un prêtre slave, ***papas***, dont on a fait ***pope*** en russe (1), a été trop généralisé. Nous avons trouvé fort peu de poipes qui présentent le caractère d'une consécration religieuse. Tout au plus en citerions-nous cinq ou six, avec une espèce de conviction. Tels seraient, par exemple, le ***Château-Drud*** de Saint-Usuge, près de Louhans (2), à cause de son nom qui semble signaler un manoir ***druidique***; la poipe d'Illiat, près de Thoissey, parce qu'on y a vu autrefois une église; celle de Mézéria, près de Bourg (3), qui, conformément aux traditions locales, est donnée pour druidique par M. Riboud; et la poipe de Buellaz avouée par M. de Lateyssonnière. Je ne veux pourtant parler dans ce chapitre que d'une des buttes de Saint-André-de-Corcy, le ***Nemorosum*** d'anciennes chartes (4), car

(1) Les Russes, les Slaves sont, comme les Vindes, d'origine hindoue, suivant des auteurs récents.

(2) Département de Saône-et-Loire.

(3) Département de l'Ain.

(4) Dans l'ancienne principauté de Dombes.

nous sommes persuadé que les seigneurs ont dû remplacer les ministres de l'antique idolâtrie sur ces éminences, toutes prêtes à les recevoir sans frais.

Les fossés qui défendent l'abord de la plus remarquable des deux poipes voisines de l'étang de Sûre, dessinent les figures du premier quartier de la lune, de la pleine lune et de son dernier quartier. Certainement, il ne s'agit pas ici d'un ***castrum lunatum*** : il n'aurait pas été assez étendu pour admettre seulement le huitième d'une légion. Le croissant et le disque entier marquaient dans le cours de l'année lunaire, qui était l'année sacrée, le temps des consultations religieuses, des délibérations nationales et des grandes solennités du culte, chez les Germains et chez les Galls (1).

La poipe de Saint-André-de-Corcy présente à l'œil un cône tronqué d'environ cinquante pieds de haut; elle est boisée sur ses flancs, et contournée par un sentier en spirale. Elle fut autrefois surmontée d'une tour de brique, dont il ne subsiste que les fondations.

C'est aussi dans une tour élevée (***edita in turre***) que la druidesse Véléda, oracle et divinité chez nos pères, avait choisi son domicile, afin d'être plus inaccessible au contact profane.

Pour en finir avec la poipe de St-André-de-Corcy,

(1) César et Tacite.

je n'ai plus qu'à l'illustrer en ajoutant que la fée du château de Riottier, sur la rive gauche de la Saône, vient quelquefois s'y montrer dans le costume d'une prêtresse de l'île Formose, au faîte d'une pagode, et telle qu'elle apparaît d'ailleurs aux mariniers qui voyagent sur la Saône, la quenouille au bras gauche et le fuseau à la main droite.

Au reste — nous avons déjà eu plus d'une occasion de le dire — la Dombes et la Bresse nous paraissent avoir gardé plusieurs traditions orientales, assez dignes de remarque pour avoir attiré l'attention des observateurs.

La poipe de Breignan, sa plus proche voisine, dont la destination a dû se lier à la sienne, a mieux conservé le souvenir des exercices du culte gaulois: on y allume encore le feu de la Saint-Jean, dernier vestige du culte du soleil ou de Bel la grande figure de notre mythologie celtique. L'étang de la Roussière, qui n'est séparé de celui de Sûre que par un chemin, aime alors à refléter dans ses eaux et la forme conique de la poipe, et le grand feu qui la surmonte comme un vésuve, et la ronde bressanne qui l'entoure de silhouettes animées. Ce spectacle poétique, qui a saisi l'imagination de M. Francisque Gros, était bien fait pour lui inspirer le roman musical que nous avons déjà cité(1).

(1) Livre Ier chap. L. *Culte du soleil à Miribel*, 202.

CHAPITRE CXXV.

LES ILES SACRÉES.

> Les Celtes regardaient les îles comme des images de Herta. (Alf. Maury.)

Klaproth décrit en ces termes la résidence du souverain pontife du Thibet à H'lassa, la terre des dieux : « C'est un bosquet touffu où le Dalaï-Lama va se garantir contre les chaleurs de l'été. Le pavillon octogone Dzondzio-lou-K'han est construit en tuiles vernissées, sur une île au milieu de l'étang qui se trouve sur le mont Pahmouri. »

C'est au plus haut étage de cette tour, selon d'autres, que le grand Lama se rend presque inaccessible à la vue des humains, et je me persuade que c'est dans un but aussi politique, que Véléda — je le répète à dessein — était tenue à une distance très-respectueuse des mortels, au haut d'une tour qu'elle habitait chez les Bructères. Or, les Bructères occu-

paient un pays encore aujourd'hui couvert de poipes semblables à celles de la Dombes et de la Bresse (1). Ajoutons en passant que ce genre de monument se retrouve aussi, avec les mêmes dimensions et les mêmes formes, dans le Danemark et dans l'île de Rugen que l'on regarde comme un des sanctuaires de la déesse Herta, dont le nom revient si souvent sous notre plume.

A propos de Herte et de Véléda, osons ajouter encore qu'on en pourrait reconnaître le type dans la femme divinisée, la grande prêtresse du Thibet. « L'esprit divin s'est aussi manifesté au Thibet dans le sexe féminin. Un couvent situé à la partie méridionale de l'île que renferme le lac Palté, est la résidence de la prêtresse Tourse-pamo, qui est une régénérée comme le Dalaï-Lama, et comme les autres lamas supérieurs. Elle est égale en sainteté. Les Thibétains croient que Cianq-Cioubi-Oum s'est incarné dans cette femme, et qu'il ne quitte son corps, lorsqu'elle meurt, que pour passer dans un autre. Les Hindous et les Népaliens la regardent comme la déesse Bavani vivante, et lui adressent en conséquence leurs adorations. Quand elle sort de son couvent, ou qu'elle fait un voyage, elle est placée sur un trône, ombragé par un parasol » (2).

Cette déesse vivante, promenée sur un char et

(1) Le pays des Bructères répondait à la Frise et à la Westphalie.
(2) *Abrég. de l'hist. génér. des Voy.*, de la Harpe.

sous un dais, ressemble fort à la déesse Herte des Germains septentrionaux. Les lecteurs n'ont peut-être pas encore oublié ce que nous leur avons dit de la fête indo-germanique de Herte ou de la Terre (1). Ils n'ont qu'un mot à y changer, c'est le nom de Bavani qu'il convient de mettre à la place de Parvati.

Et ce séjour dans une île et dans une tour octogone, où les dieux incarnés du Thibet se dérobent aux regards des mortels, ne nous retrace-t-il pas assez vivement celui des prophétesses que nos pères prenaient pour des divinités ? Aussi, sommes-nous très-disposé à regarder comme des imitations de l'île du lac Palté, ces poipes-îlots qui ont été élevés au milieu des étangs de nos pays, soit par des familles sorties du centre de l'Asie, soit par les descendants de ces mêmes émigrés, héritiers des traditions et des croyances de leurs pères.

Avant de quitter les bords du lac Palté, peut-être devons-nous hasarder de faire remarquer qu'on y distingue principalement, parmi les temples qui couvrent cette terre des dieux (H'lassa) celui qui porte le nom de ***Raya Doumba***, à cause de l'analogie de ce dernier nom avec celui de ***la Dombe*** (2). Ce n'est pas pour la première fois que nous trou-

(1) Livre II, chap. V, p. 261.

(2) *Dombourg* (Dombe-bourg ?) est une ville de l'île de Zélande où M. Matthieu signale une foule de monticules artificiels semblables à ceux de la Dombes. Cette île est dans le Belth, et Dombourg est dans cette île ; on y a trouvé l'idole de Buronina.

vons quelque rapport entre les idées religieuses du pays de Bresse et le bouddhisme (1).

Nous disons donc que nos îles consacrées par le bouddhisme occidental sont des commémorations de l'île sainte du lac Palté. Nous voyons, en effet, les îles de la mer Baltique servir de demeure à Herta ; l'île d'Herta conserver ce nom parmi les Hébrides, sur les côtes d'Ecosse ; les îlots du Mont-Saint-Michel et de Tombelène, dans la baie de Cancale, être consacrée par le druidisme ; l'île de Séna devenir le siége d'un collége de neuf druidesses sur les côtes du Finistère ; l'île fabuleuse d'Avalon, passer au moyen âge, pour le séjour du bonheur, habité par les génies et les héros, comme les Iles-Fortunées étaient, ailleurs, les champs-élysées pour les peuples méridionaux.

L'île de la cité à Paris, dont le plan présente la forme d'un bateau, ou d'une ***baris*** égyptienne, et qui a donné lieu aux armes de cette ville (un vaisseau, symbole de la déesse Isis), a dû être un lieu sacré pour les premiers habitants de Lutèce.

Nous connaissons dans nos provinces quelques petits îlots qui ont toute l'apparence de lieux consacrés au culte, soit qu'ils doivent leur naissance à la nature, soit que la main de l'homme les ait formés à peu de distance de la rive. Tels sont les îlots que nous allons désigner.

(1) Voyez liv. I, ch. XLVI, p. 181. l'usage singulier qui se pratique à Bouligneux.

Au lac d'Ilay (1), dans le pays tout mythologique de la terre de l'Aigle, il existe une petite saillie de rocher revêtue de verdure et d'un taillis qui couvre les ruines d'un couvent si antique qu'il n'a laissé qu'un vague souvenir dans la mémoire des hommes et rien du tout dans les documents écrits, si ce n'est qu'il est devenu un prieuré, désigné sous le nom de ***Saint-Vincent de la Motte*** d'Ilay. On prétend voir sous l'eau une chaussée qui y conduisait, et qui se serait affaissée.

A l'issue du lac de Clairvaux, était la motte aux Magnins, qui a été arrasée au niveau des flots, et d'où l'on a tiré divers instruments de sacrifices. D'autres monuments gaulois de Clairvaux et de ses environs ne laissent aucun doute sur l'existence de ce lieu à une époque aussi reculée : c'est également un pays féerique, devenu plus tard un prieuré.

Sur le bord septentrional du lac de Chambly, on montre près du rocher nommé la Cueille-aux-Nones, et dans l'eau même, l'emplacement où aurait existé un prétendu couvent de femmes, qui n'a d'ailleurs pas plus laissé de traces dans les mémoires que dans les archives. Le Val-de-Chambly est celui dont nous avons déjà dit ailleurs :

> Là, pour nous enchanter, tout est mis en usage,
> Tout prend un corps, une âme, un esprit, un visage.

L'abbaye du Grand-Vaux avait été bâtie dans

(1) Département du Jura.

une île qui se trouve aujourd'hui réunie au continent. A l'aspect de ce lac et de cette église actuelle, pittoresquement ombragée d'arbres séculaires, on ne peut se défendre du sentiment qui a dû y présider à une consécration religieuse dès la plus haute antiquité, bien que les documents historiques nous ramènent malgré nous au moyen âge. Impossible, en comparant cette petite île aux autres, de ne pas y reconnaître le même cachet de druidisme. C'est encore une fois de plus un établissement chrétien mis en opposition d'idées avec une religion proscrite, qui s'était réfugiée dans les hautes montagnes pour éviter la clarté du flambeau de l'Evangile.

CHAPITRE CXXVI.

DES ANCIENS QUI NE SONT PAS MORTS.

Saint Chrysostôme ne veut pas qu'on examine trop curieusement ni en quel lieu, ni comment Hénoch a été transporté ; il dit qu'il doit suffire de savoir que Dieu l'a enlevé tout vivant, et qu'il le conserve dans un lieu qui n'est connu que de lui seul.

(Dom Calmet. Dissert.).

Needum mortem gustavit, ut æternitatis candidatus. Tertullien parlant d'Henoch)

Needum mortui et paradisi jam coloni, habent membra cum quibus rapti sunt et translati.

(Saint Jérome parlant d'Hénoch et d'Elie.)

Les mortels remarquables qui ont eu les affections ou les admirations du peuple ne meurent pas toujours comme les autres humains : le vulgaire ne peut se faire à l'idée que de tels hommes dont la mémoire ne doit pas périr, aient eu des corps périssables ; mais il reste persuadé que, devenus invisibles, ils se cachent aux générations présentes et futures, jusqu'au moment marqué dans le livre des destins, où ils reparaîtront avec éclat.

Les Hébreux ont cru longtemps que Moïse n'était

pas mort, car personne n'avait assisté à ses funérailles. On avait la même opinion du patriarche Hénoch, à cause de son enlèvement au ciel, et l'on crut aussi, chez les Juifs, que pareil privilége avait été accordé au prophète Elie. Hénoch, Elie, Moïse, candidats de l'éternité, selon l'expression de Tertullien parlant d'Hénoch, doivent se rencontrer sur la terre à l'expiration des temps, comme témoins de la fin du monde.

On connaît les romans de la Table Ronde, et les chants populaires consacrés au roi Arthus ou Arthur, dont les Bretons, plusieurs siècles après sa mort, attendaient encore le retour. Buchon, dans les notes de son édition des ***Chroniques de Froissart***, explique ainsi le fait tout naturellement : « Arthur périt, en 542, dans une guerre domestique contre son neveu Médrawd, qui avait séduit sa femme Gwenhyfar. Blessé à mort dans une bataille qu'il livra contre Médrawd à Caerléon, sur la côte de Cornouailles, il fut transporté par les soins de Morgan, sa parente, dans l'île de Glastonbury, dont il était propriétaire. Il fut aisé de faire croire au peuple opprimé par les Saxons, qu'Arthur n'avait été éloigné du monde que par un art magique, et que tôt ou tard il reviendrait pour faire triompher les Kymris-Gallois. Cette opinon, qui flattait l'orgueil d'une nation malheureuse, se soutint pendant plusieurs siècles. » Buchon ajoute qu'en 1139 on retrouva son tombeau et ses restes mortels dans l'an-

l'antique et puissante abbaye de Glastonbury; mais déjà à cette époque les poètes avaient chanté la légende et consacré l'immortalité du roi Arthus.

Les exemples exceptionnels que nous venons de citer d'une vie toute en dehors des lois de la nature, ont dû porter des fruits en plusieurs lieux de l'univers connu. Sans parler d'Aratus, d'Achille, d'Harminius, d'Arioviste, dont les noms appartiennent à l'antiquité, nous sommes heureux de citer Charlemagne, Roland, Frédéric Barberousse, Maximilien d'Autriche (1), dans le moyen âge, et d'y ajouter l'amiral Philippe de Chabot, victime des intrigues de la cour de France sous François Ier, et de l'ingratitude de ce prince. Ce haut personnage, qui eut d'assez beaux domaines aux duché et comté de Bourgogne, y a laissé une mémoire impérissable. Le peuple des bords de la Saône en a fait un chasseur sauvage, à la manière du roi Arthus. Toutes les fois que l'air agité promène des bruits incompréhensibles sur le territoire de Chagny, et que l'on remarque un mouvement dans les vastes ombrages de la forêt de ce nom, on croit entendre l'amiral à la tête de ses innombrables chasseurs, élever la voix ou donner du cor. M. Jules Pautet a célébré dans une ballade la chasse aérienne de l'amiral Chabot, dans cette vaste forêt.

Nous avons quelques raisons de conjecturer que

(1) Les frères Grimm, X. Marmier.

le colossal chevalier Claude de Vaudrey, seigneur de l'Aigle (1), celui que Guillaume Paradin, historien de la ville de Lyon, comparait à Goliath et donnait pour le plus fameux des chevaliers de son siècle, n'est pas encore oublié dans l'esprit des montagnards du Jura, et que, sans avoir conservé son nom chevaleresque parmi eux, c'est lui qu'ils croient voir tristement errer dans les bois de la Chartreuse de Bonlieu, ou chevaucher gaillardement dans les airs sur le destrier blanc dont nous avons parlé ailleurs comme d'un Pégase.

De nos jours et surtout au milieu des populations guerrières de nos provinces de l'est de la France, la croyance que l'empereur Napoléon n'était pas mort a été assez volontiers admise dans les chaumières, au moins jusqu'à la fin de la Restauration, et le romancier Balzac n'a été absolument qu'un écho de cette pensée, lorsqu'il fait dire au vieux troupier Goguelat dans son *Médecin de campagne :* « Ceux-ci disent qu'il est mort! Oh bien oui, mort! on voit bien qu'ils ne le connaissent pas. Ils répètent c'te bourde-là pour attraper le peuple et le faire tenir tranquille dans leur baraque de gouvernement. Ecoutez! La vérité du tout, est que ses amis l'ont laissé seul dans le désert, pour satisfaire à une prophétie faite sur lui, car j'ai oublié de vous apprendre que son nom de Napoléon veut

(1) Château de la commune de la Chaux du Dombief, département du Jura.

dire *le lion du désert*. Et voilà ce qui est vrai comme l'Evangile. Toutes les autres choses que vous entendrez dire sur l'Empereur sont des bêtises qui n'ont pas forme humaine. » Et un peu plus loin : « L'officier est encore au service, et c'est leur consigne de dire au peuple que l'Empereur est mort. Faut pas lui en vouloir, parce que, voyez-vous, un soldat ne connaît que sa consigne. »

Mais il n'y a pas que les grands guerriers que le peuple gratifie de l'immortalité physique, puisqu'il a fait cette grâce à Henri-Corneille-Agrippa, surnommé le trismégiste de son temps (1), auteur de la philosophie occulte, pourchassé de Flandres, même de sa chaire théologique de Dôle, pour la hardiesse de ses idées et le commerce qu'il entretenait avec les Esprits.

De Lancre a raconté de Corneille-Agrippa des choses si inconcevables au sujet de sa mort, que nous ne pouvons nous dispenser de les livrer à la curiosité des lecteurs.

« Agrippa, dit-il, fut si aveuglé du Diable, auquel il s'était soumis, qu'encore qu'il connût très-bien sa perfidie et ses artifices, il ne les put éviter, étant si bien enveloppé dans les rets d'icelui Diable, qu'il lui avait persuadé que, s'il voulait se laisser tuer, la mort n'aurait nul pouvoir sur lui, et qu'il le ressusciterait et le rendrait immortel ; ce qui ad-

(1) Né à Cologne en 1486, mort à Grenoble ou à Lyon en 1535.

vint autrement, car Agrippa s'étant fait couper la tête, prévenu de cette fausse espérance, le Diable se moqua de lui et ne voulut (aussi ne le pouvait-il) lui redonner la vie pour lui laisser le moyen de déplorer ses crimes. — Jamais, non jamais, soit impudence, soit bêtise, on n'avait écrit pareille absurdité sur une mort qui avait été pourtant fort naturelle chez un receveur-général des finances du Dauphiné.

« Tout cela, dit Collin de Plancy, n'empêche pas qu'on ne soit persuadé, dans quelques provinces arriérées, qu'Agrippa n'est pas plus mort que Nicolas Flamel, et qu'il se conserve dans un coin, ou par l'art magique, ou par l'élixir de longue vie. »

Où se tient maintenant Corneille-Agrippa? — Il est, sans doute, allé rejoindre, en Bretagne, l'enchanteur Merlin, son maître fabuleux, qui n'a pas non plus subi la loi commune imposée à tous les êtres qui respirent, et qui doit reparaître un jour pour révéler aux générations futures les mystères du magnétisme, ceux des tables tournantes et des oracles du panier, lorsqu'il verra qu'à la fin des hommes sérieux perdent leur temps à les expliquer comme des enfants de deux jours.

FIN DES RÈGNES DE L'AIR ET DE LA TERRE.

NOTES

ET ADDITIONS

POUR LE LIVRE PREMIER.

Au Chapitre V, *Les jours de la Vieille*, p. 27, ajoutez :

Nos pères avaient un moyen facile de prévenir le fléau des gelées; ce moyen abandonné n'a été remplacé par rien ; c'était le son de la cloche. Suivant un dénombrement des droits du curé et du marguillier de Ramonchamp (1), fait en 1696, et vu par le savant M. Richard, bibliothécaire de la ville de Remiremont, auteur d'un petit Essai curieux sur les mœurs et usages anciens de la Lorraine, le marguillier n'était obligé de sonner pour les gelées qui arrivent au printemps, que la première nuit, mais il devait commander, pour les autres nuits, les paysans dont le tour avait cessé l'année précédente; et ainsi, de village en village, les habitants avertis les uns par les autres, allaient remplir la même obligation pour empêcher les gelées.

(1) Département des Vosges.

Il faut aussi entendre le docte Pausanias dans son Voyage de Corynthe (1); incrédule pour de certaines fables et crédule pour d'autres, il vous dit tout uniment que des neuf îles de Pélops, il y en a une où il ne pleut jamais, lors même que les autres iles sont inondées des eaux du ciel. Je ne sais pas ce qu'il en est, fait-il observer, mais ceux de Métane me l'ont assuré. Pour moi, j'ai vu des gens qui, par le moyen de certains enchantements, détournaient la grêle de dessus leurs terres.

Or, voici la recette indiquée par le géographe, qui l'a recueillie à Métane même : Quand la vigne commence à pousser, si le vent d'Afrique qui vient du golfe Saronique se fait sentir, il brûle tous les bourgeons, et détruit l'espérance de l'année. Lors donc que ce vent souffle, deux hommes prennent un coq, de plumage blanc, et le tirant chacun par une aile, le déchirent en deux; ensuite ils courent tout autour des vignes avec cette moitié du volatile à la main; puis, revenant au point de départ, ils enterrent l'animal, et s'imaginent par là garantir leur propriété.

Cette recette n'est pas non plus dispendieuse; elle ne coûte pas 15 fr. par hectare comme celle de ce bon viticulteur du Midi, qui offre à ce prix de préserver nos vignes de la maladie de l'Oïdium.

(1) Livre II.

Chapitre XI, ***Les bois harmonieux de Cithers***, page 49, ajoutez en note à la dernière ligne :

Le lieu de Cithers a été connu des Romains qui ont pu lui imposer le nom latin de *Cythara* : on y trouve entre autres marques de son antiquité deux voies romaines encore bien conservées dans les bois.

Au Chapitre XX, ***La Chasse du roi Hérode***, p. 87. Ajoutez :

Réflexions faites, ne soyons pas trop surpris de voir le roi Hérode devenu chasseur nocturne, ou prenant la place du chasseur éternel. Il a son pendant féminin dans les traditions populaires de la Saxe. Une intéressante dissertation de M. Georges Zimmermann sur le changement de l'ancien culte de cette nation, fait longue mention de la déesse Holda, identifiée à Diane par les Romains. Holda y prend encore plusieurs noms, et, entre autres, celui d'***Hérodiade***. Ce nom, qui ne date que de l'introduction du christianisme dans le nord de la Germanie, lui fut attribué d'après la tradition répandue au moyen âge, qu'à la mort de saint Jean-Baptiste, la fille d'Hérode fut condamnée à errer chaque jour, dans les bois, sans prendre de repos, depuis minuit jusqu'au chant du coq.

Au Chapitre XXIX, *La Vouivre de Milan*, p. 125. Ajoutez :

Ne serait-il pas permis de supposer que c'est à cette image (qui était déjà sculptée sur le monument de la porte romaine) que le souverain Pontife Alexandre III faisait allusion, en 1177, lorsque l'empereur Frédéric l'y visita et lui baisa la mule? On prétend que le pape dit en ce moment à ce prince : ***Super aspidem et basiliscum ambulabis, et conculcabis leonem et draconem.*** « Tu marcheras sur l'aspic et le basilic, et tu fouleras sous tes pieds le lion et le dragon. »

—

Au Chapitre XXXIV, *Le Papillon*, p. 144, terminez par la citation suivante :

En France, les paysans rendaient un culte aux chrysalides de la chenille qui vit sur la grande ortie. Il y a peu de temps que ce culte est supprimé.

—

Au Chapitre XLVI, *Le soleil des Celtes honoré à la source des rivières*, p. 180, dernière ligne, ajoutez au texte :

Beluison devrait s'écrire *Belhuison*, car cette

dénomination se compose de *Bel*, de *huis*, et d'*on*, qui veulent dire *embouchure de l'eau de Bel*. Ce hameau domine effectivement l'embouchure du ruisseau de Font-Belin.

—

Au Chapitre XLVIII, *Fête du soleil au vallon de la Seille*, p. 190, ajoutez :

Ce qui nous confirme ici dans l'idée qu'il était bien question d'acquitter des vœux, c'est que le lieu où se voient ces tas de pierres se nomme *Vote-Roche*, c'est-à-dire la roche des vœux.

—

Au Chapitre L, *Culte du soleil à Miribel*, p. 203, ajoutez :

La contrée de *Velin* se serait-elle étendue jusqu'au château de *Bèchevelin* (1), situé sur la rive gauche du Rhône, en aval du pont de la Guillotière? Nous ne saurions le dire; mais nous suppo-

(1) Nous n'essayons pas d'interpréter *Bèchevelin*, mais nous le croyons composé de deux mots dont le dernier est précisément le nom de la contrée, comme l'indique Vaux-en-*Velin*, déjà cité plus haut. *Velin*, comme nous l'avons avancé, est le même que *Belin*, et on voit comment, dans les pays méridionaux le V et le B, qui sont de même organe, se substituent, quand on sait que la *Belinuncia* (Apollinaire, ou jusquiame, ou fleur de *Bélénus*) se dit *Veleno* en espagnol.

sons sans peine qu'il a existé des rapports entre ces lieux. M. Cochard avait découvert dans les archives de l'église de Lyon, de l'an 1339 à 1381, une foule d'ordonnances relatives à la monnaie qui se fabriquait au château de Bèchevelin, ordonnances dans lesquelles on lit qu'on frappait des blancs, des deniers forts et des deniers noirs, sur lesquels, outre l'ancienne légende, devaient figurer *le soleil et la lune*. Pourquoi ce soleil et cette lune? j'abandonne cette question à ceux qui tiendront à reconnaître que le culte du soleil avait laissé des traces sur cette rive du pays Velin jusque dans le XIV[e] siècle.

Au Chapitre L, *Culte du soleil à Miribel*, p. 203, ligne 23, ajoutez le paragraphe que voici :

Pendant l'impression de notre ouvrage, nous avons appris d'une personne de Lyon, qui a beaucoup fréquenté et qui connaît parfaitement les provinces situées à l'ouest du Rhône et de la Saône, qu'il existe là une coutume encore toute idolâtrique, attestant que le sabéisme n'y est pas encore absolument aboli. Au coucher du soleil, les gens de la campagne saluent cet astre par des cris. Il s'élève en ce moment des voix de toutes parts qui n'ont pas d'autre objet que de rendre un dernier hommage au dieu de la lumière et du feu.

Au Chapitre LII, *Le soleil adoré sur les bords de la Bienne*, p. 211, ajoutez :

Il existe dans la Bienne même, sous le hameau d'Étables, commune de Saint-Claude, une roche qui porte encore le nom de *Pierre-qui-Vire*, bien qu'elle ne présente plus l'aspect d'un peulvan, l'aiguille de rocher qui la surmontait jadis ayant sans doute été culbutée dans la rivière. Ce qui nous porte à croire que ce monument du paganisme représentait alors le dieu *Beau*, ou *Bel*, c'est que le point culminant de la haute montagne qui domine l'antique village d'Etables s'appelle *Beauregard*.

—

Au Chapitre LIII, *Le soleil aux Bouchoux*, p. 213, ligne 9, ajoutez :

Quant au *Beau-jule*, il va s'expliquer par une note que j'emprunte à M. Alfred Maury.

« Les Gaulois, les Germains et les Scandinaves célébraient, à l'époque des solstices, des fêtes solennelles; ou, pour mieux dire, il existait chez ces peuples deux grandes fêtes : celle d'hiver qui, suivant les lieux, variait du solstice d'hiver au mois de février, et celle du printemps qui variait de l'équinoxe du printemps au solstice d'été, c'est-

à-dire de l'époque de Pâques à celle de la Saint-Jean. La fête d'hiver s'appelait *Ioule*, c'est-à-dire du soleil. *Hiaul* et *houl* signifient encore soleil dans les dialectes de la Basse-Bretagne et du Cornouaille. A l'établissement du Christianisme, cette fête, sans changer de nom ni d'époque, a changé d'objet; et dans les langues septentrionales, *jaul* signifie aujourd'hui la fête de Noël. Ce nom n'est pas la seule trace qui soit restée de l'origine païenne de cette fête. Ces mascarades, ces déguisements bizarres, usités dans le commencement de l'hiver, sont certainement un reste de l'usage où étaient les Germains, dans la fête de *jul*, qui durait chez eux du 19 janvier au 6 février, de se revêtir de peaux de bêtes, et de courir sous un accoutrement bizarre. » Ne semble-t-il pas que les Allemands aient apporté leur fête de *jul* à ces hautes montagnes de Saint-Claude que domine le cret d'Allemogne (1), et parmi lesquelles les travestissements sous des peaux de loups ont accrédité si longtemps les contes de loup-garoux qui se mêlaient aux histoires de sorciers?

(1) *Allemogne* rappelle assez clairement le séjour des *Allemani* sur la terre de Condatiscone, dont il est parlé dans la vie de saint Eugende. Au reste, avant de songer à ces *Allemani* du Ve siècle, j'avais déjà remarqué que Viry et Sièges, lieux voisins des Bouchoux, étaient des établissements germaniques.

Après le Chapitre LV, *La lune adorée à côté du soleil*, placez ce chapitre :

LA BÉLINUNCIA.

> Les Gaulois appelèrent ainsi cette herbe de BELENUS, qui était le nom d'Apollon parmi eux, comme les Romains l'appelèrent APOLLINAIRE, du nom de ce même dieu
>
> (BULLET. Dict. celt.).

Nous ne quitterons pas le culte du soleil sans mentionner la fleur qui lui était dédiée dans les pays celtiques, la jusquiame, qu'on avait décorée du nom de ***Bélénus***. Le selage et la verveine (1) n'étaient pas les seules plantes consacrées par le druidisme : la ***belinuncia*** se cueillait comme les autres avec des cérémonies mystérieuses, et furtivement. On s'étonne qu'une fleur aussi triste que la jusquiame, une plante narcotique dont l'usage à l'intérieur apporte une perturbation morale chez les individus, et dont l'emploi à l'extérieur n'est pas exempt de danger, ait reçu un pareil honneur chez les docteurs de la Gaule. Du suc de cette herbe, les Galls empoisonnaient quelquefois leurs flèches ; il est vrai que le peuple attribuait à la ***belinuncia*** la vertu de faire tomber la pluie, et qu'à cet effet on la cueillait en

(1) La verveine qui n'a plus, depuis longtemps de propriété médicinale, jouit encore, toutefois, d'une grande faveur dans les campagnes, par suite de la haute estime dont elle était l'objet sous l'influence du druidisme.

grande solennité pour faire cesser les temps de sécheresse.

La jusquiame est encore appelée en gallois ***Bele-y-bele*** (1), ce qui se rapporte assez clairement au culte de *Bel*.

Nous profitons de cette occasion pour dire que le nom de ***Bélénus*** a été arrangé par les chercheurs, de manière à ce que, de la valeur numérale de ces lettres (étant additionnées) on puisse former le chiffre 365, nombre des jours de l'année.

B	H	A	E	N	O	Z	
2	8	30	5	50	70	200	365

« Mais, dit-on, dans le Dictionnaire de Trévoux,
« est-il sûr que OZ, ou US, soit du nom gaulois,
« et que ce ne soit pas une terminaison grecque ou
« latine, ajoutée au mot gaulois, illyrien ou phé-
« nicien ? »

Le Dictionnaire de Trévoux a raison de douter, car le nom primitif de ce dieu, chez les Celtes, n'avait pas de terminaison en ***os***, ni en ***us***, et alors Bel, Beil, Belin ne pouvait fournir le chiffre 365. ***Belin*** ne vaudrait, à ce compte, que 97, nombre qui ne signifie rien. Bel ne vaudrait que 40 qui n'a pas non plus de signification astronomique. Cependant un

(1) *Dict. Celtiq.* de Bullet.

auteur sérieux, M. l'abbé de Voucoux, savant annotateur, en 1846, de l'histoire d'Autun, par Edme Thomas, a fondé sur la valeur cabalistique des lettres grecques un système d'interprétation des noms et des monuments tout à fait excentrique, mais en même temps si ingénieux, qu'on serait quelquefois tenté de l'accepter en quelques occasions. « Il est certain, dit M. de Voucoux, que les gnostiques symbolisaient le soleil dans le mot Αβραξας qui vaut également 365. » Cette citation, toutefois, ne nous convertit pas : ***Abraxas*** est un terme de convention cabalistique, que les peuples n'ont jamais consacré par un culte public et général.

—

Au Chapitre LV, *La lune adorée à côté du soleil*, p. 221, ligne 23, ajoutez :

Nous sommes tentés d'attribuer la même origine, à cause des mêmes termes, à des localités du Jura, où il paraît assez clairement que nos pères avaient associé le culte du Soleil et de la Lune. Nous remarquons tout autour de ***Beau***fort (1) des dénominations trop significatives, pour qu'elles ne nous arrêtent pas. Disons d'abord que Champ-***Beau*** est de la section de Ram***bey***, et que ***Biel***, situé au sud de ***Beau***fort, paraît être le même nom que ***Beil***. En-

(1) Département du Jura.

suite, passons de là au village de Mainal, au-dessus duquel, sur le bord escarpé de la montagne, on montre les derniers restes d'un établissement religieux, si ancien qu'on ne sait s'il était affecté à des moines ou à des nonnes. Le nom de Mainal, prononcé *Ménai*, indiquerait un lieu consacré à *Mena*, ou *Méné* la Lune (1), présidant à l'évacuation mensuelle du sexe. Et maintenant, si nous nous transportons de l'autre côté de Beaufort, nous y trouvons le *Champ de la Lune* traversé par le chemin d'Orbagna à Versia, et le *Chemin de la Reine*. La Reine, *Regina*, était un autre titre de la Lune. Il existait plus d'une fable de *Mena* ou *Regina* : suivant les uns, Regina aurait enfanté le soleil et la lune; suivant les autres, *Regina* et la lune auraient été la même divinité. Titéa, femme de Cœlus, fut divinisée sous le nom de la Terre. Elle enfanta deux filles, *Regina* (on croit que c'est *Regina astrorum*, la reine des astres, la lune) et Rhéa ou Cybèle. C'est Diodore de Sicile qui pensait ainsi.

Ne trouvons pas surprenant qu'il ait existé à Salins, parmi tant de signes de l'adoration du soleil ou Bélénus, un lieu consacré au culte de la lune : entre cette ville et Château-Guyon, il y avait encore en 1540 un terrain nommé *la Belle Lune*, c'était un petit bois qu'on défrichait alors pour le

(1) *Ipsa sit dea Mena*, dit saint Augustin, *quam præfecerunt menstruis fœminarum*.

compte du prince d'Orange, et que revendiquait le corps municipal de Salins.

Sur la rive droite de la Saône, entre le bourg d'Anse et la ville de Mâcon, l'itinéraire romain place la station de Lunna (1) dont le nom, très-facilement ramené à ***Luna***, semblerait indiquer un lieu où la lune était révérée du temps des Romains; ce dont on acquiert en quelque façon la certitude, quand on voit le nom de Belle-ville substitué à celui de Luna, car c'est comme si l'on disait le ***village de la Belle***, le village de la Lune (***Bellæ Villa***). Au nord des habitations, dans un pré verdoyant qui longe le port, se montre à nu une motte de gazon, assez élevée, qui frappe les regards de tous les voyageurs, et qui fait surgir naturellement des questions auxquelles nul n'est à même de répondre aujourd'hui. Seulement on vous dit quelquefois que c'était anciennement un bureau de péage de la Saône. Nous serions, nous, plus porté à voir dans cette poype un lieu d'adoration pour les populations frontières des Ségusiaves et des Edus. Il passe tout près de là un ruisseau qui descend du bourg de Monsol, c'est-à-dire de la montagne du soleil, ***mons-solis***. Ainsi, le soleil était encore le voisin de la lune en cet endroit.

(1) M. Bernard laisse la question indécise, et cependant il trouve que les distances concordent assez bien en faveur de Belleville. Voir, à ce sujet, la *Lettre à M. Auguste Bernard, sur l'emplacement de Lunna*, par M. d'Aigueperse; Lyon, 1847, in-8.

Avant de clore ce chapitre, nous avons encore besoin de citer un dernier exemple de l'alliance des deux cultes qui nous ont occupés. Nous nous transportons en Lorraine, et nous y trouvons groupés *Lunèville*, Léomont et *Blinville*. Ce dernier nom qu'il faudrait écrire *Belinville*, afin de le ramener à sa primitive orthographe (car il doit venir de *Belini villa*) indique le village de Bélénus ou du Soleil. « Sur la côte de Léomont, dit M. Richard, dans son Essai sur les Mœurs et Usages du département des Vosges, était un fameux temple de Diane, d'où *Lunéville* semble avoir tiré son nom (*Villa Lunæ*). La fontaine et le bois sacré se voient sur le penchant de la montagne; on y a recueilli des médailles de la déesse (1). »

—

Chapitre LVII, *Ana*, *Jana*, *Diane*, p. 233, ligne 8, notez :

« M. Vallot, de Dijon (*Mém. de la comm. des antiq. du départ. de la Côte-d'Or*, *Ann.* 1834-1835), prétend que le culte de Diane n'était pas étranger au vallon de *Diénai* dans le Dijonais. Il rappelle la *Combe Dian* en Franche-Comté, dit-il, sur laquelle M. Monnier donne des détails très-satisfaisants. »

(1) Bexon, *Hist. de Lorraine*, 1re Disc. p. xxvij.

NOTES
ET ADDITIONS
POUR LE LIVRE II.

Après le Chapitre IV, *Séjour de la dame Verte dans la Séquanie*, p. 260, placez le chapitre suivant :

LA DAME VERTE ET L'HOMME AUX ÉTOUPES.

Puis, dans les nuits d'hiver à la longue veillée,
A sa femme, à ses fils, famille émerveillée,
On l'entendra souvent, dans sa rustique foi,
Conter la vision qui lui fit tant d'émoi.
Les dames du vallon d'un fin voile couvertes,
Leurs beaux cheveux flottants, leurs belles robes vertes.

G. DE MANCY.

Le Val-de-Salins(1), déjà si mythologique par son culte spécial du soleil, connaît aussi l'attrayante Dame Verte qui semble y retracer le souvenir de la Diane du pays.

Sur le territoire de Pont-d'Héry, par exemple, au bout des Côtes-Bernard, elle a une chambre dans les bois d'Andelot. Cette *chambre de la Dame Verte*, c'est une grotte.

(1) Département du Jura.

La belle dame la quitte assez souvent pour venir à la promenade sur le grand chemin, et elle ne s'y rend pas inabordable. Un habitant de la commune d'Andelot, à qui son âge de 50 à 55 ans n'avait pas encore inspiré toute la retenue désirable, ayant un jour rencontré cette beauté qui remettait sa jarretière, ne s'avisa-t-il pas d'aller lui offrir ses services? Il ne porta pas loin la peine due à sa mauvaise plaisanterie.

Cet homme avait un nom que l'on croirait inventé à plaisir : on l'appelait Badaud, bien qu'il en eût un autre; mais comme on trouvait *Badaud* plus pittoresque et plus drôle que *Cousin*, c'est *Badaud* qui avait prévalu.

La Dame Verte trouva bon de s'amuser aux dépens du vieux farceur; et, feignant d'agréer son offre, elle lui proposa une petite promenade à l'ombre des taillis et des futaies. La promenade, acceptée avec un empressement plein d'espérance, fut un peu rude. La dame qui avait pris le bras de mon lourdeau sous le sien, et qui le lui tenait vigoureusement serré, se dirigeait par les épines, les broussailles, les marais, les flaques d'eau, sans avoir l'air de s'en apercevoir. Le pauvre malheureux demandait grâce; et alors la complaisante dame le faisait trotter par les terres labourées, ou sur des rochers armés d'aspérités sans nombre.

Pour comble de malheur, il avait acheté des étoupes qu'il emportait à la maison. « Filons ici tes

étoupes, mon ami Badaud, lui disait-elle, filons tes étoupes. » Et partout les étoupes restaient cardées sur les ronces ou suspendues aux branches d'arbres. Filons, filons, répétait-elle. Et ils filèrent si bien et si longtemps, que, sur le dos du porteur, il ne resta pas une seule mèche d'étoupes pour la montre.

Badaud rentra chez lui un peu désenchanté; et les femmes de son village, heureuses de pouvoir citer ce bel exemple, le racontent encore à leurs maris, quoique le fait date au moins d'une cinquantaine d'années.

La noble Dame Verte favorise de ses apparitions les habitants d'Aresches et de Thésy, aux environs de Salins. On la reconnaît à de semblables expéditions. La fontaine d'Alon, voisine des Champs-Chrétiens, la voit fréquemment. A la veillée, on raconte la leçon un peu sévère qu'elle donna particulièrement à un jeune présomptueux, nommé le *Petit Poulet*, qui avait porté la témérité jusqu'à la saisir par la taille, pour batifoler avec une divinité inconnue, comme il eût pu faire avec une de ses connaissances. Il s'était attiré, l'étourdi, des turlupinades sans fin, dont il s'était fort mal trouvé, et qui ont laissé de son opprobre un éternel souvenir sur ces montagnes.

Nous ajouterions bien à ces récits moraux d'autres aventures de la même fée; mais nous devons y mettre un terme : sans cela, nous aurions encore parlé d'une pareille Dame Verte qui s'amuse aussi

aux dépens de la jeunesse de Seillières et de Vers (1), sur les bords de la Braine, dans une prairie qui sépare ces lieux.

On voit que partout la déesse des verts bocages et des vertes campagnes, tout en s'exposant de gaîté de cœur à ces manquements de respect, entend que les familiarités des amateurs ne sortent pas de certaines limites. Aujourd'hui que nous sommes si loin de la croyance à Diane, nous ne saurions décider si la chasseresse était coquette et prude, ou si elle n'affectait cette franche gaîté que pour faire comprendre qu'elle peut très-bien s'allier à une véritable vertu.

—

Au Chapitre VII. ***La reine Berthe et la reine Pédauque***, p. 272, ligne 12, ajoutez :

Revenons à la ***Berthe*** de Pepin-le-Bref, qui n'est pas toute fabuleuse puisqu'on voyait, avant 1793, à l'abbaye de Saint-Denis, son tombeau de 783, portant cette épitaphe : ***Berta***, ***mater Caroli magni***. Suivant les romanciers, sa mère se nommait ***Blanche-Fleur*** comme une fée, et son père ***Florus***, comme on dirait d'un fils de la déesse Flore. Le poète lui donne les épithètes de ***débon-***

(1) Département du Jura.

naire (1), de ***blonde*** et d'***eschevie*** (à la belle chevelure). Il la représente dans la baraque d'un bûcheron, occupée à filer pour payer l'hospitalité qu'elle y reçoit, et filant si bien que son fil est très-recherché à la ville voisine, où on le porte vendre. « Ses persécuteurs, dit M[lle] Celliez (2), selon les variantes d'une Berthe allemande, lui avaient laissé un coffret qui contenait ses fuseaux, avec l'or et la soie qu'elle filait sous le toit royal de Flore. Ce trésor lui sert dans son malheur ; elle emploie l'or et la soie du coffret à faire des broderies merveilleuses qui se vendent un grand prix. »

Il y eut aussi sur le trône de France une ***Berthe de Hollande*** qui fut la première épouse de Philippe I[er]. Son père portait un nom presque identique à celui du père de la première Berthe : c'était ***Floris***, comte de Frise. Sa mère était Gertrude de Saxe. Il semble qu'à ce nom de Berthe, encore tiré de la Germanie, le mythe prenne toujours plaisir à se rallier : ce ***Floris*** et ce ***Florus***, deux pères de deux ***Berthe***, nous portent à le soupçonner, bien que l'histoire se mêle ici de la discussion. Aussi, Dieu nous garde d'insister plus longtemps sur ce dernier exemple.

(1) La meilleure et la plus belle qui fût *par delà la mer*. Il était resté dans l'idée des peuples que Berte venait d'outre-mer, ce qui rappelle bien le souvenir de la déesse *Herte*, demeurant dans une île de la mer Baltique.

(2) *Les Reines de France*, p 154.

Même page, ajoutez à la note :

« La reine Berthe, veuve de Rodolphe II, dit M. de Lateyssonnière, épousa Hugues, roi d'Italie ; mais elle continua de résider dans la Bourgogne jurane. Ses peuples ont conservé longtemps le souvenir de sa domination toute maternelle. »

Ibidem. Page 273, ligne 3, ajoutez en note après *la ronde du fuseau* de Berthe à Payerne :

Il est très-remarquable que *Bertel* signifie fuseau, en ancien langage français ou du moins en patois du Bas-Languedoc. Le peulvan de Sainte-Hélène (département de la Lozère) est appelé *lou bertel de las fadas*, le fuseau des fées, dit M. Alfred Maury. Le rapport entre *Berthe* et *bertel* est on ne peut plus sensible. A-t-on donné le nom de *bertel* à l'instrument de travail favori de la reine Berthe, parce que cette reine filait au fuseau ? C'est assez probable.

—

Au Chapitre X. *Ma mère l'Oie*, p. 281, ligne 8, ajoutez :

N'oublions pas de faire remarquer que « par un singulier scrupule de religion, comme dit César (1), les Bretons ne mangeaient ni lièvres, ni poules, ni *oies*, ce qui ne les empêchait pas d'en élever pour leur plaisir. »

—

Au Chapitre XIX. *Les Meyiar et les Maïr*, p. 319, ligne 20, ajoutez :

Les déesses mères ont été quelquefois, dit M.

(1) *De Bello gall.*, lib. v, cap. 12.

Maury, désignées simplement par l'épithète de vierges, comme dans cette inscription (rapportée par Gruter) :

SANCTIS
VIRSINIBVS. (*sic*)
CAP. AVIDVS.
CAMPANA.
POSVERVNT.

« Aux vierges saintes, Capito-Avidus et Campana ont érigé cet autel. »

—

Au Chapitre XXIII. ***La vierge-mère des bois de Poligny***, p. 339, ligne 16, ajoutez :

M. Bernard, archéologue distingué, qui a donné un Mémoire très-remarquable sur les origines du Lyonnais, a découvert que le ***Mediolanum*** des Ségusiaves est ***Moind***. J'ajoute aux raisons qu'il en donne l'analogie du nom latin de ce lieu, ***Modonium***, que je trouve dans une dissertation de M. l'abbé Jolibois. Voyez maintenant comme ce nom de ***Modonium*** ressemble à celui de ***Moidon*** que portent, en Franche-Comté, les forêts qui entourent Molain, le ***Mediolanum*** des chartes latines du prieuré de Vaux-sur-Poligny ! Cette coïncidence annonce une conformité d'origine : le ***Mediolanum*** des Ségusiaves, Moind, appelé ***Modonium***

dans le moyen âge, aura donc été, comme le *Mediolanum* des Séquanes, qu'entourent les forêts de *Moidon*, un lieu consacré au culte de la vierge, des vierges ou de la femme.

—

Au Chapitre XXVI, *La Famille*, p. 351 ligne 5, le paragraphe relatif à *Marion*, qui avait été rédigé sur un souvenir infidèle, doit être remplacé par celui-ci :

C'est d'abord l'analogie qui frappa le voyageur Tavernier à la pagode des filles, dans un pays des Indes, situé à huit journées de marche au nord de Bénarès (1). Il y vit un groupe d'idoles d'or et d'argent, qui représentaient 1° une sainte fille debout, que l'on appelait *Ram Marion* (la déesse (2) Marion); 2° un enfant, aussi debout, à sa droite; 3° un vieillard à leur gauche et au bas de l'autel, vieillard regardé comme leur serviteur. A la vue de cette représentation, notre voyageur dut croire qu'il retrouvait la divine vierge Marie, l'enfant Jésus et saint Joseph, et s'étonner que la sainte famille fût honorée des sectateurs de Bouddah ; car le nom de *Marion* était alors (en France) le nom que l'on donnait communément aux personnes qui avaient reçu

(1) Encore dans les états du Grand Mogol.

(2) *Ram* signifie Dieu et sans doute aussi déesse : *Ram Marion* peut être rendu par la divine Marion.

celui de ***Marie*** sur les fonts de baptême. La pagode dont nous parle ici Tavernier (1), ne contient que des images de filles et de femmes, parmi lesquelles ce groupe occupe la place principale : aussi n'y voit-on guère aller en dévotion que les personnes du sexe; aussi appelle-t-on ce temple ***la pagode des filles***. Il n'est pas impossible que cette sainte famille ne soit un arrière souvenir laissé dans les Indes par des apôtres ou par nos plus anciens missionnaires ; mais Tavernier n'accompagne d'aucune réflexion la description qu'il fait de ces idoles.

—

Au Chapitre XXXII. *Le berceau des Fées*, page 377, mettez pour épigraphe celle-ci :

> Les fées nous apparaissent donc comme le dernier, le plus persistant de tous les vestiges que le druidisme a laissés empreints dans les esprits.
>
> Alfred MAURY

Et à la ligne 18 du texte, ajoutez :

Les inscriptions suivantes sont bien autrement décisives.

Au-dessous d'une représentation de trois déesses-mères, trouvées à Valence en Espagne, on lisait :

FATIS.
Q. FABIVS.
EX VOTO.

(1) *Voyage des Indes*, liv. III, ch. 11.

Orelli a recueilli également une inscription en l'honneur de Fées qui avaient pris leur nom de la localité qu'elles affectionnaient :

FATIS
DERVONIBVS.
V. S. L. M.
M. RVFINVS
SEVERVS.

Que voudraient de plus les esprits difficiles et récalcitrants, pour être désabusés de l'idée que les ***Fates***, ou nos ***Fées***, sont nées dans le moyen âge chevaleresque et romancier?

—

Au Chapitre XXXIII, ***Jurements par les Fées***, page 384, dernière ligne, ajoutez :

Suivant M. Vallot, l'un des membres les plus distingués de la commission des antiquités de la Côte-d'Or, les interjections ***Dam***, et ***Goddam!*** seraient une espèce d'adjuration par les dames fées, ***par la bonne dame!***

—

Au Chapitre XXXV. ***L'arbre et l'arbrisseau des Fées***, p. 389, ligne 11, intercalez le paragraphe suivant :

« Près de Domrémy, la source thermale qui coulait au pied de l'***Arbre des Fées***, et où s'était sou-

vent arrêtée Jeanne d'Arc, en proie à ses étonnantes visions, avait jailli, suivant le dire populaire, sous la baguette des bonnes fées(1). » Qu'est-ce que c'était que cet arbre des Fées? Suivant l'E n cyclopédie, c'était un chêne. L'héroïne de la France, avant sa glorieuse vocation, avait quelquefois été aperçue sous cet arbre : on l'accusa, dans son malheur, d'y avoir eu des entretiens avec ces génies, afin d'avoir un prétexte de la brûler comme sorcière et idolâtre. « On l'interroge, dit Pasquier, si elle a veu des Fées : Dit que non, qu'elle sçache; mais bien qu'une sienne marraine, femme du maire d'Aubery, se vantait les avoir quelques fois veuës vers l'arbre des Fées, joignant le village de Dompré(2). » Jeanne ajoutait qu'elle n'avait jamais été favorisée d'apparitions merveilleuses que par sainte Catherine, sainte Marguerite et saint Michel. Dix ans après l'inique jugement qui fit monter la pucelle d'Orléans sur le bûcher, le souverain Pontife la déclarait martyre de sa religion et de son patriotisme.

On voit par le procès de Jeanne-d'Arc, rapporté par Laverdy, que, tous les ans, le curé de Domremy allait lire l'Evangile près de l'arbre des Fées, pour en chasser les mauvais génies.

Au finage de Villey-sur-Tille (3), on va voir par

(1) *Les Fées du moyen âge*, p. 27.
(2) Champagne.
(3) Département de la Côte-d'Or.

curiosité, dit M. Vallot, les ***arbres des fées :*** « Ce sont cinq hêtres d'une grosseur remarquable » (1).

Dans l'intention de dévoyer les superstitieux, l'Eglise a jugé à propos de sanctifier, par un signe extérieur de christianisme, les végétaux auxquels restait trop longtemps attachée la vénération du vulgaire. « Des images pieuses, dit M. Maury, furent placées sur le ***chêne***, le ***hêtre***, le ***tilleul*** et l'***aubépine***; et le peuple, en venant, selon son antique coutume, se prosterner sous leur ombre, honora presque à son insu un nouveau dieu. »

—

Au Chapitre XXXVI. ***Des Fées chrétiennes***, p. 394, ligne 11, ajoutez :

Les Nymphes étaient, en effet, gratifiées du nom de ***Puellæ;*** les épithètes données sans cesse aux fées, dit M. Maury, sont celles de ***bonnes dames***, de ***bonnes*** et ***franches pucelles***. Ces qualifications ne sont évidemment que la traduction du titre de ***bonæ*** donné aux Parques, et de ***puellæ*** attribué aussi bien aux Nymphes qu'aux ***fata***. C'est ce qu'on peut voir, ajoute ce savant, par cette inscription :

I. O. M. CONSERV
ATORI ET DOMINIS
NYMPHABUS. PVE.
LORICIVS
HILVS.

(1) *Acta Divion.* 1820, p. 96.

Au Chapitre XXXVII. *Fées du Mont-Jura*, p. 403, ligne 12, intercalez :

Plusieurs autres lieux se sont décorés du nom de *Fées*. Il ne faut pas oublier *la Combe à la Fée*, comprise dans le vignoble du territoire de Villeneuve-les-Charnod (1); ni *la Maison à la fée* des environs de Clairvaux (2). Assez près de la grange de Planée, on trouve un sol hérissé de roes et de crevasses. C'est la principale de ces crevasses qu'on décore du nom de *Maison à la Fée;* et c'est là qu'un coq, ayant été jeté par des curieux, alla sortir au trou de la roche de Gargantua, sur le chemin de Clairvaux à Saint-Maurice-en-Montagne, sous les bois du couvent que l'on a quelque raison de prendre pour le reste d'une forêt druidique.

—

Au Chapitre XXXVIII. *Fées de la montagne des Vosges*, p. 406, ligne 14, ajoutez :

Et le *Pont-des-Fées*, près de Remiremont même.

—

Au Chapitre XXXIX. *Fées de la plaine*, p. 412, ligne 6, ajoutez :

Partons d'ici pour le Dijonnais, et visitons-y Talant, bourgade voisine de la capitale du duché de

(1) Département du Jura.

(2) Idem.

Bourgogne : ce lieu n'est pas seulement remarquable par la belle *fontaine des Fées*, il l'est encore par la découverte qu'on y aurait faite, selon Favin (1) et Gaultherot (2), d'un autel dédié *à la Vierge qui doit enfanter*. « Il fut après dédié à Apollon et à Mercure, dit le dernier de ces auteurs, et, depuis, le lieu changé par les Chrétiens en l'église Notre-Dame, enrichie d'une image de la sainte Vierge, de l'ouvrage de saint Luc. »

—

Au Chapitre XLVII. *Les Dames*, p. 440, ligne 18, ajoutez :

Ce bois de Cronge, habité par la sœur de la chasseresse éternelle de Moissey, ne manque pas de gibier pour cette chasse mystérieuse. *Cronge* est pour nous un nom extraordinaire qui a été apporté dans nos climats par les Chamaves, après leur défaite par Constance-Chlore sur les bords de la Saône (3). On appelle *Grongette* le bruit que fait la chasse sauvage dans la Mona-Danoise, île de la mer Baltique, où la même tradition s'est conservée. Le chemin ferré qui traverse le bois de Cronge sous le nom de *Chemin de la Reine Blanche* est peut-

(1) Théâtre d'honneur.

(2) L'Anastase de Lengres.

(3) Dans un autre ouvrage (l'*Annuaire du département du Jura*, 1850, p. 502. Article *Pointre*) nous avions fait voir que Pointre devait son origine à des Allemands.

être une de ces voies antiques que, partout, le bon populaire se plaît à attribuer à des *Dames*, à des *Fées*, à des *Reines* fabuleuses, ou dont l'existence réelle se mêle à ces temps mythologiques. Nous ne croyons pas que la reine Blanche, mère de saint Louis, ait fait ouvrir cette voie dans une province qui ne dépendait pas de sa couronne. Quoi qu'il en soit, les habitants de la contrée ont de cette *dame blanche* ou de cette *reine blanche*, comme on voudra, un souvenir si présent qu'ils en font encore le portrait, en y ajoutant le merveilleux dont ils ne peuvent jamais sevrer leurs souvenirs. Elle avait, disent-ils, la peau si fine, la chair si transparente, qu'on voyait descendre dans son sein le vin rouge, quand elle buvait. Ils font d'elle presqu'une fée, et je crois qu'en s'écartant de la vérité historique, ils ne s'écartent pas de leur louable habitude de diviniser les objets de leur affection.

Page 444, ligne 8, ajoutez :

On se rappelle dans les *Voyages en zig-zag* de Topffer, ce passage qui nous a frappé et que l'auteur a écrit sans y attacher certainement la moindre importance : «... Après Nantbourant la végétation cesse, nous nous trouvons dans ces sauvages pentes qui mènent au col du Bonhomme. Nous avons en face de nous un mont pyramidal, décharné, terrible d'aspect, au pied duquel le sentier serpente. M. Topf-

fer, qui s'est oublié dans les charmes de la conversation, arrive le dernier sur un plateau qu'on appelle le *Plan des Dames*, à cause d'une catastrophe que Cohendet raconte en ce moment à la troupe assemblée. Il résulte de cette histoire que tous les voyageurs jettent une pierre en offrande à je ne sais qui, sur je ne sais quel tertre. » Qu'à cela ne tienne, dit M. Topffer ; je serais bien fâché de manquer à mes devoirs. » La catastrophe dont parle Cohendet est certainement un de ces contes de guide à voyageur, mais le nom consacré de PLAN DES DAMES, mais la cérémonie obligatoire de *jeter une pierre en offrande* nous ramènent de suite en plein paganisme et nous rappellent un culte dont les siècles n'ont pas encore effacé le souvenir.

Au Chapitre XLVIII. *Les Dames Blanches*, p. 450, ligne 11, ajoutez :

Les habitants de l'Arcadie, en conservant le culte des Euménides, sacrifiaient aux *Déesses blanches* et aux trois Grâces.

Ibidem. Page 453, ligne 5, ajoutez :

Au pont d'Orin, où se croisaient deux voies romaines, entre Bersaillin et Brainans (1) les voyageurs attardés, dit M. Rousset, rencontraient au-

(1) Département du Jura.

trefois les Dames blanches, appelées *les Dames du Pont*. Ces capricieuses sylphides auront été sans doute effrayées par l'éclat de la tempête révolutionnaire de 1789 ; car, depuis ce moment, on ne les a plus revues.

—

Au Chapitre LX. *Les Druides et le dieu-cochon*, p. 498, ligne 7, intercalez le passage suivant :

Gautherot, auteur, en 1649, de l'*Anastase de Lengres, tirée du tombeau de son antiquité*, a donné l'inscription entière que nous rapporterons d'après lui.

Cette pierre monumentale avait été découverte en 1642, dans les fondations des murailles de la ville, derrière le palais épiscopal :

IN. H. DD.
DEO MERCVRIO MOCCO.
L. MASCL MASCVLVS
ET SEDATIA BLANDVLA MATER
EX VOTO.

« En l'honneur de la maison impériale, au dieu Mercure-Cochon, L. Masculus et Sedatia Blandula sa mère, en acquittement d'un vœu. »

En celtique (suivant le dictionnaire de Bullet), *moch* signifiait effectivement cochon ; *môch* et *mochyn* ont le même sens encore en irlandais ; *mocke*, en theuton, voulait dire aussi pourceau,

de même que ***mocher***, porcher, gardeur de cochons; ***mochaer***, marchand de porcs, se disent encore en breton actuel.

Ajoutez, ligne 19 :

« D'ailleurs, M. Alexandre Lenoir, reconnaît qu'il se fit à Langres de toute antiquité une grande consommation et commerce de porcs, qui s'y font encore annuellement; il me sera donc permis de croire avec lui que les Lingones ont dû consacrer leur ville à Mercure-Porc, comme au dieu protecteur du genre de commerce qu'ils exerçaient. »

Ligne 22, ajoutez :

Mais pour y préparer le lecteur, il est bon de le prévenir que le cochon mâle a été soit un objet sacré, soit un objet d'adoration, soit une enseigne de commerce pour les Séquanes, ce qui est prouvé par la numismatique.

M. Plantet, de Lons-le-Saunier, à qui nous devrons un jour un essai sur les anciennes monnaies du comté de Bourgogne (1), fait figurer dans sa collection trois médailles d'argent qui sont à l'effigie d'un homme imberbe, tournée du côté gauche, et qui montrent au revers un ***cochon*** mâle, marchant

(1) Je me fais un plaisir d'annoncer en même temps un ouvrage sur le même sujet, qu'élabore M. Jeannoz, de Dole, procureur impérial à Lons-le-Saunier.

à droite. La première de ces pièces a pour légende SEQUANO ..OS ; la seconde porte les mots SEQNVOIO TVOS ; la troisième n'a pas de légende. TUOH, composé de deux mots celtiques (1), pourrait signifier cochon, consacré à la Terre. Mais, d'un autre côté, *tuz* ou *tut*, signifiant nation, on peut dire aussi que *Sequano tuos* indique la cité des Séquanes. Quoi qu'il en soit, le cochon mâle figure ici comme un symbole national, ou comme un objet sacré. Le jeune numismatiste, que nous avons nommé plus haut, est d'avis que cette monnaie soit attribuée à la contrée séquanienne où l'on commerçait du porc salé, objet d'industrie dans lequel excellaient nos pères, même avant la conquête des Romains, mais surtout depuis, ainsi que l'atteste formellement Strabon (2).

Au Chapitre LXI. *La Truie qui file*, p. 508, ligne 16, intercalez cette phrase :

Parmi les allégories qui entourent la première lettre grise du cartulaire de N.-D. de Beaune (3), on remarque une truie qui, au lieu de filer, bat le beurre, ce qui confirme, dit M. Vallot, l'explication donnée plus haut, à savoir que la truie qui file n'est qu'une allégorie relative à l'activité conti-

(1) Voy. Bullet au mot *Oh*, cochon.
(2) Géog. liv. IV, ch. 3.
(3) Département de la Côte-d'Or.

nuelle et au travail constant de la terre, pour amener à fin toutes ses productions.

—

Au Chapitre LXIII, *Les Duses*, p. 513, ligne 17, après le mot : diable des Persans, *ajoutez :* chez qui les *Dews* sont des génies malfaisants et corrupteurs, fils d'Arimahn.

—

Au Chapitre LXVII. *Les montagnes divinisées*, p. 525, ajoutez ce qui suit :

Le culte des montagnes dans la Gaule Aquitanique est attesté par une inscripion monumentale, rapportée par Orelli, sous le nº 2107 de sa Collection : elle a été trouvée à Auch, chef-lieu du comté d'Armagnac :

MONTI.
BVS. Q. G.
AMOBNVS
V. S. L. M.

« Le culte des montagnes (1), comme presque toutes les superstitions du fétichisme, s'est conservé

(1) Histoire des différentes religions depuis leur origine jusqu'à nos jours.

dans les mythologies et même jusqu'à nos jours. Aussi voit-on, aux plus beaux temps de la Grèce, un culte rendu au mont Cassius, à l'Olympe, au mont Ida, dans l'île de Crète, à l'Atabyris de l'île de Rhode ; toutes ces montagnes étant considérées comme les demeures du maître des dieux. Cybèle était la protectrice du mont Ida de l'Asie-Mineure, et des monts de Dindime, Pessinunte et Bérécynthe. L'Atlas, le Liban, l'anti-Liban, le Rhodope, le Taurus et beaucoup d'autres étaient des montagnes divines. Les Gètes et les Thraces avaient leurs montagnes saintes.

« Les montagnes étaient donc généralement vénérées et consacrées par les traditions des peuples les plus éloignés les uns des autres. Leur culte existait aux Indes, chez les Lapons, au Pérou, etc., et il en reste encore des traces. »

—

Au Chapitre LXVIII. *Le Mont-Joux*, p. 527, ligne 5, ajoutez :

M. de Lateyssonnière a dit avoir souvent trouvé dans des testaments faits par des princes et des seigneurs, pendant les XIIe et XIIIe siècles, des legs faits à deux hospices appelés *Mons Jovis*, *Columna Jovis* (1).

(1) On sait que le Grand-Saint-Bernard des Alpes Pennines, c'est le *Mons-Jovis* des Latins ; le second est nommé le Petit-Saint-

Au Chapitre LXXII. *Le Géant de la vallée de Dessoubre*, p. 540, ajoutez :

Le bon Pausanias (1) parle du fleuve Oronte de Syrie comme d'un géant ayant toute la forme humaine moins la grandeur. Il raconte qu'un empereur romain ayant changé le cours de cette rivière, on découvrit dans son ancien lit un tombeau de briques, long pour le moins de onze coudées, et renfermant un cadavre de pareille longueur et de figure humaine dans toutes ses parties. Pausanias ajoute que les Syriens ayant consulté l'oracle d'Apollon à Claros, pour savoir ce que c'était que cet énorme corps, il leur fut répondu que c'était Oronte, indien de nation.

Indien de nation est une expression très-remarquable : elle nous révèle le pays où les Grecs reportaient leurs souvenirs : les mythes bramaniques avaient fait sensation partout.

Bernard ; en latin *Columna-Jovis*, au sommet des Alpes Grecques. On y voit les restes d'une colonne sur laquelle était placée la statue de Jupiter. Au reste, il y avait également, sur le Grand-Saint-Bernard, une colonne que j'y ai vue en face du petit lac voisin de l'hospice.

(1) *Voyage de l'Arcadie*, liv. VIII.

Entre le chapitre LXXIII, *le Géant de la Pierre qui vire*, et le chapitre suivant, p 544, *Gargantua*, intercalez celui-ci :

LES GÉANTS DU BOIS DE LA FÉE.

> Homère n'a fait aucune mention des géants dans l'Iliade ; mais, dans l'Odyssée, il raconte que les vaisseaux d'Ulysse furent attaqués par les Lestrygons qui tenaient plus des géants que des hommes ; ce sont ses termes ; et Alcinoüs, parlant à Ulysse, lui dit que les Phéaciens ressemblaient autant aux dieux par leur piété et leur justice, que les Cyclopes et les géants se ressemblaient par leur injustice et leur impiété Ces endroits marquent assez que le poëte ne regardait pas les géants comme issus des dieux.
>
> (PAUSANIAS, liv. VIII).

Santenay (1) est un des lieux fëeriques de l'Autunois, où les légendes merveilleuses ont conservé tout leur empire. Son territoire a des fontaines qui furent jadis consacrées aux Nymphes; un **bois de la Fée** qui fut, dit-on, le berceau du village; deux aiguilles de rocher, espèce d'obélisques naturels, qui figurent comme de véritables menhirs.

Ces pics isolés, sous les roches, à sept mètres de distance l'un de l'autre, adhèrent au sol; leur hauteur le surpasse de plus de dix-sept mètres, sur

(1) Département de Saône-et-Loire.

une base de six. On raconte que ce sont deux géants ou génies malfaisants que la fée du bois a ainsi enchaînés à la terre, en les frappant de sa baguette.

Soit que la tradition universelle ait appris à l'antique population de Santenay que les races gigantesques de l'ancien monde étaient perverses et criminelles, soit qu'elles tiennent sa réprobation des enseignements de l'apostolat chrétien, toujours est-il qu'ils nomment ces deux rochers le *Vilain* et la *Vilaine*.

Comme la femme de Bà, dont nous avons fait mention ailleurs, le *Vilain* et la *Vilaine*; bien que vilipandés par de zélés catholiques, leur rendent pourtant des services journaliers, en leur indiquant les heures des jours de soleil par la projection de leur ombre, et en leur annonçant l'orage ou la pluie par la couleur plus sombre de leur aspect (1).

Au Chapitre LXXX *Rochers de configuration bizarre*, p. 568, ligne 3, intercalez le paragraphe que voici :

« Les idolâtres des Indes, dit Tavernier, ont, dans les villes et dans la campagne, une grande quantité de temples; mais beaucoup de pauvres gens, qui sont dans les bois et dans les montagnes,

(1) M. Abord-Belin, *Mémoire du congrès archéologique de Dijon*, 1852, p. 326.

et éloignées des villages, prennent quelque pierre, et, lui faisant grossièrement un nez et des yeux, avec de la couleur jaune ou rouge, toute la famille y accourt pour l'adorer. »

—

Au Chapitre LXXXI. *Etablissements chrétiens près des roches remarquables*, p. 581, ligne 2, ajoutez :

L'église la plus voisine de la *Pierre-Enon* est sous le vocable de saint Pierre, c'est celle de Légna (1).

La terre de Nantua était autrefois désignée sous le titre de *Saint-Pierre*. On ne sera donc pas étonné de trouver aux environs de Nantua des pierres de configuration notable. Nous avons déjà cité les roches brutes qui composent le monument celtique de *Maria-Mâtre*, sur le lac de Nantua. Nous citerons de plus la *Roche merveilleuse*, qui a existé sur la montagne, au nord du lac de Sylans; et *la Colonne*, qui est au nord de Nantua même. *La Colonne* est une aiguille de rocher qui se détache de la montagne du Don, et qui, en s'en écartant toujours davantage, au dire de quelques observateurs (à qui il serait, je crois, assez difficile de le prouver) menacerait d'écraser par sa chûte une partie de la ville. Elle se fait remarquer à l'entrée

(1) Département du Jura.

d'une anfractuosité de la montagne, dont l'aspect vous impose et qui commande l'étonnement. Si l'on en juge par analogie, cette espèce de colonne informe, qui repose sur une base étroite, et qui doit, par sa figure, avoir attiré l'attention dans tous les temps, peut avoir été un simulacre de la divinité; et c'est pour substituer les idées chrétiennes au fétichisme dont elle était l'objet, que, précisément en face, on aura bâti une église et une abbaye sous le vocable de saint Pierre, prince des Apôtres. Elles faisaient opposition au collége druidique de ***Senoches***, qui a été remplacé par le château de Montréal.

—

Au Chapitre LXXXII. ***Monolithes et pierres sacrées***, p. 585, ajoutez :

La dulie de Saint-Pierre (1) a été apportée aux environs de ces lieux pour faire disparaître les souvenirs païens. La paroisse de Lay-sur-le-Doubs (2), voisine de Longe-Pierre, est sous l'invocation de saint Pierre; et, tout près de Pierre-en-Bresse est le ***bois Saint-Pierre***, voisin de l'antique village d'Authume dont l'église est sous le titre de la Vierge.

(1) J'ai remarqué, dit Courtépée, qu'en Bourgogne plusieurs endroits ont pris le nom de *Pierre-pointe*, *Pierre-écrite*, *Pierre-levée*, *Pierre-fite*, etc., d'une pierre brute élevée sur un tombeau gaulois. — D'après son idée, il faudrait supposer qu'il y aurait eu, près d'Authume, un de ces tombeaux : aussi traduit-on le nom de ce dernier lieu par *Altus tumulus*.

(2) Département de Saône-et-Loire.

Pierre avait pour patron de son église l'abbé de Saint-Pierre de Châlon-sur-Saône.

—

Au Chapitre LXXXIV. *La Pierre d'Appétit*, p. 593, ajoutez :

Au reste, tout originale que soit cette coutume, Verdun-sur-le-Doubs n'est pas la seule ville de France qui l'ait aussi fidèlement conservée ; elle s'entretient également dans le Soissonais, à Neuilly-saint-Front (1).

Le lendemain de leurs noces, l'époux et l'épouse, accompagnés des parents et d'amis qui ont assisté à la cérémonie du mariage, se rendent, précédés de la musique du lieu, en un endroit distant de cette petite ville d'environ un demi-kilomètre. Là, se trouve, dans un terrain sablonneux et en partie inculte, une pierre de grès assez grande, élevée d'un demi-pied de terre. Sur ce grès sont tracées deux rigoles. Parvenu en ce lieu, on verse du vin dans l'une et dans l'autre, et les deux époux accroupis le boivent. Les mauvais plaisants s'amusent souvent à presser et heurter contre la pierre la tête des mariés, pour exciter les ris de l'assemblée joyeuse. Voilà la coutume, mais quelle en est l'origine ? Est-ce, de la part des conjoints, une libation en l'honneur du dieu d'Hymen ou de Priape, pour obtenir

(1) Département de l'Aisne.

la fécondité ? Ce qu'il y a de certain, c'est qu'on ne se propose pas d'autre fin en se rendant à ce lieu(1).

Tout cela ressemble bien à la *Pierre-d'Appétit* de Verdun.

Chapitre à placer après celui de la *Pierre d'appétit*, page 594.

LA PIERRE MIGNON.

> Les unes ont servi d'autels, les autres de siéges ; c'est là que se firent ces prostitutions religieuses si célèbres chez les anciens peuples.
> (Dulaure. Des cultes antérieurs à l'idolâtrie)

Descendons la Saône jusqu'à Trévoux, et de cette ville rendons-nous par le nord-est au territoire de Toussieux, village de la Dombes, avoisiné de vastes plaines à blé. Son sol d'alluvion n'y renferme nulle part de roches natives ; cependant, au champ du *Grand-Trin*, n'apercevons-nous pas une pointe de rocher qui sort de terre et qui ne s'élève que jusqu'à hauteur d'appui ? Cette roche a été taillée au ciseau dans sa partie supérieure, pour y former une espèce de coupole, très-distincte de sa base qui est plus large, et qui est, en partie, ronde comme un tronc d'arbre. Au-dessus du cône, nous ne sommes pas peu surpris de trouver quatre trous qui annoncent aussi le travail de l'homme.

(1) *Mém. de la Soc. roy. des Ant. de France*. 1817, t. I, p. 525.

Il est évident que ce roc, si solitaire, a été consacré par un culte quelconque. Mais lequel? Essayons de le découvrir. La nomenclature des localités va parler un langage assez clair.

D'abord ce monument des siècles se nomme la *Pierre-Mignon*.

Ouvrant le dictionnaire celtique de Bullet, je trouve que ***mignoun***, ***mignoune***, veulent dire ami, amie (1); que ***minnon***, ***minnoon***, signifiaient aimer, en teuton; que ***minna***, dans les poésies allemandes, était pris pour le dieu ou la déesse d'amour (2). Ailleurs (3), je rencontre un ***Migonium*** en Grèce, ainsi appelé d'un nom qui signifie l'***amoureux mystère***, parce que le troyen Pâris y obtint d'Hélène, pour la première fois, ce qu'il désirait, et qu'en actions de grâces, il y érigea un temple à la déesse des amours, surnommée pour cette raison ***Migonitis***. Ne vous semble-t-il pas que ***migon*** soit une inversion de ***mignon?***

Alors je me demande si le nom de ***Toussieux***

(1) Il semble que cette partie de la Dombes ait été habitée soit par des Bretons, soit par des familles de même origine ou de même langage. En Bretagne, où l'on emploie volontiers le *v* pour l'*m*, on dit *daou vignon*, deux amis, pour *daou* mignon; *vignonet* pour *mignonet*. Cela nous explique ici pourquoi le ruisseau qui arrose le territoire de Toussieux porte le nom de la *Vignote* au lieu de la *Mignote*.

(2) En patois de la Bresse et du Revermont, le *migna* (ou magna) est le titre caressant que les filles donnent aux amoureux.

(3) Noël. *Mythologie.*

(*Toxiacum*) n'aurait pas, à son tour, quelque chose d'analogue à me révéler; et je vois qu'en celtique le mot **toucz** signifiait amoureux, et que de là étaient venus ces termes du vieux langage français (1): **touse**, amie, amante; **tousiau**, **toussilieu**, jeune amoureux, amant.

Quant à la dénomination topique de champ du *Grand-Trin*, où se trouve le roc qui saillit de terre, je serais tenté de l'expliquer par **trein** qui, dans le dialecte de la Cornouaille, regardé comme celtique, signifie nez, comme **trin** en islandais, **trwyn** en gallois, ct **tra** en tartare du Thibet. Ainsi le champ du *Grand-Trin* serait le champ du *Grand-Nez*; et c'est effectivement la figure d'un grand nez que présente la Pierre-Mignon sortant du sol.

Ce qui m'engage encore à regarder la Pierre-Mignon comme un ancien objet du culte des pierres, c'est que la plus antique église des environs, celle de Toussieux, est sous le titre de **saint Pierre** et de saint Paul, comme tant d'autres lieux où nous avons signalé d'heureuses substitutions religieuses, propres à détourner les populations de leurs honteuses pratiques.

J'hésite à faire remarquer qu'un hameau limitrophe de celui qui nous occupe, porte un nom qui pourrait bien se rattacher à l'idée dominante de ce

(1) La Combe.

chapitre : c'est celui que les chartes latines nomment ***Polliacum*** (Poullieux). Ce Polliacum a son homonyme et son synonyme à ***Pollia*** et ***Buellaz***, autres communes situées entre Bourg-en-Bresse et Mâcon, où nous avons trouvé établies, sur une poype de forme circulaire, des fées-vierges, ou de chastes druidesses, ***puellæ*** (1), car nous avons déjà cru démontrer que ***Pollia*** se traduit en dialecte bressan par ***bolia*** (2), et, en latin pur, par ***puella***, jeune fille.

—

Chapitre à placer après celui de la *Pierre Mignon*.

LE MENHIR DE PLOUARZEL.

> Objets de superstition dont le but et l'origine se perdent dans la nuit des temps, ces bosses reçoivent encore une sorte de culte bizarre de la part des paysans des environs.
>
> (FRÉMINVILLE. Guide du voyageur).

Dans les ouvrages où l'on groupe les citations, où l'on confronte les faits, une chose obscure peut

(1) Voyez le Chapitre XXXVI, *Les Fées chrétiennes*, page 394.

(2) *Yé celi mémo zor de grand rézoïssance*
Per lou Braissan,
Qu'à sa more na bolia, aveulia de naissance
Fit coment çan.
PHILIBERT LE DUC.

« C'est ce même jour de grande réjouissance pour le Bressan, qu'à sa mère une jeune fille, aveugle de naissance, parla ainsi. »

s'éclairer par une autre. Multiplions donc les points de comparaison, et s'ils ne suffisent pas encore pour s'expliquer par eux-mêmes, attendons, pour deviner le mobile d'un usage, que d'autres données nous soient survenues.

Le plus remarquable des menhirs ou pierres-longues de la Bretagne française est celui de Kerveac'hton, planté dans la lande de Kerloas, aux environs de Plouarzel et de Saint-Renan : ce monument n'a pas moins de onze mètres de hauteur. La forme est en partie prismatique, en partie quadrangulaire.

Si vous désirez savoir le motif apparent de l'érection de cette façon d'obélisque sur l'éminence de Kerloas ou ***Kerglas***, traduisez cette dernière dénomination locale en français, et vous apprendrez que ***Kerglas*** est le lieu du deuil ou de la douleur, ce qui vous donnera lieu de conclure qu'il s'agit d'un monument funéraire. Cependant, il se rattache à ce menhir un usage qui contraste singulièrement, par sa gaîté, avec la tristesse d'une telle destination.

De père en fils, les nouveaux mariés du pays, qui suivent cette coutume, se rendent au pied du monolithe ; et, se dépouillant de quelques-uns de leurs vêtements, se frottent le ventre à deux aspérités de la pierre qu'ils trouvent de part et d'autre à la hauteur d'environ deux pieds et demi. Ils se mettent ainsi sous une influence que l'on dit inhérente à l'objet de ce culte. L'un des conjoints prétend ob-

tenir des enfants mâles pour continuer la postérité sous son nom; l'autre en attend la certitude de la fécondité de son sein, ou la maîtrise absolue dans sa maison.

D'où vient aux Bas-Bretons une croyance aussi ridicule ? D'où vient qu'ils s'adressent à cette longue pierre debout ? Qu'est-ce donc que ce simulâcre autrefois divin et encore si vénéré de nos jours ? Il n'y a que le lingam de l'Inde qui semble fait pour lui être comparé.

Mais, dira-t-on, y a-t-il quelque rapport entre les Hindoux et les Bretons? — Beaucoup : c'est ce qu'il nous sera aisé d'établir un jour, surtout à l'occasion de Vannes. En attendant, parlons des Grecs. La coutume que M. Yemeniz a retrouvée à Athènes, et qu'il relate en son intéressant *Voyage dans le royaume de Grèce* (p. 15) qu'il vient de publier, rentre trop dans le cercle d'idées où nous tournons, pour que nous ne citions pas le passage où il en est fait mention :

« En descendant la colline, dit notre auteur, on longe un petit ruisseau contenu dans le rocher ; sur les bords de ce ruisseau, on remarque un siége taillé dans la pierre vive. Les Athéniennes venaient s'y asseoir, puis se laissaient glisser sur le dos jusque dans le ruisseau, en invoquant Apollon, afin d'obtenir d'heureuses couches. Tant de prières ont été adressées à Apollon, que la pierre est noire et polie en cet endroit. Aujourd'hui encore, si l'on se

dirige de ce côté par une nuit claire et lumineuse, on voit de temps à autre une jeune femme s'avancer silencieusement, en regardant autour d'elle, jusque vers la pierre magique; puis, après avoir accompli cette pratique superstitieuse, reprendre d'un pas hâté le chemin d'Athènes. »

On ajoute — mais nous ne tirons pas cette anecdote du livre que nous venons de citer — on ajoute que : « Le roi de Bavière, père du roi Othon, se trouvant en Grèce, et ayant appris que cette antique coutume existait encore, faisait à cet endroit de fréquentes promenades au clair de la lune, pour épier les femmes grecques et les voir s'asseoir et glisser sur la pierre, et qu'il ne put résister à la fantaisie d'en faire autant lui-même » (1).

—

Chapitre à lire après celui du *Menhir de Plouarzel.*

LA PIERRE DES ÉPOUSÉES, DANS LES ALPES.

> Mais à défaut de monuments, les habitants de Fours possèdent une foule d'usages qui dénotent l'ancienneté de leur origine.
> (Henry. Recherches sur les Basses-Alpes).

Parlant des usages de l'antiquité qui se conservent dans les hautes vallées des Alpes françaises,

(1) *Revue du Lyonnais*, 1852

M. Henry en a rapporté un qui, observé et décrit isolément, pourrait être regardé comme unique; mais, quand on a lu ce qui précède dans nos recherches, on ne le trouve plus aussi singulier; on voit, au contraire, qu'il se rattache à un reste de culte, où certaine divinité,—Vénus probablement—figurait sous la forme d'une pierre brute. C'est à la *Pierre des Epousées* que nous avons maintenant à conduire nos lecteurs.

Dans la vallée de Fours (1), autrefois habitée par les *Veamini*, après la bénédiction du mariage, le plus proche parent de l'époux donne la main à la nouvelle épouse, et la mène dans la partie de l'église où elle devra se placer désormais avec sa famille adoptive. Ensuite il la conduit, hors du vaisseau religieux, puis, non loin de là, vers une pointe de rocher qui s'élève seule au milieu d'une petite place, et qu'on appelle la *Pierre des Epousées*. Il l'a fait d'abord asseoir sur ce siége, de forme à peu près conique; puis il l'y fait tenir debout, sur un pied. Dans ce roc vif, une entaille est faite au ciseau, pour y recevoir le pied droit de la jeune femme. Là, le pied gauche suspendu en l'air, sans appui, l'épouse reçoit les embrassements de tous les membres des deux familles, qui lui passent chacun des anneaux à ses doigts. Il arrive souvent, dit M. Henry, quand la parenté est un peu nombreuse,

(1) Département des Basses-Alpes.

que tous les doigts des deux mains sont couverts de ces bagues.

Ces présents de bagues, ce baiser accordé à tant de monde par la jeune vierge qui va passer aux bras d'un mari, nous paraissent être un arrière souvenir de certaines institutions de la Chaldée et de la Syrie, dont la géographie de Strabon (1) et le livre de Baruch (2) nous ont fait connaître l'existence, mais que nous n'avons pas à retracer ici, nous réservant ce soin pour une autre composition. Seulement, nous ajouterons que c'est une trace, bien purifiée par l'influence du christianisme, d'un usage apporté dans la Provence par les Phéniciens, où les plus anciennes annales du pays nous les montrent installés, et où nous avons observé nous-même une continuation d'autres actes religieux, phéniciens, sur la montagne de la Sainte-Baume (3).

Revenons à la *Pierre des Epousées* pour dire encore que la Vénus des Syriens n'était, suivant Maxime de Tyr, qu'une pierre brute qui servait à la fois d'idole et d'autel de sacrifice, suivant un célèbre archéologue (4).

A peine la dernière bague est-elle mise au doigt de la mariée des Basses-Alpes qu'il se livre un com-

(1) Livre II.

(2) Chapitre VI, v. 42 et 43.

(3) Les tas de pierres votifs dont nous avons fait mention, p. 195, chap. XLIX.

(4) Dulaure. *Des cultes antérieurs à l'idolâtrie*, p. XXI.

bat entre les habitants du hameau de l'épouse et ceux du hameau de l'époux. Cette lutte honorable est un témoignage de l'estime publique, et il faut, pour le mériter, une conduite exempte de reproche. Voilà un dernier trait de mœurs qui prouve une fois de plus l'origine syrienne des habitants des Basses-Alpes et de leurs institutions.

Nous retrouvons à une autre extrémité de la France (en Bretagne) la trace d'un usage qui a une grande analogie avec celui qui vient de nous occuper. Il s'agit du *saut des mariés*. « Le premier dimanche de carême, toutes les mariées de la juridiction de l'abbaye de Saint-Georges étaient, sous peine d'amende, obligées d'aller à Saint-Hélier, paroisse des faubourgs de Rennes. Là, après vêpres, elles entraient dans le cimetière, et sautaient en chantant une chanson relative à ce droit, par-dessus une pierre d'environ un pied de haut. Quand il faisait beau, dit M. Lemière de Corvey (1), c'était un but de promenade pour voir *sauter les mariés*. »

—

Au Chapitre LXXXVIII, *Les nains du Jura*, p. 602, ligne 21, intercalez le paragraphe suivant :

Les géographes chinois ont publié de pareilles fables sur un royaume étranger, nommé Syautin-

(1) *Mém. de la Soc. roy. des Ant. de France*, tome VI, p. 168.

que, ou le pays des Nains. Il était, disaient-ils, habité par des hommes de si petite taille, que, dans la crainte d'être enlevés par les aigles et les éperviers, ils étaient obligés de se lier plusieurs ensemble (1).

—

Au Chapitre CXI, *Le lièvre d'Augerans*, p. 678, ligne 5, ajoutez le paragraphe suivant :

Les Gaures de la Perse ne mangeaient pas non plus, et ne mangent même pas encore à présent la chair de cet animal ; on en donnait une singulière raison au voyageur Tavernier ; c'est que la femelle du lièvre, dit-il, a ses mois réglés comme les femmes.

—

Au Chapitre CXV, *Le cheval sans tête*, p. 689, ligne 5, ajoutez :

La jument *Borach* du manuscrit Ouïgour a quelque chose de plus surprenant peut-être que le cheval sans tête : elle se distingue par une tête de femme, et n'en est pas meilleure pour tout cela. On ne peut s'empêcher de rappeler à l'occasion d'une tête humaine placée sur une forme chevaline, le mythe grec de *Boreas*, le vent du nord, qui, devenu amoureux des cavales d'Erichtonius prit la figure d'un coursier pour leur plaire. Père de douze

(1) *Hist. génér. des Voy.*, par l'abbé Prévost, t. VI, p. 268.

poulains, si légers à la course, qu'ils galopaient sur les moissons sans les endommager, *Boreas* pourrait bien avoir eu pour extrait la jument *Borach*. La fécondation des juments par l'air était chez les anciens une opinion tellement accréditée qu'une foule d'auteurs l'ont attestée, et que Virgile la consigne dans ses géorgiques (1).

O prodige inouï ! le zéphir les féconde.

On connaît plusieurs médailles grecques recueillies dans le pays des Cénomanes (2), sur lesquelles on voit Céphale attelé au char de l'Aurore : il y est représenté comme un cheval ailé avec une tête humaine qui est une espèce de rébus, puisque *Céphale* en grec signifie tête.

—

Au Chapitre CIX, *Le culte du Taureau*, p. 700, ligne 24, intercalez ce paragraphe :

Un taureau en bronze, d'un très-beau travail, découvert en 1832, sur le territoire de Salins, a été

(1) Voici les vers du poëte :
Ore omnes versæ in Zephirum stant rupibus altis ,
Exceptantque leves auras ; et sæpè sine ullis
Conjugiis vento gravidæ (mirabile dictu)
Saxa per et scopulos et depressas convalles
Diffugiunt ; non , Eure , tuos , neque solis ad ortus
In Boream, etc. (G. liv. III, vers 273 et suivant). Virgile met la scène dans la Troade.

(2) *Revue numismatique*, 1850, pl. II.

acquis par M. Prudhomme, ancien substitut du procureur général de Besançon.

Ibidem, page 705, ajoutez à la note :

D'autres chartes paraissent désigner Bulle (ou un lieu voisin de Bulle et de Bouverans) sous d'autres dénominations latinisées qui sont analogues, telles que *Mons Tauriacus*, *Mons Toris*, *Montorier*, ce que l'on peut aisément traduire par la montagne aux taureaux, *mons tauris*. On pourrait croire qu'il s'agit ici du *Taureau*, la plus haute des montagnes des environs de Pontarlier; mais ni M. Droz, ni M. Bourgon, ni M. de Charrière ne le disent. On suppose le *Mons Tauris* à Bulle, sans en donner la raison. Nous ferons cependant observer, en terminant, qu'on voit, près du village de Bulle, des vestiges remarquables de construction romaine, ce qui prouve du moins que nous avons raison de supposer à ces lieux une haute antiquité ; et nous ajouterons que *Bul* en celtique signifie bœuf.

Au Chapitre CXXI, *Le bison de Besançon*, commencez par les paragraphes que voici :

Dans la Revue numismatique de 1837, M. le marquis de Lagoy attribue à la capitale de la Franche-Comté une médaille gauloise sur laquelle se fait lire le mot BISO, partie du mot *Bisontium*. Au revers de cette médaille est un bœuf qui marche à droite ; sur l'autre face, se montre un cavalier casqué, dont la présence nous rappelle ce vers de Lucain :

Optima gens flexis in gyrum sequana frœnis,

où la nation des Séquanes est vantée pour son ha-

bileté en équitation (1), ce qui doit confirmer M. de Lagoy dans la justesse de l'attribution qu'il fait de cette médaille à la ville principale de la Séquanie.

Le même numismatiste rapporte également à Besançon une autre pièce, du même type, mais qui n'a pas de légende.

Ces signes monétaires ne sont pas les seuls que les Francs-Comtois aient à revendiquer comme ayant appartenu à leur ancienne province : M. Duchalais propose d'attribuer également aux Séquanes d'autres médailles à bucrane, c'est-à-dire à la tête de bœuf vue de face ; et d'autres pièces encore qui ont principalement pour type un bœuf passant, marchant à droite, et pour légende : AMBACTUS, client.

Tout ce que nous avons avancé, dans un des chapitres qui précèdent, sur le culte du taureau en Séquanie, tous les monuments restants de ce fétichisme, nous font reconnaître ici qu'une partie de la province a pu avoir pour enseigne nationale ou pour symbole de son principal commerce, l'animal qui peuplait ses pâturages. Voilà, ce nous semble, pourquoi plusieurs de nos localités portent des noms commémoratifs de leur naissance toute pastorale, telle que ***Bulle***, ***Monstauris***, ***Bouverans*** ; le ***Taureau***, le ***Bisot***, ***Vacheresse***. Voilà pourquoi le bourg de La Rivière avait pour armes un bœuf

(1) Le goût des Francs-Comtois pour la cavalerie s'est perpétué jusqu'à nos jours : Pélisson en faisait déjà la remarque dans sa notice, rédigée après la conquête du comté de Bourgogne.

traversant l'eau; pourquoi les sires de Joux avaient pour cri de guerre : ***au bœuf***, et pour timbre de leur écu un bœuf ailé ; pourquoi enfin, suivant les opinions populaires répandues dans les hautes montagnes du Doubs, la race bovine est sous la garde spéciale des génies, comme nous l'avons déjà vu au chapitre qui a pour objet les Follets, pasteurs de Gilley.

Descendons maintenant à Besançon, où nous rappelle l'opinion de l'historien de cette ville.

Une médaille d'argent, que le sol de Besançon a rendue à la lumière (1), avait déjà décidé Jean-Jacques Chifflet, etc.

—

Au Chapitre CXXIII, *Forêts sacrées*, page 723, ligne 3, ajoutez :

Ce fétichisme fut commun à la nation grecque, qui révérait non seulement la forêt de Dodone, mais les bois sacrés de Claros et d'Epidaure.

—

Au Chapitre CXXV. ***Les Iles sacrées***, p. 736, ligne 3, ajoutez :

N'est-il pas fort singulier, entre autres choses,

(1) Il y a des personnes qui ont suspecté cette découverte ; pour nous, qui n'avons pas de raison pour la rejeter, nous supposons que Chifflet a pu en parler de bonne foi ; et ce n'est pas parce que la pièce serait encore unique dans son genre, que nous nous permettrions de la déclarer fausse. Nous ne l'avons d'ailleurs pas vue.

que, dans la Dombes, au bord du ruisseau de Font-Belin dont nous avons fait connaître ailleurs la consécration à une divinité gauloise (1), et, près de ce village d'Ars, devenu si fameux depuis quelques années, il existe un reste de forêt nommé le ***Bois de la Papesse***? Cette dénomination de ***Bois de la Papesse*** est si ancienne, dit-on, qu'elle se dérobe à toute recherche au sein de la nuit des âges (2); et personne n'en indique le sens. Liberté plénière, en conséquence, d'émettre une conjecture à cet égard, et c'est ce que nous nous permettons en effet.

Certainement nous ne sommes pas de ceux qui croient à la ***papesse Jeanne***; et lors même que nous y croirions, nous ne pensons pas qu'elle ait eu des possessions dans la Dombes. Nous serions plus porté à supposer que le ***Bois de la Papesse*** retrace un souvenir confus et dénaturé de la religion des peuples primitifs de cette province, notamment le séjour d'une de ces femmes inspirées de la Gaule, qui n'étaient, comme nous l'avons dit plus haut, qu'une imitation de la souveraine prêtresse du Thibet dans l'île de Palté. Au pays de Dombes, la mémoire d'une Véléda, remplissant les mêmes fonctions pontificales ou divines, se sera conservée et transmise pendant les siècles, et aura fini par s'oblitérer, au point de ne plus nous laisser

(1) Ch. XLVI, p. 180.

(2) *Le pèlerinage d'Ars*, par M. Ad. C., p. 62.

qu'une dénomination vague pour tout indice de l'existence d'une semblable institution.

Mais, nous objectera-t-on, le mot *papesse*, non plus que le mot *pape*, n'appartient pas aux cultes qui nous sont étrangers. — Nous répondons que *papas*, chez les peuples de l'Inde, est le nom qu'on donne aux souverains pontifes, comme *papasath* est le nom des prêtres chez les Ethiopiens (1). Le profond Du Cange, qui nous l'apprend, dit aussi que *papas* signifie clerc ou prêtre, et que le même terme a signifié pédagogue ou instituteur de la jeunesse, sans doute parce que l'éducation a toujours été entre les mains des ministres de la religion.

C'est donc au mot *papas* qu'il convient le mieux de s'arrêter pour l'étymologie de *poipe* ou de *pape*, puisqu'il s'accorde avec nos institutions druidiques et en même temps avec celles de l'Inde. Alors, disons avec plus de certitude ici que les îlots appelés *La Pape* ou *La Poipe* ont été des demeures sacerdotales à l'époque payenne, et que le *Bois de la Papesse* appartenait sans doute à la Véléda de la Dombes.

(1) Scribit præterea Scaliger, lib. 7 de Emendat. temp. p. 684. Æthiopes, sacerdotes *papasath* hodie vocare, ut episcopos episcopasath. Sed et Indos summos suos pontifices *papas* appellare etiam num tradit Joseph. a Costa., lib. 5, cap. 14, p. 232. Du Cange au mot *papas*.

POST-SCRIPTUM.

—

La mythologie celtique, relative aux deux règnes de la nature, l'*Air* et la *Terre*, paraît être complète, en ce sens, dans ce volume.

Mais l'auteur tient en réserve une seconde publication du même genre, qui devra être considérée comme une suite naturelle de la première, puisqu'il y sera traité de la mythologie relative aux règnes de l'*Eau* et du *Feu*.

On se propose d'y joindre les traditions populaires qui se rattachent aux *Fêtes de l'Année*, ainsi que les *Mœurs et usages singuliers* du peuple dans les provinces, ce qui formera le complément de ses recherches sur nos traditions.

Viendront plus tard les inductions à tirer de toutes ces données, pour un autre ouvrage, depuis longtemps médité par M. Désiré MONNIER, sur la *Filiation des Peuples*.

En attendant, nous nous proposons de faire tirer, comme une sorte de supplément au volume aujourd'hui mis en vente, quelques planches de dessins au simple trait, pour faciliter l'intelligence d'une partie de l'ouvrage. Ces planches, vendues à part, seront sur le format in-8 pour être mises, si on le désire, à la fin du volume.

L'Éditeur et *Collaborateur*,
AIMÉ VINGTRINIER.

TABLE DES MATIÈRES.

LIVRE PREMIER. — RÈGNE DE L'AIR.

LIVRE SECOND — RÈGNE DE LA TERRE.

FIN DE LA TABLE.

ERRATA.

—

Pages.	Lignes.	
35 —	5 —	*Effacez :* et galant.
71 —	7 —	*lisez :* nous avons cité, *au lieu : de* nous citerons ; et ligne 8, qui fera l'objet d'un nouveau Chapitre, *lisez :* qui a fait l'objet d'un Chapitre.
122 —	6 —	Tuin, *lisez :* Técin.
124 —	2 —	arme, *lisez :* armes.
128 —	24 —	basilicum, *lisez :* basiliscum.
147 —	11 —	au pays de Gex, etc., *toute cette phrase est à reporter après la 3e ligne de la même page.*
153 —	8 —	on leur, *lisez :* on lui.
159 —	10 —	l'Univers Pittoresque de la Chine, *lisez :* l'Univers Pittoresque. La Chine.
160 —		Epigraphe à transporter au Chapitre intitulé : *Les Etoiles.*
163 —	12 —	devait, *lisez :* devrait.
205 —	26 —	à la Noël, *lisez :* à Noël.
216 —	4 —	Beauvoir, *lisez :* Beauvard.
230 —	27 —	et, *lisez :* est.
233 —	18 —	*Præsentis*, lisez *: præsentib.*
267 —	10 —	ceux de, *lisez :* ceux du.
316 —	26 —	*dignetur*, lisez *: gignetur.*
325 —	4 —	*Marabus*, lisez *: Matrabus.*
338 —	19 —	le plateau, *lisez :* le premier plateau.
348 —	11 —	à cœur, *lisez :* au cœur.
358 —	21 —	que l'on eût, *lisez :* que l'on a.
359 —	2 —	Aufanæ, *lisez :* Aufaniæ.
362 —	1 —	j'en ai vu, *lisez :* j'ai vu.
Id. —	24 —	ils s'arrêtent, *lisez :* il s'arrête.
365 —	11 —	ou bains de, *lisez :* ou bains des.
380 —	17 —	montagnes du Kaf, *lisez :* montagnes de Kaf.
439 —	8 —	pour ceux, *lisez :* pour celles.
463 —	6 —	au sein générations, *lisez :* au sein des générations.
503 —	3 —	tête de sanglier, *lisez :* à tête de sanglier.

508 — 1 — chez les Suèves, Æstiens, *lisez:* chez les Suèves-Æstiens.
Id. — 5 — sectateurs de Wisnou, *lisez:* adorateurs de Wisnou.
523 — 10 — du, *lisez:* de.
548 — 24 — perdu souvenir, *lisez:* perdu tout souvenir.
549 — 13 — tant ingénieuse, *lisez:* tout ingénieuse.
559 — 18 — *effacez le mot* siècle.
587 — 27 — Zwant-ith, *lisez:* Zwant-with.
596 — 12 — des marnies, *lisez:* des marines.
502 — 6 — Ouanon, *lisez:* Quanon.
536 — 27 — il valait, *lisez:* il égalait.
566 — 7 — descendit, *lisez:* descendait.
Id. — 14 — cherchons, *lisez:* chercherons.
568 — 22 — répéter, *lisez:* rejeter.
635 — 11 — sous le nom, etc. *effacez deux phruses, insérées par erreur.*
688 — 12 — après dames vertes, *placez:* une virgule.
682 — Oter l'épigraphe qui ne s'applique pas aux monolithes, et la remplacer par ces mots:
Ad petram votum reddere.
Du Cange.
698 — 4 — Joux, *lisez:* Jouhe.
699 — 14 — cette idolâtrie, *lisez:* ce féchitisme.
700 — 19 — du même métal, *lisez* de même métal.
711 — 2 note, par les médailles, *lisez:* par des médailles.
714 — 4 — onomastique, *lisez:* onomatiques.
713 — 17 — de Volces, de Tectosages, *lisez:* de Volces-Tectosages.
717 — 29 — *invenies ibi*, lisez: *invenient te ibi.*
736 — 10 — consacrée, *lisez:* consacrés.
742 — 18 — lorsqu'il fait dire, *lisez:* lorsgu'il a fait dire.
776 — 18 — M. Jeannoz, *lisez:* Jeannez.